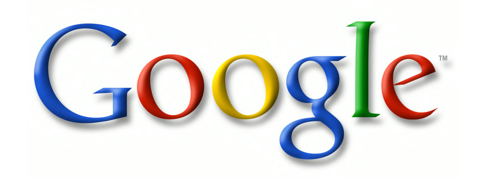
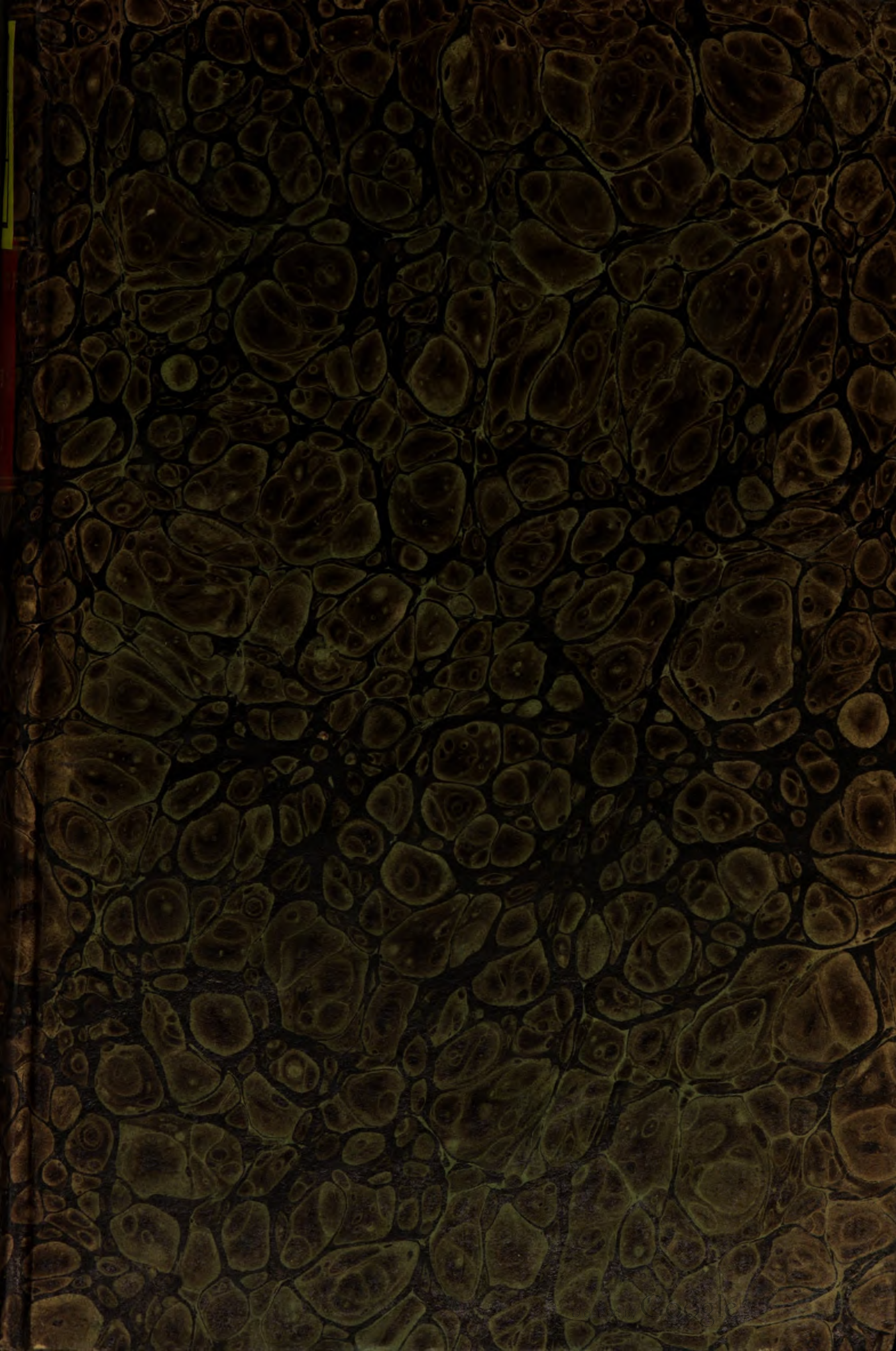






<36629511140017

HISTOIRE ROMAINE

DE TITE-LIVE.

TOME SEPTIÈME.

HISTOIRE ROMAINE DE TITE-LIVE,

TRADUCTION NOUVELLE,

PAR DUREAU DE LAMALLE,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

TRADUCTEUR DE TACITE ET DE SALLUSTE;

ET PAR M. NOËL,

Membre de la Légion d'honneur, Conseiller ordinaire, Inspecteur-général de l'Université impériale, Correspondant de l'Académie impériale de Hollande, de plusieurs Sociétés savantes, etc.

TROISIÈME DÉCADE.

TOME SEPTIÈME.



A PARIS,

CHEZ MICHAUD FRÈRES, IMPRIMEURS-LIBRAIRES,

RUE DES BONS-ENFANTS, N°. 34.

M. DCCC, XI.

AVERTISSEMENT.

Depuis la publication des quatre volumes de *Tite-Live*, traduits par M. Dureau de Lamalle, les recherches relatives au travail important qui m'occupe, m'ont fait apercevoir quelques omissions, et de légères inexactitudes dans le Discours préliminaire que j'ai mis à la tête de la première Décade. Je dois réparer les unes et corriger les autres.

J'ai dit que la dernière traduction qui ait paru de *Tite-Live*, était de M. Guérin. Je me suis trompé. Il en existe une de la première Décade, par M. l'abbé Brunet (1). L'auteur qui avait professé, durant plusieurs années, les belles-lettres, dans une congrégation éclairée, « où règnent, dit-il, l'amour de l'é- » tude et le bon goût, » communiqua son travail à

---

(1) *Histoire Romaine de Tite-Live, traduite en français, avec les Suppléments de Freinshémius*, par M. l'abbé Brunet ; Paris, 1742. 3 vol. in-12. Cet ouvrage se trouve à la bibliothèque Mazarine, et j'en dois la connaissance à la politesse de MM. les conservateurs de cet intéressant dépôt. L'article de ce traducteur est omis dans le *Diction. Histor.*, en 13 vol.

Rollin, qui jugea à propos d'en insérer un échantillon dans son *Histoire Romaine* (t. I, depuis la page 11, jusqu'à la page 24). Ce suffrage fut, pour M. Brunet, un puissant encouragement, et la traduction de M. Guérin, qui parut vers le même temps, loin de lui faire perdre cœur, ne fit qu'exciter son émulation. Il entra donc en lice avec le professeur de l'Université; annonça sa traduction comme terminée; prit, à la tête du premier volume, l'engagement de publier les autres sans interruption, et parut ne pas trop redouter la comparaison avec son rival. Cependant, il ne tint pas parole; du moins, je ne connais que les trois volumes qui forment la première Décade. J'ai eu la curiosité de conférer les deux traductions, en prenant au hasard, tantôt des narrations, tantôt des discours. Mais, quel a été mon étonnement de voir que c'était littéralement la même traduction! Cette ressemblance me paraît inexplicable. Il est impossible que ce travail de M. Brunet, dédié au Dauphin, ne soit qu'une réimpression. La supercherie eût été trop grossière, et un nom aussi imposant ne permet guère de la soupçonner. Heureusement, la solution de ce problême littéraire n'est pas très importante. Je dois observer pourtant que je n'ai pas sous les yeux la première édition de M. Guérin.

J'aurais dû parler aussi de la traduction que M. l'abbé Millot a donnée des Discours de Tite-Live,



traduction reproduite avec quelques modifications, en 1805. On se rappelle que la version exacte et fidèle de cet estimable écrivain manque, en général, de nerf et de couleur.

Il a paru, en 1809, un ouvrage intitulé : *Histoires choisies tirées de Tite-Live*, par M. P...., ancien professeur, peut-être M. l'abbé Paul, traducteur de Florus et de Justin. Ce choix est bien fait, et la traduction ne manque ni d'harmonie, ni d'élégance. Il ne m'appartient pas, d'ailleurs, de la juger sévèrement.

Ce recueil avait été précédé, en 1808, d'un autre, sous le titre de : *Narrations choisies de Tite-Live, avec des réflexions*. C'est, à très peu de chose près, le texte de Guérin.

Les Anglais ont publié, en 1744, une traduction complète de Tite-Live, avec les Suppléments de Freinshémius. Cet ouvrage est de plusieurs mains, comme on le voit par la souscription de l'épître dédicatoire à l'amiral Vernon. Les traducteurs professent, dans leur préface, une grande estime pour notre célèbre Rollin, et la prouvent à chaque page, par la fidélité avec laquelle ils suivent ses *Histoires Ancienne et Romaine*, partout où il se borne à traduire Tite-Live.

Les fragments que mes recherches m'ont fait découvrir, sont : 1°. un portrait de M. Porcius Caton, liv. XXXIX, n°s. 40, 41, qui se trouve dans le *Mer-*

cure de France, an. 1771, pag. 56-60, et que je crois être de M. de La Harpe;

2°. L'Histoire de la famille d'Hiéron, tirée du liv. XXIV, par l'abbé Blanchet (*Apologues et Contes orientaux*, etc. 1784);

3°. Le *Discours de Quintius Capitolinus aux Romains, extrait du troisième livre de Tite-Live*, par M. de Lally-Tollendal, Genêve, 1790; brochure de 55 pag. in-8°.

L'historique de la découverte des écrits de Tite-Live offre trop d'intérêt aux amis de l'antiquité, pour qu'on ne me pardonne pas d'avoir recueilli avec soin toutes les anecdotes qui le concernent; et si Henri IV disait, qu'il eût donné une de ses provinces pour la découverte d'une Décade de l'historien de Rome, on ne pourra trouver mauvais que je revienne encore sur les espérances, si souvent renouvelées, si souvent trompées, de pouvoir en retrouver quelque partie.

On doit, suivant le P. Nicéron, deux livres à Ulric Hutten, qui les déterra et publia le premier en 1518.

Les cinq derniers ont été découverts, dit-on, dans le couvent de l'abbaye de Saint-Gall, ancien monastère suisse, près du lac de Constance.

Un Voyage à Constantinople, etc., fait en 1790, (an VII), offre les détails suivans, *Lettre* XIVe., *pag.* 58:

« On voit, à la bibliothèque de Vienne, une table

» de bronze trouvée au royaume de Naples, et dont » le contenu se trouve dans Tite-Live. Le passage » est tiré d'une Décade perdue pour les savants, mais » qui est entre les mains d'un chanoine du pays. On » y apprend que, sous le consulat de Postumius et » de...., il y avait des réglements de police au temps » des Saturnales. La pièce est de deux ans anté- » rieure à J.-C., et d'un style aussi pur et aussi élé- » gant que les défunts arrêts du Parlement. »

Un chanoine de Vienne, qui possède une Décade de Tite-Live, et qui la garde aussi sévèrement qu'un avare son trésor! N'en déplaise à l'auteur aimable et spirituel de ce Voyage, le fait aurait mérité d'être vérifié avec un peu plus de soin.

Enfin, la dernière lueur d'espérance a été donnée au monde savant par M. Kotzebue, dans ses *Souvenirs d'un Voyage en Livonie, à Rome et à Naples*, 1806. Voici comment il s'exprime, t. XI, p. 132:

« Sept auteurs latins ont successivement passé » entre les mains de M. Hayter; mais ils étaient si » endommagés, qu'il a été impossible de les dérou- » ler. Il en est d'autant plus affligé, que l'un d'entre » eux lui a paru être un *Tite-Live;* au moins, c'était » un ouvrage historique, écrit dans son style: il » commençait par une harangue dans laquelle il était » parlé fréquemment d'une famille Acilius; malheu- » reusement, on n'en a pas déchiffré davantage. »

Les trois premiers livres et les douze premiers

chapitres du liv. IV de cette troisième Décade, sont de M. Dureau de Lamalle; le reste du IVe. et les six autres sont de moi.

Au moment de paraître devant le tribunal redoutable du public, je sens, plus que jamais, toute la témérité de mon entreprise, et la conscience des efforts que j'ai tentés pour approcher de mon auteur est loin de me rassurer; l'accueil même fait à la Décade traduite par M. Dureau de Lamalle ajoute à mes inquiétudes. J'ai cherché à rendre mon travail exempt des fautes légères que la critique a remarquées dans le sien; mais trouvera-t-elle dans ma manière la force et la facilité qu'elle a louées dans celle de mon devancier? J'ai besoin, pour reprendre un peu de sécurité, de me rappeler la bienveillance dont le public m'a honoré jusqu'à présent, et l'indulgence de la critique même qui jamais, pour moi, ne fut amère ni dénigrante.

On a repris quelques latinismes dans M. Dureau de Lamalle. Je crains bien de l'avoir sciemment exposé à ce reproche. J'en ai hasardé moi-même, parce qu'il m'a semblé d'abord qu'il en est qui sont devenus de vrais gallicismes. Je me contenterai de citer celui que Racine a naturalisé dans notre langue : « Huit » ans déjà passés, etc. » Ce tour vif et rapide a d'ailleurs l'avantage de nous débarrasser de ces *ayant* si traînants et si peu sonores, et qu'il est si difficile d'éviter.

Je n'ai adopté aucun systême particulier de traduction. En m'éloignant du style heurté, brusque, coupé, qui n'aurait nullement reproduit la manière de Tite-Live, j'ai craint de me livrer à son abondance, dans une langue moins propre aux développements périodiques, et j'ai consulté l'oreille par des lectures, repétées à voix haute, pour m'assurer que j'avais tenu le milieu entre la sécheresse et la prolixité.

J'ai été très sobre dans l'emploi de tout autre latinisme, et je n'ai pas oublié que souvent on appauvrit sa langue, en prétendant l'enrichir. Lorsque la timidité de la mienne ne m'a pas permis d'y faire passer les métaphores hardies, et quelquefois poétiques du latin, j'ai cherché dans le génie du français, les équivalents qui en approchaient davantage. Mais, ce que je me suis attaché surtout à reproduire, c'est la marche des idées et le mouvement de la phrase qui me paraissent, en général, le caractère distinctif d'un écrivain.

Les traducteurs qui m'ont précédé, j'en excepte M. Dureau de Lamalle, se permettent trop souvent des paraphrases qu'ils ont jugées nécessaires pour éclaircir des passages obscurs, et, par-là, rendent traînantes et diffuses des phrases qui, dans Tite-Live, ne sont qu'abondantes et nombreuses. Ai-je toujours moi-même évité cet écueil? C'est ce dont je n'ose me flatter.

Le seul motif capable de diminuer un peu mes justes alarmes, c'est que le sujet de cette Décade, la plus riche en événements, la plus soignée peut-être de celles qui nous restent de Tite-Live, est d'un intérêt assez vif, offre un spectacle assez attachant, assez varié, pour soutenir l'attention du lecteur, même dans une version décolorée qui se serait vainement efforcée d'en retracer la pompe, la chaleur, la rapidité, l'énergie : heureux si mon faible dessin fait au moins connaître l'ordonnance, l'harmonie et les principaux traits de ce magnifique tableau !

HISTOIRE

DE TITE-LIVE.

EPITOME LIBRI XXI.

In Italiam belli Punici secundi ortus narratur, et Hannibalis Pœnorum ducis contra fœdus per Iberum amnem transitus, à quo Saguntum, sociorum populi Romani civitas obsessa, octavo mense capta est. De quibus injuriis missi legati ad Carthaginienses, qui quererentur, cùm satisfacere nollent, bellum iis indictum est. Hannibal, superato Pyrenæo saltu, per Gallias, fusis Volcis, qui obsistere conati erant, ad Alpes venit; et laborioso per eas transitu (cùm montanos quoque Gallos obvios aliquot præliis repulisset) descendit in Italiam, et ad Ticinum amnem Romanos equestri prælio fudit; in quo vulneratum P. Cornelium Scipionem protexit filius, qui Africani postea nomen accepit: iterumque exercitu Romano ad flumen Trebiam fuso, Hannibal Apenninum quoque per maximam militum vexationem, propter vim tempestatum, transiit. Cn. Cornelius Scipio in Hispaniâ contra Pœnos prospere pugnavit, duce hostium Magone capto.

SOMMAIRE DU LIVRE XXI.

ORIGINE de la seconde guerre Punique. Annibal, général des Carthaginois, passe l'Èbre contre la teneur du traité, attaque Sagonte, ville alliée du peuple Romain, et la prend après un siége de huit mois. Rome envoie des ambassadeurs à Carthage pour se plaindre de cette infraction, et, sur le refus de toute satisfaction, lui déclare la guerre. Annibal franchit les Pyrénées, traverse la Gaule, défait les peuples de cette nation qui veulent arrêter sa marche, et arrive au pied des Alpes. Il passe ces montagnes, malgré les obstacles presque insurmontables des lieux et des habitants dont il est souvent obligé de repousser les attaques. Enfin il entre en Italie et bat les Romains auprès du Tésin, dans un combat de cavalerie. Dans cette action, P. Cornélius Scipion, qui commandait les Romains, est blessé et tiré du danger par son fils, âgé alors de quinze ans, celui-là même qui depuis fut surnommé l'Africain. Seconde victoire d'Annibal sur les Romains, auprès de Trébie. Fatigues et tempêtes qu'il éprouve au passage de l'Apennin. Cn. Cornélius Scipion est vainqueur des Carthaginois en Espagne, et fait prisonnier Magon, leur général.

T. LIVII PATAVINI

HISTORIARUM

LIBER VIGESIMUS-PRIMUS.

I. In parte operis mei licet mihi præfari, quod in principio summæ totius professi plerique sunt rerum scriptores, bellum maximè omnium memorabile, quæ unquam gesta sint, me scripturum, quod, Hannibale duce, Carthaginienses cum populo Romano gessêre. Nam neque validiores opibus ullæ inter se civitates gentesque contulerunt arma; neque his ipsis tantùm unquam virium aut roboris fuit; et haud ignotas belli artes inter se, sed expertas primo Punico conserebant bello: et adeò varia belli fortuna, ancepsque Mars fuit, ut propiùs periculo fuerint, qui vicerunt (1). Odiis etiam propè majoribus certarunt, quàm viribus; Romanis indignantibus, quòd victoribus victi ultro inferrent arma; Pœnis, quòd superbè avarèque crederent imperitatum victis esse. Fama etiam est, Hannibalem annorum ferme novem, pueriliter blandientem patri Hamilcari, ut ducere-

HISTOIRE

DE TITE-LIVE.

LIVRE VINGT-UNIÈME.

I. On pourrait bien me pardonner, pour cette partie de mon ouvrage, l'annonce fastueuse que plusieurs écrivains ont mise à la tête de leur histoire; et je serais fondé à dire que de toutes les guerres entreprises par les hommes, il n'y en a jamais eu d'aussi mémorable que celle que le peuple Romain eut à soutenir contre les Carthaginois commandés par Annibal. En effet, on ne vit jamais aux prises des cités plus puissantes et des nations plus belliqueuses, et jamais ces mêmes nations ne déployèrent plus de force et plus d'énergie. Elles apportaient à cette nouvelle lutte tout ce que la première guerre Punique leur avait donné à l'une et à l'autre d'expérience dans l'art militaire; et telles furent les oscillations de la fortune et les vicissitudes des combats, que les plus voisins de leur perte furent ceux qui finirent par être victorieux. L'animosité dont elles s'entrechoquaient surpassa en quelque sorte leurs forces mêmes, les Romains s'indignant que des vaincus fussent les premiers à provoquer leurs vainqueurs, et les Carthaginois se persuadant que ceux-ci avaient usé plus d'une fois avec insolence et barba-

tur in Hispaniam, cùm, perfecto Africo bello, exercitum eò trajecturus sacrificaret, altaribus admotum, tactis sacris jurejurando adactum, se, cùm primùm posset, hostem fore populo Romano. Angebant ingentis spiritûs virum Sicilia Sardiniaque amissæ: nam et Siciliam nimis celeri desperatione rerum concessam; et Sardiniam inter motum Africæ fraude Romanorum, stipendio etiam insuper imposito, interceptam.

II. His anxius curis ita se Africo bello, quod fuit sub recentem Romanam pacem, per quinque annos, ita deinde novem annis in Hispaniâ augendo Punico imperio gessit, ut appareret, majus eum, quàm quod gereret, agitare in animo bellum; et, si diutius vixisset, Hamilcare duce Pœnos arma Italiæ illaturos fuisse, quæ Hannibalis ductu intulerunt. Mors Hamilcaris (2) peropportuna, et pueritia Hannibalis, distulerunt bellum. Medius Asdrubal inter patrem et filium octo ferme annos imperium obtinuit, flore ætatis (utì ferunt) primò Hamilcari conciliatus; gener inde ob altam indolem provecto annis adsci-

rie de leur supériorité sur les vaincus. On rapporte encore qu'Annibal, qui n'avait alors que neuf ans environ, pressant, par mille caresses enfantines, son père Amilcar de le mener à la guerre avec lui, ce général qui, après avoir achevé la guerre d'Afrique, se proposait de passer en Espagne avec son armée, offrit aux Dieux un sacrifice, et qu'en leur présence il fit jurer à son fils, la main sur l'autel, que, du moment qu'il le pourrait, il se montrerait l'ennemi du peuple Romain. L'indomptable fierté d'Amilcar ne pouvait se consoler de la perte de la Sicile et de la Sardaigne. Il voyait avec un égal dépit, et que le découragement trop prompt des Carthaginois eût cédé si facilement la Sicile, et que la perfidie des Romains eût intercepté la Sardaigne au milieu du soulèvement de l'Afrique, dont ils avaient profité encore pour imposer à leurs rivaux un surcroît de tribut.

II. Tourmenté de ces vifs regrets, on le vit, et pendant les cinq années que dura la guerre d'Afrique, qui avait succédé presque immédiatement à la paix avec les Romains, et pendant les neuf années qu'il combattit en Espagne, s'appliquer tellement à fortifier la puissance de Carthage, qu'une guerre plus importante que celle qu'il faisait alors paraissait visiblement occuper déjà ses pensées pour l'avenir. Et en effet, s'il eût vécu plus long-temps, les Carthaginois n'auraient pas manqué de porter dès-lors leurs armes dans l'Italie, sous les ordres d'Amilcar, comme ils les portèrent depuis sous ceux d'Annibal. La mort d'Amilcar, qui survint si à propos, et l'enfance d'Annibal, différèrent l'exécution de ce projet. Asdrubal remplit l'intervalle entre le père et le fils, et fut, pendant huit années environ, à la tête des affaires et de l'armée. Les charmes de sa jeunesse lui valurent, dit-on, les premières affections d'Amil-

tus; et, quia gener erat, factionis Barcinæ (3) opibus, quæ apud milites plebemque plus quàm modicæ erant, haud sanè voluntate principum, imperio potitus. Is, plura consilio, quàm vi, gerens, hospitiis regulorum magis, conciliandisque per amicitiam principum novis gentibus, quàm bello aut armis rem Carthaginiensem auxit. Ceterùm nihilò ei pax tutior fuit: barbarus eum quidam palam, ob iram interfecti ab eo domini, obtruncavit; comprehensusque ab circumstantibus haud alio, quàm si evasisset, vultu, tormentis quoque cùm laceraretur, eo fuit habitu oris, ut superante lætitiâ dolores, ridentis etiam speciem præbuerit. Cum hoc Asdrubale, quia miræ artis in sollicitandis gentibus, imperioque jungendis suo fuerat, fœdus renovaverat populus Romanus; ut finis utriusque imperii esset amnis Iberus, Saguntinisque mediis inter imperia duorum populorum libertas servaretur.

III. In Asdrubalis locum haud dubia res fuit, quin prærogativam militarem (4), quâ extemplo juvenis Hannibal in prætorium delatus, imperatorque ingenti omnium clamore atque assensu appellatus erat, favor etiam plebis sequeretur. Hunc vixdum puberem (5) Asdrubal litteris ad se arcessierat; actaque res etiam in senatu fuerat, Barcinis nitentibus, ut assuesceret militiæ Hannibal, atque in paternas succederet (6) opes. Hanno, alterius factionis princeps,

car; celui-ci, plus avancé en âge, reconnaissant dans son favori un caractère élevé, l'adopta pour son gendre, et cette alliance, en lui assurant tout le crédit de la faction Barcine, si puissante sur l'esprit du peuple et des soldats, lui fit, malgré l'opposition des grands, obtenir l'autorité suprême. Asdrubal, plus politique que guerrier, s'attachant les petits princes de la contrée par les liens d'une hospitalité généreuse, et par l'affection des chefs se conciliant celle des peuples, eut l'art d'accroître ainsi la puissance de Carthage, non moins que s'il eût employé la guerre et les armes. La paix, au reste, ne lui fut pas moins funeste. Un barbare, furieux de ce qu'Asdrubal avait fait périr son maître, l'assassina au milieu de sa garde; arrêté sur-le-champ, il montra un air aussi satisfait que s'il eût échappé; son courage ne se démentit point à la question, où l'on épuisa les tortures; et la joie surmontant chez lui la douleur, on le vit rire sous les coups de ses bourreaux. Les Romains redoutant le caractère insinuant de cet Asdrubal, et cet art merveilleux qu'il mettait à gagner les peuples pour les réunir sous sa domination, avaient réglé avec lui, par un traité, que l'Èbre serait la limite des deux empires, et que Sagonte, qui se trouvait enclavée au milieu, conserverait son indépendance.

III. Après la mort d'Asdrubal, les soldats ayant été prendre le jeune Annibal pour l'investir de tous les honneurs du commandement, l'avaient proclamé général d'une voix unanime; et il n'était point douteux que cette initiative que prenait l'armée, ne dût être confirmée aussi par les suffrages du peuple. Il avait à peine atteint la puberté, qu'Asdrubal avait écrit pour qu'on l'envoyât auprès de lui, et la chose même avait été mise en délibération dans le sénat. La faction Barcine, qui voulait qu'Annibal commençât à se montrer aux armées, afin

« Et æquum postulare videtur, inquit, Asdrubal, et » ego tamen non censeo, quod petit, tribuendum. » Cùm admiratione tam ancipitis sententiæ in se omnes convertisset, « Florem ætatis, inquit, Asdrubal, » quem ipse patri Hannibalis fruendum præbuit, » justo jure eum à filio repeti censet: nos tamen mi» nimè decet, juventutem nostram pro militari rudi» mento assuefacere libidini prætorum. An hoc ti» memus, ne Hamilcaris filius nimis serò imperia » immodica, et regni paterni speciem videat? et, » cujus regis genero hereditarii sint relicti exercitus » nostri, ejus filio parum maturè serviamus? Ego, » istum juvenem domi tenendum sub legibus, sub » magistratibus docendum vivere, æquo jure cum » ceteris, censeo, ne quandoque parvus hic ignis in» cendium ingens exsuscitet. »

IV. Pauci, ac ferme optimus quisque, Hannoni assentiebantur: sed (ut plerumque fit) major pars meliorem vicit. Missus Hannibal in Hispaniam primo statim adventu omnem exercitum in se convertit. Hamilcarem juvenem (7) redditum sibi veteres milites credere; eumdem vigorem in vultu, vimque in

de pouvoir succéder à la puissance de son père, appuyait avec la plus grande chaleur la proposition d'Asdrubal. Hannon, chef de la faction contraire, prenant la parole : « La demande » qu'on vous fait, dit-il, me paraît de toute justice, et mon » avis est pourtant qu'on n'y ait aucun égard. » Après avoir fixé l'attention par la surprise qu'excita la singularité de ce début : « Oui, reprit-il, il est de toute justice qu'Asdrubal qui » a livré à Amilcar la fleur de sa première jeunesse, veuille » aujourd'hui se dédommager sur le fils des sacrifices qu'il a » faits au père ; mais notre rôle à nous, je pense, n'est pas d'au- » toriser dans nos jeunes gens un pareil apprentissage de la » guerre, et de servir ainsi les caprices de nos généraux. Crai- » gnons-nous donc de ne pas mettre assez tôt sous les yeux » d'un fils d'Amilcar l'image du pouvoir absolu et de la domi- » nation qu'avait envahie son père? Et lorsque le gendre de ce » roi de Carthage a pu hériter de nos armées comme d'un bien » de famille, craignons-nous que le moment ne vienne pas » assez tôt où le fils doit nous asservir à son tour? Pour moi, » j'insiste pour que ce jeune homme reste parmi nous, afin d'y » apprendre l'obéissance aux lois, l'obéissance aux magistrats ; » afin de s'accoutumer à courber la tête sous le joug de l'égalité. » J'ai tout lieu d'appréhender que cette faible étincelle n'allume » un jour un vaste embrasement. »

IV. Quelques sénateurs, et c'étaient à peu près les plus sages, étaient pour l'avis d'Hannon ; mais, comme il n'est que trop ordinaire, le parti le plus raisonnable n'étant pas le plus nombreux, succomba. Annibal, dès qu'il parut en Espagne, attira sur lui tous les regards. Les vieux soldats s'imaginaient revoir leur Amilcar rendu à sa première jeunesse ; c'était le même feu dans les yeux, le même caractère de vigueur empreint sur

oculis, habitum oris, lineamentaque intueri: dein brevi effecit, ut pater in se minimum momentum ad favorem conciliandum esset. Nunquam ingenium idem ad res diversissimas, parendum atque imperandum, habilius fuit: itaque haud facilè discerneres, utrùm imperatori, an exercitui, carior esset; neque Asdrubal alium quemquam præficere malle, ubi quid fortiter ac strenuè agendum esset; neque milites alio duce plus confidere, aut audere. Plurimùm audaciæ ad pericula capessenda, plurimùm consilii inter ipsa pericula erat: nullo labore aut corpus fatigari aut animus vinci poterat. Caloris ac frigoris patientia par; cibi potionisque, desiderio naturali, non voluptate, modus finitus: vigiliarum somnique nec die, nec nocte discriminata tempora; id quod gerendis rebus superesset, quieti datum: ea neque molli strato, neque silentio arcessita: multi sæpe militari sagulo opertum, humi jacentem inter custodias stationesque militum, conspexerunt. Vestitus nihil inter æquales excellens: arma atque equi conspiciebantur. Equitum peditumque idem longè primus erat: princeps in prælium ibat; ultimus conserto prælio excedebat. Has tantas viri virtutes ingentia vitia æquabant; inhumana crudelitas, perfidia plus quàm Punica, nihil veri, nihil sancti, nullus deûm metus, nullum jusjurandum, nulla religio. Cum hâc indole virtutum atque vitiorum, triennio sub Asdrubale imperatore meruit, nullâ re, quæ

toute la figure, c'étaient tout son air et tous ses traits; ils ne se lassaient pas de le contempler; mais bientôt le père fut le moindre des titres du fils à l'affection publique. Jamais homme ne réunit au même degré deux qualités infiniment opposées, la subordination et le talent de commander. Aussi n'eût-il pas été facile de décider qui le chérissait le plus, ou du général ou de l'armée. C'était l'officier qu'Asdrubal choisissait de préférence pour les expéditions qui demandaient de l'activité et de la vigueur; c'était le chef sous qui le soldat se sentait le plus de confiance et d'intrépidité. Autant il avait d'audace pour aller affronter le péril, autant il avait de sang-froid dans le péril même. Nulle fatigue ne pouvait dompter ni les forces de son corps, ni la fermeté de son courage. Il supportait également et le froid et le chaud. Dans ses repas il ne cherchait point à flatter le goût, mais uniquement à satisfaire le besoin; pour veiller ou dormir, il ne se réglait ni sur le jour ni sur la nuit. Ses affaires terminées, s'il lui restait quelques heures, il les donnait au repos, et pour se procurer du sommeil, il ne lui fallait ni duvet ni silence; on le voyait souvent enveloppé, pour toute couverture, dans une casaque de soldat, dormir à terre, au milieu des sentinelles et des corps-de-garde. Ses vêtements n'avaient rien qui le distinguât des jeunes gens de son âge; il n'y avait que ses armes et ses chevaux qui se fissent remarquer. Il était, sans contredit, le meilleur homme de cheval, ainsi que le meilleur piéton de l'armée; il allait le premier au combat, et en revenait le dernier. Tant de vertus éminentes étaient compensées par des vices non moins grands: une cruauté qui allait jusqu'à l'inhumanité, une perfidie plus que punique, nulle franchise, nulle délicatesse; ne craignant point les Dieux, comptant pour rien les serments, la religion.

agenda videndaque magno futuro duci esset, prætermissâ.

V. Ceterùm ex quo die dux est declaratus, velut Italia ei provincia decreta, bellumque Romanum mandatum esset, nihil prolatandum ratus, ne se quoque, ut patrem Hamilcarem, deinde Asdrubalem, cunctantem casus aliquis opprimeret, Saguntinis inferre bellum statuit; quibus oppugnandis quia haud dubiè Romana arma movebantur, in Olcadum fines priùs (ultra Iberum ea gens in parte magis, quàm in ditione, Carthaginiensium erat) induxit exercitum, ut non petîsse Saguntinos, sed rerum serie, finitimis domitis gentibus, jungendoque, tractus ad id bellum videri posset. Carteiam (8), urbem opulentam, caput gentis ejus, expugnat diripitque. Quo metu perculsæ minores civitates, stipendio imposito, imperium accepêre: victor exercitus, opulentusque prædâ, Carthaginem novam in hiberna est deductus. Ibi largè partiendo prædam, stipendio præterito cum fide exsolvendo, cunctis civium sociorumque animis in se firmatis, vere primo in Vaccæos promotum bellum. Hermandica et Ar-

Ce fut avec ce mélange de vertus et de vices qu'il se montra pendant les trois années qu'il servit sous les ordres d'Asdrubal, n'ayant rien négligé de ce qu'il importait de pratiquer ou de voir faire, pour devenir lui-même un grand capitaine.

V. Du moment qu'il eut été investi du généralat, il sembla qu'on lui eût assigné l'Italie pour département, et ordonné la guerre contre les Romains. Ne voulant pas s'exposer à être prévenu par la mort, ainsi que son père Amilcar et Asdrubal, il résolut d'attaquer Sagonte sans différer : mais comme le siége de cette ville devait attirer infailliblement sur lui les armes romaines, il parut d'abord n'en vouloir qu'aux Olcades, nation située au-delà de l'Èbre, et qui était dans le lot des Carthaginois, plutôt que dans leur dépendance ; il fit marcher contre eux seuls son armée, afin que l'on pût croire ensuite que c'était sans dessein, et par l'enchaînement naturel de ses conquêtes, qu'après avoir dompté les peuples voisins, il avait été, de proche en proche, engagé dans une guerre avec Sagonte. Il emporte d'assaut Cartéïa, place forte, capitale du pays des Olcades, et dont il abandonne le pillage à ses soldats. Le malheur de cette cité effrayant toutes celles qui n'avaient pas les mêmes moyens de résistance, elles reçoivent la loi du vainqueur et s'obligent à payer un tribut : l'armée victorieuse, chargée d'un riche butin, alla prendre ses quartiers d'hiver dans la ville de Carthagène. Là, par une libérale distribution de toutes les dépouilles ennemies, par l'acquittement exact de la solde qui était due, il s'attacha de plus en plus le cœur de ses soldats, ainsi que de ses alliés ; et dès le premier printemps, poursuivant le cours de ses conquêtes, il entre dans le pays des Vaccéens ; il prend de vive force les villes d'Hermandique et d'Arbacale ; celle-ci fit une longue résistance, tant à cause de la valeur que du nom-

bacala Carteiorum urbes (9) vi captæ. Arbacala et virtute et multitudine oppidanorum diu defensa. Ab Hermandicâ profugi, exsulibus Olcadum, priore æstate domitæ gentis, cùm se junxissent, concitant Carpetanos; adortique Hannibalem, regressum ex Vaccæis, haud procul Tago flumine agmen grave prædâ turbavêre. Hannibal prælio abstinuit, castrisque super ripam positis, cùm prima quies silentiumque ab hostibus fuit, amnem vado trajecit; valloque ita producto, ut locum ad transgrediendum hostes haberent, invadere eos transeuntes statuit. Equitibus præcepit, ut, cùm ingressos aquam viderent, adorirentur. Peditum agmen in ripâ, et elephantos (quadraginta autem erant) disponit. Carpetanorum cum appendicibus Olcadum Vaccæorumque centum millia fuêre; invicta acies, si æquo dimicaretur campo. Itaque et ingenio feroces, et multitudine freti, et quòd metu cessisse credebant hostem, id morari victoriam rati, quòd interesset amnis, clamore sublato, passim sine ullius imperio, quà cuique proximum est, in amnem ruunt. Et ex parte alterâ ripæ vis ingens equitum in flumen immissa; medioque alveo haudquaquam pari certamine concursum; quippe ubi pedes instabilis, ac vix vado fidens, vel ab inermi equite, equo temere acto, perverti posset; eques, corpore armisque liber, equo vel per medios gurgites stabili, cominus eminusque rem gereret. Pars magna flumine absumpta;

bre de ses habitants. Les réfugiés d'Hermandique, s'étant joints à ceux des Olcades, nation soumise l'année précédente, vont faire soulever les Carpétans, et tous ensemble ayant attaqué Annibal, à peu de distance du Tage, dans sa retraite du pays des Vaccéens, ils inquiétèrent sa marche, embarrassée par tout le butin qu'on traînait avec soi. Annibal évita le combat; il fit camper son armée sur la rive du fleuve, et dès que les ennemis furent dans leur premier sommeil, qu'il en fut averti par leur silence, il traversa le fleuve à gué; il forma son camp sur la rive opposée, de manière à laisser aux ennemis de la place pour passer, résolu de les attaquer au passage même; et la cavalerie eut ordre d'engager le combat aussitôt qu'elle les verrait entrés dans l'eau. Il disposa sur la rive ses lignes d'infanterie, et mit en avant quarante éléphants. Les Carpétans, en y joignant ces restes d'Olcades et de Vaccéens, formaient une armée de cent mille hommes: à terrain égal, on n'eût pu se flatter de les battre. Indépendamment de leur présomption naturelle, se fiant sur leur nombre, et dans la persuasion que la retraite de l'ennemi avait été uniquement l'effet de la crainte, se flattant qu'il n'y avait d'autre obstacle à leur victoire que la rivière qui les séparait, ils entonnent leur cri de guerre, et pêle-mêle, sans prendre d'ordre de personne, chacun allant au plus près, ils se jettent dans le fleuve. De l'autre rive, on envoie contre eux un gros corps de cavalerie; le combat s'engage au milieu du courant, et il s'en fallait que la partie fût égale, des fantassins qui n'avaient jamais le pied ferme, qui craignaient à chaque instant d'être submergés, pouvant, quand même les cavaliers n'auraient pas eu d'armes, être culbutés par le choc seul des chevaux poussés au hasard, tandis que les cavaliers, libres de leurs armes et de leurs corps, et dont

quidam, vorticoso amni delati in hostes, ab elephantis obtriti sunt; postremi, quibus regressus in suam ripam tutior fuit, ex variâ trepidatione cùm in unum colligerentur, priusquam tanto ex pavore reciperent animos, Hannibal, agmine quadrato amnem ingressus, fugam ex ripâ fecit; vastatisque agris, intra paucos dies Carpetanos quoque in deditionem accepit. Et jam omnia trans Iberum, præter Saguntinos, Carthaginiensium erant.

VI. Cum Saguntinis bellum nondum erat; ceterum jam belli causâ certamina cum finitimis serebantur, maximè Turdetanis: quibus cùm adesset idem, qui litis erat sator, nec certamen juris, sed vim quæri appareret, legati à Saguntinis Romam missi, auxilium ad bellum jam haud dubiè imminens orantes. Consules tunc Romæ erant P. Cornelius Scipio, et Ti. Sempronius Longus; qui cùm, legatis in senatum introductis, de republicâ retulissent, placuissetque mitti legatos in Hispaniam ad res sociorum inspiciendas, quibus si videretur digna causa, et Hannibali denunciarent, ut ab Saguntinis sociis populi Romani abstineret, et Carthaginem in

les chevaux trouvaient pied aux endroits mêmes les plus profonds, avaient toute facilité de combattre à leur gré de près ou de loin ; une grande partie s'abîma dans le fleuve ; quelques uns, emportés vers l'ennemi par la rapidité du courant, furent écrasés sous les pieds des éléphants. Les moins avancés, trouvant plus de sûreté à regagner leur rive, n'y furent pas longtemps tranquilles ; Annibal, avant qu'ils eussent le temps de se remettre de cette horrible confusion, étant entré dans la rivière à la tête de son armée rangée en bataillons carrés, vint les chasser des bords du fleuve ; et de là, pénétrant dans le pays, qu'il mit au pillage, il eut en peu de jours réduit aussi les Carpétans à se soumettre. Il ne restait plus que Sagonte, au-delà de l'Èbre, qui ne fût pas sous la puissance des Carthaginois.

VI. On n'était point encore en guerre avec cette cité ; mais on préparait des semences de guerre, en faisant naître des contestations entre elle et ses voisins, les Turdétans surtout : comme celui-là même qui avait suscité la querelle se présentait pour arbitre, et qu'il était visible qu'on voulait la décider par la force et non par le droit, les Sagontins envoyèrent à Rome une députation pour demander des secours contre la guerre dont ils étaient évidemment menacés. Rome avait alors pour consuls Publius Cornélius Scipio et Tibérius Sempronius Longus (*a*). Ceux-ci, après que la députation eut été entendue dans le sénat, mirent l'affaire en délibération : sur quoi l'on décida d'envoyer des députés en Espagne pour prendre des informations touchant la situation des alliés ; et dans le cas où leur cause paraîtrait juste, pour sommer d'abord An-

(*a*) An de Rome 534 ; avant J.-C. 218.

Africam trajicerent, ac sociorum populi Romani querimonias deferrent. Hâc legatione decretâ, necdum missâ, omnium spe celeriùs Saguntum oppugnari allatum est. Tunc relata ex integro res ad senatum. Alii provincias consulibus Hispaniam atque Africam decernentes, terrâ marique rem gerendam censebant; alii totum in Hispaniam Hannibalemque intendebant bellum. Erant, qui non temere movendam rem tantam, exspectandosque ex Hispaniâ legatos censerent. Hæc sententia, quæ tutissima videbatur, vicit; legatique eò maturiùs missi P. Valerius Flaccus, et Q. Bæbius Tamphilus, Saguntum ad Hannibalem, atque inde Carthaginem, si non absisteretur bello, ad ducem ipsum in pœnam fœderis rupti deposcendum.

VII. Dum ea Romani parant consultantque, jam Saguntum summâ vi oppugnabatur. Civitas ea longè opulentissima ultra Iberum fuit, sita passus mille fermè à mari. Oriundi à Zacyntho insulâ dicuntur, mixtique etiam ab Ardeâ Rutulorum quidam generis: ceterùm in tantas brevi creverant opes, seu maritimis, seu terrestribus fructibus, seu multitudinis incremento, seu sanctitate disciplinæ, quâ fidem socialem usquè ad perniciem suam coluerunt. Hannibal, infesto exercitu ingressus fines, pervastatis passim agris, urbem tripartitò aggreditur. Angulus muri

nibal de ne plus inquiéter les Sagontins leurs alliés, et ensuite passer en Afrique et aller porter à Carthage les plaintes des alliés du peuple Romain. Cette députation, à peine décrétée seulement, n'était point encore partie, qu'on reçut la nouvelle du siége de Sagonte, événement qu'on était loin de croire aussi prochain. L'affaire alors fut remise en délibération tout de nouveau; les uns, assignant aux consuls pour département l'Afrique et l'Espagne, proposaient une guerre, à la fois et de terre et de mer; d'autres, la concentrant toute entière en Espagne, réunissaient toutes les forces contre Annibal; d'autres enfin, voulaient qu'on ne mît pas tant de précipitation à des résolutions de cette importance, et qu'on attendît le rapport que feraient les députés à leur retour d'Espagne. Ce dernier avis, qui paraissait le plus prudent, l'emporta; on pressa seulement le départ des députés, c'étaient Publius Valérius Flaccus et Quintus Bæbius Tamphilus. Ils eurent ordre d'aller trouver à Sagonte Annibal, et s'il se refusait à lever le siége, de se rendre à Carthage, et d'insister pour qu'Annibal lui-même leur fût livré en réparation de la rupture du traité.

VII. Tandis que les Romains se bornent à des projets et à des délibérations, Sagonte était attaquée avec la plus grande vigueur. De toutes les cités au-delà de l'Èbre c'était incomparablement la plus puissante; elle était située à mille pas environ de la mer. Originairement, dit-on, c'était une colonie de l'île de Zante, à laquelle s'étaient mêlés quelques Rutules de la ville d'Ardée. Au reste, il lui avait fallu peu de temps pour s'élever à ce haut degré de prospérité, soit qu'elle dût ce prompt agrandissement aux avantages de sa situation qui lui procurait à la fois, et les richesses de la terre et celles de la mer, soit à l'accroissement de sa population, soit enfin, à cette inaltéra-

erat in planiorem patentioremque, quàm cetera circà, vallem vergens: adversùs eum vineas agere instituit, per quas aries mœnibus admoveri posset. Sed ut locus procul muro satis æquus agendis vineis fuit; ita haudquaquam prospere, postquam ad effectum operis ventum est, cœptis succedebat. Et turris ingens imminebat; et murus, ut in suspecto loco, supra ceteræ modum altitudinis emunitus erat; et juventus delecta, ubi plurimùm periculi ac laboris ostendebatur, ibi vi majore obsistebant. Ac primò missilibus submovere hostem, nec quidquam satis tutum munientibus pati: deinde jam non pro mœnibus modò atque turri tela micare, sed ad erumpendum etiam in stationes operaque hostium animus erat; quibus tumultuariis certaminibus haud ferme plures Saguntini cadebant, quàm Pœni. Ut verò Hannibal ipse, dum murum incautiùs subit, adversum femur tragulâ (10) graviter ictus cecidit; tanta circà fuga ac trepidatio fuit, ut non multùm abesset, quin opera ac vineæ desererentur.

ble sévérité de principes qui la fit persévérer, jusqu'à sa destruction, dans la foi jurée à ses alliés. Annibal, étant entré sur son territoire à la tête d'une armée formidable, après avoir dévasté ses campagnes, met le siége devant la ville qu'il attaque par trois côtés à la fois; un angle de la muraille donnait sur une vallée plus unie et plus découverte que tout le terrain des environs. Ce fut par cet endroit qu'il se proposa de conduire les galeries qui devaient le mettre en état de battre la muraille à coups de béliers. Tant qu'on fut loin de la mer, le terrain assez uni favorisait les approches; mais il s'en fallut de beaucoup qu'on éprouvât les mêmes facilités lorsqu'on en vint à effectuer les attaques. D'abord il y avait une tour immense qui dominait tous les ouvrages; ensuite, comme on s'était défié de la faiblesse de cet endroit, on avait donné à cette partie des murs bien plus de force et d'élévation qu'à tout le reste: et puis, c'était là où se montrait le plus grand péril, que s'était postée l'élite des guerriers qui, à de plus grands efforts, opposait une plus grande vigueur. D'abord ils font pleuvoir sur l'ennemi une grêle de traits; les travailleurs ne pouvaient se montrer un instant à découvert sans en être criblés: ensuite ils ne se bornent plus à lancer leurs javelines du haut des murs et de la tour; leur résolution va jusqu'à tenter des sorties sur les ouvrages et sur les postes ennemis, et dans tous ces petits combats il ne périssait guère moins de Carthaginois que de Sagontins. Enfin, Annibal lui-même, s'avançant au pied du mur avec trop peu de précaution, fut grièvement blessé à la cuisse d'une demi-pique qui le renversa par terre; et alors il y eut une telle épouvante et une telle confusion, qu'il s'en fallut de bien peu que les ouvrages et les galeries ne fussent abandonnés.

VIII. Obsidio deinde per paucos dies magis, quàm oppugnatio fuit, dum vulnus ducis curaretur: per quod tempus ut quies certaminum erat, ita ab apparatu operum ac munitionum nihil cessatum. Itaque acrius de integro obortum est bellum, pluribusque partibus, vix accipientibus quibusdam opera locis (11), vineæ cœptæ agi, admoverique aries. Abundabat multitudine hominum Pœnus: ad centum enim quinquaginta millia habuisse in armis satis creditur. Oppidani ad omnia tuenda atque obeunda multifariam distineri cœpti sunt; et non sufficiebant (jam enim feriebantur arietibus) muri, quassatæque multæ partes erant: una continentibus ruinis nudaverat urbem: tres deinceps turres, quantùmque inter eas muri erat, cum fragore ingenti prociderant; captumque oppidum eâ ruinâ crediderant Pœni, quâ, velut si pariter utrosque murus texisset, ita utrimque in pugnam procursum est. Nihil tumultuariæ pugnæ simile erat, quales in oppugnationibus urbium per occasionem partis alterius conseri solent; sed justæ acies, velut patenti campo, inter ruinas muri tectaque urbis modico distantia intervallo constiterant: hinc spes, hinc desperatio animos irritat; Pœno cepisse jam se urbem, si paululum adnitatur, credente; Saguntinis pro nudatâ mœnibus patriâ corpora opponentibus, nec ullo pedem referente, ne in relictum à se locum hostem immitteret. Itaque quò acriùs et conferti magis utrim-

VIII. Les attaques furent interrompues pendant quelques jours, jusqu'à la guérison d'Annibal, et dans cet intervalle le siége ressemblait presque à un blocus; mais s'il y eut cessation de combats, on n'en pressa que plus vivement la construction des ouvrages et tous les apprêts des machines. Les attaques recommencèrent donc tout de nouveau avec plus de vigueur que jamais; on fit, par beaucoup d'endroits, les approches des galeries et du bélier, quoiqu'il y en eût quelques uns où la nature du terrain opposait de grands obstacles. Annibal avait du monde de reste; car on croit assez généralement que son armée montait à cent cinquante mille hommes. Les assiégés, pour tout défendre et tout surveiller, furent obligés de diviser considérablement leurs forces. Le mur commençait à ne plus résister; car il était battu par les béliers, et plusieurs parties étaient déjà endommagées; une entre autres où il s'était fait une large brêche, laissait de ce côté la ville à découvert; ensuite, trois tours et la muraille qui se trouvait entre elles, étaient tombées avec un horrible fracas, et les Carthaginois s'étaient flattés que cet écroulement déciderait la prise de la place. Les deux partis s'avancent sur cette ouverture avec la même résolution que si chacun eût eu devant soi un rempart pour se couvrir. Il n'y avait rien qui ressemblât à ces attaques irrégulières qu'on voit dans tous les siéges, lorsqu'un parti tombe brusquement sur l'autre; c'était comme deux armées régulières, rangées en face; c'était comme un champ de bataille entre les décombres du mur et les maisons de la ville placées à quelque distance. D'un côté, l'espoir; de l'autre, le désespoir même irrite les courages; les Carthaginois se croyant déjà maîtres de la place, pour peu qu'ils fassent un dernier effort, les Sagontins couvrant leur patrie de leurs corps à la place de ses murs, et nul ne

que pugnabant, eò plures vulnerabantur, nullo inter arma corporaque vano intercidente telo.

IX. Falarica (12) erat Saguntinis, missile telum hastili abiegno, et cetera tereti, præterquam ad extremum, unde ferrum exstâbat: id, sicut in pilo, quadratum stuppâ circumligabant, linebantque pice. Ferrum autem tres longum habebat pedes, ut cum armis transfigere corpus posset. Sed id maximè, etiamsi hæsisset in scuto, nec penetrasset in corpus, pavorem faciebat, quòd, cùm medium accensum mitteretur, conceptumque ipso motu multò majorem ignem ferret, arma omitti cogebat, nudumque militem ad insequentes ictus præbebat. Cùm diu anceps fuisset certamen, et Saguntinis, quia præter spem resisterent, crevissent animi; Pœnus, quia non vicisset, pro victo esset; clamorem repentè oppidani tollunt, hostemque in ruinas muri expellunt; inde impeditum trepidantemque exturbant; postremò fusum fugatumque in castra redigunt.

X. Interim ab Româ legatos venisse nunciatum est: quibus obviàm ad mare missi ab Hannibale, qui dicerent, nec tutò eos adituros inter tot tam effre-

lâchant pied pour ne pas voir occuper par l'ennemi le terrain qu'il aurait abandonné. Aussi, comme ils mettaient de l'acharnement à se combattre, et que de part et d'autre ils se serraient de très près, les blessures se multipliaient à l'infini ; il ne restait plus, entre l'armure et le corps, d'espace vide où les traits pussent porter à faux.

IX. Les Sagontins avaient une arme de trait qu'ils nommaient *Falarique* ; la hampe, de bois de sapin, cylindrique dans toute sa longueur excepté vers le bout, d'où sortait le fer, était garnie tout autour d'étoupe goudronnée ; le fer, carré comme dans notre Pilum, avait trois pieds de long, en sorte qu'il pouvait percer de part en part et le bouclier et le corps ; mais dans le cas même où il n'eût pas pénétré jusqu'au corps, et se serait arrêté au bouclier seulement, la Falarique causait encore une extrême frayeur, parce qu'on ne la lançait jamais qu'enflammée ; que le mouvement seul la rendait encore plus combustible, et que forçant de jeter le bouclier loin de soi, elle livrait le soldat sans défense aux nouveaux coups qu'on pouvait lui porter après. Le combat fut long-temps indécis ; enfin, le courage des Sagontins s'étant accru, par cela seul qu'ils résistaient contre toute espérance, et les Carthaginois se regardant comme vaincus parce qu'ils n'avaient pas été victorieux, tout-à-coup les assiégés poussent un cri terrible, et font reculer l'ennemi jusqu'aux ruines du mur ; là, ses bataillons s'embarrassant dans les décombres, ils profitent de ce désordre pour le pousser encore plus loin ; et enfin l'ayant mis en pleine déroute, ils le rejettent dans son camp.

X. Pendant ce temps on vint annoncer que la députation de Rome était arrivée. Annibal envoya au-devant jusqu'à la mer, pour lui signifier qu'il n'y aurait aucune sûreté pour elle

natarum (13) gentium arma; nec Hannibali, in tanto discrimine rerum, operæ esse legationes audire. Apparebat, non admissos protinus Carthaginem ituros: litteras igitur nunciosque ad principes factionis Barcinæ præmittit, ut præpararent suorum animos, ne quid pars altera gratificari pro Romanis posset. Itaque, præterquam quòd admissi auditique sunt, ea quoque vana atque irrita legatio fuit. Hanno unus adverso senatu causam fœderis magno silentio propter auctoritatem suam, non assensum audientium, egit. « Per Deos, fœderum arbitros ac testes, » monuisse, prædixisse se, ne Hamilcaris progeniem » ad exercitum mitterent: non manes, non stirpem » ejus conquiescere viri; nec unquam, donec san» guinis nominisque Barcini quisquam supersit, » quietura Romana fœdera. Juvenem flagrantem cu» pidine regni, viamque unam ad id cernentem, si » ex bellis bella serendo succinctus armis legioni» busque vivat, velut materiam igni præbentes, ad » exercitus misistis: aluistis ergo hoc incendium, » quo nunc ardetis. Saguntum vestri circumsident » exercitus; unde arcentur fœdere; mox Carthagi» nem circumsidebunt Romanæ legiones, ducibus

à se montrer au milieu de tant de nations sauvages qui avaient les armes à la main, et que pour lui il était occupé de choses trop importantes pour avoir le temps de donner des audiences à des députés. Il jugea bien que sur le refus qu'il faisait de les entendre, ils ne manqueraient pas de s'en aller droit à Carthage. Pour les prévenir donc, il écrit aux chefs de la faction Barcine de disposer d'avance les esprits de manière à faire échouer tout ce que la faction contraire pourrait tenter en faveur des Romains. Aussi, à la différence près qu'on daigna au moins les recevoir et les entendre, ils ne réussirent pas mieux à Carthage qu'à Sagonte. Hannon fut le seul qui, bravant l'opposition du sénat, osa parler en faveur du traité; quoiqu'on fût loin de partager son opinion, on l'écouta pourtant dans un grand silence, à cause de la considération qu'on avait pour sa personne. « Combien de fois ne les avait-il point » avertis, suppliés au nom des Dieux témoins et garants des » traités, de ne point envoyer à l'armée un fils d'Amilcar! » Pouvaient-ils ne pas savoir que la turbulente inquiétude de » cet homme ne se reposerait pas même dans la tombe; qu'elle » se perpétuerait à jamais dans sa race, et que tant qu'il y au» rait quelques restes de ce sang et de ce nom de Barca, ja» mais on ne pourrait compter sur deux jours de paix avec les » Romains? Vous voyiez un jeune homme que dévorait l'am» bition de régner, et qui, pour la satisfaire, n'avait pas de » voie plus sûre que de semer guerres sur guerres, et de passer » sa vie à s'entourer d'armes et de légions; vous le voyiez, et » comme à plaisir fournissant au feu des aliments, vous l'avez » mis à la tête de vos armées! Vous seuls avez donc nourri » cet incendie qui éclate maintenant. Vos armées sont autour » de Sagonte, dont les écartait un traité solennel; craignez de

» iisdem diis, per quos priore bello rupta fœdera » sunt ulti. Utrùm hostem, an vos, an fortunam » utriusque populi ignoratis? Legatos, ab sociis et » pro sociis venientes, bonus imperator vester in » castra non admisit, jus gentium sustulit: hi tamen, » unde ne hostium quidem legati arcentur, pulsi, » ad vos veniunt, res ex fœdere repetunt: publica » fraus absit; auctorem culpæ et reum criminis de- » poscunt. Quò leniùs agunt, segniùs incipiunt, eò, » cùm cœperint, vereor, ne perseverantiùs sæviant. » Ægates insulas Erycemque ante oculos proponite; » quæ terrâ marique per quatuor et viginti annos » passi sitis. Nec puer hic dux erat, sed pater ipse » Hamilcar, Mars alter, ut isti volunt. Sed Taren- » to (14) tum in Italiâ, non abstinueramus ex fœ- » dere, sicut nunc Sagunto non abstinemus. Vice- » runt ergo dii hominesque; et, id de quo verbis » ambigebatur, uter populus fœdus rupisset, even- » tus belli, velut æquus judex, unde jus stabat, ei » victoriam dedit. Carthagini nunc Hannibal vineas » turresque admovet (15): Carthaginis mœnia qua- » tit ariete. Sagunti ruinæ (falsus utinam vates sim!) » nostris capitibus incident; susceptumque cum Sa- » guntinis bellum, habendum cum Romanis est.

» voir bientôt arriver autour de Carthage les légions romaines, » conduites par ces mêmes Dieux dont le ministère leur servit » à punir, dans la guerre précédente, les infractions des traités. » Eh quoi! méconnaissez-vous donc et vous et votre ennemi, » et combien nos fortunes sont différentes? Des ambassa- » deurs, envoyés par des alliés et pour des alliés, viennent » dans votre camp; vôtre digne général n'a pas daigné les re- » cevoir; le droit des gens n'est rien pour lui. Malgré ce trai- » tement qu'on n'eût pas fait essuyer même à des ambassadeurs » d'une nation ennemie, ils ne se rebutent point; ils viennent » à vous; ils vous adressent des réclamations fondées sur un » traité; loin d'accuser encore le gouvernement, ils ne s'en » prennent qu'à un seul homme dont ils vous demandent jus- » tice. Mais plus ils gardent de mesures en traitant avec vous, » plus ils cherchent à éloigner la rupture, plus je crains, » qu'une fois les armes à la main ils ne déploient une rigueur » inflexible. Remettez sous vos yeux les îles Ægates et le mont » Éryx, tout ce que pendant vingt-quatre années vous avez » essuyé de désastres et sur terre et sur mer; et cependant vous » aviez à la tête de vos armées, non un enfant, comme celui- » ci, mais un vieux capitaine, Amilcar lui-même, ce dieu de » la guerre, comme l'appellent ses partisans. Mais c'est qu'a- » lors, en voulant secourir Tarente, c'est-à-dire, nous mêlant » des affaires de l'Italie, contre la teneur expresse d'un traité, » nous avions fait la même faute qu'aujourd'hui en attaquant » Sagonte. Aussi tout se réunit contre nous, et les hommes et » les Dieux. Les Dieux tranchèrent les disputes de mots que l'on » voulait élever sur les premiers infracteurs du traité, et l'évé- » nement de la guerre, comme un juge équitable, donna la » victoire à qui avait pour soi la justice. Oui, c'est contre Car-

» Dedemus ergo Hannibalem? dicet aliquis. Scio » meam levem esse in eo auctoritatem, propter pater» nas inimicitias. Sed et Hamilcarem eò perisse læ» tatus sum, quòd, si ille viveret, bellum jam cum » Romanis haberemus; et hunc juvenem, tanquam » furiam facemque hujus belli, odi ac detestor. Nec » dedendum solùm id piaculum rupti fœderis, sed, » si nemo deposcat, devehendum in ultimas maris » terrarumque oras; ablegandumque eò, unde nec » ad nos nomen famaque ejus accedere, neque sol» licitare quietæ civitatis statum possit. Ego ita cen» seo, legatos extemplo Romam mittendos, qui se» natui satisfaciant; alios, qui Hannibali nuncient, » ut exercitum ab Sagunto abducat, ipsumque Han» nibalem ex fœdere Romanis dedant; tertiam lega» tionem ad res Saguntinis reddendas decerno. » Cùm Hanno perorasset, nemini omnium certare oratione cum eo necesse fuit; adeò propè omnis senatus Hannibalis erat; infestiúsque locutum arguebant Hannonem, quàm Flaccum Valerium, legatum Romanum. Responsum inde legatis Romanis est, « Bel» lum ortum ab Saguntinis, non ab Hannibale esse: » populum Romanum injustè facere, si Sagunti-

» thage qu'Annibal fait avancer aujourd'hui ses tours et ses
» mantelets ; ce sont les murs de Carthage que battent ses
» béliers. Je prédis, et plaise aux Dieux que ma prédiction
» soit vaine ! oui, je prédis que les ruines de Sagonte retom-
» beront sur nos têtes. En faisant la guerre à Sagonte, nous la
» déclarons à Rome même. Mais, dira-t-on, faut-il donc li-
» vrer Annibal ? Je sais que mes inimitiés contre le père doi-
» vent affaiblir mes allégations contre le fils ; mais si je me
» suis réjoui de la mort du père, c'est parce que, s'il vivait
» encore, nous aurions déjà la guerre avec les Romains ; et
» quand je vois aujourd'hui ce fils, comme une furie infernale,
» secouer les torches de cette guerre désastreuse, puis-je ne
» pas le charger de haine et d'exécration ? Non seulement il
» faut le livrer comme une victime expiatoire d'un attentat
» contre les Dieux ; mais quand même on ne la demanderait pas
» cette victime, il faudrait encore le déporter aux extrémités du
» monde, et le reléguer si loin que son nom ne pût pas même
» arriver jusqu'à nous, et troubler la paisible constitution de
» cet état. Mon avis est donc que l'on envoie sur-le-champ
» une ambassade à Rome pour donner satisfaction au sénat ;
» qu'une autre députation aille signifier à Annibal de retirer
» son armée de devant Sagonte ; qu'elle le livre ensuite aux
» Romains, en exécution du traité ; enfin, qu'une troisième
» députation s'occupe de rendre aux Sagontins tout ce qu'on
» leur a pris. » Il ne fut point nécessaire que personne prît la
parole pour répondre en forme au discours d'Hannon, tant la
presque totalité du sénat était pour Annibal. On reprochait
même à Hannon d'avoir parlé avec plus de violence que Flaccus
Valérius, l'ambassadeur romain. La réponse à la députation
de Rome fut que la guerre était venue des Sagontins, et non

» nos vetustissimæ Carthaginiensium societati præ» ponat. »

XI. Dum Romani tempus terunt legationibus mittendis, Hannibal, quia fessum militem præliis operibusque habebat, paucorum iis dierum quietem dedit, stationibus ad custodiam vinearum aliorumque operum dispositis : interim animos eorum nunc irâ in hostes stimulando, nunc spe præmiorum accendit. Ut verò pro concione prædam captæ urbis edixit militum fore, adeò accensi omnes sunt, ut, si extemplo signum datum esset, nullâ vi resisti videretur posse. Saguntini, ut à præliis quietem habuerant, nec lacessentes, nec lacessiti per aliquot dies; ita non nocte, non die unquam cessaverant ab opere, ut novum murum ab eâ parte, quâ patefactum oppidum ruinis erat, reficerent. Inde oppugnatio eos aliquanto atrocior, quàm antè, adorta est; nec, quâ primùm aut potissimùm parte ferrent opem, cùm omnia variis clamoribus streperent, satis scire poterant. Ipse Hannibal, quà turris mobilis, omnia munimenta urbis superans altitudine, agebatur, hortator aderat: quæ cùm admota, catapultis ballistisque per omnia tabulata dispositis, muros defenso-

d'Annibal; que les Romains commettraient une injustice, s'ils préféraient les Sagontins aux Carthaginois leurs plus anciens alliés.

XI. Pendant que les Romains perdent le temps à envoyer des ambassades, Annibal poursuit l'exécution de son projet. Comme il vit ses soldats fatigués des combats et des travaux qu'ils avaient essuyés sans relâche, il leur accorda quelques jours de repos : il laissa seulement quelques détachements pour la garde des mantelets et des autres ouvrages ; et pendant ce temps, il s'attache à rallumer leur courage, tantôt par la colère dont il les aiguillonne contre l'ennemi, tantôt par l'espoir des récompenses. Mais quand on eut proclamé dans une assemblée générale, qu'à la prise de la ville tout le butin serait pour le soldat, alors il éclata de toutes parts un tel enthousiasme, que, si on leur eût donné le signal sur-le-champ, rien n'eût semblé capable de leur résister. De leur côté, les Sagontins s'étaient interdits aussi toute sortie pendant le tems que les Carthaginois avaient suspendu leurs attaques ; mais ils n'avaient cessé ni jour ni nuit de travailler à reconstruire un nouveau mur dans la partie où le vaste écroulement de l'ancienne muraille avait laissé leur ville toute ouverte. Bientôt les attaques recommencèrent avec plus de furie que jamais ; et les assiégés, étourdis par les clameurs confuses qui partaient de tous les côtés à la fois, ne pouvaient trop savoir où ils devaient porter d'abord les secours, et quelles étaient les parties les plus menacées. Annibal comptait beaucoup sur les effets d'une tour mobile qui s'avançait sur la place, et qui surpassait en hauteur toutes les fortifications de la ville. Il était là en personne, pour animer tout de sa présence. Une fois arrivée au pied de la muraille, la tour, au moyen des catapultes et des balistes disposées à tous

ribus nudasset: tum Hannibal, occasionem ratus, quingentos fermè Afros cum dolabris ad subruendum ab imo murum mittit: nec erat difficile opus, quòd cæmenta non calce durata erant, sed interlita luto, structuræ antiquæ genere. Itaque latiùs, quàm cæderetur, ruebat; perque patentia ruinis agmina armatorum in urbem vadebant. Locum quoque editum capiunt; collatisque eò catapultis ballistisque, ut castellum in ipsâ urbe velut arcem imminentem haberent, muro circumdant; et Saguntini murum interiorem ab nondum captâ urbis parte ducunt. Utrimque summâ vi et muniunt, et pugnant; sed interiora tuendo, minorem in dies urbem Saguntini faciunt. Simul crescit inopia omnium longâ obsidione; et minuitur exspectatio externæ opis, cùm tam procul Romani, unica spes, circà omnia hostium essent. Paulisper tamen affectos animos recreavit repentina profectio Hannibalis in Oretanos Carpetanosque; qui duo populi, delectûs acerbitate consternati, retentis conquisitoribus, metum defectionis cùm præbuissent, oppressi celeritate Hannibalis, omiserunt mota arma.

les étages, eut bientôt nettoyé le mur de combattants; et alors Annibal, saisissant le moment favorable, envoie cinq cents Africains, environ, avec des haches, pour saper le mur par le pied. Ce n'était pas un travail difficile; comme les pierres n'étaient pas liées avec de la chaux, et qu'on n'avait employé qu'un mortier de terre, suivant l'ancienne méthode de construction, chaque coup qu'on donnait détachait, à droite et à gauche, des portions de murs, et bientôt la brêche fut assez large pour recevoir des bataillons entiers. Entrés dans la ville, ils s'emparent d'une hauteur où ils établissent des catapultes et des balistes; et voulant se faire, dans la ville même, une espèce de citadelle qui dominât tout le reste, ils entourent d'une muraille l'enceinte de cette hauteur. De leur côté, les Sagontins construisent un nouveau mur dans la partie intérieure de leur ville qui n'était pas encore au pouvoir de l'ennemi. De part et d'autre, on met une activité extrême et à se fortifier et à combattre; mais tous ces retranchements intérieurs que les Sagontins étaient forcés d'élever pour leur défense, rapetissaient leur ville de plus en plus. D'ailleurs, chaque jour d'un aussi long siége, accroît leur dénuement en même temps qu'il diminue leurs espérances; les Romains, leur unique ressource, étant si loin, et tout ce qui les entourait étant livré à leur ennemi. Il y eut un moment pourtant où leurs esprits se relevèrent un peu de cet abattement, ce fut lorsqu'ils apprirent le départ précipité d'Annibal qui avait été forcé de marcher contre les Orétans et les Carpétans. Ces deux peuples, révoltés de la rigueur avec laquelle on poussait les levées dans leur pays, avaient arrêté les préposés d'Annibal, ce qui lui avait fait craindre un soulèvement. Sa célérité les prévint au moment où ils se disposaient à prendre les armes.

XII. Nec Sagunti oppugnatio segnior erat, Maharbale, Himilconis filio, quem præfecerat Hannibal, ita impigre rem agente, ut ducem abesse nec cives, nec hostes sentirent. Is et prælia aliquot secunda fecit, et tribus arietibus aliquantulum muri discussit, strataque omnia recentibus ruinis advenienti Hannibali ostendit. Itaque ad ipsam arcem extemplo ductus exercitus, atroxque prælium cum multorum utrimque cæde initum, et pars arcis capta est. Tentata deinde per duos est exigua pacis spes, Alconem Saguntinum, et Alorcum Hispanum. Alcon, insciis Saguntinis, precibus aliquid moturum ratus, cùm ad Hannibalem noctu transisset, postquam nihil lacrymæ movebant, conditionesque tristes, ut ab irato victore ferebantur, transfuga ex oratore factus, apud hostem mansit; moriturum affirmans, qui sub conditionibus his de pace ageret. Postulabatur autem, redderent res Turdetanis; traditoque omni auro atque argento, egressi urbe cum singulis vestimentis ibi habitarent, ubi Pœnus jussisset. Has pacis leges abnuente Alcone accepturos Saguntinos, Alorcus, vinci animos, ubi alia vincantur, affirmans, se pacis ejus interpretem fore pollicetur. Erat autem tum miles Hannibalis; ceterùm publicè Saguntinis amicus atque hospes. Tradito palam telo custodibus hostium, transgressus munimenta, ad prætorem Saguntinum (et ipse ita jubebat) est deductus : quò cùm extemplo concursus

XII. Les opérations du siége ne furent point rallenties pendant cette expédition. Maharbal, fils d'Himilcon, qu'Annibal avait laissé pour commander à sa place, déploya tant de vigueur et d'activité, que ni l'armée ni l'ennemi ne purent s'apercevoir de l'absence du général. Il tenta plusieurs attaques qui réussirent; avec trois béliers qu'il faisait agir à la fois, il renversa une partie de muraille, et au retour d'Annibal il put lui montrer de toutes parts de nouveaux monceaux de ruines. Il ne restait donc plus qu'à forcer la citadelle, et l'armée s'y porte sur-le-champ. Cette attaque, extrêmement meurtrière de part et d'autre, finit par la prise d'une partie de la citadelle. Les assiégés réduits à ces déplorables extrémités, deux hommes prirent sur eux de tenter quelque voie d'accommodement. L'un était Alcon, citoyen de Sagonte, l'autre, un espagnol nommé Alorcus. Alcon, sans consulter ses concitoyens, passa de nuit dans le camp d'Annibal, se flattant d'en obtenir quelque chose à force de prières. Quand il le vit insensible à ses larmes, et toute la dureté des conditions que lui proposait un vainqueur irrité, de négociateur il devint transfuge, et resta dans l'armée ennemie, protestant qu'il en coûterait la vie à quiconque oserait proposer aux Sagontins une pareille capitulation. Or, Annibal exigeait qu'on donnât toute satisfaction aux Turdétans, et que les habitants, après lui avoir livré tout leur or et tout leur argent, sortissent de la ville, chacun avec l'habit seulement qu'il portait sur lui, pour aller s'établir dans le lieu qui leur serait prescrit. Comme Alcon soutenait que jamais les Sagontins n'accepteraient de pareilles propositions, Alorcus, persuadé qu'on perd aussi le courage quand on a perdu tout le reste, s'offrit pour négociateur; il servait alors dans l'armée d'Annibal; du reste, il avait eu avec Sa-

omnis generis hominum esset factus, summotâ ceterâ multitudine, senatus Alorco datus est; cujus talis oratio fuit.

XIII. « Si civis vester Alcon, sicut ad pacem petendam ad Hannibalem venit, ita pacis conditiones » ab Hannibale ad vos retulisset, supervacaneum » hoc mihi fuisset iter, quo nec orator Hannibalis, » nec transfuga ad vos venissem. Cùm ille, aut vestrâ, aut suâ culpâ, manserit apud hostem : si metum simulavit, suâ; vestrâ, si periculum est apud » vos vera referentibus : ego, ne ignoraretis, esse » aliquas et salutis et pacis vobis conditiones, pro » vetusto hospitio, quod mihi vobiscum est, ad vos » veni. Vestrâ autem causâ me, nec ullius alterius, » loqui, quæ loquor apud vos, vel ea fides sit, quòd, » neque dum vestris viribus restitistis, neque dum » auxilia ab Romanis sperastis, pacis unquam apud » vos mentionem feci. Postquam nec ab Romanis » vobis ulla spes est, nec vestra jam aut arma vos, » aut mœnia satis defendunt, pacem affero ad vos » magis necessariam, quàm æquam; cujus ita ali-

gonte des liaisons publiques d'amitié et d'hospitalité. Ne faisant nul mystère de ses démarches, il remet ses armes aux sentinelles ennemis, et après avoir franchi leurs retranchements, il se fait conduire chez le préteur de Sagonte, où il est suivi par une foule de citoyens de toutes les classes. Le préteur, ayant fait retirer cette multitude, convoqua pour Alorcus l'assemblée du sénat : celui-ci parla en ces termes.

XIII. « Si Alcon, votre concitoyen, après avoir hasardé » quelques démarches pour la paix auprès d'Annibal, fût re- » venu vous apporter sa réponse, je me serais épargné un » voyage inutile, n'étant point ici comme agent d'Annibal, et » encore moins comme transfuge. Mais puisqu'il est resté chez » l'ennemi, soit par sa faute, si ses craintes n'ont été que si- » mulées, soit par la vôtre, s'il est vrai qu'on ne puisse vous » dire la vérité sans péril ; je suis venu à sa place, comme votre » hôte et votre ancien ami, pour que vous n'ignoriez point » qu'il est encore pour vous quelque voie d'accommode- » ment et de salut. Ce qui peut vous faire juger que c'est » votre intérêt seul, et non des considérations étrangères qui » dictent le langage que je vous tiens, c'est que vous ne m'avez » vu vous faire aucune ouverture de paix, tant que vous avez » pu vous soutenir avec vos propres forces, ou que vous avez » pu compter sur les secours des Romains. Maintenant que » du côté des Romains vous n'avez aucun espoir, et que vous » ne pouvez plus guères attendre votre salut de vos armes » et de vos murailles, il ne vous reste que la paix, et je vous » l'apporte, moins avantageuse sans doute qu'elle n'est néces- » saire, mais telle enfin, pourtant, que je ne désespère pas de » la conclure, si en écoutant les conditions, vous songez que » vous êtes vaincus, comme Annibal, en les dictant, s'est sou-

» qua spes est, si eam quemadmodum ut victor fert
» Hannibal, sic vos ut victi audiatis: si non id, quod
» amittitur, in damno (cùm omnia victoris sint)
» sed, quidquid relinquitur, pro munere habituri
» estis. Urbem vobis, quam ex magnâ jam parte di-
» rutam, captam ferè totam habet, adimit; agros
» relinquit, locum assignaturus, in quo novum op-
» pidum ædificetis: aurum argentumque omne, pu-
» blicum privatumque, ad se jubet deferri: conju-
» gum vestraque corpora ac liberorum vestrorum
» servat inviolata, si inermes cum binis vestimen-
» tis (16) velitis ab Sagunto exire. Hæc victor hostis
» imperat. Hæc, quamquam sint gravia atque acer-
» ba, fortuna vestra vobis suadet. Equidem haud
» despero, cùm omnium potestas ei facta sit, ali-
» quid ex his rebus remissurum. Sed vel hæc pa-
» tienda censeo potiùs, quàm trucidari corpora ves-
» tra, rapi trahique ante ora vestra conjuges ac libe-
» ros belli jure sinatis. »

XIV. Ad hæc audienda cùm, circumfusâ paulatim multitudine, permixtum senatui esset populi concilium, repentè primores, secessione factâ, priusquam responsum daretur, argentum aurumque omne, ex publico privatoque in forum collatum, in ignem ad id raptim factum conjicientes, eódem plerique semet ipsi præcipitaverunt. Cùm ex eo pavor ac trepidatio totàm urbem pervasisset, alius insuper tumultus ex arce auditur. Turris diu quassata proci-

» venu qu'il était vainqueur, et si, au lieu de regarder comme » une perte ce que vous ôte un ennemi que la victoire a rendu » maître de tout, vous envisagez comme un don ce qu'il vous » laisse. Il vous ôte votre ville déjà détruite en grande partie, » et presque toute entière en sa puissance; mais il vous laisse » vos terres, et il vous assignera un lieu où vous pourrez élever » une ville nouvelle. Il veut qu'on lui remette tout l'or et tout » l'argent que possède soit le gouvernement, soit les particu- » liers; mais il vous laisse la vie et la liberté, à vous, à vos » femmes et à vos enfants, pourvu que vous sortiez de Sagonte » sans armes et avec deux vêtements en tout. Telles sont les » lois que vous dicte un ennemi victorieux; et quelque dures » que soient ces conditions, voilà ce que vous conseille votre » situation. Je ne désespère point encore, lorsque vous aurez » souscrit à tout, de le voir se relâcher sur quelque point. » Mais quand même vous ne pourriez obtenir rien de plus, il » vaudrait encore mieux s'y soumettre que de vous laisser » massacrer, et de voir vos femmes et vos enfants enlevés, » insultés sous vos yeux, comme ne l'autorise que trop le droit » de la guerre. »

XIV. Pendant ce discours d'Alorcus, la foule avait pénétré insensiblement, au point que le peuple se trouvait rassemblé pêle-mêle avec le sénat. Tout à coup les principaux sénateurs levant le siége, se retirent avant qu'on eût donné la réponse, et faisant porter au Forum tout l'or et l'argent qui se trouvait, soit dans leurs maisons, soit dans les caisses publiques, ils le jettent dans un grand feu allumé à la hâte, et la plupart se précipitent eux-mêmes dans les flammes. Tandis que cet événement occupait toute la ville par l'étonnement et l'effroi qu'il avait causé, on entend du côté de la citadelle

derat; perque ruinam ejus cohors Pœnorum impetu facto cùm signum imperatori dedisset, nudatam stationibus custodiisque solitis hostium esse urbem; non cunctandum in tali occasione ratus Hannibal, totis viribus aggressus urbem, momento cepit, signo dato, ut omnes puberes interficerentur: quod imperium crudele, ceterùm propè necessarium cognitum ipso eventu est. Cui enim parci potuit ex iis, qui aut inclusi cum conjugibus ac liberis domos super se ipsos concremaverunt, aut armati nullum ante finem pugnæ, quàm morientes, fecerunt?

XV. Captum oppidum est cum ingenti prædâ. Quanquam pleraque ab dominis de industriâ corrupta erant, et in cædibus vix ullum discrimen ætatis ira fecerat, et captivi militum præda fuerant; tamen et ex pretio rerum venditarum aliquantum pecuniæ redactum esse constat, et multam pretiosam supellectilem vestemque missam Carthaginem. Octavo mense, quàm cœptum oppugnari, captum Saguntum, quidam scripsêre: inde Carthaginem novam in hiberna Hannibalem concessisse: quinto deinde mense, quàm ab Carthàgine profectus sit, in Italiam pervenisse. Quæ si ita sunt, fieri non potuit, ut P. Cornelius, Ti. Sempronius consules fuerint, ad quos et principio oppugnationis legati Saguntini missi sint, et qui in suo magistratu cum Hannibale

un fracas horrible qui ne donne pas moins d'alarmes, c'était une tour, battue depuis long-temps, et qui venait de s'écrouler. Une cohorte de Carthaginois s'élançant au travers des ruines, avait reconnu que les postes ordinaires n'étaient plus gardés, que la ville était sans défense; sur l'avis qu'ils en donnèrent au général, celui-ci ne perdant pas un moment dans une occasion pareille, fit attaquer avec la totalité de ses forces; et en moins d'un instant il eut pris la ville. L'ordre était donné de faire main basse sur tout ce qui était en âge de porter les armes. Tout barbare qu'était cet ordre, l'événement fit voir que l'exécution en était presque indispensable; car qui pouvait-on épargner, ou de ceux qui s'étant renfermés dans leurs maisons avec leurs femmes et leurs enfants, y mirent eux-mêmes le feu et s'en firent un bûcher, ou de ceux qui, restant toujours armés, ne cessèrent de combattre qu'en expirant?

XV. On fit dans la ville un butin immense. Quoique les habitants eussent détruit à dessein une partie de leurs richesses, que dans le massacre la rage du vainqueur eût à peine fait quelque distinction d'âge, et que tous les prisonniers eussent été réservés pour le soldat, il n'en est pas moins constant que le produit de toutes les ventes donna des sommes considérables, et que beaucoup de meubles et d'étoffes d'un grand prix furent envoyés à Carthage. Quelques historiens ont écrit que le siége de Sagonte dura huit mois; qu'ensuite Annibal alla prendre ses quartiers d'hiver à Carthagène, et que ce ne fut que cinq mois après son départ de cette ville qu'il arriva en Italie. S'il en est ainsi, il n'est pas possible que ce soient les consuls P. Cornélius et Tibérius Sempronius qui aient reçu la députation que les Sagontins envoyèrent au commencement du siége, et qui, pendant leur consulat, aient combattu Annibal, l'un sur les

alter ad Ticinum amnem, ambo aliquantò pòst ad Trebiam pugnaverint. Aut omnia breviora aliquantò fuêre, aut Saguntum principio anni, quo P. Cornelius, Ti. Sempronius consules fuerunt, non cœptum oppugnari est, sed captum (17). Nam excessisse pugnâ ad Trebiam in annum Cn. Servilii et C. Flaminii non potest; quia Flaminius Arimini consulatum iniit, creatus ab Ti. Sempronio consule, qui post pugnam ad Trebiam, ad creandos consules Romam cùm venisset, comitiis perfectis ad exercitum in hiberna rediit.

XVI. Sub idem ferè tempus, legati, qui redierant à Carthagine, Romam retulerunt, omnia hostilia esse, et Sagunti excidium nunciatum est; tantusque simul mœror Patres, misericordiaque sociorum peremptorum indignè, et pudor non lati auxilii, et ira in Carthaginienses, metusque de summâ rerum cepit, velut si jam ad portas hostis esset, ut, tot uno tempore motibus animi turbati, trepidarent magis, quàm consulerent. « Nam neque hostem acriorem » bellicosioremque secum congressum; nec rem Ro» manam tam desidem unquam fuisse atque imbel» lem. Sardos, Corsosque, et Istros, atque Illyrios, » lacessisse magis, quàm exercuisse, Romana arma; » et cum Gallis tumultuatum veriùs, quàm bellige» ratum. Pœnum, hostem veteranum, trium et vi» ginti annorum militiâ durissimâ inter Hispanas » gentes semper victorem, primùm Hamilcare,

bords du Tésin, et tous deux ensemble à Trébie quelque temps après. Il faut, ou qu'Annibal ait employé à ces expéditions moins de temps qu'ils ne disent, ou que le siége de Sagonte ait fini, et non pas commencé au moment où Cornélius et Sempronius commencèrent l'année de leur magistrature; car la bataille de Trébie ne peut être rejetée au consulat de Cn. Servilius et de C. Flaminius. Flaminius qui fit la cérémonie de son inauguration à Rimini, avait été nommé, bien certainement, par le consul Sempronius, qui ne vint à Rome pour l'élection des consuls qu'après l'affaire de Trébie, et qui s'en retourna aussitôt après rejoindre l'armée dans ses quartiers d'hiver.

XVI. Ce fut environ dans le temps où nos ambassadeurs étaient revenus de Carthage nous annoncer les dispositions hostiles de tant de nations, qu'on reçut la nouvelle de la destruction de Sagonte. Alors le sénat éprouva tout ensemble et une si profonde douleur, et tant de pitié pour de malheureux alliés qui avaient péri d'une manière si horrible, et tant de honte de ne les avoir pas secourus, et tant de rage contre les Carthaginois, et tant d'inquiétudes sur les résultats de cette guerre, comme si l'ennemi eût été déjà aux portes de Rome, que tous les esprits troublés de tant de mouvements à la fois, s'agitaient en tumulte, plutôt qu'ils ne délibéraient. « En effet, se disait-on, on n'en était jamais venu aux mains avec un ennemi plus infatigable et plus belliqueux; Rome, au contraire, n'avait jamais été plus inactive ni moins aguerrie. Les expéditions contre la Sardaigne, la Corse, l'Istrie, l'Illyrie avaient été un jeu d'escrime plutôt qu'une occupation sérieuse pour les armes romaines, et l'attaque des Gaulois, une alerte plutôt qu'une guerre. Il n'en était pas ainsi de ces Carthaginois vieillis dans la guerre la plus pénible parmi les nations espagnoles, et vic-

» deinde Asdrubale, nunc Hannibale duce acerrimo » assuetum, recentem ab excidio opulentissimæ ur- » bis, Iberum transire : trahere secum tot excitos » Hispanorum populos : conciturum avidas semper » armorum Gallicas gentes. Cum Orbe terrarum » bellum gerendum in Italiâ, ac pro mœnibus Ro- » manis esse. »

XVII. Nominatæ jam antea consulibus provinciæ erant; tum sortiri jussi. Cornelio Hispania, Sempronio Africa cum Siciliâ evenit. Sex in eum annum decretæ legiones, et sociûm quantùm ipsis videretur, et classis quanta parari posset. Quatuor et viginti peditum Romanorum millia sunt scripta, et mille octingenti equites : sociorum quadraginta millia peditum, quatuor millia et quadringenti equites, naves ducentæ viginti quinqueremes, celoces (18) viginti deductæ. Latum inde ad populum, « Vellent, » juberent, populo Carthaginiensi bellum indici. » Ejusque belli causâ supplicatio per urbem habita, atque adorati dii, ut bene ac feliciter eveniret, quod bellum populus Romanus jussisset. Inter consules ita copiæ divisæ. Sempronio datæ legiones duæ (ea quaterna millia erant peditum, et treceni equites); et sociorum sexdecim millia peditum et equites mille octingenti : naves longæ centum sexaginta, celoces duodecim. Cum his terrestribus maritimis-

torieux pendant vingt-trois années consécutives, accoutumés au même général, Amilcar d'abord, Asdrubal ensuite, maintenant Annibal le plus intrépide de leurs capitaines ; et voilà que ces vieilles bandes de vétérans, toutes fières d'avoir détruit tout récemment une cité si puissante, s'avançaient au-delà de l'Èbre, traînant avec elles une longue suite de nations espagnoles, et devant entraîner encore les nations gauloises, toujours si avides de guerres et de batailles. On aurait donc l'univers entier à combattre en Italie et sous les murs de Rome. »

XVII. On avait déjà auparavant assigné les départements des consuls ; ils eurent ordre de les tirer au sort. L'Espagne échut à Scipion, l'Afrique, avec la Sicile, à Sempronius. On décréta pour cette année six légions ; le nombre des troupes alliées fut laissé à la volonté des consuls, et on leur ordonna de ne rien épargner pour avoir une flotte des plus fortes et des mieux équipées. L'armée romaine fut donc de vingt-quatre mille hommes d'infanterie, et de dix-huit cents chevaux ; l'armée auxiliaire, de quarante mille hommes de pied, et de quatre mille quatre cents de cavalerie ; la flotte, de deux cent vingt quinquerèmes et de vingt céloces. On proposa ensuite au peuple romain de déclarer la guerre à Carthage, et des prières solennelles furent ordonnées dans toute la ville, afin d'attirer sur nos armes la protection du ciel. On fit ainsi entre les consuls le partage des troupes : Sempronius eut deux légions (elles étaient chacune alors de quatre mille hommes de pied et de trois cents chevaux) ; on y joignit, de troupes alliées, seize mille hommes d'infanterie et dix-huit cents de cavalerie ; sur la flotte, on lui donna cent soixante quinquerèmes et douze céloces. Sempronius, avec toutes ces forces de terre et de mer,

que copiis Ti. Sempronius missus in Siciliam; ita in Africam transmissurus, si ad arcendum Italiâ Pœnum consul alter satis esset. Cornelio minùs copiarum datum, quia L. Manlius prætor (19) et ipse cum haud invalido præsidio in Galliam mittebatur. Navium maximè Cornelio numerus deminutus: sexaginta quinqueremes datæ (neque enim mari venturum, aut eâ parte belli dimicaturum hostem credebant) et duæ Romanæ legiones cum suo justo equitatu, et quatuordecim millibus sociorum peditum, equitibus mille sexcentis. Duas legiones Romanas, et decem millia sociorum peditum, mille equites socios, sexcentos Romanos, Gallia provincia eodem anno (20) versa in Punicum bellum habuit.

XVIII. His ita comparatis, ut omnia justa ante bellum fierent, legatos majores natu, Q. Fabium, M. Livium, L. Æmilium, C. Licinium, Q. Bæbium, in Africam mittunt ad percunctandos Carthaginienses, « Publicone consilio Hannibal Saguntum oppugnasset? » et si, id quod facturi videbantur; faterentur, ac defenderent publico consilio factum, ut indicerent populo Carthaginiensi bellum. Romani postquam Carthaginem venerunt, cùm senatus datus esset, et Q. Fabius nihil ultrà, quàm unum, quod mandatum erat, percunctatus esset; tum ex Carthaginiensibus unus: « Præceps vestra, Romani, et » prior legatio fuit, cùm Hannibalem tanquam suo

fut envoyé en Sicile, d'où il devait passer en Afrique, dans le cas où l'autre consul suffirait pour fermer aux Carthaginois l'entrée de l'Italie. On donna moins de troupes à Scipion, par la raison qu'on envoyait dans la Gaule le préteur L. Manlius qui avait aussi lui-même un corps d'armée assez considérable. On diminua surtout à Scipion le nombre des vaisseaux; on ne lui donna que soixante quinquerèmes, dans la persuasion que l'ennemi n'arriverait point par mer, et qu'ainsi l'on n'avait point à craindre de batailles navales. Les forces de terre de Scipion étaient composées de deux légions romaines, avec la cavalerie qui leur était attachée, et de quatorze mille hommes de pied et seize cents de cavalerie des troupes alliées. La Gaule, qui était sur le chemin de la guerre d'Annibal, avait cette année pour son armée, deux légions romaines et leurs six cents cavaliers, avec dix mille fantassins et mille cavaliers auxiliaires.

XVIII. Toutes ces mesures prises, le sénat, pour mettre les formes de son côté, avant de commencer les hostilités, envoya en Afrique cinq ambassadeurs, tous d'un âge vénérable, Quintus Fabius, M. Livius, L. Æmilius, C. Licinius, Q. Bæbius, avec ordre de demander aux Carthaginois si c'était de l'aveu du gouvernement qu'Annibal avait assiégé Sagonte; et si, comme il y avait tout lieu de le croire, le gouvernement ne désavouait pas cette entreprise, ils devaient sur-le-champ lui signifier la déclaration de guerre. Les ambassadeurs romains arrivés en Afrique, et introduits dans le sénat de Carthage, Fabius se borna uniquement à faire une seule question, celle qu'on lui avait prescrite. Alors, l'un des Carthaginois se levant : « Romains, leur dit-il, vous aviez déjà » mis quelque violence dans votre première ambassade, lors-

» consilio Saguntum oppugnantem deposcebatis: ceterùm hæc legatio verbis adhuc lenior est, re asperior. Tunc enim Hannibal et insimulabatur, et deposcebatur: nunc ab nobis et confessio culpæ exprimitur; et, ut à confessis, res extemplo repetuntur. » Ego autem non, privato publicone consilio Saguntum oppugnatum sit, quærendum censeam; sed utrùm jure, an injuriâ. Nostra enim hæc quæstio atque animadversio in civem nostrum est, nostro, an suo fecerit arbitrio. Vobiscum una disceptatio est, licueritne per fœdus fieri. Itaque, quoniam discerni placet, quid publico consilio, quid suâ sponte imperatores faciant; nobis vobiscum fœdus est à Lutatio consule ictum, in quo cùm caveretur utrorumque sociis, nihil de Saguntinis (necdum enim erant socii vestri) cautum est. At enim eo fœdere, quod cum Asdrubale ictum est, Saguntini excipiuntur. Adversùs quod nihil ego dicturus sum, nisi quod à vobis didici. Vos enim, quod C. Lutatius consul primò nobiscum fœdus icit, quia neque auctoritate Patrum, nec populi jussu ictum erat, negastis vos eo teneri: itaque aliud de integro fœdus publico consilio ictum est. Si vos non tenent vestra fœdera, nisi ex auctoritate aut jussu icta; ne nos quidem Asdrubalis fœdus, quod nobis insciis icit, obligare potuit. Proinde omittite Sagunti atque Iberi mentionem facere, et, quod diu parturit animus vester, aliquando pariat. »

» que vous exigiez qu'Annibal vous fût livré, comme ayant
» assiégé Sagonte de son propre mouvement : celle-ci, quoi-
» qu'elle paraisse s'énoncer en des termes plus doux, est au
» fond plus violente encore. Car d'abord ce n'était qu'à An-
» nibal que s'adressaient et vos reproches et vos menaces ;
» maintenant ils s'adressent à nous tous ; et vous prétendez
» nous arracher l'aveu d'un tort, pour en prendre droit d'exi-
» ger sur l'heure une réparation éclatante. Pour moi, il me
» semble que la question n'est pas de savoir si Annibal, en
» assiégeant Sagonte, a agi de son chef ou d'après nos ordres,
» mais si cette entreprise était légitime ou non. La première
» question n'intéresse que nous : nous seuls avons le droit
» d'examiner si un de nos citoyens n'a fait qu'exécuter, ou bien
» s'il a outrepassé les ordres de ses chefs. Le seul point entre
» vous et nous est de savoir s'il n'y a pas de contravention
» au traité. Or, puisqu'il vous plaît de rechercher et ce que
» les généraux font d'après eux-mêmes, et ce qu'ils font d'a-
» près l'autorisation de leur gouvernement, nous avons eu un
» traité avec vous, conclu par le consul Lutatius. Dans ce traité,
» où l'on a stipulé soigneusement en faveur des alliés de l'une
» et de l'autre nation, il n'y a pas un mot des Sagontins ; car
» ils n'étaient point encore vos alliés. Mais, direz-vous, ils
» sont exceptés nommément dans le traité conclu avec Asdru-
» bal. A cela vous nous avez fourni vous-mêmes la réponse ;
» vous avez prétendu que le premier traité, signé par Lutatius,
» ne vous liait point, parce qu'il avait été conclu sans l'auto-
» risation du peuple et du sénat, et il a fallu en faire un nou-
» veau qui eût l'aveu de votre gouvernement. Si donc vos pro-
» pres traités ne vous lient plus, à moins qu'ils n'aient été
» dressés d'après vos instructions précises, celui qu'Asdrubal

Tum Romanus sinu ex togâ facto, « Hîc, inquit, » vobis bellum et pacem portamus; utrum placet, » sumite. » Sub hanc vocem haud minùs ferociter, *daret utrum vellet*, succlamatum est. Et cùm is iterum sinu effuso *Bellum dare* dixisset, « accipere sè » omnes responderunt, et, quibus acciperent ani» mis, iisdem se gesturos. »

XIX. Hæc directa percunctatio ac denunciatio belli magis ex dignitate populi Romani visa est, quàm de fœderum jure verbis disceptare, cùm antè, tum maximè Sagunto excisâ. Nam, si verborum disceptationis res esset, quid fœdus Asdrubalis cum Lutatii priore fœdere, quod mutatum est, comparandum erat? cùm in Lutatii fœdere disertè additum esset, « Ità id ratum fore, si populus censuisset; » in Asdrubalis fœdere, nec exceptum tale quidquam fuerit; et tot annorum silentio ita vivo eo comprobatum sit fœdus, ut ne mortuo quidem auctore quidquam mutaretur. Quanquam, etsi priore fœdere staretur, satis cautum erat Saguntinis, sociis utrorumque exceptis : nam neque additum erat, « Iis, » qui tunc essent »; nec, « ne qui postea assumeren-

» a fait avec vous, sans nous avoir consultés, ne peut pas être » plus obligatoire pour nous. Ne venez donc plus nous par- » ler de Sagonte et de la limite de l'Èbre, et voyons enfin éclore » ce que votre orgueil couve depuis si long-temps. » Fabius, ayant relevé un pan de sa toge : « Je vous apporte ici, dit-il, » la guerre et la paix : choisissez. » On lui cria sur-le-champ, avec non moins de fierté : « Choisissez vous-même. » Fabius alors repliqua, laissant retomber sa toge : « Je vous donne donc » la guerre. — Eh bien ! répondit-on à l'instant : nous l'accep- » tons, et comme nous l'avons acceptée, nous saurons la » soutenir. »

XIX. Une simple question sur le fait même, et ensuite la déclaration de guerre, parurent plus convenables à la dignité du peuple Romain que des phrases et des discussions sur l'interprétation du traité, surtout depuis l'affreux malheur de Sagonte. Car, au fond, si c'eût été une chose à décider par les mots, comment pourrait-on comparer le traité d'Asdrubal avec ce premier traité de Lutatius, où l'on fit ensuite des changements, lorsqu'il avait été expressément marqué dans le traité de Lutatius, *qu'il n'aurait de force que dans le cas où il serait approuvé par le peuple Romain*; au lieu que dans celui d'Asdrubal il n'y avait aucune exception pareille, et que le long silence qui fut gardé tout le temps qu'il vécut, était déjà une reconnaissance si solennelle de ce traité, qu'après sa mort même on ne songea pas à y changer un seul article ? Et même quand on s'en fût tenu au traité antérieur à celui d'Asdrubal, les Sagontins ne se trouvaient-ils pas suffisamment compris dans la clause qui exceptait *les alliés de l'une et l'autre nation ?* car on n'avait point ajouté, *ceux qui l'étaient alors*, comme on n'avait pas stipulé non plus, *qu'on ne s'en ferait point de*

» tur : » et cùm assumere novos liceret socios, quis æquum censeret, aut ob nulla quemquam merita in amicitiam recipi, aut receptos in fidem non defendi? tantùm, ne Carthaginiensium socii aut sollicitarentur ad defectionem, aut suâ sponte desciscentes reciperentur. Legati Romani ab Carthagine, sicut his Romæ imperatum erat, in Hispaniam, ut adirent civitates, ut in societatem perlicerent, aut averterent à Pœnis, trajecerunt. Ad Bargusios (21) primùm venerunt; à quibus benignè excepti, quia tædebat imperii Punici, multos trans Iberum populos ad cupidinem novæ fortunæ erexerunt. Ad Volcianos inde est ventum; quorum celebre per Hispaniam responsum ceteros populos ab societate Romanâ avertit; ita enim maximus natu ex iis in concilio respondit : « Quæ verecundia est, Romani, postulare vos, utì » vestram Carthaginiensium amicitiæ præponamus, » cùm, qui id fecerunt, Saguntinos crudeliùs, quàm » Pœnus hostis perdidit, vos socii prodideritis? Ibi » quæratis socios censeo, ubi Saguntina clades » ignota est. Hispanis populis, sicut lugubre, ita in» signe documentum Sagunti ruinæ erunt, ne quis » fidei Romanæ aut societati confidat. » Inde extemplo abire finibus Volcianorum jussi, ab nullo

nouveaux? Or, puisque les deux nations s'étaient réservé toute liberté sur ce point, eût-il été raisonnable d'exiger, ou que de nouveaux peuples ne fussent point admis à notre alliance, malgré tous les services qu'ils auraient pu nous rendre, ou, qu'après les avoir admis, on ne les défendît point? La seule chose que les Carthaginois fussent en droit de demander, c'était, ou qu'on ne débauchât pas leurs alliés, ou que, dans le cas même d'une défection volontaire, on ne les admît pas dans son alliance. En quittant Carthage, nos ambassadeurs, suivant les instructions qu'ils avaient reçues à Rome, passèrent en Espagne pour y parcourir les différents peuples de ces contrées, les attirer à notre parti, ou du moins les détacher des Carthaginois. Ils s'arrêtèrent d'abord chez les Bargusiens; l'affection avec laquelle ils furent accueillis par ce peuple dégoûté de la domination carthaginoise, avait inspiré à plusieurs nations au-delà de l'Èbre quelque désir de changer leur situation. Mais ils allèrent ensuite chez les Volcians, et la réponse de ce peuple, qui courut dans toute l'Espagne, fit perdre aux autres l'inclination qu'ils pouvaient avoir de s'allier avec les Romains. « Eh quoi! leur dit un vieillard de cette nation dans une as-
» semblée générale de ses concitoyens; eh quoi! Romains,
» n'avez-vous pas honte de demander que nous préférions vo-
» tre alliance à celle de Carthage, après ce qui vient d'arriver à
» Sagonte qui s'était donnée à vous, et que vous, ses alliés,
» vous avez trahie avec tant d'inhumanité, que les Carthaginois,
» ses ennemis, en détruisant ses murailles, ne l'ont pas trai-
» tée avec autant de barbarie? Allez, allez, je vous le conseille,
» chercher des alliés là où le malheur de Sagonte ne sera pas
» connu. Les ruines de Sagonte seront pour tous les Espagnols
» une terrible, mais puissante leçon qui doit leur apprendre

deinde concilio Hispaniæ benigniora verba tulêre: itaque nequidquam peragratâ Hispaniâ, in Galliam (22) transeunt.

XX. In his nova terribilisque species visa est, quòd armati (ita mos gentis erat) in concilium venerunt. Cùm, verbis extollentes gloriam virtutemque populi Romani ac magnitudinem imperii, petissent, ne Pœno, bellum Italiæ inferenti, per agros urbesque suas transitum darent; tantus cum fremitu risus dicitur ortus, ut vix à magistratibus majoribusque natu juventus sedaretur; adeò stolida impudensque postulatio visa est, censere, ne in Italiam transmittant Galli bellum, ipsos id avertere in se, agrosque suos pro alienis populandos objicere. Sedato tandem fremitu, responsum legatis est: « Neque Romanorum » in se meritum esse, neque Carthaginiensium in» juriam, ob quæ aut pro Romanis, aut adversùs » Pœnos sumant arma. Contra ea audire sese, gentis » suæ homines agris finibusque Italiæ pelli à populo » Romano, stipendiumque pendere, et cetera in» digna pati. » Eadem ferme in ceteris Galliæ conciliis dicta, auditaque; nec hospitale quidquam pacatumve satis priùs auditum, quàm Massiliam ve-

» à ne plus se fier à la parole et à l'alliance des Romains. » Cette réponse fut suivie d'un ordre de vider sur-le-champ le territoire des Volcians; et depuis, ils ne furent pas mieux reçus des autres peuplades espagnoles. Après avoir parcouru ainsi l'Espagne sans aucun fruit, ils passent dans la Gaule.

XX. Les Gaulois étaient dans l'usage de venir aux assemblées tout armés; ce spectacle, extraordinaire pour des Romains, avait d'abord quelque chose d'effrayant. Ce fut bien pis ensuite, lorsqu'après avoir vanté la gloire et la valeur des Romains, ainsi que la grandeur de leur empire, ils eurent demandé aux Gaulois de ne pas donner passage sur leurs terres et par leurs villes aux Carthaginois qui portaient la guerre en Italie; car il s'éleva dans toute l'assemblée de si grands éclats de rire, accompagnés d'un tel murmure d'indignation, que les magistrats et les vieillards eurent beaucoup de peine à calmer leurs jeunes guerriers, tant ils trouvaient d'extravagance et d'impudeur à ce qu'on leur proposât à eux-mêmes d'attirer la guerre sur eux, pour qu'elle ne passât point en Italie, et de livrer leurs propres terres au pillage, pour épargner celles d'autrui. Le tumulte apaisé, on répondit aux ambassadeurs, que n'ayant point à se plaindre des Carthaginois, pas plus qu'à se louer des Romains, les Gaulois n'avaient aucune raison de prendre les armes contre les premiers en faveur des derniers; qu'au contraire il leur était connu que le peuple Romain dépossédait de leurs terres en Italie, ceux des Gaulois qui voulaient s'y établir, qu'il leur imposait des tributs, et leur faisait essuyer cent humiliations pareilles. Il en fut à peu près de même des autres peuples de la Gaule; les mêmes demandes attirèrent les mêmes réponses, et nos ambassadeurs n'eurent guères à essuyer que des duretés et des menaces, jusqu'à ce

nêre. Ibi omnia, ab sociis inquisita cum curâ ac fide, cognita, « Præoccupatos jam antè ab Hannibale » Gallorum animos esse: sed ne illi quidem ipsi sa» tis mitem gentem fore (adeò ferocia atque indo» mita ingenia esse) ni subinde auro, cujus avidis» sima gens est, principum animi concilientur. » Ita peragratis Hispaniæ et Galliæ populis, legati Romam redeunt, haud ita multò pòst, quàm consules in provincias profecti erant: civitatem omnem in exspectationem belli erectam invenerunt, satis constante famâ, jam Iberum Pœnos transmisisse.

XXI. Hannibal, Sagunto capto, Carthaginem Novam in hiberna concesserat; ibique auditis, quæ Romæ, quæque Carthagine acta decretaque forent, seque non ducem solùm, sed etiam causam esse belli, partitis divenditisque reliquiis prædæ, nihil ultrà differendum ratus, Hispani generis milites convocat: « Credo ego vos, inquit, socii, et ipsos cer» nere, pacatis omnibus Hispaniæ populis, aut fi» niendam nobis militiam exercitusque dimittendos » esse, aut in alias terras transferendum bellum: ita » enim hæ gentes non pacis solùm, sed etiam victo» riæ bonis florebunt, si ex aliis gentibus prædam » et gloriam quæremus. Itaque, cùm longinqua ab » domo instet militia, incertumque sit, quando do» mos vestras, et quæ cuique ibi cara sunt, visuri

qu'ils fussent arrivés à Marseille. Là, ces fidèles alliés, qui n'épargnèrent aucune peine pour se procurer des informations exactes, leur apprirent qu'Annibal avait su d'avance mettre les Gaulois dans ses intérêts; mais que lui-même ne pourrait pas trop compter sur eux, tant cette nation était féroce et indomptable, à moins qu'en renouvelant ses largesses de temps en temps, il ne pût, avec de l'or, dont ce peuple est infiniment avide, se concilier l'affection des chefs. Les ambassadeurs, après avoir ainsi parcouru les différentes cités de l'Espagne et de la Gaule, arrivèrent à Rome; peu de temps après le départ des consuls pour leurs départements. Ils trouvèrent toute la ville dans l'attente de la guerre, et tous les esprits occupés de ce grand événement, la nouvelle paraissant assez sûre que les Carthaginois avaient déjà passé l'Èbre.

XXI. Annibal, après la prise de Sagonte, avait été prendre ses quartiers d'hiver à Carthagène; et ce fut là qu'il apprit toutes les délibérations, tant du sénat de Rome que de celui de Carthage, et les résolutions qu'on y avait arrêtées. Comme il se voyait chargé de toute la conduite d'une guerre dont même il était la première cause, il ne perd pas un moment, et après avoir fait vendre et partager les restes du butin, il convoque tous les Espagnols de son armée. « Amis, leur dit-il, » j'imagine que vous sentez vous-mêmes, qu'après avoir pacifié » toute l'Espagne, si nous ne voulons mettre bas les armes et » licencier l'armée, il nous faut transférer ailleurs le théâtre de » la guerre : et en effet, ces nations-ci ne jouiront complètement des avantages de la paix et de la victoire, qu'en allant » chercher sur des nations étrangères de la gloire et du butin. » Ainsi donc, puisque nous sommes au moment d'aller porter » la guerre loin de chez vous, et qu'il est incertain quand vous

» sitis; si quis vestrûm suos invisere vult, commea-
» tum do. Primo vere, edico, adsitis, ut, diis bene
» juvantibus, bellum ingentis gloriæ prædæque fu-
» turum incipiamus. » Omnibus ferè visendi domos oblata ultro potestas grata erat, et jam desiderantibus suos, et longius in futurum providentibus desiderium. Per totum tempus hiemis quies inter labores aut jam exhaustos, aut mox exhauriendos, renovavit corpora animosque ad omnia de integro patienda. Vere primo ad edictum convenêre. Hannibal, cùm recensuisset omnia auxilia gentium, Gades profectus Herculi vota exsolvit; novisque se obligat votis, si cetera prospera evenissent. Inde, partiens curas simul in inferendum atque arcendum bellum, ne, dum ipse terrestri per Hispaniam Galliasque itinere Italiam peteret, nuda apertaque Romanis Africa ab Siciliâ esset, valido præsidio firmare eam statuit. Pro eo supplementum ipse ex Africâ, maximè jaculatorum, levium armis, petiit; ut Afri in Hispaniâ, Hispani in Africâ, melior procul ab domo futurus uterque miles, velut mutuis pignoribus obligati, stipendia facerent. Tredecim millia octingentos quinquaginta pedites cetratos misit in Africam, et fun-

» pourrez revoir vos pénates et tout ce qui vous est cher, si » vous avez le désir de vous rapprocher quelque temps de vos » familles, je vous donne un congé. Seulement n'oubliez pas » de vous trouver ici aux premiers jours du printemps, afin de » commencer avec l'aide des dieux une guerre qui nous rap- » portera, je l'espère, une gloire et un butin immense. » Cette permission d'aller voir leurs parents, offerte presque à tous par le général lui-même, ne pouvait que flatter des hommes qui éprouvaient alors le besoin de ces consolations, et qui envisageaient de plus longues privations dans l'avenir. Ce repos de tout l'hiver, placé entre les fatigues dont ils ne faisaient que de sortir, et celles où ils ne devaient pas tarder à rentrer, leur rendit la force et le courage nécessaires pour toutes les traverses qu'ils auraient à essuyer de nouveau. Ils ne manquèrent pas de se retrouver tous aux premiers jours du printemps, comme on le leur avait prescrit. Annibal, après avoir fait la revue de toutes les nations qui composaient son armée, se rend à Cadix pour acquitter des vœux faits à Hercule, et prend l'engagement d'en acquitter de nouveaux, s'il accomplissait heureusement ses desseins; puis, partageant à la fois ses soins entre l'attaque et la défense, et ne voulant pas que, tandis qu'il traverserait l'Espagne et la Gaule pour gagner par terre l'Italie, l'Afrique pût rester ouverte aux descentes des Romains du côté de la Sicile, il se propose d'y laisser un corps de troupes respectable. Pour cet effet, il demanda des renforts de l'Afrique, principalement en troupes légères et en gens de trait. Il entrait dans sa politique de faire servir les Africains en Espagne, et les Espagnols en Afrique, persuadé que le soldat en serait meilleur, ainsi dépaysé, et qu'ils seraient l'un pour l'autre une espèce d'ôtages qui les lieraient mutuellement. Il fit donc passer

ditores Baleares octingentos septuaginta : equites mixtos ex multis gentibus mille ducentos. Has copias partim Carthagini præsidio esse, partim distribui per Africam jubet : simul conquisitoribus in civitates missis, quatuor millia conscripta delectæ juventutis, præsidium eosdem et obsides, duci Carthaginem jubet.

XXII. Neque Hispaniam negligendam ratus (atque ideo haud minùs, quòd haud ignarus erat, circumitam ab Romanis eam legatis ad sollicitandos principum animos) Asdrubali fratri, viro impigro, eam provinciam destinat, firmatque eum Africis maximè præsidiis, peditum Afrorum undecim millibus octingentis quinquaginta, Liguribus trecentis, Balearibus quingentis : ad hæc peditum auxilia additi equites Libyphœnices (mixtum Punicum Afris genus) quadringenti quinquaginta ; Numidæ, Maurique accolæ Oceani ad mille octingentos; et parva Ilergetum manus ex Hispaniâ, ducenti equites; et, ne quid terrestris deesset auxilii genus, elephanti quatuordecim : classis præterea data est ad tuendam maritimam oram (quia, quâ parte belli vicerant, eâ tum quoque rem gesturos Romanos credi poterat)

en Afrique treize mille huit cent cinquante hommes de pied armés de boucliers légers, et huit cent soixante-dix frondeurs Baléares, avec douze cents cavaliers de différentes nations. Il veut qu'une partie de ces troupes forme la garnison de Carthage, que le reste soit distribué dans l'Afrique. Il avait envoyé en outre des commissaires dans les différentes cités espagnoles, pour y lever un corps de quatre mille hommes, pris dans l'élite de leur jeunesse, et il le fait conduire à Carthage, autant pour y servir d'otages que pour la défense de la ville.

XXII. Il ne crut pas non plus devoir négliger l'Espagne, d'autant plus qu'il n'ignorait pas les tentatives faites par les ambassadeurs Romains, à leur passage, pour gagner les principaux chefs. Il destine ce commandement à son frère Asdrubal, dont il connaissait l'activité. Il compose l'armée qu'il lui laisse, en très grande partie de troupes Africaines, montant à onze mille huit cent cinquante hommes d'infanterie, de trois cents Liguriens, et de cinq cents Baléares. A ces troupes de pied, il joint un corps de cavalerie, trois cents Libyphéniciens, espèce de métis issus du mélange du sang Phénicien avec le sang Africain, dix-huit cents tant Numides, que de ces Maures qui habitent le long de l'Océan, et un très petit détachement d'Ilergètes, nation Espagnole, formant en tout deux cents cavaliers; enfin, pour qu'il ne lui manque rien de ce qui peut entrer dans la composition d'une armée de terre, il lui laisse vingt-quatre éléphants. De plus, comme il était naturel de croire que les Romains, qui avaient terminé sur mer la dernière guerre, renouvelleraient leurs efforts sur l'élément où ils avaient été victorieux, on lui donna pour la défense de la côte maritime cinquante galères à cinq rangs de rames, deux à quatre rangs, et cinq à trois; mais dans ce nombre, il n'y avait que

quinquaginta quinqueremes, quadriremes duæ, triremes quinque; sed aptæ instructæque remigio triginta et duæ quinqueremes erant, et triremes quinque. Ab Gadibus Carthaginem ad hiberna exercitûs rediit: atque inde profectus, præter Etovissam urbem (23), ad Iberum maritimamque oram ducit. Ibi, fama est, in quiete visum ab eo juvenem divinâ specie, qui « Se ab Jove diceret ducem in Italiam » Hannibali missum. Proinde sequeretur, neque usquam à se deflecteret oculos. » Pavidum primò, nusquam circumspicientem aut respicientem, secutum; deinde, curâ humani ingenii, cùm, quidnam id esset, quod respicere veritus esset, agitaret animo, temperare oculis nequivisse; tum vidisse post sese serpentem mirâ magnitudine cum ingenti arborum ac virgultorum strage ferri, ac post insequi cum fragore cœli nimbum: tum, quæ moles ea, quidve prodigii esset, quærentem, audisse: « Vastitatem » Italiæ esse: pergeret porro ire, nec ultrà inqui» reret, sineretque fata in occulto esse. »

XXIII. Hoc visu lætus tripartitò Iberum copias trajecit, præmissis, qui Gallorum animos, quà traducendus exercitus erat, donis conciliarent, Alpiumque transitus specularentur: nonaginta millia peditum, duodecim millia equitum Iberum traduxit. Ilergetes inde, Bargusiosque, et Ausetanos, et Lacetaniam, quæ subjecta Pyrenæis montibus est, sub-

trente-deux quinquerêmes et les cinq trirêmes qui fussent armées et qui eussent leur équipage de rameurs. De Cadix, Annibal retourna vers Carthagène, où toute son armée avait eu ses quartiers d'hiver, et ce fut de là que prenant sa route, et longeant la ville d'Étovisse, il s'avança vers l'Èbre en suivant la côte maritime. Durant cette marche il lui apparut, dit-on, en songe, un jeune homme qui avait tout l'éclat de la divinité, et qui se disait envoyé par Jupiter pour conduire Annibal en Italie : il lui recommanda de le suivre, et de ne jamais lever les yeux de dessus son guide. Dans le premier moment, Annibal, saisi d'un respect religieux, obéit sans se permettre un seul regard ni autour ni derrière lui; mais ensuite venant à rechercher en lui-même quel pouvait être l'objet sur lequel on lui défendait de porter une vue indiscrète, cet instinct de curiosité, si naturel à l'homme, l'emporta sur ses premières craintes; et alors il aperçut derrière lui un serpent d'une grandeur énorme qui s'avançait au milieu de vastes débris d'arbres et d'arbrisseaux renversés sur tout son passage, puis il entendit un coup de tonnerre suivi d'un violent orage; et quand il voulut savoir ce que signifiait ce monstre horrible, et tous les détails de ce prodige, on lui répondit que c'était la Dévastation de l'Italie; qu'il eût à continuer sa marche, sans demander d'autre éclaircissement, et qu'il se gardât de vouloir soulever le voile qui couvrait sa destinée.

XXIII. Rempli de la confiance que lui inspirait cette vision, il passe l'Èbre sur trois points. Il avait pris soin de se concilier d'avance par des présents l'affection des Gaulois, dans tous les pays qu'il devait traverser, et il avait envoyé reconnaître les passages des Alpes. Au moment où il franchit les rives de l'Èbre, son armée montait à quatre-vingt-dix mille hommes de pied, et douze mille chevaux. Il soumit les Ilergètes, les Bargusiens,

egit; oræque huic omni præfecit Hannonem, ut fauces, quæ Hispanias Galliis jungunt, in potestate essent. Decem millia peditum Hannoni ad præsidium obtinendæ regionis data, et mille equites. Postquam per Pyrenæum saltum traduci exercitus est cœptus, rumorque per barbaros manavit certior de bello Romano, tria millia inde Carpetanorum peditum iter averterunt: constabat, non tam bello motos, quàm longinquitate viæ insuperabilique Alpium transitu. Hannibal, quia revocare aut vi retinere eos anceps erat, ne ceterorum etiam feroces animi irritarentur, supra septem millia hominum domos remisit, quos et ipse gravari militiâ senserat; Carpetanos quoque ab se dimissos simulans.

XXIV. Inde, ne mora atque otium animos sollicitarent, cum reliquis copiis Pyrenæum transgreditur, et ad oppidum Illiberim castra locat. Galli, quanquam Italiæ bellum inferri audiebant, tamen, quia vi subactos trans Pyrenæum Hispanos famâ erat, præsidiaque valida imposita, metu servitutis ad arma consternati, Ruscinonem aliquot populi conveniunt: quod ubi Hannibali nunciatum est, moram magis quàm bellum metuens, oratores ad regulos eorum misit: « Colloqui semetipsum velle cum his; » et vel illi propiùs Illiberim accederent, vel se Ruscinonem processurum, ut ex propinquo congres» sus facilior esset: nam et accepturum eos in castra » sua se lætum, nec cunctanter se ipsum ad eos ven-

les Ausétans, et la Lacétanie qui touche au pied des monts Pyrénées. Hannon fut laissé avec dix mille hommes d'infanterie et mille chevaux pour garder sa nouvelle conquête, et pour occuper les gorges qui font la communication des Gaules et des Espagnes. Lorsque l'armée eut commencé à défiler par les gorges des Pyrénées, et que le bruit se fut répandu avec plus de certitude parmi les barbares qu'on en voulait décidément aux Romains, trois mille Carpétans rebroussèrent chemin, moins effrayés encore de la guerre, que de la longueur de la route et des insurmontables difficultés du passage des Alpes. Annibal, sentant bien qu'il emploîrait inutilement la douceur pour les retenir, et que les moyens de force, en irritant ces esprits intraitables, pouvaient aliéner le reste de son armée, renvoya de lui-même plus de sept mille de ceux auxquels il avait reconnu de l'éloignement pour cette guerre, feignant que c'était lui aussi qui avait également congédié les Carpétans.

XXIV. Bientôt, dans la crainte que l'inaction et l'oisiveté ne lui débauchassent son armée, il se hâte de franchir les Pyrénées, et vient camper auprès d'Illibéris. Les Gaulois avaient bien entendu dire que c'était en Italie que l'on voulait porter la guerre. Toutefois, comme la renommée leur avait appris aussi qu'on avait employé la force pour soumettre tous les Espagnols d'au-delà des Pyrénées, et qu'on avait laissé des corps de troupes considérables pour les tenir en bride, la crainte de se voir asservis à leur tour les fit courir aux armes, et quelques unes de leurs peuplades se réunirent à Ruscinon. Annibal craignait bien moins de pareils ennemis que le temps qu'ils lui faisaient perdre. A la première nouvelle de ce mouvement, il se hâte de faire dire, par une députation, à leurs chefs, qu'il voulait avoir une conférence avec eux; qu'ils eussent donc à se rapprocher

» turum. Hospitem enim se Galliæ, non hostem ad-» venisse; nec stricturum antè gladium, si per Gallos » liceat, quàm in Italiam venisset. » Et per nuncios quidem hæc. Ut verò reguli Gallorum, castris ad Illiberim (24) extemplo motis, haud gravatè ad Pœnum venerunt; capti donis, cum bonâ pace exercitum per fines suos præter Ruscinonem oppidum transmiserunt.

XXV. In Italiam interim nihil ultrà, quàm Iberum transisse Hannibalem, à Massiliensium legatis Romam perlatum erat; cùm, perinde ac si Alpes jam transisset, Boii, sollicitatis Insubribus, defecerunt, nec tam ob veteres in populum Romanum iras, quàm quòd nuper circa Padum Placentiam Cremonamque colonias in agrum Gallicum deductas ægre patiebantur. Itaque, armis repentè arreptis, in eum ipsum agrum impetu facto, tantùm terroris ac tumultûs fecerunt, ut non agrestis modò multitudo, sed ipsi triumviri Romani, qui ad agrum venerant assignandum, diffisi Placentiæ mœnibus, Mutinam (25) confugerint, C. Lutatius, C. Servilius, T. Annius. Lutatii nomen haud dubium est: pro

d'Illibéris, ou bien qu'il s'avancerait jusqu'à Ruscinon ; que de plus près ils s'expliqueraient mieux ; qu'autant il aurait de joie à les recevoir dans son camp, autant il aurait peu de répugnance à se rendre en personne auprès d'eux ; qu'il était venu comme leur hôte, et non leur ennemi, et qu'à moins d'y être forcé par les Gaulois eux-mêmes, il ne tirerait point l'épée avant d'être arrivé dans l'Italie. Après ces premières ouvertures, les petits rois de ces contrées ayant rapproché leur camp d'Illibéris, ne se firent aucune peine d'aller trouver le Carthaginois ; et les présents achevant la négociation, ils laissèrent traverser tranquillement leur pays à l'armée qui prit sa route le long des murs de Ruscinon.

XXV. Tout ce qu'on savait encore en Italie de la marche d'Annibal, par les députés de Marseille qui en avaient apporté la nouvelle à Rome, c'était que son armée avait passé l'Èbre ; et comme si elle eût déjà franchi les Alpes, les Boïens se soulevèrent, de concert avec les Insubriens, moins encore par l'effet de leur vieille inimitié contre les Romains, que par le vif dépit que leur causaient les colonies de Plaisance et de Crémone qu'on venait d'établir tout récemment aux environs du Pô, dans leur propre pays. Ayant pris les armes tout-à-coup, ils vinrent fondre sur ce nouvel établissement, et cette brusque attaque répandit un tel effroi, que, non seulement la multitude dispersée dans la campagne, mais que les triumvirs eux-mêmes, venus pour partager les terres, ne se croyant point en sûreté dans Plaisance, se réfugièrent à Mutine. Ces triumvirs étaient C. Lutatius, C. Servilius et Titus Annius. Il n'y a nul doute sur le nom de Lutatius ; quant à C. Servilius et à T. Annius, quelques historiens mettent à leur place Q. Acilius et C. Hérennius, et d'autres P. Cornélius Atina et C. Pa-

C. Servilio, et T. Annio, Q. Acilium, et C. Herennium habent quidam annales : alii P. Cornelium Asinam, et C. Papirium Masonem. Id quoque dubium est, legati, ad expostulandum missi ad Boios, violati sint, an in triumviros agrum metantes impetus sit factus. Mutinæ cùm obsiderentur, et gens, ad oppugnandarum urbium artes rudis, pigerrima eadem ad militaria opera, segnis intactis assideret muris, simulari cœptum de pace agi; evocatique ab Gallorum principibus legati ad colloquium, non contra jus modò gentium, sed violatâ etiam, quæ data in id tempus erat, fide, comprehenduntur; negantibus Gallis, nisi obsides sibi redderentur, eos se dimissuros. Cùm hæc de legatis nunciata essent, et Mutina præsidiumque in periculo esset, L. Manlius prætor, irâ accensus, effusum agmen ad Mutinam ducit. Sylvæ tunc circa viam erant, plerisque incultis : ibi, inexploratò profectus, in insidias præcipitatus, multâ cum cæde suorum ægre in apertos campos emersit : ibi castra communita; et, quia Gallis ad tentanda ea defuit spes, refecti sunt militum animi, quanquam accisas res satis constabat. Iter deinde de integro cœptum; nec, dum per pa-

pirius Maso. Il y a encore une circonstance sur laquelle on varie; les uns prétendent que ce furent des ambassadeurs envoyés pour se plaindre aux Boïens de leurs hostilités, qui furent l'objet de leurs violences; d'autres, que c'étaient seulement les triumvirs nommés pour la distribution des terres. Comme les Boïens tenaient Mutine investie, et que ces barbares, joignant à la plus profonde ignorance de l'art des siéges une extrême paresse pour tous les travaux militaires, restaient dans l'inaction autour de ces murs qu'ils n'avaient pas cherché seulement à entamer, ils feignirent de vouloir entrer en négociation pour la paix. Nos députés arrivés pour conférer avec les Gaulois, se virent arrêtés au mépris du droit des gens, et même du sauf-conduit qu'on venait de leur donner pour le moment de la conférence; et les Gaulois déclarèrent qu'ils ne les remettraient en liberté que lorsqu'on leur rendrait leurs otages. Sur la nouvelle de l'arrestation des députés, et du péril où se trouvaient le peu de troupes enfermées dans Mutine, le préteur L. Manlius, ne consultant que la colère qui l'enflammait, part précipitamment sans observer aucun ordre dans sa marche. Il y avait alors de grandes forêts qui bordaient la route, presque tout le reste de ce pays étant inculte. Manlius s'enfonçant dans ces bois profonds, sans les avoir fait reconnaître, tomba dans une embuscade, et ce ne fut qu'avec des peines infinies, et après un grand carnage des siens, qu'il parvint à regagner des plaines découvertes où il eut soin de se retrancher. Comme les fortifications dont il s'était entouré ôtèrent aux Gaulois jusqu'à l'idée d'une attaque, nos soldats reprirent courage, quoiqu'ils ne se dissimulassent point la perte énorme qu'ils avaient essuyée, et ils se remirent en marche tout de nouveau. Tant que l'armée défila par des lieux découverts,

tentia loca ducebatur agmen, apparuit hostis : ubi rursus sylvæ intratæ, tum postremos adorti, cum magnâ trepidatione ac pavore omnium, octingentos milites occîderunt, sex signa ademêre. Finis et Gallis territandi, et pavendi Romanis fuit, ut ex saltu invio atque impedito evasêre : inde, apertis locis facilè tutantes agmen, Romani Tanetum, vicum propinquum Pado, contendêre : ibi se munimento ad tempus, commeatibusque fluminis; et Brixianorum Gallorum (26) auxilio adversùs crescentem in dies multitudinem hostium tutabantur.

XXVI. Qui tumultus repens postquam est Romam perlatus, et Punicum insuper Gallico bello auctum Patres acceperunt; C. Atilium prætorem cum unâ legione Romanâ, et quinque millibus sociorum, delectu novo à consule conscriptis, auxilium ferre Manlio jubent : qui sine ullo certamine (abscesserant enim metu hostes) Tanetum pervenit. Et P. Cornelius, in locum ejus, quæ missa cum prætore fuerat, transcriptâ legione novâ, profectus ab urbe sexaginta longis navibus, præter oram Etruriæ Ligurumque, et inde Salyum montes, pervenit Massiliam, et ad proximum ostium Rhodani (pluribus enim divisus amnis in mare decurrit) castra locat; vixdum satis credens Hannibalem superasse Pyrenæos montes : quem ut de Rhodani quoque transitu agitare animadvertit, incertus, quonam ei loco

l'ennemi ne se montra point; mais une fois rentrée dans de nouvelles forêts, l'ennemi tomba sur notre arrière-garde; ce qui jeta dans tout le corps d'armée une confusion extrême, et nous perdîmes huit cents soldats et six enseignes. Le moment où l'on parvint à se dégager de cette gorge, non frayée jusqu'alors, et embarrassée d'obstacles, mit enfin un terme et aux succès des Gaulois, et aux alarmes des Romains. Depuis ce moment, ne trouvant que des lieux découverts, ceux-ci purent assurer leur marche, et se postèrent sur Tanétum, bourgade voisine du Pô. Là, défendus par de bons retranchements, tels que la circonstance les leur prescrivait, tirant par le fleuve leurs approvisionnements, et recevant quelques secours des Gaulois Brixians, ils se soutenaient contre la multitude de leurs ennemis qui s'accroissait de jour en jour.

XXVI. Lorsqu'on eut porté à Rome ces nouvelles alarmantes, et que le sénat vit ce surcroît de guerre contre les Gaulois se joindre à la guerre contre Carthage, on envoya sur-le-champ au secours de Manlius le préteur C. Atilius, avec une légion romaine et un corps de cinq mille alliés, toutes levées qu'avait mises sur pied le nouveau consul. Atilius arriva sans aucun obstacle à Tanétum: les ennemis s'étaient retirés au bruit de sa marche. De son côté, Publius Cornélius ayant levé une nouvelle légion en place de celle qui avait marché sous les ordres du préteur, se mit en mer avec soixante vaisseaux longs, et côtoyant l'Étrurie, la Ligurie et ensuite les montagnes des Saliens, il alla débarquer à Marseille, et campa sur la bouche du Rhône la plus proche; car ce fleuve se partage en plusieurs branches en arrivant à la mer. Il pouvait à peine se persuader qu'Annibal eût passé les Pyrénées, quand il le vit s'occuper déjà de passer le Rhône. Incertain du lieu où il irait à sa ren-

occurreret, necdum satis refectis ab jactatione maritimâ militibus, trecentos interim delectos equites (27), ducibus Massiliensibus et auxiliaribus Gallis, ad exploranda omnia, visendosque ex tuto hostes præmittit. Hannibal, ceteris metu aut pretio pacatis, jam in Volcarum pervenerat agrum, gentis validæ. Colunt autem circa utramque ripam Rhodani; sed, diffisi citeriore agro arceri Pœnum posse, ut flumen pro munimento haberent, omnibus ferme suis trans Rhodanum trajectis, ulteriorem ripam amnis armis óbtinebant. Ceteros accolas fluminis Hannibal, et eorum ipsorum quos sedes suæ tenuerant, simul perlicit donis ad naves undique contrahendas fabricandasque; simul et ipsi trajici exercitum, levarique quamprimum regionem suam tantâ urgente hominum turbâ cupiebant. Itaque ingens coacta vis navium est, lintriumque temere ad vicinalem usum paratarum; novasque alias primùm Galli inchoantes cavabant ex singulis arboribus; deinde et ipsi milites, simul copiâ materiæ; simul facilitate operis inducti, alveos informes (nihil, dummodo innare aquæ et capere onera possent, curantes) quibus se suaque transveherent, raptim faciebant.

contre, et ne trouvant pas ses soldats suffisamment remis des fatigues de la mer, il détache, en attendant, trois cents chevaux, l'élite de sa cavalerie, pour aller faire une reconnaissance et observer, sans se compromettre, les mouvements des ennemis. Il leur donne quelques Marseillais pour guides, avec un petit détachement de Gaulois auxiliaires. Annibal ayant contenu par la crainte, ou gagné par des présents tous les autres peuples qui se trouvaient sur sa route, était déjà arrivé sur le territoire des Volques, nation puissante qui occupe l'une et l'autre rive du Rhône. Comme ils désespéraient de pouvoir défendre, contre une armée aussi formidable, la partie de leur territoire qui est en-deçà du fleuve, presque tous les habitants, afin de se ménager dans le Rhône une barrière puissante, s'étaient portés sur l'autre rive, et l'avaient couverte de leurs guerriers. Mais les autres peuples riverains, et la portion même des Volques qui n'avait pu se résoudre à quitter ses habitations, gagnés par les largesses d'Annibal, se déterminèrent à lui rassembler des barques de tous côtés, et à lui en construire, d'autant plus facilement qu'eux-mêmes ne souhaitaient rien tant que de le voir au-delà du Rhône, et délivrer ainsi leur pays de cette multitude immense qui les affamait. On eut donc bientôt une prodigieuse quantité de bateaux ; on prit toutes les petites barques qui servaient dans le pays à la communication des deux rives ; les Gaulois, donnant l'exemple, en construisirent d'autres avec le tronc d'un seul arbre creusé dans sa longueur ; et à leur imitation, les soldats eux-mêmes, encouragés par l'abondance des matériaux et par la facilité de la construction, fabriquèrent grossièrement et à la hâte de petits canots informes, suffisants pour les transporter eux et leurs effets, assez contents si ces embarcations pouvaient se soutenir à flot et supporter leur charge.

XXVII. Jamque omnibus satis comparatis ad trajiciendum, terrebant ex adverso hostes omnem ripam equites virique obtinentes : quos ut averteret, Hannonem (28), Bomilcaris filium, vigiliâ primâ noctis, cum parte copiarum, maximè Hispanis, adverso flumine ire iter unius diei jubet, et, ubi primùm posset, quàm occultissimè trajecto amni, circumducere agmen, ut, cùm opus facto sit, adoriatur ab tergo hostem. Ad id dati duces Galli edocent, inde millia quinque et viginti ferme suprà, parvæ insulæ circumfusum amnem, latiorem, ubi dividebatur, eóque minùs alto alveo, transitum (29) ostendere : ibi raptim cæsa materia, ratesque fabricatæ, in quibus equi virique et alia onera trajicerentur. Hispani sine ullâ mole, in utres vestimentis conjectis, ipsi cetris suppositis incubantes, flumen tranavêre. Et alius exercitus, ratibus junctis trajectus, castris prope flumen positis, nocturno itinere atque operis labore fessus, quiete unius diei reficitur, intento duce ad consilium opportunè exsequendum. Postero die, profecti ex loco, prodito fumo significant se transisse, et haud procul abesse : quod ubi accepit Hannibal, ne tempori deesset, dat signum ad trajiciendum. Jam paratas aptatasque habebat

XXVII. Tout étant disposé à peu près pour le passage, on avait à craindre la vive résistance de l'ennemi qu'on avait en face, et qui bordait toute la rive opposée de nombreux corps de cavalerie et d'infanterie. Pour lui donner le change, Annibal détache, à la première veille de la nuit, Hannon, fils de Bomilcar, avec une partie des troupes, espagnoles la plupart; il lui ordonne de remonter le fleuve l'espace d'une journée de chemin, et après avoir passé le Rhône au premier endroit facile, avec le plus de secret qu'il se pourrait, de tourner la position de l'ennemi, et de se mettre à portée, quand il en serait temps, de tomber sur ses derrières. Des Gaulois qu'on lui donna pour guides, l'instruisent qu'à environ vingt-cinq milles au-dessus, le fleuve se partageant en deux bras pour former une petite île, et perdant de sa profondeur en s'élargissant, offrait un passage. Arrivés à ce lieu, on abattit du bois en diligence, et l'on construisit des radeaux pour transporter les chevaux, les hommes et tout leur équipage. Les Espagnols, sans tous ces apprêts, jetant leurs habits sur des outres, et se mettant eux-mêmes sur leurs boucliers, traversèrent le fleuve d'un bord à l'autre; le reste des troupes passa sur des trains de radeaux. Toute l'armée ayant campé près du fleuve, prit vingt-quatre heures de repos pour se refaire de sa marche nocturne et de tous les travaux du jour. Hannon ayant à cœur d'exécuter avec précision les ordres qu'il avait reçus, dès le lendemain se mit en marche, et fit connaître par ses feux allumés qu'il avait effectué son passage, et qu'il n'était plus qu'à peu de distance des ennemis. Alors Annibal, pour ne point manquer le moment favorable, donne le signal de l'embarquement. L'infanterie avait déjà ses barques toutes prêtes et convenablement disposées. Les gros bateaux étaient pour les cavaliers qui, pres-

pedes lintres : equites ferè propter equos nantes navium agmen, ad excipiendum adversi impetum fluminis parte superiore transmittens, tranquillitatem infrà trajicientibus lintribus præbebat. Equorum pars magna nantes loris à puppibus trahebantur, præter eos, quos instructos (30) frenatosque, ut extemplo egresso in ripam equiti usui essent, imposuerant innaves.

XXVIII. Galli occursant in ripam cum variis ululatibus cantuque moris sui, quatientes scuta super capita, vibrantesque dextris tela; quanquam ex adverso terrebat tanta vis navium cum ingenti sono fluminis, et clamore vario nautarum et militum, qui nitebantur perrumpere impetum fluminis, et qui ex alterâ ripâ trajicientes suos hortabantur. Jam satis paventes adverso tumultu, terribilior ab tergo adortus clamor, castris ab Hannone captis. Mox et ipse aderat, ancepsque terror circumstabat, et è navibus tantâ vi armatorum in terram evadente, et ab tergo improvisâ premente acie, Galli, postquam utróque vim facere conati pellebantur, quà patere visum maximè iter, perrumpunt, trepidique in vicos passim suos diffugiunt. Hannibal, ceteris copiis per otium trajectis, spernens jam Gallicos tumultus, castra locat. Elephantorum trajiciendorum varia consilia fuisse credo; certè variata memoria actæ rei : quidam, congregatis ad ripam elephantis, tradunt ferocissimum ex iis irritatum ab rectore suo,

que tous, conduisaient près d'eux leurs chevaux à la nage; et cette file de gros bateaux placés au-dessus, rompant la première impétuosité du courant, rendaient la traversée plus facile pour les petits esquifs qui passaient plus bas. Outre les chevaux qui traversaient à la nage (c'était le plus grand nombre) et que du haut de la poupe on conduisait par la bride, d'autres, tout équipés, tout enharnachés, avaient été embarqués à bord des bateaux, afin qu'ils pussent être montés sur-le-champ, du moment qu'on aurait abordé.

XXVIII. Les Gaulois accourent sur la rive avec des hurlements confus, entonnant leurs chants de guerre, agitant leurs boucliers sur leurs têtes, et brandissant leurs javelots. Cependant, ils ne laissaient pas de s'effrayer aussi de leur côté de cette quantité prodigieuse de bâtiments contre lesquels se brisaient les eaux du fleuve avec un bruit terrible, et de ces clameurs non moins confuses de matelots et de soldats, tant de ceux qui s'efforçaient de rompre le courant du fleuve, que de ceux qui, de l'autre bord, animaient leurs camarades occupés à le traverser. Tandis qu'ils ne s'alarmaient déjà que trop de l'appareil menaçant qu'ils avaient en face, un cri plus terrible qui partait derrière eux, vient les glacer d'effroi : c'était leur camp qu'Hannon venait de prendre. Il ne tarda point à paraître lui-même; et alors les Gaulois se trouvent enveloppés d'un double péril, et par cette prodigieuse quantité de soldats qui, des bateaux s'élançaient à terre, et par cette autre armée dont la charge imprévue venait les presser par derrière. Repoussés de toutes parts, après avoir essayé de faire face d'un et d'autre côté, ils s'échappent par les issues qu'ils voient les plus ouvertes, et vont précipitamment se disperser chacun dans sa bourgade. Annibal, après avoir passé tranquillement

quum refugientem in aquam nantem sequeretur, traxisse gregem, ut quemque timentem altitudinem destituerat vadum, impetu ipso fluminis in alteram ripam rapiente. Ceterùm magis constat, ratibus trajectos: id, ut tutius consilium ante rem foret, ita, actâ re, ad fidem pronius est. Ratem unam ducentos longam pedes, quinquaginta latam, à terrâ in amnem porrexerunt; quam, ne secundâ aquâ deferretur, pluribus validis retinaculis parte superiore ripæ religatam, pontis in modum humo injectâ constraverunt, ut belluæ audacter velut per solum ingrederentur: altera ratis æquè lata, longa pedes centum, ad trajiciendum flumen apta, huic copulata est; et cùm elephanti per stabilem ratem, tanquam viam, prægredientibus feminis, acti, in minorem applicatam transgressi sunt; extemplo resolutis, quibus leviter annexa erat, vinculis, ab actuariis aliquot navibus ad alteram ripam pertrahitur: ita primis expositis, alii deinde repetiti ac trajecti sunt. Nihil sanè trepidabant, donec continenti velut ponte

le reste de son armée, campe sur les bords du fleuve, n'ayant plus que du mépris pour ce vain épouvantail des Gaulois. On employa sans doute divers moyens pour passer les éléphants; ce qui est sûr, c'est que les récits des historiens varient entre eux: quelques uns rapportent que les éléphants se trouvant rassemblés sur la rive, le plus furieux de ces animaux fut irrité à dessein par son conducteur qui se jeta à la nage comme pour échapper à sa colère, et que l'éléphant s'étant jeté aussi à l'eau, pour le poursuivre, attira le reste de la troupe; et ensuite, à mesure que chacun des éléphants perdit pied, quoique cet animal redoute les profondes eaux, le courant seul du fleuve l'entraîna sur la rive opposée. Toutefois il paraît plus constant qu'on les fit passer sur des radeaux; et comme c'était le moyen le plus sûr à prendre, il est à croire que c'est celui que l'on prit effectivement. On construisit un radeau long de deux cents pieds et large de cinquante, qui, partant du bord, s'avançait dans le fleuve; et de peur qu'il ne fût emporté par le courant, on le fixa, avec plusieurs fortes attaches, à la partie supérieure de la rive; on le couvrit ensuite de terre pour ôter toute défiance aux éléphants qui croiraient toujours marcher sur un terrain solide. On y joignit un second radeau de même largeur, mais long seulement de cent pieds, destiné à traverser le fleuve; et lorsque du premier radeau qui restait immobile, et qui semblait offrir aux yeux l'apparence d'un prolongement de la terre, on avait fait passer plusieurs éléphants, précédés de leurs femelles, dans le second qui y était attaché, on détachait aussitôt celui-ci en coupant les faibles liens qui le retenaient, et quelques bâtiments légers le remorquaient vers l'autre rive; lorsqu'on avait débarqué les premiers éléphants, on venait en chercher d'autres de la même manière. Ils ne don-

agerentur : primus erat pavor, cùm, solutâ ab ceteris rate, in altum raperentur : ibi, urgentes inter se, cedentibus extremis ab aquâ, trepidationis aliquantum edebant; donec quietem ipse timor circumspectantibus aquam fecisset : excidêre etiam sævientes quidam in flumen; sed, pondere ipso stabiles, dejectis rectoribus, quærendis pedetentim vadis, in terram evasêre.

XXIX. Dum elephanti trajiciuntur, interim Hannibal Numidas equites quingentos ad castra Romana miserat speculatum, ubi, et quantæ copiæ essent, et quid pararent. Huic alæ equitum missi, ut antè dictum est, ab ostio Rhodani trecenti Romanorum equites occurrunt : prælium atrocius, quàm pro numero pugnantium, editur. Nam præter multa vulnera, cædes etiam propè par utrimque fuit; fugaque et pavor Numidarum Romanis jam admodum fessis, victoriam dedit : victores ad centum sexaginta, nec omnes Romani, sed pars Gallorum, victi ampliùs ducenti ceciderunt. Hoc principium simul omenque belli, ut summæ rerum prosperum eventum, ita haud sanè incruentam ancipitisque certa-

naient pas le moindre signe d'émotion tout le temps que les deux radeaux, restant attachés l'un à l'autre, semblaient les mettre de plein pied avec la terre; leur frayeur ne commençait que lorsque le second radeau se détachant, ils se voyaient emportés au milieu du fleuve; et alors comme ceux qui étaient aux deux extrémités reculaient à la vue de l'eau, et qu'ils se serraient entre eux, il y avait quelques moments d'agitation, jusqu'à ce qu'enfin, n'apercevant plus que de l'eau autour d'eux, la crainte même les retenait en repos. Il y en eut pourtant quelques uns qui, à force de se débattre, se laissèrent tomber, et renversèrent leurs conducteurs; mais se soutenant par leur masse seule, ils trouvèrent pied insensiblement, et arrivèrent sans accident à l'autre bord.

XXIX. Pendant qu'on passait les éléphants, Annibal avait détaché vers le camp des Romains cinq cents cavaliers Numides pour s'informer de leur position, de leur nombre, et des desseins qu'ils projetaient. Ce corps de cavalerie trouve en son chemin les trois cents cavaliers partis, comme je l'ai dit plus haut, des embouchures du Rhône, et il s'engage un combat plus terrible qu'on n'eût dû l'attendre du petit nombre des combattants. Sans compter les blessés, il y eut beaucoup de morts de part et d'autre, et presque en nombre égal. Les Romains étaient déjà presque aux abois, lorsque la fuite et l'épouvante des Numides leur livrèrent la victoire. Les vainqueurs perdirent environ cent soixante hommes, partie Romains, partie Gaulois : plus de deux cents périrent du côté des vaincus. Ce premier combat, qui fut à la fois et le début et le présage de la guerre, en promettant que les derniers résultats seraient pour les Romains, annonçait aussi que la résistance serait opiniâtre, et la victoire cruellement ensanglantée. Lors-

minis victoriam Romanis portendit. Ut, re ita gestâ, ad utrumque ducem sui redierunt, nec Scipioni stare sententia poterat, nisi ut ex consiliis cœptisque hostis et ipse conatus caperet; et Hannibalem incertum, utrùm cœptum in Italiam intenderet iter, an cum eo, qui primus se obtulisset Romanus exercitus, manus consereret, avertit à præsenti certamine Boiorum legatorum regulique Magali adventus, qui se duces itinerum, socios periculi fore affirmantes, integro bello, nusquam antè libatis viribus, Italiam aggrediendam censent. Multitudo timebat quidem hostem, nondum obliteratâ memoriâ superioris belli; sed magis iter immensum Alpesque, rem famâ utique inexpertis horrendam, metuebat.

XXX. Itaque Hannibal, postquam ipsi sententia stetit pergere ire, atque Italiam petere, advocatâ concione, variè militum versat animos castigando adhortandoque. « Mirari se, quinam pectora semper » impavida repens terror invaserit: per tot annos » vincentes eos stipendia facere, neque antè Hispa- » niâ excessisse, quàm omnes gentesque et terræ » eæ, quas duo diversa maria amplectantur, Car- » thaginiensium essent. Indignatos deinde, quòd,

qu'après ce combat l'un et l'autre détachements furent revenus chacun de son côté faire leur rapport à leur général, tous deux furent quelque temps indécis. Ni Scipion ne pouvait former d'autre plan que celui de régler ses projets et ses mouvements sur ceux de son ennemi, ni Annibal décider encore s'il poursuivrait sa marche vers l'Italie, ou s'il irait combattre cette armée romaine qui se présentait la première sur son chemin. L'arrivée d'une députation de Boïens, ayant à leur tête Magale, un des petits rois de cette nation, vint le tirer de cette incertitude. Ces Gaulois, prenant l'engagement formel de guider sa route et de partager ses périls, lui persuadent d'éviter pour le moment toute action, de marcher droit en Italie, sans avoir fait d'avance aucun essai de ses forces, et de ne frapper que là les premiers coups. L'armée Carthaginoise n'était pas sans quelque crainte sur l'ennemi, conservant encore quelques ressouvenirs de l'autre guerre; mais elle redoutait bien plus la longueur infinie du chemin et la hauteur de ces Alpes, que son inexpérience surtout, et son imagination, sur la foi de tant de récits, leur représentaient sous un aspect terrible.

XXX. Aussi, dès qu'Annibal eût arrêté son projet de continuer sa route, et de se porter droit sur l'Italie, il crut devoir convoquer une assemblée générale; et là, mêlant tout à la fois et le reproche et l'exhortation, il retourne en mille manières l'esprit de ses soldats. « Comment expliquer cette terreur » subite qui avait saisi des cœurs si constamment intrépides? » Depuis un si long espace de temps, chaque année de leur » service était marquée par des victoires, et ils n'étaient sortis » de l'Espagne qu'après avoir réduit sous la puissance de Car- » thage cette vaste enceinte de contrées et de nations qu'embras- » sent deux mers opposées. Indignés des prétentions hautaines

» quicumque Saguntum obsedissent, velut ob noxam » sibi dedi postularet populus Romanus, Iberum » trajecisse ad delendum nomen Romanorum, libe- » randumque Orbem terrarum. Tum nemini visum » id longum, cùm ab occasu solis ad ortum (31) » intenderent iter. Nunc, postquam multò majorem » partem itineris emensam cernant, Pyrenæum » saltum inter ferocissimas gentes superatum, Rho- » danum, tantum amnem, tot millibus Gallorum » prohibentibus, domitâ etiam ipsius fluminis vi, » trajectum, in conspectu Alpes habeant, quarum » alterum latus Italiæ sit, in ipsis portis hostium » fatigatos subsistere: quid Alpes aliud esse creden- » tes, quàm montium altitudines? Fingerent altiores » Pyrenæi jugis. Nullas profectò terras cœlum con- » tingere, nec inexsuperabiles humano generi esse. » Alpes quidem habitari, coli, gignere atque alere » animantes: pervias paucis esse; exercitibus invias? » Eos ipsos, quos cernant, legatos non pennis subli- » mè elatos Alpes transgressos. Ne majores quidem » eorum indigenas, sed advenas Italiæ cultores, has » ipsas Alpes ingentibus sæpe agminibus, cum libe- » ris ac conjugibus, migrantium modo, tutò trans-

» de Rome, qui exigeait qu'on lui livrât tous les vainqueurs » de Sagonte comme autant de criminels, ils avaient passé » l'Èbre pour venir exterminer le nom romain, et se montrer » les libérateurs de l'univers. Personne alors ne s'était plaint de » la longueur du chemin, lorsqu'on avait à traverser des bords » du couchant aux bords de l'orient; et maintenant qu'ils » avaient fourni les trois quarts de leur carrière, franchi les hau- » teurs des Pyrénées à travers des nations indomptables, tra- » versé le Rhône, et quel fleuve! en présence de tant de mil- » liers de Gaulois qui leur en disputaient le passage, ayant » encore à lutter contre l'impétuosité du fleuve même, mainte- » nant qu'ils avaient déjà la vue des Alpes, dont le revers était » le commencement de l'Italie, iraient-ils manquer de courage » et s'arrêter tout court à la porte de leur ennemi? Quelle idée » se faisaient-ils donc des Alpes? N'étaient-ce pas des monta- » gnes comme tant d'autres? En les supposant plus hautes que » les Pyrénées, du moins était-il certain qu'il n'y avait point » de terres qui touchassent le ciel, et qui fussent inaccessibles » à l'homme. Les Alpes elles-mêmes étaient habitées et culti- » vées; elles produisaient, elles nourrissaient des êtres vivants; » ce qui était praticable pour quelques hommes, devenait-il » impraticable pour une armée? Eh! n'avaient-ils pas sous leurs » yeux les députés Boïens? Croyaient-ils donc que pour passer » les Alpes, ils se fussent élevés en l'air sur des ailes? Et les » ancêtres de ces Boïens n'étaient pas nés dans l'Italie; c'étaient » des étrangers arrivés de bien loin pour former leur établis- » sement, et qui, traînant avec eux, comme tous les peuples » qui émigrent, l'attirail de leurs femmes et de leurs en- » fants, avaient cent et cent fois, et sans le moindre risque, » franchi ces hauteurs qu'on se figurait si effroyables. Eh qu'y

» misisse. Militi quidem armato, nihil secum præter » instrumenta belli portanti, quid invium aut inex» superabile esse? Saguntum ut caperetur, quid per » octo menses periculi, quid laboris exhaustum » esse? Romam, Orbis terrarum caput, petentibus » quidquam adeò asperum atque arduum videri » quod inceptum moretur? Cepisse quondam Gallos » ea, quæ adiri posse Pœnus desperet. Proinde aut » cederent animo atque virtute genti, per eos dies » toties ab se victæ; aut itineris finem sperent » campum interjacentem Tiberi ac mœnibus Ro» manis. »

XXXI. His adhortationibus incitatos corpora curare, atque ad iter se parare jubet. Postero die, profectus adversâ ripâ Rhodani, mediterranea Galliæ petit, non quia rectior ad Alpes via esset, sed, quantùm à mari recessisset, minùs obvium fore Romanum credens, cum quo, priusquam in Italiam ventum foret, non erat in animo manus conserere. Quartis castris ad Insulam pervenit; ibi Arar Rhodanusque amnes (32), diversis ex Alpibus decurrentes, agri aliquantùm amplexi, confluunt in unum. Mediis campis Insulæ nomen inditum: incolunt propè Allobroges, gens jam inde nullâ Gallicâ gente opibus aut famâ inferior; tum discors erat. Regni certamine ambigebant fratres: major et qui priùs imperitarat, Brancus nomine, minore ab fra-

» avait-il donc d'inaccessible et d'insurmontable pour un soldat
» armé, qui ne portait avec lui que son équipage militaire ?
» Combien n'avaient-ils pas essuyé, pendant huit mois entiers,
» de fatigues et de périls pour prendre Sagonte; et lorsqu'il
» s'agissait de marcher à Rome, cette capitale du monde qui
» en recelait toutes les dépouilles, pouvaient-ils se figurer
» un obstacle capable de les arrêter dans une si glorieuse
» entreprise ? Les Gaulois jadis avaient pris ces murs dont
» les Carthaginois désespéraient même d'approcher ? Qu'ils se
» reconnussent donc inférieurs en résolution et en courage,
» à une nation que ces derniers jours ils avaient vaincue tant
» de fois, ou bien qu'ils ne missent de borne à leur marche,
» que la plaine qui se prolongeait du Tibre aux murs de
» Rome. »

XXXI. Après les avoir ranimés par ses exhortations, il leur ordonne de prendre de la nourriture, du repos, et de se préparer à partir. Dès le lendemain, prenant sa route le long du Rhône en remontant son cours, il gagne le milieu des terres, non que ce fût le plus court chemin qui conduisît aux Alpes, mais parce qu'en se tenant plus éloigné de la mer, il était moins exposé à rencontrer les Romains, et qu'il était résolu de ne les combattre qu'en Italie. En quatre jours, il arrive à l'Ile. C'est là que l'Isère et le Rhône, après s'être précipités des Alpes, chacun par un côté opposé, se rapprochent pour suivre une même direction, laissant entre eux une certaine étendue de plaines; et c'est à ce pays ainsi renfermé entre les deux fleuves, que le nom d'île a été donné par les habitants. Près de là, se trouvent les Allobroges, nation qui ne le cède à aucune autre de la Gaule en puissance et en gloire. Elle était alors divisée par les rivalités de deux frères

tre et cœtu juniorum, qui jure minùs, vi plus poterant, pellebatur. Hujus seditionis peropportuna disceptatio cùm ad Hannibalem rejecta esset, arbiter regni factus, quòd ea senatûs principumque sententia fuerat, imperium majori restituit: ob id meritum commeatu copiâque rerum omnium, maximè vestis, est adjutus, quam infames frigoribus Alpes præparari cogebant. Sedatis certaminibus Allobrogum, cùm jam Alpes peteret, non rectâ regione iter instituit, sed ad lævam in Tricastinos flexit; inde per extremam oram Vocontiorum agri tetendit in Tricorios, haud usquam impeditâ viâ, priusquam ad Druentiam flumen pervenit. Is et ipse Alpinus amnis, longè omnium Galliæ fluminum difficillimus transitu est: nam, cùm aquæ vim vehat ingentem, non tamen navium patiens est, quia nullis coërcitus ripis, pluribus simul, neque iisdem alveis fluens, nova semper vada novosque gurgites faciens (et ob eadem pediti quoque incerta via est) ad hæc saxa glareosa volvens, nihil stabile nec tutum ingredienti præbet; et tum fortè imbribus auctus, ingentem transgredientibus tumultum fecit, cùm super cetera trepidatione ipsi suâ atque incertis clamoribus turbarentur.

qui se disputaient la couronne. L'aîné, nommé Brancus, venait d'être dépossédé par son cadet, qui, soutenu des jeunes guerriers du pays, avait la force au défaut des droits légitimes. Annibal étant survenu fort à propos dans ce moment, le jugement de ce démêlé fut remis à sa décision; et, devenu l'arbitre d'une couronne, il remit l'aîné en possession du trône, ce qui avait été l'avis des vieillards et des principaux chefs. En récompense de ce service, Brancus fournit abondamment à l'armée d'Annibal, des vivres et des provisions de toute espèce, des habits surtout, dont les froids rigoureux qui ont toujours décrié les Alpes avertissaient de se prémunir. Ayant ainsi apaisé les dissensions des Allobroges, et désormais se dirigeant vers les Alpes, il ne prit pas encore le droit chemin. Il se détourna sur la gauche vers le pays des Tricastins, et côtoyant l'extrême frontière des Voconces, il entra sur le territoire des Tricoriens: il ne trouva d'obstacle sur sa route, que lorsqu'il fut arrivé sur les bords de la Durance. Cette rivière, qui descend aussi des Alpes, est sans comparaison de toutes celles de la Gaule la plus difficile à passer; car quoiqu'elle roule avec elle une quantité d'eau prodigieuse, il est impossible de la traverser en bateau, parce que n'ayant point de rives qui l'encaissent, elle se creuse à la fois plusieurs lits, et jamais les mêmes, formant sans cesse de nouveaux gués et de nouveaux gouffres, ce qui rend le passage également dangereux pour les piétons, sans compter que les roches graveleuses qu'elle charrie font à chaque instant perdre pied à ceux qui la traversent; et dans ce moment, les pluies qui l'avaient grossie multiplièrent singulièrement les obstacles et les dangers, accrus encore par la précipitation et les clameurs confuses de tant de milliers de soldats qui, dans leur effroi, se troublaient les uns les autres.

XXXII. P. Cornelius consul, triduo ferè, postquam Hannibal ab ripâ Rhodani movit, quadrato agmine ad castra hostium venerat, nullam dimicandi moram facturus : ceterùm, ubi deserta munimenta, nec facilè se tantùm prægressos assecuturum videt, ad mare ac naves rediit; tutiùs faciliùsque ita descendenti ab Alpibus Hannibali occursurus. Ne tamen nuda auxiliis Romanis Hispania esset, quam provinciam sortitus erat, Cn. Scipionem fratrem cum maximâ parte copiarum adversùs Asdrubalem misit; non ad tutandos tantummodo veteres socios, conciliandosque novos, sed etiam ad pellendum Hispaniâ Asdrubalem : ipse cum admodum exiguis copiis Genuam repetit, eo, qui circa Padum erat, exercitu Italiam defensurus. Hannibal ab Druentiâ campestri maximè itinere cum bonâ pace ad Alpes incolentium ea loca Gallorum pervenit. Tum, quanquam famâ priùs (quâ incerta in majus vero ferri solent) præcepta res erat, tamen ex propinquo visa montium altitudo, nivesque cœlo propè immixtæ, tecta informia imposita rupibus, pecora jumentaque torrida frigore, homines intonsi et inculti, animalia inanimaque omnia rigentia gelu,

XXXII. Il y avait environ trois jours qu'Annibal avait quitté les bords du Rhône, lorsque le consul Cornélius, après avoir disposé sa marche pour n'être surpris d'aucun côté, s'avança vers le camp ennemi dans le dessein de livrer bataille sur-le-champ. Lorsqu'il vit le camp abandonné, et qu'il ne lui serait pas facile d'atteindre un ennemi qui avait tant d'avance sur lui, il prit le parti de retourner sur ses pas et de se rembarquer, persuadé que de cette manière il rencontrerait Annibal plus sûrement à la descente des Alpes. Toutefois pour ne point laisser l'Espagne sans secours, département que le sort lui avait assigné, il y fit passer son frère Cnéus Scipio avec la plus grande partie de son armée, forces plus que suffisantes, non seulement pour soutenir leurs anciens alliés et s'en faire de nouveaux, mais encore pour chasser entièrement d'Espagne Asdrubal : il ne se réserva que très peu de troupes avec lesquelles il regagna Gênes, comptant sur l'armée qui était autour du Pô, pour la défense de l'Italie. Des bords de la Durance, Annibal gagna les Alpes par des pays de plaines, sans y être inquiété par les habitants. Mais une fois au pied des Alpes, quoique la renommée qui exagère les objets inconnus eût préparé d'avance les esprits, quand on vit de près la hauteur de ces monts, et leurs neiges qui semblaient en quelsorte se confondre avec les cieux, à peine quelques misérables cabanes éparses sur des pointes de rochers, le bétail et les chevaux rapetissés par le froid, des hommes à demi-sauvages, dans un délabrement hideux, et la nature vivante, et la nature inanimée que la glace semblait frapper d'un égal engourdissement; tout ce spectacle de désolation, plus horrible à voir qu'on ne peut l'exprimer, renouvela leurs terreurs. Comme on commençait à gravir les premières éminences, on

cetera visu, quàm dictu, fœdiora, terrorem renovarunt. Erigentibus in primos agmen clivos apparuerunt imminentes tumulos insidentes montani; qui, si valles occultiores insedissent, coorti in pugnam repentè ingentem fugam stragemque dedissent. Hannibal consistere signa jubet, Gallisque ad visenda loca præmissis, postquam comperit transitum eâ non esse, castra inter confragosa omnia præruptaque, quàm extentissimâ potest valle, locat. Tum per eosdem Gallos, haud sanè multùm linguâ moribusque abhorrentes, cùm se immiscuissent colloquiis montanorum, edoctus interdiu tantùm obsideri saltum, nocte in sua quemque dilabi tecta, luce primâ subiit tumulos, ut ex aperto atque interdiu vim per angustias facturus. Die deinde simulando aliud, quàm quod parabatur, consumpto, cùm eodem, quo constiterant, loco castra communissent, ubi primùm degressos tumulis montanos, laxatasque sensit custodias, pluribus ignibus quàm pro numero manentium, in speciem factis, impedimentisque cum equite relictis, et maximâ parte peditum, ipse cum expeditis, acerrimo quoque viro, raptim angustias evadit; iisque ipsis tumulis quos hostes tenuerant, consedit.

XXXIII. Primâ deinde luce castra mota, et ag-

aperçut les montagnards établis sur des hauteurs à pic, suspendues au-dessus de l'étroit défilé par où l'armée devait nécessairement passer. Ce fut un bonheur pour l'armée ; car s'ils se fussent tenus cachés dans des vallées un peu couvertes, et qu'ils n'eussent paru qu'au moment même de l'attaque, les Carthaginois auraient infailliblement essuyé une déroute et des pertes énormes. Annibal fait faire halte ; il détache en avant des Gaulois pour reconnaître les lieux, et sur leur rapport qu'il n'y avait aucun autre passage, il se décide à camper dans cet endroit, s'étendant le plus loin qu'il peut dans le vallon, enfermé de toutes parts de rochers et de précipices affreux. Ces mêmes Gaulois, dont la langue et les mœurs se rapprochaient assez de celles des montagnards, s'étant mêlés dans leurs entretiens, apprirent que le défilé n'était gardé que de jour seulement, que la nuit, chacun se retirait dans ses cabanes. Sur cet avis, Annibal, dès le matin, s'avance au pied des hauteurs, comme s'il eût voulu forcer le passage en plein jour et à la vue des Barbares. Toute la journée, des manœuvres simulées les entretinrent dans l'idée que c'était-là son véritable projet ; et la nuit venue, après s'être retranché dans le même lieu où il avait fait halte le jour, du moment qu'il s'aperçut que les ennemis s'étaient retirés des hauteurs, et que le poste n'était plus gardé, il fait allumer une grande quantité de feux, propre à persuader que l'armée entière était restée, laisse ses bagages, avec sa cavalerie et la plus grande partie de l'infanterie, se met à la tête d'une troupe leste, composée de ses plus intrépides soldats, et se hâtant de franchir le défilé, court s'emparer des hauteurs qu'avaient occupées les ennemis.

XXXIII. Le lendemain au point du jour on leva le camp,



men reliquum incedere cœpit. Jam montani signo dato ex castellis ad stationem solitam conveniebant; cùm repentè conspiciunt alios, arce occupatâ suâ, super caput imminentes, alios viâ transire hostes. Utraque simul objecta res oculis animisque immobiles parumper eos defixit: deinde ut trepidationem in angustiis, suoque ipsum tumultu misceri agmen vidêre, equis maximè consternatis, quidquid adjecissent ipsi terroris, satis ad perniciem fore rati, perversis rupibus (33) juxtà invia ac devia assueti decurrunt. Tum verò simul ab hostibus, simul ab iniquitate locorum Pœni oppugnabantur; plusque inter ipsos (sibi quoque tendente, ut periculo priùs evaderet) quàm cum hostibus certaminis erat. Equi maximè infestum agmen faciebant, qui et clamoribus dissonis, quos nemora etiam repercussæque valles augebant, territi trepidabant; et icti fortè aut vulnerati adeò consternabantur, ut stragem ingentem simul hominum ac sarcinarum omnis generis facerent: multosque turba, cùm præcipites deruptæque utrimque angustiæ essent, in immensum altitudinis dejecit; quosdam et armatos; sed ruinæ maximæ modo jumenta cum oneribus. Quæ quan-

et le reste de l'armée se mit en marche. Les Barbares, au signal donné, étaient déjà sortis de leurs forts pour aller prendre leur poste accoutumé, lorsque tout-à-coup ils aperçoivent au-dessus de leurs têtes une partie des Carthaginois établis sur ces rochers qui leur servaient de citadelle, et au même moment, le reste qui défilait le long du chemin. Dans l'étonnement où les jeta tout à la fois cette double découverte, leurs regards et leur courage restèrent quelque temps abattus; mais ensuite quand ils virent l'embarras des troupes au passage du défilé, et toute la confusion que leur effroi même, et surtout l'épouvante des chevaux, mettait dans leur marche, se persuadant que le moindre surcroît d'alarmes qu'ajouterait leur attaque suffirait pour détruire cette armée, ils se précipitent par tous les côtés de dessus leurs roches, accoutumés qu'ils sont à se jouer également et des hauteurs les plus escarpées et des pentes les plus rapides. Les Carthaginois avaient alors à lutter tout ensemble et contre l'ennemi, et contre les difficultés du terrain, sans compter qu'entre eux ils se nuisaient encore plus que l'ennemi même, par tous les efforts que chacun faisait personnellement pour se tirer du péril avant son camarade. C'étaient surtout les chevaux qui mettaient le plus de désordre dans la marche. Outre la peur et l'extrême agitation que leur causaient les clameurs confuses des Barbares, rendues encore plus terribles par toutes les répercussions de l'écho dans les bois et dans les vallons, si par hasard ils venaient à être blessés, ou frappés seulement, alors c'étaient des convulsions de frayeur si violentes, qu'ils renversaient de toutes parts autour d'eux hommes et bagages de toute espèce; comme les deux côtés de cet étroit défilé étaient bordés de précipices affreux, il y eut beaucoup de leurs conducteurs, quelques soldats même, qu'en

quam fœda visu erant, stetit parumper tamen Hannibal, ac suos continuit, ne tumultum ac trepidationem augeret: deinde, postquam interrumpi agmen vidit, periculumque esse, ne exutum impedimentis exercitum nequidquam incolumem traduxisset, decurrit ex superiore loco; et, cùm impetu ipso fudisset hostem, suis quoque tumultum auxit: sed is tumultus momento temporis, postquam liberata itinera fugâ montanorum erant, sedatur; nec per otium modò, sed propè silentio mox omnes traducti. Castellum inde, quod caput ejus regionis erat, viculosque circumjectos capit, et captivorum pecoribus per triduum exercitum aluit: et quia nec montanis primò perculsis, nec loco magnopere impediebantur, aliquantum eo triduo viæ confecit.

XXXIV. Perventum inde ad frequentem cultoribus alium, ut inter montana, populum: ibi non bello aperto, sed suis artibus, fraude, deinde insidiis est propè circumventus. Magno natu principes castellorum oratores ad Pœnum veniunt: « Alienis » malis, utili exemplo, doctos, » memorantes,

se débattant, ils firent rouler au fond de ces abîmes épouvantables, et l'on eût cru entendre le fracas d'un vaste écroulement, lorsque tombant eux-mêmes ils allaient, avec toute leur charge, rouler et se précipiter à des profondeurs immenses. Annibal, témoin de ce désordre, n'en resta pas moins quelque temps sur sa hauteur avec son détachement, dans la crainte d'augmenter encore l'embarras et la confusion; mais quand il vit pourtant ses troupes coupées, et le risque qu'il courait de perdre ses bagages, ce qui eût infailliblement entraîné la ruine de l'armée entière, il se décide à descendre, et du premier choc il eut bientôt culbuté l'ennemi. Ce mouvement toutefois ne put s'exécuter sans jeter un nouveau trouble dans la marche de ses troupes; mais du moment que les chemins eurent été dégagés par la fuite des montagnards, l'ordre ne tarda point à se rétablir, et ensuite toute l'armée défila si tranquillement qu'à peine entendait-on quelques voix de loin en loin. Annibal enlève, l'épée à la main, un fort, chef-lieu de cette contrée, et toutes les petites bourgades voisines. Le bétail qu'il y trouva nourrit son armée pendant trois jours, et comme ni les montagnards, qui n'étaient pas revenus de leur première épouvante, ni les lieux, ne lui opposèrent de grands obstacles, il put encore, pendant ces trois jours, faire un peu de chemin.

XXXIV. Il trouva ensuite une autre nation dont le pays était fort peuplé, du moins pour un pays de montagnes. Cette nation, au lieu de lui faire une guerre ouverte, l'attaqua par ses propres armes; la perfidie lui dressa ensuite une embuscade où il fut au moment de succomber. Une députation de leurs chefs et de leurs vieillards vient le trouver : ils lui disent que le malheur d'autrui étant pour eux une utile leçon, ils aimaient

« amicitiam malle, quàm vim experiri Pœnorum : » itaque obedienter imperata facturos : commeatum » itinerisque duces, et ad fidem promissorum obsi- » des acciperet. » Hannibal nec temere credendo, nec aspernando, ne repudiati apertè hostes fierent, benignè cùm respondisset, obsidibus, quos dabant, acceptis, et commeatu, quem in viam ipsi detulerant, usus, nequaquam, ut inter pacatos, incomposito agmine duces eorum sequitur. Primum agmen elephanti et equites erant : ipse pòst cum robore peditum, circumspectans sollicitus omnia, incedebat. Ubi in angustiorem viam ex parte alterâ subjectam jugo insuper imminenti ventum est, undique ex insidiis barbari à fronte, ab tergo coorti, cominus, eminus petunt : saxa ingentia in agmen devolvunt. Maxima ab tergo vis hominum urgebat : in eos versa peditum acies haud dubium fecit, quin, nisi firmata extrema agminis fuissent, ingens in eo saltu accipienda clades fuerit. Tunc quoque ad extremum periculi, ac prope perniciem ventum est : nam, dum cunctatur Hannibal agmen demittere in angustias, quia non, ut ipse equitibus præsidio erat, ita peditibus quidquam ab tergo auxilii reli-

mieux éprouver l'amitié que la valeur des Carthaginois; qu'ils sont prêts à exécuter ponctuellement tout ce qu'on leur commandera; qu'ils viennent lui offrir des vivres, des guides pour sa route, et que, pour sûreté de leurs promesses, ils vont lui remettre des otages. Annibal, sans leur donner une aveugle confiance, ne voulant pas toutefois, en rebutant leurs offres, s'en faire par ce refus des ennemis déclarés, leur répond obligeamment. Il accepte les otages qu'ils lui livraient, les provisions qu'ils avaient apportées eux-mêmes sur le chemin; mais, bien éloigné de se croire avec des amis sûrs, il ne se met à la suite de leurs guides qu'après avoir pris toutes les précautions pour sa marche. Les éléphants et la cavalerie formaient l'avant-garde; il se charge en personne de conduire l'arrière-garde avec l'élite de l'infanterie, portant tout autour de lui des regards inquiets et attentifs. Lorsqu'on fut arrivé à un chemin étroit, dominé d'un côté par les escarpements d'une haute montagne, les Barbares, sortant de toutes parts de leur embuscade, viennent par devant, par derrière, de près, de loin, assaillir les Carthaginois; ils font rouler de dessus les hauteurs d'énormes quartiers de roches; c'était surtout contre l'arrière-garde que se déployaient leurs plus grands efforts; et alors parut visiblement toute la sagesse des mesures d'Annibal, qui avait pris soin de porter aussi à cette arrière-garde toute la force de son infanterie, sans quoi il eût essuyé dans ces gorges une perte énorme; et encore, malgré ces précautions, il courut un extrême péril, et fut au moment de voir toute son armée détruite; car tandis qu'il hésite à engager son infanterie dans la profondeur de ces gorges, parce que, moins heureuse que la cavalerie qu'il était à portée de soutenir lui-même, cette infanterie n'avait rien derrière elle qui pût la couvrir;

querat; occursantes per obliqua montani, perrupto medio agmine, viam, insedêre; noxque una Hannibali sine equitibus atque impedimentis acta est.

XXXV. Postero die, jam segniùs intercursantibus barbaris, junctæ copiæ, saltusque haud sine clade (majore tamen jumentorum, quàm hominum, pernicie) superatus: inde montani, pauciores jam, et latrocinii magis quàm belli more concursabant, modò in primum, modò in novissimum agmen, utcumque aut locus opportunitatem daret, aut progressi morative aliquam occasionem fecissent. Elephanti, sicut præcipites per arctas vias magnâ morâ agebantur, ita tutum ab hostibus quâcumque incederent (quia insuetis adeundi propiùs metus erat) agmen præbebant. Nono die (34) in jugum Alpium perventum est, per invia pleraque et errores, quos aut ducentium fraus, aut, ubi fides iis non esset, temere initæ valles à conjectantibus iter, faciebant. Biduum in jugo stativa habita; fessis labore ac pugnando quies data militibus: jumentaque aliquot, quæ prolapsa in rupibus erant, sequendo vestigia agminis in castra pervenêre. Fessis tædio tot malorum, nivis etiam casus, occidente jam sidere Vergi-

les Barbares accourant par des sentiers détournés, et se mettant en travers, coupent l'armée en deux, et s'établissent sur le chemin même, en sorte qu'Annibal passa une nuit, séparé de ses bagages et de sa cavalerie.

XXXVI. Le lendemain, les montagnards mettant moins de vivacité dans leurs escarmouches, les deux corps d'armée se réunirent, et l'on parvint à franchir le défilé, non sans de grandes pertes, en chevaux toutefois, plus qu'en hommes. Depuis ce moment ces barbares ne se montrèrent que par petits pelotons, comme des brigands qui tentent un coup de main, et non plus en corps de troupes, harcelant ou la tête ou la queue de l'armée, selon qu'ils trouvaient quelques facilités dans le terrain, ou que des imprudents qui allaient trop en avant, ou des traîneurs qui restaient trop en arrière, fournissaient l'occasion de les surprendre. Les éléphants, dans les chemins étroits et dans les pentes rapides, retardaient beaucoup la marche; mais aussi l'on était sûr de n'être point inquiété dans leur voisinage par l'ennemi qui redoutait d'approcher de trop près de ces énormes animaux, si nouveaux pour lui. On mit neuf jours pour gagner le sommet des Alpes, tant parce qu'il fallut souvent s'ouvrir un passage par des lieux non frayés, que parce qu'on s'égara souvent, soit par la perfidie des conducteurs, soit par les fausses conjectures qui, voulant suppléer quelquefois à des guides infidèles, engageaient mal à propos l'armée dans des vallons sans issue. On séjourna deux jours sur le sommet pour laisser respirer le soldat après tant de combats et de fatigues. Pendant ce temps il revint quelques bêtes de somme qui s'étaient laissées tomber de dessus les rochers, et qui, sur les traces de l'armée, regagnèrent le camp. Dans l'accablement où tant de maux avaient jeté les esprits, ce fut encore un surcroît de vives alar-

liarum (35), ingentem terrorem adjecit. Per omnia nive oppleta cùm, signis primâ luce motis, segniter agmen incederet, pigritiaque et desperatio in omnium vultu emineret; prægressus signa Hannibal, in promontorio quodam, unde longè ac latè prospectus erat, consistere jussis militibus Italiam ostentat, subjectosque Alpinis montibus Circumpadanos campos (36): « Mœniaque eos tum transcendere non » Italiæ modò, sed etiam urbis Romanæ (37): cete» ra plana, proclivia fore: uno, aut summùm altero » prælio arcem et caput Italiæ in manu ac potestate » habituros. » Procedere inde agmen cœpit; jam nihil ne hostibus quidem, præter parva furta per occasionem, tentantibus. Ceterùm iter multò, quàm in adscensu fuerat (ut pleraque Alpium ab Italiâ sicut breviora, ita adrectiora sunt) difficilius fuit: omnis enim ferme via præceps, angusta, lubrica erat; ut neque sustinere se à lapsu possent, nec, si qui paululum titubassent, hærere afflicti vestigio suo; aliique super alios et jumenta et homines occiderent.

XXXVI. Ventum deinde ad multò angustiorem rupem, atque ita rectis saxis, ut ægre expeditus miles tentabundus, manibusque retinens virgulta ac stirpes circà eminentes, demittere sese posset. Naturâ locus jam antè præceps, recenti lapsu terræ, in

mes que la neige qui vint à tomber alors ; on était vers le temps du coucher de la constellation des Pléiades. Comme l'armée, aux premières lueurs du jour, prenait indolemment sa route à travers les neiges épaisses qui encombraient toute cette contrée, et que le découragement et le dégoût perçaient sur tous les visages, Annibal prit les devants, et arrivé à une sorte de promontoire d'où l'on découvrait de tous les côtés une vue immense, il ordonne aux soldats de faire halte ; et là, étalant à leurs regards l'Italie et les riches plaines baignées par le Pô, qui venaient toucher le pied des Alpes, il ajoute que « c'étaient les remparts de l'Italie, que c'étaient les murs mêmes de Rome qu'ils escaladaient en ce moment ; que ce premier obstacle surmonté, tout s'aplanissait devant eux, et qu'une ou deux batailles au plus mettraient dans leurs mains et sous leur puissance la capitale et le boulevart de l'Italie. » L'armée ensuite se remit en marche ; les ennemis, il est vrai, ne tentaient plus rien, si non de surprendre quelques équipages quand ils en trouvaient l'occasion. Mais d'ailleurs la route était bien plus difficile qu'en montant, la pente des Alpes du côté de l'Italie étant ordinairement plus roide en proportion que le trajet est plus court. Presque partout le chemin était, pour ainsi dire, à pic, étroit, glissant; en sorte qu'ils avaient toutes les peines du monde à s'empêcher de tomber ; et pour peu que le pied leur manquât, ils ne restaient point à la place où ils s'étaient abattus; hommes et chevaux allaient rouler et se renverser l'un par dessus l'autre.

XXXVI. On arriva ensuite à une roche où le chemin se rétrécissait beaucoup plus encore, et dont la rampe était si droite, qu'un soldat, sans armes et sans bagages, tâtonnant avec le pied, et des deux mains, s'accrochant à des broussailles et à des souches qui croissaient à l'entour, ne pouvait encore

pedum mille admodum altitudinem abruptus erat. Ibi cùm, velut ad finem viæ, equites constitissent, miranti Hannibali quæ res moraretur agmen, nunciatur, rupem inviam esse. Digressus deinde ipse ad locum visendum: haud dubia res visa, quin per invia circà nec trita antea, quamvis longo ambitu, circumduceret agmen. Ea verò via insuperabilis fuit: nam cùm super veterem nivem intactam nova modicæ altitudinis esset, molli nec prætaltæ nivi facilè pedes ingredientium insistebant: ut verò tot hominum jumentorumque incessu dilapsa est, per nudam infrà glaciem fluentemque tabem liquescentis nivis ingrediebantur. Tetra ibi luctatio erat, ut à lubricâ glacie, non recipiente vestigium, et in prono citiùs pede se fallente; et, seu manibus in assurgendo, seu genu se adjuvissent, ipsis adminiculis prolapsis, iterum corruissent, nec stirpes circà radicesve, ad quas pede aut manu quisquam eniti posset, erant. Ita in levi tantùm glacie, tabidâque nive volutabantur. Jumenta secabant interdum etiam

la descendre qu'avec des peines infinies. L'endroit extraordinairement roide par lui-même, était devenu un escarpement à pic par un éboulement de terre tout récent, qui avait formé un précipice d'environ mille pieds de profondeur. La cavalerie s'y arrêta tout court, comme étant à bout de chemin. Annibal ne concevant pas ce qui pouvait arrêter ainsi la marche, on vient lui dire que le passage était absolument fermé; il s'y transporte lui-même pour reconnaître les lieux. Dans le premier moment il ne vit d'autre remède que de prendre un détour, si long qu'il fût, et de mener l'armée par des lieux non frayés jusqu'alors, et où il n'y avait pas la moindre trace de chemin; mais cela même fut encore impraticable. Comme l'ancienne neige qui était endurcie se trouvait recouverte par la nouvelle dont les couches étaient d'une médiocre épaisseur, on trouvait pied facilement sur cette neige molle où l'on n'enfonçait pas trop avant; mais quand elle eut fondu sous les pas de tant de milliers d'hommes et de chevaux, laissant à découvert la glace qui était au-dessous, les pieds ne portèrent plus que sur cette glace et sur l'humide verglas formé par cette neige liquide qui coulait de toutes parts; et alors on avait à se débattre à chaque instant, et contre la glace si glissante où il était impossible d'assurer sa marche, et contre la pente si rapide du terrain qui multipliait les faux pas; et lorsqu'ils s'étaient aidés de leurs mains ou de leurs genoux pour se relever, cet appui même venant à glisser sous eux, ils retombaient tout de nouveau, sans avoir la ressource de quelques souches ou de quelques racines où leurs pieds et leurs mains pussent se retenir; ils ne faisaient donc que rouler sur cette glace unie comme un miroir, et dans la fange de cette neige détrempée. Les difficultés étaient encore plus grandes pour les bêtes de

tum infimam ingredientia nivem, et prolapsa jactandis graviùs in continendo ungulis penitus perfringebant; ut pleraque, velut pedicâ capta, hærerent (38) in duratâ et altè concretâ glacie.

XXXVII. Tandem, nequidquam jumentis, atque hominibus fatigatis, castra in jugo posita, ægerrimè ad id ipsum loco purgato; tantùm nivis fodiendum atque egerendum fuit. Inde ad rupem minuendam, per quam unam via esse poterat, milites ducti, cùm cædendum esset saxum (39), arboribus circà immanibus dejectis detruncatisque, struem ingentem lignorum faciunt, eamque (cùm et vis venti apta faciendo igni coorta esset) succendunt, ardentiaque saxa infuso aceto putrefaciunt (40). Ita torridam incendio rupem ferro pandunt, molliuntque amfractibus modicis clivos, ut non jumenta solùm, sed elephanti etiam deduci possent. Quatriduum circa rupem consumptum, jumentis propè fame absumptis: nuda enim ferè cacumina sunt, et, si quid est pabuli, obruunt nives. Inferiora valles et apricos quosdam colles habent, rivosque prope sylvas, et jam humano cultu digniora loca. Ibi jumenta in

somme; quelquefois, dès leur premier pas, elles pénétraient jusqu'à cette dernière couche de neige glacée qui les faisait glisser sur-le-champ; alors, en se débattant violemment pour se soutenir, la pesanteur de leur sabot brisait la glace dans toute son épaisseur; leur pied, souvent engagé au fond de cette neige endurcie et gelée à une grande profondeur, y restait comme dans un piége.

XXXVII. Enfin, après beaucoup de fatigues en pure perte, et pour les hommes et pour les chevaux, on prit le parti de camper sur le sommet, et pour cela même il fallut nettoyer le terrain: ce qui coûta encore des peines infinies, par l'effroyable quantité de neiges glacées qu'il fallait rompre à coups de pic pour les déblayer ensuite. Aussitôt après l'on s'occupa des travaux nécessaires pour rendre la roche praticable, puisque c'était le seul endroit par où l'on pût passer. Comme il fallait couper dans le roc vif, les soldats, après avoir abattu dans les environs des arbres monstrueux qu'ils ébranchèrent, dressent sur le rocher même une pile énorme de bois où ils mettent le feu. Lorsque l'embrasement, excité encore par un vent violent qui venait de s'élever, eut pénétré, calciné cette roche, on versa sur cette masse ardente du vinaigre qui acheva de la rendre friable comme de la poussière. Alors avec le fer on ouvrit sans peine un chemin, et par de légères courbures on adoucit les pentes, de manière que non seulement les chevaux de charge, mais que les éléphants mêmes pussent descendre facilement. Les travaux que coûta cette roche consumèrent quatre jours entiers: les chevaux mouraient de faim; car les sommités des hautes Alpes sont presque entièrement nues, et le peu de pâture qui s'y trouve est enterré sous la neige. Les parties inférieures ont des vallons, quelques côteaux exposés au soleil, des

pabulum missa, et quies muniendo fessis hominibus data triduo: inde ad planum descensum, etiam locis mollioribus et accolarum ingeniis.

XXXVIII. Hoc maximè modo in Italiam perventum est, quinto mense à Carthagine Novâ, (ut quidam auctores sunt) quinto decimo die Alpibus superatis. Quantæ copiæ transgresso in Italiam Hannibali fuerint, nequaquam inter auctores constat: qui plurimum, centum millia peditum, viginti equitum fuisse scribunt; qui minimum, viginti millia peditum (41), sex equitum. L. Cincius Alimentus, qui captum se ab Hannibale scribit, maximè auctor me moveret, nisi confunderet numerum, Gallis Liguribusque additis: cum his scribit octoginta millia peditum, decem equitum, adducta in Italiam (magis affluxisse verisimile est, et ita quidam auctores sunt) ex ipso autem audisse Hannibale, postquam Rhodanum transierit, triginta sex millia hominum, ingentemque numerum equorum et aliorum jumentorum amissa, Taurinis, quæ Gallis proxima gens erat, in Italiam degresso. Id cùm inter omnes constet, eò magis miror ambigi, quânam Alpes transie-

ruisseaux le long des bois, et offrent déjà des lieux plus dignes d'être habités par les hommes. On y envoya paître tous les chevaux de l'armée, et l'on donna trois jours de repos aux soldats excédés des fatigues que leur avait causées l'aplanissement de la roche. On gagna ensuite la plaine, où l'on trouva que tout s'adoucissait, le terrain comme le naturel des habitants.

XXXVIII. Tels sont les détails les plus importants de la marche d'Annibal. S'il faut en croire quelques auteurs, il mit cinq mois à se rendre de Carthagène en Italie; le seul passage des Alpes lui coûta quinze jours. Les historiens ne sont nullement d'accord sur le nombre de troupes qu'il avait au moment de son entrée en Italie. Ceux qui le portent le plus haut, font monter son armée à cent mille hommes de pied et vingt mille chevaux; ceux qui le mettent au plus bas, ne lui donnent que vingt mille hommes d'infanterie et six mille de cavalerie. L. Cincius Alimentus, prisonnier d'Annibal, comme il l'écrit lui-même, serait celui dont l'autorité me déciderait le plus, s'il n'eût mis quelque confusion en y comprenant les Gaulois et les Liguriens. Il dit donc qu'en les comptant, l'armée d'Annibal était forte de quatre-vingt mille hommes d'infanterie et de dix mille chevaux, au moment où il mit le pied en Italie. Je croirais plutôt, sur la foi de quelques historiens, qu'elle ne fut portée à ce nombre que depuis son arrivée, par la jonction de ces différents peuples. Cincius ajoute avoir entendu dire à Annibal lui-même qu'il avait perdu trente six mille hommes, sans compter une prodigieuse quantité de chevaux et autres bêtes de somme, depuis le passage du Rhône jusqu'à son arrivée en Italie sur le territoire des Tauriniens, nation qui touche immédiatement à la Gaule cisalpine. Tous les auteurs étant unanimes sur cette dernière circonstance, j'ai peine à con-

rit; et vulgò credére, Pennino, atque inde nomen ei jugo Alpium inditum, transgressum. Cœlius (42) per Cremonis jugum dicit transisse; qui ambo saltus eum, non in Taurinos, sed per Salassos montanos ad Libuos Gallos deduxissent. Nec verisimile est, ea tum ad Galliam patuisse itinera; utique, quæ ad Penninum ferunt; obsepta gentibus semigermanis fuissent: neque hercule montibus his (si quem fortè id movet) ab transitu Pœnorum ullo Veragri, incolæ jugi ejus, norunt nomen inditum; sed ab eo, quem in summo sacratum vertice, Penninum montani appellant.

XXXIX. Peropportunè ad principia rerum Taurinis, proximæ genti, adversùs Insubres motum bellum erat: sed armare exercitum Hannibal, ut parti alteri auxilio esset, in reficiendo maximè sentientem contracta antè mala, non poterat: otium etenim ex labore, copia ex inopiâ, cultus ex illuvie tabeque squalida et propè efferata corpora variè movebant. Ea P. Cornelio consuli causa fuit, cùm Pisas navibus venisset, exercitu à Manlio Atilioque accepto tirone, et in novis ignominiis trepido, ad Padum festinandi; ut cum hoste nondum refecto ma-

cevoir comment on n'est pas plus d'accord sur le lieu par où il passa les Alpes, et d'où vient l'opinion commune que ce fût par les Alpes Pennines, et que c'est du nom latin *Pæni* que ces montagnes ont tiré leur nom. Cœlius dit qu'Annibal prit par le mont de Crémone; mais ces deux passages l'eussent mené, non chez les Tauriniens, mais chez les Gaulois Libuens, en traversant la partie de montagnes qu'occupent les Salasses; et il n'est point vraisemblable que par-là il eût pu pénétrer alors dans la Gaule cisalpine. Il eût trouvé nommément sur toute la partie qui conduit aux Alpes Pennines, des peuples demi-germains qui lui eussent fermé tous les passages. Une chose bien certaine pour qui tiendrait encore à cette conformité de nom, c'est que les Véragrés qui habitent les Alpes Pennines, n'ont pas la moindre connaissance d'aucun passage d'une armée Punique qui ait pu donner son nom à leurs montagnes : ce nom vient d'un dieu Pennin qui a son temple sur le sommet de ce mont.

XXXIX. C'était une circonstance infiniment favorable pour le début d'Annibal, que de trouver les Tauriniens en guerre contre les Insubriens, nation contiguë à la leur. Malheureusement il était dans l'impossibilité d'offrir ses secours à l'un des deux partis, par le mauvais état de son armée qui ne se ressentit jamais plus des maux qu'elle avait soufferts, qu'au moment où elle s'occupa de son rétablissement. Le passage subit de la fatigue au repos, de la disette à l'abondance, de la saleté dégoûtante où ils avaient croupi si long-temps à quelques recherches de propreté, développa différentes maladies parmi ces hommes qui, dans le délabrement hideux où ils se montrèrent à leur arrivée, ressemblaient presque à des sauvages. Ce fut la raison qui décida le consul Cornélius, sitôt qu'il eut débarqué à Pise, et qu'il eut reçu l'armée des mains de Manlius

num consereret; sed cùm Placentiam consul venit, jam ex stativis moverat Hannibal; Taurinorumque unam urbem, caput gentis ejus, quia volentes in amicitiam non veniebant, vi expugnarat; junxissetque sibi non metu solùm, sed etiam voluntate Gallos accolas Padi, ni eos, circumspectantes defectionis tempus, subitò adventus consulis oppressisset. Et Hannibal movit ex Taurinis, incertos, quæ pars sequenda esset, Gallos præsentem se secuturos ratus. Jam propè in conspectu erant exercitus, convenerantque duces, sicuti inter se nondum satis noti, ita jam imbutus uterque quâdam admiratione alterius. Nam Hannibalis et apud Romanos, jam ante Sagunti excidium, celeberrimum nomen erat; et Scipionem Hannibal eo ipso, quòd adversùs se dux potissimùm lectus esset, præstantem virum credebat. Et auxerant inter se opinionem, Scipio, quòd relictus in Galliâ, obvius fuerat in Italiam transgresso Hannibali; Hannibal, et conatu tam audaci trajiciendarum Alpium, et effectu. Occupavit tamen Scipio Padum trajicere, et ad Ticinum amnem (43) motis castris, priusquam educeret in aciem, adhortandorum militum causâ, talem orationem exorsus est:

et d'Atilius, à précipiter sa marche vers le Pô, quoique cette armée ne fût composée que de nouvelles recrues, et qu'elle fût encore intimidée par les affronts tout récents qu'elle venait d'essuyer : il voulait combattre l'ennemi avant que celui-ci eût eu le temps de se refaire; mais à l'arrivée du consul à Plaisance, Annibal avait déjà quitté le camp où il avait séjourné depuis sa descente des Alpes. Sur le refus des Tauriniens d'entrer dans son alliance, il avait emporté de vive force Turin, leur capitale; et de ce moment il eût entraîné dans son parti, non seulement par la crainte, mais encore par l'affection, les Gaulois riverains du Pô, si, au moment où ils n'épiaient que l'instant de se révolter, ils n'eussent été surpris par l'arrivée subite du consul. De son côté, Annibal se hâta de quitter le pays des Tauriniens, ne doutant pas que l'incertitude des Gaulois sur le parti qu'ils devaient prendre, ne cessât dès l'instant qu'ils l'auraient sous leurs yeux. Les deux armées étaient déjà presque en présence, les deux généraux à la tête, qui, sans se connaître encore parfaitement, étaient prévenus d'une certaine admiration l'un pour l'autre. A Rome même, dès avant la prise de Sagonte, le nom d'Annibal avait la plus grande célébrité; et celui-ci, à son tour, jugeait Scipion un grand homme, par cela seul qu'on l'avait choisi de préférence pour l'opposer à lui. Ils avaient encore mutuellement ajouté à cette haute opinion, Scipion, en venant sur-le-champ rechercher Annibal à la descente des Alpes, après l'avoir manqué dans la Gaule; et Annibal, en formant ce hardi projet du passage des Alpes, et en l'effectuant. Scipion prit les devants sur Annibal; il passa le Pô; et, reportant son camp jusque vers les rives du Tésin, avant de faire sortir ses soldats de leurs retranchements, il prononça ce discours pour ranimer leur courage.

XL. « Si eum exercitum, milites, educerem in » aciem, quem in Galliâ mecum habui, supersedis- » sem loqui apud vos : quid enim adhortari referret » aut eos equites, qui equitatum hostium ad Rhoda- » num flumen non ægrè vicissent, aut eas legiones, » cum quibus fugientem hunc ipsum hostem secu- » tus, confessionem cedentis ac detrectantis certa- » men pro victoriâ habui? Nunc, quia ille exercitus, » Hispaniæ provinciæ scriptus, ibi cum fratre Cn. » Scipione meis auspiciis rem gerit, ubi eum gerere » senatus populusque Romanus voluit; ego, ut con- » sulem ducem adversùs Hannibalem ac Pœnos » haberetis, ipse me huic voluntario certamini ob- » tuli : novo imperatori apud novos milites pauca » verba facienda sunt. Ne genus belli, neve hostem » ignoretis; cum iis est vobis, milites, pugnandum, » quos terrâ marique priore bello vicistis : à quibus » stipendium per viginti annos exegistis : à quibus » capta belli præmia, Siciliam ac Sardiniam habetis. » Erit igitur in hoc certamine is vobis illisque ani- » mus, qui victoribus et victis esse solet. Nec nunc » illi, quia audent, sed quia necesse est, pugnaturi » sunt : nisi creditis, qui exercitu incolumi pugnam

XL. « Je me dispenserais de parler, soldats, si j'adressais la » parole à cette première armée qui m'avait suivi dans la Gaule. » En effet, que servirait-il d'exhorter, soit ces intrépides cava- » liers qui, sur les bords du Rhône, ont battu avec tant de » gloire la cavalerie ennemie, soit ces braves légions qui, » s'attachant avec moi à la poursuite de ce même ennemi » qui voulait nous échapper par la fuite, lui ont du moins, » au défaut d'une victoire, arraché l'aveu de son infériorité, » et de la frayeur que lui donnait une bataille? Mais comme » cette armée, enrôlée pour l'Espagne, y fait maintenant la » guerre sous mes auspices, à la suite de mon frère Cnéus, » pour obéir aux ordres du sénat et du peuple Romain, et » que moi, pour que vous eussiez un consul à votre tête, en » marchant contre Annibal et les Carthaginois, je suis venu » de moi-même chercher ici des hasards qui ne m'étaient pas » destinés, j'ai cru que, nous connaissant encore trop peu » l'un et l'autre, le général et le soldat devaient s'entretenir » ensemble quelques moments. Vous n'en êtes pas à savoir » quelle est l'espèce de guerre que vous avez à soutenir, ou » la sorte d'ennemis que vous avez à combattre : soldats, ce » sont les mêmes hommes que, dans la guerre précédente, » vous avez battus sur terre et sur mer; les mêmes qui, pen- » dant vingt ans, ont été vos tributaires; les mêmes à qui » vous avez enlevé la Sicile et la Sardaigne, double trophée » de vos victoires actuellement encore dans vos mains. Vous » porterez donc les uns et les autres, à ce combat, l'esprit que » doivent y porter des vainqueurs et des vaincus; et si ces der- » niers acceptent aujourd'hui la bataille, ne l'attribuez pas à leur » courage, mais à la nécessité seule. Imaginez-vous, en effet, » qu'après avoir refusé de se mesurer avec nous quand leurs

» detrectavêre, eos, duabus partibus peditum equi-
» tumque in transitu Alpium amissis (cùm plures
» penè perierint, quàm supersunt) plus spei nactos
» esse. At enim pauci quidem sunt, sed vigentes
» animis corporibusque, quorum robora ac vires
» vix sustinere vis ulla possit. Effigies, immo um-
» bræ hominum, fame, frigore, illuvie, squalore
» enecti, contusi ac debilitati inter saxa rupesque:
» ad hæc, perusti artus, nive rigentes nervi, mem-
» bra torrida gelu, quassata fractaque arma, claudi
» ac debiles equi. Cum hoc equite, cum hoc pedite
» pugnaturi estis: reliquias extremas hostium, non
» hostes habebitis. Ac nihil magis vereor, quàm ne,
» vos cùm pugnaveritis, Alpes vicisse Hannibalem
» videantur. Sed ita forsitan decuit, cum fœderum
» ruptore duce ac populo, deos ipsos, sine ullâ
» humanâ ope, committere ac profligare bellum;
» nos, qui secundùm deos violati sumus, commissum
» ac profligatum conficere.

XLI. » Non vereor, ne quis me hoc vestrî adhor-
» tandi causâ magnificè loqui existimet, ipsum aliter
» animo affectum esse. Licuit in Hispaniam, provin-
» ciam meam, quò jam profectus eram, cum exer-

» forces étaient entières, maintenant qu'ils ont perdu la moitié » de leur armée au passage des Alpes, et que ce qui a péri » surpasse en quelque sorte ce qui reste, ils aient retrouvé » dans leurs cœurs l'espérance qui n'y était pas. Mais peut- » être qu'au défaut du nombre, ce sont des ames et des corps » robustes, dont l'énergie et la vigueur pourraient lasser la » résistance la plus opiniâtre. Tout au contraire; ce ne sont » que des squelettes d'hommes, des ombres, pour mieux dire, » exténués de froid et de faim, croupis dans la misère et la fange, » tout meurtris de coups de pierres, tout froissés de leurs chutes » à travers les rochers, ayant de plus les articulations gelées, les » nerfs roidis par la neige, les membres perclus par la glace, » des armes disloquées et brisées, des chevaux estropiés et » boiteux. Voilà la cavalerie, voilà l'infanterie que vous aurez » à combattre : ce ne sont que les derniers débris d'une armée; » l'armée elle-même n'est plus. Et c'est là toute ma crainte, » soldats, que lorsque vous serez revenus du champ de bataille, » les Alpes ne paraissent avoir eu tout l'honneur de votre vic- » toire. Mais peut-être convenait-il que, dans une guerre contre » un chef parjure et contre un peuple infracteur des traités, ce » fussent les Dieux seuls qui, sans l'intervention des hommes, » se chargeassent des premières attaques et de décider la dé- » route ; et que nous, qui ne sommes que les seconds dans la » querelle, nous ne vinssions qu'après, pour achever l'ennemi » qu'ils auraient commencé d'abattre.

LXI. » Je ne crains pas qu'il puisse venir à personne dans » l'idée que je vous tienne ce langage uniquement pour » vous encourager, et que moi-même, au fond de l'ame, je » sois affecté différemment. Il n'eût tenu qu'à moi d'aller » en Espagne avec ma propre armée : c'était mon départe-

» citu ire meo; ubi et fratrem consilii participem ac
» periculi socium haberem, et Asdrubalem potiùs,
» quàm Hannibalem hostem, et minorem haud du-
» biè molem belli. Tamen, cùm præterveherer navi-
» bus Galliæ oram, ad famam hujus hostis in terram
» egressus, præmisso equitatu, ad Rhodanum movi
» castra. Equestri prælio, quâ parte copiarum con-
» serendi manum fortuna data est, hostem fudi;
» peditum agmen, quod in modum fugientium rap-
» tim agebatur, quia assequi terrâ non poteram,
» regressus ad naves, quantâ maximâ celeritate po-
» tui, tanto maris terrarumque circuitu, in radicibus
» Alpium obvius fui. Huic timendo hosti utrùm,
» cùm declinarem certamen, improvisus incidisse
» videor; an occurrere in vestigiis ejus? lacessere
» ac trahere ad decernendum? Experiri juvat,
» utrùm (44) alios derepentè Carthaginienses per vi-
» ginti annos terra ediderit; an iidem sint, qui ad
» Ægates pugnaverunt insulas, et quos ab Eryce
» duodevicenis denariis æstimatos emisistis: et utrùm
» Hannibal hic sit æmulus itinerum Herculis, ut
» ipse fert, an vectigalis stipendiariusque et servus
» populi Romani à patre relictus; quem nisi Sagun-
» tinum scelus agitaret, respiceret profectò, si non
» patriam victam, domum certè, patremque, et
» fœdera Hamilcaris scripta manu: qui, jussus à
» consule nostro, præsidium deduxit ab Eryce: qui
» graves impositas victis Carthaginiensibus leges

» ment ; j'étais en chemin pour m'y rendre ; et j'y eusse » trouvé dans mon frère Cnéus un ami sûr, que j'eusse mis de » moitié dans tous mes projets, et qui se fût associé à tous » mes périls ; dans Asdrubal, un ennemi moins actif qu'An» nibal, et en tout une guerre dont la charge eût, sans aucun » doute, été plus légère. Cependant, sur ce qu'on disait de » cet ennemi, pendant que je côtoyais la Gaule avec ma » flotte, j'ai pris le parti de débarquer, et, détachant en » avant quelque cavalerie, j'ai porté mon armée jusque vers » les rives du Rhône. Ma cavalerie, seule portion de mes » troupes qui a eu l'occasion de se mesurer avec lui, a com» plètement battu la sienne ; et quant à son infanterie qui » s'éloignait de moi avec toute la précipitation d'une véritable » fuite, ne pouvant l'atteindre par terre, je me suis rem» barqué ; et avec toute la célérité que pouvait me per» mettre un aussi long circuit de terre et de mer, je suis » venu la retrouver au pied des Alpes. Maintenant, soldats, » je vous le demande : ai-je bien l'air d'un homme qui, re» doutant un grand péril, et voulant éviter un engagement, » soit tombé, sans le savoir, au milieu de son ennemi, ou » plutôt, ne me voyez-vous pas courir le premier sur sa piste, » le harceler sans cesse, et enfin le traîner en champ clos pour » y vider notre querelle ? Je suis bien aise de savoir si, de» puis vingt ans, la terre a produit tout-à-coup une autre » espèce de Carthaginois, ou si ce sont les mêmes hommes » qui combattirent aux îles Ægates, les mêmes que vous con» sentîtes à relâcher sur le mont Éryx, moyennant dix-huit » deniers par tête, seul prix auquel furent évalués de pareils » soldats ; et si cet Annibal est, comme il le prétend, émule » des voyages d'Alcide, ou s'il n'est pas tel que son père l'a

» fremens mœrensque accepit : qui decedere Siciliâ, » qui stipendium populo Romano dare pactus est. » Itaque vos ego, milites, non eo solùm animo, quo » adversùs alios hostes soletis, pugnare velim ; sed » cum indignatione quâdam atque irâ, velut si ser- » vos videatis vestros arma repentè contra vos feren- » tes. Licuit ad Erycem clausos, ultimo supplicio » humanorum, fame interficere : licuit victricem » classem in Africam trajicere, atque intra paucos » dies sine ullo certamine Carthaginem delere. Ve- » niam dedimus precantibus : emisimus ex obsidio- » ne : pacem cum victis fecimus : tutelæ nostræ » deinde duximus, cùm Africo bello urgerentur. » Pro his impertitis, furiosum juvenem sequentes, » oppugnatum patriam nostram veniunt. Atque » utinam pro decore tantùm hoc vobis, et non pro » salute esset certamen ! Non de possessione Siciliæ » ac Sardiniæ, de quibus quondam agebatur, sed » pro Italiâ nobis est pugnandum ; nec est alius ab » tergo exercitus, qui, nisi nos vincimus, hosti » obsistat ; nec Alpes aliæ sunt, quas dum superat, » comparari nova possint præsidia. Hîc est obstan- » dum, milites, velut si ante Romana mœnia pugne-

» laissé, le vassal, le tributaire, l'esclave du peuple Romain; » et certes, sans le crime de Sagonte, qui égara sa raison, » pourrait-il n'être pas rappelé à lui-même, sinon par toutes » les humiliations de son pays, du moins par celles de sa propre » famille, par son père, par ces traités écrits de la main » d'Amilcar, qui, sur un ordre de notre consul, évacua le » mont Éryx; qui, tout en frémissant, et la rage dans le » cœur, n'en accepta pas moins les conditions sévères que » nous imposâmes aux Carthaginois vaincus; qui signa et la » cession de la Sicile, et le paiement d'un rachat au peuple » Romain? Aussi, soldats, devez-vous éprouver quelque chose » de plus animé que ce qu'on éprouve contre un ennemi ordi- » naire, et faire éclater cette sorte de colère et d'indignation que » vous ressentiriez à la vue de vos esclaves prenant les armes » contre vous. Il ne tenait qu'à nous de les laisser emprisonnés » sur le mont Éryx, périr lentement du supplice de la faim, » le plus horrible des supplices humains; il ne tenait qu'à » nous de porter en Afrique notre flotte victorieuse, et, sans » coup férir, de détruire Carthage en peu de jours. Nous » nous sommes laissés fléchir par leurs supplications; nous » avons laissé sortir leurs prisonniers du mont Éryx; nous » leur avons accordé la paix, lorsqu'ils ne pouvaient plus se » défendre; depuis, nous les avons regardés comme étant sous » notre sauve-garde, lorsqu'ils étaient pressés par la guerre » d'Afrique. Pour prix de tant d'indulgence et de bontés, les » voilà qui, sur les pas d'un jeune forcené, viennent assiéger » notre propre patrie; car enfin, soldats, (et plût aux Dieux que » cette guerre n'intéressât que l'honneur seul, et non pas notre » existence!) il ne s'agit plus ici, comme autrefois, de la pos- » session de la Sicile et de la Sardaigne; nous avons à com-

» mus. Unusquisque se non corpus suum, sed con-
» jugem ac liberos parvos armis protegere putet;
» nec domesticas solùm agitet curas, sed identidem
» hoc animo reputet, nostras nunc intueri manus
» senatum populumque Romanum: qualis nostra vis
» virtusque fuerit, talem deinde fortunam illius
» urbis ac Romani imperii fore. »

XLII. Hæc apud Romanos consul. Hannibal, rebus priùs, quàm verbis, adhortandos milites ratus, circumdato ad spectaculum exercitu, captivos montanos vinctos in medio statuit, armisque Gallicis ante eorum pedes projectis, interrogare interpretem jussit, ecquis, si vinculis levaretur, armaque et equum victor acciperet, decertare ferro vellet? Cùm ad unum omnes ferrum pugnamque poscerent, et dejecta in id sors esset, se quisque eum optabat, quem fortuna in id certamen legeret. Ut cujusque sors exciderat, alacer, inter gratulantes gaudio exsultans, cum sui moris tripudiis arma raptim capiebat. Ubi verò dimicarent, is habitus animorum non inter ejusdem modò conditionis

» battre pour l'Italie même, et nous n'avons pas derrière nous » une autre armée qui, dans le cas où nous n'aurions pas la » victoire, puisse prendre notre place, ni d'autres Alpes dont le » passage, arrêtant l'ennemi, nous donne le temps de préparer » de nouveaux renforts. Il faut tenir ici, comme si nous com- » battions devant les murs de Rome. Que chacun de vous se » persuade que ce n'est pas seulement sa propre personne, que » c'est sa femme, ses enfants en bas âge qu'il met à couvert » sous son bouclier; et, sans s'arrêter uniquement aux soins » de sa famille, qu'il songe aussi de temps en temps que le » sénat et le peuple Romain ont les yeux fixés sur ce combat, » et que du courage et de l'énergie que vous montrerez, dé- » pendent le sort de Rome et la destinée de cet empire. »

XLII. Tel fut le discours du consul aux Romains : Annibal, avec les siens, crut devoir parler aux yeux d'abord, pour se faire mieux entendre à leurs esprits. Ayant rangé l'armée en cercle, comme pour lui donner un spectacle, il place au milieu de l'enceinte des prisonniers montagnards enchaînés, et faisant jeter à leurs pieds des armures gauloises, il leur fait demander par un interprète si, pour prix de la liberté, d'une armure complète et d'un cheval équipé qu'on assurait au vainqueur, ils voudraient risquer, l'épée à la main, un combat singulier. Tous, depuis le premier jusqu'au dernier, n'ayant qu'un cri pour demander une épée et le combat, on jeta leurs noms dans une urne, et chacun désirait d'être celui que le sort choisirait pour une si belle épreuve. A mesure qu'ils voyaient sortir leurs noms, pleins d'allégresse, transportés de joie, au milieu des félicitations de leurs camarades, ils couraient en bondissant, suivant l'usage de leur pays, se saisir précipitamment de leurs armes; et, durant le

homines erat, sed etiam inter spectantes vulgò, ut non vincentium magis, quàm bene morientium fortuna laudaretur.

XLIII. Dum sic aliquot spectatis paribus affectos dimisisset, concione inde advocatâ, ita apud eos locutus fertur : « Si, quem animum in alienæ sortis » exemplo paulò antè habuistis, eumdem mox in » æstimandâ fortunâ vestrâ habueritis, vicimus, » milites : neque enim spectaculum modò illud, sed » quædam veluti imago vestræ conditionis erat. Ac » nescio, an majora vincula majoresque necessitates » vobis, quàm captivis vestris, fortuna circumdede- » rit. Dextrâ lævâque duo maria claudunt, nullam, » ne ad effugium quidem, navem habentibus : circà » Padus amnis, major Padus ac violentior Rhodano; » ab tergo Alpes urgent, vix integris vobis ac vigen- » tibus transitæ. Hîc vincendum aut moriendum, » milites, est, ubi primùm hosti occurristis. Et ea- » dem fortuna, quæ necessitatem pugnandi impo- » suit, præmia vobis ea victoribus proponit, quibus » ampliora homines ne ab Diis quidem immortalibus » optare solent. Si Siciliam tantùm ac Sardiniam, » parentibus nostris ereptas, nostrâ virtute recupe- » raturi essemus, satis tamen ampla pretia essent : » quidquid Romani tot triumphis partum conges- » tumque possident, id omne vestrum cum ipsis » dominis futurum est. In hanc tam opimam mer- » cedem, agite, cum diis bene juvantibus arma

combat, tel était le mouvement général des esprits, non seulement parmi les prisonniers, mais encore dans toute la foule des spectateurs, qu'ils n'estimaient pas moins heureux ceux qui savaient mourir, que ceux qui sortaient vainqueurs du combat.

XLIII. Annibal, après leur avoir donné le spectacle de plusieurs luttes pareilles, et s'être assuré de leurs dispositions, les congédia. Peu de temps après, il convoqua l'assemblée générale, où il tint, dit-on, ce discours : « Si du même » œil dont vous venez d'envisager une situation qui n'était pas » la vôtre, vous savez apprécier votre position personnelle, » la victoire est à nous, soldats. Car, n'imaginez pas que ce » fût un simple amusement pour vos regards; c'était en quelque » sorte l'image de votre état présent; et je ne sais même si » les circonstances ne sont pas plus impérieuses pour vous » que pour vos captifs, si vous n'êtes pas plus entravés par la » nécessité qui vous presse de toutes parts, qu'ils ne l'étaient » par leurs fers. A droite et à gauche, vous avez deux mers » qui vous enferment, et vous n'avez pas même un esquif où » vous puissiez vous échapper. Autour de vous est le Pô, » fleuve bien autrement large et rapide que le Rhône, et » derrière, ce sont les Alpes qui vous pressent, les Alpes que » nous avons eu tant de peine à franchir, quand notre armée » avait ses forces toutes entières. Point de milieu, soldats; » du moment que vous avez joint votre ennemi, il faut vaincre » ou mourir. Mais en revanche, cette même fortune qui vous » a imposé la nécessité de combattre, destine à votre victoire » des récompenses telles que les vœux des hommes n'en sau» raient demander aux dieux immortels de plus éclatantes. » Quand nous ne devrions recouvrer, par notre valeur, que la » Sicile et la Sardaigne enlevées à nos pères, ce serait encore

» capite. Satis adhuc in vastis Lusitaniæ Celtiberiæ-
» que montibus, pecora consectando, nullum emo-
» lumentum tot laborum periculorumque vestrorum
» vidistis : tempus est jam, opulenta vos ac ditia
» stipendia facere, et magna operæ pretia mereri,
» tantùm itineris per tot montes fluminaque, et tot
» armatas gentes emensos. Hîc vobis terminum
» laborum fortuna dedit : hîc dignam mercedem
» emeritis stipendiis dabit. Nec, quàm magni nomi-
» nis bellum est, tam difficilem existimaritis victo-
» riam fore : sæpe et contemptus hostis cruentum
» certamen edidit, et inclyti populi regesque perlevi
» momento victi sunt. Nam, dempto hoc uno fulgore
» nominis Romani, quid est, cur illi vobis compa-
» randi sint ? Ut viginti annorum militiam vestram
» cum illâ virtute, cum illâ fortunâ, taceam ; ab
» Herculis columnis, ab Oceano, terminisque
» ultimis terrarum, per tot ferocissimos Hispaniæ
» et Galliæ populos vincentes huc pervenistis :
» pugnabitis cum exercitu tirone, hâc ipsâ æstate
» cæso, victo, circumsesso à Gallis, ignoto adhuc
» duci suo ignorantique ducem. An me, in prætorio
» patris, clarissimi imperatoris, propè natum, certe

» un assez digne prix de nos travaux. Vous aurez de plus » tout ce que les Romains ont acquis par tant de triomphes, » et ce qu'ils accumulent depuis tant de siècles : toutes leurs » richesses, ainsi que leurs personnes, seront votre propriété. » Allons, soldats, allons, prenons nos armes, et courons, » avec l'aide des Dieux, nous saisir de ces magnifiques dé- » pouilles. Trop long-temps les monts inhabités de la Lusi- » tanie et de la Celtibérie vous ont vu poursuivre quelques » troupeaux pour tout dédommagement de vos fatigues et de » vos périls ; il est temps désormais de faire des campagnes » plus fructueuses, et de vous payer largement de vos peines, » pour avoir traversé tant de pays à travers tant de mon- » tagnes, de fleuves et de nations armées. C'est ici que la » fortune a marqué le terme de vos travaux ; c'est ici qu'elle » assignera une retraite à mes braves vétérans, et une récom- » pense digne de leurs longs services. Et n'allez pas juger de la » difficulté de la victoire par le nom imposant de votre ennemi. » Souvent un adversaire méprisé a livré de terribles combats : » et souvent aussi, les monarques et les nations les plus renom- » mées, il a suffi du plus léger choc pour les abattre. En effet, » ôtez cet éclat éblouissant du nom Romain, en quoi peu- » vent-ils vous être comparables ? Pour ne point parler de » cette guerre de vingt ans consécutifs, soutenue par vous » avec une valeur, avec une fortune égales, n'est-ce pas vous, » enfin, qui, partis des colonnes d'Hercule, des rives de l'Océan, » et des bornes les plus reculées de la terre, êtes arrivés ici » de victoire en victoire, à travers tant de peuples Espagnols » et de nations Gauloises si redoutables par leur intrépidité ? » Et que vous oppose-t-on ? Une armée de nouvelles recrues, » qui, cet été même, s'est vue battue, taillée en pièces, as-

» eductum, domitorem Hispaniæ Galliæque, victo-
» rem eumdem non Alpinarum modò gentium, sed
» ipsarum, quod multò majus est, Alpium, cum
» semestri hoc conferam duce, desertore exercitûs
» sui? cui si quis, demptis signis, Pœnos Romanos-
» que hodie ostendet, ignoraturum certum habeo,
» utrius exercitûs sit consul. Non ego illud parvi
» æstimo, milites, quòd nemo vestrûm est, cujus
» non ante oculos ipse sæpe militare aliquod edide-
» rim facinus; cui non idem ego, virtutis spectator
» ac testis, notata temporibus locisque referre sua
» possim decora. Cum laudatis à me millies donatis-
» que, alumnus priùs omnium vestrûm, quàm im-
» perator, procedam acie adversùs ignotos inter se,
» ignorantesque.

XLIV. « Quocumque circumtuli oculos, plena
» omnia video animorum ac roboris; veteranum
» peditem, generosissimarum gentium equites fre-
» natos et infrenatos (45), vos socios fidelissimos
» fortissimosque, vos Carthaginienses, cùm ob pa-
» triam, tum ob iram justissimam pugnaturos. Infe-

» siégée dans son camp par les Gaulois; une armée inconnue
» à son général, et ne le connaissant pas davantage. De bonne
» foi, est-ce Annibal, né en quelque sorte, élevé du moins
» dans la tente d'un père, le premier des capitaines; est-ce
» Annibal, conquérant de l'Espagne et de la Gaule, vainqueur
» des nations Alpines, et, ce qui était bien plus difficile en-
» core, vainqueur des Alpes elles-mêmes; est-ce lui que l'on peut
» comparer à ce général de six mois, déserteur de son armée,
» qui, si l'on faisait passer en revue sous ses yeux les Car-
» thaginois et les Romains, en leur ôtant les drapeaux qui
» les distinguent, se méprendrait, j'en suis sûr, à l'armée qui
» doit recevoir ses ordres? Non, soldats, non, ce n'est pas un
» petit avantage que celui dont je puis me prévaloir ici; c'est
» qu'il n'est pas un d'entre vous, sous les yeux duquel je
» n'aie fait plus d'une action d'éclat, et qui, à son tour, ne
» m'ait eu pour spectateur, pour témoin de sa vaillance,
» et à qui je ne puisse citer tous les lieux, tous les mo-
» ments où son bras s'est signalé. C'est avec de tels soldats,
» qui mille fois ont reçu de moi les éloges et les distinctions
» militaires, qu'Annibal, votre élève à vous tous, avant d'être
» votre général, va marcher au combat contre un général
» et des soldats qui ne se connaissent pas même entre eux.

XLIV. » De quelque côté que je promène ici mes regards,
» je vois respirer par-tout un air d'audace et d'intrépidité;
» ici, mon infanterie, toute composée de vieilles bandes de
» vétérans; là, mes cavaliers Espagnols, mes cavaliers Nu-
» mides, l'élite des nations les plus belliqueuses; et puis-je
» trop présumer de mes succès en contemplant d'une part,
» vous, mes braves et fidèles alliés, et de l'autre, vous, mes
» dignes Carthaginois, à qui, indépendamment des plus justes

» rimus bellum, infestisque signis descendimus in » Italiam, tantò audaciùs fortiúsque pugnaturi, » quantò major spes, major est animus inferentis » vim, quàm arcentis. Accendit præterea animos » et stimulat dolor, injuria, indignitas : ad suppli- » cium depoposcerunt me ducem primùm, deinde » vos omnes, qui Saguntum oppugnassetis : deditos » ultimis cruciatibus affecturi fuerunt. Crudelissima » ac superbissima gens sua omnia suique arbitrii » facit : cum quibus bellum, cum quibus pacem » habeamus, se modum imponere æquum censet : » circumscribit includitque nos terminis montium » fluminumque; quos ne excedamus; neque eos, » quos statuit, terminos observat. Ne transieris Ibe- » rum : ne quid rei tibi sit cum Saguntinis. Ad Ibe- » rum est Saguntum (46). Nusquam te vestigio mo- » veris. Parum est, quòd veterrimas provincias » meas Siciliam et Sardiniam adimis : etiam Hispa- » nias? et inde cessero, in Africam transcendes. » Transscendes autem dico? duos consules hujus » anni, unum in Africam, alterum in Hispaniam » miserunt. Nihil usquam nobis relictum est; nisi » quod armis vindicarimus. Illis timidis et ignavis

» ressentiments, l'amour de la patrie mettra les armes à la » main ? N'est-ce pas nous qui portons ici la guerre, qui » marchons sur l'Italie, enseignes déployées ? Et n'en combat- » trons-nous pas avec d'autant plus de hardiesse et de force, » que celui qui attaque l'emporte toujours en confiance et en » courage sur celui qui se borne à se défendre ? Nos courages » ne sont-ils pas encore enflammés par la colère, par l'inso- » lence de nos ennemis, par l'indignité de leurs outrages ? » N'ont-ils pas exigé qu'on leur livrât, moi d'abord, votre » chef, et ensuite vous tous, qui aviez participé au siége de » Sagonte ? Une fois dans leurs mains, il n'est pas de sup- » plices qu'ils n'eussent inventés pour assouvir leurs vengeances. » De toutes les nations, la plus barbare, la plus insolente, elle » veut tout envahir, décider de tout. Elle s'arroge le droit » de nous marquer les peuples avec qui nous devons être en » guerre, les peuples avec qui nous devons être en paix ; elle » nous circonscrit, elle nous enferme dans les bornes de cer- » tains fleuves, de certaines montagnes, qu'elle ne nous per- » met pas de franchir ; tandis qu'elle-même ne respecte aucune » des limites qu'elle s'est tracée. *Ne passez pas la ligne de » l'Èbre : ne touchez point à Sagonte.* — Mais Sagonte est » en deçà de cette ligne. — *N'importe, je vous défends » de faire un pas.* C'est donc trop peu de nous enlever » nos plus antiques possessions, la Sicile et la Sardaigne ; » il vous faut encore l'Espagne ? Et après cette nouvelle » cession, bientôt il vous faudra l'Afrique. Que dis-je, bien- » tôt ? comme si déjà ils n'avaient pas envoyé deux consuls » de cette année, l'un en Afrique, l'autre en Espagne ? Non, » rien ne nous est laissé nulle part, que ce que nous saurons » nous conserver par nos armes. Ceux-là peuvent être timides

» licet esse, qui respectum habent, quos suus ager,
» sua terra, per tuta ac pacata itinera fugientes
» accipient: vobis necesse est fortibus viris esse, et,
» omnibus inter victoriam mortemve certâ desperatione
» abruptis, aut vincere, aut, si fortuna dubitabit,
» in prælio potiùs, quàm in fugâ, mortem
» oppetere. Si hoc bene fixum omnibus destinatumque
» in animo est, iterum dicam, vicistis: nullum
» momentum ad vincendum homini ab Diis immortalibus
» acrius datum est. »

XLV. His adhortationibus cùm utrimque ad certamen accensi militum animi essent, Romani ponte Ticinum jungunt, tutandique pontis causâ castellum insuper imponunt. Pœnus, opere occupatis hostibus, Maharbalem cum alâ Numidarum, equitibus quingentis, ad depopulandos sociorum populi Romani agros mittit. Gallis parci quàm maximè jubet, principumque animos sollicitari ad defectionem. Ponte perfecto traductus Romanus exercitus in agrum Insubrium, quinque millia passuum à Victumviis consedit. Ibi Hannibal castra habebat, revocatoque properè Maharbale atque equitibus, cùm instare certamen cerneret, nihil unquam satis dictum præmonitumque ad cohortandos milites ratus, vocatis ad concionem certa præmia pronunciat, in quorum spem pugnarent. « Agrum sese daturum
» esse in Italiâ, Africâ, Hispaniâ, ubi quisque velit,

» et lâches; qui derrière eux envisagent des ressources, qui, » traversant dans leur fuite des chemins sûrs et une terre amie, » ont leur propre sol, ont leurs propres champs tout prêts » à les recevoir. Mais pour vous, c'est une nécessité d'être » courageux, de vous couper toute alternative entre la vic- » toire ou la mort par un désespoir bien prononcé ; de » vaincre, en un mot, ou, si la fortune chancelle, de cher- » cher la mort dans le combat, plutôt que de l'attendre dans » la fuite. Si c'est là votre résolution à tous, bien fixe et » bien déterminée, je vous le répète, soldats, la victoire est » à vous : nul moyen de vaincre plus indubitable n'a été donné » à l'homme par les Dieux. »

XLV. Le courage des soldats échauffé de part et d'autre par ces exhortations, les Romains jettent un pont sur le Tésin, et construisent un fort pour défendre la tête de ce pont. Pendant qu'ils s'occupaient de cet ouvrage, Annibal détache Maharbal, avec une division de cavalerie Numide, forte de cinq cents chevaux, pour aller ravager les terres des alliés du peuple Romain. Il lui recommande, par dessus tout, de ménager les Gaulois, et de ne rien oublier pour attirer leurs chefs dans son parti. Le pont achevé, l'armée Romaine passe sur les terres des Insubriens, et vient se poster à cinq milles de Victumviæ. C'est là qu'était campé Annibal : il fait revenir en toute diligence Maharbal, avec son corps de cavalerie; et, aux approches d'un combat, croyant n'en avoir pas encore assez dit pour animer ses soldats, et voulant armer encore leur courage, il convoque une nouvelle assemblée, où il leur déclare les récompenses positives sur lesquelles ils pouvaient compter : des terres en Italie, en Afrique, en Espagne, où ils voudraient, exemptes, pour eux et pour leurs enfants, de toute

» immunem ipsi qui accepisset, liberisque : qui » pecuniam quàm agrum maluisset, ei se argento » satisfacturum : qui sociorum cives Carthaginienses fieri vellent, potestatem facturum : qui domos » redire mallent, daturum se operam, ne cujus » suorum popularium mutatam secum fortunam » esse vellent. » Servis quoque dominos prosecutis libertatem proponit, binaque pro his mancipia dominis se redditurum. Eaque ut rata scirent fore, agnum lævâ manu, dexterâ silicem retinens, si falleret, Jovem ceterosque precatus Deos, ita se mactarent, quemadmodum ipse agnum mactasset, secundùm precationem caput pecudis saxo elisit. Tum verò omnes, velut Diis auctoribus in spem suam quisque acceptis, id moræ, quòd nondum pugnarent, ad potienda sperata rati, prælium uno animo et voce unâ poscunt.

XLVI. Apud Romanos haudquaquam tanta alacritas erat, super cetera recentibus etiam territos prodigiis : nam et lupus intraverat castra, laniatisque obviis, ipse intactus evaserat; et examen apum in arbore prætorio imminente consederat. Quibus procuratis Scipio, cum equitatu jaculatoribusque expeditis profectus ad castra hostium, exque propinquo copias, quantæ, et cujus generis essent, speculandas, obvius fit Hannibali, et ipsi cum equitibus ad exploranda circà loca progresso. Neutri al-

imposition, ou, s'ils l'aimaient mieux, l'équivalent en argent ; l'assurance d'être faits citoyens de Carthage pour tous les alliés qui le désiraient ; et quant à ceux qui préféreraient de retourner dans leur pays, un établissement tel, qu'ils ne soient jamais tentés d'échanger leur sort avec celui d'aucun autre de leurs concitoyens. Sa politique s'étendit jusque sur les esclaves qui avaient suivi leurs maîtres à l'armée ; il leur propose la liberté, s'engageant à rendre à leur maître deux esclaves pour un. Afin qu'ils ne pussent pas douter de l'accomplissement de ces promesses, tenant d'une main un agneau et de l'autre une pierre, il prend à témoin Jupiter et les autres Dieux ; et, leur demandant, au cas qu'il manquât à sa parole, de l'immoler à leur vengeance, comme il allait lui-même leur immoler cet agneau, il écrase avec la pierre la tête de la victime. Pour lors, il leur sembla que les Dieux eux-mêmes se faisaient garants de leurs espérances ; et, persuadés que rien n'en retardait le plein accomplissement que le seul délai du combat, ils n'ont tous qu'une ame et qu'un cri pour demander la bataille.

XLVI. Il s'en fallait que les Romains fissent éclater la même allégresse ; des prodiges tout récents avaient encore ajouté aux autres motifs de découragement. Un loup était entré dans le camp, et après avoir déchiré de morsures ceux qui se trouvèrent sur son passage, il s'était échappé sans avoir reçu lui-même la moindre blessure. On s'alarma aussi de ce qu'un essaim d'abeilles était venu se poser sur l'arbre au-dessous duquel on avait établi la tente du général. Scipion, après les sacrifices expiatoires, se mit en marche avec sa cavalerie et une troupe leste d'archers, pour aller vers le camp des ennemis reconnaître de près leurs forces, le nombre et la qualité de leurs

teros primò cernebant: densior deinde incessu tot hominum equorumque oriens pulvis signum propinquantium hostium fuit. Constitit utrumque agmen, et prælio sese expediebant. Scipio jaculatores et Gallos equites in fronte locat, Romanos, sociorumque quod roboris fuit, in subsidiis. Hannibal frenatos equites in medium accipit, cornua Numidis firmat. Vixdum clamore sublato, jaculatores fugerunt inter subsidia ad secundam aciem, inde equitum certamen erat aliquandiu anceps: dein, quia turbabant equos pedites intermixti, multis labentibus ex equis, aut desilientibus, ubi suos premi circumventos vidissent, jam magnâ ex parte ad pedes pugna ierat; donec Numidæ, qui in cornibus erant, circumvecti paululum, ab tergo se ostenderunt. Is pavor perculit Romanos, auxitque pavorem consulis vulnus, periculumque intercursu tum primùm pubescentis filii propulsatum. Hic erit juvenis, penès quem perfecti hujusce belli laus est, Africanus ob egregiam victoriam de Hannibale Pœnisque appellatus. Fuga tamen effusa jaculatorum maximè fuit, quos primos Numidæ invaserunt. Alius confertus equitatus consulem in medium acceptum, non

troupes. Il trouve en son chemin Annibal qui s'était avancé aussi avec sa cavalerie pour faire également une reconnaissance de tout le terrain aux environs. Dans le premier moment ils ne s'apercevaient pas l'un l'autre; ce ne fut que le nuage de poussière, épaissi par la marche de tant d'hommes et de chevaux, qui les avertit mutuellement que l'ennemi approchait. Les deux troupes firent halte, et se préparèrent au combat. Scipion place à la tête les archers et les cavaliers Gaulois; il réserve pour sa seconde ligne ses Romains et ce qu'il avait de plus brave dans ses alliés; Annibal met au centre la cavalerie Espagnole: les Numides, dont les chevaux ne connaissent pas le mors, sont disposés sur les ailes. A peine avait-on poussé le premier cri de charge, que les archers s'enfuirent vers la seconde ligne qui formait la réserve. Entre les cavaliers, le combat se soutint quelque temps avec assez d'égalité. Il y eut ensuite de la confusion, causée par ces fantassins confondus pêle-mêle avec la cavalerie, et qui faisaient cabrer les chevaux. Beaucoup de cavaliers ayant été renversés, d'autres mettant pied à terre volontairement pour aller dégager leurs fantassins qu'ils voyaient enveloppés et au moment d'être pris, le combat était devenu en grande partie un combat d'infanterie, lorsque les Numides, placés sur les ailes, au moyen d'un léger circuit, parurent sur les derrières de la ligne. Ce mouvement épouvanta les Romains, et leur frayeur fut encore augmentée par la blessure du consul, lequel ne dut la vie en ce moment qu'à son jeune fils, à peine âgé de quinze ans, qui, se jetant en travers des ennemis, parvint à dégager son père. C'est à cet enfant que, dans un âge plus mûr, sera réservée la gloire de terminer cette guerre, et à qui sa brillante victoire sur Annibal et les Carthaginois vaudra le

armis modò, sed etiam corporibus suis protegens, in castra, nusquam trepidè neque effusè cedendo, reduxit. Servati consulis decus Cœlius ad servum natione Ligurem delegat : malim equidem de filio verum esse, quod et plures tradidêre auctores, et fama obtinuit.

XLVII. Hoc primum cum Hannibale prælium fuit; quo facilè apparuit, et equitatu meliorem Pœnum esse, et ob id campos patentes, quales sunt inter Padum Alpesque, bello gerendo Romanis aptos non esse. Itaque proximâ nocte, jussis militibus vasa silentio colligere, castra ab Ticino mota, festinatumque ad Padum est; ut ratibus, quibus junxerat flumen, nondum resolutis, sine tumultu atque insectatione hostis, copias trajiceret. Priùs Placentiam pervenêre, quàm satis sciret Hannibal ab Ticino profectos; tamen ad sexcentos moratorum in citeriore ripâ, segniter ratem solventes, cepit : transire non potuit pontem, ut extrema resoluta erant, totâ rate in secundam aquam labente. Cœlius auctor est, Magonem cum equitatu et Hispanis pediti-

surnom d'Africain. Il n'y eut guère pourtant que les archers, sur qui tombèrent d'abord les Numides, auxquels on pût reprocher une fuite abandonnée. La meilleure partie de la cavalerie se tenant serrée, reçut le consul dans ses rangs, et le couvrant non seulement de ses armes, mais même de son corps, elle le ramena dans le camp, où elle fit sa retraite constamment en bon ordre et sans précipitation. Célius renvoie à un esclave Ligurien l'honneur d'avoir sauvé le consul. Pour moi, je l'avoue, j'aimerais mieux que la gloire en fût due à son fils; c'est ainsi que l'ont rapporté le plus grand nombre des historiens; et c'est l'opinion qui a prévalu.

XLVII. Tel fut notre premier combat contre Annibal: il prouva clairement sa supériorité en cavalerie, et que, par cette raison, les plaines découvertes, comme celles qui se trouvent entre le Pô et les Alpes, ne convenaient point aux Romains pour faire la guerre. Aussi, dès la nuit suivante, les soldats ayant reçu l'ordre de rassembler secrètement tous leurs bagages, on décampa des bords du Tésin, et l'on se hâta de regagner le Pô, afin de profiter du pont de bateaux qu'on avait jeté sur le fleuve, et qui n'avait point encore été levé, pour faire repasser l'armée sans confusion, avant que l'ennemi pût se mettre à sa poursuite. Ils étaient déjà à Plaisance, qu'Annibal savait à peine leur départ des rives du Tésin. Cependant il arriva assez à temps pour faire prisonnier un corps d'environ six cents hommes, qu'on avait laissé sur l'autre bord pour couper le pont, et qui avait mis quelque lenteur dans son opération. Mais le pont lui-même ne put pas lui servir, parce que les radeaux des deux extrémités se trouvant détachés, le reste était emporté par le courant du fleuve. Célius prétend que Magon passa sur-le-champ à la nage, avec toute

bus flumen extemplo transnasse; ipsum Hannibalem per superiora Padi vada exercitum traduxisse, elephantis in ordinem ad sustinendum impetum fluminis oppositis. Ea peritis amnis ejus vix fidem fecerint : nam neque equites, armis equisque salvis, tantam vim fluminis superasse verisimile est, ut jam Hispanos omnes inflati transvexerint utres; et multorum dierum circuitu Padi vada petenda fuerint, quà exercitus gravis impedimentis traduci posset. Potiores apud me auctores sunt, qui biduo vix locum rate jungendo flumini inventum tradunt; eà cum Magone equites Hispanorum expeditos præmissos. Dum Hannibal citrà flumen legationibus Gallorum audiendis moratus, trajicit gravius peditum agmen, interim Mago equitesque ab transitu fluminis diei unius itinere, Placentiam ad hostes contendunt. Hannibal paucis pòst diebus sex millia à Placentiâ castra communivit, et postero die, in conspectu hostium acie directâ, potestatem pugnæ fecit.

XLVIII. Insequenti nocte cædes in castris Romanis, tumultu tamen quàm re major, ab auxiliaribus Gallis facta est: ad duo millia peditum, et ducenti equites, vigilibus ad portas trucidatis, ad Hannibalem transfugiunt; quos Pœnus benignè allocutus, et spe ingentium donorum accensos, in civitates

la cavalerie de l'armée et l'infanterie espagnole, tandis qu'Annibal, remontant le fleuve, alla chercher des gués plus haut, où il fit passer le reste de ses troupes, avec l'attention seulement d'opposer en première ligne ses éléphants, pour rompre l'impétuosité du courant. Ceux qui connaissent le Pô auront peine à croire ce récit; car, en supposant que tous les Espagnols eussent passé sur des outres enflées, il n'est point vraisemblable que la cavalerie, sans perdre ses armes et ses chevaux, eût pu surmonter la prodigieuse rapidité du fleuve, et il aurait fallu prendre un long circuit de plusieurs journées de chemin, avant de trouver des gués où l'on pût faire passer sans risque une armée chargée de bagages. J'en crois plutôt ceux qui disent qu'on fut deux jours à trouver un lieu propre à y jeter un pont de bateaux sur lequel Magon passa le fleuve; et qu'il fut détaché en avant avec la cavalerie espagnole, qui, pour être plus leste dans sa marche, avait laissé ses bagages. Tandis qu'Annibal, resté aux environs du fleuve à donner audience aux députations des Gaulois, fait passer les bagages et son infanterie, Magon, à la tête de sa cavalerie, se porte en une journée de chemin vers l'ennemi, du côté de Plaisance. Annibal, peu de jours après, vint camper et se retrancher à six milles de cette ville; et le lendemain, ayant déployé toutes ses troupes en présence de l'ennemi, il lui présenta la bataille.

XLVIII. La nuit suivante, il y eut un massacre commis dans le camp des Romains par des auxiliaires Gaulois : l'alarme toutefois fut plus grande que la perte. Environ deux mille fantassins et deux cents cavaliers de cette nation, ayant égorgé les sentinelles aux portes, passèrent dans l'armée d'Annibal. Le Carthaginois leur fit le plus favorable accueil, et après

quemque suas, ad sollicitandos popularium animos dimisit. Scipio cædem eam signum defectionis omnium Gallorum esse ratus, contactosque eo scelere, velut injectâ rabie, ad arma ituros; quanquam gravis adhuc vulnere erat, tamen quartâ vigiliâ noctis insequentis tacito agmine profectus ad Trebiam fluvium, in loca altiora collesque impeditiores equiti castra movet. Minùs quàm ad Ticinum fefellit; missisque Hannibal primùm Numidis, deinde omni equitatu, turbasset utique novissimum agmen, ni aviditate prædæ in vacua Romana castra Numidæ divertissent. Ibi dùm, perscrutantes loca omnia castrorum, nullo satis digno moræ pretio tempus terunt, emissus hostis de manibus est; et cùm jam transgressos Trebiam Romanos, metantesque castra conspexissent, paucos moratorum occîderunt, citra flumen interceptos. Scipio, nec vexationem vulneris in viâ jactanti ultrà patiens, et collegam (jam enim et revocatum ex Siciliâ audierat) ratus exspectandum, locum, qui prope flumen tutissimus stativis est visus, delectum communivit. Nec procul inde Hannibal cùm consedisset, quantùm victoriâ equestri elatus, tantùm anxius inopiâ, quæ per hostium

les avoir enflammés par l'espoir des plus grandes récompenses, il les renvoya chacun dans sa cité, pour lui gagner l'esprit de leurs concitoyens. Scipion regarda ce massacre comme le signal de la défection de tous les Gaulois. Il ne douta point que cette atteinte d'un premier crime ne jetât dans leurs cœurs comme une sorte de rage qui les ferait tous courir aux armes. Aussi, malgré la douleur que lui causait encore sa blessure, il part sans bruit à la quatrième veille de la nuit suivante, et dirige sa marche vers la rivière de Trébie, pour gagner des hauteurs peu accessibles à la cavalerie. Ce départ fut moins secret que celui du Tésin. Annibal, ayant envoyé d'abord les Numides, suivis bientôt de toute la cavalerie, eût infailliblement troublé les Romains dans leur retraite, l'arrière-garde sur-tout, si l'avidité pour le butin n'eût attiré toute l'attention des Numides sur le camp que les ennemis venaient d'abandonner. Tandis qu'ils sont à fouiller tous les recoins du camp, sans rien trouver qui puisse les dédommager du temps qu'ils perdent, l'ennemi leur échappe des mains. Ils l'aperçurent au-delà de la Trébie, s'occupant déjà de former son camp; et tout leur avantage se borna à tuer un petit nombre de traîneurs qu'ils trouvèrent encore de leur côté. Scipion, que sa blessure eût mis dans l'impossibilité de soutenir l'agitation d'un nouveau déplacement, et qui d'ailleurs crut devoir attendre son collégue, qu'il savait avoir été rappelé de Sicile, choisit près de la rivière le lieu qui lui parut le plus propre pour y former un camp stationnaire, le fortifia avec un soin extrême. Annibal n'était pas campé loin de là. Mais autant la victoire de sa cavalerie avait relevé ses espérances, autant il s'alarmait de la disette qui, chaque jour, devenait de plus en plus menaçante pour une armée engagée

agros euntem, nusquam præparatis commeatibus major in dies excipiebat, ad Clastidium (47) vicum, quò magnum frumenti numerum congesserant Romani, mittit: ibi cùm vim pararent, spes facta proditionis; nec sanè magno pretio, nummis aureis quadringentis (48), Dasio Brundusino præfecto præsidii corrupto, traditur Hannibali Clastidium: id horreum fuit Pœnis sedentibus ad Trebiam. In captivos ex tradito præsidio, ut fama clementiæ in principio rerum colligeretur, nihil sævitum est.

XLIX. Cùm ad Trebiam terrestre constitisset bellum, interim circa Siciliam insulasque Italiæ imminentes, et à Sempronio consule, et ante adventum ejus terrâ marique res gestæ: viginti quinqueremes cum mille armatis ad depopulandam oram Italiæ à Carthaginiensibus missæ, novem Liparas, octo insulam Vulcani tenuerunt, tres in fretum avertit æstus. Ad eas conspectas à Messanâ duodecim naves ab Hierone rege Syracusanorum missæ, qui tum fortè Messanæ erat, consulem Romanum opperiens, nullo repugnante captas naves Messanam in portum deduxerunt. Cognitum ex captivis, præter viginti naves, cujus ipsi classis essent, in Italiam missas, quinque et triginta alias quinqueremes Siciliam petere, ad sollicitandos veteres socios: Lilybæi occupandi præcipuam curam esse: credere eâdem tempestate, quâ ipsi

dans un pays ennemi, sans avoir de magasins préparés d'avance. Cette détresse l'obligea d'envoyer un parti du côté de Clastidium, où les Romains avaient fait de grands amas de blé. Au moment où l'on se disposait à employer la force, on eut l'espoir de réussir par la trahison. Une somme assez modique, quatre cents écus d'or suffirent pour gagner le commandant Dasius de Brindes, qui livra sa place à Annibal, avec toute la garnison. Ce fut le magasin de l'armée tout le temps qu'elle demeura aux environs de la Trébie. Annibal ne se permit aucunes rigueurs contre la garnison prisonnière, afin de se ménager, dans les premiers commencements d'une entreprise, une réputation de clémence.

XLIX. Durant l'inaction où la guerre de terre était restée sur les bords de la Trébie, et dans l'intervalle qui avait précédé, il se passa quelques événements dans le voisinage de la Sicile et des autres îles qui bordent l'Italie, soit depuis, soit avant l'arrivée du consul Sempronius. De vingt galères à cinq rangs de rames que les Carthaginois avaient envoyées avec mille hommes de troupes de débarquement pour ravager la côte d'Italie, neuf abordèrent à Lipari, huit à l'île de Vulcain; trois furent emportées par le courant dans le détroit. Celles-ci furent aperçues de la ville de Messine, où Hiéron, roi de Syracuse, était alors à attendre le consul Romain. Il envoya sur-le-champ à leur poursuite douze vaisseaux, qui les prirent sans aucune résistance, et les emmenèrent dans le port de Messine. On sut, par les prisonniers, qu'outre la flotte de vingt vaisseaux dont ils faisaient partie, et dont la destination était pour l'Italie, il y en avait une autre de trente-cinq quinquerêmes qui se rendait en Sicile pour y soulever les anciens alliés de Carthage; que le principal

disjecti forent, eam quoque classem ad Ægates insulas dejectam. Hæc sicut audita erant, rex M. Æmilio prætori, cujus Sicilia erat provincia, perscribit, monetque, Lilybæum firmo teneret præsidio. Extemplo et circa prætorem ad civitates missi legati tribunique, qui suos ad curam custodiæ intenderent; ante omnia Lilybæum teneri: ad apparatum belli, edicto proposito, ut socii navales decem dierum cocta cibaria ad naves deferrent; ubi signum datum esset, ne quis moram conscendendi faceret; perque omnem oram qui erant, ex speculis prospicerent adventantem hostium classem. Simul itaque (quanquam de industriâ morati cursum navium erant Carthaginienses, ut ante lucem accederent Lilybæum) præsensum tamen est, quia et luna pernox erat; et sublatis armamentis veniebant: extemplo datum è speculis signum, et in oppido ad arma conclamatum est, et in naves conscensum: pars militum in muris portarumque in stationibus, pars in navibus erant. Et Carthaginienses, quia rem fore haud cum imparatis cernebant, usque ad lucem portu se abstinuerunt, demendis armamentis eo tempore, aptandâque ad pugnam classe, absumpto. Ubi illuxit, recepêre

objet était de s'emparer de Lilybée, et que probablement la même tempête qui les avait dispersés, aurait rejeté cette autre flotte vers les îles Ægates. Le roi fait passer ces avis au préteur M. Æmilius, qui avait le département de la Sicile, et lui recommande de porter à Lilybée des forces imposantes. Aussitôt, les lieutenants et les tribuns qui étaient auprès du préteur, eurent ordre de parcourir les différentes cités, pour les engager à faire une garde vigilante, et à redoubler de précautions. On pourvut avant tout à la sûreté de Lilybée; indépendamment de tous les préparatifs de guerre, une proclamation enjoignit à tous les équipages de préparer d'avance des vivres pour dix jours, qui seraient portés à bord, et de se tenir prêts à s'embarquer au premier signal. En même temps des vedettes, placées tout le long de la côte sur des hauteurs, devaient donner avis de l'approche de la flotte sitôt qu'elles l'apercevraient en pleine mer. Tant de précautions simultanées rassurèrent contre toutes les surprises; et quoique les Carthaginois eussent à dessein ralenti la marche de leurs vaisseaux, afin de n'arriver que de nuit auprès de Lilybée, on n'en fut pas moins averti de leur approche, parce que toute la nuit on eut la clarté de la lune, et qu'ils arrivaient toutes voiles déployées. A l'instant, le signal fut donné par les vedettes : on courut aux armes dans toute la ville, et les équipages furent à bord : une partie des soldats était sur les murs et à chaque porte, le reste sur les vaisseaux. Quand les Carthaginois virent qu'ils ne pouvaient plus compter sur une surprise, ils renoncèrent à entrer de nuit dans le port; et tout ce temps fut employé à plier leurs voiles, à baisser leurs mâts, et à tout disposer pour le combat. Lorsque le jour eut paru, ils ramenèrent leur flotte vers la pleine

classem in altum, ut spatium pugnæ esset, exitumque liberum è portu naves hostium haberent. Nec Romani detrectavêre pugnam, et memoriâ circa ea ipsa loca gestarum rerum freti, et militum multitudine ac virtute.

L. Ubi in altum evecti sunt, Romanus conserere pugnam; et ex propinquo vires conferre velle; contrà eludere Pœnus, et arte, non vi rem gerere, naviumque, quàm virorum aut armorum, malle certamen facere: nam ut sociis navalibus affatim instructam classem, ita inopem milite habebant; et, sicubi conserta navis esset, haudquaquam par numerus armatorum ex eâ pugnabat. Quod ubi animadversum est, et Romanis multitudo sua auxit animum, et paucitas illis minuit. Extemplo septem naves Punicæ circumventæ; fugam ceteræ cepe-runt: mille et septingenti fuêre in navibus captis milites nautæque; in iis tres nobiles Carthaginiensium. Classis Romana incolùmis, unâ tantùm perforatâ navi, sed eâ quoque ipsâ reduce, in portum rediit. Secundùm hanc pugnam, nondum gnaris ejus qui Messanæ erant, Ti. Sempronius consul Messanam venit. Ei fretum intranti rex Hiero clas-

mer, afin d'avoir de l'espace pour leurs vaisseaux, et de laisser la libre sortie du port à ceux des ennemis. Les Romains n'eurent garde de refuser la bataille, rassurés tout à la fois, et par les ressouvenirs de leurs brillants exploits dans ces mêmes parages, et par le nombre ainsi que par la valeur de leurs soldats.

L. Dès qu'on se fut élevé en pleine mer, les Romains ne cherchèrent qu'à se rapprocher de leur ennemi par un abordage où ils pussent le joindre corps à corps. Les Carthaginois, au contraire, mirent tout leur art à l'esquiver, n'attendant leurs succès que de la manœuvre et non du courage, et se faisant une étude de mettre aux prises les vaisseaux plutôt que les hommes. En effet, autant leur flotte était abondamment pourvue de rameurs et de matelots, autant elle était dénuée de soldats; et toutes les fois que les vaisseaux venaient à s'engager, tout le désavantage était pour ceux qui n'avaient à opposer qu'un si petit nombre de combattants. Cette grande disproportion, une fois aperçue, ne tarda point à diminuer le courage des Carthaginois, en même temps qu'elle augmenta celui des Romains. En moins d'un instant, sept vaisseaux carthaginois furent enveloppés : le reste prit la fuite. On fit prisonniers, sur ces sept vaisseaux, dix-sept cents hommes, tant matelots que soldats; et dans le nombre, trois nobles Carthaginois. La flotte Romaine rentra dans le port, sans autre dommage qu'un seul vaisseau percé de part en part, et qu'on parvint encore à ramener ainsi que les autres. Ce fut après ce combat, et dans un temps où l'on n'en avait point encore la nouvelle à Messine, que le consul Titus Sempronius arriva dans cette ville. Le roi Hiéron, avec une flotte bien équipée, alla au-devant de lui jusqu'à l'entrée du détroit. Étant passé

sem ornatam obviam duxit; transgressusque ex regiâ in prætoriam navem, gratulatus sospitem cum exercitu et navibus advenisse, precatusque prosperum ac felicem in Siciliam transitum, statum deinde insulæ et Carthaginiensium conata exposuit: pollicitusque est, quo animo priore bello populum Romanum juvenis adjuvisset, eo senem adjuturum: frumentum vestimentaque sese legionibus consulis sociisque navalibus gratis præbiturum: grande periculum Lilybæo maritimisque civitatibus esse; et quibusdam volentibus novas res fore. Ob hæc consuli nihil cunctandum visum, quin Lilybæum classe peteret; et rex regiaque classis unà profecti, navigantes inde, pugnatum ad Lilybæum, fusasque et captas hostium naves, accepêre.

LI. A Lilybæo consul, Hierone cum classe regiâ dimisso, relictoque prætore ad tuendam Siciliæ oram, ipse in insulam Melitam, quæ à Carthaginiensibus tenebatur, trajecit. Advenienti Hamilcar, Gisgonis filius, præfectus præsidii, cum paulò minùs duobus millibus militum, oppidumque cum insulâ traditur: inde post paucos dies reditum Lilybæum, captivique et à consule et à prætore, præter insignes nobilitate viros, sub coronâ venierunt. Postquam ab eâ parte satis tutam Siciliam censebat consul, ad insulas Vulcani (49) (quia fama erat stare ibi Punicam classem) trajecit: nec quisquam hostium circa eas insulas inventus: jam fortè trans-

de son bord sur celui du consul, il le félicita d'être arrivé sans perte, avec toutes ses troupes et toute sa flotte, et lui souhaita une heureuse traversée en Sicile. Il l'informa ensuite de l'état de l'île, ainsi que des projets des Carthaginois, et promit de servir les Romains, dans un âge avancé, avec le même zèle qu'il les avait servis dans sa jeunesse durant le cours de la précédente guerre. Il s'engagea à fournir gratuitement des blés et des habits aux soldats de l'armée, ainsi qu'aux équipages de la flotte. Il ne lui laissa point ignorer l'extrême péril que couraient en ce moment Lilybée et les autres villes maritimes, et ne lui dissimula point que la disposition des esprits dans plusieurs de ces villes ajoutait encore à ses craintes. D'après cet avis, le consul crut devoir, sans perdre un instant, se porter avec sa flotte vers Lilybée : celle du roi, et le roi lui-même, partirent avec lui; ils apprirent en mer le combat de Lilybée, la défaite des ennemis et la prise de leurs vaisseaux.

LI. De Lilybée, après avoir congédié le roi Hiéron avec sa flotte, et laissé un préteur pour veiller à la défense des côtes de Sicile, le consul passa en personne dans l'île de Malte, occupée par les Carthaginois. Il ne fut pas plutôt arrivé, qu'on lui livra Amilcar, fils de Gisgon, commandant des troupes, avec un peu moins de deux mille hommes, ainsi que la place et l'île entière. Au bout de quelques jours, il revint à Lilybée, où tous les prisonniers faits, soit par le consul, soit par le préteur, furent vendus à l'encan : on ne réserva que les personnes d'une naissance distinguée. Lorsque le consul crut avoir pourvu suffisamment de ce côté à la sûreté de la Sicile, il fit voile vers les îles de Vulcain, où il se flattait de rencontrer la flotte Carthaginoise. Il ne trouva pas un seul ennemi dans ces parages. Tout était parti pour aller ravager les côtes d'I-

miserant ad vastandam Italiæ oram; depopulatoque Vibonensi agro (50), urbem etiam terrebant (51). Repetenti Siciliam consuli exscensio hostium in agrum Vibonensem facta nunciatur; litteræque ab senatu de transitu in Italiam Hannibalis, et, ut primo quoque tempore collegæ ferret auxilium, missæ traduntur. Multis simul anxius curis, exercitum extemplo in naves impositum, Ariminum Supero mari misit: Sex. Pomponio legato cum viginti quinque longis navibus Vibonensem agrum maritimamque oram Italiæ tuendam attribuit: M. Æmilio prætori quinquaginta navium classem explevit: ipse, compositis Siciliæ rebus, decem navibus oram Italiæ legens, Ariminum pervenit: inde cum exercitu suo profectus ad Trebiam flumen, collegæ conjungitur.

LII. Jam ambo consules, et quidquid Romanarum virium erat, Hannibali oppositum, aut illis copiis defendi posse Romanum imperium, aut spem nullam aliam esse, satis declarabat. Tamen consul alter equestri prælio uno et vulnere suo minutus, trahi rem malebat; recentis animi alter, eóque ferocior, nullam dilationem patiebatur. Quod inter Trebiam Padumque agri est, Galli tum incolebant, in duorum præpotentium populorum certamine, per ambiguum favorem, haud dubiè gratiam victoris spectantes. Id Romani, ne quid modò moverent, æquo satis, Pœnus periniquo animo ferebat, ab

talie ; et leurs dévastations sur le territoire de Vibone avaient porté l'alarme jusque dans Rome. Le consul était déjà en chemin pour regagner la Sicile, lorsqu'il reçut la nouvelle de leur descente. Au même temps, on lui remit une lettre du sénat qui, en lui apprenant l'arrivée d'Annibal en Italie, lui enjoignait de marcher au plus tôt au secours de son collégue. Partagé entre tant de soins à la fois, il commence par embarquer sur-le-champ l'armée, qu'il fait passer à Rimini par la mer supérieure : il envoie le lieutenant Sextus Pomponius avec vingt-cinq vaisseaux longs, pour défendre le territoire de Vibone et la côte maritime de l'Italie. Il porte jusqu'à cinquante bâtiments la flotte qu'il laissait au préteur M. Æmilius; pour lui, il ne se réserve en tout que dix vaisseaux, et sitôt qu'il eut terminé tous les arrangements en Sicile, serrant au plus près la côte d'Italie, il se rendit à Rimini. De là, il se mit en marche avec son armée vers la Trébie, où il fit sa jonction avec son collégue.

LII. La réunion des deux consuls et de toutes les forces Romaines contre Annibal, donnait tout lieu de se flatter qu'avec de pareils moyens on pouvait défendre l'empire, ou bien il fallait renoncer à tout autre espoir. Toutefois l'un des consuls, découragé par le mauvais succès de son combat de cavalerie et par sa blessure, voulait que l'on traînât la guerre en longueur; l'autre, dont l'ardeur était nouvelle, et par-là même plus entreprenant, ne voulait point entendre parler du moindre délai. Tout le pays qui est entre la Trébie et le Pô était alors habité par des Gaulois. Leur politique, en se montrant indécise entre deux nations rivales si puissantes, tendait visiblement à leur ménager les moyens de se déclarer pour le vainqueur, quel qu'il fût. Les Romains ne leur en de-

Gallis accitum se venisse ad liberandos eos dictitans. Ob eam iram, simul ut prædâ militem aleret, duo millia peditum et mille equites, Numidas plerosque, mixtos quosdam et Gallos, populari omnem deinceps agrum usque ad Padi ripas jussit. Egentes ope Galli, cùm ad id dubios servassent animos, coacti ab auctoribus injuriæ ad vindices futuros declinant; legatisque ad consulem missis, auxilium Romanorum terræ, ob nimiam cultorum fidem in Romanos laboranti, orant. Cornelio nec causa, nec tempus agendæ rei placebat; suspectaque ei gens erat, cùm ob infida multa facinora, tum, ut alia vetustate obsolevissent, ob recentem Boiorum perfidiam. Sempronius contrà, continendis in fide sociis maximum vinculum esse primos, qui eguissent ope, defensos censebat. Tum, collegâ cunctante, equitatum suum, mille peditum jaculatoribus ferme admixtis, ad defendendum Gallicum agrum trans Trebiam mittit. Ii, sparsos et incompositos, ad hoc graves prædâ plerosque, cùm inopinatos invasissent; ingentem terrorem cædemque ac fugam usque ad castra stationesque hostium fecêre; unde multitudine effusâ pulsi, rursus subsidio suorum

mandaient pas davantage; mais Annibal était furieux, prétendant qu'eux-mêmes l'avaient appelé en Italie pour être leur libérateur. Outré de leurs tergiversations, d'ailleurs n'ayant que le pillage pour nourrir son armée, il envoie deux mille fantassins et mille cavaliers, la plupart Numides, parmi lesquels il mêle aussi quelques Gaulois, ravager de suite tout le pays jusqu'aux rives du Pô. Les Gaulois, dénués de tous moyens de résistance, se virent contraints de renoncer au systême de neutralité qu'ils avaient gardé jusqu'alors; et ne pouvant plus prendre parti pour ceux qui les maltraitaient, ils se déclarent pour ceux dont ils attendaient des secours. Ils députèrent vers le consul, et lui firent demander la protection des Romains pour leur pays que l'on voulait punir de son trop d'attachement pour Rome. Cornélius ne trouvait ni le motif suffisant, ni le moment favorable pour se commettre au hasard d'une action; d'ailleurs, mille traits de perfidie lui rendaient cette nation suspecte; et pour n'en point rappeler d'anciennes dont le temps avait affaibli l'impression, pouvait-on avoir oublié la trahison toute récente des Boïens? Sempronius, au contraire, prétendait que cet empressement à porter des secours aux premiers qui l'avaient réclamé, serait un des plus forts liens pour resserrer l'attachement de leurs alliés; et comme son collégue ne se rendait point encore, il prend sur sa propre armée toute la cavalerie, y joint mille fantassins, la plupart hommes de traits, et envoie cette division au-delà de la Trébie, défendre les terres des Gaulois. Cette troupe ayant rencontré celle d'Annibal, dispersée et sans ordre, la plupart d'ailleurs chargés de butin, l'attaque brusquement, y jette l'épouvante, en fait un grand carnage, et la ramène, toujours fuyant, jusqu'au camp et aux premiers postes des ennemis. Là, repoussée à son tour par la

prælium restituêre. Variâ inde pugnâ sequentes; quanquam ad extremum æquassent certamen, major tamen hostium Romanis fama victoriæ fuit.

LIII. Ceterùm nemini omnium major justiorque, quàm ipsi consuli, videri; gaudio efferri, quâ parte copiarum alter consul victus foret, eâ se vicisse: « Restitutos ac refectos militibus animos, nec quemquam esse, præter collegam, qui dilatam dimicationem vellet: eum animo magis, quàm corpore ægrum, memoriâ vulneris aciem ac tela horrere. » Sed non esse cum ægro senescendum. Quid enim » ultrà differri, aut teri tempus! quem tertium » consulem, quem alium exercitum exspectari? » Castra Carthaginiensium in Italiâ, ac propè in » conspectu urbis esse. Non Siciliam ac Sardiniam » victis ademptas, nec cis Iberum Hispaniam peti, » sed solo patrio terrâque, in quâ geniti forent, pelli » Romanos. Quantùm ingemiscant, » inquit, « patres nostri, circa mœnia Carthaginis bellare soliti, » si videant nos, progeniem suam, duos consules » consularesque exercitus in mediâ Italiâ paventes » intra castra; Pœnum, quod inter Alpes Apenninumque agri sit, suæ ditionis fecisse? » Hæc assidens ægro collegæ, hæc in prætorio propè concionabundus agere. Stimulabat et tempus propinquum comitiorum, ne in novos consules bellum differretur, et occasio in se unum vertendæ gloriæ; dum

multitude qui s'élance des retranchements, elle rétablit le combat. A la faveur de nouveaux renforts, il s'ensuivit une action très disputée; mais quoiqu'à la fin l'avantage eût fini par se balancer, les présomptions de la victoire furent plus fortes en faveur des Romains que des ennemis.

LIII. Au reste, nul ne fut plus porté que le consul à s'exagérer son succès. L'idée d'avoir remporté une victoire dans le même genre de combat où son collégue avait essuyé une défaite, le transportait de joie : « C'était lui, disait-il, qui avait relevé la confiance et ranimé le courage du soldat dans toute l'armée, et il n'y avait plus que son collégue qui désirât que la bataille fût remise. On concevait cette faiblesse dans un homme dont l'esprit était encore plus affecté que le corps, et à qui le ressouvenir de sa blessure rendait si redoutable la vue d'un champ de bataille et des javelots de l'ennemi; mais fallait-il que, par de vains ménagements pour un malade, toute une armée se consumât dans l'inaction? Car enfin, pourquoi différer plus long-temps? Attendait-on un troisième consul, une autre armée? Les Carthaginois n'étaient-ils pas campés au cœur de l'Italie, et presque à la vue de Rome? Ce n'était plus à la Sicile et à la Sardaigne, enlevées à leurs pères, qu'en voulaient leurs armes; ce n'était plus l'Espagne, en deçà de l'Èbre, qu'ils tâchaient d'envahir: c'était du sol paternel, de la terre où ils avaient reçu la naissance, qu'ils se proposaient d'expulser les Romains. « Quelle douleur pour nos pères, s'écriait-il, accoutumés à » porter la guerre sous les murs de Carthage, s'ils nous voyaient, » nous, leurs descendants, s'ils voyaient deux consuls, deux » armées consulaires, renfermés dans leur camp, et tremblants » au milieu de l'Italie, tandis que le Carthaginois a déjà » conquis les provinces entre les Alpes et l'Apennin! » Tels

æger collega erat. Itaque, nequidquam dissentiente Cornelio, parari ad propinquum certamen milites jubet. Hannibal, cùm, quid optimum foret hosti, cerneret, vix ullam spem habebat, temerè atque improvidè quidquam consules acturos: cùm alterius ingenium, famâ priùs, deinde re cognitum, percitum ac ferox sciret esse, ferociusque factum prospero cum prædatoribus suis certamine crederet; adesse gerendæ rei fortunam haud diffidebat: cujus ne quod prætermitteret tempus, sollicitus intentusque erat, dum tiro hostium esset miles, dum meliorem ex ducibus inutilem vulnus faceret, dum Gallorum animi vigerent; quorum ingentem multitudinem sciebat segniùs secuturam, quantò longiùs ab domo traherentur. Cùm ob hæc taliaque speraret propinquum certamen, et facere, si cessaretur, cuperet; speculatoresque Galli, ad ea exploranda quæ vellet tutiores, quia in utrisque castris militabant, paratos pugnæ esse Romanos retulissent; locum insidiis circumspectare Pœnus cœpit.

étaient les discours qu'il tenait auprès du lit de son collégue, qu'il affectait de répéter dans sa tente. Ce qui contribuait encore à aiguillonner son impatience, c'était l'approche des élections qui allaient livrer le commandement à de nouveaux consuls, et l'idée qu'en se hâtant de combattre pendant la maladie de son collégue, toute la gloire retomberait sur lui seul. Ainsi, sans s'arrêter aux représentations de Cornélius, il ordonne aux soldats de se préparer à la bataille qu'il se proposait de livrer incessamment. Annibal, en considérant ce que la prudence conseillait à ses ennemis, ne se flattait guère qu'ils voulussent se compromettre par quelques témérités. D'un autre côté, lorsque la renommée d'abord, et ensuite ses propres observations lui eurent fait connaître toute la fougue et tout l'emportement de l'un des consuls, persuadé que l'avantage remporté sur ses fourrageurs ne pouvait qu'avoir ajouté à l'impétuosité naturelle de ce caractère, il ne désespérait plus qu'on ne lui fournît une occasion prochaine de frapper un coup décisif. Il redoubla donc de soins et de vigilance pour ne laisser rien échapper des avantages que sa fortune allait lui offrir; sentant combien il lui importait de profiter de l'inexpérience des soldats ennemis, de l'impuissance où sa blessure réduisait le meilleur de leurs généraux, et de cette première ardeur des Gaulois, dont le plus grand nombre ne pouvait manquer de se refroidir, à mesure qu'ils s'éloigneraient davantage de leur pays. Comme, d'après toutes ces considérations, il s'attendait à une bataille prochaine, qu'il était décidé même à la provoquer si on la différait, et que ses espions, tous choisis parmi les Gaulois, parce que, cette nation servant dans l'une et l'autre armée, ils pouvaient être moins facilement reconnus, lui avaient rapporté que les Romains se préparaient au combat,

LIV. Erat in medio rivus, præaltis utrimque clausus ripis, et circà obsitus palustribus herbis, et, quibus inculta ferme vestiuntur, virgultis vepribusque: quem ubi ad equites quoque tegendos satis latebrosum locum circumvectus ipse oculis perlustravit; « Hic erit locus, » Magoni fratri ait, « quem » teneas. Delige centenos viros ex omni pedite at» que equite, cum quibus ad me vigiliâ primâ ve» nias. Nunc corpora curare tempus est. » Ita prætorium missum: mox cum delectis Mago aderat. « Robora virorum cerno, » inquit Hannibal: sed, » ut et numero etiam, non animis modò valeatis, » singulis vobis novenos ex turmis manipulisque » vestrî similes eligite. Mago locum monstrabit, » quem insideatis. Hostem cæcum ad has belli artes » habebitis. » Ita mille equitibus Magoni, mille peditibus dimissis, Hannibal primâ luce Numidas equites, transgressos Trebiam flumen, obequitare jubet hostium portis, jaculandoque in stationes elicere ad pugnam hostem; injecto deinde certamine, cedendo sensim citra flumen pertrahere. Hæc mandata Numidis: ceteris ducibus peditum equitumque præceptum, ut prandere omnes juberent; armatos deinde, instratisque equis, signum exspectare. Sempronius, ad tumultum Numidarum primùm omnem equitatum, ferox eâ parte virium, deinde sex millia peditum, postremò omnes copias ad destinatum lo-

il s'occupa de chercher dans tous les environs un lieu propre à une embuscade.

LIV. Entre les deux armées coulait un ruisseau dont les deux rives étaient profondément encaissées : tout le terrain alentour était couvert de roseaux, ainsi que de buissons et de broussailles, tels qu'en offrent presque toujours les terres incultes. Annibal alla lui-même sur le terrain, et le reconnut avec soin. L'ayant trouvé assez fourré pour y cacher même de la cavalerie: « Ce sera votre poste, dit-il à son frère Magon; choisissez-» moi cent cavaliers et cent fantassins dans toute l'armée; » vous me les amènerez à la première veille. Songez main-» tenant à prendre de la nourriture et du repos. » L'ordre ainsi donné, il congédie le conseil. Magon ne tarda point à revenir avec sa troupe d'élite : « C'est bien, dit Annibal; je vois en » vous des hommes auxquels je peux me fier; mais afin que » vous ayez l'avantage du nombre ainsi que de la valeur, vous » me choisirez chacun, dans toute la cavalerie et dans toute » l'infanterie, neuf braves qui vous ressemblent. Magon vous » montrera le lieu où vous devez vous embusquer. Vous aurez » affaire à des ennemis très novices dans toutes ces ruses de » guerre. » Lorsqu'il eut fait partir les mille cavaliers et les mille fantassins de Magon, Annibal, à la pointe du jour, ordonne à la cavalerie Numide de passer la Trébie, de voltiger le long du camp romain, et de harceler les postes avancés, afin d'attirer les Romains au combat; et ensuite, lorsque l'action serait engagée, de lâcher pied insensiblement pour les entraîner en-deçà de la rivière. Telles furent les instructions données aux Numides; et quant aux autres commandants des différents corps d'infanterie et de cavalerie, il leur enjoint de faire dîner leur troupe; de sorte qu'ensuite, tous les corps

cum jam antè consilio, avidus certaminis, eduxit. Erat fortè brumæ tempus et nivalis dies in locis Alpibus Apenninoque interjectis, propinquitate etiam fluminum ac paludum prægelidis : ad hoc raptim eductis hominibus atque equis, non capto antè cibo, non ope ullâ ad arcendum frigus adhibitâ: nihil caloris inerat; et, quidquid auræ fluminis appropinquabant, afflabat acrior frigoris vis. Ut verò refugientes Numidas insequentes aquam ingressi sunt (et erat pectoribus tenùs aucta nocturno imbri) tum utique egressis rigere omnibus corpora, ut vix armorum tenendorum potentia essent : et simul jejuni, procedente jam die, fame etiam deficere.

LV. Hannibalis interim miles, ignibus ante tentoria factis, oleoque per manipulos, ut mollirent artus, misso, et cibo pèr otium capto, ubi transgressos flumen hostes nunciatum est, alacer animis corporibusque arma capit, atque in aciem procedit. Baleares locat ante signa, levem armaturam, octo ferme millia hominum; dein graviorem armis peditem, quod virium, quod roboris erat : in cornibus

sous les armes et tous les chevaux sellés, on attendit le signal. Sempronius, à la première alerte donnée par les Numides, mit en campagne d'abord toute sa cavalerie, la partie de ses forces où se complaisait son orgueil, ensuite six mille fantassins, et bientôt toute l'armée, d'après son projet bien arrêté d'avance de livrer bataille. Il faisait ce jour-là une brume piquante, et il tombait de la neige, ce qui n'est point extraordinaire dans un pays situé entre les Alpes et l'Apennin, refroidi de plus par le voisinage des marais et des rivières. Comme les hommes et les chevaux étaient sortis précipitamment, sans avoir pris la moindre nourriture ni aucun préservatif contre la rigueur de la saison, ils étaient dépourvus de toute chaleur, et l'air, devenu plus vif à mesure qu'ils approchaient de la rivière, les transissait de froid. Ce fut bien pis, lorsqu'ils furent entrés dans l'eau à la suite des Numides, et ils en eurent jusqu'à la poitrine, à cause des pluies de la nuit précédente qui avaient grossi la Trébie. Au sortir de la rivière, leurs membres se trouvèrent tellement perclus, qu'ils pouvaient à peine tenir leurs armes, outre que la journée s'avançant, ils étaient épuisés de lassitude et de faim.

LV. Pendant ce temps les soldats d'Annibal avaient allumé des feux devant leurs tentes; ils avaient assoupli leurs membres avec l'huile qu'on avait distribuée dans chaque compagnie; ils avaient pris tranquillement leur repas, lorsqu'on vint dire que l'ennemi avait passé la rivière. Dispos de corps et pleins d'ardeur, ils prennent leurs armes et vont se ranger en bataille. Annibal place en avant de la ligne les Baléares, toutes ses troupes légères, formant environ huit mille hommes, ensuite son infanterie pesamment armée, tout ce qu'il avait de braves, de robustes soldats; il jette sur les ailes ses dix mille chevaux,

circumfudit decem millia equitum; et ab cornibus in utramque partem divisos elephantos statuit. Consul, effusos sequentes equites, cùm ab resistentibus subitò Numidis incauti exciperentur, signo receptui dato, revocatos circumdedit peditibus. Duodeviginti millia Romani erant, sociûm nominisque Latini viginti; auxilia præterea Cenomanorum: ea sola in fide manserat Gallica gens: his copiis concursum est. Prælium à Balearibus ortum est, quibus cùm majore robore legiones obsisterent, deductæ properè in cornua leves armaturæ sunt: quæ res effecit, ut equitatus Romanus extemplo urgeretur: nam cùm vix jam per se resisterent decem millibus equitum quatuor millia, et fessi plerisque integris, obruti sunt insuper velut nube jaculorum a Balearibus conjectâ: ad hoc elephanti eminentes ab extremis cornibus (equis maximè non visu modò, sed odore insolito territis) fugam latè faciebant. Pedestris pugna par animis magis, quàm viribus erat, quas recentes Pœnus paulò antè curatis corporibus in prælium attulerat; contrà, jejuna fessaque corpora Romanis et rigentia gelu torpebant. Restitissent tamen animis, si cum pedite solùm foret pugnatum.

et à la tête de chacune il établit ses éléphants. Le consul, au moment où il voit sa cavalerie qui s'attachait à la poursuite des Numides débandés, accueillie brusquement par ces mêmes Numides qui tournent bride tout-à-coup, fait sonner la retraite, la rappelle auprès de lui et la distribue sur les deux ailes de son infanterie. Celle-ci était composée de dix-huit mille soldats Romains, et de vingt mille alliés du Latium. Il y avait de plus un corps d'auxiliaires Cénomans, seule nation gauloise qui nous fût restée fidèle. Ce fut avec ces forces qu'on se porta de part et d'autre au combat. L'action fut engagée par les Baléares; mais comme toutes ces troupes légères avaient devant elles cette masse légionnaire qu'elle ne pouvait se flatter de rompre, on les eut bientôt fait retirer sur les ailes. Par cette manœuvre, la cavalerie Romaine se trouva accablée sur-le-champ; car, outre que quatre mille hommes, d'une cavalerie déjà fatiguée, pouvaient à peine résister par eux-mêmes à dix mille, dont la plupart étaient tout frais, ils se trouvèrent encore écrasés par cette grêle de traits que les Baléares firent pleuvoir sur eux. D'ailleurs les éléphants, qui débordaient les extrémités des ailes, épouvantant surtout les chevaux, et par leur masse énorme, et par leur odeur à laquelle ceux-ci n'étaient point accoutumés, occasionnèrent une déroute générale. Entre les deux infanteries il y avait égalité de courage plutôt qu'égalité de vigueur. Les forces étaient entières dans les Carthaginois qui venaient de les nourrir de tout ce qui pouvait en augmenter le ressort, au lieu que les Romains étaient à jeun, harassés, et leurs membres roidis et engourdis par le froid. Cependant ils eussent résisté par le courage seul, s'ils n'avaient eu affaire seulement qu'à de l'infanterie : mais aussitôt qu'on se fut délivré de notre cavalerie, les Baléares

Sed et Baleares, pulso equite, jaculabantur in latera; et elephanti jam in mediam peditum aciem sese tulerant; et Mago Numidæque, simul latebras eorum improvida præterlata acies est, exorti ab tergo ingentem tumultum ac terrorem fecêre.

LVI. Tamen in tot circumstantibus malis mansit aliquamdiu immota acies, maximè præter spem omnium adversùs elephantos: eos velites, ad id ipsum locati, verutis conjectis et avertêre, et insecuti aversos, sub caudis, quâ maximè molli cute vulnera accipiunt, fodiebant. Trepidantes, propéque jam in suos consternatos, mediâ acie in extremam, ad sinistrum cornu, adversùs Gallos auxiliares agi jussit Hannibal. Extemplo haud dubiam fecêre fugam: additus quoque novus terror Romanis, ut fusa auxilia sua viderunt. Itaque cùm jam in orbem pugnarent, decem millia ferme hominum, cùm alii evadere nequissent, mediâ Afrorum acie, quæ Gallicis auxiliis firmata erat, cum ingenti cæde hostium perrupêre; et, cùm neque in castra reditus esset flumine interclusis, neque præ imbri satis decernere possent, quâ suis opem ferrent, Placentiam recto itinere perrexêre. Plures deinde in omnes partes eruptiones factæ; et qui flumen petiêre, aut gurgitibus absumpti sunt; aut inter cunctationem ingrediendi ab hostibus oppressi: qui passim per agros fugâ sparsi erant, vestigia cedentis sequentes agminis, Placentiam contendêre: aliis

étaient venus les cribler de traits sur leurs flancs ; en même temps les éléphants s'étaient portés sur leur centre ; et la troupe de Magon, du moment qu'elle avait vu les Romains dépasser son embuscade qu'ils n'avaient pas même soupçonnée, arrivant sur leurs derrières, y jeta un trouble et une frayeur extrêmes.

LVI. Au milieu de tant d'ennemis qui les menaçaient de toutes parts, leur ligne de bataille resta ferme quelque temps. Elle se soutint surtout contre les éléphants, résistance à laquelle on ne s'attendait pas. Des vélites disposés à ce dessein, leur lançant tous à la fois leurs javelines pointues, leur firent tourner le dos ; puis s'attachant sur leurs pas, ils allaient chercher sous la queue de ces animaux les endroits sensibles où leur peau plus ramollie était plus accessible au fer, et les perçaient coup sur coup. Comme dans leur effroi les éléphants étaient au moment de se rejeter sur les Carthaginois mêmes, Annibal ordonna de les faire repasser du centre vers les extrémités de l'infanterie, et de les diriger sur l'aile gauche contre les Gaulois auxiliaires ; la déroute y fut prompte et nullement équivoque. Cette fuite des auxiliaires achevant de mettre l'infanterie Romaine à découvert de tous les côtés, ajouta encore au danger de sa position. Réduite dès lors à faire face sur tous les sens, elle n'eut plus moyen de tenir. Environ dix mille hommes, ne trouvant pas d'autre issue, se firent jour, par un grand massacre des ennemis, à travers le centre du corps de bataille des Africains renforcés de leurs auxiliaires Gaulois ; et comme ils ne pouvaient ni retourner au camp dont la rivière leur fermait le chemin, ni distinguer, à cause de la pluie, les endroits où ils auraient pu porter des secours, ils prirent le parti de se rendre droit à Plaisance. Ce fut ensuite à qui se sauverait de

timor hostium audaciam ingrediendi flumen fecit transgressique in castra pervenerunt. Imber nive mixtus, et intoleranda vis frigoris, et homines multos, et jumenta, et elephantos propè omnes absumpsit. Finis insequendi hostis Pœnis flumen Trebia fuit; et ita torpentes gelu in castra rediêre, ut vix lætitiam victoriæ sentirent. Itaque nocte insequenti, cùm, præsidium castrorum, et quod reliquum ex magnâ parte militum erat, ratibus Trebiam trajicerent, aut nihil sensêre obstrepente pluviâ, aut, quia jam moveri præ lassitudine nequibant ac vulneribus, sentire sese dissimularunt; quietisque Pœnis, tacito agmine ab Scipione consule exercitus Placentiam est perductus: inde Pado trajectus Cremonam, ne duorum exercituum hibernis una colonia premeretur.

LVII. Romam tantus terror ex hâc clade perlatus est, ut jam ad urbem crederent infestis signis hostem venturum; nec quidquam spei aut auxilii esse, quo portis mœnibusque vim arcerent. « Uno consule ad

tous les côtés. Ceux qui regagnèrent la rivière furent engloutis dans les eaux, ou surpris par l'ennemi, pour peu qu'ils hésitassent à risquer le passage. Ceux qui dans leur fuite s'étaient dispersés à travers champs, suivant les traces du corps d'armée qui faisait sa retraite, prirent la route de Plaisance. Il y en eut d'autres à qui la peur de l'ennemi donna la hardiesse de se jeter dans le fleuve, et qui, l'ayant traversé heureusement, se réfugièrent dans le camp. Une pluie mêlée de neige, et la rigueur intolérable du froid, firent périr beaucoup d'hommes, de chevaux et presque tous les éléphants. Les Carthaginois ne poursuivirent pas l'ennemi plus loin que la Trébie; et ils rentrèrent au camp tellement transis et morfondus, qu'à peine sentaient-ils la joie de leur victoire. La nuit suivante, le détachement laissé pour la garde du camp des Romains, et le peu qui, sur tant de milliers de soldats, y étaient revenus, passèrent la Trébie sur des radeaux. Soit que les Carthaginois n'eussent effectivement rien entendu, à cause du bruit d'une pluie violente qui tomba toute la nuit, ou qu'ils eussent feint de ne pas s'en apercevoir, leur lassitude et leurs blessures les mettant dans l'impossibilité d'agir, les Romains passèrent tranquillement; et Scipion, qui avait fait observer le plus grand silence dans la marche, réussit à conduire sa division à Plaisance. De là, traversant le Pô, il alla à Crémone, pour ne point laisser à la charge d'une seule colonie le cantonnement de deux armées.

LVII. Cette défaite jeta dans Rome une telle consternation, qu'on croyait déjà voir l'ennemi aux portes de la ville avec des forces menaçantes, sans espoir, sans aucun moyen de repousser les assauts qu'il livrerait à leurs murailles. « Après que l'un des consuls avait été défait aux bords du Tésin, l'autre rappelé de

» Ticinum victo, altero ex Siciliâ revocato, duobus » consulibus, duobus consularibus exercitibus vic» tis, quos alios duces, quas alias legiones esse quæ » arcessantur ? » Ita territis Sempronius consul advenit, ingenti periculo per effusos passim ad prædandum hostium equites (audaciâ magis, quàm consilio aut spe fallendi resistendive, si non falleret) transgressus. Id quod unum maximè in præsentia desiderabatur, comitiis consularibus habitis, in hiberna rediit. Creati consules Cn. Servilius et C. Flaminius. Ceterùm ne hiberna quidem Romanis quieta erant, vagantibus passim Numidis equitibus, et, quâ his impeditiora erant, Celtiberis Lusitanisque. Omnes igitur clausi undique commeatus erant, nisi quos Pado naves subveherent. Emporium propè Placentiam fuit, et opere magno munitum, et valido firmatum præsidio: ejus castelli expugnandi spe cum equitibus ac levi armaturâ profectus Annibal, cùm plurimùm in celando incepto ad effectum spei habuisset, nocte adortus, non fefellit vigiles. Tantus repentè clamor est sublatus, ut Placentiæ quoque audiretur. Itaque sub lucem cum equitatu consul aderat, jussis quadrato agmine legionibus sequi. Equestre prælium interim commissum, in quo, quia saucius Hannibal pugnâ excessit, pavore hostibus injecto, defensum egregiè præsidium est. Paucorum inde dierum quiete sumptâ, et vixdum satis percurato vulnere, ad Victumvias ire pergit oppugnandas.

Sicile, et tous les deux ensemble battus de nouveau avec deux armées consulaires, quels étaient les autres généraux, les autres légions qu'ils pussent appeler à leur secours? » On était dans cet effroi, lorsque l'on vit arriver le consul Sempronius. Il avait traversé, avec un péril extrême, différentes troupes de cavalerie répandues de tous côtés dans la plaine pour piller, et quoiqu'il y eût plus de témérité que de prudence, qu'il ne pût guère se flatter de n'être point aperçu, et encore moins de résister s'il était découvert, il était parvenu à s'échapper. Il tint les assemblées consulaires; c'était ce qu'on désirait le plus pour le moment. On y nomma consuls Cnéus Servilius et Caïus Flaminius. Cette opération finie, il retourna à ses cantonnements. Les Romains y étaient dans des transes continuelles, harcelés sans cesse par les cavaliers Numides, et quand le terrain s'opposait aux incursions de la cavalerie, par les Lusitaniens et les Celtibériens. Tous les convois leur étaient interceptés, hormis ceux qui leur arrivaient par le Pô sur des barques. Il y avait près de Plaisance un gros marché, qu'on avait entouré de bonnes murailles, et qui, en outre, était défendu par une forte garnison. Annibal, se flattant d'emporter cette forteresse, se mit en marche avec sa cavalerie et ses troupes légères; et comme le succès de cette entreprise tenait beaucoup au secret avec lequel elle serait conduite, il fit son attaque de nuit; mais il ne put tromper la vigilance des sentinelles. Les cris d'alarme se firent entendre jusque dans Plaisance. Aussi le jour paraissait à peine, que le consul était déjà arrivé avec sa cavalerie : les légions avaient ordre de suivre la marche, formées en bataillons carrés. Avant qu'elles eussent joint, il s'engagea une action de cavalerie où Annibal fut blessé; ce qui le força de quitter le combat, et intimida ses troupes: la

Id emporium à Romanis Gallico bello fuerat munitum : inde locum frequentaverant accolæ mixti undique ex finitimis populis ; et tum terror populationum eò plerosque ex agris compulerat. Hujus generis multitudo, famâ impigrè defensi ad Placentiam præsidii accensa, armis arreptis obviàm Hannibali procedit. Magis agmina, quàm acies, in viâ concurrerunt ; et, cùm ex alterâ parte nihil præter inconditam turbam esset, in alterâ et dux militi, et duci fidens miles, ad triginta quinque millia hominum à paucis fusa. Postero die, deditione factâ, præsidium intra moenia accepêre ; jussique arma tradere cùm dicto paruissent, signum repentè victoribus datur, ut tanquam vi captam urbem diriperent : neque ulla, quæ in tali re memorabilis scribentibus videri solet, prætermissa clades est ; adeò omnis libidinis, crudelitatisque, et inhumanæ superbiæ editum in miseros est exemplum. Hæ fuêre hibernæ expeditiones Hannibalis.

LVIII. Haud longis inde temporibus, dum intolerabilia frigora erant, quies militi data est ; et ad prima ac dubia signa veris profectus ex hibernis, in Etruriam ducit, eam quoque gentem, sicut Gallos

garnison d'ailleurs se défendit avec le plus grand courage. Après quelques jours de repos, et sa blessure à peine guérie, il repart pour aller attaquer Victumviæ. Cette place, qui était aussi un gros marché, avait été fortifiée par les Romains dans la guerre des Gaulois. Les habitants de la contrée et un mélange de toutes les autres peuplades voisines s'y étaient établis, sans compter que la crainte des dévastations y avait rassemblé presque toute la population des campagnes. Cette multitude, enflammée par tout ce qu'on avait dit de la belle défense du poste auprès de Plaisance, prend les armes, et vient à la rencontre d'Annibal. Elle formait une caravane de voyageurs, plutôt qu'une armée, lorsque l'attaque commença sur le chemin même; et comme il y avait d'un côté un général sûr de ses soldats et des soldats sûrs de leur général, que de l'autre, ce n'était rien qu'un attroupement nombreux, environ trente-cinq mille hommes furent dispersés par une poignée de monde. Le lendemain, la place capitula et reçut garnison; mais lorsqu'à la première sommation les assiégés eurent livré leurs armes, à l'instant le signal est donné aux vainqueurs pour piller la ville, comme si elle eût été prise d'assaut, et aucune des horreurs qui, dans toutes les histoires, signalent de pareils événements, n'y fut oubliée. On exerça sur ces malheureux tous les genres de dissolutions, de cruautés, et de la plus brutale insolence. Telles furent les opérations d'Annibal pendant l'hiver.

LVIII. Il donna ensuite quelque repos au soldat, mais le temps seulement que les froids furent intolérables; et aux premières annonces du printemps, tout incertaines qu'elles étaient, quittant ses quartiers d'hiver, il mène l'armée en Étrurie, se proposant, comme pour les Gaulois et les Liguriens,

Liguresque, aut vi aut voluntate adjuncturus. Transeuntem Apenninum adeò atrox adorta tempestas est, ut Alpium fœditatem prope superaverit. Vento mixtus imber cùm ferretur in ipsa ora, primò, quia aut arma omittenda erant, aut contrà enitentes vortice intorti affligebantur, constitêre: dein, cùm jam spiritum intercluderet, nec reciprocare animam sineret, aversi à vento parumper consedêre. Tum verò ingenti sono cœlum strepere, et inter horrendos fragores micare ignes: capti auribus et oculis metu omnes torpere. Tandem, effuso imbre, cùm eò magis accensa vis venti esset, ipso illo, quo deprehensi erant, loco castra ponere necessarium visum est. Id verò laboris velut de integro initium fuit: nam nec explicare quidquam, nec statuere poterant; nec, quod statutum esset, manebat, omnia perscindente vento, et rapiente: et mox aqua levata vento, cùm super gelida montium juga concreta esset, tantùm nivosæ grandinis dejecit, ut, omnibus omissis, procumberent homines, tegminibus suis magis obruti, quàm tecti: tantaque vis frigoris insecuta est, ut, ex illâ miserabili hominum jumentorumque strage cùm se quisque attollere ac levare vellet, diu nequiret, quia, torpentibus fri-

d'attacher à ses projets les peuples de cette contrée, soit par leurs propres affections, soit par la force de ses armes. Au passage de l'Apennin, il fut accueilli de la plus épouvantable tempête, qui seule, en quelque sorte, surpassa toutes les horreurs des Alpes. Une pluie mêlée de vent qui leur donnait dans le visage, les força d'abord de s'arrêter, parce qu'il leur eût fallu laisser leurs boucliers, ou s'ils se fussent obstinés à marcher en avant, sans quitter leur armure, parce que la violence du tourbillon qui les retournait en tout sens, n'eût pas manqué de les froisser contre terre; ensuite, comme l'ouragan leur coupait la respiration, et que le jeu de leurs poumons était absolument intercepté, ils se tinrent assis quelque temps, le dos tourné contre le vent. Mais tout à coup des éclats de tonnerre se font entendre avec un bruit horrible, et des éclairs dardés coup sur coup se mêlent à cet épouvantable fracas. L'oreille assourdie, l'œil aveuglé, tous restaient dans l'engourdissement de la terreur. Enfin, après un déluge de pluie, qui ne fit que ranimer encore la violence du vent, il fallut camper sur le lieu même où l'orage les avait surpris, et alors leurs tourments recommencèrent, pour ainsi dire, tout de nouveau; car ils ne pouvaient ni déployer, ni établir leurs tentes; et lorsque par hasard ils avaient pu réussir, rien ne restait en place, l'ouragan les déchirant en mille pièces, et les dispersant de tous côtés. Peu de temps après, les eaux pompées par le vent, s'étant gelées en passant par-dessus les sommets glacés des montagnes, se reversèrent en grêle neigeuse par flots si drus et si serrés, que laissant tout autre soin, les hommes se couchèrent étendus par terre, s'ensevelissant sous leurs vêtements, plutôt qu'ils ne s'en couvraient; et il succéda un froid d'une telle âpreté, que

gore nervis, vix flectere artus poterant: deinde, ut tandem agitando sese movêre ac recepêre animos, et raris locis ignis fieri est cœptus, ad alienam opem quisque inops tendere. Biduum eo loco, velut obsessi, mansêre: multi homines, multa jumenta, elephanti quoque, ex his, qui prælio ad Trebiam facto superfuerant, septem absumpti.

LIX. Degressus Apennino retro ad Placentiam castra movit, et ad decem millia (52) progressus consedit: postero die duodecim millia peditum, quinque equitum adversùs hostem ducit. Nec Sempronius consul (jam enim redierat ab Româ) detrectavit certamen; atque eo die tria millia passuum inter bina castra fuêre. Postero die ingentibus animis, vario eventu, pugnatum est: primo concursu adeò res Romana superior fuit, ut non acie vincerent solùm, sed pulsos hostes in castra persequerentur; mox castra quoque oppugnarent. Hannibal, paucis propugnatoribus in vallo portisque positis, ceteros confertos in media castra recepit, intentosque signum ad erumpendum spectare jubet. Jam nona ferme diei hora erat, cùm Romanus, nequicquam fatigato milite, postquam nulla spes erat potiundi castris, signum receptui dedit. Quod ubi

de cette misérable jonchée d'hommes et de chevaux aplatis contre terre, quand chacun voulut ensuite se relever et se dresser sur ses pieds, aucun ne put de long-temps en venir à bout, parce que, leurs nerfs s'étant roidis par la rigueur du froid, ils ne pouvaient plus fléchir leurs articulations. Enfin, lorsqu'à force de s'agiter ils eurent repris du mouvement et ranimé leurs esprits, et que l'on eut commencé à allumer quelques feux de loin en loin, c'était à qui aurait recours à son camarade, chacun ne pouvant rien tout seul. Ils restèrent deux jours comme assiégés dans ce lieu. Il y périt beaucoup d'hommes, de chevaux de charge, et de plus, sept éléphants sur ceux qui avaient survécu à la journée de la Trébie.

LIX. Annibal, renonçant à passer l'Apennin, revint sur ses pas du côté de Plaisance, et alla camper à dix milles environ de cette ville. Le lendemain, il marche à l'ennemi avec douze mille hommes de pied et cinq mille chevaux. Le consul Sempronius (car il était déjà revenu de Rome) ne chercha point à éviter le combat : il n'y avait ce jour-là entre les deux camps qu'une distance de trois mille pas. Le lendemain, on se battit avec une animosité extrême, et des alternatives de succès. Dès le premier choc, les Romains eurent un avantage si marqué, que non seulement ils gagnèrent le champ de bataille, mais encore ils poursuivirent l'ennemi jusque dans son camp, où ils entreprirent même de le forcer. Annibal, n'ayant laissé que quelques détachements aux portes et le long des palissades, resserre le reste de son armée vers le milieu du camp, et leur recommande expressément de ne s'ébranler que lorsqu'ils en recevront le signal. Il était près de trois heures, lorsque le consul, après avoir fatigué ses soldats en pure perte, désespérant de forcer le camp, fit sonner la retraite. C'était

Hannibal accepit, laxatamque pugnam et recessum à castris vidit, extemplo equitibus dextrâ lævâque emissis in hostem, ipse cum peditum robore medius castris erupit: pugna rarò ulla magis sæva, et cum utriusque partis pernicie clarior fuisset, si extendi eam dies in longum spatium sivisset. Nox accensum ingentibus animis prælium diremit: itaque acrior concursus fuit, quàm cædes; et, sicut æquata ferme pugna erat, ita clade pari discessum est: ab neutrâ parte sexcentis plus peditibus, et dimidium ejus equitum cecidit. Sed major Romanis, quàm pro numero, jactura fuit; quia equestris ordinis aliquot, et tribuni militum quinque, et præfecti sociorum tres, sunt interfecti. Secundùm eam pugnam Hannibal in Ligures, Sempronius Lucam concessit. Venienti in Ligures Hannibali, per insidias intercepti duo quæstores Romani, C. Fulvius et L. Lucretius, cum duobus tribunis militum, et quinque equestris ordinis senatorum ferme liberis, quò magis ratam fore cum his pacem societatemque crederet, traduntur.

LX. Dum hæc in Italiâ geruntur, Cn. Cornelius Scipio, in Hispaniam cum classe et exercitu missus, cùm, ab ostio Rhodani profectus, Pyrenæosque montes circumvectus, Emporiis (53) appulisset classem, exposito ibi exercitu, orsus à Lacetanis, omnem oram usque ad Iberum flumen, partim

le moment qu'attendait Annibal. Quand il vit les efforts des Romains se ralentir, et leur retraite s'effectuer, tout-à-coup il détache par la droite et par la gauche toute sa cavalerie, et se mettant lui-même au centre, avec l'élite de son infanterie, il sort brusquement du camp. On a vu peu de combats aussi acharnés, et qui eussent été plus signalés par la destruction des deux partis, si le jour eût permis qu'il se prolongeât davantage. La nuit les sépara au moment où la bataille était des plus échauffées par l'extrême animosité qu'ils y portaient l'un et l'autre. Aussi, le nombre des morts ne fut pas en raison de la vivacité de l'attaque; et comme le combat s'était à peu près balancé, on se retira avec une perte à peu près égale; elle n'alla pas de chaque côté à plus de six cents hommes de pied et de trois cents de cavalerie. Mais celle des Romains fut plus grande par la qualité des morts, puisqu'il resta sur la place un assez grand nombre de chevaliers, cinq tribuns de soldats, et trois préfets des alliés. Après ce combat, Sempronius se retira du côté de Lucques, et Annibal dans la Ligurie. Les Liguriens avaient intercepté par une trahison, deux questeurs, C. Fulvius et L. Lucrétius, avec deux tribuns de soldats et cinq chevaliers, presque tous fils de sénateurs. A l'arrivée d'Annibal, ils les lui remettent entre les mains, pour le mieux convaincre qu'il aurait en eux de sûrs et de fidèles alliés.

LX. Pendant que ces événements se passent en Italie, Cnéus Cornélius Scipion, envoyé en Espagne avec la flotte et l'armée de son frère, après être parti des bouches du Rhône, et avoir côtoyé les monts Pyrénées, était venu aborder à Empories. Quand il eut débarqué toutes ses troupes, commençant par la Lacétanie, il s'occupa du soin de rattacher aux intérêts des Ro-

renovandis societatibus, partim novis instituendis, Romanæ ditionis fecit. Inde conciliata clementiæ fama, non ad maritimos modò populos, sed in mediterraneis quoque ac montanis, ad ferociores jam gentes valuit; nec pax modò apud eos, sed societas etiam armorum parata est; validæque aliquot auxiliorum cohortes ex iis conscriptæ sunt. Hannonis cis Iberum provincia erat; eum reliquerat Hannibal ad regionis ejus præsidium: itaque priusquam alienarentur omnia, obviàm eundum ratus, castris in conspectu hostium positis, in aciem eduxit: nec Romano differendum certamen visum; quippe qui sciret cum Hannone et Asdrubale sibi dimicandum esse, malletque adversùs singulos separatim, quàm adversùs duos simul rem gerere. Nec magni certaminis ea dimicatio fuit: sex millia hostium cæsa, duo capta cum præsidio castrorum: nam et castra expugnata sunt, atque ipse dux cum aliquot principibus capiuntur; et Scissis (54), propinquum castris oppidum, expugnatur. Ceterùm præda oppidi parvi pretii rerum fuit, supellex barbarica, ac vilium mancipiorum: castra militem ditavêre, non ejus modò exercitûs, qui cum Hannibale in Italiâ militabat, omnibus ferè caris rebus, ne gravia impedimenta ferentibus essent, citra Pyrenæum relictis.

LXI. Priusquam certa hujus cladis fama accide-

mains toute la côte maritime jusqu'à l'Èbre, soit en formant de nouvelles alliances, soit en renouvelant les anciennes. Sa réputation de clémence lui donna de l'ascendant, non seulement sur les peuplades maritimes, mais jusque dans l'intérieur des terres et de la montagne, sur des nations plus fières et plus indépendantes ; et non content de se ménager la paix avec elles, il eut l'art de les associer à ses armes, et en tira de fortes cohortes d'auxiliaires qui lui rendirent de grands services. Hannon commandait dans la partie en deçà de l'Èbre : Annibal l'avait laissé pour défendre cette contrée. Ne croyant pas devoir attendre que tout le pays se détachât de lui, il prend les devants, vient camper à la vue des Romains, et leur présente la bataille. Scipion n'eut garde de la refuser : il sentit trop bien que, ne pouvant éviter d'avoir en tête Hannon et Asdrubal, il valait mieux les combattre séparément que tous les deux ensemble. La victoire ne lui coûta pas de grands efforts. Il tua aux ennemis six mille hommes, et leur fit deux mille prisonniers, outre le détachement resté à la garde du camp, qui fut également emporté; et par suite, Scissis, petite place qui en était voisine. Le général fut pris avec un assez grand nombre des principaux chefs. Le butin de la place fut peu de chose, quelques effets de nul prix, comme tout ce qui peut appartenir à une peuplade sauvage, et quelques esclaves sans valeur; mais le pillage du camp enrichit le soldat. On y trouva, outre les équipages de l'armée qu'on venait de battre, ceux de l'armée qui servait en Italie avec Annibal, et qui avait laissé en deçà des Pyrénées presque tous ses effets les plus précieux, qu'il eût été trop embarrassant de traîner à sa suite.

LXI. Avant que la nouvelle de cette défaite se fût répan-

ret, transgressus Iberum Asdrubal cum octo millibus peditum, mille equitum, tanquam ad primum adventum Romanorum occursurus, postquam perditas res ad Scissim amissaque castra accepit, iter ad mare convertit. Haud procul Tarracone (55) classicos milites navalesque socios, vagos palantesque per agros (quod ferme fit, ut secundæ res negligentiam creent) equite passim dimisso, cum magnâ cæde, majore fugâ, ad naves compellit: nec diutius circa ea loca morari ausus, ne à Scipione opprimeretur, trans Iberum sese recepit. Et Scipio, raptim ad famam novorum hostium agmine acto, cùm in paucos præfectos navium animadvertisset, præsidio Tarracone modico relicto, Emporias cum classe rediit. Vixdum digresso eo, Asdrubal aderat; et Ilergetum populo, qui obsides Scipioni dederat, ad defectionem impulso, cum eorum ipsorum juventute agros fidelium Romanis sociorum vastat, Excito deinde Scipione hibernis, toto cis Iberum rursus cedit agro. Scipio relictam ab auctore defectionis Ilergetum gentem cùm infesto exercitu invasisset, compulsis omnibus Athanagiam, urbem (quæ caput ejus populi erat) circumsedit; intraque dies paucos, pluribus quàm antè obsidibus imperatis, Ilergetes, pecuniâ etiam mulctatos, in jus ditionemque recepit. Inde in Ausetanos prope Iberum, socios et ipsos Pœnorum, procedit; atque, urbe eorum obsessâ, Lacetanos auxilium finitimis feren-

due, Asdrubal avait passé l'Èbre avec huit mille hommes de pied et mille chevaux, comptant trouver les Romains à leur première arrivée. Quand il eut appris la bataille de Scissis qui avait tout perdu, et la prise du camp, il rebroussa chemin vers les bords de la mer. Non loin de Tarragone, il rencontra les soldats de la flotte et les matelots, qui couraient dispersés à travers champs, par une suite de cette négligence que produisent presque toujours les succès. Il envoya contre eux sa cavalerie qui en fit un grand carnage, et les repoussa dans un désordre plus grand encore jusque sur leurs vaisseaux. Après cette expédition, n'osant pas rester plus long-temps, de peur d'être surpris lui-même par Scipion, il repassa l'Èbre; et Scipion, qui, sur le bruit de l'arrivée d'un nouvel ennemi, avait précipité sa marche, après avoir puni quelques commandants de vaisseaux et laissé des troupes à Tarragone, revint avec sa flotte à Empories. A peine venait-il de partir, qu'Asdrubal était déjà de retour. La nation des Ilergètes avait donné des otages à Scipion, il n'en trouva pas moins le secret de les amener à une défection; et avec les guerriers de cette nation même, il dévaste les terres des alliés fidèles aux Romains: puis, sur la nouvelle que Scipion était ressorti de ses cantonnements, il évacue de nouveau tout le pays en deçà de l'Èbre. Scipion, voyant les Ilergètes abandonnés par ceux-là mêmes qui les avaient portés à la révolte, entre dans leur pays avec des forces menaçantes; et, les ayant réduits à se renfermer tous dans Athanagie (c'était le chef-lieu de ce peuple), il investit la place, et dans l'espace de quelques jours, il eut remis sous sa puissance toute cette nation. Il en exigea un plus grand nombre d'otages que la première fois, et lui imposa de plus une contribution en argent. Il marche ensuite

tes nocte, haud procul jam urbe, cùm intrare vellent, excepit insidiis. Cæsa ad duodecim millia; exuti penè omnes armis, domos passim palantes per agros diffugêre : nec obsessos alia ulla res, quàm iniqua oppugnantibus hiems, tutabatur : triginta dies obsidio fuit, per quos raro unquam nix minùs quatuor pedes alta jacuit ; adeóque pluteos ac vineas Romanorum operuerat, ut ea sola, ignibus aliquoties conjectis ab hoste, etiam tutamentum fuerit. Postremò cùm Amusitus princeps eorum ad Asdrubalem profugisset, viginti argenti talentis pacti deduntur. Tarraconem in hiberna reditum est.

LXII. Romæ aut circa urbem multa eâ hieme prodigia facta; aut (quod evenire solet, motis semel in religionem animis) multa nunciata, et temerè credita sunt : in queis ingenuum infantem semestrem in foro olitorio triumphum clamasse; et foro boario bovem in tertiam contignationem suâ sponte escendisse, atque inde, tumultu habitatorum territum, sese dejecisse ; et navium speciem de cœlo affulsisse : et ædem Spei, quæ est in foro olitorio

contre les Ausétans, peuple voisin de l'Èbre, allié aussi des Carthaginois. Pendant qu'il faisait le siège de leur ville, les Lacétans, nation limitrophe, entreprirent d'y jeter des secours à la faveur de la nuit; mais à peu de distance de la place, comme ils cherchaient à pénétrer, ils tombèrent dans une embuscade où on leur tua environ douze mille hommes. Le reste, s'échappant à travers champs, la plupart sans armes, alla se disperser dans son propre pays; et les assiégés ne durent, pendant quelque temps, leur salut qu'aux rigueurs de la saison qui contrariaient les travaux. Le siége dura trente jours, et pendant tout ce temps, il y eut rarement moins de quatre pieds de neige. Elle avait tellement recouvert les mantelets et les gabions des Romains, que cette circonstance seule les préserva contre les tentatives de l'ennemi, qui, à différentes reprises, essaya de les brûler. Enfin, abandonnés par leur chef Amusitus, qui s'était réfugié auprès d'Asdrubal, ils firent leur capitulation, et se rachetèrent moyennant une somme de vingt talents d'argent. L'armée alla prendre à Tarragone ses quartiers d'hiver.

LXII. Il y eut cet hiver beaucoup de prodiges, soit à Rome, soit aux environs; ou plutôt, ce qui n'est que trop ordinaire quand les esprits se livrent une fois à toutes les faiblesses de la superstition, on en annonça beaucoup auxquels on ajouta foi très légèrement. On contait que dans le marché aux herbes, un enfant de six mois, né de condition libre, avait crié: *Triomphe!* que dans le marché aux bœufs, un de ces animaux était monté de lui-même à un troisième étage, d'où ensuite il s'était jeté en bas, effrayé par les cris de ceux qui habitaient la maison; que dans le ciel on avait vu des feux qui figuraient des formes de vaisseaux; que le tonnerre était tombé sur le

fulmine ictam: et Lanuvii hastam (56) se commovisse: et corvum in ædem Junonis devolasse, atque in ipso pulvinario consedisse: et in agro Amiternino multis locis hominum specie procul candidâ veste visos, nec cum ullo congressos: et in Piceno lapidibus pluisse: et Cære sortes extenuatas (57): et in Galliâ lupum vigili gladium è vaginâ raptum abstulisse. Ob cetera prodigia libros adire decemviri jussi: quòd autem lapidibus pluisset in Piceno, novemdiale sacrum edictum, et subinde aliis procurandis propè tota civitas operata fuit. Jam primùm omnium urbs lustrata est (58), hostiæque majores, quibus editum est, diis cæsæ; et donum ex auri pondo quadraginta Lanuvium ad Junonis portatum est; et signum æneum matronæ Junoni in Aventino dedicaverunt; et lectisternium Cære, ubi sortes attenuatæ erant, imperatum; et supplicatio Fortunæ in Algido; Romæ quoque et lectisternium Juventati, et supplicatio ad ædem Herculis nominatim, deinde universo populo circa omnia pulvinaria, indicta; et Genio majores hostiæ cæsæ quinque; et C. Atilius Serranus prætor vota suscipere jussus, si in decem annos respublica eodem stetisset statu. Hæc procu-

temple de l'Espérance qui est dans le marché aux herbes; qu'à Lanuvium la lance que tient dans ses mains la statue de la déesse, s'était agitée; qu'un corbeau descendu dans le temple de Junon, était venu se percher sur le Pulvinar même; que dans la campagne d'Amiterni, on avait aperçu, en plusieurs endroits, des fantômes à figure humaine, vêtus de blanc, qui disparaissaient toutes les fois que l'on voulait s'en approcher; qu'il avait plu des pierres dans le Picentin; qu'à Cæré, les caractères qui servent aux réponses de l'oracle avaient paru sensiblement rapetissés, et que dans la Gaule, un loup s'était sauvé avec l'épée d'une sentinelle, qu'il lui avait arrachée du fourreau. On ordonna, pour la pluie de pierres dans le Picentin, neuf jours de sacrifices solennels; à l'égard des autres prodiges, on chargea les décemvirs de consulter les livres Sibyllins; et à différentes reprises, presque toute la ville fut occupée à leur expiation. Avant tout, on commença par des lustrations dans tous les quartiers de Rome; on immola de grandes victimes aux Dieux qui furent désignés; une offrande en or, du poids de quatre-vingts marcs, fut portée dans le temple de Junon à Lavinium; et dans un autre temple de Junon sur l'Aventin, une statue de bronze fut consacrée par les dames Romaines. On ordonna un lectisterne à Cæré, où les caractères de l'oracle avaient paru si altérés; et des prières solennelles à la Fortune, sur le mont Algide. On ordonna également à Rome un lectisterne dans le temple de la Jeunesse, et des prières dans le temple d'Hercule nommément, ensuite des prières générales dans tous les temples. On immola au Génie tutélaire de l'Empire cinq grandes victimes, et le préteur C. Atilius Serranus eut ordre de se lier par un vœu solennel, dans le cas où, durant l'espace de dix ans, la situation de la république

rata votaque ex libris Sibyllinis, magnâ ex parte levaverant animos religione.

LXIII. Consulum designatorum alter Flaminius, cui eæ legiones, quæ Placentiæ hibernabant, sorte evenerant, edictum et litteras ad consulem misit, ut is exercitus Idibus Martiis Arimini adesset in castris. Huic in provinciâ consulatum inire consilium erat, memori veterum certaminum cum Patribus, quæ tribunus plebis, et quæ postea consul, priùs de consulatu, qui abrogabatur; dein de triumpho habuerat; invisus etiam Patribus ob novam legem, quam Q. Claudius tribunus plebis adversùs senatum, uno Patrum adjuvante C. Flaminio, tulerat, ne quis senator, quive senatoris pater fuisset, maritimam navem, quæ plus quàm trecentarum amphorarum (59) esset, haberet. Id satis habitum ad fructus ex agris vectandos: quæstus omnis Patribus indecorus visus. Res, per summam contentionem acta, invidiam apud nobilitatem suasori legis Flaminio, favorem apud plebem alterumque inde consulatum, peperit. Ob hæc ratus auspiciis ementiendis, Latinarumque feriarum morâ, et consularibus aliis impedimentis retenturos se in urbe, simulato itinere

n'aurait pas changé. Ces expiations et ces vœux, dirigés d'après les instructions des livres Sibyllins, calmèrent en grande partie les terreurs superstitieuses.

LXIII. Flaminius, l'un des consuls désignés à qui le sort avait assigné les légions qui hivernaient à Plaisance, enjoignit à Sempronius, par un ordre précis, de lui tenir, pour les ides de mars, son armée rassemblée dans un camp à Rimini. C'était là qu'il avait dessein de prendre possession de la dignité consulaire, n'ayant point oublié ses anciens démêlés avec le sénat, pendant qu'il avait été tribun du peuple, et ensuite dans son premier consulat, lorsqu'on voulut d'abord le contraindre d'abdiquer, et ensuite lorsqu'on s'opposa à son triomphe. Il s'était attiré encore l'inimitié de tout le corps sénatorial, par une nouvelle loi que le tribun du peuple Quintus Claudius avait portée au préjudice du sénat, et que Flaminius, seul de tous les sénateurs, avait appuyée. Cette loi faisait défense à tout sénateur, ou père de sénateur, d'avoir en mer une barque qui tînt plus de trois cents amphores. On jugea que cette capacité était suffisante pour le transport des fruits que les sénateurs recueillaient sur leurs terres, et que toute spéculation mercantile était au-dessous de leur dignité. L'affaire, débattue avec la plus vive chaleur, en suscitant à Flaminius, partisan de cette loi, la haine du sénat, lui valut la faveur du peuple, et par elle un second consulat. D'après tous ces motifs, persuadé que, soit en controuvant quelques irrégularités dans les auspices, soit par le temps qu'il faudrait donner aux féries latines, et par d'autres entraves consulaires, on cherchait à le retenir dans Rome, il imagina des prétextes pour un voyage, et partit furtivement, n'étant encore qu'homme privé, pour se rendre dans son département consulaire. Cette

privatus clam in provinciam abiit. Ea res, ubi palam facta est, novam insuper iram infestis jam antè Patribus movit: « Non cum senatu modò, sed jam » cum diis immortalibus, C. Flaminium bellum » gerere. Consulem antè inauspicatò factum revo- » cantibus ex ipsâ acie diis atque hominibus non » paruisse; et nunc conscientiâ spretorum, et Capi- » tolium et solemnem votorum nuncupationem fu- » gisse; ne die initi magistratûs Jovis Optimi Maxi- » mi templum adiret; ne senatum, invisus ipse, et » sibi uni invisum videret consuleretque; ne Latinas » indiceret, Jovique Latiari solemne sacrum in » monte faceret; ne, auspicatò profectus in Capito- » lium ad vota nuncupanda, paludatus inde cum » lictoribus ad provinciam iret: lixæ modo sine » insignibus, sine lictoribus, profectum clam, fur- » tim, haud aliter quàm si exsilii causâ solum ver- » tisset. Magis pro majestate videlicet imperii Ari- » mini, quàm Romæ, magistratum initurum, et in » diversorio hospitali, quàm apud penates suos » prætextam sumpturum. » Revocandum universi retrahendumque censuerunt; et cogendum omnibus priùs præsentem in Deos hominesque fungi officiis,

évasion, devenue publique, alluma de nouveaux ressentiments dans des esprits déjà ulcérés. « Ce n'était plus seulement avec » le sénat, c'était encore avec les Dieux immortels, que Caïus » Flaminius était en guerre ouverte. Jadis, lorsque leurs saints » auspices avaient condamné son élection, il avait refusé d'o- » béir aux Dieux et aux hommes, qui le rappelaient d'un » champ de bataille où il compromettait la fortune publique; » et maintenant, la conscience de ses anciens attentats lui » avait fait éviter l'aspect du Capitole, et toutes les solennités » de la religion, pour ne point s'exposer à contempler, le jour » de son installation, le grand Jupiter dans son temple; pour » ne point voir et consulter le sénat, qu'il haïssait, seul » entre tous les Romains, et qui avait de si justes raisons de » le haïr lui-même; pour ne point présider à la célébration » des féries latines et des sacrifices augustes qu'on offre sur » le mont Albain au Dieu protecteur du Latium. Au lieu de » se rendre, avec l'aveu des auspices, au Capitole pour y » proclamer les vœux de tout l'empire, et de là, dans son dé- » partement, avec tous les honneurs d'un consul et d'un gé- » néral, il avait préféré d'y arriver comme un des valets de » l'armée, sans licteurs, sans la moindre décoration, et de » s'échapper furtivement comme un malheureux banni que » les lois forceraient à purger de sa présence le sol de son pays. » Apparemment il soutiendrait mieux la dignité du comman- » dement, en prenant possession de sa magistrature à Rimini, » plutôt qu'à Rome, et en revêtant la prétexte consulaire dans » un obscur réduit de voyageur, plutôt que dans sa patrie, à » la vue de ses Dieux pénates. » Tous furent d'avis de le rap- peler, d'employer même la force pour le faire revenir, et de le contraindre à remplir sous leurs yeux tous ses devoirs envers

quàm ad exercitum et in provinciam iret. In eam legationèm (legatos enim mitti placuit) Q. Terentius et M. Antistius profecti, nihilò magis eum movêre, quàm priore consulatu litteræ moverant ab senatu missæ. Paucos post dies magistratum iniit, immolantique ei vitulus jam ictus, è manibus sacrificantium sese cùm proripuisset, multos circumstantes cruore respersit. Fuga procul etiam major, apud ignaros quid trepidaretur, et concursatio fuit: id à plerisque in omen magni terroris acceptum. Legionibus inde duabus à Sempronio prioris anni consule, duabus à C. Atilio prætore acceptis, in Etruriam per Apennini tramites exercitus duci est cœptus.

les dieux et les hommes, avant de se rendre à son armée et dans son département. Il y eut une députation que l'on fit partir pour cet objet. Quintus Térentius et Marcus Antistius (c'étaient les députés chargés de la mission), ne purent rien obtenir, et il ne fit pas plus de cas de toutes leurs représentations, qu'il n'avait fait dans son premier consulat des lettres écrites par le sénat lui-même. Peu de jours après, il entra dans sa magistrature. Au sacrifice du jour de son inauguration, la victime, déjà frappée, s'étant échappée des mains des sacrificateurs, alla couvrir de sang la plupart des assistants; et parmi les plus éloignés de l'autel, qui ne savaient pas ce qui causait l'épouvante de l'assemblée, l'alarme fut encore plus grande et la fuite plus précipitée. Cet événement fut généralement regardé comme le présage d'une grande calamité. Lorsque Flaminius eut reçu les deux légions de Sempronius, consul de l'année précédente, et les deux du préteur C. Atilius, l'armée se mit en marche, et prit sa route par les gorges de l'Apennin pour se rendre en Étrurie.

NOTES DU LIVRE XXI.

(1) *Ut propiùs periculo fuerint, qui vicerunt.* Silius Italicus a imité ainsi ce passage :

Propiùsque fuère periclo
Queis superare datum.

(*Note du Traducteur.*)

(2) *Mors Hamilcaris.* Ce général fut tué dans un combat contre les Espagnols. (*Idem.*)

(3) *Factionis Barcinæ.* Amilcar était surnommé Barça, dénomination qui resta à ceux de sa faction. (*Note de Crévier.*)

(4) *Prærogativam militarem.* Le suffrage des soldats. *Voy. liv. III*, ch. 51, *note* 30.

(5) *Vixdum puberem.* Tite-Live s'est ici trompé en ne lui donnant que quatorze ans ; il en avait neuf, quand il fut mené en Espagne où son père Amilcar passa neuf ans. A ces dix-huit années, il faut ajouter les cinq premières du commandement d'Asdrubal : ce qui fait de vingt-deux à vingt-trois ans. (*Note de Rollin.*)

(6) *Succederet.* Crévier propose de lire *succresceret*, expression qui serait peut-être plus propre.

(7) *Hamilcarem viventem.* On pourrait lire avec Crévier, *Hamilcarem juvenem*, leçon que portent quelques manuscrits.

(8) *Carteiam.* Il paraît, d'après Polybe, qu'il faut lire *Altheam.* Cartéia était sur les côtes de l'Océan, vers le détroit de Gibraltar, au

lieu que la ville dont il s'agit, comme chef-lieu des Olcades, devait être près de Carthagène. (*Note de Crévier.*)

(9) *Carteiorum*, ou plutôt *Vaccæorum*, comme le porte le texte de Polybe. (*Idem.*)

(10) *Tragulâ*, arme de trait assez forte pour percer de part en part, *à trajiciendo*; mais dont la forme est peu connue. (*Idem.*)

(11) *Vix accipientibus opera locis.* Guérin traduit : « De sorte qu'il y avait à peine assez d'espace pour placer toutes les machines, etc. » Le sens adopté par M. Dureau me paraît être celui du latin. (*F. N.*)

(12) *Falarica.* Festus dérive ce mot de *falæ*, tours de bois en usage à la guerre, et d'où on faisait pleuvoir une grêle de traits sur l'ennemi. (*Note de Crévier.*)

(13) *Effrenatarum.* Crévier propose *efferatarum.* Le texte peut se défendre, et l'expression paraît juste. (*F. N.*)

(14) *Tarento tum in Italiâ.* Gronovius lit : *Tarento, id est Italiâ*, parce que l'Italie était nommément interdite aux Carthaginois. Porter les armes en Italie était donc rompre le traité. (*Note de Crévier.*)

(15) *Carthagini nunc Hannibal vineas admovet.* Silius l'a encore imité ici :

> . . . . Nunc hoc inquam hoc in tempore muros
> Oppugnat, Carthago, tuos, teque obsidet armis.

(16) *Cum binis vestimentis.* Plus haut ch. 12, Annibal parle d'un seul habit ; ce qui a donné lieu à Juste-Lipse de lire, *cum privis vestimentis*, mot d'un usage assez rare. (*Note de Crévier.*)

(17) *Aut Saguntum principio anni. . . . . captum*, etc. Polybe dit positivement que le siége de Sagonte finit quand ces deux consuls entrèrent en charge. (*Note de Guérin.*)

(18) *Celoces.* Vaisseaux légers et sans proue. (*Note de Crévier.*)

(19) *L. Manlius prætor.* Il paraît, d'après différents passages de Tite-Live, que les préteurs de cette année furent L. Manlius Vulson, M. Æmilius Lépidus, C. Atilius Serranus, C. Térentius Varron. Le département de la Gaule échut à Manlius, et celui de la Sicile à M. Æmilius. Le sort assigna d'abord à C. Atilius la juridiction des étrangers, puis la Ligurie, quand la guerre devint menaçante. C. Térentius fut chargé de la juridiction de la ville, et paraît avoir exercé celle des étrangers en l'absence de C. Atilius. (*Idem.*)

(20) *Eodem anno.* Le mot *anno* ne se trouvant ni dans les manuscrits, ni dans les anciennes éditions, Gronovius le supprime, et à la place de *eodem*, lit *nondùm*, c'est-à-dire, avant que les Gaules devinssent le théâtre de la guerre Punique. (*Idem.*)

(21) *Bargusios.* Peuples entre la Catalogne et l'Arragon. (*Note de Rollin.*)

(22) *In Galliam.* Crévier propose de lire avec Gronovius : *In Galliam transeunt. Ruscinone nova terribilisque species*, etc. Ruscino était une ville dans le voisinage de Perpignan. (*Note de Rollin et de Crévier.*)

(23) *Etovissam.* On ignore la situation précise de cette ville. (*Note de Rollin.*)

(24) *Illiberim.* Ville appelée aujourd'hui Collioure, dans le Roussillon. (*Note de Rollin.*)

(25) *Mutinam.* Le nom moderne de cette ville est Modène.

(26) *Brixianorum.* Qui habitaient Bresce et son territoire. (*Note de Guérin.*)

(27) *Trecentos equites delectos præmittit.* Rollin, après Polybe, observe ici avec raison que ce délai fut bien salutaire à Annibal; car si le consul eût hâté sa marche, et se fût joint aux Gaulois pour disputer à l'ennemi le passage du fleuve, il aurait pû l'arrêter tout court et faire échouer tous ses desseins.

(28) *Hannonem.* C'était un autre Hannon que celui qui était resté en Espagne. (*Note de Rollin.*)

(29) *Latiorem... transitum ostendere.* On croit que ce fut entre Roquemauré et le Pont St.-Esprit. (*Idem.*)

(30) *Instructos.* Crévier préfère *instratos.*

(31) *Ab occasu solis ad ortum.* Polybe donne, en peu de mots, une idée nette de l'espace des lieux que devait traverser Annibal pour arriver en Italie. On compte depuis Carthagène, d'où il partit, jusqu'à l'Èbre, deux mille deux cents stades (110 lieues) (*a*); depuis l'Èbre jusqu'à Emporium, petite ville maritime qui sépare l'Espagne de la Gaule, selon Strabon, seize cents stades (80 lieues); depuis Emporium jusqu'au passage du Rhône, pareil espace de seize cents stades (80 lieues); depuis le passage du Rhône jusqu'aux Alpes, quatorze cents stades (70 lieues); depuis les Alpes jusque dans les plaines de l'Italie, douze cents stades (60 lieues). Ainsi, depuis Carthagène jusqu'en Italie, l'espace est de huit mille stades, c'est-à-dire, de quatre cents lieues. Ces mesures doivent être justes; car Polybe marque que les Romains avaient distingué cette route avec soin par des espaces de huit stades, c'est-à-dire, par des milles romains. (*Note tirée de Rollin.*)

(32) *Ibi Arar Rhodanusque.* Le texte de Polybe, tel que nous l'avons, et celui de Tite-Live, mettent cette île entre la Saône et le Rhône, c'est-à-dire, à l'endroit où Lyon a été bâtie. Jac. Gronovius dit avoir lu dans un manuscrit de Tite-Live *Bisarat;* ce qui indique qu'il faut lire : *Isara Rhodanusque*, au lieu de *Arar Rhodanusque*, et que l'île en question est formée par le confluent de l'Isère et du Rhône. La situation des Allobroges, dont il est parlé ici, et que les géographes placent entre le Rhône et l'Isère, en paraît une preuve évidente. (*Note de Rollin.*)

(*a*) L'évaluation des stades en lieues est faite ici sur le pied de 20 stades à la lieue.

(33) *Perversis rupibus. Perversis* se prend ici dans le sens de *infestus*, *incommodus*; comme Virgile a dit, *Æn.* liv. VII, *v.* 584: *Perverso numine*, pour *infesto numine*; et Plaute, *perversus dies*, pour *molestus*, *incommodus dies*. (*Note de Crévier.*)

(34) *Nono die*. Silius en met douze:

Bissenos soles, totidem per vulnera sævas
Emensi noctes, optato vertice sidunt.

(35) *Occidente jam sidere Vergiliarum*. Les Vergilies ou Pléiades, constellation composée de sept étoiles dans le cou du taureau. Du temps de Pline, le coucher dont parle ici Tite-Live, avait lieu le 3 des ides de novembre. *Plin.*, l. XVIII, c. 31. (*Note de Crévier.*)

(36) *Circumpadanos campos*. Les plaines du Piémont. (*Note de Rollin.*)

(37) *Mœnia, non Italiæ modò, sed etiam urbis Romanæ*. Imitation de Silius, liv. III, v. 510.

Nunc ô, nunc, socii, dominantis mœnia Romæ
Credite vos summamque Jovis conscendere culmen.

(38) *Velut pedicâ capta hærerent.* Imitation de Silius, liv. III, v. 550.

Dumque premit sonipes duro vestigia cornu,
Ungula perfossis hæsit compressa ruinis.

(39) *Cùm cædendum esset saxum.* Silius parle aussi de cette roche qu'Annibal fit calciner en y allumant de grands feux. (*Note du Traducteur.*)

(40) *Ardentiaque saxa infuso aceto putrefaciunt.* Plusieurs rejettent ce fait comme supposé et impossible; cependant Pline fait remarquer la force du vinaigre pour rompre des pierres et des rochers. *Saxa rumpit infusum, quæ non ruperit ignis antecedens*, lib. 23. ch. 1. Aussi appelle-t-il le vinaigre: *Succus rerum domitor*,

lib. 33, ch. 2. Dion, en parlant de la ville d'Éleuthère, dit qu'on en fit tomber les murailles par la force du vinaigre, lib. 36, p. 8. Apparemment, ce qui arrête ici est la difficulté de trouver dans ces montagnes la quantité de vinaigre nécessaire pour cette opération. (*Note de Rollin.*)

Quand les Vénitiens voulurent fortifier la ville de Zara, ils firent creuser tout autour de la ville un fossé profond de seize pieds et large de quatorze, et il fallut fondre le rocher en le calcinant au feu et en l'arrosant de vinaigre. *Histoire de Venise*, par Laugier, t. V, p. 313. (*Note du Traducteur.*)

(41) *Qui minimum, viginti millia peditum*, etc. Polybe dit avoir lu ce nombre sur une planche d'airain déposée à Lacinium par les ordres mêmes d'Annibal. (*Note de Crévier.*)

(42) *Cœlius.* L. Cælius Antipater, écrivain estimé des anciens, le premier, dit Cicéron, l. II, *De Orat.* n. 54. *Qui ex jejunitate veterum et serpente humi simplicitate paululùm se erexit, et addidit historiæ majorem sonum vocis.* Contemporain des Gracques, il vécut encore plusieurs années après. Il avait écrit l'histoire de la seconde guerre Punique, comme on peut en juger par ce passage et par plusieurs autres de cette Décade, où Tite-Live s'appuie de son témoignage. (*Note de Crévier.*)

(43) *Ticinum amnem.* Le Tésin, petite rivière de l'Italie, dans la Lombardie. (*Note de Rollin.*)

(44) *Experiri juvat, utrùm*, etc. Imitation de Silius :

> Scire libet, nova nunc nobis atque altera bellum
> Carthago, anne eadem mittat, quæ missa sub æquor
> Ægates inter vasto jacet obruta ponto.

(45) *Equites frenatos et infrenatos.* La cavalerie espagnole et la cavalerie numide. Les Numides ne faisaient usage ni de frein, ni

de bride, ni de selle. De là l'épithète d'*infreni* que Virgile donne aux Numides. (*Note de Crévier.*)

(46) *Ad Iberum est Saguntum.* Crévier lit avec raison. *Cis Iberum est Saguntus*, phrase que Tite-Live met dans la bouche des Carthaginois. En effet, Sagonte était située, par rapport aux Romains, au-delà de l'Èbre, à quatre-vingt-dix mille pas de l'embouchure de ce fleuve. Au défaut de bonnes raisons, Rome répond d'un ton d'autorité : *Nusquam te vestigio moveris.* (*Note de Crévier.*)

(47) *Clastidium.* Petite ville entre le Pô et les Alpes. (*Note de Rollin.*)

(48) *Nummis aureis quadringentis.* Quelques uns évaluent cette somme à 6000 liv. de notre monnaie. (*Note de Guérin.*)

(49) *Ad insulas Vulcani.* Iles au Nord de la Sicile.

(50) *Vibonensi agro.* La Calabre, selon Guérin.

(51) *Urbem etiam terrebant.* Crévier entend ici par *urbem* la ville de Vibone; Guérin et M. Dureau ont entendu Rome même.

(52) *Decem millia.* Rollin évalue ces dix milles à trois lieues.

(53) *Emporiis.* Aujourd'hui Empurius, capitale du Lampourdan. (*Note de Rollin.*)

(54) *Scissis.* On ne trouve aucun vestige de cette ville dans les anciens géographes. (*Idem.*)

(55) *Tarracone.* Tarragone, ville de Catalogne. (*Idem.*)

(56) *Lanuvii hastam.* La lance qui était dans la main de Junon Sospita. (*Note de Crévier.*)

(57) *Sortes extenuatas.* Dans les prodiges, comme dans les songes, voir des objets grands ou agrandis, était un heureux augure; les voir au-dessous de leur forme, de leur grandeur, de leurs dimensions ordinaires, était un présage funeste. (*Note de Crévier.*)

(58) *Urbs lustrata est.* Tite-Live désigne par ces mots la céré-

monie appelée *Amburbium* ou *Amburbale sacrum*, parce que la victime était promenée autour de la ville. (*Note de Crévier.*)

(59) *Trecentarum amphorarum.* Ces amphores équivalaient au poids de 15,625 de nos livres, ou moins de huit tonneaux, comme on compte sur mer. Or, le tonneau de mer pèse 2000 livres, au dire du dictionnaire de Trévoux. (*Note de Rollin.*)

EPITOME LIBRI XXII.

Hannibal, per continuas vigilias in paludibus oculo amisso, venit in Etruriam: per quas paludes quatriduo et tribus noctibus sine ullâ requie iter fecit. C. Flaminius consul, homo temerarius, contra auspicia profectus, signis militaribus effossis, quæ tolli non poterant, et ab equo, quem conscenderat, per caput devolutus, insidiis ab Hannibale circumventus, ad Trasimenum lacum cum exercitu cæsus est. Sex millia, quæ eruperant, fide ab Maharbale datâ, perfidiâ Hannibalis vincta sunt. Cùm ad nuncium cladis Romæ luctus esset, duæ matres ex insperato receptis filiis, gaudio mortuæ sunt. Ob hanc cladem ex Sibyllinis libris ver sacrum votum. Cùm deinde Q. Fabius Maximus dictator, adversùs Hannibalem missus, nollet acie cum eo confligere, ne, contra ferocem tot victoriis hostem, territum adversis præliis militem pugnæ committeret, et, opponendo se tantummodo, conatus Hannibalis impediret; M. Minucius magister equitum, ferox et temerarius, criminando dictatorem, tanquam segnem et timidum, effecit, ut populi jussu æquaretur ei cum dictatore imperium; divisoque exercitu, cùm iniquo loco conflixisset, et in magno discrimine legiones ejus essent, superveniente cum exercitu Fabio Maximo, discrimine liberatus est: quo beneficio victus castra cum eo junxit, et *patrem* eum salutavit, idemque facere milites jussit. Hannibal, vastatâ Campaniâ, inter Casilinum oppidum et Calliculam montem à Fabio clausus, sarmentis ad cornua boum alligatis et incensis, præsidium Romanorum, quod Calliculam insidebat, fugavit; et sic transgressus est saltum: idemque Q. Fabii Maximi dictatoris, cùm circumposita ureret, agro pepercit, ut illum tanquam proditorem suspectum faceret. Æmilio deinde Paullo et Terentio Varrone consulibus et ducibus, cum magnâ clade adversùs Hannibalem ad Cannas pugnatum est; cæsaque eo prælio Romanorum quadraginta quinque millia,

SOMMAIRE DU LIVRE XXII.

ANNIBAL passe quatre jours et trois nuits de suite à traverser des marais dont l'humidité lui fait perdre un œil. Le consul Flaminius, parti contre les auspices, a la témérité de livrer bataille, malgré les prodiges qui semblent l'en détourner; il arrache de terre les enseignes que l'on ne pouvait lever, et tombe de cheval la tête la première. Il tombe dans une embuscade, est défait et tué à Trasimène. Perfidie d'Annibal qui fait charger de fers six mille hommes qui, après s'être fait jour, s'étaient rendus à Maharbal. La nouvelle de cette défaite met Rome en deuil. Deux mères y meurent de joie en revoyant, contre leur attente, deux fils qu'elles avaient cru morts. Les livres Sibyllins, consultés à l'occasion de ce désastre, ordonnent de vouer aux Dieux un printemps sacré. Q. Fabius Maximus, nommé dictateur, s'abstient de tout engagement avec Annibal, pour donner à ses soldats effrayés de tant de revers, le temps de se rassurer, et se contente d'opposer de sages délais à la fougue d'un ennemi fier de ses victoires successives. M. Minucius, son général de cavalerie, profite de son inaction pour le décrier dans l'esprit de l'armée et du peuple, et obtient une autorité égale à celle de son général. Il en vient aux mains avec Annibal dans une position désavantageuse, et près de succomber, est tiré d'un extrême danger par l'arrivée de Fabius. Vaincu par cette générosité, il rentre dans le camp du dictateur, lui donne le titre de père, et ordonne à ses soldats d'en faire autant. Annibal, après avoir dévasté la Campanie, se laisse enfermer par Fabius entre la ville de Casilinum, et le mont Callicula. Pour se tirer de ce mauvais pas, il attache des sarments aux cornes d'une multitude de bœufs, y met le feu, et lâche ces animaux, dont l'aspect met en fuite le détachement romain posté sur le mont Callicula. Au milieu de ces ravages, il affecte d'épargner les terres de Fabius, pour le rendre suspect de tra-

cum Paullo consule et senatoribus octoginta, consularibus atque prætoriis aut ædilitiis triginta. Postea-quam cladem cùm à nobilibus adolescentibus propter desperationem consilium de relinquendâ Italiâ iniretur, P. Cornelius Scipio tribunus militum, qui postea Africanus nuncupatus est, stricto super capita deliberantium ferro, juravit, se pro hoste habiturum eum, qui in verba sua non jurasset; effecitque, ut omnes minimè relictum iri à se Italiam jurejurando adstringerentur. Præterea trepidationem urbis et lustrum, et res in Hispaniâ meliore eventu gestas continet. Opimia et Floronia, vestales virgines, incesti damnatæ sunt. Propter paucitatem verò militum, servorum octo millia armata sunt. Captivi, cùm potestas esset redimendi, redempti non sunt. Varroni obviam itum est, et gratiæ actæ, quòd de republicâ non desperasset.

hison. Consulat d'Æmilius Paulus et de Térentius Varron, encore plus désastreux que les trois premiers. Le consul Æmilius y périt avec un grand nombre de consulaires, de prétoriens, d'édilitiens, et quarante-cinq mille hommes. Le désespoir fait former à une jeunesse distinguée le projet d'abandonner l'Italie. P. Cornélius Scipion, alors tribun des soldats, depuis surnommé l'Africain, porte l'épée à la gorge des délibérants, jure de donner la mort à quiconque hésitera de prêter le serment qu'il va dicter, et les force à jurer après lui que personne ne songera désormais à quitter l'Italie. Alarmes de la capitale. Dénombrement. Heureux succès obtenus en Espagne. Les vestales Opimia et Floronia punies pour inceste. Le petit nombre des soldats libres oblige d'armer huit mille esclaves. Les prisonniers faits à Cannes, que Rome avait la faculté de racheter, ne peuvent obtenir d'elle leur rachat. Le sénat va au-devant de Varron, et lui rend grâces de ce qu'il n'a pas désespéré de la république.

T. LIVII PATAVINI
HISTORIARUM
LIBER VIGESIMUS-SECUNDUS.

I. JAM ver appetebat, cùm Hannibal ex hibernis movit, et nequidquam antè conatus transcendere Apenninum intolerandis frigoribus, et cum ingenti periculo moratus ac metu. Galli, quos præda populationumque conciverat spes, postquam pro eo, ut ipsi ex alieno agro raperent agerentque, suas terras sedem belli esse, premique utriusque partis exercituum hibernis viderunt; verterunt retro ad Hannibalem ab Romanis odia; petitusque sæpe principum insidiis, ipsorum inter se fraude, eâdem levitate, quâ consenserant, consensum indicantium, servatus erat; et mutando nunc vestem, nunc tegumenta capitis, errore etiam sese ab insidiis munierat. Ceterùm hic quoque ei timor causa fuit maturiùs movendi ex hibernis. Per idem tempus (1) Cn. Servilius consul Romæ Idibus Martiis magistratum iniit. Ibi cùm de republicâ retulisset, redintegrata in C. Flaminium invidia est. « Duos se consules

HISTOIRE
DE TITE-LIVE.

LIVRE VINGT-DEUXIÈME.

I. Aux approches du printemps, Annibal, quittant ses quartiers d'hiver, passa les Apennins, sans être rebuté ni des vaines tentatives qu'il avait faites une première fois pour franchir ces montagnes par des froids intolérables, ni des périls et des contrariétés extrêmes qui cette fois encore l'arrêtèrent quelque temps. Les Gaulois avaient été attirés sous ses drapeaux par l'espoir de piller et de s'enrichir; mais lorsqu'au lieu du butin qu'ils s'étaient flattés de trouver sur les possessions d'autrui et de remporter avec eux, ils virent leur propre pays devenir le théâtre de la guerre, et être foulé à la fois par le séjour de l'une et de l'autre armée, leur haine se reporta des Romains sur Annibal, et leurs chefs attentèrent plus d'une fois à sa vie. Il fut préservé parce qu'ils se trahirent entre eux, et que la même légèreté qui les faisait entrer dans un complot, les portait à le lui déceler. Il dut aussi son salut à la précaution qu'il prit de changer, tantôt son habillement, tantôt sa coiffure, se prémunissant contre leurs piéges par des travestissements qui le rendaient méconnaissable à leurs yeux. Ce motif de sa sûreté personnelle avait contribué à lui faire avancer l'ouverture

» creasse, unum habere. Quod enim illi justum » imperium, quod auspicium esse? Magistratus id à » domo, publicis privatisque penatibus, Latinis » feriis actis, sacrificio in monte perfecto, votis rite » in Capitolio nuncupatis, secum ferre. Nec priva- » tum auspicia sequi, nec sine auspiciis profectum » in externo ea solo nova atque integra concipere » posse. » Augebant metum prodigia ex pluribus simul locis nunciata : in Siciliâ militibus aliquot spicula, in Sardiniâ autem (2) in muro circumeunti vigilias equiti scipionem, quem manu tenuerat, arsisse, et littora crebris ignibus fulsisse, et scuta duo sanguine sudasse, et milites quosdam ictos fulminibus, et Solis orbem minui visum : et Præneste ardentes lapides coelo cecidisse : et Arpis parmas in cœlo visas, pugnantemque cum Lunâ Solem : et Capenæ duas interdiu Lunas ortas : et aquas Cæretes sanguine mixtas fluxisse ; fontemque ipsum Herculis cruentis manasse sparsum maculis : et in Antiati metentibus cruentas in corbem spicas cecidisse : et Faleriis cœlum findi velut magno hiatu visum, quâque patuerit, ingens lumen effulsisse : sortes suâ sponte attenuatas, unamque excidisse, ita scriptam :

de la campagne. Vers le même temps Cnéius Servilius (*a*) prit possession du consulat à Rome aux ides de mars. (*b*) Dans la première délibération qui s'ouvrit au sénat, les mécontentements contre Flaminius éclatèrent tout de nouveau. « On avait, di» sait-on, nommé deux consuls, et l'on n'en avait qu'un seul. » En effet, quels étaient ses titres légitimes au commande» ment? D'où tenait-il le droit d'auspices? C'était dans Rome » seulement, au milieu des Dieux de la nation et de leurs Dieux » domestiques, que les magistrats pouvaient en être investis, » après avoir célébré les féries latines, offert le sacrifice sur le » mont Albain, proclamé au Capitole les vœux solennels de » l'Empire. Un pareil droit était incompatible avec l'état d'un » homme privé; et une fois parti de Rome sans en être re» vêtu, on ne pouvait l'acquérir ensuite sur un sol étranger, » lorsqu'on ne l'avait point d'abord emporté avec soi. » Les craintes étaient encore augmentées par les prodiges qu'on annonçait de différents endroits en même temps. On disait en Sicile qu'on avait vu les javelots de quelques soldats, et en Sardaigne, le bâton de commandement d'un chevalier qui visitait les différents postes sur le rempart, s'enflammer dans leurs mains; la côte étinceler de mille feux, deux boucliers suer du sang, quelques soldats être frappés par le tonnerre, et le disque du soleil se rapetisser sensiblement; à Préneste, des pierres enflammées tomber du ciel; à Arpi, des boucliers figurés dans l'air, et le soleil se battant contre la lune; à Capène, deux lunes en plein jour; à Cæré, les eaux rouler du sang, et la fontaine même d'Hercule parsemée de taches ensanglantées; à Antium, des épis tomber tout sanglants dans la

(*a*) An de Rome 535; avant J.-C. 217. (*b*) Le 15 mars.

Mavors telum suum concutit: et per idem tempus Romæ signum Martis Appiâ viâ ac simulacra luporum sudasse: et Capuæ speciem coeli ardentis fuisse, Lunæque inter imbrem cadentis. Inde minoribus etiam dictu prodigiis fides habita: capras lanatas quibusdam factas, et gallinam in marem, gallum in feminam sese vertisse. His, sicut erant nunciata, expositis, auctoribusque in curiam introductis, consul de religione Patres consuluit. Decretum, ut ea prodigia, partim majoribus hostiis, partim lactentibus procurarentur; et uti supplicatio per triduum ad omnia pulvinaria haberetur. Cetera, cùm decemviri libros inspexissent, ut ita fierent, quemadmodum cordi esse Divi carminibus præfarentur. Decemvirorum monitu decretum est, Jovi primùm donum fulmen aureum pondo quinquaginta fieret; Junoni Minervæque ex argento dona darentur; et Junoni Reginæ in Aventino, Junonique Sospitæ Lanuvii majoribus hostiis sacrificaretur; matronæque, pecuniâ collatâ, quantum conferre cuique commodum esset, donum Junoni Reginæ in Aventinum ferrent, lectisterniumque fieret; quin et libertinæ ut ipsæ, unde Feroniæ donum daretur, pecuniam pro facultatibus suis conferrent. Hæc ubi facta, decemviri Ardeæ in foro majoribus hostiis sacrificarunt: postremò Decembri (3) jam mense ad ædem Saturni Romæ immolatum est, lectisterniumque imperatum (et eum lectum senatores straverunt)

corbeille des moissonneurs; à Falléries, une sorte de gouffre s'ouvrir dans le ciel, d'où il était sorti une lumière éclatante; les caractères qui servent aux différentes réponses de l'oracle se rapetisser d'eux-mêmes, et une de ses réponses présenter ces mots : *Le dieu Mars agite sa lance*; tandis qu'à Rome, dans le même temps, la statue de Mars, sur la voie Appienne, et celle des loups, s'étaient trouvées baignées de sueurs; enfin, à Capoue, le phénomène d'un ciel tout en feu, et de la lune tombant avec la pluie. On en vint ensuite à croire des prodiges encore plus puérils, des chèvres dont le poil s'était métamorphosé en laine, des coqs changés en poules, et des poules changées en coqs. Lorsqu'on eut fait part de ces prodiges tels qu'ils avaient été annoncés, et qu'on eut entendu dans le sénat les témoins qui les certifiaient, la délibération s'ouvrit sur la religion. Il fut décidé que pour l'expiation de ces prodiges on immolerait des victimes, en partie adultes, en partie qui venaient de naître; et qu'il y aurait trois jours de prières solennelles dans tous les temples; que pour le reste, les décemvirs consulteraient les livres de la Sibylle, et qu'on ferait ensuite tout ce que les Dieux auraient prescrit par l'ordre de leur prêtresse. Sur le rapport des décemvirs, on ordonna que d'abord on porterait à Jupiter l'offrande d'un foudre d'or du poids de cent marcs; que pour le temple de Junon et Minerve, les offrandes ne seraient qu'en argent; que dans celui de *Junon Reine*, sur l'Aventin, et de Junon *Sospita*, à Lanuvium, on immolerait des victimes toutes adultes; que les dames Romaines, contribuant chacune suivant ses moyens, porteraient une offrande dans le temple de Junon Reine, sur l'Aventin, et qu'on y célébrerait un lectisterne; que jusqu'aux femmes d'affranchis se cottiseraient également pour une offrande qui serait

et convivium publicum ; ac per urbem Saturnalia (4) diem ac noctem clamatum, populusque eum diem festum habere ac servare in perpetuum jussus.

II. Dum consul placandis Romæ diis habendoque delectu dat operam, Hannibal, profectus ex hibernis, quia jam Flaminium consulem Arretium pervenisse fama erat, cùm aliud longius, ceterùm commodius, ostenderetur iter, propiorem viam per paludem petit, quà fluvius Arnus per eos dies solito magis inundaverat. Hispanos et Afros (id omne veterani erat robur exercitûs,) admixtis ipsorum impedimentis, necubi consistere coactis necessaria ad usus deessent, primos ire jussit; sequi Gallos, ut id agminis medium esset; novissimos ire equites; Magonem inde cum expeditis Numidis cogere agmen, maximè Gallos, si tædio laboris longæque viæ (ut est mollis ad talia gens) dilaberentur aut subsisterent, cohibentem. Primi, quà modò præirent duces per præaltas fluvii ac profundas voragines,

présentée à la déesse Féronie. Après toutes ces expiations, les décemvirs offrirent un sacrifice dans le Forum d'Ardée où l'on n'immola que des bêtes adultes. Dès le mois de décembre précédent, on avait fait un sacrifice pareil à Rome dans le temple de Saturne ; on y avait célébré un lectisterne, et c'étaient les sénateurs qui avaient dressé le lit sacré des Dieux; il y avait eu un banquet public ; tous les quartiers de Rome avaient répété, pendant un jour et une nuit, les airs des Saturnales; et c'est de ce jour que les Saturnales sont devenues une fête publique qui se renouvelle tous les ans à la même époque.

II. Pendant que le consul s'occupe à Rome du soin d'apaiser les Dieux et de presser les levées, Annibal s'était mis en marche pour aller chercher Flaminius; et comme il le savait déjà arrivé à Arrétium, au lieu de préférer le chemin le plus facile, mais le plus long, il en prend un plus court à travers un marais qui, dans ce moment, se trouvait submergé plus que de coutume par les débordements de l'Arno. Son avant-garde était formée de ses vieilles bandes d'Espagnols et d'Africains, la force de son armée; il avait entremêlé leurs bagages dans leurs rangs, afin que, s'ils étaient forcés de s'arrêter, ils pussent trouver sous leurs mains ce qui leur serait nécessaire. Les Gaulois suivaient après, contenus au centre par la cavalerie qui faisait l'arrière-garde; et Magon, avec un corps des Numides les plus lestes, fermait la marche, chargé de surveiller principalement les Gaulois, dans le cas où rebutés par les difficultés et la longueur de la route (car cette nation ne sait pas résister à la fatigue) ils tenteraient de s'échapper ou resteraient en arrière. L'avant-garde, avec la précaution seulement de se faire précéder par des guides qui la dirigeaient à travers les fondrières et les gouffres profonds formés par le

hausti penè limo immergentesque se, tamen signa sequebantur. Galli neque sustinere se prolapsi (5), neque assurgere ex voraginibus poterant; aut corpora animis (6), aut animos spe sustinebant: alii fessa ægre trahentes membra; alii, ubi semel victis tædio animis procubuissent, inter jumenta et ipsa jacentia passim, morientes: maximéque omnium vigiliæ conficiebant, per quatriduum jam et tres noctes toleratæ. Cùm, omnia obtinentibus aquis, nihil, ubi in sicco fessa sternerent corpora, inveniri posset, cumulatis in aquas sarcinis insuper incumbebant: jumentorum itinere toto prostratorum passim acervi tantùm, quod exstaret aquâ, quærentibus ad quietem, parvi temporis necessarium cubile dabant. Ipse Hannibal, æger oculis ex vernâ primùm intemperie variante calores frigoraque, elephanto, qui unus superfuerat, quò altiùs ab aquâ exstaret, vectus, vigiliis tandem et nocturno humore palustrique coelo gravante caput, et quia medendi nec locus nec tempus erat, altero oculo capitur.

III. Multis hominibus jumentisque fœdè amissis,

fleuve, tout en enfonçant quelquefois presque à mi-corps, et dans la vase et dans l'eau, suivait pourtant ses enseignes. Pour les Gaulois, il leur était impossible ou de se retenir quand ils venaient à glisser, ou de se relever quand ils étaient tombés dans quelque gouffre; ils ignoraient cet art de ranimer les forces par le courage, et le courage par l'espérance. On les voyait, les uns traîner péniblement leurs membres harassés, et d'autres, lorsqu'une fois se laissant aller à l'accablement de leurs maux, ils s'étaient couchés au milieu de leurs chevaux de bagages, étendus aussi par terre de côté et d'autre, y mourir plutôt que de tenter un dernier effort. Ce qui les accablait par dessus tout, c'étaient les veilles qu'ils eurent à soutenir pendant quatre jours et trois nuits.. Comme tout était recouvert par les eaux, et qu'il n'y avait pas un endroit sec où ils pussent étendre leurs corps fatigués, ils avaient jeté des tas de bagages l'un sur l'autre, et se reposaient dessus. Enfin, comme ils ne cherchaient que le petit espace, au-dessus de l'eau, nécessaire pour y prendre quelques moments de sommeil, les tas de chevaux étendus çà et là sur tout leur chemin, leur fournirent cette ressource, et ces chevaux morts leur servirent de lit. Annibal lui-même eut à souffrir comme les autres, quoiqu'on lui eût réservé pour sa monture un éléphant, le seul qui était resté, et qui le tenait plus élevé au-dessus de l'eau. Il était parti avec une fluxion sur les yeux, occasionnée par ces variations brusques de chaud et de froid, si ordinaires dans les commencements du printemps; et le mal ayant empiré par les veilles, par l'humidité de la nuit et les vapeurs des marécages, comme ce n'était ni le lieu ni le moment de se soigner, il en perdit un œil.

III. Sorti enfin de ces marais, après y avoir perdu d'une

cùm tandem de paludibus emersisset, ubi primùm in sicco potuit, castra locat; certumque per præmissos exploratores habuit, exercitum Romanum circa Arretii mœnia esse: consulis deinde consilia atque animum, et situm regionum, itineraque, et copias ad commeatus expediendos, et cetera, quæ cognosse in rem erat, summâ omnia cum curâ inquirendo exsequebatur. Regio erat in primis Italiæ fertilis, Etrusci campi, qui Fæsulas (7) inter Arretiumque jacent, frumenti ac pecoris et omnium copiâ rerum opulenti. Consul ferox ab consulatu priore, et non modò legum ac Patrum majestatis, sed ne deorum quidem satis metuens. Hanc insitam ingenio ejus temeritatem fortuna prospero civilibus bellicisque rebus successu aluerat. Itaque satis apparebat, nec Deos nec homines consulentem, ferociter omnia ac præproperè acturum: quòque pronior esset in vitia sua, agitare eum atque irritare Pœnus parat; et, lævâ relicto hoste, Fæsulas petens, medio Etruriæ agro prædatum profectus, quantam maximam vastitatem potest, cædibus incendiisque consuli procul ostendit. Flaminius, qui ne quieto quidem hoste ipse quieturus erat, tum verò, postquam res

manière si déplorable tant d'hommes et de chevaux, il profite du premier terrain sec qu'il rencontre pour y établir son camp. Il eut, par les coureurs qu'il avait détachés en avant, la certitude que l'armée Romaine était campée sous les murs d'Arrétium. Son premier soin fut de s'informer dans le plus grand détail des projets et du caractère du consul, de la situation des lieux, de la direction des routes, des ressources que le pays pouvait lui fournir pour ses approvisionnements; en un mot, de tous les objets qu'il lui importait de connaître. Il sut donc qu'un des cantons les plus fertiles de l'Italie était les plaines de l'Étrurie qui s'étendent entre Fésules et Arrétium; qu'elles abondaient en blés, en troupeaux, en productions de tout genre. Quant au consul, il était tout enorgueilli de son premier consulat, et loin de conserver du respect pour les lois et la majesté du sénat, il n'en avait pas même pour les Dieux. La fortune avait nourri la fougue naturelle de ce caractère par tous les succès qu'elle lui avait procurés soit à la guerre soit dans les débats de l'intérieur. Il était donc visible que ne consultant ni les Dieux ni les hommes, il mettrait dans toutes ses opérations une témérité et une précipitation extrêmes. Annibal, afin de le pousser dans la pente de ses défauts, cherche à piquer son impatience, à irriter son orgueil. Laissant l'ennemi sur sa gauche, pour gagner Fésules, il va au cœur de l'Étrurie désoler par le fer et le feu ces belles contrées, de manière que, malgré la distance, les embrasements et la dévastation parvinssent aux regards du consul. Flaminius n'était pas d'humeur à se tenir tranquille, quand même son ennemi fût resté dans l'inaction, et encore moins quand il le voyait piller les biens des alliés, et les emporter presque sous ses yeux. Il se fût cru déshonoré personnellement de laisser des Carthaginois se promener

sociorum ante oculos prope suos ferri agique (8) vidit, suum id dedecus ratus, per mediam jam Italiam vagari Pœnum, atque, obsistente nullo, ad ipsa Romana mœnia ire oppugnanda, ceteris omnibus in consilio salutaria magis, quàm speciosa, suadentibus, collegam exspectandum, ut conjunctis exercitibus, communi animo consilioque rem gererent, interim equitatu auxiliisque levium armorum ab effusâ prædandi licentiâ hostem cohibendum, iratus se ex consilio proripuit, signumque simul itineris pugnæque proposuit. « Quin immo Arretii » ante mœnia sedeamus, » inquit: « hîc enim patria » et penates sunt. Hannibal emissus è manibus per» populetur Italiam, vastandoque et urendo omnia » ad Romana mœnia perveniat; nec antè nos hinc » moverimus, quàm, sicut olim Camillum ab Veiis, » C. Flaminium ab Arretio Patres acciverint. » Hæc simul increpans, cùm ociùs signa convelli juberet, et ipse in equum insiluisset, equus repentè corruit, consulemque lapsum super caput effudit. Territis omnibus qui circà erant, velut fœdo omine incipiendæ rei, insuper nunciatur, signum, omni vi moliente signifero, convelli nequire. Conversus ad nuncium, « Num litteras quoque, » inquit, « ab » senatu affers (9), quæ me rem gerere vetent? » Abi, nuncia, signum effodiant, si ad convellendum » manus præ metu obtorpuerint. » Incedere inde agmen cœpit, primoribus, super quàm quòd

tranquillement au cœur de l'Italie, et du moment que personne n'osait se mettre sur leur chemin, marcher à la conquête de Rome même. Aussi lorsque dans le conseil de guerre tous les autres, ouvrant un avis qui avait plus de sagesse que d'éclat, lui proposaient d'attendre son collégue pour agir tous deux de concert avec la réunion de toutes leurs forces, et de se contenter jusque-là de détacher de la cavalerie et des troupes légères pour contenir les excursions de l'ennemi, et l'empêcher de piller à son aise, il ne put contenir son indignation. Il sort brusquement du conseil, et fait déployer sur sa tente le signal de la marche et du combat. « Oui sans doute, dit-il, » tenons-nous ici tranquillement devant les murs d'Arrétium; » car c'est ici qu'est notre patrie, que sont nos dieux Pé- » nates; ouvrons nos rangs, et laissons passer Annibal, afin » qu'il puisse dévaster bien complètement l'Italie, et arriver, » en brûlant et saccageant tout, jusqu'aux portes de Rome; » et pour nous, gardons-nous bien de faire un pas qu'un ordre » exprès du sénat ne vienne tirer Caïus Flaminius d'Arrétium, » comme autrefois Camille de Véïes, pour aller au secours » du Capitole. » Tout en exhalant ces reproches, il donne l'ordre de lever les enseignes, et s'élance sur son cheval; mais à peine est-il monté, que le cheval s'abat sous lui, et le fait rouler par dessus sa tête. Pendant que tous ceux qui l'entourent, s'alarment de cet accident qu'ils regardaient, au moment d'un début, comme un présage sinistre, un homme vient lui dire qu'il y avait une enseigne qu'on ne pouvait arracher de terre, malgré tous les efforts du porte-drapeau. Flaminius se retournant vers cet homme : « Ne viens-tu pas aussi, » lui dit-il, m'apporter une lettre du sénat qui me défende de » rien entreprendre? Va, retourne dire au porte-drapeau

dissenserant à consilio, territis etiam duplici prodigio (10): milite in vulgus læto ferociâ ducis, cùm spem magis ipsam, quàm causam spei, intueretur.

IV. Hannibal, quod agri est inter Cortonam urbem Trasimenumque lacum, omni clade belli pervastat, quò magis iram hosti ad vindicandas sociorum injurias acuat. Et jam pervenerant ad loca insidiis nata, ubi maximè montes Cortonenses Trasimenus subit (11): via tantùm interest perangusta, velut ad id ipsum de industriâ relicto spatio; deinde paulò latior patescit campus; inde colles assurgunt. Ibi castra in aperto locat, ubi ipse cum Afris modò Hispanisque consideret. Baleares ceteramque levem armaturam post montes circumducit: equites ad ipsas fauces saltûs, tumulis aptè tegentibus, locat; ut, ubi intrassent Romani, objecto equitatu, clausa omnia lacu ac montibus essent. Flaminius cùm pridie solis occasu ad lacum pervenisset, inexploratò (12), postero die, vixdum satis certâ luce, angustiis superatis, postquam in patentiorem campum pandi agmen cœpit, id tantùm

» qu'il bêche son enseigne, si la peur lui engourdit les bras, » au point de ne pouvoir l'arracher. » L'armée ensuite se mit en marche. Les principaux chefs, outre qu'ils avaient été d'un avis différent, éprouvaient quelque crainte de ce double prodige; mais la troupe en général était satisfaite, s'enhardissant de l'audace du consul, et ne considérant que la confiance de leur capitaine, sans pouvoir juger si elle était fondée.

IV. Annibal, parcourant tout le pays situé entre la ville de Cortone et le lac de Trasimène, ne lui épargne aucune des horreurs de la guerre, afin de donner à la colère du consul un nouvel aiguillon qui le fît accourir plus vite au secours de ses alliés. Il avait déjà reconnu ces lieux pour être très propres à masquer une embuscade, principalement celui où le lac Trasimène se prolonge jusqu'au pied des montagnes de Cortone. Ce lac n'en est séparé, à cet endroit, que par une chaussée infiniment étroite, comme si on l'eût ménagée à dessein; ensuite le terrain s'élargit, au point de former une plaine de quelque étendue; puis se relève et se forme en coteaux. Ce fut là qu'Annibal plaça son camp dans la partie découverte; il n'y laisse que les Espagnols seulement et les Africains. Il embusque derrière les montagnes les Baléares, ainsi que les autres troupes légères; et quant à la cavalerie, profitant de quelques éminences propres à la couvrir, il la poste tout près de l'entrée même du défilé, afin qu'aussitôt que les Romains seraient entrés, cette cavalerie se jetant en travers du passage, leur armée se trouvât enfermée de toutes parts entre le lac et les montagnes. Flaminius était arrivé au lac la veille, au coucher du soleil. Dès le lendemain, sans avoir fait de reconnaissance, le jour encore faible permettant à peine de distinguer les objets, il franchit le défilé, et

hostium, quod ex adverso erat, conspexit: ab tergo et super caput decepêre insidiæ. Pœnus ubi, id quod petierat, clausum lacu ac montibus et circumfusum suis copiis habuit hostem, signum omnibus dat simul invadendi: qui ubi, quà cuique proximum fuit, decucurrêre, eò magis Romanis subita atque improvisa res fuit, quòd orta ex lacu nebula campo, quàm montibus, densior sederat, agminaque hostium ex pluribus vallibus (13) ipsa inter se satis conspecta, eóque magis pariter decucurrerunt. Romanus clamore priùs undique orto, quàm satis cerneret, se circumventum esse sensit; et antè in frontem lateraque pugnari cœptum est, quàm satis instrueretur acies, aut expediri arma stringique gladii possent.

V. Consul, perculsis omnibus, ipse satis, ut in trepidâ re, impavidus, turbatos ordines, vertente se quoque ad dissonos clamores, instruit, ut tempus locusque patitur; et, quacumque adire audirique potest, adhortatur, ac stare et pugnare jubet. « Nec » enim inde votis, aut imploratione deûm, sed vi ac » virtute, evadendum esse. Per medias acies ferro

après qu'il a commencé à déployer son armée dans cette partie de plaine qui allait en s'élargissant, il n'aperçoit que la portion des ennemis qui était en face; il ne soupçonne pas même l'embuscade qu'il laissait sur ses derrières et sur sa tête. Lorsqu'Annibal vit tous ses souhaits remplis, qu'il tint son ennemi enfermé entre le lac et les montagnes, et enveloppé par ses troupes de tous les côtés, il donne aux différents corps le signal d'attaquer tous à la fois. Au moment où toutes ces divisions accoururent des hauteurs, chacun au plus près, l'attaque fut d'autant plus soudaine et d'autant plus imprévue, qu'un brouillard qui s'était élevé du lac, plus épais dans la plaine que sur les montagnes, empêchait les Romains de rien voir, au lieu que les ennemis, du haut de leurs éminences, s'apercevaient très bien entre eux; ce qui mit de l'ensemble dans tous leurs mouvements. Ce fut par le cri de charge, parti de tous les côtés, plutôt que par la vue de leurs ennemis, que les Romains reconnurent qu'ils étaient entourés; et l'on commença à se battre sur le front et sur les flancs de l'armée, qu'ils n'avaient pas encore eu le temps de former leurs lignes de bataille, de préparer leurs armes et de tirer leurs épées.

V. Le consul, au milieu de l'effroi général, conserva seul toute son intrépidité, autant du moins qu'on le peut dans un premier moment de surprise. Comme les compagnies étaient confondues pêle-mêle, chacun, à tous les cris de l'ennemi qui arrivaient par différents côtés, quittant sa place pour en prendre une autre; il forme les rangs selon que la circonstance et le lieu le permettent, et par-tout où il peut aller, où il peut se faire entendre, il exhorte à tenir ferme et à combattre. « Ce n'étaient ni des vœux, ni des supplications

» viam fieri; et, quò timoris minùs sit, eò minùs » ferme periculi esse. » Ceterùm præ strepitu ac tumultu nec consilium nec imperium accipi poterat; tantumque aberat, ut sua signa atque ordinem et locum nosceret miles, ut vix ad arma capienda aptandaque pugnæ competeret animus; opprimerenturque quidam, onerati magis his, quàm tecti, et erat in tantâ caligine major usus aurium, quàm oculorum. Ad gemitus vulnerum ictusque corporum aut armorum, et mixtos strepentium paventiumque clamores, circumferebant ora oculosque. Alii fugientes pugnantium globo illati hærebant; alios redeuntes in pugnam avertebat fugentium agmen. Deinde, ubi in omnes partes nequidquam impetus capti, et ab lateribus montes ac lacus, à fronte et ab tergo hostium acies claudebat, apparuitque nullam, nisi in dextrâ ferroque, salutis spem esse; tum sibi quisque dux adhortatorque factus ad rem gerendam, et nova de integro pugna exorta est; non illa ordinata per principes hastatosque ac triarios; nec ut pro signis antesignani, post signa alia pugnaret acies; nec ut in suâ legione miles, aut cohorte, aut manipulo esset. Fors conglobat, et animus suus cuique antè aut pòst pugnandi ordinem

» pusillanimes, c'étaient l'énergie et le courage qui les tireraient » de ce péril; avec le fer, on s'ouvrait un chemin au tra» vers des plus épais bataillons; et presque toujours les moins » craintifs couraient le moins de péril.» Mais ni ses exhortations, ni ses ordres, ne pouvaient être entendus au milieu du bruit et du tumulte. Loin que le soldat pût reconnaître son drapeau, sa compagnie, et la place qu'il devait occuper, il avait à peine assez de présence d'esprit pour prendre ses armes et s'en servir, en sorte que plusieurs se laissèrent surprendre, qu'elles étaient encore pour eux une charge, plutôt qu'une défense; et dans l'obscurité de cet épais brouillard, on faisait moins d'usage de ses yeux que de ses oreilles. A mesure qu'on entendait un cri arraché par une blessure, les coups qui tombaient ou sur l'armure ou sur le corps, une clameur ou d'exaltation ou d'effroi, on retournait de tous côtés la tête et les regards. Les uns, dans leur fuite, se trouvaient arrêtés par un peloton de combattants; d'autres retournant au combat, étaient entraînés par une troupe de fuyards. Au bout de quelque temps, lorsqu'on se fut porté inutilement de tous les côtés, qu'on vit toutes les issues fermées sur les flancs par le lac et les montagnes, en face et sur les derrières, par l'ennemi, comme il parut clairement qu'on n'avait plus à espérer de salut que de son bras et de son épée, chacun devenant son général à lui-même, et s'exhortant à bien faire, le combat recommença tout de nouveau et sous une forme toute nouvelle. Ce n'était plus cette ordonnance accoutumée où les Princes, les Hastats et les Triaires étaient rangés chacun sur sa ligne, où les uns combattaient en avant des enseignes, et les autres se tenaient derrière pour combattre à leur tour, où chacun avait sa légion, sa cohorte, son manipule auxquels

dabat: Tantusque fuit ardor armorum, adeò intentus pugnæ animus, ut eum motum terræ, qui multarum urbium Italiæ magnas partes prostravit, avertitque cursu rapido amnes, mare fluminibus invexit, montes lapsu ingenti proruit, nemo pugnantium senserit.

VI. Tres ferme horas pugnatum est, et ubique atrociter. Circa consulem tamen acrior infestiorque pugna est. Eum et robora virorum sequebantur, et ipse, quâcumque in parte premi ac laborare senserat suos, impigrè ferebat opem; insignemque armis et hostes summâ vi petebant, et tuebantur cives: donec Insuber eques (14) (Ducario nomen erat) facie quòque noscitans, « Consul en, » inquit, « hic est, » popularibus suis, « qui legiones nostras cecîdit, » agrosque et urbem est depopulatus. Jam ego hanc » victimam Manibus peremptorum fœdè civium » dabo: » subditisque calcaribus equo, per confertissimam hostium turbam impetum facit; obtruncatoque priùs armigero, qui se infesto venienti obviàm objecerat, consulem lanceâ (15) transfixit: spoliare cupientem triarii objectis scutis arcuêre. Magnæ

était attaché. C'est le hasard tout seul qui forme les pelotons, et le courage de chacun qui décide de sa place en première ou en seconde ligne. Enfin, l'animosité fut si grande, et l'attention tellement absorbée par le combat, que pendant la bataille un tremblement de terre détruisit en grande partie plusieurs villes d'Italie, fit, malgré la rapidité de leur cours, rebrousser des rivières, rejeta la mer dans les fleuves, renversa des montagnes par d'affreux écroulements, sans qu'aucun des combattants ne s'en aperçût.

VI. On se battit pendant près de trois heures, et par-tout avec acharnement. Cependant, autour du consul, le combat était encore plus violent et plus terrible. Outre qu'il avait auprès de lui tous les braves de l'armée, lui-même, partout où il voyait les siens en souffrance, ou prêts à plier, y portait du secours avec un courage infatigable; et comme l'éclat de son armure le désignait à tous les yeux, les plus grands efforts se réunissaient sur lui, et pour l'attaquer et pour le défendre. Enfin, un cavalier Insubrien, nommé Ducarius, le connaissant déjà de figure : « Le voilà, dit-il à ses camarades, » ce consul à qui nous devons le massacre de nos armées, » le saccagement de nos champs et de notre ville. C'est une » victime que je vais immoler aux mânes de nos concitoyens, » si indignement égorgés. » En même temps, piquant des deux, il s'élance au milieu des rangs ennemis les plus serrés, et après avoir tué d'abord l'écuyer du consul, qui s'était jeté en avant pour le couvrir de son corps, il perce le consul lui-même de part en part avec sa lance. Il voulut ensuite le dépouiller; mais les Triaires accourant lui firent un rempart de leurs boucliers. A ce moment commença la déroute d'une grande partie de l'armée; et, dans leur frayeur, ni le

partis fuga inde primùm cœpit: et jam nec lacus nec montes obstabant pavori: per omnia arcta præruptaque velut cæci evadunt; armaque et viri super alium alii præcipitantur. Pars magna, ubi locus fugæ deest; per prima vada paludis in aquam progressi, quoad capitibus humerisque exstare possunt, sese immergunt. Fuêre quos inconsultus pavor nando etiam capessere fugam impulerit: quæ ubi immensa ac sine spe erat, aut deficientibus animis hauriebantur gurgitibus, aut nequidquam fessi vada retrò ægerrimè repetebant, atque ibi ab ingressis aquam hostium equitibus passim trucidabantur. Sex millia ferme primi agminis, per adversos hostes eruptione impigre factâ, ignari omnium quæ post se agerentur, ex saltu evasêre; et, cùm in tumulo quodam constitissent, clamorem modò ac sonum armorum audientes, quæ fortuna pugnæ esset, neque scire, nec perspicere præ caligine poterant. Inclinatâ denique re, cùm incalescente sole dispulsa nebula aperuisset diem, tum liquidâ jam luce montes campique perditas res stratamque ostendêre fœdè Romanam aciem: itaque, ne in conspectos procul immitteretur eques, sublatis raptim signis, quàm citatissimo poterant agmine, sese abripuerunt. Postero die, cùm super cetera extrema fames etiam instaret, fidem dante Maharbale, qui cum omnibus equestribus copiis nocte consecutus erat, si arma tradidissent, abire cum singulis vestimentis passu-

lac; ni les montagnes n'étaient plus un obstacle à leur fuite. Ils se sauvent en aveugles par les sentiers les plus étroits, les plus escarpés, d'où on les voit rouler l'un par-dessus l'autre, et tomber dans les précipices avec leurs armes. Un grand nombre ne trouvant pas où s'enfuir, entrent dans le lac dont les bords n'étaient qu'un marais guéable, et s'avancent, tant qu'ils peuvent avoir la tête et les épaules au-dessus de l'eau. Quelques uns, ne réfléchissant point dans leur frayeur, entreprirent de le traverser à la nage. Mais bientôt l'immensité du trajet leur ôtant toute espérance, et les forces leur manquant, ou ils s'engloutissaient dans les eaux, ou bien, après s'être fatigués en pure perte, ils en étaient réduits à regagner avec des peines infinies les bords, où les cavaliers ennemis entrés dans l'eau les massacraient tout à leur aise. Environ six mille hommes de l'avant-garde, s'étant fait jour l'épée à la main au travers des ennemis qu'ils avaient en face, parvinrent à se tirer de ces gorges, ignorant d'ailleurs ce qui se passait derrière eux. S'étant arrêtés sur une éminence, et n'entendant que les cris des combattants et le bruit des armes, ils furent encore quelque temps sans savoir l'événement du combat, ne pouvant rien distinguer dans l'obscurité du brouillard. Ce ne fut qu'après la déroute, lorsque le soleil, prenant de la force, eut dissipé la brume et rendu au jour toute sa clarté, que la plaine et la montagne parfaitement éclairées, leur montrèrent la bataille perdue et le déplorable massacre de l'armée Romaine. Alors, dans la crainte que l'ennemi, les apercevant de loin, n'envoyât contre eux sa cavalerie, ils levèrent précipitamment leurs enseignes; et, pressant leur marche le plus qu'ils pouvaient, ils s'éloignèrent. Le lendemain, indépendamment des autres extrémités, se trou-

rum, sese dediderunt: quæ Punicâ religione servata fides ab Hannibale est, atque in vincula omnes conjecti.

VII. Hæc est nobilis ad Trasimenum pugna, atque inter paucas memorata populi Romani clades. Quindecim millia Romanorum in acie cæsa sunt; decem millia, sparsa fugâ per omnem Etruriam, diversis itineribus urbem petière. Mille et quingenti hostium in acie, multi postea utrimque ex vulneribus periêre. Multiplex cædes utrimque facta traditur ab aliis. Ego, præterquam quòd nihil haustum ex vano velim, quò nimis inclinant ferme scribentium animi, Fabium æqualem temporibus hujusce belli potissimum auctorem habui. Hannibal, captivorum qui Latini nominis essent, sine pretio dimissis, Romanis in vincula datis, segregata ex hostium coacervatorum cumulis corpora suorum cùm sepeliri jussisset, Flaminii quoque corpus, funeris causâ, magnâ cùm curâ inquisitum, non invenit. Romæ ad primum nuncium cladis ejus, cum ingenti terrore ac tumultu concursus in forum populi est factus. Ma-

vant encore pressés par la faim, quand ils se virent atteints par Maharbal, qui les avait poursuivis pendant la nuit avec toute la cavalerie, ils se rendirent, sur la parole qui leur fut donnée que, s'ils livraient leurs armes, on les laisserait partir, sans les dépouiller que de leur sagum. Cette parole leur fut tenue par Annibal avec la foi punique : il les fit tous mettre dans les fers.

VII. Telle est la célèbre bataille de Trasimène, signalée parmi le petit nombre des journées désastreuses du peuple Romain. Nous perdîmes quinze mille hommes sur le champ de bataille ; la fuite en sauva dix mille qui, après s'être dispersés dans toute l'Étrurie, regagnèrent Rome par différents chemins. Du côté de l'ennemi, la perte ne fut que de quinze cents hommes : je ne compte point, il est vrai, tous ceux qui moururent ensuite de leurs blessures. D'autres font monter beaucoup plus haut le nombre des morts de part et d'autre. Pour moi, outre que je me défie des exagérations auxquelles ne sont portés que trop la plupart de ceux qui écrivent l'histoire, je m'en suis tenu de préférence à l'autorité de Fabius Pictor, contemporain de cette guerre. Annibal renvoya sans rançon tous les prisonniers Latins : il ne garda que les Romains, qu'il fit charger de chaînes. Il fit trier dans les monceaux énormes d'ennemis morts, tous ceux des siens qui avaient péri, pour leur donner la sépulture. Il ordonna aussi de chercher avec un soin extrême le corps de Flaminius, auquel il destinait des obsèques ; mais on ne le trouva point. A la première nouvelle de ce désastre, il y eut à Rome, dans la place publique, un concours tumultueux de citoyens qui s'y rendaient de toutes parts, avec tous les signes de l'effroi et de la consternation. Les femmes, courant dans les rues,

tronæ vagæ per vias, quæ repens clades allata, quæve fortuna exercitûs esset, obvios percunctantur: et, cùm frequentis concionis modo turba in comitium et curiam versa magistratus vocaret; tandem haud multò ante solis occasum M. Pomponius prætor, « Pugnâ, « inquit, « magnâ victi sumus: » et, quamquam nihil certius ex eo auditum est, tamen alius ab alio impleti rumoribus domos referunt, « Consulem cum magnâ parte copiarum » cæsum: superesse paucos, aut fugâ passim per » Etruriam sparsos, aut captos ab hoste. » Quot casus exercitûs victi fuerant, tot in curas dispertiti eorum animi erant, quorum propinqui sub C. Flaminio consule meruerant, ignorantium quæ cujusque suorum fortuna esset; nec quisquam satis certum habet, quid aut speret, aut timeat. Postero, ac deinceps aliquot diebus, ad portas major propè mulierum, quàm virorum, multitudo stetit, aut suorum aliquem, aut nuncios de his opperiens; circumfundebanturque obviis sciscitantes, neque avelli, utique ab notis, priusquam ordine omnia inquisissent, poterant. Inde varios vultus digredientium ab nunciis cerneres, ut cuique aut læta aut tristia nunciabantur; gratulantesque aut consolantes redeuntibus domos circumfusos. Feminarum præcipuè et gaudia insignia erant, et luctus. Unam in ipsâ portâ, sospiti filio repentè oblatam, in conspectu ejus exspirasse ferunt; alteram, cui mors filii

alarmées du bruit qui venait de se répandre, ne sachant quel était ce malheur, quelle était la situation de l'armée, questionnent tous ceux qu'elles rencontrent. La foule était aussi nombreuse que pour une assemblée générale. Elle s'était portée au *Comitium* et vers la Curie; elle appelait les magistrats; enfin le préteur M. Pomponius, ayant paru un peu avant le coucher du soleil: *Nous avons perdu*, dit-il, *une grande bataille.* Et quoiqu'il ne fût entré dans aucun autre détail, cependant les bruits circulant de l'un à l'autre, chacun vient redire dans chaque famille, « que le consul avait péri avec une grande partie de l'armée; qu'il ne s'était sauvé qu'un petit nombre, dispersé par la fuite dans toute l'Étrurie, ou prisonnier chez l'ennemi. » Tout ce qui peut arriver de malheurs à une armée vaincue, formait tout autant de sujets d'inquiétude pour les parents de ceux qui s'étaient trouvés avec le consul. Dans l'ignorance de leur sort, mille conjectures partagent les esprits, et personne ne sait ce qu'il doit espérer ou craindre. Le lendemain, et pendant plusieurs jours de suite, on vit une multitude de citoyens, et presque plus de femmes que d'hommes, se tenir constamment aux portes de la ville, pour attendre quelqu'un des leurs, ou bien de leurs nouvelles. On se pressait en foule autour de ceux qui revenaient; on leur faisait mille questions; on ne pouvait s'en arracher, surtout s'ils étaient de connaissance, avant d'avoir recueilli de leur bouche jusqu'aux moindres particularités; et quand on les quittait, vous eussiez vu alors sur toutes les figures des impressions différentes, selon qu'on avait reçu de bonnes ou de fâcheuses nouvelles; puis chacun reprendre le chemin de sa maison, au milieu d'un cortége d'amis qui le félicitaient de son bonheur, ou qui le consolaient dans son affliction. Les femmes

falsò nunciata erat, mœstam sedentem domi, ad primum conspectum redeuntis filii gaudio nimio exanimatam. Senatum prætores per dies aliquot ab orto usque ad occidentem solem in curiâ retinent; consultantes, quonam duce, aut quibus copiis, resisti victoribus Pœnis posset.

VIII. Priusquam satis certa consilia essent, repens alia nunciatur clades: quatuor millia equitum, cum C. Centenio proprætore missa ad collegam ab Servilio consule, in Umbriâ, quò post pugnam ad Trasimenum auditam averterant iter, ab Hannibale circumventa. Ejus rei fama variè homines affecit: pars, occupatis majore ægritudine animis, levem ex comparatione priorum ducere recentem equitum jacturam; pars, non id, quod acciderat, per se æstimare, sed, ut in affecto corpore quamvis levis causa magis, quàm valido gravior, sentiretur, ita tum ægræ et affectæ civitati quodcumque adversi inciderit, non rerum magnitudine, sed viribus extenuatis, quæ nihil quod aggravaret pati possent, æstimandum esse. Itaque ad remedium jamdiu neque desideratum nec adhibitum (16), dictatorem dicendum, civitas confugit: et quia et consul aberat, à quo uno dici posse videbatur; nec per occupatam

se distinguaient surtout, et dans leur douleur et dans leur joie. On rapporte que l'une d'elles, qui était à la porte même de la ville, revoyant tout à coup son fils plein de vie, expira en sa présence; et qu'une autre, à qui on avait annoncé faussement la mort du sien, et qui se tenait dans sa maison plongée dans la plus profonde douleur, à la première vue de ce fils accourant dans ses bras, fut suffoquée par l'excès de sa joie. Pendant plusieurs jours, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, les préteurs tiennent le sénat rassemblé, et délibèrent sur le général, sur les troupes qu'on pourrait opposer aux Carthaginois victorieux.

VIII. Avant qu'on eût encore de résolution arrêtée, on apprend tout à coup un nouveau malheur. Quatre mille hommes de cavalerie, que le consul Servilius envoyait à son collégue, sous les ordres du propréteur C. Centénius, et qui, sur la nouvelle de la bataille de Trasimène, étaient revenus sur leurs pas dans l'Ombrie, y avaient été enveloppés par Annibal. Cette nouvelle affecta différemment les esprits. Les uns, dont une plus grande affliction préoccupait la sensibilité, trouvaient cette perte légère auprès de celle qui avait précédé; d'autres ne la considéraient point en elle-même; mais comme dans un corps exténué le moindre accident se fait plus sentir qu'un plus grave dans un corps qui a toute sa vigueur, ils pensaient que dans la crise accablante où se trouvait l'état, il fallait juger tous les accidents qui pouvaient survenir, non par l'importance de chacun séparément, mais par l'épuisement des forces, impuissantes à soutenir tout ce qui aggraverait le mal. Aussi l'on recourut généralement au remède, dont on n'avait pas senti le besoin, et qu'on n'avait point employé depuis long-temps, la nomination d'un dictateur; et comme

armis Punicis Italiam facile erat aut nuncium, aut litteras mitti; nec dictatorem populus creare poterat, quod nunquam ante eam diem factum erat; prodictatorem populus creavit Q. Fabium Maximum, et magistrum equitum M. Minucium Rufum. Hisque negotium ab senatu datum, ut muros turresque urbis firmarent, et præsidia disponerent quibus locis videretur, pontesque rescinderent fluminum: ad penates pro urbe dimicandum esse, quando Italiam tueri nequissent.

IX. Hannibal recto itinere per Umbriam (17) usque ad Spoletium venit: inde cùm perpopulato agro urbem oppugnare adortus esset, cum magnâ cæde suorum repulsus, conjectans ex unius coloniæ haud nimis prospere tentatæ viribus, quanta moles Romanæ urbis esset, in agrum Picenum (18) avertit iter, non copiâ solùm omnis generis frugum abundantem, sed refertum prædâ, quam effusè avidi atque egentes rapiebant. Ibi per dies aliquot stativa habita; refectusque miles, hibernis itineribus ac palustri viâ prælioque, magis ad eventum secundo, quàm levi aut facili, affectus. Ubi satis quieti datum, prædâ ac populationibus magis, quàm otio aut requie, gaudentibus profectus, Prætutianum, Adrianumque agrum (19), Marsos inde Marrucinosque et Pelignos devastat, circaque Arpos et Luceriam proximam Apuliæ regionem. Cn. Servilius consul,

d'un côté le consul, qui seul paraissait pouvoir procéder à cette nomination, était absent, et que l'Italie se trouvant occupée par les armes carthaginoises, il n'eût pas été facile de faire passer un courrier, ni une lettre; que de l'autre, l'assemblée des citoyens ne pouvait nommer le dictateur, ce qui ne s'était pas encore pratiqué jusqu'à ce jour, on prit le parti de créer un prodictateur. Ce fut Q. Fabius Maximus; il choisit pour général de la cavalerie M. Minucius Rufus. Le sénat leur enjoignit de fortifier les tours et les murailles de la ville, de disposer des forces partout où ils le jugeraient convenable, et de couper les ponts des rivières; enfin de mettre les Romains en état de se défendre dans Rome, auprès de leurs Dieux pénates, puisqu'ils n'avaient pu défendre l'Italie.

IX. Annibal prend son chemin par l'Ombrie, et s'en vient droit jusqu'à Spolète; mais après avoir dévasté toute la campagne, ayant essayé d'emporter la place l'épée à la main, il fut repoussé avec une perte considérable; et alors, jugeant par le mauvais succès de sa tentative sur une simple colonie, de la masse de forces que lui opposerait une capitale telle que Rome, il revint sur ses pas, et gagna le Picentin, pays fertile en toutes sortes de grains, rempli d'ailleurs d'un butin immense que ses soldats allaient pillant de toutes parts, et par l'excès de leur cupidité, et par l'excès de leurs besoins. Il y occupa le même camp pendant quelques jours, afin de laisser respirer ses troupes, qui avaient souffert des marches de l'hiver, de leur route à travers des marais, et d'une grande bataille, dont l'issue avait été plus heureuse que le succès facile. Après ce peu de temps donné au rétablissement de son armée, le butin et le pillage ayant bien plus de charmes pour ses soldats que le repos et l'inaction, il se remet en marche, et va ravager tout le territoire de Prétutia, celui d'Adria,

levibus præliis cum Gallis actis, et uno oppido ignobili expugnato, postquam de collegæ exercitûsque cæde audivit, jam mœnibus patriæ metuens, ne abesset, in discrimine extremo, ad urbem iter intendit. Q. Fabius Maximus (20) dictator iterum, quo die magistratum iniit, vocato senatu, ab diis orsus, cùm edocuisset Patres, plus negligentiâ cæremoniarum auspiciorumque, quàm temeritate atque inscitiâ, peccatum à C. Flaminio consule esse, quæque piacula iræ deûm essent, ipsos deos consulendos esse; pervicit, ut, quod non ferme decernitur nisi cùm tetra prodigia nunciata sunt, decemviri libros Sibyllinos adire juberentur: qui inspectis fatalibus libris, retulerunt Patribus, « Quod ejus » belli causâ votum Marti foret (21), id non rite » factum, de integro atque amplius faciendum esse: » et Jovi ludos Magnos, et ædes Veneri Erycinæ ac » Menti vovendas esse, et supplicationem lectister- » niumque habendum, et ver sacrum vovendum, si » bellatum prospere esset, resque publica in eodem, » quo ante bellum fuisset, statu permansisset. » Senatus, quoniam Fabium belli cura occupatura esset, M. Æmilium Prætorem, ex collegii pontifi-

ensuite le pays des Marses, des Marrucins, des Péligniens, et toute la partie de la Pouille qui entoure Arpi et Lucérie. Le consul Cn. Servilius, après quelques escarmouches contre les Gaulois, avait enlevé une petite place de peu d'importance; mais lorsqu'il eut appris la mort de Flaminius et la destruction de son armée, craignant pour la sûreté de sa patrie elle-même, et ne voulant pas s'en éloigner dans de si terribles extrémités, il marcha vers Rome en toute diligence. Quintus Fabius Maximus, dictateur pour la seconde fois, convoqua le sénat, dès le jour même qu'il prit possession de sa magistrature. Ses premiers soins furent pour les Dieux. Après avoir démontré que le mépris de Flaminius pour la religion et les auspices lui avait plus nui encore que sa témérité, que son inexpérience, et combien il importait de consulter les Dieux eux-mêmes sur la nature des réparations qui pourraient désarmer leur colère, il obtint que l'on ordonnât aux décemvirs de consulter les livres sibyllins, ce qui n'a presque jamais lieu que lorsque les plus noirs prodiges ont alarmé tous les esprits. Les pontifes, après avoir interrogé ces oracles de la destinée des Romains, annoncèrent au sénat « qu'il y avait eu des irrégularités dans l'accomplissement du vœu fait à Mars au commencement de la guerre; qu'il fallait recommencer tout de nouveau les sacrifices, et y mettre plus de pompe; s'engager par un vœu solennel à célébrer les grands jeux en l'honneur de Jupiter, à bâtir un temple à Vénus Erycine et à la Prudence; de plus, ordonner des prières publiques, un lectisterne, et vouer aux Dieux un printemps sacré, dans le cas où d'heureux succès auraient couronné les armes de la république, et où Rome se trouverait dans le même état de prospérité qu'avant la rupture avec Carthage. » Comme la guerre suffisait pour

cum sententiâ, omnia ea ut maturè fiant, curare jubet.

X. His senatusconsultis perfectis, L. Cornelius Lentulus pontifex maximus, consulente collegio prætorum, omnium primùm populum consulendum de vere sacro censet: injussu populi voveri non posse. Rogatus in hæc verba populus: « Velitis » jubeatisne hoc sic fieri? si respublica populi Ro- » mani Quiritium ad quinquennium proximum, » sicut velim eam, salva servata erit hisce duellis, » datum donum duit populus Romanus Quiritium » (quod duellum populo Romano cum Carthagi- » niensi est, quæque duella cum Gallis sunt, qui » cis Alpes sunt) quod ver attulerit ex suillo, ovillo, » caprino, bovillo grege, quæque profana erunt, » Jovi fieri, ex quâ die senatus populusque jusserit. » Qui faciet, quando volet, quâque lege volet, faci- » to: quo modo faxit, probè factum esto. Si id mo- » ritur, quod fieri oportebit, profanum esto, neque » scelus esto: si quis rumpet occîdetve insciens, ne » fraus esto: si quis clepsit, ne populo scelus esto; » neve cui cleptum erit: si atro die (22) faxit ins- » ciens, probè factum esto: si nocte sive luce, sive

occuper Fabius, le sénat, d'après l'avis du collége des pontifes, charge le préteur M. Æmilius de veiller à la prompte exécution de tout ce qui concernait le culte.

X. Lorsqu'on eut rédigé tous les sénatus-consultés sur ces différents objets, le grand pontife L. Cornélius Lentulus, à la tête de tout le collége sacerdotal, consulté par le préteur, déclare qu'avant tout il fallait prendre, au sujet du printemps sacré, l'avis de tout le peuple, parce que, sans son autorisation, aucun vœu n'était valable. Le peuple fut consulté en ces termes : « Voulez-vous, ordonnez-vous, citoyens, que si, » d'ici à cinq ans, la république du peuple Romain est vic- » torieuse, comme je le souhaite, des guerres que nous avons » actuellement contre les Carthaginois et contre les Gaulois » d'en deçà les Alpes, la république du peuple Romain fasse » une offrande de tout ce que le printemps, à compter du » jour qui aura été fixé par le sénat et le peuple Romain, » aura donné de renaissances dans les troupeaux de porcs, de » brebis, de chèvres et de bœufs, en sorte que tous les ani- » maux nouveau-nés qui, à cette époque, ne seraient pas » d'avance destinés pour les Dieux, restent consacrés à Ju- » piter; que tous les particuliers qui seront dans le cas de » les immoler, le fassent quand ils voudront, et avec les » cérémonies qu'ils voudront; et que ce sacrifice soit légitime, » de quelque manière qu'il soit offert; que si l'animal destiné » à servir de victime vient à mourir, il soit censé profane, » et que sa perte ne soit point regardée comme une impiété; » que si quelqu'un vient ou à l'estropier, ou à le tuer sans des- » sein, on ne lui en fasse point un crime; que s'il s'en » trouve quelqu'un de volé, ce vol ne puisse préjudicier, ni » au peuple Romain, ni à celui à qui on l'aura fait; que si, par

» servus sive liber faxit, probè factum esto: si an-
» teidea senatus populusque jusserit fieri, ac faxit,
» eo populus solutus, liber esto. » Ejusdem rei causâ ludi Magni voti æris trecentis triginta tribus millibus, trecentis triginta tribus, triente (23): præterea bubus Jovi trecentis, multis aliis divis bubus albis, atque ceteris hostiis. Votis rite nuncupatis, supplicatio edicta, supplicatumque iêre cum conjugibus ac liberis non urbana multitudo tantùm, sed agrestium etiam, quos in aliquâ suâ fortunâ publicæ quoque contingebat cura. Tum lectisternium per triduum habitum, decemviris sacrorum curantibus: sex pulvinaria in conspectu fuêre; Jovi ac Junoni unum, alterum Neptuno ac Minervæ, tertium Marti ac Veneri, quartum Apollini ac Dianæ, quintum Vulcano ac Vestæ, sextum Mercurio ac Cereri. Tum ædes votæ. Veneri Erycinæ ædem Q. Fabius Maximus dictator vovit; quia ita ex fatalibus libris editum erat, ut is voveret, cujus maximum imperium in civitate esset. Menti ædem T. Otacilius prætor vovit.

» ignorance, on prend un jour néfaste pour sacrifier, le sacri- » fice n'en soit pas réputé moins valable; ainsi que, dans le » cas où il serait célébré de nuit, comme de jour, par un » esclave, comme par une personne libre, dans le terme fixé » par le sénat et le peuple Romain, ou plus tard; en sorte » que dans tous ces cas le peuple Romain ne soit nullement » responsable de ces irrégularités, et qu'il demeure pleine- » ment acquité de son vœu?» Pour la même fin, on proclama le vœu d'employer à la célébration des grands jeux la somme de trois cent mille trois cent trente - trois livres un tiers pesant de cuivre; d'immoler à Jupiter trois hécatombes, et à beaucoup d'autres Dieux, des taureaux blancs et autres victimes. L'article des vœux terminé, on indiqua les prières publiques, auxquelles assistèrent religieusement, non seulement les habitants de la ville avec leurs femmes et leurs enfants, mais encore ceux des campagnes, qui se voyaient menacés dans quelque portion de leur fortune personnelle par tous les malheurs qui pourraient compromettre la fortune publique. On célébra ensuite le lectisterne pendant trois jours: ce soin fut commis aux décemvirs des sacrifices. Six pulvinars furent exposés aux regards du peuple; le premier, pour Jupiter et Junon; le second, pour Neptune et Minerve; le troisième, pour Mars et Vénus; le quatrième, pour Apollon et Diane; le cinquième, pour Vulcain et Vesta; le sixième, pour Mercure et Cérès. Quant aux temples qu'on avait fait vœu de bâtir à Vénus Érycine et à la Prudence, le premier fut voué par le dictateur lui-même, parce que les livres sibyllins avaient expressément désigné le magistrat revêtu de l'autorité suprême dans la république: le second le fut par le préteur Titus Otacilius.

XI. Ita rebus divinis peractis, tum de bello reque de publicâ Dictator retulit, quibus quotve legionibus victori hosti obviam eundum esse Patres censerent. Decretum, « Ut ab Cn. Servilio consule exercitum » acciperet: scriberet præterea ex civibus sociisque, » quantùm equitum ac peditum videretur: cetera » omnia ageret faceretque, ut è republicâ duceret. » Fabius duas se legiones adjecturum ad Servilianum exercitum dixit: his per magistrum equitum scriptis, Tibur diem ad conveniendum edixit: edictoque proposito, ut, quibus oppida castellaque immunita essent, uti in loca tuta commigrarent; ex agris quoque demigrarent omnes regionis ejus, quâ iturus Hannibal esset, tectis priùs incensis ac frugibus corruptis, ne cujus rei copia esset; ipse, viâ Flaminiâ (24) profectus obviàm consuli exercituique, cùm ad Tiberim circa Ocriculum prospexisset agmen, consulemque cum equitibus ad se prodeuntem, viatorem misit, qui consuli nunciaret, ut sine lictoribus ad dictatorem veniret. Qui cùm dicto paruisset, congressusque eorum ingentem speciem dictaturæ apud cives sociosque, vetustate jam propè oblitos ejus imperii, fecisset; litteræ ab urbe allatæ sunt, naves onerarias commeatum ab Ostiâ in Hispaniam ad exercitum portantes, à classe Punicâ circa portum Cossanum (25) captas esse. Itaque extemplo consul Ostiam proficisci jussus, navibusque, quæ ad urbem Romanam aut Ostiæ essent, completis milite ac

XI. Quand on eut ainsi terminé ce qui concernait les Dieux, Fabius ouvrit la délibération sur la guerre et les ressources publiques, sur le choix et le nombre des légions que le sénat croirait devoir opposer à l'ennemi victorieux. Il fut décrété « qu'il prendrait d'abord l'armée du consul Servilius; qu'il lèverait en outre, et dans Rome et chez les alliés, tout autant de cavalerie et d'infanterie qu'il le jugerait à propos; que, pour tout le reste, il déciderait seul, et ferait ce qu'il croirait utile à la république. » Fabius déclara qu'il n'ajouterait que deux légions à l'armée de Servilius. Lorsque son général de la cavalerie eut achevé l'enrôlement, il fixa, par une proclamation, le jour du rassemblement à Tibur; et, par une autre proclamation, il enjoignit à tous ceux qui demeuraient dans de petites places sans défense, ainsi qu'aux habitants des campagnes qui se trouvaient sur le chemin d'Annibal, de se retirer dans des villes fortifiées, après avoir mis le feu à toutes les maisons et détruit toutes les récoltes, afin d'ôter à l'ennemi tout moyen de subsistance. Il prit ensuite sa route par la voie Flaminienne pour aller au devant des troupes que lui amenait le consul. Il les aperçut de loin vers le Tibre, aux environs d'Ocriculum; et voyant le consul qui s'avançait vers lui, au milieu d'une escorte de cavalerie, il lui envoya signifier, par un viateur, qu'il eût à quitter tout cet appareil, et à venir, sans licteurs et sans suite, se présenter devant son dictateur. La prompte obéissance du consul, et le contraste entre ces deux sortes de magistrats, au moment de leur entrevue, donnèrent aux alliés, ainsi qu'aux Romains, une haute idée de l'éclat de cette dignité suprême, que le temps avait presque effacée de leur souvenir. Dans ce moment arriva de Rome la nouvelle que des bâtiments de transport, partis d'Os-

navalibus sociis, persequi hostium classem, ac littora Italiæ tutari. Magna vis hominum conscripta Romæ erat: libertini etiam, quibus liberi essent, et ætas militaris, in verba juraverant. Ex hoc urbano exercitu, qui minores quinque et triginta annis erant, in naves impositi: alii, ut urbi præsiderent, relicti.

XII. Dictator, exercitu consulis accepto à Fulvio Flacco legato, per agrum Sabinum Tibur, quo die ad conveniendum edixerat novis militibus, venit: inde Præneste, ac transversis limitibus in viam Latinam est regressus, unde, itineribus summâ cum curâ exploratis, ad hostem ducit, nullo loco, nisi quantùm necessitas cogeret, fortunæ se commissurus. Quo primùm die haud procul Arpis in conspectu hostium posuit castra, nulla mora facta, quin Pœnus educeret in aciem, copiamque pugnandi faceret: sed ubi quieta omnia apud hostes, nec castra ullo tumultu mota videt; increpans quidem, victos tandem Martios animos Romanis, debellatumque, et concessum propalam de virtute

tie, et chargés d'approvisionnements pour l'armée d'Espagne, avaient été pris aux environs du port de Cossa, par la flotte carthaginoise. Sur-le-champ le consul eut ordre de se rendre à Ostie, d'y prendre tous les navires qui s'y trouveraient, ainsi qu'aux environs de Rome, de les couvrir de soldats et de matelots, et de se mettre à la poursuite de la flotte ennemie, afin de garantir les côtes d'Italie. On avait inscrit à Rome, sur les listes d'enrôlement, une grande quantité de personnes : jusqu'aux affranchis mêmes y avaient été compris, pour peu qu'ils eussent d'enfants et l'âge militaire. De cette armée citoyenne, on prît tous ceux qui avaient moins de trente cinq ans pour les embarquer ; le reste demeura pour la défense de Rome.

XII. Ce fut donc un lieutenant du consul, Fulvius Flaccus, qui, à sa place, remit l'armée au dictateur. Celui-ci prenant par la Sabine, se trouva à Tibur le jour qu'il avait fixé pour le rassemblement des nouveaux soldats ; de-là gagnant Préneste, et ensuite par des routes de traverse la voie Latine, il va chercher l'ennemi, faisant reconnaître tous les chemins avec un soin extrême, et décidé à ne jamais se commettre au hasard d'une bataille qu'il n'y fût contraint par la nécessité. Dès le premier jour qu'il fut venu camper à la vue des ennemis, non loin d'Arpi, Annibal n'hésita point à faire sortir sur-le-champ ses troupes en bataille, et à lui présenter le combat. Quand il vit que tout restait calme du côté des Romains, et qu'aucune alerte ne tirait leur camp de cette immobilité, il se répand d'abord en bravades. « Enfin donc, dit-il, cet esprit martial était anéanti ; de ce moment la guerre était terminée ; ils venaient de faire une renonciation authentique à la valeur et à la gloire. » Mais rentré dans son camp, il ne laissa pas que

ac gloriâ esse, in castra rediit; ceterùm tacitâ curâ animum incensus, quòd cum duce, haudquaquam Flaminio Sempronioque simili, futura sibi res esset, ac tum demum edocti malis Romani parem Hannibali ducem quæsissent. Et prudentiam quidem, non vim dictatoris extemplo timuit (26): constantiam haud dum expertus, agitare ac tentare animum movendo crebrò castra, populandoque in oculis ejus agros sociorum, cœpit: et modò citato agmine è conspectu abibat, modò repentè in aliquo flexu viæ, si excipere degressum in æquum posset, occultus subsistebat. Fabius per loca alta agmen ducebat, modico ab hoste intervallo, ut neque omitteret eum, neque congrederetur. Castris, nisi quantùm usus necessariò cogeret, tenebatur miles, pabulum et ligna nec pauci petebant, nec passim. Equitum levisque armaturæ statio, composita instructaque in subitos tumultus, et suo militi tuta omnia, et infesta effusis hostium populatoribus præbebat: neque universo periculo summa rerum committebatur; et parva momenta levium certaminum ex tuto cœptorum, finitimo receptu, assuefaciebant territum pristinis cladibus militem, minùs jam tandem aut virtutis, aut fortunæ pœnitere suæ. Sed non Hannibalem magis infestum tam sanis consiliis habebat quàm magistrum equitum, qui nihil aliud, quàm quòd impar erat imperio, moræ ad rempublicam præcipitandam habebat, ferox rapidusque in consi-

d'avoir l'esprit tourmenté d'une secrète inquiétude, en songeant qu'il n'avait plus affaire ni à un Sempronius ni à un Flaminius, et qu'enfin, Rome instruite par ses malheurs, avait cherché un capitaine digne d'Annibal. Dans le premier moment ses alarmes ne portèrent que sur les talents du dictateur, et point encore sur la fermeté énergique de ce caractère. Ne l'ayant point encore éprouvé, il chercha à le sonder, à émouvoir son flegme, en prenant fréquemment de nouvelles positions, en ravageant sous ses yeux les terres des alliés. Tantôt il s'éloignait de sa vue à marches précipitées, tantôt il s'arrêtait brusquement dans quelque détour où il se tenait caché, pour le surprendre au cas qu'il vînt à se hasarder dans la plaine. Fabius conduisait toujours l'armée par les hauteurs, à peu de distance de l'ennemi, sans le perdre un instant de vue, et sans se laisser jamais joindre. Le soldat, à moins d'une nécessité indispensable, était retenu dans le camp; et quand il allait au fourrage, au bois, ce n'était jamais en petit nombre, ni dispersé. Des détachements de cavalerie et de troupes légères, équipés, disposés d'avance pour les alertes imprévues, ne laissaient rien à craindre pour sa sûreté, en même temps qu'ils tenaient l'ennemi dans des transes continuelles, pour peu qu'il s'écartât afin de piller. Le dictateur évitait tout ce qui aurait pu l'entraîner à une affaire générale capable de tout compromettre; il n'engageait que de petites actions qu'il commençait avec toute sûreté, qu'il pouvait finir du moment qu'il voulait; et cette suite de petits succès, rétablissant peu à peu l'équilibre, accoutumait le soldat, à qui ses derniers désastres avaient laissé une impression d'épouvante, à ne plus tant se défier ni de sa fortune ni de sa valeur. Mais un plan si sage était encore plus traversé par le général de cavalerie que par Annibal; il

liis, ac linguâ immodicus; primò inter paucos, dein propalam in vulgus, pro cunctatore segnem, pro cauto timidum, affingens vicina virtutibus vitia, compellabat; premendorumque superiorum arte (quæ pessima ars nimis prosperis multorum successibus crevit) sese extollebat.

XIII. Hannibal ex Hirpinis in Samnium transit; Beneventanum depopulatur agrum: Telesiam urbem capit: irritat etiam de industriâ ducem, si fortè accensum tot indignitatibus cladibusque sociorum detrahere ad æquum certamen possit. Inter multitudinem sociorum Italici generis, qui ad Trasimenum capti ab Hannibale dimissique fuerant, tres Campani equites erant, multis jam tum illecti donis promissisque Hannibalis, ad conciliandos popularium animos. Hi nunciantes, si in Campaniam exercitum admovisset, Capuæ potiendæ copiam fore, cùm res major, quàm auctores, esset, dubium Hannibalem, alternisque fidentem ac diffidentem, tamen, ut Campanos ex Samnio peteret, moverunt: monitos ut etiam atque etiam promissa rebus affir-

ne tenait qu'à l'infériorité de son commandement qu'il ne précipitât la république dans les imprudences les plus désastreuses; plein de présomption, impétueux dans ses projets, ne gardant nulle mesure dans ses discours, il décriait sans cesse son général, d'abord devant un petit nombre, bientôt publiquement en présence de l'armée entière. Il traitait d'inertie la circonspection de Fabius, sa prudence de timidité, lui donnant tous les défauts voisins de ses vertus. Il possédait cet art perfide qui ne s'est que trop accru depuis par les succès de tant d'ambitieux, cet art d'élever sa réputation en déprimant celle de ses supérieurs.

XIII. Du canton d'Arpi, Annibal passe dans le Samnium; il ravage tout le territoire de Bénévent; il prend la ville de Télésia; il multiplie à dessein les désastres de tout genre dont il accable les alliés, afin d'irriter Fabius, et de l'entraîner par la colère à une bataille dans la plaine. Parmi cette multitude de prisonniers italiens que la bataille de Trasimène avait mis au pouvoir d'Annibal, et qu'il avait renvoyés dans leur pays, s'étaient trouvés trois chevaliers campaniens, que dès lors la séduction de ses présents et des plus magnifiques promesses avait engagés à lui concilier l'affection de leurs concitoyens. Ces trois hommes viennent lui dire que, s'il entrait dans la Campanie avec son armée, Capoue était à lui. Comme c'était une entreprise trop importante pour être formée sur une garantie aussi légère, Annibal hésitait, et il avait des alternatives de confiance et de défiance; enfin, ils le décident pourtant à passer du Samnium dans la Campanie. En les renvoyant, il leur recommande de confirmer encore une fois leurs promesses par des effets, et de ne venir le retrouver qu'avec un certain nombre des leurs et quelques chefs. En même temps il ordonne

marent, jussosque, cum pluribus, et *aliquibus* principum redire ad se, dimisit: ipse imperat duci, ut se in agrum Casinatem ducat, edoctus à peritis regionum, si eum saltum occupasset, exitum Romano ad opem ferendam sociis interclusurum. Sed Punicum abhorrens os ab Latinorum nominum prolatione, pro Casino Casilinum dux ut acciperet, fecit; aversusque ab suo itinere, per Allifanum, Calatinumque, et Calenum agrum, in campum Stellatem descendit; ubi cùm montibus fluminibusque clausam regionem circumspexisset, vocatum ducem percunctatur, ubi terrarum esset? Cùm is Casilini eo die mansurum (27) eum dixisset, tum demum cognitus est error, et Casinum longè inde aliâ regione esse; virgisque cæso duce, et ad reliquorum terrorem in crucem sublato, castris communitis, Maharbalem cum equitibus in agrum Falernum prædatum dimisit. Usque ad Aquas Sinuessanas populatio ea pervenit: ingentem cladem, fugam tamen terroremque latiùs Numidæ fecerunt. Nec tamen is terror, cùm omnia bello flagrarent, fide socios dimovit; videlicet quia justo et moderato regebantur imperio, nec abnuebant, quod unum vinculum fidei est, melioribus parere.

XIV. Ut verò ad Vulturnum flumen castra sunt posita, exurebaturque amœnissimus Italiæ ager, villæque passim incendiis fumabant, per juga Mas-

au guide qu'il avait pris de le mener à Casinum : on l'avait instruit de l'importance de ce poste; une fois maître de ce défilé, il fermait le passage à tous les secours que les Romains auraient voulu porter à leurs alliés. Mais comme la prononciation carthaginoise cherche à abréger tous les noms latins, le guide se persuada que c'était Casilinum qu'on avait voulu lui dire, au lieu de Casinum; en conséquence, il prend un chemin tout opposé, et il mène l'armée, par les hauteurs d'Allifa, de Calatium et de Calès, dans les plaines de Stella. Lorsqu'Annibal eut considéré ce pays enfermé de tous côtés par des fleuves et des montagnes, il demande où il est; le guide lui répond que ce jour-là même ils arriveraient à Casilinum. Ce mot prononcé fit reconnaître enfin la méprise. Annibal, furieux qu'on l'eût mené si loin, et à l'opposé de Casinum, fit battre de verges le guide; et ensuite, pour mieux effrayer les autres, il le fit mettre en croix; puis il prit le parti de se retrancher dans cet endroit, et détacha Maharbal avec la cavalerie pour piller tout le canton de Falerne. Les courses furent poussées jusqu'au cœur de Sinuesse. Le dégat s'étendit fort loin ; la terreur encore plus. C'était à qui se sauverait des lieux mêmes où les Numides ne songeaient pas à pénétrer. Toutefois cette terreur, et toute la désolation d'une guerre qui dévorait leur pays, ne purent ébranler la fidélité des alliés, sans doute parce qu'on les gouvernait avec équité, avec modération, et que le sentiment d'une supériorité de vertus dans leurs maîtres, ce qui est l'unique frein de la soumission, leur ôtait tous les dégoûts de l'obéissance.

XIV. Lorsque l'armée Romaine, rapprochée de Vulturne, put apercevoir à cette proximité ce saccagement affreux du plus beau pays de l'Italie, et l'embrasement des maisons fu-

sici montis Fabio ducente, tum propè de integro seditio accensa : quieverant enim per paucos dies; quia, cùm celeriùs solito ductum agmen fuisset, festinari ad prohibendam populationibus Campaniam crediderant. Ut verò in extrema juga Massici montis ventum est, hostesque sub oculis erant, Falerni agri colonorumque Sinuessæ tecta urentes, nec ulla erat mentio pugnæ, « Spectatumne huc, » inquit Minucius, « ut rem fruendam oculis, socio» rum cædes et incendia venimus? nec si nullius » alterius nos, ne civium quidem horum pudet, » quos Sinuessam colonos patres nostri miserunt, ut » ab Samnite hoste tuta hæc ora esset? quam nunc » non vicinus Samnis urit, sed Pœnus advena, ab » extremis Orbis terrarum terminis, nostrâ cuncta» tione et socordiâ, jam huc progressus. Tantùm » (pro!) degeneramus à parentibus nostris, ut, » præter quam oram illi Punicas vagari classes, » dedecus esse imperii sui duxerint, eam nos nunc » plenam hostium, Numidarumque ac Maurorum » jam factam videamus? Qui modò, Saguntum op» pugnari indignando, non homines tantùm, sed » fœdera et deos ciebamus, scandentem mœnia » Romanæ coloniæ Hannibalem lenti spectamus.

mantes de toutes parts, tandis que Fabius ne quittait pas les hauteurs du Massique, les murmures recommencèrent tout de nouveau, et dégénérèrent presque en sédition. Ils s'étaient calmés pendant quelques jours. Comme on avait pressé la marche des troupes plus qu'à l'ordinaire, on n'avait pas douté que cette précipitation n'eût pour objet de s'opposer à la dévastation de la Campanie: mais lorsqu'arrivés sur les dernières éminences du Massique, on vit, dans la plaine, les ennemis incendier toutes les habitations du canton de Falerne et de la colonie de Sinuesse, sans qu'il fût question d'une bataille : « Eh quoi, dit Minucius, ne nous a-t-on amenés » ici que pour nous donner, comme une jouissance agréable à » nos regards, le spectacle de nos alliés qu'on brûle et qu'on » égorge? Du moins, à défaut de tous les autres, n'avons- » nous pas quelque pitié de nos concitoyens, de cette colonie » Romaine que nos pères ont établie à Sinuesse, pour défen- » dre, contre les hostilités des Samnites, ce beau pays que » nous laissons maintenant en proie, non plus à des Samnites, » Italiens comme nous, mais à des hordes étrangères de barbares » arrivés des extrémités du monde, et qui sont venus se débor- » der ici, grâce à nos pusillanimes lenteurs et à notre stupide » lâcheté? Nos anciens consuls auraient cru le commandement » déshonoré dans leurs mains, s'ils eussent seulement souffert » que les flottes carthaginoises voguassent le long de cette côte; » mais nous, combien nous dégénérons de nos ancêtres! ce » n'est pas la côte seulement, c'est le pays entier que nous voyons » maintenant couvert d'ennemis, et devenu, peu s'en faut, une » province des Numides et des Maures! Naguères, sur le sim- » ple récit du siége de Sagonte, notre indignation invoquait » les traités, les hommes et les dieux; et voilà qu'Annibal,

» Fumus ex incendiis villarum agrorumque in ocu-
» los atque ora venit: strepunt aures clamoribus
» plorantium sociorum, sæpius nos, quàm deorum
» invocantium opem: nos hîc pecorum modo per
» æstivos saltus deviasque calles exercitum ducimus,
» conditi nubibus sylvisque. Si hoc modo peragrando
» cacumina saltusque M. Furius recipere à Gallis
» urbem voluisset, quo hic novus Camillus, nobis
» dictator unicus in rebus affectis quæsitus, Italiam
» ab Hannibale recuperare parat; Gallorum Roma
» esset: quam vereor ne, sic cunctantibus nobis,
» Hannibali ac Pœnis toties servaverint majores
» nostri. Sed vir, ac verè Romanus, quo die, dicta-
» torem eum ex auctoritate Patrum jussuque populi
» dictum, Veios allatum est, cùm esset satis altum
» Janiculum, ubi sedens prospectaret hostem, des-
» cendit in æquum; atque illo ipso die mediâ in
» urbe, quâ nunc busta Gallica sunt, et postero die
» citra Gabios cecîdit Gallorum legiones. Quid?
» post multos annos, cùm ad Furculas Caudinas ab
» Samnite hoste sub jugum missi sumus; utrùm
» tandem L. Papirius Cursor juga Samnii perlus-
» trando, an Luceriam premendo obsidendoque, et

» en ce moment, escalade à notre vue les murs d'une colonie
» Romaine, et nous restons tranquilles spectateurs de cette of-
» fense! La fumée de ces champs et de ces maisons incendiées
» vient nous aveugler, nous suffoquer; nos oreilles sont assourdies
» des cris de nos malheureux alliés qu'on assassine, et qui, nous
» voyant si près d'eux, imaginent de s'adresser à nous plus
» souvent qu'aux Dieux mêmes; et nous, nous restons ici!
» On promène une armée de hauteurs en hauteurs, de rochers
» en rochers, comme des troupeaux qu'on mène paître l'été
» sur la montagne; on nous cache dans la nue, à l'ombre des
» bois. Ah! si Marcus Furius n'eût pas imaginé d'autres moyens
» pour reprendre Rome sur les Gaulois, que Fabius pour re-
» conquérir l'Italie sur Annibal; s'il eût prétendu se couvrir
» toujours de forêts et de montagnes, ainsi que ce nouveau
» Camille, ce dictateur choisi comme l'unique ressource dans
» nos maux, Rome serait encore au pouvoir des Gaulois; et
» je crains bien que, si nous persévérons dans ce système de
» lâcheté, ce ne soit pour Annibal et ses Africains que nos
» pères l'auront sauvée tant de fois. Mais ce généreux Camille,
» cette ame vraiment Romaine, du premier instant qu'il eut
» reçu à Véies la nouvelle que les vœux réunis du peuple et
» du sénat l'avaient proclamé dictateur, déploya toute son
» énergie; et quoique le Janicule fut aussi une montagne,
» qu'il eût pu s'y tenir aussi à regarder de loin son ennemi, il
» courut le joindre dans la plaine, et dès le jour même, au
» milieu de Rome, à l'endroit où l'on montre encore de nos
» jours la sépulture des Gaulois, et le lendemain encore, en
» deçà de Gabies, il tailla en pièces leurs formidables lé-
» gions. Eh quoi! long-temps après, lorsqu'à la journée des
» Fourches Caudines, les Romains courbèrent leur front

» lacessendo victorem hostem, depulsum ab Romanis » cervicibus jugum superbo Samniti imposuit? Modò C. Lutatio quæ alia res, quàm celeritas, victoriam dedit? quòd postero die, quàm hostem vidit, » classem gravem commeatibus, impeditam suomet » ipsam instrumento atque apparatu, oppressit. » Stultitia est, sedendo aut votis debellari credere » posse: armari copias oportet, deducendas in » æquum, ut vir cum viro congrediaris. Audendo » atque agendo res Romana crevit, non his segnibus » consiliis, quæ timidi cauta vocant. » Hæc velut concionanti Minucio circumfundebatur tribunorum equitumque Romanorum multitudo, et ad aures quoque militum dicta ferocia volvebantur; ac, si militaris suffragii res esset, haud dubiè ferebant, Minucium Fabio duci prælaturos.

XV. Fabius pariter (28), in suos haud minùs quàm in hostes intentus, priùs ab illis invictum animum præstat: quanquam probè scit, non in castris modò suis, sed jam etiam Romæ infamem suam cunctationem esse, obstinatus tamen, eodem

» sous le joug des Samnites, que fit enfin Papirius Cursor
» pour reporter sur la tête d'un vainqueur insolent l'ignominie
» dont son orgueil avait humilié le front des Romains? Se
» borna-t-il à parcourir l'une après l'autre toutes les hauteurs
» du Samnium, ou plutôt ne le vit-on pas presser Lucérie d'un
» siége opiniâtre, et provoquer sans cesse son ennemi victo-
» rieux? Plus récemment, qui est-ce qui a donné la victoire
» à Caïus Lutatius, si ce n'est la célérité, si ce n'est d'avoir
» vu l'ennemi la veille, et de l'avoir attaqué dès le lendemain;
» de s'être prévalu de cette surcharge d'approvisionnements
» et d'instruments de guerre, de tout cet appareil mena-
» çant qui encombrait la flotte ennemie, pour l'accabler?
» C'est une folie de croire que, par l'inaction et par des vœux,
» on puisse se délivrer de cette guerre. Il faut nous donner nos
» armes; il faut nous mener dans la plaine en face de l'ennemi;
» il faut que nous puissions le joindre corps à corps. C'est avec
» de l'audace, c'est avec de l'activité que la puissance Romaine
» s'est accrue, et non par cette lâche conduite que les trem-
» bleurs appellent de la prudence. » Pendant cette harangue sé-
ditieuse, une foule de tribuns et de chevaliers Romains se pressait
autour de Minucius; ces discours violents étaient portés jus-
qu'aux oreilles des soldats, et s'il eût fallu prendre les suffrages
de l'armée, il n'était pas douteux que Minucius n'eût été choisi
pour général de préférence à Fabius.

XV. Fabius ne tint nul compte de ces murmures. Se roi-
dissant contre les siens avec non moins de fermeté que contre
l'ennemi, c'est à leur égard d'abord qu'il veut s'armer d'un cou-
rage invincible. Quoiqu'il sût très bien que, non seulement
dans son camp, mais encore à Rome, son système de cuncta-
tion était généralement décrié, il ne se départit pas un instant

consiliorum tenore æstatis reliquum extraxit; ut Hannibal, destitutus ab spe summopere petiti certaminis, jam hibernis locum circumspectaret, quia ea regio præsentis erat copiæ, non perpetuæ, arbusta vineæque, et consita omnia magis amœnis, quàm necessariis fructibus. Hæc per exploratores relata Fabio. Cùm satis sciret per easdem angustias, quibus intraverat Falernum agrum, rediturum, Calliculam montem et Casilinum occupat modicis præsidiis, quæ urbs, Vulturno flumine dirempta, Falernum ac Campanum agros dividit: ipse jugis iisdem exercitum reducit, misso exploratum cum quadringentis equitibus sociorum L. Hostilio Mancino: qui ex turbâ juvenum audientium sæpe ferociter concionantem magistrum equitum, progressus primò exploratoris modo, ut ex tuto specularetur hostem, ubi vagos passim per vicos Numidas vidit, per occasionem etiam paucos occîdit; extemplò occupatus certamine est animus, exciderun tque præcepta dictatoris; qui, quantùm tutò posset, progressum, priùs recipere sese jusserat, quàm in conspectum hostium veniret. Numidæ, alii atque alii occursantes refugientesque, ad castra propè ipsum cum fatigatione equorum atque hominum pertraxêre: inde Carthalo, penès quem summa equestris imperii erat, concitatis equis invectus, cùm, priusquam ad conjectum teli veniret, avertisset hostem, quinque millia ferme continenti cursu secutus est

du plan invariable auquel il s'était attaché, et le suivit obstinément tout le reste de la campagne; en sorte qu'Annibal, perdant l'espoir d'une bataille qu'il avait si ardemment désirée, ne songeait déjà plus qu'à se procurer des cantonnements pour l'hiver, parce que le pays qu'il occupait alors et qui lui fournissait des ressources pour le moment, ne lui en assurait aucunes pour l'arrière-saison. Par-tout des arbres fruitiers, des vignes et autres productions de ce genre qui servent plus à l'agrément qu'aux nécessités de la vie. Fabius était informé par ses espions de la situation d'Annibal. Bien sûr que son ennemi ne pouvait rétrograder qu'en traversant les mêmes défilés par où il était entré dans le pays de Falerne, il fait occuper par quelques détachements la montagne de Callicula et Casilinum, petite ville que traverse le Vulturne, et qui fait la séparation du Falernum et de la Campanie. Pour lui, il ramène son armée par la même chaîne de montagnes. Il avait envoyé à la découverte L. Hostilius Mancinus avec un corps de quatre cents chevaux des alliés. Ce jeune officier était du nombre de ceux qui avaient pris souvent plaisir à écouter les discours présomptueux du général de la cavalerie. Ses instructions ne portaient qu'une simple reconnaissance, et il devait seulement se mettre à portée d'observer l'ennemi sans se compromettre lui-même; mais il n'eut pas sitôt aperçu des cavaliers Numides répandus dans les villages, dont même il surprit et tua quelques uns, qu'à l'instant l'ardeur du combat préoccupa toutes ses pensées, et lui fit oublier les recommandations du dictateur qui lui avait enjoint expressément de ne s'avancer qu'avec précaution, et de se retirer avant que d'arriver à la vue des ennemis. Les Numides se succédant les uns aux autres, courent le charger, puis tournant bride à l'instant, l'entraî-

fugientes. Mancinus, postquam nec hostem desistere sequi, nec spem vidit effugiendi esse, cohortatus suos in prælium rediit, omni parte virium impar. Itaque ipse, et delecti equitum, circumventi occîduntur: ceteri effuso rursus cursu Cales primùm, inde, propè inviis callibus, ad dictatorem perfugerunt. Eo fortè die Minucius se conjunxerat Fabio, missus ad firmandum præsidio saltum, qui super Tarracinam in arctas coactus fauces, imminet mari, ne immunito Appiæ limite Pœnus pervenire in agrum Romanum posset. Conjunctis exercitibus dictator ac magister equitum castra in viam deferunt, quâ Hannibal ducturus erat: duo inde millia hostes aberant.

XVI. Postero die Pœni, quod viæ inter bina castra erat, agmine complevêre. Cùm Romani sub ipso constitissent vallo, haud dubiè æquiore loco, successit tamen Pœnus cum expeditis equitibus, atque ad lacessendum hostem carptim (29) et procursando recipiendoque sese pugnavêre: restitit suo loco Romana acies: lenta pugna, et ex dictatoris magis, quàm Hannibalis, fuit voluntate: ducenti ab Roma-

nèrent près de leur camp, avec toute sa troupe, hommes et chevaux, excédée de fatigue. Alors Carthalon, général en chef de la cavalerie, s'étant porté sur lui à bride abattue, et lui ayant fait tourner le dos, même avant qu'on fût à la portée du trait, le poursuivit sans relâche pendant près de cinq milles. Mancinus voyant que l'ennemi s'obstinait à le suivre, et qu'il n'y avait plus moyen de lui échapper, exhorte les siens et se représente au combat; mais trop inférieur à tous égards, il y périt avec les plus braves de sa troupe. Le peu qui resta se mettant à fuir tout de nouveau, gagna Calès à toute bride, et de là, par des sentiers presque impraticables, le camp du dictateur. Ce jour-là Minucius venait de se joindre à Fabius. On l'avait envoyé avec un fort détachement pour s'assurer d'un passage au-dessus de Tarracine, où le chemin qui domine la mer se resserre en une gorge très étroite. On craignait que, si on eût laissé ce poste sans défense, Annibal ne pût pénétrer par la voie Appienne dans la campagne de Rome. Le dictateur et le général de la cavalerie, après leur jonction, portent leur camp sur le chemin par où devait passer Annibal. Les ennemis n'étaient qu'à deux milles.

XVI. Le lendemain l'armée Carthaginoise, défilant, remplit tout l'intervalle de chemin qui était entre les deux camps. Les Romains étaient rangés au pied même de leurs palissades, et avaient indubitablement l'avantage du terrain. Annibal n'en avança pas moins tout près d'eux, à la tête de ses cavaliers les plus lestes, qui, pour provoquer l'ennemi, le harcelèrent tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, courant sur lui, se retirant ensuite. Les Romains se contentèrent de les repousser sans quitter leur place, en sorte que le combat ne s'échauffa point; ce qui convenait mieux au dictateur qu'à Annibal. Les

nis, octingenti hostium cecidêre. Inclusus inde videri Hannibal, viâ ad Casilinum obsessâ; cùm Capua et Samnium, et tantùm ab tergo divitum sociorum Romanis commeatus subveheret; Pœnus contrà inter Formiana saxa ac Linterni arenas stagnaque perhorrida situ hibernaturus esset. Nec Hannibalem fefellit, suis se artibus peti: itaque cùm per Casilinum evadere non posset, petendique montes et jugum Calliculæ superandum esset, necubi Romanus inclusum vallibus agmen aggrederetur, ludibrium oculorum, specie terribile, ad frustrandum hostem commentus, principio noctis furtim succedere ad montes statuit. Fallacis consilii talis apparatus fuit. Faces undique ex agris collectæ, fascesque virgarum, atque arida sarmenta præligantur cornibus boum, quos domitos indomitosque multos inter ceteram agrestem prædam agebat: ad duo millia ferme boum effecta; Asdrubalique negotium datum, ut primis tenebris noctis id armentum accensis cornibus ad montes ageret, maximè, si posset, super saltus ab hoste insessos.

XVII. Primis tenebris silentio mota castra: boves aliquantò ante signa acti. Ubi ad radices montium viasque angustas ventum est, signum extemplo da-

Romains ne perdirent que deux cents hommes; l'ennemi en perdit huit cents. Annibal se trouvait donc enfermé sans voir aucun moyen de forcer le passage de Casilinum; et tandis que les Romains avaient derrière eux Capoue, le Samnium, et tant de contrées opulentes de leurs alliés d'où ils tiraient leurs subsistances, il aurait été réduit à hiverner entre les rochers de Formies, les sables et les marais croupissants de Linternum. Il ne se dissimula point que l'on tournait contre lui ses propres armes. Ne pouvant donc s'échapper par Casilinum, et voyant qu'il n'avait plus d'autre ressource que de gagner les montagnes, et de franchir les hauteurs de Callicula, dans la crainte que les Romains n'inquiétassent sa marche dans ces vallons où ils le tenaient enfermé, il imagina de tromper ses ennemis par un épouvantail qui en imposât à leurs yeux; et après avoir préparé son stratagême, il décampa au commencement de la nuit, et se rapprocha sans bruit du pied des montagnes. Voici quel était ce stratagême : il menait à la suite de son armée une grande quantité de bœufs, soit sauvages, soit domestiques, qui faisaient partie du butin enlevé dans la campagne. Il fait attacher par devant, à leurs cornes, des torches et des fagots de menu bois et de sarment sec qu'il avait ramassés de tous côtés. Ces bœufs étaient à peu près au nombre de deux mille. Il recommande à Asdrubal de partir avec ce grand troupeau à la première obscurité de la nuit, de le chasser vers les montagnes, après avoir mis le feu à leurs cornes, et de tâcher surtout, s'il le pouvait, de s'élever au-dessus des gorges occupées par l'ennemi.

XVII. A l'entrée de la nuit le camp se lève dans le plus grand silence; les bœufs marchaient un peu en avant des enseignes. Lorsqu'on fut arrivé au pied des montagnes et vers le

tur, ut accensis cornibus armenta in adversos concitentur montes: et metus ipse relucentis flammæ ex capite, calorque, jam ad vivum ad imaque cornuum adveniens, velut stimulatos furore agebat boves: quo repentè discursu, haud secus quàm sylvis montibusque accensis, omnia circùm virgulta ardere; capitumque irrita quassatio, excitans flammam, hominum passim discurrentium speciem præbebat. Qui ad transitum saltûs insidendum locati erant, ubi in summis montibus ac super se quosdam ignes conspexerunt, circumventos se esse rati, præsidio excessêre; quà minimè densæ micabant flammæ, velut tutissimum iter, petentes summa montium juga, tamen in quosdam boves palatos ab suis gregibus inciderunt. Et primò, cùm procul cernerent, veluti flammas spirantium miraculo attoniti constiterunt: deinde, ut humana apparuit fraus, tum verò insidias rati esse, dum majore metu concitant se in fugam, levi quoque armaturæ hostium incurrêre: ceterùm nox, æquato timore, neutros pugnam incipientes ad lucem tenuit. Interea, toto agmine Hannibal transducto per saltum, et quibusdam in ipso saltu hostium oppressis, in agro Allifano posuit castra.

défilé, le signal est donné à l'instant d'allumer les feux à la tête des bœufs, et de chasser tout le troupeau vers les montagnes opposées. Il n'eût pas fallu d'autre aiguillon pour les pousser en avant que la crainte toute seule de la flamme qu'ils voyaient reluire sur leur tête, et que la chaleur qui, descendant à la racine des cornes, les pénétrait jusqu'au vif. Dans la fureur qui les transporte, ils errent brusquement d'un côté et d'un autre, et promènent leurs feux autour des broussailles; on eût dit les forêts et les montagnes tout en feu; et toutes ces têtes qui s'agitaient en vain, et qui ne faisaient que donner plus d'activité à la flamme, présentaient l'apparence d'hommes courant de toutes parts avec des flambeaux. Les Romains chargés de la garde du défilé, apercevant tous ces feux sur le haut des montagnes, et quelques uns au-dessus de leurs têtes, dans la persuasion qu'ils étaient enveloppés, abandonnèrent leur poste. En se portant vers les parties les plus élevées des montagnes où les feux, moins rapprochés, leur promettaient plus de sûreté pour leur retraite, ils ne s'en trouvèrent pas moins sur le chemin de quelques uns de ces bœufs écartés de leur troupe; et d'abord, à une certaine distance, s'imaginant qu'ils vomissaient du feu, dans l'effroi où les jette ce prodige, ils s'arrêtèrent tout court. Lorsqu'ils eurent reconnu la main des hommes dans ce qui leur avait paru surnaturel, loin de se rassurer, ils n'en ont que plus de frayeur; et dans l'idée que c'était une embuscade, se sauvant avec encore plus de précipitation, ils vont donner par un autre côté dans les troupes légères d'Annibal. Au reste, la nuit inspirant aux deux partis une égale frayeur, les retint jusqu'au jour sans qu'ils commençassent le combat ni les uns ni les autres. Pendant ce temps, Annibal fit passer toute l'armée à travers le défilé, où il surprit même quelques ennemis, et alla camper sur le territoire d'Allifa.

XVIII. Hunc tumultum sensit Fabius: ceterùm et insidias esse ratus, et ab nocturno utique abhorrens certamine, suos munimentis tenuit. Luce primâ sub jugo montis prælium fuit; quo interclusam ab suis levem armaturam facilè (etenim numero aliquantùm præstabant) Romani superassent, nisi Hispanorum cohors ad id ipsum remissa ab Hannibale pervenisset: ea assuetior montibus, et ad concursandum inter saxa rupesque aptior ac levior, cùm velocitate corporum, tum armorum habitu, campestrem hostem, gravem armis statariumque, pugnæ genere facilè elusit. Ita haudquaquam pari certamine digressi, Hispani ferè omnes incolumes, Romani, aliquot suis amissis, in castra contenderunt. Fabius quoque movit castra; transgressusque saltum super Allifas, loco alto ac munito consedit. Tum, per Samnium Romam se petere simulans Hannibal, usque in Pelignos populabundus rediit. Fabius medius inter hostium agmen urbemque Romam jugis ducebat, nec absistens, nec congrediens. Ex Pelignis Pœnus flexit iter, retroque Apuliam repetens, Gerunium pervenit, urbem metu, quia collapsa ruinis pars mœnium erat, ab suis desertam. Dictator in Larinate agro castra commu-

XVIII. Ces mouvements n'échappaient point à Fabius ; mais tout rempli de l'idée qu'on lui tendait un piége, et redoutant surtout la confusion d'un combat nocturne, il retint ses troupes dans leurs retranchements. Au point du jour, l'engagement commença sur la pente de la montagne, entre le détachement qui avait occupé les gorges de Callicula et les troupes légères d'Annibal ; et comme celles-ci n'avaient plus de communication avec le gros de leur armée, les Romains, un peu supérieurs en nombre, en seraient venus facilement à bout, sans l'arrivée d'une cohorte d'Espagnols, détachée à dessein par Annibal. Cette troupe habituée à la montagne, et à qui la nature de ses armes, ainsi que l'agilité de ses membres, donnait toutes facilités pour courir légèrement de rochers en rochers, se jouait sans peine d'un ennemi qui ne connaissait que la plaine, avait des armes pesantes, et ne savait combattre que de pied ferme. Les Romains ne s'obstinèrent pas à un combat si inégal, et regagnèrent leur camp après avoir laissé sur la place quelques uns des leurs, au lieu que la perte fut presque nulle pour les Espagnols. Fabius décampa dès le jour même, franchit les gorges au-dessus d'Allifa, et alla s'établir sur des hauteurs, dans une position très forte. Annibal, feignant de se porter sur Rome par le Samnium, fit une pointe jusque dans le pays des Péligniens, en saccageant tout sur sa route. Fabius, se tenant entre l'ennemi et Rome, conduisait toujours l'armée par les hauteurs, également à portée et de surveiller l'ennemi, et d'éviter le combat. Du Pélignum, Annibal s'en revint sur ses pas pour se porter de nouveau dans l'Apulie, et entra dans la ville de Gérunium, dont une grande partie des murailles était tombée en ruines, et que, par cette raison, ses habitants avaient abandonnée. Le dictateur vint camper sur le territoire de La-

niit : inde sacrorum causâ Romam revocatus, non imperio modò, sed consilio etiam, ac propè precibus agens cum magistro equitum, « Ut plus consilio, » quàm fortunæ, confidat; et se potiùs ducem, » quàm Sempronium Flaminiumque imitetur : ne » nihil actum censeret, extractâ propè æstate per » ludificationem hostis: medicos quoque plus inter» dum quiete, quàm movendò atque agendo, profi» cere : haud parvam rem esse, ab toties victore » hoste vinci desisse, et ab continuis cladibus res» pirasse. » Hæc nequidquam præmonito magistrò equitum, Romam est profectus.

XIX. Principio æstatis, quâ hæc gerebantur, in Hispaniâ quoque terrâ marique cœptum bellum est. Asdrubal ad eum navium numerum, quem à fratre instructum paratumque acceperat, decem adjecit; quadraginta navium classem Himilconi tradidit; atque ita Carthagine profectus, navibus prope terram, exercitum in littore ducebat, paratus confligere quâcumque parte copiarum hostis occurrisset. Cn. Scipioni, postquam movisse ex hibernis hostem audivit, primò idem consilii fuit : deinde, minùs terrâ, propter ingentem famam novorum auxilio-

rina où il se retrancha avec soin. Obligé ensuite de se rendre à Rome, où les affaires de la religion le rappelaient, ce ne fut pas sans avoir conféré avec le général de la cavalerie. Il employa, non seulement l'autorité, mais encore les conseils, et presque les prières; « il lui recommanda donc d'attendre ses succès de la prudence, plutôt que de la fortune, et de le prendre pour guide, plutôt que Sempronius et Flaminius : qu'il ne regardât pas comme un résultat peu important d'avoir achevé presque la campagne en déjouant toutes les espérances de l'ennemi : les médecins gagnaient quelquefois plus par le repos, qu'en agitant, qu'en tourmentant leurs malades; ce n'était pas peu de chose que d'avoir cessé d'être vaincu par un ennemi tant de fois victorieux, et d'avoir respiré enfin d'une suite non interrompue de désastres. » Après avoir donné au général de la cavalerie ces sages instructions, dont celui-ci était incapable de profiter, Fabius partit pour Rome.

XIX. Au moment de l'ouverture de la campagne en Italie, la guerre recommença aussi en Espagne sur terre et sur mer. Dans le nombre de vaisseaux qu'Annibal avait laissés à son frère, il n'y en avait que trente environ qui fussent armés et équipés. Asdrubal en ajouta dix autres, forma une flotte de quarante voiles dont il donna le commandement à Himilcon, et partit de Carthagène; la flotte côtoyant la terre, lui, conduisant l'armée le long du rivage, bien décidé à attaquer l'ennemi, dès qu'il le rencontrerait, ou sur l'un ou sur l'autre élément. Cn. Scipion, apprenant que les Carthaginois s'étaient mis en campagne, fit d'abord des dispositions semblables; mais ensuite, sur ce qu'on disait des prodigieux renforts de l'armée ennemie, il n'osa plus risquer une bataille sur terre; et, jetant sur ses vaisseaux l'élite de ses soldats, il part avec une

rum, concurrere ausus, delecto milite ad naves imposito, quinque et triginta navium classe ire obviàm hosti pergit. Altero ab Tarracone die ad stationem decem millia passuum distantem ab ostio Iberi amnis pervenit: inde duæ Massiliensium speculatoriæ præmissæ retulerunt, classem Punicàm stare in ostio fluminis, castraque in ripâ posita. Itaque, ut improvidos incautosque universo simul effuso terrore opprimeret, sublatis ancoris ad hostem vadit. Multas et locis altis positas turres Hispania habet, quibus et speculis et propugnaculis adversùs latrones utuntur: inde primò conspectis hostium navibus, datum signum Asdrubali est, tumultusque priùs in terrâ et castris, quàm ad mare et ad naves est ortus, nondum aut pulsu remorum strepituque alio nautico exaudito, aut aperientibus classem promontoriis; cùm repentè eques alius super alium ab Asdrubale missus, vagos in littore, quietosque in tentoriis suis, nihil minùs quàm hostem aut prælium eo die exspectantes, conscendere naves propere atque arma capere jubet: classem Romanam jam haud procul portu esse. Hæc equites dimissi passim imperabant: mox Asdrubal ipse cum omni exercitu aderat; varioque omnia tumultu

flotte de trente-cinq bâtiments pour aller chercher une bataille navale. Le second jour après son départ de Tarragone, il jette l'ancre à dix milles environ de l'embouchure de l'Èbre. De là il envoie à la découverte deux vaisseaux légers marseillais. Sur leur rapport que la flotte carthaginoise se tenait tranquille à l'embouchure du fleuve, et que les équipages avaient dressé leurs tentes sur le rivage, il ne doute pas qu'à la faveur de leur imprévoyance et de leur sécurité, tombant sur eux brusquement avec la totalité de ses forces, il ne parvienne à les écraser facilement; il lève l'ancre et force de voiles et de rames. Tout le long de la côte d'Espagne, sont placées sur des hauteurs, de distance en distance, des tours qui servent à la fois et de lieux d'observation et de points de défense contre les incursions des pirates. Ce fut par les signaux de ces tours qu'Asdrubal fut d'abord averti de l'approche de la flotte ennemie. L'alarme était déjà donnée sur terre et dans l'armée, qu'on ne savait encore rien vers la mer ni sur la flotte, les promontoires leur dérobant la vue des vaisseaux ennemis, et le bruit de leurs rames, ainsi que les cris de leurs matelots, n'ayant pu encore se faire entendre. Ils étaient à courir sur le rivage, ou à se reposer dans leurs tentes, ne s'attendant à rien moins qu'à être attaqués ce jour-là, lorsque des cavaliers dépêchés coup-sur-coup par Asdrubal, viennent leur dire de remonter en toute diligence sur leurs vaisseaux et de prendre leurs armes; que la flotte romaine n'était plus qu'à peu de distance du port. Pendant que les cavaliers allaient porter cet ordre de côté et d'autre, Asdrubal arrivait lui-même avec toute l'armée. Ce n'est que confusion à bord de la flotte, et bruit assourdissant. Rameurs et matelots, tous s'y précipitent à la fois; ils avaient l'air de se sauver de terre, plutôt

strepunt, ruentibus in naves simul remigibus militibusque, fugientium magis è terrâ, quàm in pugnam euntium modo. Vixdum omnes conscenderant, cùm alii resolutis oris in ancoras evehuntur; alii, ne quid teneat, ancoralia incîdunt; raptimque omnia præpropere agendo, militum apparatu nautica ministeria impediuntur, trepidatione nautarum capere et aptare arma miles prohibetur. Et jam Romanus non appropinquabat modò, sed direxerat etiam in pugnam naves: itaque non ab hoste et prælio magis Pœni, quàm suomet ipsi tumultu turbati, tentatâ veriùs pugnâ, quàm initâ, in fugam averterunt classem. Et cùm adversi amnis os lato agmine ac tam multis simul venientibus haud sanè intrabile esset, in littus passim naves egerunt; atque alii vadis, alii sicco littore excepti, partim armati, partim inermes, ad instructam per littus aciem suorum perfugêre. Duæ tamen primo concursu captæ erant Punicæ naves, quatuor suppressæ.

XX. Romani, quanquam terra hostium erat, armatamque aciem toto prætentam in littore cernebant, haud cunctanter insecuti trepidam hostium classem, naves omnes quæ non aut perfregerant proras littore illisas, aut carinas fixerant vadis, religatas puppibus in altum extraxêre: ad quinque et viginti naves ex quadraginta cepêre. Neque id pulcherrimum ejus victoriæ fuit, sed quòd unâ levi

que d'aller au combat. On attendit à peine que tous fussent remontés; et déjà les uns relâchent les câbles pour arracher l'ancre; d'autres, pour aller plus vite, laissent l'ancre, et coupent seulement les câbles; tout se faisant à la hâte et avec une précipitation extrême, les apprêts du soldat embarrassent la manœuvre du matelot; d'un autre côté, les embarras de la manœuvre empêchent le soldat de prendre et de disposer ses armes. Cependant les Romains non seulement approchaient, mais avaient même formé leur ligne, et arrivaient en ordre de bataille. Les Carthaginois firent très peu de résistance; leur flotte était vaincue d'avance par le désordre de leurs propres vaisseaux, avant de l'être par l'ennemi. A vrai dire, il n'y eut de leur part qu'un simulacre de combat; après avoir essayé de se montrer un moment, ils prirent tous la fuite; et comme l'embouchure du fleuve ne pouvait guère recevoir tant de bâtiments qui venaient à la fois sur un front aussi étendu, ils poussèrent leurs vaisseaux sur le rivage de côté et d'autre; quelques uns se brisèrent sur la grève, d'autres échouèrent dans des bas-fonds; et les équipages, en partie sans armes, se sauvèrent vers leur armée de terre rangée en bataille le long de la rive. Dans le peu d'instants qu'avait duré l'engagement, on leur avait pris deux vaisseaux et coulé bas quatre autres.

XX. Les Romains, quoique la terre fût au pouvoir des ennemis, et qu'ils vissent leur armée border tout le rivage, n'hésitèrent pas à poursuivre la flotte dispersée; et tous les vaisseaux qui ne s'étaient pas entièrement brisés en heurtant sur la grève, ou qui ne s'étaient pas échoués de manière à ne pouvoir être relevés, ils les emmenèrent remorqués à leurs poupes. Sur quarante vaisseaux, ils en prirent vingt-cinq, et ce ne fut pas là le plus grand avantage de leur victoire. Un seul combat

pugnâ toto ejus oræ mari potiti erant : itaque ad Honoscam classe provecti, exscensione ab navibus in terram factâ, cùm urbem vi cepissent, captamque diripuissent, Carthaginem inde petunt ; atque omnem agrum circà depopulati, postremò tecta quoque conjuncta muro portisque incenderunt. Inde jam prædâ gravis ad Longunticam (30) pervenit classis; ubi vis magna sparti (31) ad rem nauticam congesta ab Asdrubale: quod satis in usum fuit, sublato, ceterum omne incensum est. Nec continentis modò projectas oras prætervecta, sed in Ebusum insulam transmissum; ubi urbe, quæ caput insulæ est, biduum nequidquam summo labore oppugnatâ, ubi in spem irritam frustra teri tempus animadversum est, ad populationem agri versi, direptis aliquot incensisque vicis, majore quàm ex continenti prædâ partâ, cùm in naves se recepissent, ex Balearibus insulis legati pacem petentes ad Scipionem venerunt. Inde flexa retro classis, reditumque in citeriora provinciæ, quò omnium populorum, qui Iberum incolunt, multorum et ultimæ Hispaniæ legati concurrerunt. Sed qui verè ditionis Imperiique Romani facti sint, obsidibus datis, populi ampliùs fuerunt centum viginti. Igitur terrestribus quoque copiis satis fidens Romanus, usque ad saltum Castulonensem est progressus. Asdrubal in Lusitaniam ac propiùs Oceanum concessit.

XXI. Quietum inde fore videbatur reliquum æstatis tempus, fuissetque per Pœnum hostem;

de quelques instants les rendit maîtres de la mer sur toute cette côte. Ils firent une descente à Honosca, prirent la ville d'assaut et la saccagèrent. De là, ils vont à Carthagène, pillent et désolent toute la campagne des environs; jusqu'aux faubourgs de la ville furent brûlés. La flotte, déjà chargée de butin, poussa ensuite jusqu'à Longuntica, où Asdrubal avait formé de grands magasins de sparte pour le service de sa marine. Les Romains emportèrent tout ce dont ils avaient besoin, et mirent le feu au reste. Non contents d'avoir parcouru la côte du continent jusque dans ses derniers prolongements, ils passèrent dans l'île d'Ébuse; et là, firent d'abord une tentative sur la capitale de l'île; mais après avoir poussé les attaques pendant deux jours avec une vigueur extrême, et sans le moindre succès, voyant qu'ils consumaient leur temps en efforts infructueux, ils se bornèrent à dévaster la campagne, pillèrent et brûlèrent quelques bourgades. Ensuite ils se rembarquèrent, ayant ramassé plus de butin dans cette île que dans tout le continent. Ils étaient à peine à bord de leurs vaisseaux, qu'ils virent arriver les députés des îles Baléares, qui venaient demander la paix à Scipion. La flotte revint de là sur ses pas, vers la côte, en deçà de l'Èbre; on y trouva des députés de toutes les nations qui habitent le long de ce fleuve, et plusieurs même des parties les plus reculées de l'Espagne. Il y eut plus de cent vingt de ces nations qui se soumirent véritablement aux Romains, et qui donnèrent des otages. Alors Cn. Scipion, croyant pouvoir compter aussi sur ses forces de terre, s'avança jusqu'aux défilés de Castulon. Asdrubal se retira dans la Lusitanie, vers les bords de l'Océan.

XXI. La campagne paraissait donc finie, et il ne tint pas aux Carthaginois qu'elle ne le fût en effet; mais outre que les

sed, præterquam quòd ipsorum Hispanorum inquieta avidaque in novas res sunt ingenia, Mandonius, Indibilisque, qui antea Ilergetum regulus (32) fuerat, postquam Romani ab saltu recessêre ad maritimam oram, concitis popularibus, in agrum pacatum sociorum Romanorum ad populandum venerunt. Adversùs eos tribunus militum cum expeditis auxiliis, à Scipione missi, levi certamine, ut tumultuariam manum, fudêre omnes: occisis quibusdam captisque, magna pars armis exsuta. Hic tamen tumultus cedentem ad Oceanum Asdrubalem cis Iberum ad socios tutandos retraxit. Castra Punica in agro Ilercaonensium, castra Romana ad novam classem erant; cùm fama repens aliò avertit bellum. Celtiberi (33), qui principes regionis suæ legatos miserant, obsidesque dederant Romanis, nuncio misso à Scipione exciti, arma capiunt, provinciamque Carthaginiensium valido exercitu invadunt: tria oppida vi expugnant: inde cum ipso Asdrubale duobus præliis egregiè pugnant: quindecim millia hostium occîdunt, quatuor millia cum multis militaribus signis capiunt.

XXII. Hoc statu rerum in Hispaniâ, P. Scipio in provinciam venit, prorogato post consulatum imperio ab senatu missus, cum triginta longis navibus, et octo millibus militum, magnoque commeatu.

Espagnols ont par eux-mêmes un caractère remuant, et qui n'est que trop porté aux nouvelles entreprises, Indibilis, précédemment roi des Ilergètes, et Mandonius, n'eurent pas plutôt vu les Romains se retirer de la montagne vers la côte maritime, qu'ils font soulever leurs nations, et vont piller les terres de nos alliés qui étaient en paix avec eux. Scipion se contenta d'envoyer un simple tribun de soldats avec quelques troupes légères. Il n'en fallut pas davantage pour dissiper tout cet attroupement de pillards; le combat qui se donna fut très peu disputé; on y tua quelques soldats; on y fit quelques prisonniers; une grande partie se sauva en jetant ses armes. Ce fut cependant ce petit événement qui ramena en-deçà de l'Èbre, pour défendre ses alliés, Asdrubal, qui était en pleine retraite vers l'Océan. Les Carthaginois étaient campés à Ilercaon, les Romains près de la nouvelle flotte, lorsqu'une alarme soudaine reporte la guerre d'un côté tout opposé. Les Celtibériens avaient envoyé précédemment leurs principaux chefs en députation aux Romains; ils leur avaient remis des otages, et dans ce moment ils venaient de recevoir un message de Scipion qui les invitait à se déclarer. Ils prennent donc les armes, entrent dans la province carthaginoise avec une armée formidable, et emportent trois villes l'épée à la main. Ils défirent ensuite Asdrubal lui-même dans deux combats où ils montrèrent une valeur extraordinaire; ils lui tuèrent quinze mille hommes, firent quatre mille prisonniers, et lui enlevèrent un grand nombre de drapeaux.

XXII. Telle était la situation des affaires en Espagne, lorsque Publius Scipion, dont on avait prorogé le commandement après son consulat, arriva dans cette province, conformément aux ordres du sénat, avec trente vaisseaux longs, huit mille hommes

advecto. Ea classis ingens agmine onerariarum procul visa, cum magnâ lætitiâ civium sociorumque, portum Tarraconis ex alto tenuit: ibi milite exposito, profectus Scipio fratri se conjungit; ac deinde communi animo consilioque gerebant bellum. Occupatis igitur Carthaginiensibus Celtiberico bello, haud cunctanter Iberum transgrediuntur; nec ullo viso hoste Saguntum pergunt ire, quòd ibi obsides totius Hispaniæ custodiæ traditos ab Hannibale fama erat modico in arce custodiri præsidio: id unum pignus inclinatos ad Romanam societatem omnium Hispaniæ populorum animos morabatur, ne sanguine liberûm suorum culpa defectionis lueretur. Eo vinculo Hispaniam vir unus, solerti magis quàm fideli consilio, exsolvit. Abelox erat Sagunti nobilis Hispanus, fidus antè Pœnis; tum (qualia pleraque sunt barbarorum ingenia) cum fortunâ mutaverat fidem: ceterùm transfugam, sine magnæ rei proditione venientem ad hostes, nihil aliud quàm unum vile atque infame corpus esse ratus, id agebat, ut quàm maximum emolumentum novis sociis esset. Circumspectis igitur omnibus, quæ fortuna potestatis ejus poterat facere, obsidibus potissimùm

de troupes, et un gros convoi qu'il amenait à sa suite. Du plus loin qu'on aperçut en mer cette flotte, à qui cette longue file de bâtiments de transport donnait un aspect si imposant, ce fut une joie extraordinaire, et parmi les Romains et parmi leurs alliés. Sitôt qu'elle fut entrée dans le port de Tarragone, et qu'on y eut débarqué les troupes, Publius se mit en marche pour aller joindre son frère; et de ce moment ils se partagèrent tous les soins de cette guerre avec un accord unanime de pensées et d'affection. Leur première idée fut de profiter de l'occupation que les Celtibériens donnaient aux armes carthaginoises. Ils n'hésitent donc point à passer l'Èbre; et l'ennemi ne se montrant nulle part, ils poussent droit jusqu'à Sagonte, où Annibal avait laissé en partant les otages de toute l'Espagne; et l'on savait qu'il n'y avait que peu de troupes dans la citadelle pour les garder. Les esprits de tous les peuples Espagnols inclinaient à l'alliance des Romains. Ils n'étaient arrêtés que par la considération de ces otages, dans la crainte que le sang de leurs enfants n'expiât le tort de leur défection. Un seul homme, par un moyen plus habile qu'honnête, les dégagea du seul lien qui les retenait. Cet homme était Abélox, noble espagnol, alors à Sagonte; attaché jusqu'à ce moment aux Carthaginois, il avait, comme font presque toujours les barbares, changé avec la fortune; du reste, sachant très bien qu'un transfuge qui ne porte que sa personne chez l'ennemi, sans se l'attacher par un intérêt puissant, n'est rien qu'un individu isolé, sans crédit, sans considération, il songeait à se donner, auprès de ses nouveaux alliés, toute l'importance d'un service signalé. Après avoir examiné ce que la place qu'il occupait lui permettait de faire, il ne vit rien de mieux que de livrer les otages, persuadé que c'était un sûr moyen de conci-

tradendis animum adjecit : eam unam rem maximè ratus conciliaturam Romanis principum Hispaniæ amicitiam. Sed cùm injussu Bostaris præfecti satis sciret nihil obsidum custodes facturos esse, Bostarem ipsum arte aggreditur. Castra extra urbem in ipso littore habebat Bostar, ut aditum ex portu intercluderet Romanis : ibi eum in secretum abductum, velut ignorantem, monet quo statu sit res. « Metum continuisse ad eam diem Hispanorum » animos, quia procul Romani abessent : nunc cis » Iberum castra Romana esse, arcem tutam perfu» giumque novas volentibus res : itaque quos metus » non teneat, beneficio et gratiâ devinciendos esse. » Miranti Bostari percunctantique, quodnam id subitum tantæ rei donum possit esse ? « Obsides, » inquit, « in civitates remitte : id et privatim paren» tibus, quorum maximum nomen in civitatibus est » suis, et publicè populis gratum erit. Vult sibi » quisque credi, et habita fides ipsam plerumque » obligat fidem. Ministerium restituendorum domos » obsidium mihimet deposco ipse, ut operâ quoque » impensâ consilium adjuvem meum, et rei suâpte » naturâ gratæ, quantam insuper gratiam possim, » adjiciam. » Homini, non ad cetera Punica ingenia callido, ut persuasit, nocte clam progressus ad hostium stationes, conventis quibusdam auxiliaribus Hispanis, et ab iis ad Scipionem perductus, quid afferret expromit. Fide acceptâ datâque, ac loco et

lier aux Romains l'affection des chefs Espagnols. Mais comme il savait que sans un ordre de Bostar, commandant de la place, les gardiens des otages ne les lui remettraient jamais, c'est Bostar lui-même que son artificieuse adresse cherche à surprendre. Bostar avait un camp en dehors de la ville, sur le rivage même, afin de fermer l'entrée du port aux ennemis. Abélox va l'y trouver, et le tirant à l'écart, feignant de croire qu'il ignorait la situation des choses, il veut l'en instruire; il l'avertit que les Espagnols avaient été contenus par la crainte tant que les Romains avaient été éloignés; mais que ceux-ci ayant maintenant leur camp en deçà de l'Èbre, c'était un asyle sûr et comme une forteresse pour tous les mécontents; qu'il fallait donc s'attacher par un bienfait et par la reconnaissance ceux que la crainte toute seule ne pouvait plus retenir. Bostar étonné, demande quel était donc ce bienfait qui pouvait captiver subitement leur bienveillance : « Renvoyez, dit-il, les » otages dans leurs cités; par-là vous plairez, et en particulier » à leurs familles toutes infiniment considérées dans leur pays, » et en général à tous les Espagnols. Nous aimons qu'on se » fie à nous, et ne pas contraindre les cœurs est l'art le plus » sûr de les enchaîner. Je demande à être chargé de re- » conduire moi-même les otages dans leurs familles. Il est à » propos que l'auteur du projet mette tous ses soins à le faire » valoir, et je m'efforcerai de donner un nouveau prix à un » bienfait qui en a déjà tant par lui-même. » Il s'en fallait que Bostar eût la finesse de son pays. Abélox l'ayant facilement persuadé, s'échappe la nuit secrètement, et s'avançant vers les postes ennemis, il s'abouche avec des auxiliaires Espagnols qui le mènent vers Scipion, auquel il fait part de ses projets. Les paroles données de part et d'autre, le lieu et le moment

tempore constituto ad obsides tradendos, Saguntum redit; diem insequentem absumpsit cum Bostare, mandatis ad rem agendam accipiendis: dimissus, cùm se nocte iturum, ut custodias hostium falleret, constituisset, ad compositam cum iis horam excitatis custodibus puerorum profectus, veluti ignarus in præparatas suâ fraude insidias ducit. In castra Romana perducti: cetera omnia de reddendis obsidibus, sicut cum Bostare constitutum erat, acta per eumdem ordinem, quo si Carthaginiensium nomine sic ageretur. Major aliquantò Romanorum gratia fuit in re pari, quàm quanta futura Carthaginiensium fuerat: illos enim, graves superbosque in rebus secundis expertos, fortuna et timor mitigasse videri poterat; Romanus primo adventu, incognitus antè, ab re clementi liberalique initium fecerat; et Abelox, vir prudens, haud frustra videbatur socios mutasse: itaque ingenti consensu defectionem omnes spectare; armaque extemplo mota forent, ni hiems, quæ Romanos quoque et Carthaginienses concedere in tecta coëgit, intervenisset.

XXIII. Hæc in Hispaniâ quoque secundâ æstate Punici belli gesta, cùm in Italiâ paululum intervalli cladibus Romanis solers cunctatio Fabii fecisset; quæ ut Hannibalem non mediocri sollicitum curâ habebat, tandem eum militiæ magistrum delegisse

convenus pour la remise des otages, il retourne à Sagonte. Le jour suivant fut employé tout entier à régler avec Bostar les mesures d'exécution. Quand il eut pris congé de lui, comme il avait été arrêté entre eux qu'on partirait de nuit, afin de tromper la surveillance de l'ennemi, il va, à l'heure dont il était convenu avec Scipion, réveiller les gardiens des otages; et se mettant en marche, il les conduit dans l'embuscade que sa perfidie avait préparée, comme s'il y fût tombé sans le vouloir. Les otages furent menés dans le camp des Romains; et quant à leur restitution, tout s'exécuta de la même manière et dans le même ordre qu'Abélox l'avait réglé avec Bostar, à la seule différence qu'il n'agissait plus alors au nom des Carthaginois. Le même bienfait venant des Romains, acquit bien plus de valeur que s'il fût venu de leurs ennemis. Comme ceux-ci s'étaient montrés durs et insolents dans leur prospérité, on pouvait croire qu'il n'y avait que le malheur et la crainte qui les eussent adoucis; au lieu que les Romains, n'ayant point contre eux d'anciennes préventions, signalaient les premiers moments de leur arrivée par un acte de clémence et de générosité. D'ailleurs, l'habileté bien reconnue d'Abélox était un puissant préjugé pour le nouveau parti qu'il embrassait. Aussi, dès ce moment, tout tendit à une défection générale; elle eût même éclaté sur-le-champ, sans l'hiver qui força les Romains, ainsi que les Carthaginois, de se retirer dans leurs cantonnements.

XXIII. Voilà ce qui se passa en Espagne la seconde année de la guerre d'Annibal, tandis qu'en Italie la prudence de Fabius avait apporté un peu de relâche aux désastres des Romains. Mais autant ce système de cunctation si habilement exécuté alarmait Annibal, qu'il tenait dans des transes continuelles,

Romanos cernentem, qui bellum ratione, non fortunâ gereret; ita contempta erat inter cives, armatos pariter togatosque, utique postquam, absente eo, temeritate magistri equitùm, læto veriùs dixerim, quàm prospero eventu, pugnatum fuerat. Accesserant duæ res ad augendam invidiam dictatoris; una fraude ac dolo Hannibalis, quòd, cùm à perfugis ei monstratus ager dictatoris esset, omnibus circà solo æquatis, ab uno eo ferrum ignemque et vim omnem hostium abstineri jussit, ut occulti alicujus pacti ea merces videri posset; altera ipsius facto, primò forsitan dubio, quia non exspectata in eo senatûs auctoritas est; ad extremum haud ambiguè in maximam laudem verso, in permutandis captivis: quòd sicut primo Punico bello factum erat, convenerat inter duces Romanum Pœnumque, ut quæ pars plus reciperet quàm daret, argenti pondò bina et selibras in militem præstaret. Ducentos quadraginta septem cùm plures Romanus, quàm Pœnus, recepisset, argentumque pro eis debitum, sæpe jactatâ in senatu re, quoniam non consuluisset Patres, tardiùs erogaretur; inviolatum ab hoste agrum, misso Romam Quinto filio, vendidit, fidemque publicam impendio privato exsolvit. Hannibal pro Gerunii mœnibus, cujus urbis, captæ atque incensæ ab se, in usum horreorum pauca reliquerat tecta, in stativis erat: inde frumentatum duas exercitûs partes mittebat: cum tertiâ ipse expeditâ in

et qui voyait qu'enfin les Romains avaient choisi pour général un homme qui faisait de la guerre un art assujéti à des combinaisons, et non plus abandonné au hasard, autant il était décrié par les Romains mêmes, soit à l'armée, soit dans la ville, surtout depuis que la témérité du général de la cavalerie avait, en l'absence du dictateur, obtenu l'apparence plutôt que la réalité d'un succès. Deux choses avaient contribué encore à augmenter le mécontentement général contre Fabius. Premièrement, Annibal, à qui des transfuges avaient fait connaître une terre appartenant à Fabius, en même temps que toutes celles des environs étaient rasées jusqu'au sol, avait, par une politique astucieuse et perfide, ordonné que celle-là seule fût préservée du fer, de la flamme et de toutes les violences de ses soldats, afin de répandre le soupçon de quelque intelligence secrète entre le dictateur et lui. Ensuite, le dictateur lui-même s'était permis une démarche qui peut-être d'abord dut paraître équivoque, parce qu'il n'avait point attendu l'autorisation du sénat, mais qui finit enfin par tourner manifestement à sa plus grande gloire. Il avait, conformément à ce qui s'était pratiqué dans la première guerre Punique, consommé avec Annibal l'échange des prisonniers, de manière que celui qui en recevrait plus qu'il n'en donnerait, paierait cinq marcs d'argent par chaque soldat. Comme il s'était trouvé deux cent quarante-sept prisonniers Romains de plus, et que le sénat, piqué de n'avoir point été consulté, éludait toutes les propositions faites à différentes reprises de fournir la somme due pour leur rançon, Fabius envoya son fils Quintus à Rome pour mettre en vente cette même terre ménagée par l'ennemi, et acquitta ainsi de ses propres deniers une dette publique. Annibal avait son camp établi le long des murs de Gérunium,

statione erat, simul castris præsidio, et circumspectans, necunde impetus in frumentatores fieret.

XXIV. Romanus tunc exercitus in agro Larinati erat: præerat Minucius magister equitum, profecto, sicut antè dictum est, ad urbem dictatore. Ceterùm castra, quæ in monte alto ac tuto loco posita fuerant, jam in planum deferuntur, agitabanturque pro ingenio ducis consilia calidiora, ut impetus aut in frumentatores palatos, aut in castra relicta cum levi præsidio fieret. Nec Hannibalem fefellit, cum duce mutatam esse belli rationem, et ferociùs, quàm consultiùs, rem hostes gesturos. Ipse autem (quod minimè (34) quis crederet) cùm hostis propiùs esset, tertiam partem militum frumentatum, duabus in castris retentis, dimisit: dein castra ipsa propiùs hostem movit, duo ferme à Gerunio millia, in tumulum hosti conspectum; ut intentum sciret esse ad frumentatores, si qua vis fieret, tutandos. Propior inde ei, atque ipsis imminens Romanorum castris tumulus apparuit; ad quem capiendum si

ville qu'il avait prise et brûlée, mais dont il avait réservé quelques maisons pour lui servir de magasins. De là, il envoyait les deux tiers de son armée ramasser des grains dans la campagne; l'autre tiers restait sous les ordres d'Annibal lui-même, qui le tenait toujours prêt, soit à défendre le camp, soit à porter du secours à ses fourrageurs, dans le cas où ils viendraient à être attaqués.

XXIV. L'armée romaine était alors sur le territoire de Larinum, commandée par le général de la cavalerie, depuis que le dictateur était parti pour Rome, comme je l'ai dit plus haut. Du reste, le camp, établi d'abord sur une montagne élevée et dans une position très forte, était déjà descendu dans la plaine; tous les projets se ressentaient de la fougue ardente de Minucius. On ne parlait que d'attaquer ou les fourrageurs de l'ennemi, que l'on se flattait de surprendre dispersés, ou son camp, qui n'avait plus qu'un petit corps de troupes pour sa défense. Annibal se fut bientôt aperçu que le système de la guerre avait changé avec le général, et qu'on y mettait plus d'audace que de circonspection. Pour lui, ce qui paraît à peine croyable, il détacha toujours, malgré la proximité de l'ennemi, une partie de son armée pour aller continuer ses approvisionnements; seulement il en retint dans le camp les deux tiers; puis se rapprochant encore plus, il vint camper à deux mille de Gérunium, sur une éminence en vue de l'ennemi, afin de lui faire savoir qu'il était là tout prêt à repousser les attaques que l'on voudrait tenter contre ses fourrageurs. De cette éminence, il en découvrit une autre plus voisine encore des Romains, et qui plongeait en quelque sorte dans leur camp. Comme les ennemis, qui avaient moins de chemin à faire, l'eussent prévenu infailliblement, s'il eût essayé de l'occuper en plein jour, il en-

luce palam iretur, quia haud dubiè hostis breviore viâ præventurus erat, nocte clam missi Numidæ ceperunt: quos tenentes locum, contemptâ paucitate, Romani postero die cùm ejecissent, ipsi eò transferunt castra. Tum itaque, ut exiguum spatii vallum à vallo aberat, et id ipsum totum propè compleverat Romana acies, simul et per aversa castra à castris Hannibalis equitatus, cùm levi armaturâ emissus in frumentatores, latè cædem fugamque hostium palatorum fecit: nec acie certare Hannibal ausus, quia tantâ paucitate (35) vix castra, si oppugnarentur, tutari poterat. Jamque artibus Fabii (pars exercitûs aberat) jam ferme sedendo et cunctando bellum gerebat; receperatque suos in priora castra, quæ pro Gerunii mœnibus erant. Justâ quoque acie et collatis signis dimicatum, quidam auctores sunt: primo concursu Pœnum usque ad castra fusum, inde eruptione factâ repentè versum terrorem in Romanos: Numerii Decimii Samnitis deinde interventu prælium restitutum. Hunc principem genere ac divitiis, non Boviani modò, unde erat, sed toto Samnio, jussu dictatoris octo millia peditum, et equites quingentos ducentem in castra, ab tergo cùm apparuisset Hannibali, speciem parti utrique præbuisse novi præsidii cum Q. Fabio ab Româ venientis: Hannibalem insidiarum quoque aliquid timentem recepisse suos: Romanum insecutum, adjuvante Samnite, duo castella

voya secrètement la nuit un corps de Numides qui s'en empara; mais ce corps trop peu nombreux, ne put se maintenir dans ce poste ; les Romains les en délogèrent dès le lendemain et y transportèrent leur camp. Dans cette position, il n'y avait plus qu'un petit espace qui séparât les deux armées, et cet espace se trouvait rempli presque tout entier par les troupes romaines rangées en bataille, en même temps que par les derrières de leur camp ils faisaient sortir leur cavalerie et leurs troupes légères qui allèrent tomber sur les fourrageurs, en tuèrent une partie, et dispersèrent au loin le reste. Annibal n'osa point accepter la bataille, ayant à peine assez de monde pour défendre son camp, si on venait à l'attaquer. Il recourut à son tour à la méthode de Fabius; une partie de son armée était absente ; il se réduisit à une inaction presque totale, et reporta ses troupes dans leur premier camp, sous les murs de Gérunium. Quelques historiens veulent qu'il y ait eu aussi une bataille, où d'abord les Carthaginois furent rechassés jusque dans leur camp ; qu'ensuite une sortie brusque faite à propos, rejeta la terreur du côté des Romains ; mais que l'arrivée d'un renfort de Samnites, commandés par Numérius Décimius, rétablit le combat ; que ce Décimius, qui, par sa naissance et ses richesses, tenait le premier rang, non seulement dans le Bovianum où il était né, mais dans tout le Samnium, avait été chargé par le dictateur de conduire au camp un corps de huit mille hommes d'infanterie et de cinq cents chevaux ; qu'au moment où il avait paru sur les derrières d'Annibal, celui-ci avait pu croire, ainsi que les Romains, que c'était un renfort que Fabius amenait de Rome avec lui ; qu'il avait craint de plus que ce ne fût une embuscade concertée d'avance, et qu'il avait fait sonner la retraite ; que les Romains, secondés

eo die expugnasse: sex millia hostium cæsa, quinque admodum Romanorum: tamen in tam pari propè clade famam egregiæ victoriæ cum vanioribus litteris magistri equitum Romam perlatam.

XXV. De his rebus persæpe in senatu et in concione actum est. Cùm, lætâ civitate, dictator unus nihil nec famæ, nec litteris crederet; ut vera omnia essent, secunda se magis, quàm adversa, timere diceret; tum M. Metilius tribunus plebis, « Id enim » ferendum esse » negat. « Non præsentem solùm » dictatorem obstitisse rei bene gerendæ, sed ab» sentem etiam gestæ obstare; et in ducendo bello » sedulò tempus terere, quò diutiùs in magistratu » sit, solusque et Romæ et in exercitu imperium » habeat. Quippe consulum alterum in acie ceci» disse, alterum specie classis Punicæ persequendæ » procul ab Italiâ ablegatum. Duos prætores Siciliâ » atque Sardiniâ occupatos, quarum neutra hoc » tempore provincia prætore egeat. M. Minucium » magistrum equitum, ne hostem videret, ne quid » rei bellicæ gereret, propè in custodiam habitum. » Itaque hercule non Samnium modò, quo jam » tanquam trans Iberum agro Pœnis concessum sit,

par les Samnites, l'ayant poursuivi, avaient emporté ce jour-là deux redoutes; qu'il resta six mille morts du côté des ennemis, et environ cinq mille du côté des Romains; que la perte se trouvant à peu près balancée, on n'en avait pas moins cru dans Rome à une victoire éclatante, sur la foi d'une lettre du général de la cavalerie, pleine de jactance et d'exagérations.

XXV. Pendant plusieurs jours, on ne parla que de cette prétendue victoire, et dans les assemblées du sénat et dans celles du peuple. Au milieu de la joie universelle, le dictateur seul se tenait en défiance contre les rapports de Minucius et de la renommée; il alla jusqu'à dire qu'en les supposant exacts, il s'alarmerait bien plus pour Minucius d'un succès, que d'un revers. A ce mot, un tribun du peuple, Marcus Métilius, s'écrie : » Qu'il n'y avait plus moyen d'y tenir; que le dictateur, pré-» sent, s'était opposé à ce qu'on obtînt des succès; qu'absent, » il s'opposait encore à ce qu'on en eût obtenu; qu'il traînait » la guerre à dessein pour gagner du temps, pour prolonger sa » magistrature, pour rester seul maître et de Rome et de l'ar-» mée, dans un moment surtout où ils n'avaient plus de consul, » où l'un avait péri sur le champ de bataille, où l'autre, sous » prétexte de poursuivre la flotte carthaginoise, était relégué » loin de l'Italie, où l'on occupait encore les deux préteurs en » Sicile et en Sardaigne, quoique ni l'une ni l'autre de ces » provinces n'eussent en ce moment besoin d'un préteur; qu'il » ne restait que Minucius, le général de la cavalerie, et que, » pour l'empêcher de voir l'ennemi, de faire le moindre acte » militaire, on l'avait tenu pour ainsi dire aux arrêts; qu'aussi, » grâces au ciel, non seulement le Samnium, dont on avait » fait cession aux Carthaginois, comme de l'Espagne au-delà » de l'Èbre, mais que la Campanie, le Calène et le Falerne

» sed et Campanum, Calenumque, et Falernum
» agros pervastatos esse, sedente Casilini dictatore,
» et legionibus populi Romani agrum suum tutante.
» Exercitum cupientem pugnare, et magistrum
» equitum, clausos propè intra vallum retentos;
» tanquam hostibus captivis arma adempta: tandem,
» ut abscesserit inde dictator, ut obsidione libera-
» tos, extra vallum egressos fudisse ac fugasse hos-
» tes. Quas ob res, si antiquus animus plebi Roma-
» næ esset, audaciter se laturum fuisse de abrogan-
» do Q. Fabii imperio: nunc modicam rogationem
» promulgaturum de æquando magistri equitum et
» dictatoris jure: nec tamen ne ita quidem priùs
» mittendum ad exercitum Q. Fabium, quàm con-
» sulem in locum C. Flaminii suffecisset. » Dictator
concionibus se abstinuit, in actione minimè popu-
laris: ne in senatu quidem satis æquis auribus
audiebatur, tunc cùm hostem verbis extolleret,
bienniique clades per temeritatem atque inscientiam
ducum acceptas referret: « magistroque equitum,
» quòd contra dictum suum pugnasset, rationem »
diceret « reddendam esse. Si penes se summa impe-
» rii consiliique sit, propediem effecturum, ut
» sciant homines bono imperatori haud magni for-
» tunam momenti esse, mentem rationemque do-
» minari. Se in tempore, et sine ignominiâ servasse
» exercitum, quàm multa millia hostium occîdisse,
» majorem gloriam esse. »

» avaient été complètement dévastés, tandis que le dictateur » restait à Casilinum dans l'inaction, n'occupant les légions » du peuple Romain qu'à protéger sa propriété personnelle; » que son armée, qui brûlait de combattre, que son général » de la cavalerie, avaient été retenus presque emprisonnés der- » rière leurs palissades; qu'on leur avait ôté leurs armes comme » à des ennemis captifs; qu'enfin, le siége de leur camp se » trouvant comme levé au départ du dictateur, ils avaient pu » sortir de leurs retranchements; qu'ils avaient battu et mis » en fuite l'ennemi. Pour peu qu'il eût vu au peuple Romain » quelque étincelle de son ancien courage, il eût proposé har- » diment de punir Fabius en abrogeant son commandement: » maintenant il se réduirait à proposer de partager également » l'autorité entre le général de la cavalerie et le dictateur; en- » core faudrait-il bien se garder de renvoyer Fabius à son ar- » mée, qu'il n'eût subrogé un consul à la place de Flaminius.» Fabius s'abstint de répondre devant le peuple, n'étant nulle- ment d'humeur à le flatter dans ses discours. Au sénat même, ce n'était pas sans quelque impatience qu'on l'entendait exalter l'ennemi, attribuer tous les désastres qu'on avait essuyés depuis deux ans à l'ignorance et à la témérité des généraux, déclarer enfin « qu'il aurait des comptes à demander au général de la cavalerie pour avoir combattu contre les ordres de son dictateur; que si le commandement suprême, que si la direction des plans restaient dans sa main, il se flattait dans peu de les convaincre tous qu'un bon général comptait bien peu sur la fortune; qu'il savait la maîtriser par le génie et par les combinaisons; que dans ce moment il y avait plus de gloire à lui d'avoir sauvé à l'armée de nouvelles ignominies, que si, dans d'autres temps, il eût tué des milliers d'ennemis. »

XXVI. Hujus generis orationibus frustrà habitis, et consule creato M. Atilio Regulo, ne præsens de jure imperii dimicaret, pridie quàm rogationis ferendæ dies adesset, nocte ad exercitum abiit. Luce ortâ, cùm plebis concilium esset, magis tacita invidia dictatoris favorque magistri equitum animos versabat, quàm satis audebant homines ad suadendum, quod vulgò placebat, prodire; et, favore superante, auctoritas tamen rogationi deerat. Unus inventus est suasor legis C. Terentius Varro, qui priore anno prætor fuerat, loco non humili solùm, sed etiam sordido ortus: patrem lanium fuisse ferunt, ipsum institorem mercis, filioque hoc ipso in servilia ejus artis ministeria usum. Is juvenis, ubi ex eo genere quæstûs pecunia à patre relicta animos ad spem liberalioris fortunæ fecit, togaque et forum placuêre, proclamando pro sordidis hominibus causisque adversùs rem et famam bonorum, primùm in notitiam populi, deinde ad honores pervenit: quæsturâ quoque et duabus ædilitatibus, plebeiâ et curuli, postremò et præturâ perfunctus, jam ad consulatûs spem cùm attolleret animos haud parum callidè auram favoris popularis ex dictatoriâ invidiâ petiit, scitique plebis unus gratiam tulit. Omnes

XXVI. Après quelques discours de ce genre, qui ne furent guère écoutés, il nomma consul Marcus Atilius Régulus; mais ne voulant point essuyer, lui présent, tout le dégoût des débats sur la limitation de son autorité, il n'attendit pas le jour où la loi devait être présentée aux suffrages; et dès la veille, il partit de nuit pour retourner à son armée. Au point du jour, le peuple étant assemblé, et tous les esprits agités à la fois et d'un secret mécontentement contre le dictateur, et de leur affection pour le général de la cavalerie, personne encore n'osait se mettre en avant pour appuyer une loi qui flattait les passions de la multitude; et malgré l'ascendant de la faveur publique, il manquait pourtant à cette loi l'autorisation nécessaire pour qu'elle fût proposée. Il ne se trouva qu'un seul homme pour l'appuyer, Marcus Térentius Varron, préteur l'année précédente, d'une naissance non seulement basse, mais abjecte. Son père, dit-on, avait été garçon boucher, colportant de la viande pour le compte d'autrui, ayant même employé son fils à ce bas et servile ministère. La fortune que son père lui avait laissée par ce genre de trafic, relevant la confiance du jeune Varron, il porta ses vues vers un état plus honorable. Il s'occupa des affaires publiques; et, se faisant le défenseur des hommes de néant et des mauvaises causes, l'antagoniste des richesses et de la réputation des hommes de bien, il se fit quelque célébrité par ses déclamations, et parvint successivement aux honneurs. Après avoir été questeur, édile plébéien, édile curule, et enfin préteur, son ambition, enhardie par ses premiers succès, s'élevant jusqu'à prétendre au consulat, il saisit assez habilement le vent de la faveur populaire, en se joignant aux ennemis du dictateur; et il eut seul tout le mérite du plébiscite porté contre

eam rogationem, quique Romæ, quique in exercitu erant, æqui atque iniqui, præter ipsum dictatorem, in contumeliam ejus latam acceperunt: ipse, quâ gravitate animi criminantes se ad multitudinem inimicos tulerat, eâdem et populi in se sævientis injuriam tulit; acceptisque in ipso itinere litteris senatusconsulti de æquato imperio, satis fidens haudquaquam cum imperii jure artem imperandi æquatam, cum invicto à civibus hostibusque animo ad exercitum rediit.

XXVII. Minucius verò, cùm jam antè vix tolerabilis fuisset secundis rebus ac favore vulgi, tum utique immodicè immodestéque, non Hannibale magis victo ab se, quàm Q. Fabio, gloriari. « Illum » in rebus asperis unicum ducem ac parem quæsitum » Hannibali, majorem minori, dictatorem magistro » equitum, quod nulla memoria habeat annalium, » jussu populi æquatum in eâdem civitate, in quâ » magistri equitum virgas ac secures dictatoris tre- » mere atque horrere soliti sint; in tantum suam » felicitatem virtutemque enituisse. Ergo secuturum » se fortunam suam, si dictator in cunctatione ac » segnitie, deorum hominumque judicio damnatâ, » perstaret. » Itaque, quo die primùm congressus est cum Q. Fabio, « statuendum omnium primùm, » ait, « esse, quemadmodum imperio æquato utantur. » Se optimum ducere, aut diebus alternis, aut, si » majora intervalla placerent, partitis temporibus,

lui. Il n'y avait pas un homme, ni à la ville, ni à l'armée, parmi ses ennemis comme parmi ses partisans, qui n'envisageât cette loi comme un affront pour Fabius. Lui seul n'en jugea pas ainsi. Il avait bravé toutes les inculpations de ses ennemis auprès de la multitude; il brava du même courage les injustices de cette multitude et son déchaînement. Ce fut en chemin qu'il reçut le sénatus-consulte qui lui égalait son subalterne; trop sûr que si l'autorité était égale, le talent ne l'était pas, son invincible fermeté ne se démentit pas plus avec ses concitoyens qu'avec Annibal, et il regagna tranquillement son armée.

XXVII. La présomption de Minucius était à peine tolérable auparavant : ce fut bien pis dans l'enivrement où l'avaient mis son succès et la faveur de la multitude. L'idée, surtout qu'il avait triomphé de Fabius, non moins que d'Annibal, le transportait d'un orgueil démesuré. « Le voilà donc cet homme » jugé comme l'unique ressource dans des maux désespérés, » comme l'unique champion digne d'Annibal! le voilà qui, à » son âge, avec sa dictature, vient d'être constitué, par les » vœux unanimes du peuple, l'égal de son inférieur, de son » général de la cavalerie, dans cette même cité où l'officier » supérieur, tout comme le dernier des citoyens, tremblait, » frissonnait à la vue des verges et des haches dictatoriales! » N'était-ce donc pas le vif éclat de la gloire et de la valeur » de Minucius qui avait produit ce miracle inouï dans leurs » annales? Aussi se proposait-il bien de poursuivre sa fortune, » dût le dictateur s'obstiner encore à ce lâche système d'inac- » tion, si hautement condamné au tribunal des hommes et à » celui des Dieux! » Dès le premier jour qu'il revit Fabius, il lui dit : « Qu'il fallait régler avant tout la manière dont ils

» alterius summum jus imperiumque esse; ut par » hosti non solùm consilio, sed viribus etiam esset, » si quam occasionem rei gerendæ habuisset. » Q. Fabio haudquaquam id placere: « Omnia enim » fortunam habituram, quæcumque temeritas col» legæ habuisset. Sibi communicatum cum illo, non » ademptum, imperium esse. Itaque se nunquam » volentem parte, quâ posset, rerum consilio geren» darum cessurum: nec se tempora aut dies imperii » cum eo, sed exercitus divisurum, suisque consiliis, » quoniam omnia non liceret, quæ posset, servatu» rum. » Ita obtinuit, utì legiones, sicut consulibus mos esset, inter se dividerent: prima et quarta Minucio, secunda et tertia Fabio evenerunt. Item equites pari numero, sociûmque et Latini nominis auxilia diviserunt: castris se quoque separari magister equitum voluit.

XXVIII. Duplex inde Hannibali gaudium fuit; neque enim quidquam eorum, quæ apud hostes agerentur, eum fallebat, et perfugis multa indicantibus, et per suos explorantem: nam et liberam Minucii temeritatem se suo modo captaturum, et solertiæ Fabii dimidium virium decessisse. Tumulus

jouiraient du partage de l'autorité; que, pour lui, il était d'avis que chacun, tour à tour, eût le commandement en chef de la totalité de l'armée, soit pour un jour, soit pour un temps plus long, si on l'aimait mieux, afin de pouvoir être avec l'ennemi en parité de moyens, comme de déterminations, s'il se présentait quelque occasion de l'attaquer avec succès. » Cette proposition ne plut nullement à Fabius. Jugeant bien que ce serait abandonner tout à la fortune, du moment où la témérité de Minucius pourrait disposer de tout, il répondit: » Qu'on avait partagé entre eux l'autorité; qu'on n'avait pas » prétendu l'en dépouiller entièrement; qu'ainsi donc il ne » consentirait jamais à s'ôter, pour sa part, les moyens de di- » riger les opérations par la prudence; qu'il ne voulait point » de ce partage par jour et à tour de rôle; qu'ils partageraient » l'armée; qu'il prétendait rester maître de ses déterminations, » et au défaut du tout, sauver au moins ce qu'il pourrait. » Il fit donc décider qu'ils partageraient entre eux les légions, comme faisaient les consuls. La première et la quatrième échurent à Minucius, la seconde et la troisième à Fabius. Ils partagèrent de même par moitié la cavalerie, ainsi que les troupes alliées et les auxiliaires du Latium. Le général de la cavalerie voulut aussi avoir son camp séparé.

XXVIII. Ce fut une double joie pour Annibal; car rien ne lui échappait de ce qui se passait chez les ennemis, tant il était bien servi et par leurs transfuges, et par ses propres espions. Il voyait d'une part la témérité de Minucius, abandonnée à elle-même, toute prête à se jeter dans les piéges qu'il saurait lui tendre, et de l'autre l'habileté de Fabius privée de la moitié de ses moyens d'exécution. Il y avait une éminence entre le camp de Minucius et celui des Carthaginois; ce poste devait

erat inter castra Minucii Pœnorumque: eum qui occupasset, haud dubiè iniquiorem erat hosti locum facturus: eum non tam capere sine certamine volebat Hannibal (quanquam id operæ pretium erat) quàm causam certaminis cum Minucio, quem semper occursurum àd obsistendum satis sciebat, contrahere. Ager omnis medius erat primâ specie inutilis insidiatori, quia non modò silvestre quidquam, sed ne vepribus quidem vestitum habebat; re ipsâ natus tegendis insidiis, eò magis quòd in nudâ valle nulla talis fraus timeri poterat: et erant in amfractibus cavæ rupes, ut quædam earum ducenos armatos possent capere. In has latebras, quot quemque locum aptè insidere poterant, quinque millia conduntur peditum equitumque: necubi tamen aut motus alicujus temere egressi, aut fulgor armorum fraudem in valle tam apertâ detegeret, missis paucis primâ luce ad capiendum, quem antè diximus, tumulum, avertit oculos hostium. Primo statim conspectu contempta paucitas; ac sibi quisque deposcere pellendos inde hostes, ac locum capiendum. Dux ipse inter stolidissimos ferocissimosque ad arma vocat, et vanis animis et minis increpat hostem. Principio levem armaturam dimittit, deinde conferto agmine mittit equites: postremò, cùm hostibus quoque subsidia mitti videret, instructis legionibus procedit. Et Hannibal, laborantibus suis alia atque alia, crescente certamine, mittens auxilia peditum

donner visiblement un avantage de position à celui qui l'occuperait. Quelle que fût son importance, Annibal aurait été fâché de s'en emparer sans coup férir ; ce qu'il prisait surtout, c'était l'occasion qu'il lui procurait de livrer bataille à Minucius qui ne manquerait pas, il n'en pouvait douter, de se mettre en avant pour l'empêcher de s'y établir. Tout le terrain qui séparait les deux armées, semblait, au premier aspect, rassurer contre toute espèce de surprises, parce qu'il n'y avait ni bois, ni buissons qui en recouvrissent quelques parties ; tandis qu'en effet, le lieu était d'autant plus propre à masquer une embuscade, que dans une vallée toute nue on ne devait pas naturellement craindre de pareils piéges ; mais les ravins recelaient des roches creuses, dont quelques unes pouvaient contenir jusqu'à deux cents soldats. Les distribuant convenablement dans la proportion que chaque endroit pouvait comporter, il parvient à y cacher cinq mille hommes, tant infanterie que cavalerie ; et, de peur que dans une plaine si vaste la fraude ne se décelât par quelques mouvements indiscrets, ou par l'éclat seul de leurs armes, au point du jour il envoie un petit détachement s'emparer de l'éminence dont je viens de parler, et par-là distraire l'attention des ennemis. Sitôt qu'on aperçoit cette poignée de monde, le premier sentiment est le mépris ; c'est à qui se présentera pour aller les en chasser. Le général lui-même, à la tête des plus étourdis et des plus forcenés, crie que l'on s'arme pour aller prendre le poste, il s'échappe en rodomontades et en menaces contre l'ennemi. Dans le commencement, il ne détache que les troupes légères ; ensuite il fait marcher toute la cavalerie par gros pelotons ; enfin, voyant qu'il arrivait aussi des renforts aux ennemis, il sort lui-même avec les légions rangées en bataille. Annibal

equitumque, jam justam expleverat aciem, ac totis utrimque viribus certabatur. Prima levis armatura Romanorum, præoccupatum inferiore loco succedens tumulum, pulsa detrusaque terrorem in succedentem intulit equitem, et ad signa legionum refugit: peditum acies inter perculsos impavida sola erat, videbaturque, si justa aut si recta pugna esset, haudquaquam impar futura; tantùm animorum fecerat prospere ante paucos dies res gesta. Sed exorti repentè insidiatores eum tumultum terroremque, in latera utrimque ab tergoque incursantes, fecerunt, ut neque animus ad pugnam, neque ad fugam spes cuiquam superesset.

XXIX. Tunc Fabius, primo clamore paventium audito, dein conspectâ procul turbatâ acie, « Ita » est, » inquit, « non celeriùs, quàm timui, de» prehendit fortuna temeritatem. Fabio æquatus » imperio, Hannibalem et virtute et fortunâ superio» rem videt. Sed aliud jurgandi succensendique » tempus erit: nunc signa extra vallum proferte. » Victoriam hosti extorqueamus, confessionem » erroris civibus. » Jam magnâ ex parte cæsis aliis,

faisant passer successivement, à mesure que le combat s'échauffait, de nouveaux corps d'infanterie et de cavalerie pour soutenir ses premiers détachements, avait fini par engager une action générale, et de part et d'autre on se battait avec la totalité de ses forces. Les troupes légères des Romains qui commencèrent l'attaque, obligées de gravir l'éminence dont l'ennemi était déjà maître, furent renversées et culbutées sur la cavalerie qui montait après elles; elles s'enfuirent vers l'infanterie légionnaire. Celle-ci, au milieu de l'effroi général, conservait toute son assurance; et si ce n'eût été qu'un combat ordinaire, si elle n'eût trouvé d'ennemis qu'en face, elle ne paraissait nullement disposée à leur céder en rien, tant le succès obtenu quelques jours auparavant, avait relevé son courage; mais la petite armée qui sortit brusquement de son embuscade, et qui vint assaillir les Romains sur les deux flancs et sur leurs derrières, jeta dans leurs rangs une telle confusion et une telle épouvante, qu'ils perdirent toute résolution pour combattre, sans qu'il leur restât le moindre espoir dans la fuite.

XXIX. Fabius, aux premiers cris d'effroi qu'il entendit, ayant aperçu de loin toute l'armée en déroute : « Voilà donc » mes craintes, dit-il, qui ne se sont que trop tôt vérifiées! » La témérité, qui comptait sur la fortune, s'y trouve prise. » Celui qu'on a fait l'égal de Fabius, a rencontré son maître » dans Annibal. Mais ce n'est pas le moment du dépit et des » reproches : marchons maintenant à l'ennemi; arrachons-lui » la victoire, et à nos concitoyens l'aveu de leur erreur ». Déjà l'armée de Minucius était en grande partie ou taillée en pièces, ou ne songeait qu'à fuir, lorsque celle de Fabius parut tout à coup, comme descendue du ciel pour venir à son secours. Avant même qu'elle fût arrivée à la portée du trait, et qu'elle eût pu

aliis circumspectantibus fugam, Fabiana se acies repentè, velut cœlo demissa, ad auxilium ostendit. Itaque, priusquam ad conjectum teli veniret, aut manum consereret, et suos à fugâ effusâ, et ab nimis feroci pugnâ hostes continuit: qui solutis ordinibus vagè dissipati erant, undique confugerunt ad integram aciem; qui plures simul terga dederant, conversi in hostem, volventesque orbem, nunc conglobati restare. Ac jam propè una acies facta erat victi atque integri exercitûs, inferebantque signa in hostem; cùm Pœnus receptui cecinit, palam ferente Hannibale, ab se Minucium, se à Fabio victum. Ita per variam fortunam diei majore parte exactâ, cùm in castra reditum esset, Minucius, convocatis militibus: « Sæpe ego, » inquit, « audivi, milites, eum primum esse virum, qui ipse » consulat quid in rem sit; secundum eum, qui » bene monenti obediat: qui nec ipse consulere, » nec alteri parere sciat, eum extremi ingenii esse. » Nobis quoniam prima animi ingeniique negata » sors est, secundam ac mediam teneamus; et, dum » imperare discimus, parere prudenti in animum » inducamus. Castra cum Fabio jungamus: ad præ- » torium ejus signa cùm tulerimus, ubi ego eum » Parentem appellavero, quod beneficio ejus erga » nos ac majestate ejus dignum est; vos, milites, » eos, quorum vos modò arma dexteræque texe- » runt, Patronos salutabitis; et, si nihil aliud,

engager l'action, elle avait arrêté déjà la déroute des siens, et ralenti les efforts impétueux de l'ennemi. Ceux dont les compagnies avaient été entièrement rompues, et qui s'étaient dispersés de côté et d'autre, se réfugient de toutes parts vers cette nouvelle armée; ceux qui, en fuyant, étaient restés réunis en pelotons, font volte-face et se forment en cercle; tantôt ils reculent pas à pas, tantôt ils tiennent ferme à leur place, faisant face sur tous les sens. Déjà l'armée vaincue ne formait plus à peu près qu'un même corps de bataille avec l'autre, et tous ensemble, ils se portaient en avant sur l'ennemi, lorsqu'Annibal fit sonner la retraite. Il disait hautement que, « s'il avait vaincu Minucius, il était à son tour vaincu par Fabius. » Les vicissitudes de ce combat ayant occupé ainsi la plus grande partie de la journée, Minucius, de retour dans son camp, convoque une assemblée générale de ses soldats. « Soldats, leur dit-il, j'ai souvent ouï dire qu'il fallait mettre » au premier rang celui qui, par lui-même, savait prendre » un bon parti; au second, celui qui savait suivre les bons » conseils; et que ceux qui, n'ayant aucune expérience par » eux-mêmes, ne savaient point déférer à l'expérience d'autrui, » étaient la pire et la dernière espèce. Ainsi donc, puisque les » Dieux m'ont refusé le premier lot, celui du talent et du » génie, prenons du moins le second; et en attendant que » j'apprenne à commander, ne nous faisons point une peine » d'obéir à qui en sait plus que nous. Réunissons-nous au » camp de Fabius, et lorsque je serai arrivé devant sa tente, » que je l'aurai salué du nom de père, titre bien dû au ser- » vice signalé qu'il vient de me rendre et à la dignité de son » caractère, ne manquez pas, vous aussi, soldats, de saluer » du nom de patrons ces braves guerriers dont le bras et le

» gratorum certè nobis animorum gloriam dies hæc » dederit. »

XXX. Signo dato, conclamatur inde, ut colligantur vasa: profecti et agmine incedentes ad dictatoris castra, in admirationem et ipsum, et omnes, qui circà erant, converterunt. Ut constituta sunt ante tribunal signa, progressus ante alios magister equitum, cùm *Patrem* Fabium appellasset, circumfusosque militum ejus totum agmen *Patronos* consalutasset, « Parentibus, » inquit, « meis (36), » dictator (quibus te mòdò nomine, quo fando » possum, æquavi) vitam tantùm debeo: tibi cùm, » meam salutem, tum omnium horum. Itaque ple- » beiscitum, quo oneratus magis, quàm honoratus » sum, primus antiquo abrogoque; et, quod tibi » mihique, quod exercitibusque his tuis servato ac » conservatori sit felix, sub imperium auspiciumque » tuum redeo, et signa hæc legionesque restituo. » Tu, quæso, placatus me magisterium equitum, » hos ordines suos quemque tenere jubeas. » Tum dextræ interjunctæ, militesque, concione dimissâ, à notis ignotisque benignè atque hospitaliter invitati; lætusque dies, ex admodum tristi paulò antè ac

» bouclier vous ont mis à couvert de l'ennemi ; et qu'à défaut » d'une autre gloire, ce jour-ci du moins nous assure celle » de la reconnaissance. »

XXX. Il fait crier ensuite qu'au signal donné tous s'apprêtent à partir. Quand on les vit en marche, défilant vers le camp du dictateur, et Fabius lui-même, et tout ce qui l'entourait, restèrent dans l'étonnement. Lorsqu'on eut posé les enseignes devant le tribunal, Minucius, sorti des rangs avant tous les autres, vient proclamer Fabius son père, en même temps que son armée saluait du nom de patrons tout ce qu'il y avait de soldats répandus autour du dictateur. « Agréez, » dit-il, le titre que je vous donne, bien que ce nom sacré » reste encore si fort au-dessous de votre bienfait. Je ne dois » aux auteurs de mes jours que la vie seulement ; je vous » dois de plus, et mon existence toute entière, et celle de » ces braves soldats. Aussi, je viens annuller tout le premier » ce malheureux plébiscite, qui était une charge pour moi, » plutôt qu'un honneur ; je rentre sous votre commandement » et sous vos auspices. Je vous restitue ces enseignes et ces » légions ; et puisse cette démarche être aussi prospère pour » vous que pour moi, aussi heureuse pour l'armée conser- » vatrice que pour celle qui lui doit son salut ! Daignez seu- » lement, je vous en conjure, oublier mes torts, et me » conserver toujours le généralat de la cavalerie, ainsi qu'à » tous ceux qui servaient sous mes ordres, le grade qu'ils » avaient dans mon armée. » Ce fut ensuite à qui se prendrait la main. L'assemblée congédiée, tous les soldats, qu'ils se connussent ou non, se traitèrent entre eux avec la cordialité la plus affectueuse ; et ce jour qui, peu d'heures auparavant, semblait devoir être une époque de désolation et de deuil,

propè exsecrabili, factus. Romæ, ut est perlata fama rei gestæ, dein litteris non magis ipsorum imperatorum, quàm vulgo militum ex utroque exercitu affirmata, pro se quisque Maximum laudibus ad cœlum ferre. Par gloria apud Hannibalem, hostesque Pœnos erat; ac tum demum sentire, cum Romanis atque in Italiâ bellum esse. Nam biennio antè adeò et duces Romanos et milites spreverant, ut vix cum eâdem gente bellum esse crederent, cujus terribilem eam famam à patribus accepissent. Hannibalem quoque ex acie redeuntem dixisse ferunt, « Tandem eam nubem, quæ sedere in jugis » montium solita sit, cum procellâ imbrem de- » disse. »

XXXI. Dum hæc geruntur in Italiâ, Cn. Servilius Geminus consul cum classe centum viginti navium circumvectus Sardiniæ et Corsicæ oram, et obsidibus utrimque acceptis, in Africam transmisit; et, priusquam in continentem exscensiones faceret, Menige insulâ vastatâ, et ab incolentibus Cercinam, ne et ipsorum uretur diripereturque ager, decem talentis argenti acceptis, ad littora Africæ accessit, copiasque exposuit. Inde ad populandum agrum ducti milites, navalesque socii juxtà effusi, ac si insulis cultorum egentibus prædarentur: itaque in insidias temere illati, cùm à frequentibus palantes, ab locorum gnaris ignari circumvenirentur, cum

finit par être un jour de fête. Lorsqu'on eut reçu à Rome les premières nouvelles de ce qui s'était passé, et qu'on en vit l'entière confirmation, non seulement dans les lettres des généraux, mais dans tous les rapports des soldats de l'une et de l'autre armée, chacun à l'envi éleva jusqu'aux cieux le nom du grand Fabius. Sa gloire n'était pas plus contestée par Annibal et par les Carthaginois, tout nos ennemis qu'ils étaient; ils s'apercevaient enfin alors qu'ils faisaient la guerre en Italie et contre des Romains. Car, les deux années précédentes, ils avaient conçu un tel mépris, et pour nos généraux, et pour nos soldats, qu'ils avaient peine à croire que ce fussent les mêmes hommes dont leurs pères leur avaient laissé des idées si effrayantes. On rapporte encore ce mot d'Annibal, en revenant du champ de bataille: « Cette nuée, dit-il, qui » se tenait toujours sur la montagne, avait donc enfin crevé » pour nous donner la pluie et la tempête ».

XXXI. Pendant que ces événements se passent en Italie, le consul Cnéius Servilius Géminus, parti avec une flotte de cent vingt bâtiments, après avoir fait le tour de la Sardaigne et de la Corse, et en avoir exigé des otages, cingla vers l'Afrique. Avant de tenter aucune descente sur le continent, il voulut commencer par les îles. Celle de Méninx fut entièrement saccagée; celle de Cercine eût éprouvé le même sort, si elle n'eût donné dix talents d'argent pour se racheter. Ce ne fut qu'après ces deux expéditions qu'il se rapprocha de la côte d'Afrique, où il débarqua ses troupes. Les soldats, mêlés aux équipages des vaisseaux, se mirent à piller dans la campagne, avec aussi peu de précautions que s'ils fussent descendus sur des îles inhabitées. Ils ne tardèrent point à tomber dans des embuscades. Dispersés par petits pelotons, ne connaissant

multâ cæde ac fœdâ fugâ retro ad naves compulsi sunt. Ad mille hominum, cum his Sempronio Blæso quæstore, amissum : classis à littoribus hostium plenis trepidè soluta, in Siciliam cursum tenuit, traditaque Lilybæi T. Otacilio prætori, ut ab legato ejus P. Surâ Romam reduceretur : ipse per Siciliam pedibus profectus, freto in Italiam trajecit, litteris Q. Fabii accitus et ipse, et collega ejus M. Atilius, ut exercitus ab se, exacto jam propè semestri imperio, acciperent. Omnium propè annales Fabium dictatorem adversùs Hannibalem rem gessisse tradunt. Cœlius etiam eum primum à populo creatum dictatorem (37) scribit. Sed et Cœlium et ceteros fugit, uni consuli Cn. Servilio, qui tum procul in Galliâ provinciâ aberat, jus fuisse dicendi dictatoris, quam moram quia exspectare territa jam clade civitas non poterat, eò decursum esse, ut à populo crearetur, qui prodictatore esset : res inde gestas gloriamque insignem ducis, et augentes titulum imaginis posteros (38), ut, qui pro dictatore, dictator diceretur, facilè obtinuisse.

XXXII. Consules, M. Atilius Fabiano, Geminus Servilius Minuciano exercitu accepto, hibernaculis maturè communitis (extremum autumni erat) Fabii artibus, cum summâ inter se concordiâ bellum

point les lieux, ils furent aisément enveloppés par des troupes, familiarisées avec le terrain et marchant en forces, qui en firent un grand carnage, et les ramenèrent, fuyant de la manière la plus honteuse, jusqu'à leurs vaisseaux. On perdit environ mille hommes, et dans le nombre, le questeur Sempronius Blæsus. La flotte, ayant quitté précipitamment ces rivages couverts d'ennemis, se porta vers la Sicile. Elle fut remise à Lilybée au préteur Titus Otacilius, qui la fit ramener à Rome par son lieutenant Publius Sura. Le consul, prenant sa route par terre, repassa par le détroit en Italie, sur une lettre de Fabius, qui, voyant les six mois de sa dictature près d'expirer, l'avait mandé, ainsi que son collégue M. Atilius, pour remettre l'armée entre leurs mains. Presque tous les historiens donnent à Fabius le titre de dictateur. Cœlius ajoute même, qu'il fut le premier exemple d'un dictateur nommé par le peuple. Mais Cœlius et les autres ignoraient apparemment qu'il n'y avait que le consul Cn. Servilius, alors dans la Gaule à une grande distance de Rome, qui eût le droit de procéder à une pareille nomination; et comme l'effroi où la défaite de Trasimène avait jeté tous les esprits, ne comportait pas un aussi long délai, on recourut à l'expédient d'un prodictateur nommé par le peuple. Depuis, la belle campagne de Fabius, tout l'éclat de sa gloire et aussi la vanité de ses descendants, flattée d'un titre plus relevé dans un de leurs aïeux, ont fait prévaloir sans peine la dénomination de dictateur.

XXXII. Les consuls Atilius et Servilius ayant pris, l'un l'armée de Fabius, et l'autre celle de Minucius, commencèrent par fortifier, avec un soin extrême, les quartiers où ils devaient passer l'hiver (on était sur la fin de l'automne). Ils

gesserunt. Frumentatum exeunti Hannibali diversis locis opportuni aderant, carpentes agmen, palatosque excipientes: in casum universæ dimicationis, quam omnibus artibus petebat hostis, non veniebant: adeóque inopiâ est coactus Hannibal, ut, nisi tum fugæ speciem abeundo timuisset, Galliam repetiturus fuerit, nullâ relictâ spe alendi exercitûs in eis locis, si insequentes consules eisdem artibus bellum gererent. Cùm ad Gerunium jam hieme impediente constitisset bellum, Neapolitani legati Romam venêre: ab iis quadraginta pateræ aureæ magni ponderis in curiam illatæ, atque ita verba facta, ut dicerent: « Scire sese Romani populi ærarium bello exhauriri: et, cùm juxtà pro urbibus agrisque sociorum, ac pro capite atque arce Italiæ, urbe Romanâ atque imperio geratur, æquum censuisse Neapolitanos, quod auri sibi cùm ad templorum ornatum, tum ad subsidium fortunæ à majoribus relictum foret, eo juvare populum Romanum. Si quam opem in sese crederent, eodem studio fuisse oblaturos. Gratum sibi Patres Romanos populumque facturum, si omnes res Neapolitanorum suas duxissent; dignosque judicaverint, ab quibus donum, animo ac voluntate eorum, qui libentes darent, quàm re, majus ampliusque, acciperent. » Legatis gratiæ actæ pro munificentiâ curâque: patera, quæ ponderis minimi fuit, accepta.

ne s'écartèrent jamais des principes de Fabius, et mirent entre eux le plus grand concert dans toutes leurs opérations. Toutes les fois qu'Annibal sortait pour ses subsistances, ils arrivaient toujours à propos par un côté ou par un autre, harcelant sa marche, tombant sur ceux qui s'écartaient, sans jamais courir la chance d'un engagement général, quoique l'ennemi mît tout son art à le provoquer. Par-là, ils le réduisirent à une telle détresse, qu'Annibal, sans la crainte que son départ n'eût l'air d'une fuite, aurait regagné la Gaule, ne voyant plus aucun moyen de nourrir son armée dans le pays où il était, si les consuls suivants venaient à suivre la même méthode. Tandis que vers Gérunium l'hiver, arrêtant toutes les opérations, avait suspendu la guerre, des députés de Naples se rendirent à Rome. Ils présentèrent au sénat quarante coupes d'or d'un poids considérable. Telle fut la substance de leur discours : « Ils concevaient que le trésor du peuple Romain pouvait s'épuiser par la guerre; et cette guerre, ayant pour objet la défense du territoire et des villes alliées, tout autant que la puissance et la sûreté même de Rome, la capitale et le boulevard de l'Italie, les Napolitains avaient cru convenable de prendre tout l'or que leurs pères leur avaient laissé tout à la fois pour la décoration des temples, ainsi que pour les besoins imprévus, et d'en aider le peuple Romain : s'ils avaient cru que leurs personnes pussent être de quelque utilité, ils n'auraient pas hésité non plus à leur offrir ce secours : que leur gouvernement serait flatté que le sénat et le peuple de Rome voulussent regarder tout ce qui lui appartenait comme leur propriété personnelle ; et il envisagerait comme une marque d'estime l'acceptation d'un don qui pourrait tirer quelque prix des intentions et du cœur de ceux qui l'offraient,

XXXIII. Per eosdem dies speculator Carthaginiensis, qui per biennium fefellerat, Romæ deprehensus, præcisisque manibus dimissus: et servi quinque et viginti in crucem acti, quòd in campo Martio conjurassent: indici data libertas, et æris gravis viginti millia. Legati et ad Philippum Macedonum regem missi, ad deposcendum Demetrium Pharium, qui, bello victus, ad eum fugisset; et alii in Ligures, ad expostulandum, quòd Pœnum opibus auxiliisque suis juvissent; simul ad visendum ex propinquo, quæ in Boiis atque Insubribus gererentur. Ad Pineum quoque regem in Illyrios legati missi ad stipendium, cujus dies exierat, poscendum; aut, si diem proferre vellet, obsides accipiendos: adeò, etsi bellum ingens in cervicibus erat, nullius usquam terrarum rei cura Romanos, ne longinqua quidem, effugiebat. In religionem etiam venit, ædem Concordiæ, quam per seditionem militarem biennio antè L. Manlius prætor in Galliâ vovisset, locatam ad id tempus non esse: itaque duumviri ad eam rem creati à M. Æmilio prætore urbis, Cn. Pupius et Cæso Quintius Flaminius, ædem in arce faciendam locaverunt. Ab eodem prætore ex senatusconsulto litteræ ad consules missæ, ut, si iis videretur, alter eorum ad consules creandos Romam veniret: se in eam diem, quam jussissent, comitia

bien plus que de sa valeur réelle. » On fit aux députés tous les remercîments que méritait tant de munificence et de zèle. On n'accepta qu'une seule coupe, celle qui avait le moins de prix.

XXXIII. Dans ce même temps, on découvrit à Rome un espion carthaginois, qui s'y tenait caché depuis deux ans. On le renvoya, après lui avoir coupé les mains. Vingt-cinq esclaves furent mis en croix, pour une conspiration qu'ils avaient tramée dans le champ de Mars. On donna au dénonciateur la liberté, et vingt mille as de cuivre. On envoya une ambassade à Philippe, roi de Macédoine, pour réclamer Démétrius de Pharos, qui, après sa défaite, s'était sauvé dans les états de ce prince; une autre aux Liguriens, pour se plaindre de ce qu'ils avaient fourni des troupes et d'autres secours aux Carthaginois, et en même temps, éclairer de près la conduite des Boïens et des Insubriens; une troisième enfin à Pinée, roi d'Illyrie, pour demander le paiement du tribut, dont le terme était échu, ou des otages, s'il était pour le moment hors d'état de s'acquitter. Tout au milieu de la guerre terrible qu'ils avaient à leurs portes, leurs regards se portaient de tous côtés, si loin que ce fût, et nul soin ne leur échappait. Une légère omission éveilla aussi leurs scrupules. A l'occasion d'une sédition militaire qui, deux ans auparavant, avait éclaté dans la Gaule, le préteur L. Manlius avait fait le vœu de bâtir un temple à la Concorde, et l'on n'avait point encore mis à l'entreprise la construction de ce temple. Des décemvirs, Cnéius Pupius et Cæso Quintius Flaminius, furent créés pour cet objet, par L. Æmilius, préteur de la ville; et ils réglèrent, avec les entrepreneurs, que le temple serait bâti dans la citadelle. Le même préteur, d'après un sénatus-consulte, écrivit aux consuls, afin que l'un d'eux, s'ils le jugeaient

edicturum. Ad hæc à consulibus rescriptum, « Sine » detrimento reipublicæ abscedi non posse ab hoste: » itaque per interregem comitia habenda esse potiùs, » quàm consulum alter à bello avocaretur. » Patribus rectius visum est, dictatorem à consule dici comitiorum habendorum causâ: dictus L. Veturius Philo, Manium Pomponium Mathonem magistrum equitum dixit. His vitio creatis, jussisque die quartodecimo se magistratu abdicare, ad interregnum res rediit.

XXXIV. Consulibus prorogatum in annum imperium. Interreges proditi à Patribus C. Claudius, Appii filius, Centho; inde P. Cornelius Asina. In ejus interregno comitia habita magno certamine Patrum ac plebis. C. Terentio Varroni, quem sui generis hominem, plebei insectatione principum popularibusque artibus conciliatum, ab Q. Fabii opibus et dictatorio imperio concussis, alienâ invidiâ splendentem, vulgus et extrahere ad consulatum nitebatur, Patres summâ ope obstabant, ne se insectando sibi æquari assuescerent homines. Q. Bæbius Herennius tribunus plebis, cognatus C. Terentii, criminando non senatum modò, sed etiam augures, quòd dictatorem prohibuissent comitia perficere, per invidiam eorum favorem candidato suo conciliabat. « Ab hominibus nobilibus, per multos annos » bellum quærentibus, Hannibalem in Italiam ad» ductum: ab iisdem, cùm debellari possit, fraude

à propos, se rendît à Rome pour les nouvelles élections consulaires; ajoutant qu'il se chargeait, lui, d'indiquer les comices pour le jour qu'ils auraient fixé. Les consuls répondirent, qu'en présence de l'ennemi, ils ne pouvaient s'éloigner sans compromettre la chose publique; qu'il valait mieux faire tenir les assemblées par un interroi, que de les distraire l'un ou l'autre de la guerre. Le sénat préféra de faire nommer, par l'un d'eux, un dictateur pour la tenue des comices. Ce fut L. Véturius Philo : celui-ci nomma général de la cavalerie Manius Pomponius Matho. Mais quelques irrégularités dans leur élection les ayant forcés d'abdiquer au bout de quatorze jours, il fallut en venir à des interrois.

XXXIV. Le commandement fut prorogé aux consuls pour un an. Les interrois nommés successivement par le sénat furent Caïus Claudius Centho, fils d'Appius, et ensuite P. Cornélius Asina. Ce fut sous ce dernier que se tinrent les comices: il y eut de violents débats entre les patriciens et le peuple. Le peuple voulait absolument porter au consulat Varron, qui, né dans son ordre, s'était concilié la faveur de la populace par son déchaînement contre les grands, par tous les moyens d'une basse popularité, et qui, depuis l'atteinte qu'il avait voulu porter à la considération de Fabius et à la puissance dictatoriale, avait tout l'éclat que donnent des ennemis que l'on a bravés. Les patriciens, au contraire, le traversaient de tous leurs efforts, ne voulant pas que l'on s'accoutumât à regarder les déclamations contre eux comme un des moyens de parvenir. Q. Bæbius Hérennius, tribun du peuple, parent de Varron, inculpant, non pas le sénat seulement, mais jusqu'aux augures, pour avoir empêché le dictateur de tenir les comices, donnait, par toute la haine qu'il suscitait contre eux, une nouvelle faveur à son candidat. « C'étaient ces nobles, disait-

» id bellum trahi : cum quatuor militum legionibus universis pugnari posse apparuisse eò, quòd M. Minucius, absente Fabio, prospere pugnasset : duas legiones hosti ad cædem objectas, deinde ex ipsâ cæde ereptas, ut *pater patronusque* appellaretur, qui priùs vincere prohibuisset Romanos, quàm vinci. Consules deinde Fabianis artibus, cùm debellare possent, bellum traxisse. Id fœdus inter omnes nobiles ictum ; nec finem antè belli habituros, quàm consulem verè plebeium, id est, hominem novum, fecissent : nam plebeios nobiles jam eisdem initiatos esse sacris, et contemnere plebem, ex quo contemni desierint à Patribus, cœpisse. Cui non id apparere, id actum et quæsitum esse, ut interregnum iniretur, ut in Patrum potestate comitia essent ? Id consules ambos ad exercitum morando quæsisse : id postea, quia invitis iis dictator esset dictus comitiorum causâ, expugnatum esse, ut vitiosus dictator per augures fieret. Habere igitur interregnum eos : consulatum unum certè plebis Romanæ esse : populum liberum habiturum, ac daturum ei, qui magis verè vincere, quàm diu imperare, malit. »

» il, qui, cherchant la guerre depuis tant d'années, avaient » attiré Annibal en Italie; c'étaient encore eux qui, pouvant » terminer cette guerre, la traînaient perfidement en longueur. » Il avait bien paru, par le succès de Minucius en l'absence » du dictateur, qu'on aurait pu livrer bataille avec les quatre » légions réunies; au lieu de cela, on n'en avait envoyé que » deux; et, après les avoir exposées à se faire massacrer par » l'ennemi, on les avait sauvées du massacre, afin de se faire » donner les noms ambitieux de père et de patron, lorsqu'on » avait commencé par empêcher les Romains de vaincre, avant » de les empêcher d'être vaincus. Les consuls étaient venus » ensuite, tout imbus des maximes de Fabius, et ne cherchant » qu'à prolonger une guerre qu'ils auraient pu terminer sur-» le-champ. C'était une conjuration formée entre tous les » nobles, et jamais on ne verrait la fin de cette guerre, » qu'on n'eût un consul vraiment plébéien, c'est-à-dire un » homme nouveau. Car tous les plébéiens nobles, initiés aux » mêmes mystères, n'avaient plus que du mépris pour le » peuple, depuis qu'ils ne craignaient plus celui des patri-» ciens. Qui ne voyait clairement toutes leurs manœuvres pour » amener un interrègne, afin de rendre les patriciens maîtres » des élections? C'était ce qu'avaient cherché les consuls en » s'obstinant à rester tous deux à l'armée; et depuis que, » malgré eux, on avait nommé un dictateur pour la tenue » des comices, n'étaient-ils pas venus à bout de faire déclarer » par les augures la nomination vicieuse? Aussi avaient-ils » emporté leur interrègne. Mais, du moins, l'une des deux » places de consul appartenait exclusivement au peuple de » Rome. Il saurait maintenir son vœu libre, et donner sa voix » à qui préférera l'utilité d'une véritable et franche victoire à » la vanité de perpétuer son commandement. »

XXXV. Cùm his orationibus accensa plebs esset, tribus patriciis petentibus, P. Cornelio Merendâ, L. Manlio Vulsone, M. Æmilio Lepido, duobus nobilibus jam familiarum plebei, C. Atilio Serrano et Q. Ælio Pæto, quorum alter Pontifex, alter augur erat, C. Terentius consul unus creatur, ut in manu ejus essent comitia rogando collegæ. Tum experta nobilitas parum fuisse virium in competitoribus, L. Æmilium Paullum, qui cum M. Livio consul fuerat, et damnatione collegæ, et suâ propè, ambustus evaserat, infestum plebei, diu ac multùm recusantem, ad petitionem compellit: is proximo comitiali die, concedentibus omnibus qui cum Varrone certaverant, par magis in adversandum, quàm collega, datur consuli. Inde prætoria comitia habita. Creati Manius Pomponius Matho, et P. Furius Philus. Romæ juri dicundo urbana sors Pomponio inter cives Romanos, et peregrinos P. Furio Philo evenit. Additi duo prætores, M. Claudius Marcellus in Siciliam, L. Postumius Albinus in Galliam. Omnes absentes creati sunt; nec cuiquam eorum, præter Terentium Consulem, mandatus honos, quem jam non antea gessisset, præteritis aliquot fortibus ac strenuis viris, quia in tali

XXXV. De pareils discours échauffèrent tellement le peuple, que Varron l'emporta, malgré la concurrence de trois patriciens, P. Cornélius Mérenda, L. Manlius Vulso, M. Æmilius Lépidus, et celle de deux plébéiens illustrés par les honneurs de leurs aïeux, C. Atilius Serranus et Q. Ælius Pætus, dont l'un était pontife et l'autre augure; il n'y eut même, le premier jour, que Varron de nommé consul, afin que se trouvant de droit le président de l'assemblée, il pût influer ensuite sur la nomination de son collégue. Les nobles ayant éprouvé le peu de moyens des premiers concurrents qu'ils avaient choisis, leur substituent Paul Æmile qui avait été consul avec Marcus Livius. Ils eurent à combattre long-temps les refus obstinés de cet homme qui avait vu condamner son collégue, et qui, menacé du moins, s'il n'avait été frappé lui-même, gardait contre le peuple un ressentiment implacable; ils le décident pourtant à se mettre sur les rangs. Le jour suivant, les compétiteurs de Varron s'étant désistés, il est donné au nouveau consul comme un antagoniste, plutôt que comme un collégue (*a*). On s'occupa ensuite de la nomination des préteurs. Les choix tombèrent sur Manius Pomponius Matho et sur Publius Furius Philus. Ils furent tous deux destinés pour Rome. Le sort donna au premier la juridiction des affaires de citoyen à citoyen, à l'autre celle de citoyens à étrangers. On créa deux nouveaux préteurs, Marcus Claudius Marcellus pour la Sicile, L. Postumius Albinus pour la Gaule. Ils furent tous nommés étant absents; et à l'exception de Varron, il n'y en avait pas un seul qui n'eût exercé auparavant la même magistrature. On avait même écarté quelques hommes, qui d'ailleurs

(*a*) An de Rome 536; avant J.-C. 216.

tempore nulli novus magistratus videbatur mandandus.

XXXVI. Exercitus quoque multiplicati sunt. Quantæ autem peditum equitumque additæ sint copiæ, adeò et numero et genere copiarum variant auctores, ut vix quidquam satis certum affirmare ausim. Decem millia novorum militum alii scripta in supplementum; alii novas quatuor legiones, ut octo legionibus rem gererent: numero quoque peditum equitumque legiones auctas, millibus peditum et centenis equitibus in singulas adjectis, ut quina millia peditum, treceni equites essent; socii duplicem numerum equitum darent, pedites æquarent: septem et octoginta millia armatorum et ducentos in castris Romanis, cùm pugnatum ad Cannas est, quidam auctores sunt. Illud haudquaquam discrepat, majore conatu atque impetu rem actam, quàm prioribus annis, quia spem, posse vinci hostem, dictator præbuerat. Ceterùm, priusquam signa ab urbe novæ legiones moverent, decemviri libros adire atque inspicere jussi, propter territos vulgò homines novis prodigiis: nam, et Romæ in Aventino et Ariciæ, nunciatum erat, sub idem tempus lapidibus pluisse; et multo cruore signa in Sabinis cædis, aquas è fonte calidas manasse: id quidem etiam, quòd sæpius acciderat, magis terrebat. Et in viâ Fornicatâ, quæ ad Campum erat, aliquot homines de coelo tacti exanimatique fuerant. Ea prodigia ex

annonçaient du talent et de l'énergie, parce que dans des circonstances semblables, on n'avait pas cru devoir se fier à des magistrats non encore éprouvés.

XXXVI. On songea aussi à augmenter les armées. Mais je n'oserais affirmer positivement à quoi se montèrent les augmentations, soit en infanterie, soit en cavalerie, tous les auteurs variant sur le nombre comme sur la formation de ces troupes. Les uns disent qu'on leva dix mille nouveaux soldats pour être incorporés dans les cadres existants; d'autres, qu'on forma quatre légions nouvelles, en sorte que l'armée des consuls fut de huit légions, que chaque légion fut augmentée de mille hommes de pied et de cent hommes de cheval, ce qui forma un corps de cinq mille fantassins et de trois cents chevaux; que les alliés durent fournir un nombre égal d'infanterie et double en cavalerie. Quelques auteurs portent à quatre-vingt-sept mille deux cents hommes la totalité des troupes romaines à la bataille de Cannes. Ce qui est généralement reconnu, c'est qu'on fit de plus grands efforts que les années précédentes, depuis surtout que le dictateur avait donné l'idée qu'on pouvait vaincre Annibal. Avant que les nouvelles légions partissent de Rome, les décemvirs eurent ordre de consulter les livres sibyllins sur de nouveaux prodiges qui effrayaient la multitude. On avait débité que, presque au même moment, il était tombé une pluie de pierres, et à Rome sur l'Aventin, et dans la ville d'Aricie; que dans la Sabine, des eaux chaudes avaient jailli de leur source tout ensanglantées, ce qui était le pronostic d'un grand carnage. Un accident, répété plusieurs fois de suite, alarmait encore plus les esprits. Dans la rue *Fornicata* (voûtée) qui mène au champ de Mars, plusieurs personnes avaient été tuées par le tonnerre. On fit pour ces

libris procurata. Legati à Pæsto pateras aureas Romam attulerunt : iis, sicut Neapolitanis, gratiæ actæ, aurum non acceptum.

XXXVII. Per eosdem dies ab Hierone classis Ostiam cum magno commeatu accessit. Legati Syracusani in senatum introducti nunciarunt : « Cædem C. Flaminii consulis exercitûsque allatam » adeò ægre tulisse regem Hieronem, ut nullâ suâ » propriâ regnique sui clade moveri magis potuerit. » Itaque, quanquam probè sciat, magnitudinem » populi Romani admirabiliorem propè adversis » rebus, quàm secundis esse ; tamen se omnia, » quibus à bonis fidelibusque sociis bella juvari » soleant, misisse ; quæ ne accipere abnuant, magnopere se patres Conscriptos orare. Jam omnium » primùm, ominis causâ, Victoriam auream pondo » trecentûm viginti afferre sese : acciperent eam, » tenerentque, et haberent propriam et perpetuam. » Advexisse etiam trecenta millia modiûm tritici (39), ducenta hordei, ne commeatus deessent ; » et, quantùm præterea opus esset, quò jussissent, » subvecturos. Milite atque equite scire, nisi Romano Latinique nominis, non uti populum Romanum : levium armatorum auxilia etiam externa » vidisse in castris Romanis. Itaque misisse mille » sagittariorum ac funditorum, aptam manum adversùs Baleares ac Mauros, pugnacesque alias » missili telo gentes. » Ad ea dona consilium quoque

prodiges toutes les expiations prescrites par la Sibylle. Des députés de Pæstum apportèrent à Rome des coupes d'or. On leur rendit des actions de grâces, comme aux Napolitains : on n'accepta point leur présent.

XXXVII. Vers le même temps, il entra dans le port d'Ostie une flotte chargée de provisions que le roi Hiéron envoyait aux Romains. Les ambassadeurs syracusains introduits dans le sénat, annoncèrent de sa part « que la nouvelle de la mort de Flaminius et de la destruction de son armée avait causé à leur roi la plus amère douleur, et qu'il n'eût pas été plus sensible à des pertes qui eussent porté sur lui personnellement et sur son propre royaume ; bien qu'il fût convaincu que les prodiges de la puissance romaine ne se manifestent jamais mieux que dans les adversités, il ne leur en faisait pas moins passer, pour les besoins de la guerre, tous les secours que l'on pouvait attendre de bons et de fidèles alliés ; il suppliait instamment les Pères Conscrits de ne pas se refuser à les accepter. Le premier don qu'ils étaient chargés de leur offrir était du plus heureux présage, c'était une Victoire d'or du poids de trois cent vingt livres ; ils avaient chargé, en outre, trois cent mille boisseaux de froment et deux cent mille boisseaux d'orge, afin que les armées romaines ne manquassent point de subsistances ; et s'il fallait encore de nouvelles provisions, ils étaient prêts à les faire transporter aux lieux qu'on leur indiquerait. Hiéron n'ignorait pas que les Romains ne prenaient leur infanterie et leur cavalerie que dans Rome même et dans le Latium ; mais il avait vu dans leurs camps jusqu'à des étrangers parmi leurs troupes légères ; en conséquence, il leur avait envoyé mille archers et frondeurs qu'on pourrait opposer avec succès aux Baléares, aux Maures et autres nations qui ne connaissent que

addebant, « Ut prætor, cui provincia Sicilia eve- » nisset, classem in Africam trajiceret, ut et hostes » in terrâ suâ bellum haberent, minúsque laxamenti » daretur iis ad auxilia Hannibali submittenda. » Ab senatu ita responsum regi est : « Virum bonum » egregiumque socium Hieronem esse, atque uno » tenore, ex quo in amicitiam populi Romani vene- » rit, fidem coluisse, ac rem Romanam omni tem- » pore ac loco munificè adjuvisse : id, perinde ac » deberet, gratum populo Romano esse. Aurum et » à civitatibus quibusdam allatum, gratiâ rei accep- » tâ, non accepisse populum Romanum. Victoriam » omenque accipere ; sedemque ei se divæ dare, » dicare Capitolium, templum Jovis Optimi Maxi- » mi : in eâ arce urbis Romanæ sacratam, volentem » propitiamque, firmam ac stabilem fore populo » Romano. » Funditores, sagittariique, et frumentum traditum consulibus. Quinqueremes ad navium classem, quæ cum T. Otacilio proprætore in Siciliâ erat, quinque et viginti additæ, permissumque est, ut, si è republicâ censeret esse, in Africam trajiceret.

XXXVIII. Delectu perfecto, consules paucos morati dies, dum socii ab nomine Latino venirent. Milites tunc, quod nunquam antea factum erat, jurejurando ab tribunis militum adacti, jussu consulum conventuros, neque injussu abituros : nam ad eam diem nihil præter sacramentum fuerat ; et, ubi ad decuriatum aut centuriatum convenissent,

les armes de trait. » A toutes ces offres ils ajoutaient le conseil » d'envoyer avec une flotte, en Afrique, le préteur qui aurait le département de la Sicile, afin que l'ennemi, occupé dans son propre pays, fût moins en état de faire passer des renforts à Annibal. » Le sénat, dans sa réponse au roi, se plut à relever la constance héroïque de leur noble et généreux allié, dont la fidélité ne s'était pas démentie un seul instant, depuis le premier jour qu'il était entré dans leur alliance, et qui, dans tous les temps et dans toutes les circonstances, avait aidé la puissance romaine avec la plus éclatante munificence; il l'assura que la reconnaissance des Romains était proportionnée à tant de services. D'autres peuples leur avaient aussi offert de l'or; ils avaient refusé le don, en conservant pour l'offre toute leur sensibilité; mais ils acceptaient la Victoire et le présage. Ils destinaient à la déesse, pour emplacement, le Capitole, le temple du grand et puissant Jupiter; ils se flattaient qu'établie dans cette citadelle de Rome, la déesse ne quitterait plus le peuple Romain, et qu'ils trouveraient toujours dans elle une divinité propice à leurs vœux. » Les archers, les frondeurs et tout le blé furent remis aux consuls. On ajouta vingt-cinq quinquerêmes à la flotte en Sicile sous les ordres du propréteur Otacilius, et on le laissa maître de passer en Afrique, s'il le jugeait à propos.

XXXVIII. L'enrôlement achevé, les consuls restèrent encore quelques jours pour attendre les troupes du Latium. On imagina alors une nouvelle formule de serment qui n'avait point été employée jusqu'à ce jour, et qui fut exigée des soldats par les tribuns légionnaires. Auparavant on se contentait d'une simple promesse qu'ils se rassembleraient au premier ordre des consuls, et qu'ils ne s'éloigneraient point sans une permission. Ce n'était que lorsqu'ils étaient admis dans leur décurie

suâ voluntate ipsi inter se equites decuriati, centuriati pedites conjurabant, sese fugæ atque formidinis ergo non abituros, neque ex ordine recessuros, nisi teli sumendi aut petendi, et aut hostis feriendi, aut civis servandi causâ: id ex voluntario inter ipsos fœdere ad tribunos et ad legitimam jurisjurandi adactionem translatum. Conciones, priusquam ab urbe signa moverentur, consulis Varronis multæ ac feroces fuêre, denunciantis, bellum arcessitum in Italiam ab nobilibus, mansurumque in visceribus reipublicæ, si plures Fabios imperatores haberet; se, quo die hostem vidisset, perfecturum. Collegæ ejus Paulli una, pridie quàm ex urbe proficiscerentur, concio fuit verior, quàm gratior populo, quâ nihil inclementer in Varronem dictum, nisi id modò; « Mirari se, quomodo quis dux, priusquam » aut suum, aut hostium exercitum, locorum si- » tum, naturam regionis nosset, jam nunc togatus » in urbe (40) sciret, quæ sibi agenda armato » forent; et diem quoque prædicere posset, quâ » cum hoste signis collatis esset dimicaturus. Se, » quæ consilia magis res dent hominibus, quàm » homines rebus, ea ante tempus immatura non » præcepturum. Optare, ut, quæ cautè atque con- » sultè gesta essent, satis prospere evenirent: teme- » ritatem, præterquam quòd stulta sit, infelicem » etiam ad id locorum fuisse. » Id suâ sponte apparebat, tuta celeribus consiliis præpositurum; et,

ou dans leur centurie, qu'entre eux, de leur propre mouvement, soit cavaliers, soit fantassins, ils juraient tous ensemble que la peur ne leur ferait jamais abandonner leurs drapeaux pour prendre la fuite, et qu'ils ne sortiraient de leurs rangs que pour ramasser un javelot, pour frapper l'ennemi, ou pour sauver un citoyen. Cet engagement volontaire et réciproque fut converti alors en un serment solennel prêté entre les mains des tribuns de légions. Varron, avant de sortir de Rome, prononça plusieurs harangues pleines d'arrogance et d'emportement. Il déclara que cette guerre, appelée en Italie par les nobles, ne cesserait de ronger les entrailles de la république, tant qu'on aurait des Fabius pour généraux; mais qu'il saurait bien, lui, la terminer dès le jour même qu'il verrait l'ennemi. Son collégue, Paul Æmile, ne monta qu'une seule fois à la tribune, la veille de leur départ de Rome. Son discours fut plus sensé qu'agréable au peuple. Il ne se permit d'autres personnalités contre Varron, que de s'étonner « comment un général, quel qu'il fût, avant d'avoir connu ses troupes, celles des ennemis, la situation des lieux, la nature du pays, pouvait décider dans la place publique ce qu'il aurait à faire à l'armée, et même annoncer d'avance le jour où il livrerait bataille. Pour lui, trop persuadé que les circonstances ne se règlent pas sur les desseins des hommes, que c'est aux hommes à régler leurs desseins sur elles, il ne savait point prendre d'avance des résolutions prématurées. Il se flattait bien que des opérations conduites par la prudence et la réflexion seraient couronnées par le succès; mais ils devaient voir que la témérité, outre qu'elle ne convenait qu'à un insensé, ne leur avait pas même réussi jusqu'à ce moment. » Tout indiquait donc de soi-même qu'il préférerait les mesures sages aux mesures précipitées; et pour le mieux

quò id constantiùs perseveraret, Q. Fabius Maximus sic eum proficiscentem allocutus fertur :

XXXIX. « Si aut collegam (id quod mallem) » tuî similem, L. Æmili, haberes, aut tu collegæ » tui similis esses, supervacanea esset oratio mea : » nam et duo boni consules, etiam me indicente, » omnia è republicâ, fide vestrâ faceretis ; et mali, » nec mea verba auribus vestris, nec consilia ani- » mis acciperetis. Nunc et collegam tuum et te talem » virum intuenti mihi tecum omnis oratio est ; quem » video nequidquam et virum bonum et civem fore, » si alterâ parte claudicet respublica. Malis consiliis » idem ac bonis juris et potestatis erit. Erras enim, » L. Paulle, si tibi minùs certaminis cum C. Teren- » tio, quàm cum Hannibale, futurum censes : nes- » cio an infestior hic adversarius, quàm ille hostis » maneat. Cum illo in acie tantùm, cum hoc om- » nibus locis ac temporibus certaturus es : et adversùs » Hannibalem legionesque ejus tuis equitibus ac » peditibus pugnandum tibi est ; Varro dux tuis » militibus te est oppugnaturus. Ominis etiam tibi » causâ absit C. Flaminii memoria : tamen ille con- » sul demum, et in provinciâ, et ad exercitum cœ- » pit furere ; hic, priusquam peteret consulatum, » deinde in petendo consulatu, nunc quoque consul, » priusquam castra videat aut hostem, insanit ; et, » qui tantas jam nunc procellas, prælia atque acies » jactando, inter togatos ciet, quid inter armatam

affermir dans cette résolution, Fabius étant venu le voir à l'heure de son départ, lui tint ce discours :

XXXIX. « Si vous aviez dans Varron, et je l'aimerais bien » mieux, un collégue digne de vous, ou si vous ressembliez » vous-même à votre collégue, j'aurais gardé le silence, Paul » Æmile. En effet, deux consuls comme vous n'eussent pas » manqué, sans que Fabius s'en mêlât, de servir utilement la » république par l'heureux concert de leur sagesse; et deux » consuls comme lui, loin d'écouter mes représentations, n'au- » raient pas même été capables de les entendre. C'est parce que, » en vous fixant l'un et l'autre, j'ai vu combien et vous et lui » vous différiez, que j'ai voulu vous parler, à vous unique- » ment, dont je prévois que les talents militaires et le pa- » triotisme seront inutiles pour la république, si vous ne la » soutenez contre Varron, qui peut à chaque instant la » perdre. Songez que son inexpérience aura, tout ainsi que » vos lumières, le droit de commander et de se faire » obéir; car vous vous trompez, Paul Æmile, si vous croyez » avoir de moins rudes combats à livrer contre Varron que » contre Annibal. Je ne sais même si votre antagoniste ne » mettra pas plus d'acharnement à vous harceler que notre en- » nemi. Vous ne rencontrerez Annibal que sur le champ de » bataille, et vous trouverez Varron à toute heure, en tout » lieu. Vous aurez tous vos soldats pour combattre Annibal, » et c'est à la tête de vos propres soldats que Varron vous at- » taquera. Gardons-nous de rappeler les souvenirs trop sinistres » de Flaminius; mais enfin ses extravagances ne commencèrent » que du moment où il eut été nommé consul à la tête de » son armée; au lieu que celles de Varron ont éclaté avant » même qu'il demandât le consulat; elles ont continué tout le

» juventutem censes facturum, et ubi extemplo » verba res sequitur? Atqui si hic, quod facturum » se denunciat, extemplo pugnaverit; aut ego rem » militarem, belli hoc genus, hostem hunc ignoro; » aut nobilior alius Trasimeno locus nostris cladibus » erit. Nec gloriandi tempus adversùs unum est; et » ego, contemnendo potiùs quàm appetendo glo» riam, modum excesserim. Sed ita res habet: una » ratio belli gerendi adversùs Hannibalem est, quâ » ego gessi. Nec eventus modò hoc docet (stultorum » iste magister est) sed eadem ratio quæ fuit, » futuraque, donec res eædem manebunt, immuta» bilis est. In Italiâ bellum gerimus, in sede ac solo » nostro: omnia circà plena civium ac sociorum » sunt; armis, viris, equis, commeatibus juvant, » juvabuntque: id jam fidei documentum in adversis » rebus nostris dederunt: meliores, prudentiores, » constantiores nos tempus diesque facit. Hannibal » contrà in alienâ, in hostili est terrâ, inter omnia » inimica infestaque; procul ab domo, procul ab » patriâ: neque illi terrâ, neque mari est pax: nullæ » eum urbes accipiunt, nulla mœnia: nihil usquam » suî videt: in diem rapto vivit: partem vix tertiam

» temps qu'il l'a sollicité, et elles durent encore depuis qu'il » l'a obtenu, avant d'avoir vu seulement ses soldats ou son » ennemi. Celui qui, en faisant sonner ces grands mots de » victoire et de bataille, soulève dès ce moment-ci de si vio- » lentes tempêtes parmi des citoyens en toge, que croyez-vous » qu'il fera dans un camp, parmi des soldats armés, là où » l'effet suit immédiatement la parole? Or, s'il donne bataille » sur-le-champ, comme il nous en menace, ou je n'entends » rien à l'art militaire, j'ai mal jugé la nature de cette guerre, et » les talents de notre ennemi, ou notre défaite ne tardera » point à signaler un autre lieu plus mémorable encore que » Trasimène. Ce n'est pas le moment où je suis devant vous » seul que je prendrais pour me faire valoir; et d'ailleurs, si » l'on peut me faire quelques reproches, c'est plutôt de trop » mépriser la gloire que de la trop rechercher. Mais la chose » est ainsi. L'unique méthode de faire la guerre à Annibal est » celle que j'ai suivie; ce n'est point l'événement seul qui nous » en instruit (l'événement est l'autorité des sots), c'est encore le » raisonnement qui a eu et qui aura les mêmes règles toujours » invariables, tant que les mêmes circonstances subsisteront. » Nous faisons la guerre en Italie, sur notre propre sol, au » milieu de nos foyers. De tous côtés nous sommes environnés » de concitoyens et d'alliés; ils nous fournissent des armes, des » hommes, des chevaux, des subsistances, et ils nous en four- » niront toujours. La preuve en est dans cette fidélité qu'ils » nous ont gardée au milieu de nos revers. Chaque jour nous » instruit, nous aguerrit. Annibal, au contraire, est sur une » terre étrangère, ennemie, où tout est armé, conjuré contre » lui, loin de sa patrie, loin de ses ressources; rien ne lui ar- » rive sur terre et sur mer que par des combats; pas une ville

» exercitûs ejus habet, quem Iberum amnem traje-» cit: plures fames, quàm ferrum absumpsit; nec » his paucis jam victus suppeditat. Dubitas ergo, » quin sedendo superaturi simus eum, qui senescat » in dies? non commeatus, non supplementum, non » pecuniam habeat? Quamdiu pro Gerunii, castelli » Apuliæ inopis, tanquam pro Carthaginis mœni-» bus? Sed ne adversùs te quidem ego gloriabor. » Cn. Servilius atque Atilius, proximi consules, » vide quemadmodum eum ludificati sint. Hæc una » salutis est via, L. Paulle, quam difficilem infes-» tamque cives sibi magis, quàm hostes, facient. » Idem enim tui, quod hostium milites, volent: » idem Varro, consul Romanus, quod Hannibal, » Pœnus imperator, cupiet. Duobus ducibus unus » resistas oportet: resistes autem adversùs famam » rumoresque hominum si satis firmus steteris; si te » neque collegæ vana gloria, neque tua falsa infa-» mia moverit. Veritatem laborare nimis sæpe, » aiunt, exstingui nunquam. Gloriam qui spreve-» rit, veram habebit. Sine, timidum pro cauto, » tardum pro considerato, imbellem pro perito belli » vocent: malo te sapiens hostis metuat, quàm

» où se retirer, pas une forteresse pour le protéger; rien, en
» quelque lieu que ce soit, qu'il puisse dire véritablement à
» lui; il vit le jour de ce qu'il a pillé la veille; à peine a-t-il le
» tiers de l'armée avec laquelle il avait passé l'Èbre; la faim en a
» plus détruit que le fer; et le peu qui lui reste, il peut à
» peine le faire subsister. Doutez-vous donc que, sans tirer
» seulement l'épée, nous ne l'emportions bientôt sur un ennemi
» dont les forces se consument de jour en jour, qui n'a ni
» magasin ni argent? Voyez depuis quel temps nous le tenons
» acculé devant cette chétive et misérable bourgade de Gé-
» runium? Croyez-vous qu'il y trouve les ressources de Car-
» thage? Mais ce n'est pas moi seul que je prétends faire valoir
» vis-à-vis de vous; voyez les derniers consuls, Atilius et
» Servilius, comme ils se sont joués d'Annibal. Croyez-moi,
» Paul Æmile, c'est l'unique voie de salut; mais attendez-vous
» que vos concitoyens se la rendront plus difficile, qu'ils met-
» tront plus d'acharnement à vous y traverser que les Cartha-
» ginois mêmes. Vos soldats voudront ce que veulent les sol-
» dats ennemis; Varron, consul de Rome, fera tout ce que
» désire le plus Annibal, le général des Africains. Vous aurez
» ces deux hommes contre vous; il faut que vous leur résistiez
» seul, et vous leur résisterez si vous savez braver avec fermeté
» les faux jugements et les rumeurs populaires; si vous n'êtes
» pas plus ému des vains éloges que se donnera votre collégue,
» que des vaines censures que vous saurez encourir. La vérité
» peut bien souffrir quelquefois des éclipses passagères; elle en
» ressort toujours plus brillante. En méprisant la gloire, on s'en
» assure une véritable. Laissez traiter vos précautions de ti-
» midité, votre circonspection de lenteur; qu'on vous refuse
» toute aptitude à la guerre, précisément parce que vous en

» stulti cives laudent. Omnia audentem contemnet » Hannibal; nil temere agentem metuet. Nec ego, » ut nihil agatur, moneo, sed ut agentem te ratio » ducat, non fortuna; tuæ potestatis semper, tuaque » omnia sint: armatus intentusque sis, neque occa- » sioni tuæ desis, neque suam occasionem hosti des. » Omnia non properanti clara certaque erunt; fes- » tinatio improvida est, et cæca. »

XL. Adversùs ea oratio consulis haud sanè læta fuit, magis fatentis, ea, quæ diceret, vera, quàm facilia factu esse. « Dictatori magistrum equitum » intolerabilem fuisse: quid consuli adversùs colle- » gam seditiosum ac temerarium virium atque auc- » toritatis fore? se populare incendium priore con- » sulatu semiustum effugisse. Optare, ut omnia » prospere evenirent: at, si quid adversi caderet, » hostium se telis potiùs, quàm suffragiis iratorum » civium, caput objecturum. » Ab hoc sermone profectum Paullum tradunt, prosequentibus primoribus Patrum. Plebeium consulem sua plebes prosecuta, turbâ, quàm dignitate, conspectior. Ut in castra venerunt, permixto novo exercitu ac vetere, castris bifariam factis, ut nova minora essent propiùs Hannibalem, in veteribus major pars et omne robur virium esset; tum consulum anni

» possédez l'art. J'aime bien mieux vous voir craint par un » sage ennemi, que loué par des concitoyens insensés. Si vous » mettez tout au hasard, Annibal n'aura que du mépris pour » vous; s'il vous voit ne rien faire sans réflexion, il vous crain- » dra. Ce n'est pas que je veuille vous prescrire de ne rien en- » treprendre; mais que ce soit la raison et non la fortune qui » guide vos entreprises; restez le maître des événements; que » tout soit toujours dans votre main. Tenez-vous toujours armé, » toujours vigilant, prêt à saisir tous vos avantages; mais n'en » donnez jamais à votre ennemi. Quand on ne se hâte pas, » tout s'assure, tout s'éclaircit; la précipitation est aveugle et » imprévoyante. »

XL. La réponse du consul ne fut rien moins que rassurante; tout en convenant de la vérité de ce qu'on lui disait, il pré- voyait de grandes difficultés dans l'exécution. « En effet, si un » dictateur n'avait pu contenir un général de cavalerie, son » subalterne, que pourrait opposer un simple consul aux em- » portements d'un collégue séditieux et forcené? Son premier » consulat n'avait que trop allumé les haines populaires; c'é- » tait un feu dont il avait failli être consumé. Il souhaitait » que tout réussît au gré de leurs vœux; mais si l'on éprouvait » quelques revers, il était bien décidé à se livrer plutôt à tous » les traits des ennemis qu'aux suffrages d'une multitude cour- » roucée. » Il partit après cet entretien, accompagné, dit-on, jusqu'aux portes de la ville par tout ce qu'il y avait de plus illustre dans les patriciens. Le cortége du consul plébéien se fit plus remarquer par le nombre que par l'éclat des person- nages : ce fut toute la populace qui l'accompagnait. Arrivés au camp, ils fondirent ensemble les deux armées, la nouvelle et l'ancienne; ils construisirent un camp nouveau, plus petit, plus

prioris M. Atilium, ætatem excusantem, Romam miserunt; Geminum Servilium in minoribus castris legioni Romanæ et sociûm peditum equitumque duobus millibus præficiunt. Hannibal, quanquam parte dimidiâ auctas hostium copias cernebat, tamen adventu consulum mirè gaudere; non solùm enim nihil ex raptis in diem commeatibus superabat, sed ne, unde raperet, quidem quidquam reliqui erat, omni undique frumento, postquam ager parum tutus erat, in urbes munitas convecto, ut vix decem dierum (quod compertum postea est) frumentum superesset, Hispanorumque ob inopiam transitio parata fuerit, si maturitas temporum exspectata foret.

XLI. Ceterùm temeritati consulis ac præpropero ingenio materiam etiam fortuna dedit, quòd in prohibendis prædatoribus tumultuario prælio, ac procursu magis militum, quàm ex præparato aut jussu imperatorum, orto, haudquaquam par Pœnis dimicatio fuit: ad mille et septingentos cæsi, non plus centum Romanorum sociorumque occisis. Ceterùm victoribus effusè sequentibus, metu insidiarum, obstitit Paullus consul; cujus eo die (nam alternis imperitabant) imperium erat, Varrone indignante ac vociferante, emissum hostem è manibus, debellarique, ni cessatum foret, potuisse. Hannibal id damnum haud ægerrimè pati: quin potiùs

rapproché d'Annibal, où ils ne laissèrent qu'une seule légion avec deux mille hommes des troupes alliées, soit en cavalerie, soit en infanterie, sous les ordres de Servilius Géminus, l'un des consuls de l'année précédente; l'autre, Marcus Atilius, demanda à être envoyé à Rome, à cause de son grand âge. L'ancien camp reçut la plus grande partie de l'armée, et ce qu'il y avait de meilleures troupes Quoique Annibal vît l'armée romaine augmentée de moitié, il n'en ressentit pas moins une joie extrême de voir arriver de nouveaux consuls. Non seulement il avait consommé toutes les provisions qu'il enlevait chaque jour; mais le pays ne pouvait plus même lui en fournir de nouvelles. Depuis qu'il n'y avait plus de sûreté dans les campagnes, on avait retiré tous les grains dans les places fortes. On a su depuis positivement qu'il lui restait à peine du blé pour dix jours, et la disette allait faire déserter tous les Espagnols, pour peu qu'on eût laissé mûrir l'événement.

XLI. Au reste, la témérité de Varron et la fougue impétueuse de son caractère reçurent une nouvelle force d'un succès obtenu par hasard dans un combat tumultuaire qui s'engagea contre les fourrageurs d'Annibal, plutôt par un élan des soldats que par un dessein concerté d'avance, ou par l'ordre des généraux, et dans lequel tout le désavantage fut pour les Carthaginois; ils y laissèrent environ dix-sept cents hommes, tandis que les Romains n'en perdirent pas plus de cent, tant de leurs propres troupes que de celles des alliés. Paul Æmile, qui commandait ce jour-là, car les consuls commandaient alternativement, craignant que les vainqueurs, dans tout le désordre de la poursuite, ne tombassent dans quelque embuscade, arrêta leur ardeur, au grand dépit de Varron, qui s'écria avec rage » qu'on leur arrachait l'ennemi des mains; que la guerre, sans

credere, velut inescatam temeritatem ferocioris consulis ac novorum maximè militum esse. Et omnia ei hostium, haud secus quàm sua, nota erant; dissimiles discordesque imperitare; duas propè partes tironum militum in exercitu esse. Itaque, locum et tempus insidiis aptum se habere ratus, nocte proximâ nihil præter arma ferentes secum milites ducens, castra plena omnis fortunæ publicæ privatæque relinquit, transque proximos montes lævâ pedites instructos condit, dextrâ equites, impedimenta per convallem, medium agmen, traducit; ut diripiendis velut desertis fugâ dominorum castris occupatum impeditumque hostem opprimeret. Crebri relicti in castris ignes, ut fides fieret, dum ipse longius spatium fugâ præciperet, falsâ imagine castrorum (sicut Fabium priore anno frustratus esset) tenere in locis consules voluisse.

XLII. Ubi illuxit, subductæ primò stationes, deinde propiùs adeuntibus insolitum silentium admirationem fecit. Jam satis compertâ solitudine, in castris concursus fit ad prætoria consulum, nunciantium fugam hostium adeò trepidam, ut tabernaculis stantibus, castra reliquerint; quóque fuga obscurior esset, crebros etiam relictos ignes. Clamor

cette lâcheté, aurait pu être terminée sur-le-champ. » Annibal ne fut pas très affligé de cet échec : il s'imagina même que ce serait une amorce pour la témérité du fougueux Varron et de ses soldats, nouveaux la plupart; car il connaissait l'armée ennemie comme la sienne. Il savait que les généraux étaient du caractère le plus opposé, toujours en querelle, et que presque les deux tiers des troupes étaient de nouvelles recrues. Persuadé que le lieu et le moment étaient propices pour faire tomber l'ennemi dans ses piéges, il emmène avec lui toutes ses troupes, chargées seulement de leurs armes, et laisse le camp rempli de toutes les richesses qui étaient pour le compte de l'armée ou pour celui de chaque soldat. Il va s'embusquer derrière des montagnes voisines, place à la gauche l'infanterie rangée en bon ordre, à droite, la cavalerie, et fait défiler les bagages par le vallon qui se trouvait dans l'intervalle; il se flattait que les Romains ne manqueraient pas d'aller piller le camp qu'ils supposeraient abandonné par un ennemi fuyant avec précipitation, et qu'alors les trouvant occupés et embarrassés, il les écraserait sans peine. Il laissa beaucoup de feux allumés dans le camp, afin de leur persuader que, voulant prendre quelque avance, il avait, par un stratagême pareil à celui qui avait trompé Fabius l'année dernière, cherché à retenir les consuls dans leur position.

XLII. Au point du jour, la première chose qui frappe les Romains, c'est de voir qu'on avait retiré les postes ennemis. En s'approchant de plus près, ils remarquent un silence extraordinaire; leur surprise augmente. Il est bientôt reconnu qu'il n'y a plus personne dans le camp; et alors c'est à qui courra dire aux consuls que les ennemis ont pris la fuite avec une telle précipitation, qu'ils ont laissé leurs tentes toutes

inde ortus, ut signa proferri juberent, ducerentque ad persequendos hostes, ac protinus castra diripienda. Et consul alter velut unus turbæ militaris erat. Paullus etiam atque etiam dicere, providendum præcavendumque esse: postremò, cùm aliter neque seditionem neque ducem seditionis sustinere posset, Marium Statilium præfectum cum turmâ Lucanâ exploratum mittit; qui, ubi adequitavit portis, subsistere extra munimenta ceteris jussis, ipse cum duobus equitibus vallum intravit; speculatusque omnia cum curâ renunciat, insidias profectò esse: ignes in parte castrorum, quæ vergat in hostem, relictos: tabernacula aperta, et omnia cara in promptu relicta: argentum quibusdam locis temere per vias, velut objectum ad prædam, vidisse. Quæ ad deterrendos à cupiditate animos nunciata erant, ea accenderunt; et clamore orto à militibus, « ni » signum detur, sine ducibus ituros, » haudquaquam dux defuit: nam extemplo Varro signum dedit proficiscendi. Paullus, cùm ei suâ sponte cunctanti pulli quoque auspicio non addixissent, obnunciari jam efferenti portâ signa collegæ jussit: quod quanquam Varro ægre est passus, Flaminii tamen

dressées, et même beaucoup de feux allumés, afin de mieux cacher leur fuite. A l'instant, il s'élève un cri général : on demande à marcher sur-le-champ pour aller poursuivre les ennemis et piller le camp. Varron criait tout aussi haut que le dernier des soldats. Paul Æmile a beau représenter qu'il fallait de la circonspection, que ce pouvait être un piége; on ne veut rien entendre. Enfin, n'ayant plus d'autre moyen de tenir tête à la sédition dont son collégue même était le chef, il envoie à la découverte le préfet Marius Statilius avec un détachement de cavaliers Lucaniens. Celui-ci, après avoir poussé jusqu'aux portes du camp ennemi, ordonne à sa troupe de se tenir en dehors; et prenant avec lui deux cavaliers seulement, il entre dans l'enceinte, où il observe tout avec un soin extrême. Son rapport fut que visiblement on leur tendait un piége; que tous les feux étaient dans la partie du camp qui regardait les Romains; qu'il avait trouvé les tentes ouvertes, et tous les effets précieux exposés à la vue; qu'il avait remarqué en quelques endroits de l'argent semé le long du chemin, comme pour les amorcer au pillage. Ce rapport, dont toutes les circonstances étaient faites pour réprimer la cupidité, fut ce qui l'enflamma davantage; et au premier cri des soldats, que, s'ils ne recevaient pas d'ordre de leur chef, ils le prendraient d'eux-mêmes, le chef ne manquia pas de se présenter; car Varron donna sur-le-champ le signal du départ. Outre que Paul Æmile, de lui-même était loin d'approuver cette précipitation, les poulets sacrés l'avaient condamnée par leurs augures : il le fit signifier à son collégue au moment où celui-ci faisait déjà sortir les drapeaux du camp. Quelque mécontentement qu'en eût Varron, le malheur tout récent de Flaminius, et l'exemple qu'on lui remit sous les yeux du consul

recens casus, Claudiique consulis primo Punico bello memorata navalis clades, religionem animo incussit. Dii propè ipsi eo die magis distulêre, quàm prohibuêre imminentem pestem Romanis: nam fortè ita evenit, ut, cùm referri signa in castra jubenti consuli milites non parerent, servi duo, Formiani unus, alter Sidicini equitis, qui, Servilio atque Atilio consulibus, inter pabulatores excepti à Numidis fuerant, profugerent eo die ad dominos; qui deducti ad consules nunciant, omnem exercitum Hannibalis trans proximos montes sedere in insidiis. Horum opportunus adventus consules imperii potentes fecit, cùm ambitio alterius suam primùm apud eos pravâ indulgentiâ majestatem solvisset.

XLIII. Hannibal, postea-quam motos magis inconsultè Romanos, quàm ad ultimum temere evectos, vidit; nequidquam, detectâ fraude, in castra rediit. Ibi plures dies propter inopiam frumenti manere nequibat; novaque consilia in dies non apud milites solùm, mixtos ex colluvione omnium gentium, sed etiam apud ipsum ducem, oriebantur. Nam cùm initio fremitus, deinde aperta vociferatio fuisset exposcentium stipendium debitum, querentiumque

Claudius qui, dans la première guerre Punique, avait perdu toute sa flotte pour avoir ainsi méprisé les auspices, lui jetèrent dans l'esprit quelques scrupules. Il semble que ce fussent les Dieux eux-mêmes qui, ce jour-là, ne pouvant détourner le malheur tout prêt à fondre sur les Romains, voulurent du moins le reculer. Par le hasard le plus inespéré, dans le moment où les soldats refusaient d'obéir à l'ordre que leur donnait le consul de reporter les enseignes dans le camp, deux esclaves, dont l'un appartenait à un cavalier Formian, l'autre à un cavalier Sidicin, et qui, sous le consulat de Servilius et d'Atilius, avaient été enlevés par les Numides au milieu d'une troupe de fourrageurs, ayant trouvé moyen de s'échapper, revinrent ce jour-là même rejoindre leurs maîtres. Menés aux consuls, ils leur annoncent que toute l'armée d'Annibal était en embuscade derrière les montagnes voisines. Cet éclaircissement arriva fort à propos pour faire respecter l'autorité des consuls que Varron avait compromise tout le premier, en ôtant au commandant toute sa dignité par ses basses condescendances pour des soldats que son ambition cherchait à flatter.

XLIII. Lorsqu'Annibal vit que l'imprudence des Romains s'en était tenue à un premier mouvement, et qu'ils n'avaient pas poussé leur témérité aussi loin qu'elle pouvait aller, il rentra dans son camp, n'ayant plus rien à espérer d'un stratagême découvert. Le manque de subsistances ne lui permettait pas d'y rester long-temps; et chaque jour faisait éclore les résolutions les plus extraordinaires, non seulement dans la tête des soldats qui n'étaient qu'un ramas confus de toutes les nations, mais dans celle du général lui-même. Comme les mécontentements de l'armée, qui se bornaient d'abord à quelques légers murmures, avaient éclaté ensuite par des vociférations

annonam primò, postremò famem; et mercenarios milites, maximè Hispani generis, de transitione cepisse consilium fama esset; ipse etiam interdum Hannibal de fugâ in Galliam dicitur agitasse, ita ut, relicto peditatu omni, cum equitibus se proriperet. Cùm hæc consilia atque hic habitus animorum esset in castris, movere inde statuit, in calidiora atque eò maturiora messibus Apuliæ loca; simul ut, quò longiùs ab hoste recessisset, transfugia impeditiora levibus ingeniis essent. Profectus est nocte, ignibus similiter factis, tabernaculisque paucis in speciem relictis, ut insidiarum par priori metus contineret Romanos. Sed, per eumdem Lucanum Statilium, omnibus ultra castra transque montes exploratis, cùm relatum esset, visum procul hostium agmen; tum de insequendo eo consilia agitari cœpta. Cùm utriusque consulis eadem, quæ semper antè, fuisset sententia; ceterum Varroni ferè omnes, Paullo nemo, præter Servilium prioris anni consulem, assentiretur; majoris partis sententiâ, ad nobilitandas clade Romanâ Cannas, urgente fato, profecti sunt. Prope eum vicum Hannibal castra posuerat aversa à Vulturno vento, qui cam-

et par des plaintes menaçantes sur la solde qu'on ne leur payait pas, sur la cherté excessive, et enfin sur la famine totale qu'ils éprouvaient; comme le bruit courait que les soldats mercenaires, et principalement les Espagnols, avaient formé le projet de passer à l'ennemi, on prétend qu'Annibal lui-même eut, dans quelques moments, l'idée de fuir vers la Gaule, en laissant là toute son infanterie, et se sauvant avec la cavalerie seulement. Ces desseins qui se tramaient dans le camp, et cette disposition générale des esprits, le déterminèrent à se retirer vers l'Apulie, dont le climat plus chaud promettait une récolte plus hâtive. D'ailleurs, plus il mettrait de distance entre ses soldats et l'ennemi, plus l'inconstance de ces cœurs légers trouverait de difficultés dans leur désertion. Il partit la nuit, en laissant des feux allumés, comme la première fois, et quelques tentes dressées pour tromper les yeux, dans l'idée que la crainte d'une seconde embuscade retiendrait encore les Romains. Mais ce même Lucanien, Statilius, ayant été fouiller tout le terrain au-delà du camp et derrière les montagnes, vint faire son rapport qu'il avait aperçu les ennemis en pleine marche, à une grande distance. Alors on agita de nouveau dans un conseil de guerre, si l'on se mettrait à leur poursuite. Les deux consuls étant restés chacun dans leur première opinion, mais Varron ayant pour lui presque toute l'armée, au lieu que Cnéus Servilius, consul de l'année précédente, était le seul qui appuyât l'avis de Paul Æmile, la majorité l'emporta, et l'on se mit en marche vers Cannes, où le destin qui nous poussait à notre perte, devait donner bientôt à cette obscure bourgade une si fatale célébrité, par la destruction complète de l'armée romaine. Annibal s'était campé près de ce village, de manière qu'il avait à dos le Vulturne, espèce

pis torridis siccitate nubes pulveris vehit: id cùm ipsis castris percommodum fuit; tum salutare præcipuè futurum erat, cùm aciem dirigerent, ipsi aversi, terga tantùm afflante vento, in obcæcatum pulvere effuso hostem pugnaturi.

XLIV. Consules, satis exploratis itineribus, sequentes Pœnum, ut ventum ad Cannas est, ubi in conspectu Pœnum habebant, bina castra communiunt, eodem ferme intervallo, quo ad Gerunium, sicut antè, copiis divisis. Aufidus amnis, utrisque castris affluens, aditum aquatoribus ex suâ cujusque opportunitate haud sine certamine dabat: ex minoribus tamen castris, quæ posita trans Aufidum erant, liberiùs aquabantur Romani, quia ripa ulterior nullum habebat hostium præsidium. Hannibal spem nactus, locis natis ad equestrem pugnam, quâ parte virium invictus erat, facturos copiam pugnandi consules, dirigit aciem, lacessitque Numidarum procursatione hostes. Inde rursus sollicitari seditione militari ac discordiâ consulum Romana castra; cùm Paullus Semproniique et Flaminii temeritatem Varroni, Varro speciosum timidis ac segnibus ducibus exemplum Fabium objiceret; testareturque deos hominesque hic, « Nullam penès » se culpam esse, quòd Hannibal jam velut usuce- » pisset Italiam; se constrictum à collegâ teneri;

de vent qui règne dans ces contrées, et qui, de ces plaines desséchées par une chaleur brûlante, élève sans cesse des nuages de poussière; cette position, déjà très favorable pour le campement seul, devait surtout donner de grands avantages aux Carthaginois le jour de la bataille, où ce vent, qui leur soufflait par derrière, ne pouvait nullement les incommoder, tandis que les ennemis qui l'avaient en face, seraient aveuglés par les flots de poussière qu'il leur enverrait dans les yeux.

XLIV. Les consuls, après avoir suffisamment assuré leur marche, se mettent à la suite d'Annibal. Arrivés à Cannes, à la vue de l'ennemi, ils forment un double camp retranché, à peu près à la même distance l'un de l'autre qu'à Gérunium; les troupes réparties comme elles l'étaient. La rivière de l'Aufide, qui coulait à proximité, fournissait des facilités pour l'eau; mais quoique chacun allât au plus près de son camp, on ne laissait pas d'être inquiété par l'ennemi. Dans le petit camp cependant, qui était au-delà de l'Aufide, les Romains faisaient de l'eau plus librement, parce que les ennemis n'avaient point de corps de troupes établis sur cette rive. Annibal, recouvrant enfin l'espérance d'avoir une bataille dans des lieux formés tout exprès pour sa cavalerie, partie de ses forces où il était invincible, fait toutes ses dispositions pour le combat, et détache en avant ses Numides pour insulter l'ennemi. Ses bravades firent éclater de nouveau la sédition des soldats et la mésintelligence des chefs. Paul Æmile reprochait à Varron de vouloir tout perdre par sa témérité, comme Sempronius et Flaminius: Varron reprochait à Paul Æmile son empressement à saisir l'exemple de Fabius, si commode pour couvrir dans des généraux la faiblesse et la timidité de leur caractère. Il prenait les hommes et les Dieux à témoin « que ce n'était pas sa

23..

» ferrum atque arma iratis et pugnare cupientibus » adimi militibus : » ille, « Si quid projectis ac pro- » ditis ad inconsultam atque improvidam pugnam » legionibus accideret, se omnis culpæ exsortem, » omnis eventûs participem fore diceret : videret, » ut, quibus lingua tam prompta ac temeraria, » æquè in pugnâ vigerent manus. »

XLV. Dum altercationibus magis quàm consiliis tempus teritur, Hannibal ex acie, quam ad multum diei tenuerat instructam, cùm in castra ceteras reciperet copias, Numidas ad invadendos ex minoribus castris Romanorum aquatores trans flumen mittit : quam inconditam turbam cùm vixdum in ripam egressi clamore ac tumultu fugassent, in stationem quoque pro vallo locatam atque ipsas propè portas evecti sunt. Id verò indignum visum, ab tumultuario auxilio jam etiam castra Romana terreri; ut ea modò una causa, ne extemplo transirent flumen, dirigerentque aciem, tenuerit Romanos, quòd summa imperii eo die penès Paullum fuerit. Itaque Varro postero die, cui sors ejus diei imperii erat, nihil consulto collegâ, signum pugnæ proposuit, instructasque copias flumen traduxit, sequente Paullo, quia magis non probare, quàm non adjuvare, consilium poterat. Transgressi flumen eas quoque, quas in castris minoribus habuerant,

faute, si on laissait Annibal tranquille possesseur de l'Italie; son collégue le tenait comme enchaîné; les soldats furieux ne demandaient qu'à combattre, et on leur ôtait les armes de la main. » Paul Æmile répliquait « que, si contre son avis, on livrait l'armée à tous les hasards d'une bataille imprudente et irréfléchie, il répondait bien d'en partager tous les périls, bien qu'il ne partageât point le tort de la donner. Varron répondrait-il bien de même que ceux qui mettaient tant d'audace et de présomption dans leurs propos, mettraient la même vigueur dans l'action? »

XLV. Pendant qu'ils perdent le temps en querelles, plutôt qu'en délibérations, Annibal, qui avait tenu ses troupes en bataille une grande partie du jour, les fait rentrer dans le camp, à l'exception des Numides, qu'il envoie au-delà de la rivière pour attaquer des détachements du petit camp des Romains qui venaient y faire de l'eau. A peine descendus sur l'autre rive, leurs cris seuls et leur présence suffirent pour mettre en fuite cette troupe qui ne s'attendait nullement à une pareille alerte; ils poussèrent ensuite jusqu'aux premiers postes placés en avant des palissades, et jusqu'aux portes mêmes du camp. Pour lors, l'indignation fut au comble de voir une bande de pillards venir braver des Romains jusque dans leur camp même; et la seule chose qui retint les Romains, et les empêcha de passer sur-le-champ la rivière et d'aller se mettre en bataille, fut que Paul Æmile commandait ce jour-là. Aussi le lendemain, Varron, de qui c'était le tour de commander, sans consulter en rien son collégue, fit donner le signal du combat, et passer la rivière à toute l'armée. Paul Æmile le suivit, pouvant bien ne pas approuver cette résolution, mais non se dispenser de la soutenir, puisqu'elle était prise. Une fois au-delà du fleuve, ils

copias suis adjungunt; atque ita instructâ acie, in dextro cornu (id erat flumini propius) Romanos equites locant, deinde pedites: lævum cornu extremi equites sociorum, intrà, pedites, ad medium juncti legionibus Romanis, tenuerunt. Jaculatores cum ceteris levium armorum auxiliis prima acies facti. Consules cornua tenuerunt, Terentius lævum, Æmilius dextrum. Gemino Servilio media pugna tuenda data.

XLVI. Hannibal luce primâ, Balearibus levique aliâ armaturâ præmissâ, transgressus flumen, ut quosque traduxerat, ita in acie locabat. Gallos Hispanosque equites prope ripam lævo in cornu adversùs Romanum equitatum: dextrum cornu Numidis equitibus datum, mediâ acie peditibus firmatâ; ita, ut Afrorum utraque cornua essent, interponerentur his medii Galli atque Hispani. Afros Romanam magnâ ex parte crederes aciem; ita armati erant, armis et ad Trebiam, ceterùm magnâ ex parte ad Trasimenum captis. Gallis Hispanisque scuta ejusdem formæ ferè erant; dispares ac dissimiles gladii: Gallis prælongi, ac sine mucronibus; Hispano, punctim magis quàm cæsim assueto petere hostem, brevitate habiles et cum mucronibus. Ante ceteros habitus gentium harum tum magnitudine corporum, tum specie terribilis erat. Galli super umbilicum erant nudi; Hispani linteis prætextis purpurâ tunicis, candore miro fulgentibus, cons-

réunissent à l'armée toutes les troupes du petit camp. Voici quel fut l'ordre de bataille : à l'aile droite, qui était la plus voisine du fleuve, on place d'abord toute la cavalerie romaine, ensuite de l'infanterie légionnaire; à l'aile gauche, vers les extrémités, la cavalerie des alliés, puis leur infanterie, en se resserrant vers le centre; on met au corps de bataille des troupes de trait, réunies à des légions romaines. Du reste des troupes légères on forma une première ligne. L'aile gauche était commandée par Varron, la droite par Paul Æmile; Géminus Servilius était au centre.

XLVI. Annibal, au point du jour, fit prendre les devants aux Baléares, ainsi qu'aux autres troupes légères; et les faisant suivre bientôt par le reste de l'armée, il range en bataille ces différents corps, à mesure qu'ils ont passé la rivière. La cavalerie gauloise et espagnole est placée à l'aile gauche, tout près de la rive du fleuve, vis-à-vis la cavalerie romaine; la cavalerie numide à l'aile droite. Tout l'intervalle entre les deux ailes fut rempli par de l'infanterie uniquement, de manière que les Africains en formaient les deux extrémités, entre lesquelles on avait interposé l'infanterie gauloise et l'infanterie espagnole. Au premier aspect, on eût pris l'infanterie africaine pour de l'infanterie romaine, à cause de la ressemblance des armures. Elle se servait de toutes celles que nous avions perdues à la journée de la Trébie et à celle de Trasimène. Le bouclier des Gaulois et des Espagnols avait à peu près la même forme; mais leur épée était bien différente. Celle des Gaulois est fort longue, et sans pointe, au lieu que les Espagnols en ont une fort courte, par-là même plus maniable, et armée d'une pointe dont ils se servent bien plus que du tranchant. Il n'y avait rien de terrible comme l'air des guerriers de ces deux

titerant. Numerus omnium peditum, qui tum steterunt in acie, millium fuit quadraginta, decem equitum. Duces cornibus præerant, sinistro Asdrubal, dextro Maharbal: mediam aciem Hannibal ipse cum fratre Magone tenuit. Sol, seu de industriâ ita locatis, seu quòd fortè ita starent, peropportunè utrique parti obliquus erat (41), Romanis in meridiem, Pœnis in septentrionem versis: ventus (Vulturnum incolæ regionis vocant) adversus Romanis coortus, multo pulvere in ipsa ora volvendo prospectum ademit.

XLVII. Clamore sublato, procursum ab auxiliis, et pugna levibus primùm armis commissa: deinde equitum Gallorum Hispanorumque lævum cornu cum dextro Romano concurrit, minimè equestris more pugnæ; frontibus enim adversis concurrendum erat, quia, nullo circà ad evagandum relicto spatio, hinc amnis, hinc peditum acies claudebant in directum utrimque nitentes. Stantibus ac confertis postremò turbâ equis, vir virum amplexus detrahebat equo: pedestre magnâ jam ex parte certamen factum erat; acriùs tamen, quàm diutius, pugnatum est;

nations, soit par la grandeur gigantesque de leur taille, soit par la férocité de leur physionomie. Les Gaulois étaient nus depuis la ceinture jusqu'au haut; les Espagnols portaient des tuniques de lin dont l'extrême blancheur, relevée d'un bord couleur de pourpre, jetait un éclat surprenant. En tout, l'armée d'Annibal, dans cette journée, fut de quarante mille hommes de pied et dix mille chevaux. Asdrubal conduisait l'aile gauche, Maharbal menait la droite, Annibal était au centre avec son frère Magon. Le soleil donnant obliquement sur l'une et l'autre armée, n'en incommodait aucune, soit qu'on eût cherché à dessein à se procurer cet avantage, soit que cela se fût rencontré ainsi tout naturellement. Les Romains étaient tournés vers le midi, les Carthaginois vers le nord. De cette manière, les premiers avaient en face le vent, qui dans le pays s'appelle le Vulturne; il remplissait leurs yeux de poussière, et les empêchait de voir devant eux.

XLVII. Après le premier cri de charge, les auxiliaires, de part et d'autre, se portèrent en avant, et le combat s'engagea d'abord par les troupes légères. Ensuite, l'aile gauche d'Annibal, formée de la cavalerie gauloise et espagnole, chargea l'aile droite des Romains où étaient leurs cavaliers; et ce combat ne ressemblait nullement à une charge ordinaire de cavalerie. Comme ils n'avaient point d'espace autour d'eux où ils pussent s'étendre, qu'ils étaient pressés d'un côté par la rivière, et de l'autre par la ligne d'infanterie, il fallait que tous leurs efforts se fissent directement en face, et qu'ils combattissent front contre front. Les chevaux finirent par rester immobiles au milieu de cette mêlée qui les serrait l'un contre l'autre; alors chaque cavalier saisissant son ennemi par le milieu du corps, cherche à le renverser de cheval, et déjà le combat

pulsique Romani equites terga vertunt. Sub equestris finem certaminis, coorta est peditum pugna. Primo et viribus et animis pares constabant ordines Gallis Hispanisque: tandem Romani, diu ac sæpe connisi, æquâ fronte acieque densâ impulere hostium cuneum nimis tenuem, eóque parum validum, à ceterâ prominentem acie: impulsis deinde ac trepidè referentibus pedem insistere; ac tenore uno per præceps pavore fugientium agmen in mediam primùm aciem illati, postremò, nullo resistente, ad subsidia Afrorum pervenerunt, qui utrimque reductis alis constiterant: mediâ, quâ Galli Hispanique steterant, aliquantùm prominente acie. Qui cuneus, ut pulsus æquavit frontem primùm, deinde nitendo etiam sinum in medio dedit, Afri circà jam cornua fecerant, irruentibusque incautè in medium Romanis, circumdedêre alas, mox cornua extendendo, clausêre et ab tergo hostes. Hinc Romani defuncti nequidquam prælio uno, omissis Gallis Hispanisque, quorum terga ceciderant, et adversùs

était devenu en grande partie un combat d'infanterie. Au reste, ce premier choc fut plus vif que long; les cavaliers romains enfoncés tournent le dos. Au moment où cette charge de cavalerie finissait, l'action s'engagea entre les deux infanteries. D'abord les Gaulois et les Espagnols opposent une énergie et un courage égal, tiennent leur ligne ferme et en bon ordre; enfin les Romains, continuant et redoublant leurs efforts, parviennent à les faire reculer, d'autant mieux que toute leur infanterie, rangée sur le même front, présentait une ligne très serrée, au lieu que les Gaulois et les Espagnols, faisant une saillie en avant de l'infanterie africaine, avaient été obligés d'éclaircir leur ligne, ce qui lui ôtait de sa force. Les Romains les voyant plier et lâcher pied avec les apparences de la frayeur, avancent toujours de plus en plus; et du même élan, se laissant emporter sur les traces de ce corps qui fuyait avec précipitation, ils arrivent jusqu'à l'endroit qu'il occupait dans le commencement de la bataille, au centre de l'infanterie d'Annibal; et là, ce même corps continuant toujours à reculer, l'action s'engage enfin avec l'infanterie africaine qui était restée comme en réserve. Masquée par cette saillie en avant, qu'avait formée le corps des Gaulois et des Espagnols, elle avait pu s'étendre par les deux extrémités en croissant; et lorsque cette infanterie gauloise et espagnole, se laissant repousser, eut d'abord regagné le premier front qu'elle occupait, et qu'ensuite cédant encore de nouveau aux efforts des Romains, elle eut formé un enfoncement au milieu même du corps de bataille, le croissant des Africains était entièrement développé; et les Romains, donnant tête baissée dans cet enfoncement, ils avaient ramené sur eux les deux extrémités de leur croissant, qui, s'alongeant de plus en plus, finit par les envelopper de toutes parts, et

Afros integram pugnam ineunt, non tantùm eò iniquam, quòd inclusi adversùs circumfusos, sed etiam quòd fessi cum recentibus ac vegetis pugnabant.

XLVIII. Jam et in sinistro cornu Romanis, ubi sociorum equites adversùs Numidas steterant, consertum prælium erat, segne primò, et à Punicâ cœptum fraude. Quingenti ferme Numidæ, præter solita arma telaque, gladios occultos sub loricis habentes, specie transfugarum cùm ab suis, parmas post terga habentes, adequitassent, repentè ex equis desiliunt, parmisque et jaculis ante pedes hostium projectis, in mediam aciem accepti, ductique ad ultimos, considere ab tergo jubentur. Ac, dum prælium ab omni parte conseritur, quieti manserunt: postquam omnium animos oculosque occupaverat certamen; tum, arreptis scutis, quæ passim inter acervos cæsorum corporum strâta erant, aversam adoriuntur Romanam aciem, tergaque ferientes, ac poplites cædentes, stragem ingentem, ac majorem aliquanto pavorem ac tumultum, fecerunt. Cùm alibi terror ac fuga, alibi pertinax in

leur fermer toute issue derrière eux. Ainsi les Romains, sortis d'un premier combat qui ne décidait rien, sont obligés d'en recommencer un autre contre les Africains, avec d'autant plus de désavantage que, non seulement enfermés de tous côtés, ils étaient obligés de se défendre sur toutes les faces, mais qu'avec des forces affaiblies, ils avaient affaire à des troupes fraîches qui avaient leur vigueur toute entière.

XLVIII. A l'aile gauche des Romains, où la cavalerie des alliés avait en tête les Numides, le combat s'était engagé aussi, mais d'abord avec mollesse. Le début fut une de ces perfidies ordinaires aux Carthaginois. Environ cinq cents Numides qui, indépendamment de leur armure ordinaire et de leurs javelots, s'étaient pourvus d'une épée, qu'ils tenaient cachée sous leur cuirasse, prenant un air de transfuges, se détachent des leurs, et arrivent aux Romains, leur bouclier sur le dos; ils sautent à l'instant de cheval, et jettent leurs armes aux pieds des ennemis, qui les reçoivent au milieu de leurs rangs, et les font passer à la queue, où on leur ordonne de rester. Pendant tout le temps que le combat fut à s'engager sur tous les points, les Numides se tinrent tranquilles; mais lorsque la bataille s'échauffant eut occupé tous les regards et tous les esprits, alors ils se saisissent des boucliers étendus çà et là au milieu des monceaux de corps morts; ils tombent sur les Romains, pendant que ceux-ci avaient le dos tourné, les percent par derrière, leur coupent les jarrets, et, outre la perte énorme qu'ils leur font essuyer, leur nuisent encore plus par l'alarme et la confusion qu'ils jettent parmi eux. La terreur et la déroute étant ainsi complètes dans une partie de l'armée Romaine, et dans l'autre, le combat se soutenant toujours avec opiniâtreté, quoique le succès dès-lors

malâ jam spe prælium esset; Asdrubal, qui eâ parte præerat (42), subductos ex mediâ acie Numidas, quia segnis eorum cum adversis pugna erat, ad persequendos passim fugientes mittit: Hispanos et Gallos pedites, jam Afris propè fessis cæde magis quàm pugnâ, adjungit.

XLIX. Parte alterâ pugnæ, Paullus quanquam primo statim prælio fundâ graviter ictus fuerat, tamen et occurrit sæpe cum confertis Hannibali, et aliquot locis prœlium restituit, protegentibus eum equitibus Romanis, omissis postremò equis, quia consulem et ad regendum equum vires deficiebant. Tum denuncianti cuidam, jussisse consulem ad pedes descendere equites, dixisse Hannibalem ferunt: « Quàm mallem vinctos mihi traderet! » Equitum pedestre prælium, quale jam haud dubiâ hostium victoriâ, fuit; cùm victi mori in vestigio mallent, quàm fugere; victores, morantibus victoriam irati, trucidarent quos pellere non poterant: pepulerunt tamen jam paucos superantes, et labore ac vulneribus fessos. Inde dissipati omnes sunt; equosque ad fugam qui poterant, repetebant. Cn. Lentulus tribunus militum, cùm, prætervehens equo, sedentem in saxo cruore oppletum consulem vidisset: « L. Æmili, inquit, quem unum insontem » culpæ cladis hodiernæ dii respicere debent, cape » hunc equum, dum et tibi virium aliquid superest:

fût désespéré, Asdrubal qui, pour le moment, se trouvait à cet endroit, voyant que les Numides se battaient mollement contre l'ennemi qu'ils avaient en face, les fait retirer du milieu de la ligne, et leur donne à poursuivre les fuyards qui se sauvaient de tous les côtés; et, avec sa cavalerie espagnole et gauloise, il vient seconder l'infanterie africaine, qui commençait à se fatiguer, plus en quelque sorte de tuer que de combattre.

XLIX. A l'autre partie de la bataille, Paul Æmile, quoique dès le premier moment de l'action blessé grièvement d'un coup de fronde, n'en resta pas moins au plus fort de la mêlée; il se présenta plus d'une fois en face d'Annibal, et en quelques endroits il rétablit le combat, soutenu par le corps des cavaliers Romains, qui finirent par mettre pied à terre, au moment où la défaillance de ses forces ne permit plus au consul de gouverner son cheval. Dans ce moment, quelqu'un étant venu dire à Annibal que c'était le consul qui avait donné l'ordre aux cavaliers de quitter leurs chevaux, on prétend qu'il répondit : *Il aurait aussi bien fait de me les livrer pieds et poings liés.* Ces cavaliers, combattant à pied, eurent le sort qu'ils devaient avoir, la victoire des ennemis n'étant déjà plus douteuse. Tout vaincus qu'ils étaient, ils aimèrent mieux mourir sur la place, que de prendre la fuite; et les vainqueurs, furieux du retard qu'on apportait à leur victoire, les égorgèrent, ne pouvant les faire reculer, à l'exception d'un très petit nombre, épuisé de lassitude et de blessures. En ce moment, la déroute était devenue générale, et ceux qui purent retrouver leurs chevaux, les prirent pour se sauver. Cnéus Lentulus, tribun des soldats, passant à cheval à côté du consul, l'aperçut tout couvert de sang, assis sur une pierre. « Paul

» comes ego te tollere possum ac protegere. Ne » funestam hanc pugnam morte consulis feceris : » etiam sine hoc lacrymarum satis luctûsque est. » Ad ea consul : « Tu quidem, Cn. Corneli, macte » virtute esto. Sed cave, frustra miserando, exi- » guum tempus è manibus hostium evadendi absu- » mas. Abi, nuncia publicè Patribus, urbem Roma- » nam muniant, ac, priusquam hostis victor advenit, » præsidiis firment; privatimque Q. Fabio, L. Æmi- » lium præceptorum ejus memorem et vixisse, et » adhuc mori. Me in hâc strage militum meorum » patere exspirare, ne aut reus iterum è consulatu » sim, aut accusator collegæ exsistam, ut alieno » crimine innocentiam meam protegam. » Hæc exigentes priùs turba fugientium civium, deinde hostes, oppressêre : consulem, ignorantes quis esset, obruêre telis; Lentulum inter tumultum abripuit equus : tum inde effusè fugiunt. Septem millia hominum in minora castra, decem in majora, duo ferme in vicum ipsum Cannas perfugerunt ; qui extemplo à Carthalone atque equitibus, nullo munimento tegente vicum, circumventi sunt. Consul alter, seu fortè, seu consilio nulli fugientium infestus agmini (43), cum septuaginta ferè equitibus Venusiam perfugit. Quadraginta quinque millia peditum, duo millia septingenti equites, et tanta propè civium sociorumque pars, cæsi dicuntur ; in his ambo consulum quæstores L. Atilius et L. Furius

» Æmile, lui dit-il, vous seul êtes innocent des malheurs af-
» freux de cette journée; les Dieux vous doivent leur secours;
» prenez mon cheval. Pendant qu'il vous reste quelque force,
» je puis vous emmener avec moi, et je serai là pour vous
» défendre. N'allez point ajouter la mort d'un consul à tout
» ce que cette bataille a de sinistre; il n'y aura déjà que
» trop de morts à pleurer sans la vôtre. » — « Brave Lentulus,
» répondit le consul, continuez de montrer toujours le même
» courage; mais n'allez point, par une vaine pitié, perdre le
» peu de temps qui vous reste pour échapper à l'ennemi. Allez,
» recommandez au sénat de mettre Rome en état de défense,
» et de disposer quelques corps de troupes, avant que l'ennemi
» victorieux arrive au pied de nos murs; dites en particulier
» à Fabius, que Paul Æmile a vécu, et qu'il meurt fidèle à
» ses sages instructions. Quant à moi, n'attendez pas que
» je survive à ce massacre de mes braves soldats, et que je
» veuille m'exposer à l'alternative d'être accusé de nouveau
» au sortir de mon consulat, ou de me déclarer l'accusateur
» de mon collégue, pour racheter mon honneur aux dépends
» du sien. » Comme il parlait encore, arrive d'abord toute une troupe de Romains qui fuyaient, puis les ennemis à leur suite. Ceux-ci percèrent le consul de mille traits, sans le connaître. Lentulus échappa au milieu de la confusion, grâce à la vitesse de son cheval. De ce moment, on ne cherche plus qu'à se sauver comme on peut. Sept mille hommes se jetèrent dans le petit camp, dix mille dans le grand, et deux mille environ dans le village même de Cannes, où ils furent enveloppés sur-le-champ par la cavalerie de Carthalon, le village étant tout ouvert. L'autre consul, soit par hasard, soit à dessein formé, ne se trouva faire partie d'aucun de ces

Bibaculus : unus et viginti tribuni militum ; consulares quidam, prætoriique, et ædilitii : inter eos Cn. Servilium Geminum, et M. Minucium numerant, qui magister equitum priorè anno, aliquot antè consul fuerat: octoginta præterea aut senatores, aut qui eos magistratus gessissent (44), unde in senatum legi deberent, cùm suâ voluntate milites in legionibus facti essent. Capta eo prælio tria millia peditum, et equites trecenti dicuntur.

L. Hæc est pugna Cannensis, Alliensi cladi nobilitate par; ceterùm ut illis, quæ post pugnam accidêre, levior quia ab hoste cessatum est, sic strage exercitûs gravior fœdiorque: fuga namque ad Alliam sicut urbem prodidit, ita exercitum servavit; ad Cannas fugientem consulem vix septuaginta secuti sunt, alterius morientis propè totus exercitus fuit. Binis in castris cùm multitudo semiermis sine ducibus esset; nuncium, qui in majoribus erant, mittunt, « Dum prælio, deinde ex » lætitiâ epulis fatigatos quies nocturna hostes pre- » meret, ut ad se transirent: uno agmine Canusium

différents corps; il parvint à Vénusia avec environ soixante-dix cavaliers. On nous tua, dit-on, dans cette journée quarante mille hommes d'infanterie, deux mille sept cents de cavalerie, et presque nombre égal de citoyens et d'alliés. Parmi les morts, on compte les deux questeurs des consuls, L. Atilius et L. Furius Bibaculus; vingt-un tribuns de soldats, plusieurs consulaires, prétoriens et édilitiens, entre autres Cn. Servilius Géminus, et Marcus Minucius, général de la cavalerie l'année précédente, et consul quelques années auparavant; de plus, quatre-vingts sénateurs ou ayant exercé des magistratures qui devaient leur donner entrée au sénat, lesquels, de leur propre mouvement, s'étaient incorporés dans les légions comme simples soldats. On nous fit, dit-on aussi, sur le champ de bataille, trois mille trois cents prisonniers, dont trois cents de cavalerie.

L. Telle est la bataille de Cannes, qui, aussi fameuse que la journée d'Allia, sans avoir eu des suites aussi funestes parce que l'ennemi ne sut point profiter de son avantage, fut infiniment plus désastreuse par l'effroyable quantité des morts. La journée d'Allia ne fut qu'une déroute, qui, en livrant Rome, sauva l'armée, au lieu qu'à la journée de Cannes, le consul qui échappa fut à peine suivi de soixante-dix hommes, et l'autre périt avec l'armée presque toute entière. Ce qui s'était retiré dans les deux camps était mal armé et n'avait point de chefs. Dans cette extrémité, on envoie du grand camp engager ceux du petit à s'y rendre, pendant que l'ennemi, fatigué du combat, ainsi que des réjouissances et des festins qui l'avaient suivi, s'abandonnait au repos de la nuit; réunis tous ensemble, ils pourraient se rendre à Canusium. Les uns rejetèrent entièrement cette proposition. « En effet, disaient-

» abituros esse. » Eam sententiam alii totam aspernari. « Cur enim illos, qui se arcessant, ipsos non » venire, cùm æquè conjungi possent? quia vide» licet plena hostium omnia in medio essent, et » aliorum, quàm sua, corpora tanto periculo mal» lent objicere. » Aliis non tam sententia displicere, quàm animus deesse. P. Sempronius Tuditanus, tribunus militum, « Capi ergo mavultis, » inquit, « ab avarissimo et crudelissimo hoste, æstimarique » capita vestra, et exquiri pretia ab interroganti» bus (45), Romanus civis sis, an Latinus socius, » ut ex tuâ contumeliâ et miseriâ alteri honos quæ» ratur? Non tu: si quidem L. Æmilii consulis, qui » se bene mori, quàm turpiter vivere maluit, et tot » fortissimorum virorum, qui circa eum cumulati » jacent, cives estis. Sed antè, quàm opprimit lux, » majoraque hostium agmina obsepiunt iter, per » hos, qui inordinati atque incompositi obstrepunt » portis, erumpamus. Ferro atque audaciâ via fit, » quamvis per confertos hostes: cuneo quidem hoc » laxum atque solutum agmen, ut si nihil obstet, » transibimus. Itaque ite mecum, qui et vosmet » ipsos et rempublicam salvam vultis. » Hæc ubi dicta dedit, stringit gladium, cuneoque facto per

» ils, au lieu de les envoyer chercher, pourquoi ne venaient-» ils eux-mêmes, puisqu'il leur était aussi facile de faire » leur jonction? N'était-ce point parce que tout l'intervalle » qui les séparait était rempli d'ennemis, et qu'ils aimaient » mieux que le risque d'une pareille entreprise tombât sur » d'autres que sur eux? » D'autres ne trouvaient pas la proposition déraisonnable; mais le courage leur manquait. Publius Sempronius Tuditanus, tribun légionnaire, élevant la voix : « Aimeriez-vous donc mieux, leur dit-il, tomber » aux mains du plus avare et du plus barbare de nos en-» nemis, voir vos têtes mises à l'encan, vous entendre de-» mander, par un vainqueur insolent, si vous êtes un ci-» toyen Romain, ou un allié du Latium, pour qu'on déter-» mine votre sort d'après votre réponse, et que vous ayiez, » vous, le privilége des affronts et de la misère, tandis qu'un » autre, à côté de vous, sera comblé de distinctions? Vous » allez me dire, non, sans doute; si vous êtes de vrais Ro-» mains, comme ce Paul Æmile, qui a mieux aimé la mort et » l'honneur, que la vie et la honte; si vous l'êtes comme tous » ces intrépides guerriers qui sont couchés par monceaux » autour de leur général. Ne pouvons-nous pas, avant que le » jour nous surprenne, et que l'ennemi plus nombreux nous » ferme tous les passages, ne pouvons-nous pas nous faire » jour au milieu de cette troupe qui n'observe aucun ordre, » vous le voyez, qui n'est pas même sous ses drapeaux, et » qui, en ce moment, à votre porte, ne s'occupe que de ses » bruyantes orgies? Avec du fer et de l'audace, on s'ouvri-» rait un chemin au travers des plus épais bataillons. A plus » forte raison, formés en colonne serrée, nous passerons par » les vides de cette troupe désunie, tout aussi facilement,

medios vadit hostes: et cùm in latus dextrum, quod patebat, Numidæ jacularentur, translatis in dextrum scutis, in majora castra ad sexcentos evaserunt; atque inde protinus, alio magno agmine adjuncto, Canusium incolumes perveniunt. Hæc apud victos magis impetu animorum, quem ingenium suum cuique aut fors dabat, quam ex consilio ipsorum, aut imperio cujusquam agebantur.

LI. Hannibali victori cùm ceteri circumfusi gratularentur, suaderentque, ut, tanto perfunctus bello, diei quod reliquum esset, noctisque insequentis, quietem et ipse sibi sumeret, et fessis daret militibus; Maharbal præfectus equitum, minimè cessandum ratus, « Immo ut, quid hâc pugnâ sit » actum, scias, die quinto, » inquit, « victor in » Capitolio epulaberis. Sequere: cum equite, ut » priùs venisse, quàm venturum sciant, præcedam. » Hannibali nimis læta res est visa, majorque, quàm ut eam statim capere animo posset. Itaque, « Volun- » tatem se laudare Maharbalis, » ait: « ad consilium » pensandum, temporis opus esse. » Tum Mahar-

» croyez-moi, que si nous ne trouvions rien devant nous.
» Suivez-moi donc, vous tous qui voulez et votre salut et celui
» de la république. » A peine a-t-il fini, qu'il met l'épée à la main, et traverse l'ennemi en colonne serrée. Comme leur flanc droit, qui était découvert, restait exposé aux javelots des Numides, ils passèrent leur bouclier au bras droit, et de cette manière ils gagnèrent l'autre camp, au nombre de six cents environ. De là sur-le-champ, réunis à une autre troupe bien plus nombreuse, ils partent pour Canusium, où ils arrivent sans la moindre perte. Dans tout ceci, les vaincus ne suivaient chacun que leur propre impulsion, celle que leur donnait, ou leur caractère, ou le hasard peut-être; ils n'agissaient point d'après une détermination commune, ou d'après l'ordre d'un chef.

LI. Annibal, après sa victoire, s'était vu entouré de tous ses capitaines qui le félicitaient, qui lui conseillaient, maintenant qu'il n'y avait plus de guerre, de se donner le reste du jour et la nuit suivante pour se reposer lui-même, et laisser reposer ses soldats de leurs fatigues. Maharbal, commandant de la cavalerie, persuadé que ce n'était pas le moment du repos : « Non, dit-il, pour que tu saches ce que t'aura pro-
» duit cette bataille, il faut que tu sois dans cinq jours au
» Capitole : c'est là que dans un grand festin tu pourras célébrer
» ta victoire. Suis-moi de près; je vais prendre les devants avec
» la cavalerie. Je veux que l'ennemi me voie arrivé, avant qu'il
» sache que j'arrive. » Annibal ne put croire d'abord à un pareil succès : son esprit s'arrêta devant la hardiesse du projet. Il répondit donc à Maharbal « qu'il louait son zèle, mais qu'il fallait du temps pour peser une semblable détermination. »
— « Je le vois, reprit Maharbal, les Dieux n'ont pas donné au

bal, « Non omnia nimirum eidem dii dedere : vince» re scis, Hannibal, victoriâ uti nescis (46). » Mora ejus diei satis creditur saluti fuisse urbi atque imperio. Postero die ubi primùm illuxit, ad spolia legenda, fœdamque etiam hostibus spectandam stragem insistunt. Jacebant tot Romanorum millia, pedites passim equitesque, ut quem cuique fors aut pugnâ junxerat aut fugâ. Assurgentes quidam ex strage mediâ cruenti, quos stricta matutino frigore excitaverant vulnera, ab hoste oppressi sunt. Quosdam et jacentes vivos succisis feminibus poplitibusque invenerunt, nudantes cervicem jugulumque, et reliquum sanguinem jubentes haurire. Inventi sunt quidam mersis in effossam terram capitibus, quas sibi ipsos fecisse foveas, obruentesque ora superjectâ humo interclusisse spiritum apparebat. Præcipuè convertit omnes substratus Numida mortuo superincubanti Romano vivus, naso auribusque laceratis; cùm, manibus ad capiendum telum inutilibus, in rabiem irâ versus, laniando dentibus hostem exspirasset.

LII. Spoliis ad multùm diei lectis, Hannibal ad minora ducit castra oppugnanda; et omnium primùm, brachio objecto, flumine eos excludit. Cete-

» même homme tous les avantages à la fois. Tu sais vaincre, » Annibal; tu ne sais pas profiter de la victoire. » On croit assez généralement que ce jour d'inaction fut ce qui sauva Rome et l'empire. Le lendemain, dès qu'il fit jour, ils vont dépouiller les morts, et parcourir tout ce champ de carnage, dont l'horreur les révolta, tout nos ennemis qu'ils étaient. Il n'y avait rien d'affreux comme cette accumulation de Romains étendus par milliers, cavaliers et fantassins, confondus çà et là, suivant que le hasard les avait réunis, ou dans le combat, ou dans la fuite. Ils aperçurent quelques malheureux qu'avait réveillés la fraîcheur du matin, en aigrissant leurs blessures, et qui, tout sanglants, se soulevaient au milieu de ces monceaux de morts : ils les achevèrent. Ils en trouvèrent aussi quelques uns étendus par terre, mais qui vivaient encore, n'ayant eu que les cuisses et les jarrets de coupés, et qui, se découvrant le cou et la gorge, les suppliaient d'épuiser le reste de leur sang. On en vit d'autres qui avaient la tête enfouie dans le sable, et qui paraissaient avoir cherché à s'ensevelir le visage dans cette espèce de fosse qu'ils avaient creusée eux-mêmes, et à y étouffer toute respiration, en la rechargeant de toute la terre qu'ils avaient rejetée par dessus. Ce qui attira sur-tout l'attention, ce fut un Numide vivant, couché sous un Romain mort, et à qui on trouva les oreilles et le nez tout en lambeaux; son ennemi, dans des accès de rage, au défaut des mains qui ne pouvaient tenir une arme, s'était servi de ses dents pour le déchirer jusqu'au moment où il expira.

LII. Après qu'on eut employé la plus grande partie du jour à ramasser les dépouilles, Annibal mène ses troupes à l'attaque du petit camp : avant tout, il commence par tirer un

rùm ab omnibus, labore, vigiliis, vulneribus etiam fessis, maturior ipsius spe deditio est facta : pacti, ut arma atque equos traderent, in capita Romana trecenis nummis quadrigatis (47), in socios ducenis, in servos centenis, et ut, eo pretio persoluto, cum singulis abirent vestimentis, in castra hostes acceperunt, traditique in custodiam omnes sunt, seorsum cives sociique. Dum ibi tempus teritur, interea cùm ex majoribus castris, quibus satis virium aut animi fuit, ad quatuor millia hominum, et ducenti equites, alii agmine, alii palati passim per agros, quod haud minùs tutum erat, Canusium perfugissent, castra ipsa ab sauciis timidisque eâdem conditione, quâ altera, tradita hosti. Præda ingens parta est; et, præter equos virosque, et si quid argenti, quod plurimum in phaleris equorum erat (nam ad vescendum facto perexiguo, utique militantes, utebantur) omnis cetera præda diripienda data est. Tum sepeliendi causâ conferri in unum corpora suorum jussit. Ad octo millia fuisse dicuntur fortissimorum virorum. Consulem quoque Romanum conquisitum sepultumque, quidam auctores sunt. Eos, qui Canusium perfugerant, mulier Apula, nomine Busa, genere clara ac divitis, mœnibus

large fossé, pour couper aux Romains toute communication avec la rivière. Ceux-ci, au reste, épuisés de fatigues, de veilles, et aussi couverts de blessures, se rendirent plus tôt qu'il ne s'y était attendu lui-même. La capitulation fut qu'ils livreraient leurs armes et leurs chevaux, que leur rançon serait de trois cents *quadrigati*, par tête pour chaque Romain, de deux cents pour les alliés, et de cent pour les esclaves; qu'aussitôt que cette somme serait soldée, ils pourraient partir avec leurs tuniques seulement. Ces conditions signées, l'ennemi entra dans le camp, et tous furent mis sous une garde sûre, les Romains séparés des alliés. Pendant qu'on perd du temps de ce côté, ceux du grand camp, qui s'étaient trouvé assez de force ou de courage, s'étaient sauvés à Canusium, au nombre de quatre mille hommes de pied et de deux cents chevaux, les uns réunis en corps, les autres dispersés de tous côtés dans les champs, ce qui n'était pas moins sûr. Après leur départ, ce camp fut livré à l'ennemi, aux mêmes conditions que l'autre, par ceux que leurs blessures ou la peur y avaient retenus. Le butin fut immense; et à l'exception des chevaux, des hommes et de l'argent qui se trouva principalement sur les harnais des chevaux, car alors les Romains, à la guerre surtout, se servaient très peu d'argenterie pour leur table, tout le reste fut abandonné au pillage du soldat. Annibal fit rassembler tous ses morts en un seul monceau, pour les ensevelir. On prétend que le nombre se montait à huit mille environ, tous de ses meilleurs soldats. Quelques auteurs rapportent, qu'ayant fait chercher aussi le corps du consul, il lui donna la sépulture. Ceux qui s'étaient sauvés à Canusium n'avaient reçu des habitants que le logement dans leur ville. Ce fut une Apulienne, nommée Busa, distinguée par sa naissance

tantùm tectisque à Canusinis acceptos, frumento, veste, viatico etiam juvit; pro quâ ei munificentiâ postea, bello perfecto ab senatu honores habiti sunt.

LIII. Ceterùm, cùm ibi tribuni militum quatuor essent, Fabius Maximus de legione primâ, cujus pater priore anno dictator fuerat, et de legione secundâ L. Publicius Bibulus et P. Cornelius Scipio, et de legione tertiâ Appius Claudius Pulcher, qui proximè ædilis fuerat; omnium consensu ad P. Scipionem, admodum adolescentem, et ad Ap. Claudium summa imperii delata est. Quibus consultantibus inter paucos de summâ rerum, nunciat P. Furius Philus, consularis viri filius, « Nequidquam eos » perditam spem fovere: desperatam comploratamque » rem esse publicam: Nobiles juvenes quosdam, » quorum principem L. Cæcilium Metellum, mare » ac naves spectare, ut, desertâ Italiâ, ad regum » aliquem transfugiant. » Quod malum, præterquam atrox, super tot clades etiam novum cùm stupore ac miraculo torpidos defixisset, et, qui aderant, consilium advocandum de eo censerent; negat consilii (48) rem esse Scipio, juvenis fatalis dux hujusce belli. « Audendum atque agendum, non consultan» dum, » ait, « in tanto malo esse. Irent secum » extemplo armati, qui rempublicam salvam vellent, » nusquam veriùs, quàm ubi ea cogitentur, hostium » castra esse. » Pergit ire, sequentibus paucis, in

et par ses richesses, qui leur fournit seule du blé, des habits, et même quelque argent pour leur route. Cette générosité ne resta point sans récompense : après la guerre, le sénat décerna des honneurs à cette femme.

LIII. Dans ce petit corps de troupes, se trouvaient quatre tribuns légionnaires, Fabius Maximus, tribun de la première légion, fils de celui qui avait été dictateur l'année précédente, L. Publicius Bibulus et Publius Cornélius Scipion, tribuns de la seconde, et Appius Claudius Pulcher, un des derniers édiles, tribun de la troisième. Le commandement en chef fut déféré d'un consentement unanime au jeune Scipion, à peine âgé de dix-neuf ans, et à Appius Claudius. Pendant qu'ils délibèrent entre eux sur les mesures à prendre dans les conjonctures actuelles, Publius Furius Philus, fils d'un consulaire, vient leur dire « qu'ils cherchaient en vain quelque ressource à un mal sans remède; qu'il n'y avait plus qu'à pleurer sur Rome; que c'en était fait de leur république; qu'un nombre considérable de jeunes nobles, Cécilius Métellus à leur tête, s'occupaient à chercher des vaisseaux pour abandonner l'Italie, et se sauver à la cour de quelque roi. » Outre qu'une pareille résolution était affreuse par elle-même, elle était encore sans exemple, après tous les désastres qu'on avait essuyés tant de fois. La surprise d'une nouvelle si extraordinaire les jette dans une morne stupeur, et ceux qui étaient présents, proposant d'assembler là-dessus le conseil, le jeune Scipion, l'homme que la destinée désignait dès-lors pour terminer cette guerre, soutient « que ce n'est point là un objet de discussion; qu'un coup décisif est nécessaire; qu'il faut agir, et non délibérer dans un mal si pressant; que ceux qui voulaient sauver la république n'avaient qu'à prendre leurs armes à l'instant et

hospitium Metelli ; et, cùm concilium ibi juvenum, de quibus allatum erat, invenisset, stricto super capita consultantium gladio, « Ex mei animi senten-» tiâ, » inquit, « ut ego rempublicam populi Romani » non deseram, neque alium civem Romanum dese-» rere patiar. Si sciens fallo, tum me, Jupiter optime » maxime, domum familiam, remque meam pessimo » letho afficias ! In hæc verba L. Cæcili, jures » postulo, ceterique, qui adestis : qui non juraverit, » in se hunc gladium strictum esse sciat. » Haud secus pavidi, quàm si victorem Hannibalem cernerent, jurant omnes, custodiendosque semetipsos Scipioni tradunt.

LIV. Eo tempore, quo hæc Canusii agebantur, Venusiam ad consulem ad quatuor millia peditum equitumque, qui sparsi fugâ per agros fuerant, pervenêre. Eos omnes Venusini per familias benignè accipiendos curandosque cùm divisissent, in singulos equites togas (49) et tunicas, et quadrigatos nummos quinos vicenos, et peditibus denos, et arma, quibus deerant, dederunt; ceteraque publicè ac privatim hospitaliter facta; certatumque, ne à muliere Canusinâ populus Venusinus officiis vinceretur. Sed gravius onus Busæ multitudo faciebat, et jam ad

le suivre ; leurs plus grands ennemis n'étaient point au camp d'Annibal ; ils étaient là où se tramaient de pareils desseins. » Il marche de ce pas à la maison où logeait Métellus, suivi d'un petit nombre des plus déterminés. Il y trouva ces jeunes nobles dont on lui avait parlé, réunis et délibérants. Tenant l'épée levée sur leur tête : « Ma résolution est prise, dit-il ; » et comme je n'abandonnerai jamais la république du peuple » Romain, je ne souffrirai pas non plus que d'autres l'aban- » donnent. Si je manque à ce serment, déploie, ô puissant » Jupiter, et sur moi et sur les miens, tes plus terribles ven- » geances ! J'exige le même serment de vous, Cæcilius, et de » tous ceux qui sont ici. Si un seul d'entre vous le refuse, » qu'il sache que ce fer est tout prêt à lui percer le sein. » Non moins épouvantés que s'ils eussent vu entrer Annibal victorieux, tous prêtent le serment exigé, et consentent même à se remettre au pouvoir de Scipion.

LIV. Pendant que ceci se passait à Canusium, environ quatre mille hommes, tant fantassins que cavaliers, qui s'étaient dispersés dans leur fuite à travers champs, rejoignirent le consul à Vénusia. Les habitants les répartirent dans les différentes maisons de la ville, où les soins les plus attentifs leur furent prodigués. Ils donnèrent à chaque cavalier des toges, des tuniques et vingt-cinq *quadrigati* par tête, dix à chaque fantassin, et des armes à ceux qui en manquaient. Enfin, soit le magistrat, soit les particuliers, se signalèrent par la plus touchante hospitalité. Ils mettaient leur honneur à ce qu'une seule femme de Canusium ne l'emportât point en générosité sur une ville entière ; mais la charge devenait plus pesante pour Busa, par le grand nombre ; ils étaient déjà près de dix mille rassemblés à Canusium. Lorsqu'Appius et Scipion apprirent que l'autre consul était échappé, ils lui dépêchèrent sur-le-champ un

decem millia hominum erant: Appiusque et Scipio, postquam incolumem esse alterum consulem acceperunt, nuncium extemplo mittunt, quantæ secum peditum equitumque copiæ essent; sciscitatumque simul, utrùm Venusiam adduci exercitum, an manere juberet Canusii. Varro ipse Canusium copias traduxit. Et jam aliqua species consularis exercitûs erat; mœnibusque se certè, etsi non armis, ab hoste videbantur defensuri. Romam, ne has quidem reliquias superesse civium sociorumque, sed occidione occisos cum duobus exercitibus consules, deletasque omnes copias, allatum fuerat. Nunquam, salvâ urbe, tantùm pavoris tumultûsque intra mœnia Romana fuit: itaque succumbam oneri, neque aggrediar narrare, quæ edissertando minora vero fecero. Consule exercituque ad Trasimenum priore anno amisso, non vulnus super vulnus, sed multiplex clades, cum duobus consulibus duo consulares exercitus amissi nunciabantur; nec ulla jam castra Romana, nec ducem, nec militem esse: Hannibalis Apuliam, Samnium, ac jam propè totam Italiam factam. Nulla profectò alia gens tantâ mole cladis non obruta esset. Compares cladem ad Ægates insulas Carthaginiensium prælio navali acceptam, quâ fracti, Siciliâ ac Sardiniâ cessêre, hinc vectigales ac stipendiarios fieri se passi sunt; aut pugnam adversam in Africâ, cui postea hic ipse Hannibal succubuit? Nullâ ex parte comparandæ sunt, nisi quòd minore animo latæ sunt.

courrier pour l'instruire de ce qu'ils avaient de troupes avec eux, et lui demander en même temps s'il voulait qu'ils lui menassent leur armée, ou s'il préférait qu'on l'attendît à Canusium. Ce fut Varron qui alla les y rejoindre avec sa troupe. Toutes ces forces réunies présentaient déjà quelque apparence d'une armée consulaire, et s'il n'était point encore en état de tenir la campagne, au moins pouvait-il résister derrière des murailles. On ne savait point à Rome qu'on eût encore sauvé ce reste d'armée. On avait publié que les deux consuls avaient péri avec toutes leurs troupes, et que les deux armées entières étaient totalement détruites. Jamais, Rome elle-même n'étant point attaquée, on ne vit dans ses murs une désolation et une consternation pareilles; il serait au-dessus de mes forces de les dépeindre, et je n'entreprendrai pas de raconter ce que des paroles ne pourraient qu'affaiblir. L'année précédente, on avait perdu à Trasimène une armée consulaire avec son consul; mais alors ce n'était pas seulement une blessure nouvelle ajoutée à une autre, c'était une double et triple défaite dans une même journée; on annonçait que deux grandes armées consulaires avaient péri avec les deux consuls; qu'il ne restait plus de camp, plus de général, plus de soldats; qu'Annibal était maître de l'Apulie, du Samnium, et peu s'en fallait déjà, de toute l'Italie. Quelle autre nation n'eût été accablée sous le poids d'un pareil désastre? Irai-je comparer à la bataille de Cannes le combat naval des îles Ægates, qui ôta tout courage aux Carthaginois, au point de leur faire céder la Sicile et la Sardaigne, et consentir ensuite à l'humiliation d'un tribut annuel; ou bien cette autre bataille qu'Annibal perdit depuis en Afrique, et qui abattit le courage d'Annibal lui-même? Elles ne sont comparables en rien, si ce n'est qu'on en supporta la perte avec moins de fermeté.

LV. P. Furius Philus et Manius Pomponius prætores Senatum in curiam Hostiliam vocaverunt, ut de urbis custodiâ consulerent: neque enim dubitabant, deletis exercitibus, hostem ad oppugnandam Romam, quod unum opus belli restaret, venturum. Cùm in malis, sicut ingentibus, ita ignotis, ne consilium quidem satis expedirent, obstreperetque clamor lamentantium mulierum, et, nondum palam facto, vivi mortuique per omnes penè domos promiscuè complorarentur; tum Q. Fabius Maximus censuit, « Equites expeditos et Appiâ et Latinâ viâ » mittendos, qui obvios percunctando (aliquos » profectò, ex fugâ passim dissipatos fore) referant, » quæ fortuna consulum atque exercituum sit; et, » si quid dii immortales, miseriti imperii, reliquum » Romano nomini fecerint, ubi eæ copiæ sint; quò » se Hannibal post prælium contulerit; quid paret, » quid agat acturusque sit. Hæc exploranda noscen- » daque per impigros juvenes esse: illud per patres » ipsos agendum, quoniam magistratuum parum » sit, ut tumultum ac trepidationem in urbe tollant, » matronas publico arceant, continerique intra suum » quamque limen cogant: comploratus familiarum » coërceant: silentium per urbem faciant: nuncios » rerum omnium ad prætores deducendos curent: » suæ quisque fortunæ domi auctorem exspectet: » custodesque præterea ad portas ponant, qui pro- » hibeant quemquam egredi urbem, cogantque

LV. Les préteurs Pub. Furius Philus et Manius Pomponius convoquèrent le sénat dans la curie Hostilia, afin de concerter les mesures pour la défense de la capitale; car ils ne doutaient pas que l'ennemi, après avoir détruit leurs armées, ne vînt aussitôt faire le siége de Rome, dont la prise eût terminé la guerre. Comme à des maux aussi imprévus qu'ils étaient extrêmes, les remèdes ne se présentaient pas facilement, que d'ailleurs on était sans cesse interrompu par les cris et les lamentations des femmes, et qu'avant de connaître encore ses pertes particulières, dans toutes les maisons on pleurait indistinctement les vivants comme les morts, Fabius Maximus proposa «d'envoyer, et sur la voie Appienne, et sur la voie Latine, des cavaliers lestes qui pourraient peut-être rencontrer sur les chemins, d'un côté ou d'un autre, quelques hommes échappés à la déroute, et savoir par eux ce qu'étaient devenus les consuls et leurs armées; si les Dieux, par pitié pour le nom Romain, leur en avaient conservé quelques restes, où ils étaient, en quel endroit s'était porté Annibal après la bataille; quels étaient ses desseins, ce qu'il faisait, et ce qu'il se proposait de faire : il fallait, ajouta-t-il, choisir des jeunes gens actifs pour aller recueillir tous ces éclaircissements. » De leur côté, les sénateurs, au défaut des magistrats qui étaient en trop petit nombre, devaient se charger eux-mêmes de dissiper le trouble et l'effroi qui régnaient dans la ville, d'empêcher les femmes de se montrer dans les rues, et de les forcer toutes à se tenir renfermées chacune dans sa maison; de défendre les lamentations funéraires dans les familles; d'imposer silence partout; de faire passer aux préteurs directement toutes les nouvelles qui arriveraient; d'ordonner à chacun d'attendre chez soi celles qui l'intéresseraient personnel-

» homines nullam, nisi urbe ac mœnibus salvis, » salutem sperare. Ubi conticuerit tumultus, rectè » tum in curiam Patres revocandos, consulendum» que de urbis custodiâ esse. »

LVI. Cùm in hanc sententiam pedibus omnes issent, summotâque foro per magistratus turbâ, Patres diversi ad sedandos tumultus discessissent; tum demum litteræ à Terentio consule allatæ sunt: « L. Æmilium consulem exercitumque cæsum; sese » Canusii esse, reliquias tantæ cladiis velut ex » naufragio colligentem: ad decem millia militum » ferme esse incompositorum inordinatorumque. » Pœnum sedere ad Cannas, in captivorum pretiis » prædâque aliâ, nec victoris animo, nec magni » ducis more, nundinantem. » Tum privatæ quoque per domos clades vulgatæ sunt; adeóque totam urbem opplevit luctus, ut sacrum anniversarium Cereris intermissum sit; quia nec lugentibus id facere est fas, nec ulla in illâ tempestate matrona expers luctûs fuerat. Itaque, ne ob eamdem causam alia quoque sacra publica aut privata desererentur, senatusconsulto diebus triginta luctus est finitus. Ceterum cùm, sedato urbis tumultu, revocati in curiam Patres essent, aliæ insuper ex Siciliâ litteræ allatæ sunt ab T. Otacilio proprætore, « Regnum » Hieronis classe Punicâ vastari; cui cùm opem

lement; de mettre de plus des gardes à toutes les portes, pour empêcher qui que ce fût de sortir de la ville, et pour faire sentir qu'il n'y avait pour chacun des citoyens de salut à espérer qu'en sauvant leur ville et leurs murailles; enfin, lorsque le tumulte serait entièrement apaisé, alors on pourrait avec utilité rassembler de nouveau le sénat, et délibérer sur les moyens de défense.

LVI. Tous se rangèrent de cet avis; et tandis que les magistrats faisaient retirer la foule du Forum, les sénateurs allèrent chacun de son côté pour calmer l'agitation des esprits. Pour lors, enfin, on apporta une lettre de Varron, qui apprit « que son collègue Paul Æmile avait péri avec l'armée; qu'il était, lui, à Canusium, occupé à recueillir les débris de ce grand naufrage, et qu'ils étaient environ dix mille hommes, mélange de toutes sortes de soldats; qu'Annibal se tenait toujours à Cannes pour vendre ses prisonniers et le reste de son butin, faisant de son camp un marché, ne montrant ni l'activité d'un vainqueur, ni l'élévation d'ame d'un grand capitaine. » Pour lors aussi chaque famille apprit les pertes qu'elle avait faites; et il n'y avait presque pas une maison qui ne fût en deuil, en sorte qu'on fut obligé d'interrompre les fêtes annuelles de Cérès, parce que la religion ne permet point à ceux qui sont dans l'affliction d'y assister, et qu'alors il n'y avait pas une seule mère de famille qui n'eût quelques morts à pleurer. Comme cette même raison aurait fait abandonner aussi tous les autres sacrifices publics ou privés, un sénatus-consulte limita le deuil à trente jours. Lorsque, la ville étant remise de son premier effroi, le sénat eut repris ses séances, on reçut, presque en même temps que la lettre de Varron, une autre lettre d'Otacilius, propréteur en Sicile, qui mandait « que les états d'Hié-

» imploranti ferre vellet, nunciatum sibi esse, aliam » classem ad Ægates insulas stare, paratam instructamque, ut, ubi se versum ad tuendam Syracusanam oram Pœni sensissent, Lilybæum extemplo » provinciamque aliam Romanam aggrederentur; » itaque classe opus esse, si regem socium Siciliamque tueri vellent. »

LVII. Litteris consulis proprætorisque lectis, M. Claudium, qui classi ad Ostiam stanti præesset, Canusium ad exercitum mittendum, scribendumque consuli, ut, cùm prætori exercitum tradidisset, primo quoque tempore, quantùm per commodum reipublicæ fieri posset, Romam veniret. Territi etiam super tantas clades, cùm ceteris prodigiis, tum quòd duæ vestales eo anno, Opimia atque Floronia, stupri compertæ; et altera sub terrâ, ut mos est, ad portam Collinam necata fuerat; altera sibimet ipsa mortem consciverat. L. Cantilius, scriba pontificis, quos nunc minores pontifices appellant, qui cum Floroniâ stuprum fecerat, à pontifice maximo eò usque virgis in Comitio cæsus erat, ut inter verbera exspiraret. Hoc nefas cùm inter tot, ut fit, clades, in prodigium versum esset, decemviri libros adire jussi sunt. Et Q. Fabius Pictor Delphos ad oraculum missus est sciscitatum quibus precibus suppliciisque deos possent placare, et quænam futura finis tantis cladibus foret. Interim ex fatalibus libris sacrificia aliquot extraordinaria facta, inter quæ Gallus et

ron étaient désolés par une flotte carthaginoise; que voulant, sur les instances de ce prince, lui porter des secours, il avait appris qu'une autre flotte carthaginoise se tenait aux îles Ægates, toute prête, aussitôt qu'elle le verrait parti pour aller protéger la côte de Syracuse, à tomber sur Lilybée et sur nos autres possessions : on avait donc besoin d'une flotte nouvelle, si l'on voulait défendre à la fois et notre allié et nos conquêtes en Sicile. »

LVII. Sur ces lettres du consul et du propréteur, on décida d'envoyer Marcellus, commandant de la flotte qui était à Ostie, prendre l'armée de Canusium, et d'écrire au consul, qu'après avoir remis les troupes au préteur, il vînt à Rome sur-le-champ, dans le cas du moins où les affaires n'en souffriraient pas. Après tant de désastres, quelques prodiges ajoutèrent à l'épouvante des esprits. On s'alarma surtout de ce que cette année deux vestales, Opimia et Floronia, avaient cédé à la séduction; l'une fut, suivant l'usage, enterrée toute vive près de la porte Colline; l'autre s'était donné elle-même la mort. Lucius Cantilius, l'un de ces greffiers du collége sacerdotal auxquels on donne maintenant la qualification de petits pontifes, séducteur de Floronia, fut battu de verges dans le Comitium, par le grand pontife, jusqu'à ce qu'il expirât sous les coups. La superstition, que ne manquent jamais d'éveiller les grands malheurs, ayant transformé en un prodige effrayant la faiblesse de ces deux femmes, les décemvirs eurent ordre de consulter les livres sibyllins. On envoya encore à Delphes Quintus Fabius Pictor, pour savoir de l'oracle par quel genre de sacrifices et de prières on pourrait apaiser les Dieux, et quel serait le terme à tant de calamités. En attendant, d'après les livres sibyllins, on célébra quelques sacrifices extraordi-

Galla, Græcus et Græca, in foro Boario sub terrâ vivi demissi sunt in locum saxo conseptum, jam antè hostiis humanis, minimè Romano sacro (50), imbutum. Placatis satis, ut rebantur, deis, M. Claudius Marcellus, ab Ostiâ mille et quingentos milites, quos in classem scriptos habebat, Romam, ut urbi præsidio essent, mittit; ipse, legione classis (ea tertia legio erat) cum tribunis militum Teanum Sidicinum præmissâ, classe traditâ P. Furio Philo collegæ, paucos post dies Canusium magnis itineribus contendit. Dictator ex auctoritate Patrum dictus M. Junius, et Ti. Sempronius magister equitum, delectu edicto, juniores ab annis septemdecim et quosdam prætextatos (51) scribunt: quatuor ex his legiones, et mille equites effecti. Item ad socios Latinumque nomen ad milites ex formulâ accipiendos mittunt: arma, tela, alia parari jubent; et vetera hostium spolia detrahunt templis porticibusque. Et aliam formam novi delectûs inopia liberorum capitum ac necessitas (52) dedit: octo millia juvenum validorum ex servitiis, priùs sciscitantes singulos, vellentne militare, empta publicè armaverunt. Hic miles magis placuit, cùm pretio minore redimendi captivos copia fieret.

LVIII. Namque Hannibal, secundùm tam pros-

naires : entre autres, un Gaulois et une Gauloise, un Grec et une Grecque, furent enterrés tout vifs au marché aux Bœufs, dans cet endroit que l'on voit fermé par une enceinte de pierres de taille, et qui, déjà auparavant, avait été ensanglanté par des victimes humaines, pratique bien étrange pour des Romains. Les Dieux ainsi apaisés, à ce qu'ils croyaient, Marcellus fait partir d'Ostie, pour la défense de Rome, quinze cents soldats enrôlés pour le service de la flotte. Il y avait sur la flotte même une légion (c'était la troisième), il l'envoie d'avance en Campanie, sous les ordres des tribuns légionnaires, et quelques jours après, ayant remis la flotte à son collégue P. Furius Philus, il se rend lui-même à Canusium à grandes journées. Un arrêté du sénat ordonna la nomination d'un dictateur : ce fut Marcus Junius, et Titus Sempronius fut général de la cavalerie; on enrôle depuis l'âge de dix-sept ans, et même au dessous, jusqu'à cinquante; on en forme quatre légions et mille cavaliers. On envoie aussi vers les alliés du Latium leur demander le contingent de troupes que le traité les obligeait de fournir; on se pourvoit d'armures et de javelots; on en fait fabriquer une partie, et l'autre on la prend dans les temples et les portiques où l'on avait suspendu les dépouilles anciennement enlevées aux ennemis. Le manque de citoyens et la nécessité forcèrent encore de recourir à une autre levée d'une nature toute nouvelle. On choisit parmi les esclaves huit mille des plus vigoureux; et après leur avoir demandé à chacun s'ils consentiraient à servir, le gouvernement les acheta de leurs maîtres et leur donna des armes. Il préféra cette manière de se procurer des soldats, quoiqu'il n'eût tenu qu'à lui d'en avoir à un moindre prix en rachetant les prisonniers.

LVIII. Annibal, après le prodigieux succès de la bataille de

peram ad Cannas pugnam, victoris magis, quàm bellum gerentis, intentus curis, cùm, captivis productis, segregatisque, sociis, eos, sicut antè ad Trebiam Trasimenumque lacum, benignè allocutus, sine pretio dimisisset; Romanos quoque vocatos (quod nunquam aliàs antea) satis miti sermone alloquitur: « Non internecivum sibi esse cum Romanis » bellum: de dignitate atque imperio certare. Et » patres virtuti Romanæ cessisse; et se id adniti, ut » suæ invicem simul felicitati et virtuti cedatur. » Itaque redimendi se captivis copiam facere: pre- » tium fore in capita, equiti quingenos quadrigatos » nummos, trecenos pediti, servo centum. » Quanquam aliquantum adjiciebatur equitibus ad id pretium, quod pepigerant dedentes se; læti tamen quamcumque conditionem paciscendi acceperunt. Placuit suffragio ipsorum decem deligi, qui Romam ad senatum irent: nec pignus aliud fidei, quàm ut jurarent se redituros acceptum. Missus cum his Carthalo, nobilis Carthaginiensis; qui, si fortè ad pacem inclinarent animos, conditiones ferret. Cùm egressi castris essent, unus ex iis minimè Romani ingenii homo, velut aliquid oblitus, jurisjurandi solvendi causâ cùm in castra redisset, ante noctem comites assequitur. Ubi eos Romam venire nunciatum est, Carthaloni obviàm lictor missus, qui dictatoris verbis nunciaret, ut ante noctem excederet finibus Romanis.

Cannes, oubliant les soins de la guerre, pour se repaître des douceurs de la victoire, avait fait défiler devant lui tous les prisonniers, et mettant à part nos alliés, il leur tint le langage le plus affectueux, et les renvoya tous sans rançon, comme il avait déjà fait après les journées de la Trébie et de Trasimène. Mais à l'égard des Romains, ce qui ne lui était pas encore arrivé une seule fois avec eux, les faisant venir aussi, il leur parla avec assez de douceur : « Il ne faisait point aux Romains, leur » dit-il, une guerre d'extermination ; c'était une guerre seu» lement d'ambition et de gloire; ses pères avaient cédé à » la valeur romaine ; il voulait qu'à leur tour les Romains cé» dassent tout à la fois et à la valeur et à la fortune d'Anni» bal ; il laissait donc aux prisonniers la liberté de se racheter ; » le prix serait, pour les cavaliers, de cinq cents quadrigati » par tête, de trois cents pour les fantassins, et de cent pour » les esclaves. » Quoique la rançon des cavaliers fût portée un peu plus haut qu'on ne l'avait réglé dans leur capitulation, la joie de sortir d'esclavage leur fit accepter les conditions, quelles qu'elles fussent. Ils choisirent dix d'entre eux qu'ils envoyèrent à Rome au sénat ; on n'en exigea d'autre sûreté que leur serment de revenir ; on fit partir avec eux Carthalon, noble carthaginois, pour proposer des conditions, dans le cas où il trouverait les esprits disposés à la paix. Comme ils étaient sortis du camp, l'un d'eux, par une subtilité bien peu digne d'un Romain, prétextant quelque oubli, rentra dans le camp ; et croyant par-là s'être délié de son serment, il rejoignit avant la nuit ses compagnons. Quand on sut à Rome qu'ils arrivaient, on envoya un licteur au devant de Carthalon, lui signifier de la part du dictateur, qu'il eût à vider avant la nuit le territoire de la République.

LIX. Legatis captivorum senatus ab dictatore datus est. Quorum princeps M. Junius, « Patres » Conscripti, » inquit, « nemo nostrûm ignorat, » nulli unquam civitati viliores fuisse captivos, » quàm nostræ. Ceterùm, nisi nobis plus justo nos- » tra placet causa, non alii unquam minùs negli- » gendi vobis, quàm nos, in hostium potestatem » venerunt. Non enim in acie per timorem arma » tradidimus, sed, cùm propè ad noctem superstan- » tes cumulis cæsorum corporum prælium extra- » xissemus, in castra recepimus nos. Diei reliquum » ac noctem insequentem, fessi labore ac vulneri- » bus, vallum sumus tutati. Postero die, cùm cir- » cumsessi ab exercitu victore aquâ arceremur nec » ulla jam per confertos hostes erumpendi spes « esset, nec esse nefas duceremus, quinquaginta » millibus hominum ex acie nostrâ trucidatis, ali- » quem ex Cannensi pugnâ Romanum militem re- » stare; tum demum pacti sumus pretium, quo » redempti dimitteremur : arma, in quibus nihil » jam auxilii erat, hosti tradidimus. Majores quoque » acceperamus se à Gallis auro redemisse, et patres » vestros, asperrimos illos ad conditionem pacis, » legatos tamen captivorum redimendorum gratiâ » Tarentum misisse. Atqui, et ad Alliam cum » Gallis, et ad Heracleam cum Pyrrho, utraque » non tam clade infamis, quàm pavore ac fugâ, » pugna fuit. Cannenses campos acervi Romanorum

LIX. Les députés des prisonniers obtinrent du dictateur l'audience du sénat. Le chef de la députation, Marcus Junius, portant la parole : « Pères Conscrits, dit-il, aucun de nous » n'ignore que jamais aucun gouvernement n'a tenu moins de » compte d'un prisonnier de guerre que le nôtre. Cependant, » à moins que la prévention ne nous fasse juger de notre cause » trop favorablement, nous croyons pouvoir assurer que de » tous ceux qui tombèrent jamais au pouvoir de l'ennemi, nuls » ne méritèrent moins que nous votre indifférence. Nous n'a- » vons pas livré lâchement nos armes sur le champ de bataille; » c'est après avoir combattu presque jusqu'à la nuit, toujours » sur des monceaux de morts, que nous nous sommes retirés » dans notre camp; et là, tout le reste du jour et la nuit » suivante, malgré l'accablement de nos fatigues et de nos bles- » sures, nous avons défendu nos retranchements. Ce n'est » que le lendemain, qu'investis par une armée victorieuse qui » ne nous laissait pas même la ressource d'aller puiser de l'eau, » ne voyant nul espoir de nous faire jour à travers cette mul- » titude d'ennemis, croyant qu'il suffisait bien de cinquante » mille hommes égorgés sur notre armée, et que l'on pouvait » laisser, sans déshonneur, quelques soldats romains survivre » au massacre de Cannes; ce n'est qu'alors enfin que nous nous » sommes décidés à signer une capitulation qui nous laissait » libres de partir en payant le prix d'un rachat convenu, et à » remettre à l'ennemi des armes qui ne pouvaient plus nous » être d'aucun secours. Nous savions par l'histoire que les » vieux Romains aussi s'étaient rachetés des Gaulois à prix » d'or; et que plus récemment, vos pères, tout intraitables » qu'ils se montrèrent sur les conditions de la paix, n'en en- » voyèrent pas moins des députés à Tarente pour le rachat

» corporum tegunt; nec supersumus pugnæ, nisi in
» quibus trucidandis et ferrum et vires hostem
» defecerunt. Sunt etiam de nostris quidam, qui
» ne in acie quidem refugerunt; sed, præsidio
» castris relicti, cùm castra traderentur, in potes-
» tatem hostium venerunt. Haud equidem ullius
» civis et commilitonis fortunæ aut conditioni invi-
» deo, nec premendo alium me extulisse velim: ne
» illi quidem (nisi pernicitatis pedum et cursûs
» aliquod præmium est) qui plerique inermes ex
» acie fugientes, non priùs, quàm Venusiæ, aut
» Canusii, constiterunt, se nobis meritò prætule-
» rint, gloriatique sint, in se plus, quàm in nobis,
» præsidii reipublicæ esse. Sed illis et bonis ac forti-
» bus militibus utemini; et nobis etiam promptiori-
» bus pro patriâ, quòd beneficio vestro redempti
» atque in patriam restituti fuerimus. Delectum ex
» omni ætate et fortunâ habetis: octo millia servo-
» rum audio armari. Non minor numerus noster est,
» nec majore pretio redimi possumus, quàm hi
» emuntur: nam si conferam nos cum illis, injuriam
» nomini Romano faciam. Illud etiam in tali consilio
» animadvertendum vobis censeam, Patres Cons-

» des prisonniers. Cependant, et la bataille d'Allia que nous » perdîmes contre les Gaulois, et celle d'Héraclée, contre » Pyrrhus, furent des journées moins désastreuses par la perte » que par la fuite et la honte; au lieu que les plaines de Cannes » ont disparu sous les monceaux de Romains qui les couvrent; » et le peu qui ont survécu, le doivent à ce que le fer et les » forces ont manqué à l'ennemi pour les égorger comme les » autres. Il y en a parmi nous à qui on ne peut pas même faire » le reproche d'avoir fui du champ de bataille; ils étaient » restés pour la garde du camp, et il a bien fallu qu'ils se ren- » dissent prisonniers de guerre, lorsque le camp a été forcé de » se rendre. Le ciel me préserve d'être le détracteur d'aucun » de mes concitoyens et de mes frères d'armes, et de vouloir » me relever en déprimant autrui! Mais, à moins qu'on ne » veuille faire un mérite de l'agilité des jambes, et décerner » un prix pour la course, ceux qui, la plupart ont jeté leurs » armes pour se sauver du champ de bataille, et qui ont fui » sans s'arrêter jusqu'à Venusia et jusqu'à Canusium, pour- » raient-ils avec justice prétendre la préférence sur nous, et » se flatter d'être plus que nous de fermes soutiens de la » patrie? Oui, sans doute, la patrie trouvera dans eux et de » bons et de courageux soldats; mais elle en trouvera dans nous » de plus zélés peut-être, par le sentiment seul du bienfait » qui nous aura tirés des mains de nos ennemis pour nous ren- » dre à nos concitoyens. Dans la formation de vos nouvelles le- » vées, vous ne considérez ni l'âge ni la condition; j'apprends » que vous armez huit mille esclaves; nous ne sommes pas » en nombre inférieur, et notre rançon ne vous coûtera pas » plus cher que leur achat. Ferais-je cette injure au nom ro- » main de nous comparer d'ailleurs avec eux? Je croirais aussi,

» cripti (si tamen duriores esse velitis, quod nullo
» nostro merito faciatis) cui nos hosti relicturi sitis:
» Pyrrho videlicet, qui nos hospitum numero habuit
» captivos; an barbaro, ac Pœno, qui utrùm avarior
» an crudelior sit, vix existimari potest. Si videatis
» catenas, squalorem, deformitatem civium ves-
» trorum, non minùs profectò vos ea species mo-
» veat, quàm si ex alterâ parte cernatis stratas Can-
» nensibus campis legiones vestras. Intueri potestis
» sollicitudinem et lacrymas in vestibulo curiæ stan-
» tium cognatorum nostrorum, exspectantiumque
» responsum vestrum. Cùm ii pro nobis, proque iis
» qui absunt, ita suspensi ac solliciti sint; quem
» censetis animum ipsorum esse, quorum in discri-
» mine vita libertasque est? Si, medius fidius, ipse
» in nos mitis Hannibal contra naturam suam esse
» velit, nihil tamen nobis vitâ opus esse censeamus,
» cùm indigni, ut à vobis redimeremur, visi sumus.
» Rediêre Romam quondam remissi à Pyrrho sine
» pretio capti; sed rediêre cum legatis, primoribus
» civitatis, ad redimendos sese missis. Redeam ego
» in patriam, trecentis nummis non æstimatus civis?
» Suum quisque habet animum, Patres Conscripti.
» Scio in discrimine esse vitam corpusque meum.

» Pères Conscrits, que dans une détermination pareille, si
» vous étiez tentés un moment de nous montrer une rigueur
» assurément bien peu méritée, vous devriez faire entrer la
» considération du caractère de l'ennemi au pouvoir duquel
» vous allez nous laisser. Pensez-vous que ce soit ce Pyrrhus
» qui ne vit dans ses prisonniers que des hôtes et des amis, et
» oubliriez-vous ce qu'est un barbare et un Carthaginois, en qui
» l'avarice le dispute à la cruauté? Si vous voyiez vos conci-
» toyens à la chaîne, si vous contempliez l'affreux délâbre-
» ment de leur misère, vous ne seriez pas moins touchés de
» ce spectacle que si vous contempliez d'une autre part les
» plaines de Cannes jonchées de vos légions. Vous pouvez voir
» d'ici l'abattement et les larmes de nos parents qui attendent
» aux portes du sénat votre réponse. Si l'incertitude de notre
» sort et de celui de nos camarades absents les jette dans ces
» mortelles angoisses, figurez-vous donc l'état de ces malheu-
» reux eux-mêmes, dont la vie et la liberté sont au hasard
» d'une détermination. Eh! quand même Annibal, contre son
» naturel, se montrerait doux envers nous, que nous ferait
» cette vie qu'il nous aurait laissée, après l'ignominieux mépris
» dont vous nous auriez couverts, en nous jugeant indignes
» d'être rachetés par vous? Jadis les prisonniers de Pyrrhus,
» que ce prince renvoya sans rançon, revinrent à Rome; mais
» ils y revinrent à la suite de vos ambassadeurs, les premiers
» personnages de l'état, envoyés par vous-mêmes pour traiter
» de leur rachat. Voudrais-je y revenir, moi, pourrais-je me
» regarder comme un citoyen, lorsqu'on n'aurait pas daigné
» m'évaluer ce qu'on évalue un esclave? Chacun a sa manière
» de sentir, Pères Conscrits; je sais tout le hasard que cou-
» rent et ma vie et ma liberté; mais ce qui me touche plus

» Magis me famæ periculum movet, ne à vobis » damnatis ac repulsi abeamus: neque enim vos » pretio pepercisse homines credent. »

LX. Ubi is finem fecit, extemplo ab eâ turbâ, quæ in Comitio erat, clamor flebilis est sublatus, manusque ad curiam tendebant orantes, ut sibi liberos, fratres, cognatos redderent. Feminas quoque metus ac necessitas in foro turbæ huic virorum immiscuerat. Senatus, summotis arbitris, consuli cœptus. Ibi cùm sententiis variaretur, et alii redimendos de publico, alii nullam publicè impensam faciendam, nec prohibendos ex privato redimi; si quibus argentum in præsentia deesset, dandám ex ærario pecuniam mutuam, prædibusque ac prædiis cavendum populo, censerent; tum T. Manlius Torquatus, priscæ ac nimis duræ, ut plerisque videbatur, severitatis, interrogatus sententiam, ita locutus fertur: « Si tantummodo postulassent legati pro iis, » qui in hostium potestate sunt, ut redimerentur, » sine ullius insectatione eorum, brevi sententiam » peregissem. Quid enim aliud quàm admonendi » essetis, ut morem traditum à patribus, necessariò » ad rem militarem exemplo, servaretis? Nunc

» encore, c'est le hasard que court ma réputation; c'est l'idée
» que nous emporterions, en quittant Rome pour toujours,
» d'avoir été condamnés et repoussés par vous; car on ne croira
» pas que vous ayez pu céder à des motifs d'économie. »

LX. Sitôt qu'il eut fini de parler, toute cette troupe qui était dans le Comitium poussa un cri plaintif. On les vit tous, les mains étendues vers le lieu de l'assemblée, supplier avec instance qu'on leur rendît leurs enfants, leurs frères, leurs parents. Jusqu'à des femmes s'étaient mêlées aussi dans la place publique parmi cette foule d'hommes dont elles partageaient les craintes et les intérêts. Le sénat, ayant fait retirer tout le monde, commença ses délibérations. Les avis se trouvèrent partagés : les uns voulaient que le gouvernement payât la rançon des prisonniers; d'autres, tout en s'opposant à ce que l'état fît cette dépense, n'empêchaient pas qu'ils se rachetassent de leurs propres deniers, et ils consentaient même que le trésor public fît les avances à ceux qui manquaient d'argent pour le moment, moyennant que des cautions et des hypothèques solides lui en assureraient la rentrée. Quand on vint à demander l'avis de Titus Manlius Torquatus, cet homme, d'une sévérité antique, que même, au jugement de quelques uns, il poussait jusqu'à la dureté, prononça, dit-on, ce discours : « Si la députation
» s'était bornée à demander seulement le rachat des prisonniers
» tombés au pouvoir de l'ennemi, je me serais contenté, sans
» me permettre la moindre personnalité contre eux, de donner
» succinctement mon avis. En effet, qu'eût-il fallu autre chose
» que de vous rappeler la pratique constante de nos pères, et
» la nécessité d'un nouvel exemple pour le maintien de la dis-
» cipline militaire? Mais puisqu'ils ont prétendu tirer vanité,
» en quelque sorte, de s'être livrés à l'ennemi, et qu'ils ont

» autem cùm propè gloriati sint, quòd se hostibus
» dediderint, præferrique non captis modò in acie
» ab hostibus, sed etiam iis, qui Venusiam Canu-
» siumque pervenerunt, atque ipsi C. Terentio
» consuli, æquum censuerint; nihil vos eorum,
» Patres Conscripti, quæ illic acta sunt, ignorare pa-
» tiar. Atque utinam hæc, quæ apud vos acturus sum,
» Canusii apud ipsum exercitum agerem, optimum
» testem ignaviæ cujusque et virtutis; aut unus hîc
» saltem adesset P. Sempronius, quem si isti ducem
» secuti essent, milites hodie in castris Romani,
» non captivi in hostium potestate essent! Sed cùm,
» fessis pugnando hostibus, tum victoriâ lætis, et
» ipsis plerisque regressis in castra sua, noctem ad
» erumpendum liberam habuissent, et septem ar-
» matorum hominum millia perrumpere etiam con-
» fertos hostes potuissent; neque per se ipsi id facere
» conati sunt, neque alium sequi voluerunt. Nocte
» propè totâ P. Sempronius Tuditanus non destitit
» monere, adhortari eos, dum paucitas hostium
» circa castra, dum quies ac silentium esset, dum
» nox inceptum tegeret, se ducem sequerentur:
» ante lucem pervenire in tuta loca, in sociorum

» réclamé comme une justice la préférence, non seulement sur » ceux qui se sont rendus sur le champ de bataille, mais sur » ceux encore qui se sont retirés à Vénusia et à Canusium, » et sur le consul Varron lui-même, je ne dois pas, Pères Cons- » crits, vous laisser rien ignorer de ce qui s'est passé dans » cette circonstance. Et plût aux Dieux que j'eusse à parler en » présence de cette armée de Canusium, qui rendrait à cha- » cun un si bon témoignage de sa valeur et de sa lâcheté, ou » que du moins nous eussions ici devant nous ce brave Sem- » pronius qu'ils eussent bien mieux fait de suivre; alors ils se- » raient encore aujourd'hui des soldats romains, au lieu d'être » des captifs et des esclaves carthaginois. Mais non, pouvant » profiter de ce que les ennemis étaient fatigués du combat, » enivrés de la victoire, et de ce qu'ils étaient rentrés eux- » mêmes la plupart dans leur camp, ayant eu toute la nuit » pour s'échapper, et certes, sept mille hommes armés pou- » vaient bien se flatter de se faire jour au travers même des plus » épais bataillons, ils n'ont pas eu le courage de l'entreprendre » d'eux-mêmes, ils n'ont pas eu même le cœur de suivre celui » qui leur en donnait le conseil et l'exemple. Durant presque » toute la nuit Sempronius Tuditanus n'a cessé de les exhorter, » de leur mettre sous les yeux toutes les facilités qu'ils avaient » pour se sauver, le petit nombre d'ennemis répandu autour » du camp, partout un sommeil et un silence profonds, l'obs- » curité qui couvrirait leur marche; il allait se mettre à leur » tête; ils n'avaient qu'à le suivre; avant le jour on pouvait » gagner des lieux sûrs et quelques villes alliées. Eh quoi! s'il » eût fallu faire ce que, du temps de nos aïeux, fit dans le » Samnium Publius Décius, simple tribun légionnaire; s'il » eût fallu renouveler ce bel exemple offert à notre première

» urbes posse. Sicut avorum memoriâ. P. Decius (53)
» tribunus militum in Samnio; sicut, nobis adolescen-
» tibus, priore Punico bello Calpurnius (54) Flamma
» trecentis voluntariis, cùm ad tumulum eos capien-
» dum, situm inter medios hostes, duceret; dixit:
» *Moriamur, milites, et morte nostrâ eripiamus ex*
» *obsidione circumventas legiones* : si hoc P. Sem-
» pronius diceret, nec viros quidem, nec Romanos
» vos duceret, si nemo tantæ virtutis exstitisset
» comes. Viam non ad gloriam magis, quàm ad
» salutem, ferentem demonstrat; reduces in pa-
» triam, ad parentes, ad conjuges ac liberos facit.
» Ut servemini, deest vobis animus? quid, si mo-
» riendum pro patriâ esset, faceretis? Quinquaginta
» millia civium sociorumque circa vos eo ipso die
» cæsa jacent: si tot exempla virtutis non movent,
» nihil unquam movebit: si tanta clades vilem vitam
» non fecit, nulla faciet. Liberi atque incolumes
» desiderate patriam; immo desiderate, dum patria
» est, dum cives ejus estis; serò nunc desideratis,
» deminuti capite (55), abalienati jure civium,
» servi Carthaginiensium facti. Pretio redituri estis
» eò, unde ignaviâ ac nequitiâ abistis? P. Sempro-

» jeunesse, ce généreux dévouement de Calpurnius Flamma » dans la première guerre Punique, lorsque, entraînant avec » lui trois cents volontaires vers une éminence située au mi- » lieu des ennemis, il leur dit : *Mourons, mes amis; et, par* » *notre mort, délivrons nos légions enfermées de toutes parts :* » si Sempronius leur eût tenu ce langage, eût-il regardé comme » des Romains, comme des hommes même, tous ceux qui » eussent refusé de partager une si belle gloire? Eh bien! ce » n'est pas de gloire seulement qu'il s'agit ici pour vous, c'est » de toute votre existence; il vous ouvre l'unique voie du salut; » il vous assure le retour dans votre patrie, près de vos pères, » de vos femmes, de vos enfants. Vous manquez de courage » pour vous sauver; que serait-ce donc s'il fallait mourir pour » la patrie? Vous avez dans ce jour cinquante mille hommes » concitoyens ou alliés, qui sont par terre étendus morts au- » tour de vous. Si tant d'exemples de courage ne vous en don- » nent pas, vous n'en aurez jamais; si un si horrible désastre » vous laisse encore un vil attachement pour la vie, rien ne » vous l'ôtera. Que l'on soupire après sa patrie, lorsqu'on est » libre, qu'on n'a rien perdu de son existence, ou pour mieux » dire, lorsqu'on a une patrie encore, qu'on appartient à une » cité; mais maintenant que voulez-vous demander, vous qui » vous êtes fait rayer de notre liste, vous qui avez aliéné vos » droits de citoyens, vous qui vous êtes constitués des esclaves » carthaginois? Pensez-vous que de l'argent puisse vous ren- » dre ce que votre bassesse et votre lâcheté vous ont fait per- » dre? Vous n'avez pas daigné écouter Sempronius, votre con- » citoyen, qui vous disait de prendre vos armes et de le sui- » vre; et quelques heures après vous avez bien écouté Annibal, » qui vous disait de lui livrer votre camp et de lui remettre

» nium, civem vestrum, non audistis, arma capere » ac sequi se jubentem; Hannibalem pòst paulò » audistis, castra prodi et arma tradi jubentem. » Quam ego ignaviam istorum accuso, cùm scelus » possim accusare? Non enim modò sequi recusarunt » bene monentem, sed obsistere ac retinere conati » sunt, ni strictis gladiis viri fortissimi inertes » submovissent: priùs, inquam, P. Sempronio per » civium agmen, quàm per hostium, fuit erum- » pendum. Hos cives patria desideret? quorum si » ceteri similes fuissent, neminem hodie ex iis, » qui ad Cannas pugnaverunt, civem haberet. Ex » millibus septem armatorum, sexcenti exstiterunt, » qui erumpere auderent, qui in patriam liberi » atque armati redirent; neque iis quadraginta » millia hostium obstitêre. Quàm tutum iter dua- » rum propè legionum agmini futurum censetis » fuisse? Haberetis hodie viginti millia armatorum » Canusii, fortia, fidelia, Patres Conscripti. Nunc » autem quemadmodum hi boni fidelesque (nam » fortes ne ipsi quidem dixerint) cives esse possunt? » nisi quis credere potest fuisse, ut erumpentibus, » quin erumperent, obsistere conati sunt; aut non

» vos armes. Mais je n'accuse encore que leur lâcheté, tandis » que j'aurais de plus à les accuser d'un crime. Non seulement » ils ont refusé de suivre l'homme généreux qui leur donnait » un bon conseil, ils ont voulu le retenir; ils s'étaient mis en » forces pour s'opposer à sa sortie, si ces lâches avaient pu » tenir devant cette poignée d'intrépides guerriers qui les écar- » tèrent l'épée à la main. Il a fallu, dis-je, que Sempronius » se fît jour au travers de ses concitoyens, avant de se faire » jour au travers de nos ennemis. Et la patrie regretterait de » pareils citoyens? Si tous les autres leur eussent ressemblé, » elle n'en aurait pas aujourd'hui un seul de ceux qui combat- » tirent à Cannes. Sur sept mille hommes, il s'en est trouvé » six cents qui ont osé travailler à leur délivrance, qui sont » rentrés libres dans leur patrie, qui lui ont rapporté leurs » armes; et quarante mille ennemis n'ont pu les arrêter! Avec » quelle sûreté, dites-moi, n'eût point passé un corps de près » de deux légions? Et vous auriez aujourd'hui à Canusium vingt » mille braves soldats, vingt mille bons et fidèles citoyens que » vous n'avez pas, Pères Conscrits. Eh! comment ceux-ci » prétendraient-ils être de bons et de fidèles citoyens; car, de » bravoure, ils n'ont pas osé en parler eux-mêmes? L'étaient- » ils, quand ils se sont opposés de tous leurs efforts à la sortie » de cette valeureuse troupe de Sempronius; et croyez-vous » qu'ils puissent n'être pas jaloux de lui voir son ancienne » dignité conservée, et une nouvelle gloire acquise par sa va- » leur, tandis qu'ils ont la conscience que leurs lâches frayeurs » sont l'unique cause de leur ignominieux esclavage? Ils ont » mieux aimé se cacher sous leurs tentes, et attendre le jour » qui devait les livrer à leur ennemi, tandis qu'ils avaient, dans » la tranquillité de la nuit, une si belle occasion de lui échap-

» invidere eos, cùm incolumitati tum gloriæ illorum » per virtutem partæ, cùm sibi timorem ignaviamque servitutis ignominiosæ causam esse sciant. » Maluerunt in tentoriis latentes simul lucem atque » hostem exspectare, cùm silentio noctis erumpendi » occasio esset. At enim ad erumpendum è castris » defuit animus; ad tutanda fortiter castra animum » habuerunt. Dies noctesque aliquot obsessi, vallum » armis, se ipsi tutati vallo sunt: tandem ultima » ausi passique, cùm omnia subsidia vitæ abessent, » affectisque fame viribus, arma jam sustinere » nequirent, necessitatibus magis humanis, quàm » armis victi sunt. Orto sole hostis ad vallum » accessit: ante secundam horam, nullam fortunam » certaminis experti, tradiderunt arma ac se ipsos. » Hæc vobis ipsorum per biduum militia fuit: cùm » in acie stare ac pugnare decuerat, tum in castra » refugerunt; cùm pro vallo pugnandum erat, » castra tradiderunt, neque in acie neque in castris utiles. Vos redimam? cùm erumpere castris » oportet, cunctamini, ac manetis; cùm manere, » castra tutari armis necesse est, et castra et arma et » vos ipsos traditis hosti. Ego non magis istos redimendos, Patres Conscripti, censeo, quàm illos » dedendos Hannibali, qui per medios hostes è » castris eruperunt, ac per summam virtutem se » patriæ restituerunt. »

» per. Mais peut-être le courage ne leur a manqué que pour » sortir du camp; ils en ont eu pour s'y défendre avec intré» pidité ; ils ont soutenu un siége de plusieurs jours et de » plusieurs nuits ; ils se sont servis de leurs armes pour couvrir » leurs palissades, comme ils se servaient de leurs palissades » pour couvrir leur personne. Enfin, après avoir tenté les der» niers efforts, souffert les dernières extrémités, toutes les » ressources de la vie leur manquant, et leurs forces épuisées » par la faim ne leur permettant plus de supporter le poids de » leurs armes, ils ont cédé à la nature et à la nécessité, plutôt » qu'à l'ennemi. Mais non, l'ennemi s'est approché de leurs » retranchements au point du jour, et avant la seconde heure, » sans avoir tenté la chance d'un combat, ils ont livré leurs » armes, ils se sont rendus prisonniers. Voilà donc comme » ils vous ont servis pendant ces deux jours ! Lorsque l'hon» neur leur prescrivait de rester sur le champ de bataille et de » combattre, ils se sont sauvés dans leur camp; et lorsqu'il » fallait le défendre, ils l'ont livré, ne sachant pas mieux » tenir derrière des retranchements que sur un champ de » bataille. Et je vous rachèterais, vous! Quand votre devoir » est de sortir du camp, on ne peut vous en arracher; vous » y restez en dépit de toutes les représentations : et quand » il faut y rentrer ensuite, que vous avez des armes pour » vous y maintenir, et le camp, et vos armes, et vos per» sonnes, vous livrez tout à l'ennemi. Mon avis est donc, » Pères Conscrits, qu'il ne faut pas plus retirer ces indignes » soldats des mains d'Annibal, que lui livrer ces braves guer» riers qui se sont fait jour à travers des milliers d'ennemis, » et qui, par leur suprême valeur ont su se conserver à leur » patrie. »

LXI. Posteaquàm Manlius dixit, quanquam Patrum quoque plerosque captivi cognatione attingebant, præter exemplum civitatis minimè in captivos jam inde antiquitus indulgentis, pecuniæ quoque summa homines movit; quia nec ærarium exhaurire, magnâ jam summâ erogatâ in servos ad militiam emendos armandosque, nec Hannibalem maximè hujusce rei, ut fama erat, egentem locupletari volebant. Cùm triste responsum, non redimi captivos, redditum esset, novusque super veterem luctus tot jacturâ civium adjectus esset, cum magnis fletibus questibusque legatos ad portam prosecuti sunt. Unus ex iis domum abiit, quòd fallaci reditu in castra jurejurando se exsolvisset. Quod ubi innotuit, relatumque ad senatum est, omnes censuerunt comprehendendum, et custodibus publicè datis deducendum ad Hannibalem esse. Est et alia de captivis fama, decem primos venisse: de eis cùm dubitatum in senatu esset, admitterentur in urbem, necne, ita admissos esse, ne tamen iis senatus daretur. Morantibus deinde longiùs omnium spe, alios tres insuper legatos venisse, L. Scribonium, et C. Calpurnium, et L. Manlium: tum demum ab

LXI. L'infortune des prisonniers atteignait aussi un certain nombre de sénateurs par les intérêts du sang; mais on n'en adopta pas moins les conclusions sévères de Manlius, d'abord par respect pour les vieilles maximes d'un gouvernement qui ne s'était jamais piqué d'indulgence envers des prisonniers de guerre, et aussi par des considérations d'économie, dans la crainte qu'une nouvelle dépense n'achevât d'épuiser un trésor à qui l'achat et l'armement des esclaves coûtait deja des sommes considérables. D'ailleurs, la pénurie d'argent était, disait-on, ce qui faisait le plus souffrir Annibal, et l'on ne voulait pas lui fournir ce qui lui manquait. Lorsqu'on eut annoncé cette rigoureuse décision, que les prisonniers ne seraient point rachetés, cette nouvelle perte, ajoutée aux anciennes par la proscription de tant de citoyens, affligea profondément tous les cœurs; ce fut avec des larmes et des plaintes amères que les députés furent reconduits jusqu'aux portes de la ville. L'un d'eux se retira chez lui, cherchant à se persuader que son retour astucieux dans le camp l'avait délié de son serment. On n'en eut pas plutôt connaissance que le sénat en fit l'objet d'une délibération, et il n'y eut qu'une voix pour l'arrêter, lui donner des gardes, et le faire ramener dans le camp d'Annibal. On raconte d'une autre manière l'histoire des prisonniers de guerre : il vint d'abord dix députés; on avait hésité dans le sénat si on les laisserait entrer dans la ville; on consentit pourtant à les y recevoir, mais sans vouloir les entendre. Ces députés ne revenant point, il en était arrivé trois autres, L. Scribonius, C. Calpurnius et L. Manlius; pour lors, enfin, un tribun du peuple, parent de Scribonius, avait fait le rapport sur le rachat des prisonniers, et la décision du sénat avait été contre le rachat; les trois nouveaux députés étaient

cognato Scribonii tribuno plebis de redimendis captivis relatum esse, nec censuisse redimendos senatum : et novos legatos tres ad Hannibalem revertisse ; decem veteres remansisse, quòd, per causam recognoscendi nomina captivorum ad Hannibalem ex itinere regressi, religione sese exsolvissent : de iis dedendis magnâ contentione actum in senatu esse ; victosque paucis sententiis, qui dedendos censuerint : ceterùm proximis censoribus adeò omnibus notis ignominiisque confectos esse : ut quidam eorum mortem sibi ipsi extemplo consciverint ; ceteri non foro solùm, omni deinde vitâ, sed propè luce ac publico caruerint. Mirari magis (56), adeò discrepare inter auctores, quàm, quid veri sit, discernere queas. Quantò autem major ea clades superioribus cladibus fuerit, vel ea res indicio est, quòd, qui sociorum ad eam diem firmi steterant, tum labare cœperunt, nullâ profectò aliâ de re, quàm quòd desperaverant de imperio. Defecêre (57) autem ad Pœnos hi populi : Atellani, Calatini, Hirpini, Apulorum pars, Samnites præter Pentros, Bruttii omnes, Lucani : præter hos Surrentini (58), et Græcorum omnis ferme ora, Tarentini, Metapontini, Crotonienses, Locrique, et Cisalpini omnes Galli. Nec tamen hæ clades defectionesque sociorum moverunt, ut pacis unquam mentio apud Romanos fieret, neque ante consulis Romam adventum, nec postquam is rediit, renovavitque memoriam acceptæ

retournés vers Annibal, et les dix anciens étaient restés, feignant de croire qu'ils étaient quittes de leur serment, parce qu'après s'être mis en route, ils étaient rentrés dans le camp d'Annibal, sous prétexte qu'ils avaient oublié de prendre les noms des prisonniers; il y eut de grands débats dans le sénat pour les livrer à l'ennemi, et il ne s'en fallut que de quelques voix que cette résolution ne fût adoptée; au reste, sous les censeurs suivants, ils subirent tous les genres de flétrissure et d'ignominie, au point que quelques uns d'entre eux se donnèrent la mort, et que les autres, non seulement furent obligés de s'abstenir des affaires publiques tout le reste de leur vie, mais qu'à peine osaient-ils voir le jour et se montrer dans les rues. Il y a plus lieu de s'étonner qu'il y ait cette opposition entre les historiens, qu'il n'est facile de se décider entre eux. Rien ne prouve mieux combien ce désastre de la journée de Cannes l'emportait sur tous ceux qu'on avait essuyés précédemment, que la conduite d'une partie de nos alliés qui jusqu'alors étaient restés fermes dans leur attachement, et qui depuis commencèrent à chanceler, uniquement sans doute parce qu'ils avaient désespéré de la puissance romaine. Voici les noms des peuples qui passèrent dans le parti des Carthaginois, les Attelans, les Calatins, les Hirpiniens, une partie des Apuliens, tous les Samnites à l'exception des Pentriens, les Bruttiens, les Lucaniens; de plus, Salente et presque toute la grande Grèce, Tarente, Métapont, Crotone, Locre et toute la Gaule cisalpine; et cependant cette suite de désastres, et la défection de tant d'alliés, ne purent jamais déterminer les Romains à faire la moindre proposition de paix, ni avant l'arrivée du consul à Rome, ni lorsque sa présence leur renouvela le souvenir de leur sanglante défaite. Dans ce moment-là même, telle fut la magnanimité du gou-

cladis. Quo in tempore ipso adeò magno animo civitas fuit, ut consuli, ex tantâ clade, cujus ipse causa maxima fuisset, redeunti, et obviàm itum frequenter ab omnibus ordinibus sit, ét gratiæ actæ, quòd de republicâ non desperasset; cui, si Carthaginiensium ductor fuisset, nihil recusandum supplicii foret.

vernement que Varron, revenant quelques jours après cet horrible malheur dont il avait été la principale cause, il y eut un concours nombreux de tous les ordres de l'état pour aller à sa rencontre, et on lui décerna des actions de grâces solennelles pour n'avoir point désespéré du salut de l'empire, tandis que, s'il eût été général des Carthaginois, il n'est point de supplice dont on ne lui eût fait expier son imprudence.

NOTES DU LIVRE XXII.

(1) *Per idem tempus.* Tite-Live a, contre son usage, omis ici les noms des préteurs de cette année. M. Æmilius Régillus eut la juridiction des citoyens; M. Pomponius Mathon celle des étrangers; la Sicile échut à T. Otacilius Crassus, et la Sardaigne à A. Cornélius Mammula. (*Note de Crévier.*)

(2) *In Sardiniâ autem.* Le nom de la ville sur les murs de laquelle arriva le prodige paraît manquer ici. Comme des éditions estimées portent *sudes* au lieu d'*autem*, Crévier propose de lire : *Sulci*, ville ancienne et célèbre de la Sardaigne. (*Idem.*)

(3) *Postremo Decembri. Postremo*, adjectif, se rapporte à *mense Decembri*, le dernier mois de décembre (*Note du Traducteur*); c'est-à-dire, interprète Crévier, le mois de décembre de l'année qui eut pour consuls Flaminius et Servilius. (*Idem.*)

(4) *Saturnalia.* Cette fête avait été établie près de trois cents ans auparavant; on ne fit ici que la renouveler. (*Note de Rollin.*)

(5) *Neque sustinere se prolapsi.* Ces deux mots ne s'accordent pas bien ensemble. Crévier rétablit très naturellement ce passage, en lisant: *Neque sustinere se, neque prolapsi assurgere.*

(6) *Aut corpora animis*, etc. Guérin traduit : « Ils soutenaient » pendant quelque temps leur corps par leur courage, et leur courage » par l'espérance; » ce qui est un contre-sens formel. Il n'a pas fait attention que le *neque* du membre de phrase précédent porte aussi sur celui-ci.

(7) *Fæsulas inter Arretiumque.* Fésules et Arrétium, villes de Toscane. (*Note de Rollin.*)

(8) *Ferri agique.* Expression consacrée chez les Latins, qui l'ont empruntée de la locution grecque ἄγειν καὶ φέρειν. Ces deux verbes s'appliquent aux deux sortes de butin. Les prisonniers, les troupeaux sont emmenés, *aguntur;* le mobilier, l'or, l'argent, etc. s'emportent, *feruntur.* (*Note de Crévier.*)

(9) *Num litteras... ab senatu affers?* Ici Flaminius fait allusion à ce qui lui était arrivé dans son premier consulat. Au moment qu'il était en présence de l'ennemi, une lettre du sénat lui défendit de livrer bataille, et lui ordonna, vu l'irrégularité de son élection, de revenir à Rome pour abdiquer sa magistrature. (*Note de Crévier.*)

(10) *Territis etiam duplici prodigio.* A ces deux prodiges, Cicéron, *de Divinat.* I. 77, ajoute cette particularité. L'officier qui présidait aux auspices lui ayant annoncé que les poulets ne mangeaient point, et qu'il fallait remettre le combat à un autre jour : « Et s'il leur prend » fantaisie encore de ne point manger, dit Flaminius, que faudra- » t-il faire? — Se tenir en repos, répondit l'officier. — Merveilleux » auspice! s'écria Flaminius; si les poulets ont bon appétit, on pourra » donner le combat; s'ils ne mangent point, parce qu'ils seront bien » rassasiés, il faudra se donner de garde de livrer la bataille! » (*Note de Rollin.*)

(11) *Montes Cortonenses Trasimenus subit.* Tous les manuscrits portent, *in Trasimenum*, quelques uns *subeunt*, ce qui a donné lieu à Gronovius de corriger ainsi ce passage, *in Trasimenum sidunt*: « S'abaissent par une pente douce jusqu'au lac de Trasimène. » (*Note de Crévier.*)

(12) *Inexploratò:* Polybe ajoute encore un trait de la folle confiance de ce consul. Il s'était fait suivre par une troupe de valets d'armée qui portaient des chaînes dont il prétendait charger les Africains, déjà vaincus dans son imagination. (*Note de Rollin.*)

C'est ainsi que dans des temps postérieurs le marquis de Guast, général de Charles-Quint, sur le point de livrer la bataille de Cérisoles,

« avait fait faire, dit Brantôme, deux charrettes toutes pleines de me» nottes, qui se trouvèrent par après pour enchaîner et faire des » esclaves tous les pauvres prisonniers qui seraient pris, et aussitôt » les envoyer aux galères. »

(13) *Vallibus*. C'est *collibus* qu'il faut lire. (*Note de Crévier.*)

(14) *Insuber eques*. Flaminius, dans son premier consulat, avait fait la guerre aux Gaulois d'Insubrie. (*Idem.*)

(15) *Lancea est hasta amentum habens in medio, dicta autem lancea; quià æquâ lance, id est, æquali amento ponderata libratur*. Isidor., liv. XVIII, Orig. ch. 7. (*Note du Traducteur.*)

(16) *Ad remedium jamdiù neque desideratum nec adhibitum*. Il y avait trente-trois ans qu'il n'y avait eu à Rome de dictateur créé pour le commandement des armées, lorsque Fabius fut revêtu de cette dignité. On nommait quelquefois des dictateurs pour quelque fonction civile, après laquelle ils abdiquaient. Dans l'espace de trente-trois ans dont il s'agit ici, il y avait eu quelques dictateurs de cette espèce, et entr'autres Fabius lui-même. (*Note de Rollin.*)

(17) *Umbriam*. Le duché d'Urbin. (*Idem.*)

(18) *Agrum Picenum*. La marche d'Ancône et de Fermo. (*Idem.*)

(19) *Prætutianum, Adrianumque agrum*. Atri, ville du royaume de Naples. La plupart de ces pays font partie de l'Abruzze citérieure et du royaume de Naples. (*Idem.*)

(20) *Q. Fabius Maximus dictator iterum*. Fabius avait déjà été dictateur et avait eu C. Flaminius pour général de la cavalerie, au rapport de Valère Maxime, qui nous apprend, liv. I, c. 1, que le cri d'une souris obligea ces deux magistrats d'abdiquer; mais on ne sait trop à quelle année rapporter cette dictature de Fabius. (*Note de Crévier.*)

(21) *Quod ejus belli causâ votum Marti foret*. L'auteur fait sans doute allusion aux vœux que le préteur C. Atilius eut ordre de faire,

avec promesse de les accomplir, si dans l'espace de dix ans la république se maintenait dans le même état, l. XX, c. 62. Il paraît, par ce passage, que ces vœux avaient été faits nommément au dieu Mars. (*Idem.*)

(22) *Atro die. Atri dies* étaient les mêmes que les *dies religiosi*, où l'on se faisait scrupule ou de s'occuper de quelque pratique religieuse, ou d'entreprendre quelque nouvelle affaire. (*Idem.*)

(23) *Æris trecentis triginta tribus millibus, trecentis triginta tribus, triente.* Cette somme indique que le nombre ternaire était regardé, chez les anciens, comme un nombre religieux. (*Note de Rollin.*)

(24) *Viâ Flaminiâ.* Flaminius, quatre ans auparavant, avait, dans sa censure, fait construire ce chemin de Rome jusqu'à Rimini. (*Note de Crévier.*)

(25) *Portum Cossanum.* Cossa, ville et promontoire d'Étrurie. (*Note de Rollin.*)

(26) *Non vim dictatoris extemplo timuit.* Ce passage a reçu diverses interprétations. Crévier entend par-là qu'Annibal s'aperçut qu'il allait avoir affaire à un général prudent, et non pas bouillant et fougueux comme les précédents, ce qui paraît être le véritable sens. Guérin traduit : « Il craignit beaucoup plus la prudence de Fabius que le nombre de ses soldats et l'autorité que lui donnait la dictature. » Rollin a suivi le sens de Crévier, et a traduit : « Dès ce moment il comprit qu'il n'aurait point d'attaques vives et hardies de la part du dictateur, mais une conduite prudente et modérée ». Le nouveau traducteur a pris un autre sens qui peut aussi se défendre.

(27) *Mansurum. Manere* est le terme propre pour exprimer ce qu'on appelle en français la couchée. Horace, sat. I, v. 6, a dit : *In Mamurrarum lassi deindè urbe manemus.* (*Note de Crévier.*)

(28) *Pariter.* Comme ce mot paraît un pléonasme, puisque *haud minus* dit la même chose, Gronovius lit à la place, *acriter.* (*Idem.*)

(29) *Carptim.* Le nouveau traducteur fait rapporter ce *carptim* à *pugnavére*. (*D.*)

(30) *Longunticam.* Ville située sur la côte du royaume de Valence. (*Note de Rollin.*)

(31) *Vis magna sparti.* Le sparte est une plante filamenteuse du genre des genêts, très commune en Espagne, qui servait et qui sert encore à faire des cordages. (*Note de M. D. fils.*)

(32) *Antea Ilergetum regulus.* Avant que Cn. Scipion eut soumis les Ilergètes aux Romains. *Voy.* liv. XXI, c. 61. (*Note de Crévier.*)

(33) *Celtiberi.* Les Celtibériens occupaient une partie de l'Arragon. (*Note de Rollin.*)

(34) *Quod minimè.* Cette parenthèse ne paraît guère soutenable, car il n'y a nulle invraisemblance qu'un général qui envoyait les deux tiers de son armée à la provision en l'absence de l'ennemi, n'en envoye plus qu'un tiers lorsque l'ennemi s'est rapproché. Voici le récit de Polybe, qui, plus exact et plus clair, peut jeter un grand jour sur celui de Tite-Live.

« Après que Minucius eut transporté son camp sur la hauteur dont » il avait chassé les Numides, Annibal retint quelque temps dans le » sien la plus grande partie de son armée. Quelques jours après, la » nécessité l'obligea de détacher un grand nombre de ses soldats, les » uns pour aller à la provision, les autres pour mener paître les bes» tiaux. Minucius, instruit de ce mouvement, s'approcha du camp » avec ses légions, et envoya sa cavalerie et ses troupes légères » contre les fourrageurs. Annibal n'avait point assez de forces, soit » pour combattre en bataille rangée, soit pour porter du secours aux » siens épars. Déjà les Romains arrachaient les palissades, lorsqu'As» drubal, après avoir recueilli les fourrageurs qui s'étaient réfugiés à » Gérunium, au nombre de quatre mille, vint au secours d'Annibal, » déjà presque assiégé dans son camp. Alors les Romains furent obligés » de se retirer, mais après lui avoir tué beaucoup de monde à l'en-

» trée de ses retranchements; la perte des fourrageurs fut encore plus » considérable. Le lendemain Annibal fit rentrer ses troupes dans leur » premier camp, sous les murs de Gérunium, et depuis, les Carthagi» nois allèrent au fourrage plus rarement et avec beaucoup plus de » précaution. » (*Note de Crévier.*)

(35) *Tantâ paucitate.* Il y a ici un peu d'obscurité. Crévier y remédie au moyen d'une légère transposition, en lisant: *Quia tantâ paucitate* (*pars exercitûs aberat*) *vix castra tutari poterat.* (*Idem.*)

(36) *Parentibus meis*, etc. Je ne puis m'empêcher d'insérer ici la harangue que Plutarque met dans la bouche de Minucius, laquelle est toute brillante et pétille d'esprit, au lieu que celle de Tite-Live est plus simple.

« Dictateur, vous avez remporté dans ce jour deux victoires bien » signalées: par votre valeur vous avez vaincu les ennemis; par votre » prudence et votre générosité vous avez vaincu votre collégue. Par » l'une de ces victoires vous nous avez sauvés, et par l'autre vous » nous avez instruits; et autant que ma défaite par Annibal m'a été » honteuse et funeste, autant l'avantage que vous avez sur moi m'a » été salutaire et glorieux. Je vous appelle donc mon père, n'ayant » point de nom plus vénérable à vous donner, quoique l'obligation » que je vous ai soit plus grande que celle que j'ai à celui qui m'a mis » au monde; car je ne lui dois que ma vie seule, au lieu qu'avec la » mienne je vous dois aussi le salut de tous ces vaillants hommes. » (*Note de Rollin.*)

(37) *Primum à populo creatum dictatorem.* Le dictateur était ordinairement nommé par un des consuls. Suivant Cœlius, Fabius est le premier exemple d'un dictateur créé par le peuple, et Sylla, le second. (*Note de Crévier.*)

(38) *Augentes titulum imaginis posteros.* Guérin a donné un autre sens à ce passage. Voici sa traduction: « La postérité, pour » donner à ce grand homme une qualité plus éminente, changea insen-

» siblement le nom de prodictateur en celui de dictateur. » Il semble que cette interprétation est préférable. On aime mieux trouver ce changement de titre dans la reconnaissance de la patrie, que dans la vanité d'une famille.

(39) *Modiûm tritici.* Le boisseau des Romains valait plus des trois quarts du nôtre. (*Note de Rollin.*)

(40) *Togatus in urbe.* Nous suivons la leçon de Crévier, qui propose de lire *togatus* au lieu de *locatus*, que portent plusieurs éditions, et de supprimer *in urbe*, qui n'est alors qu'une glose.

(41) *Sol. . . . . . utrique parti obliquus erat.* Le soleil levant, comme nous l'apprend Polybe. (*Note de Crévier.*)

(42) *Hasdrubal, qui eâ parte præerat.* Tout ce passage a beaucoup souffert de la négligence des copistes, et n'offre que des contradictions. Les commentateurs ont désespéré de le rétablir. Crévier, qui en fait l'observation, l'explique par le récit de Polybe. « Asdrubal, qui com- » mandait à l'aile gauche la cavalerie espagnole et gauloise, après » avoir taillé en pièces la cavalerie romaine, passa à l'aile droite, et » réuni aux Numides, mit en fuite la cavalerie des alliés. Après avoir » laissé aux Numides le soin de les poursuivre, il vient avec ses Es- » pagnols et ses Gaulois charger en queue l'infanterie romaine, alors » aux prises avec l'infanterie africaine. » (*Idem.*)

(43) *Nulli fugientium infestus agmini. Infestus* paraît un mot altéré. La meilleure conjecture est celle de Gronovius, qui soupçonne qu'il y avait *immixtus.* (*Idem.*)

(44) *Qui eos magistratus gessissent.* Ceux qui avaient exercé des magistratures curules avaient le droit d'être admis au nombre des sénateurs par les censeurs qui entraient en charge après le terme de leurs exercices; et même, avant d'être choisis pour sénateurs, ils pouvaient entrer au sénat et y dire leur avis. (*Idem.*)

(45) *Exquiri pretia ab interrogantibus.* Annibal chargeait les

Romains de chaînes, et renvoyait les Latins sans rançon. (*Note de Guérin.*)

(46) *Victoriâ uti nescis.* Plusieurs historiens, ainsi que Tite-Live, reprochent ce délai à Annibal comme une faute capitale. Quelques uns sont plus réservés et ne peuvent se résoudre à condamner, sans des preuves bien convaincantes, un si grand capitaine, qui, dans tout le reste, ne paraît jamais avoir manqué ni de prudence pour prendre le bon parti, ni de vivacité et de promptitude pour l'exécuter. Ils sont encore retenus par l'autorité, ou du moins par le silence de Polybe, qui, en parlant des grandes suites qu'eut cette mémorable journée, remarque à la vérité que parmi les Carthaginois on conçut de grandes espérances d'emporter Rome d'emblée: mais, pour lui, il ne s'explique point sur ce qu'il convenait d'entreprendre à l'égard d'une ville fort peuplée, extrêmement aguerrie, bien fortifiée, et défendue par une garnison de deux légions, et il ne laisse nulle part entrevoir qu'un tel projet fût praticable, ni qu'Annibal eût eu tort de ne l'avoir point tenté.

En effet, en examinant les choses de plus près, on ne voit pas que les règles communes de la guerre permissent de l'entreprendre. Il est constant que toute l'infanterie d'Annibal, avant la bataille, ne montait qu'à quarante mille hommes; qu'étant diminuée de six mille hommes qui avaient été tués dans l'action, et d'un plus grand nombre sans doute qui avait été blessé et mis hors de combat, il ne lui restait que vingt-six ou vingt-sept mille hommes de pied en état d'agir, et que ce nombre ne pouvait suffire pour faire la circonvallation d'une ville aussi étendue que Rome et coupée par une rivière, ni pour l'attaquer dans les formes, n'ayant ni machines, ni munitions, ni aucune des choses nécessaires pour un siége. Par la même raison Annibal, après le succès de Trasimène, tout victorieux qu'il était, avait attaqué inutilement Spolette; et un peu après la bataille de Cannes, il fut contraint de lever le siége d'une petite ville sans nom et sans force. On ne peut disconvenir que si, dans l'occasion dont il s'agit, il avait échoué, comme

il devait s'y attendre, il aurait ruiné sans ressources toutes ses affaires. (*Rollin*, *Hist. Rom.*)

(47) *Quadrigatis.* Cette monnaie avait pour empreinte un quadrige ou char attelé de quatre chevaux. (*Note de Crévier.*)

(48) *Consilium advocandum de eo censerent; negat consilii*, et plus bas *concilium ibi juvenum.* Ces deux mots diffèrent entre eux. *Consilium* se dit du sénat ou conseil public, d'un conseil militaire tel que celui dont il est ici question, des juges et des assesseurs qui formaient le tribunal du préteur, des conseillers des rois, des empereurs, etc. *Concilium* est l'assemblée du peuple ou la confédération de plusieurs états, ou la réunion des députés de divers peuples alliés, ou enfin une réunion clandestine de conspirateurs. (*Idem.*)

(49) *Togas.* Ce passage et d'autres de Tite-Live, l. XXIX, c. 3 et 36, l. XLIV, c. 16, prouvent qu'on portait aussi des toges à la guerre; mais il est à croire d'abord qu'on en faisait usage seulement dans les quartiers d'hiver ou dans les campements; secondement, comme il n'est question ici que des cavaliers, et que dans les deux passages cités le nombre des toges est de beaucoup inférieur à celui des tuniques, on peut inférer que ce vêtement était réservé aux cavaliers, aux centurions et autres officiers. (*Note de Crévier.*)

(50) *Minimè Romano sacro.* Guérin traduit : « Selon un rit que les Romains avaient emprunté des nations étrangères. » Ce n'est pas là le sens de Tite-Live. Rollin a été plus exact en disant : « Si peu digne des Romains. » C'est le sens qu'a suivi le nouveau traducteur.

(51) *Prætextatos.* On ne quittait la prétexte qu'à dix-sept ans. (*Note de Rollin.*)

(52) *Necessitas.* Ce mot ne signifie pas ici nécessité, comme l'ont traduit Rollin et Guérin. *Necessitas*, dit le Trésor de la langue Latine, *est etiam quod muneris aut officii causâ necessariò obeundum est;* et il cite cette phrase d'un discours de César dans Aulu-Gelle : *Equidem mihi videor pro nostrâ necessitate non labore, non operâ,*

non industriâ defuisse; et cette autre de Cicéron dans sa harangue pour Sylla : *Violare necessitatem familiaritatemque*, ce qui prouve que *necessitas* s'emploie quelquefois dans le sens de *necessitudo*, pour exprimer des *liaisons*, des *intérêts de famille*, de *parenté*. (*Note du Traducteur.*)

(53) *Decius.* Voyez Tite-Live, l. VII, c. 34. (*Note de Crévier.*)

(54) *Calpurnius.* Voyez le Supplément de Freinshémius, au l. XVII, c. 23 de Tite-Live, ou l'Histoire Romaine de Rollin, l. XI. (*Idem.*)

(55) *Deminuti capite.* Il y avait trois sortes de *capitis deminutio.* Il est question ici de la plus grave, c'est-à-dire de celle par laquelle on perd à la fois le droit de cité et de liberté. C'est ce qu'Horace appelle *capitis minor*, en parlant de Régulus. (*Idem.*)

(56) *Mirari magis, etc.* Guérin traduit : « Les auteurs qui ont » écrit l'Histoire de ce temps ont tellement varié, qu'il est bien éton- » nant que dans un fait de cette importance on ne puisse discerner au » juste ce qu'il y a de vrai ; » ce qui est non seulement un contre-sens, mais un *non-sense.*

(57) *Defecére.* Tous ces peuples ne quittèrent pas à la fois le parti des Romains, quelques uns attendirent un an, d'autres, trois ou quatre. (*Note de Crévier.*)

(58) *Surrentini.* Lisez *Sallentini*, car les Surrentins, qui étaient sur la côte de Campanie, auraient dû être placés après les Calentins. (*Idem.*)

EPITOME LIBRI XXIII.

CAMPANI ad Hannibalem defecerunt. Nuncius Cannensis victoriæ Mago Carthaginem missus, annulos aureos à digitis occisorum Romanorum detractos, in vestibulo curiæ effudit; quos excessisse modii mensuram traditur. Post quem nuncium Hanno, vir ex Pœnis nobilissimus, suadebat senatui Carthaginiensium, ut pacem à populo Romano peterent; nec tenuit, obstrepente Barcinâ factione. Claudius Marcellus prætor ad Nolam, eruptione adversùs Hannibalem ex oppido factâ, prosperè pugnavit. Exercitus Hannibalis per hiberna Capuæ ita luxuriatus est, ut corporum viribus atque animorum enervaretur. Casilinum, à Pœnis obsessum, ita fame vexatum est, ut lora et pelles scutis detractas, item mures, essent; et nucibus, per Vulturnum amnem à Romanis missis, vixerint. Senatus ex equestri ordine hominibus centum nonaginta septem suppletus est. L. Postumius prætor à Gallis cum exercitu cæsus est. Cn. et P. Scipiones in Hispaniâ Hasdrubalem vicerunt, et Hispaniam suam fecerunt. Reliquiæ Cannensis exercitûs in Siciliam relegatæ sunt; ne decederent inde, nisi finito bello. Inter Philippum Macedonum regem et Hannibalem societas juncta est. Sempronius Gracchus consul Campanos cecîdit. Præterea in Sardiniâ feliciter à T. Manlio prætore adversùs Pœnos Sardosque res gestas continet; à quo Hasdrubal dux, et Mago, et Hanno capti. Claudius Marcellus prætor, Hannibalis exercitum ad Nolam prælio fudit et vicit; primusque tot cladibus fessis Romanis meliorem spem belli dedit.

SOMMAIRE DU LIVRE XXIII.

Révolte des Campaniens, qui passent dans le parti d'Annibal. Magon, envoyé à Carthage pour y porter la nouvelle de la victoire de Cannes, répand dans le vestibule du sénat les anneaux d'or arrachés aux doigts des Romains tués dans l'action : on dit qu'il y en avait plus d'un boisseau. A cette nouvelle, Hannon, l'un des premiers citoyens de Carthage, conseille au sénat de demander la paix aux Romains. L'opposition de la faction Barcine fait rejeter son avis. Claudius Marcellus, attaqué dans Nole par Annibal, fait une sortie et remporte sur lui l'avantage. L'armée d'Annibal s'amollit dans les délices de Capoue, où elle passe l'hiver ; elle y perd la vigueur de l'ame et du corps. Casilinum, assiégé par les Carthaginois, est réduit par la famine à manger les rats, et jusqu'aux cuirs arrachés aux boucliers ; et des noix livrées par les Romains au courant du Vulturne, font toute la nourriture des habitants. Cent quatre-vingt-dix-sept chevaliers sont admis dans le sénat pour en compléter le nombre. Le préteur L. Postumius est vaincu et tué par les Gaulois avec son armée. Les deux Scipions, Cnéius et Publius, battent Asdrubal en Espagne et soumettent la province au peuple Romain. Les soldats échappés à la déroute de Cannes sont relégués en Sicile, pour y servir jusqu'à la fin de la guerre. Philippe, roi de Macédoine, fait alliance avec Annibal. Le consul Sempronius Gracchus bat les Campaniens. Succès du préteur T. Manlius en Sardaigne contre les Carthaginois et les naturels du pays ; Asdrubal, Magon et Hannon, capitaines carthaginois, y sont faits prisonniers. Le préteur Claudius Marcellus défait encore l'armée d'Annibal et la met en fuite auprès de Nole : il est le premier des généraux romains qui rende à ses concitoyens l'espérance que tant de revers leur avaient fait perdre.

T. LIVII PATAVINI

HISTORIARUM

LIBER VIGESIMUS-TERTIUS.

I. HANNIBAL, post Cannensem pugnam, castra capta ac direpta, confestim ex Apuliâ in Samnium moverat, accitus in Hirpinos à Statio, pollicente se Compsam (1) traditurum. Compsanus erat Trebius nobilis inter suos; sed premebat eum Mopsiorum factio, familiæ per gratiam Romanorum potentis. Post famam Cannensis pugnæ, vulgatumque Trebii sermonibus adventum Hannibalis, cùm Mopsiani urbe excessissent; sine certamine tradita ubs Pœno, præsidiumque acceptum est. Ibi prædâ omni atque impedimentis relictis, exercitu partito, Magonem regionis ejus urbes, aut deficientes ab Romanis accipere, aut detrectantes cogere ad defectionem jubet: ipse per agrum Campanum mare Inferum (2)

HISTOIRE

DE TITE-LIVE.

LIVRE VINGT-TROISIÈME.

I. Annibal, après la bataille de Cannes, ayant pris et pillé les deux camps des Romains, s'était porté sur-le-champ de l'Apulie dans le Samnium, et il était entré dans le pays des Hirpiniens, sur la promesse que lui faisait Statius Trébius de lui livrer la ville de Compsa. Ce Trébius était d'une famille des plus distinguées du pays, mais il était opprimé par la faction des Mopsius que la faveur des Romains rendait toute puissante. A la nouvelle de la victoire de Cannes, et sur les bruits de l'arrivée d'Annibal que Trébius avait affecté de répandre, les Mopsius ayant quitté Compsa, on ne trouva plus de difficultés à livrer la ville au vainqueur; elle reçut garnison carthaginoise, et l'on y laissa tout le butin et tous les bagages. De là, Magon fut détaché avec une portion de l'armée pour aller recevoir à composition toutes les villes de cette contrée qui se détacheraient du parti des Romains, ou, sur leur refus, les y contraindre par la force. De son côté, Annibal se dirige par la Campanie vers la Mer inférieure, dans le dessein de prendre Naples, afin de se procurer une place maritime. Les

petit, oppugnaturus Neapolim, ut urbem maritimam haberet. Ubi fines Neapolitanorum intravit, Numidas partim in insidiis (et pleræque cavæ sunt viæ, sinusque occulti) quâcumque aptè poterat, disposuit; alios, præ se actam prædam ex agris ostentantes, obequitare portis jussit. In quos, quia nec multi, et incompositi videbantur, cùm turma equitum erupisset, ab cedentibus consultò tracta in insidias, circumventa est; nec evasisset quisquam, ni mare propinquum, et haud procul littore naves piscatoriæ pleræque conspectæ peritis nandi dedissent effugium. Aliquot tamen eo prælio nobiles juvenes capti cæsique sunt; inter quos et Hegeas præfectus equitum, intemperantiùs cedentes secutus, cecidit. Ab urbe oppugnandâ Pœnum absterruêre conspecta mœnia, haudquaquam prompta oppugnanti.

II. Inde Capuam flectit iter, luxuriantem longâ felicitate atque indulgentiâ fortunæ, maximè tamen, inter corrupta omnia, licentiâ plebis sine modo libertatem exercentis. Senatum et sibi et plebi obnoxium Pacuvius Calavius (3) fecerat; nobilis idem ac popularis homo, ceterùm malis artibus nanctus opes. Is cùm eo fortè anno, quo res malè gesta ad Trasimenum est, in summo magistratu esset, jam diu infestam senatui plebem, ratus, per occasionem novandi res, magnum ausuram facinus, ut, si in ea loca Hannibal cum victore exercitu

environs de Naples sont remplis de chemins creux et d'enfoncements où il est très facile de disposer une embuscade. Annibal y cache une partie de ses Numides, et ordonne aux autres de s'avancer jusqu'aux portes de la ville, en affectant d'étaler devant eux le butin qu'ils avaient enlevé dans la campagne. Les Napolitains, voyant cette troupe peu nombreuse et assez mal en ordre, n'hésitent point à faire sortir un détachement de cavalerie, que les Numides, par une retraite simulée, attirèrent dans l'embuscade, où il fut entièrement enveloppé; et il ne s'en serait pas sauvé un seul homme, sans la proximité de la mer, et sans quelques barques de pêcheurs qui n'étaient pas loin du rivage, et où tous ceux qui savaient nager trouvèrent une retraite. Cependant, il ne laissa pas d'y avoir un certain nombre de jeunes nobles qui furent tués ou pris dans ce combat, entre autres Hégéas, commandant de cavalerie, qui périt en poursuivant avec trop de chaleur les Numides dans leur retraite. Quant à la place même, Annibal s'abstint de l'attaquer du moment qu'il eut considéré la hauteur de ses murailles, qu'il n'était nullement facile d'emporter d'un coup de main.

II. Il tourna ensuite ses pas vers Capoue. Une longue prospérité, et toutes les faveurs corruptrices de la fortune, en avaient fait la ville la plus dissolue; mais au milieu de tous ces germes de dépravation, ce qui l'avait perdue encore plus, c'était la licence du peuple qui n'avait aucun frein dans l'exercice de sa liberté. Pacuvius Calavius avait mis le sénat et dans la dépendance du peuple et dans la sienne. Homme d'une haute naissance, quoique chef du parti populaire, n'ayant acquis son pouvoir que par les mauvaises voies, il se trouvait le magistrat suprême l'année de la bataille de Trasimène. Il ne douta pas que le peuple, ulcéré depuis long-temps contre le sénat, trouvant

venisset, trucidato senatu traderet Capuam Pœnis; improbus homo, sed non ad extremum perditus, cùm mallet incolumi, quàm eversâ republicâ, dominari, nullam autem incolumem esse orbatam publico consilio crederet, rationem iniit, quâ et senatum servaret, et obnoxium sibi ac plebi faceret. Vocato senatu, cùm, « Sibi defectionis ab Romanis » consilium placiturum nullo modo, nisi necessa- » rium fuisset, » præfatus esset, « quippe qui liberos » ex Appii Claudii filiâ haberet, filiamque Romam » nuptum Livio dedisset; ceterùm majorem multò » rem magisque timendam instare. Non enim per » defectionem ad tollendum ex civitate senatum » plebem spectare, sed per cædem senatûs vacuam » rempublicam tradere Hannibali ac Pœnis velle. » Eo se periculo posse liberare eos, si se permittant » sibi, et, certaminum in republicâ obliti, cre- » dant. » Cùm omnes victi metu permitterent, « Claudam in curiâ vos, » inquit, « et, tanquam et » ipse cogitati facinoris particeps, approbando con- » silia, quibus nequicquam adversarer, viam saluti » vestræ inveniam. In hoc fidem, quam vultis ipsi, » accipite. » Fide datâ egressus, claudi curiam

une occasion si propice pour une révolution, ne se portât à de grandes extrémités, comme d'égorger le sénat et de livrer Capoue aux Carthaginois, du moment qu'il verrait approcher Annibal à la tête d'une armée victorieuse. Cet homme pervers, mais non jusqu'à se porter aux derniers excès du crime, voulant arriver à la domination, mais sans détruire son pays, et sachant trop bien qu'un état libre à qui l'on ôte l'appui d'un conseil public, ne peut subsister, imagina un moyen par lequel il pût, à la fois, et sauver la vie des sénateurs, et les tenir asservis à ses volontés, ainsi qu'à celles du peuple. Il convoque le sénat, et après avoir déclaré d'abord « qu'ayant marié sa fille à Rome, à un Livius, et lui-même ayant épousé une fille d'Appius Claudius, dont il avait des enfants, il serait fort éloigné d'approuver le parti qu'on avait pris de se déclarer contre les Romains, s'il n'y eût été contraint par la nécessité; il ajoute qu'il y avait un événement bien plus important et bien plus sensible dont ils étaient menacés : que le peuple ne se proposait pas seulement de se révolter pour abolir ensuite le sénat; mais qu'il voulait commencer par égorger tous les sénateurs, afin de ne plus trouver d'obstacles à livrer leur ville aux Carthaginois; qu'il pouvait les tirer de ce péril, si, oubliant leurs anciens débats, ils voulaient lui accorder leur confiance, et s'abandonner à ses conseils. » La crainte dont ils étaient saisis ne leur permettant pas de rien refuser : « Je vous enfermerai, » dit-il, dans cette salle; et feignant d'être moi-même le com- » plice de cette trame, je saurai, en paraissant approuver une » résolution à laquelle je m'opposerais inutilement, trouver » le moyen de sauver et votre vie et votre dignité. Demandez- » moi toutes les garanties que vous voulez, et je les signe. » Après cet engagement, il sort, et faisant fermer la salle du

jubet præsidiumque in vestibulo reliquit, ne quis adire curiam injussu suo, neve inde egredi possit.

III. Tunc vocato ad concionem populo, « Quod » sæpe, » inquit, « optastis, Campani, ut supplicii » sumendi vobis ex improbo ac detestabili senatu » potestas esset; eam nunc, non per tumultum » expugnantes domos singulorum, quas præsidiis » clientium servorumque tuentur, cum summo ves- » tro periculo, sed tutam habetis ac liberam. Clau- » sos omnes in curiam accipite, solos, inermes. Nec » quidquam raptim, aut fortè temere egeritis: de » singulorum capite vobis jus sententiæ dicendæ » faciam, ut, quas quisque meritus est, pœnas » pendat. Sed ante omnia ita vos iræ indulgere » oportet, ut potiorem irâ salutem atque utilitatem » vestram habeatis. Etenim hos (ut opinor) odistis » senatores, non senatum omnino habere non vul- » tis: quippe aut rex (quod abominandum) aut, » quod unum liberæ civitatis consilium est, senatus » habendus est. Itaque duæ res simul agendæ sunt » vobis, ut et veterem senatum tollatis, et novum » cooptetis. Citari singulos senatores jubebo, de » quorum capite vos consulam: quod de quoque » censueritis, fiet. Sed priùs in ejus locum, virum » fortem ac strenuum novum senatorem cooptabitis, » quàm de noxio supplicium sumatur. » Inde consedit, et, nominibus in urnam conjectis, citari, quod primum sorte nomen excidit, ipsumque è curiâ

sénat, il laisse une garde dans le vestibule, avec ordre de ne laisser ni entrer, ni sortir personne, sans sa permission.

III. L'assemblée du peuple convoquée : « Campaniens, leur » dit-il, vous avez souvent soupiré après le moment où vous » pourriez punir un sénat pervers, l'objet de votre exécra- » tion. Ce moment est venu ; et ce ne sera point en cou- » rant les attaquer en tumulte chacun dans leurs maisons, » où la résistance que vous opposeraient leurs clients et » leurs esclaves, pourrait compromettre vos jours ; c'est sans » obstacle, ainsi que sans péril, que vous pouvez exercer » vos vengeances. Je tiens tous vos ennemis enfermés dans » cette salle ; ils sont isolés, désarmés, et vous n'aurez besoin » ni de rien précipiter, ni de rien commettre au hasard. Ils » comparaîtront devant vous l'un après l'autre ; vous les ju- » gerez, et la peine qu'ils auront méritée, ils la subiront. » Mais avant tout ne vous livrez à vos ressentiments que de » manière à ne pas leur sacrifier vos intérêts et votre propre » existence ; car vous n'en voulez, j'imagine, qu'à la personne » de ces sénateurs, et votre dessein n'est pas, sans doute, » que le sénat soit entièrement aboli. Il faut, en effet, ou » prendre un roi, ce qui révolte seulement la pensée, ou con- » server un sénat, puisqu'un état libre ne peut exister sans » un conseil public. Vous avez donc deux opérations à faire » tout à la fois, détruire votre ancien sénat, et en recompo- » ser un nouveau. Chaque sénateur va paraître successivement » devant vous ; vous ordonnerez de son sort ce qu'il vous plaira, » et les arrêts que vous aurez prononcés s'exécuteront. Mais » avant de conduire le coupable au supplice, il faudra com- » mencer par nommer à sa place, et nommer un homme dont » le choix ne vous fasse point rougir. » Il fait jeter ensuite

produci jussit. Ubi auditum est nomen, malum et improbum pro se quisque clamare, et supplicio dignum. Tum Pacuvius, « Video quæ de hoc sen- » tentia sit data. Ejicitur. Pro malo atque improbo » bonum senatorem et justum eligite. » Primò silentium erat inopiâ potioris subjiciundi; deinde, cùm aliquis, omissâ verecundiâ, quempiam nominasset, multò major extemplo clamor oriebatur, cùm alii negarent nosse, alii nunc probra, nunc humilitatem sordidamque inopiam, et pudendæ artis aut quæstûs genus, objicerent. Hoc multò magis in secundo ac tertio citato senatore est factum; ut ipsius pœnitere homines appareret, quem autem in ejus substituerent locum, deesse: quia nec eosdem nominari attinebat, nihil aliud quàm ad audienda probra nominatos, et multò humiliores obscurioresque ceteri erant eis, qui primi memoriæ occurrebant. Ita dilabi homines, notissimum quodque malum maximè tolerabile dicentes esse, jubentesque senatum ex custodiâ dimitti.

IV. Hoc modo Pacuvius cùm obnoxium vitæ beneficio senatum multò sibi magis, quàm plebi, fecisset, sine armis, jam omnibus concedentibus, dominabatur. Hinc senatores, omissâ dignitatis libertatisque memoriâ, plebem adulari, salutare, benignè invitare, apparatis accipere epulis; eas causas suscipere, ei semper parti adesse, secundùm eam, litem judices dare (4), quæ magis popularis

dans une urne tous les noms des sénateurs. Le premier qui sortit, il l'envoya prendre dans la curie, et amener devant le peuple. On n'avait point entendu le nom, qu'à l'instant on s'écria de toutes parts que c'était un homme inique, pervers, et qui méritait le supplice. « Je vois, dit Pacuvius, qu'il est condamné: » nommez donc à la place de ce méchant homme un séna» teur juste et vertueux. » D'abord on garda le silence, faute de pouvoir en substituer un qui valût mieux. Ensuite, quelqu'un moins scrupuleux ayant proposé un nom au hasard, on se récria bien plus fortement encore contre ce nouveau choix. Les uns disaient n'en avoir jamais entendu parler; d'autres objectaient ses turpitudes, ou bien sa basse naissance, sa misère ignoble, et le genre de métier et de trafic infâme qu'il avait exercés. Ce fut encore pis, lorsqu'il fallut remplacer le second et le troisième sénateur; on n'en voulait point, et l'on ne trouvait pas mieux; car il était certainement inutile de reparler de ceux qui ne s'étaient vus nommer que pour être couverts de mépris, et les autres choix étaient encore plus obscurs et plus vils que les premiers qui s'étaient présentés à l'esprit. Insensiblement toute l'assemblée s'écoula; on en resta à dire que le mal que l'on connaissait était encore le plus tolérable, et les sénateurs furent remis en liberté.

IV. Ce fut ainsi que Pacuvius mit dans son entière dépendance, bien plus encore que dans celle du peuple, le corps entier du sénat qui lui avait l'obligation de la vie; et sans armée, la déférence générale lui assurait une domination absolue. Depuis ce moment, les sénateurs, oubliant toute dignité, renonçant à la liberté même, ne furent plus que les flatteurs et les clients de la multitude; c'étaient des profusions sans nombre, des apprêts de festins magnifiques pour la populace;

aptiorque in vulgus favori conciliando esset. Jam verò nihil in senatu actum aliter, quàm si plebis ibi esset concilium. Prona semper civitas in luxuriam, non ingeniorum modò vitio, sed affluenti copiâ voluptatum, et illecebris omnis amœnitatis maritimæ terrestrisque; tum verò ita obsequio principum et licentiâ plebei lascivire, ut nec libidini nec sumptibus modus esset. Ad contemptum legum, magistratuum, senatûs, accessit tum, post Cannensem cladem, ut, cujus aliqua erat verecundia, Romanum quoque imperium spernerent. Id modò erat in morâ, ne extemplo deficerent, quòd connubium vetustum multas familias claras ac potentes Romanis miscuerat; et quòd, cùm militarent aliquot apud Romanos, maximum vinculum erant trecenti equites, nobilissimus quisque Campanorum, in præsidia Sicularum urbium delecti ab Romanis ac missi.

V. Horum parentes cognatique ægre pervicerunt, ut legati ad consulem Romanum mitterentur. Ii, nondum Canusium profectum, sed Venusiæ cum paucis ac semiermibus consulem invenerunt, quàm

ils embrassaient toujours la cause qui flattait le plus les caprices populaires ; ils parlaient, et les juges prononçaient toujours pour celui qu'ils voyaient le plus porté par le peuple, et le plus propre à leur concilier sa faveur. A voir comme tout se traitait au sénat, on eût dit que c'était le conseil de la plèbe qui y siégeait. Cette ville avait toujours été portée aux dissolutions, non seulement par la dépravation des esprits, mais encore parce que tous les genres de voluptés affluaient à Capoue, et que la terre et la mer concouraient à lui prodiguer toutes les délices de la vie ; et alors les basses condescendances des chefs, et la licence effrénée du peuple, avaient poussé les excès à un tel point, qu'il n'y avait plus de bornes ni à la débauche ni à la dépense. Dans cet avilissement général des lois, des magistrats, du sénat, la fatale journée de Cannes vint leur ôter le seul frein qui les contenait encore, le respect pour la puissance romaine, dont ils ne parlèrent plus qu'avec mépris. Le seul obstacle qui empêchait leur défection d'éclater sur-le-champ, c'étaient toutes ces alliances que les familles illustres et puissantes de Capoue avaient contractées anciennement avec les Romains, et ce qui était la plus forte considération, la crainte de compromettre quelques uns des leurs qui servaient dans l'armée romaine, surtout trois cents chevaliers de la première noblesse de la Campanie, que les Romains avaient choisis pour les garnisons de Sicile, et qu'ils avaient déjà fait partir.

V. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que les familles de ces chevaliers obtinrent qu'on envoyât des députés au consul romain. Celui-ci ne s'était point encore retiré à Canusium; on le trouva à Venusia avec une poignée de soldats à moitié armés. Il fit tout ce qu'il put pour exciter la compassion des

poterat maximè miserabilem bonis sociis; superbis atque infidelibus, ut erant Campani, spernendum. Et auxit rerum suarum suique contemptum consul, nimis detegendo cladem nudandoque. Nam cùm legati, ægre ferre senatum populumque Campanum, adversi quidquam evenisse Romanis, nunciassent, pollicerenturque omnia quæ ad bellum opus essent: « Morem magis, » inquit, « loquendi cum sociis » servastis, Campani, jubentes, quæ opus essent ad » bellum, imperare, quàm convenienter ad præ» sentem fortunæ nostræ statum locuti estis. Quid » enim nobis ad Cannas relictum est, ut, quasi » aliquid habeamus, id, quod deest, expleri ab » sociis velimus? Pedites vobis imperemus, tan» quam equites habeamus? pecuniam deesse dica» mus, tanquam ea tantùm desit? Nihil, ne quod » suppleremus quidem, nobis reliquit fortuna: » legiones, equitatus, arma, signa, equi virique, » pecunia, commeatus, aut in acie, aut binis postero » die amissis castris, perierunt. Itaque non juvetis » nos in bello oportet, Campani, sed penè bellum » pro nobis suscipiatis. Veniat in mentem, ut trepi» dos quondam majores vestros intra mœnia com-

députés. Ce qui pouvait lui réussir avec des alliés généreux, n'était propre qu'à lui attirer le mépris d'une nation aussi insolente et aussi perfide que les Campaniens. Il semble qu'il eût pris à tâche de dégoûter de sa situation et de sa personne, par le soin qu'il mit à étaler aux regards et à découvrir à nu toute l'énormité de la plaie. Lorsque les députés lui eurent exprimé toute la sensibilité du sénat et du peuple de Capoue sur l'échec qu'avaient essuyé les Romains, en lui promettant de fournir à tous les besoins de la guerre : « Campaniens, leur dit-il, » en nous pressant de requérir les objets dont nous pourrions » avoir besoin, vous avez tenu le langage ordinaire que tiennent » des alliés; mais ce n'est plus là ce que demande notre situa- » tion présente. La journée de Cannes nous a tout ravi ; et » suffit-il que nos alliés complètent ce qui nous manque, » comme s'il nous restait encore quelque chose? Nous donne- » rez-vous de l'infanterie, quand nous sommes sans cavalerie, » de l'argent, quand le besoin du reste se fait également sentir? » La fortune ne nous a rien laissé; nous n'avons pas même le » cadre d'une armée ; légions, cavalerie, armes, enseignes, » chevaux, soldats, argent, munitions, nous avons tout perdu » ou le jour même de la bataille, ou le lendemain, dans les » deux camps dont l'ennemi s'est emparé. Vous ne devez donc » plus vous regarder, Campaniens, comme de simples auxi- » liaires dans cette guerre contre les Carthaginois ; il faut » que vous nous y remplaciez en quelque sorte. Rappelez- » vous ce temps où vos pères, repoussés avec tant de confu- » sion dans l'intérieur de leurs murailles, avaient dans les » Samnites, que dis-je? dans les Sidicins mêmes, un ennemi » qui les faisait trembler; rappelez-vous avec quel courage » Rome vous prenant sous son appui, défendit votre liberté

» pulsos, nec Samnitem modò hostem, sed etiam » Sidicinum paventes, receptos in fidem apud Sati» culam (5) defenderimus, cœptumque propter vos » cum Samnītibus bellum per centum propè an» nos (6), variante fortunâ eventum, tulerimus. » Adjicite ad hæc, quòd fœdus æquum deditis, » quòd leges vestras, quòd ad extremum (id quod » ante Cannensem certè cladem maximum fuit) » civitatem nostram magnæ parti vestrûm dedimus, » communicavimusque vobiscum. Itaque commu» nem vos hanc cladem, quæ accepta est, credere, » Campani, oportet, communem patriam tuendam » arbitrari esse. Non cum Samnite aut Etrusco res » est, ut, quod à nobis ablatum sit, in Italiâ tamen » imperium maneat. Pœnus hostis, ne Africæ qui» dem indigenam, ab ultimis terrarum oris, freto » Oceani Herculisque columnis, expertem omnis » juris et conditionis et linguæ propè humanæ, » militem trahit. Hunc et naturâ et moribus immi» tem ferumque, insuper dux ipse efferavit, ponti» bus ac molibus ex humanorum corporum strue » faciendis (7), et (quod proloqui etiam piget) » vesci humanis corporibus (8) docendo. Hos, » infandis pastos epulis, quos contingere etiam nefas » sit, videre atque habere dominos, et ex Africâ et » à Carthagine jura petere, et Italiam Numidarum » ac Maurorum pati provinciam esse, cui non, » genito modò in Italiâ, detestabile sit? Pulchrum

» dans les champs de Satricule, et s'engagea pour vous dans » une guerre avec les Samnites, qu'elle a soutenue pendant » près de cent années avec des vicissitudes si diverses. Ajou- » tez que pouvant vous regarder comme des sujets, nous vous » avons traités comme des égaux; que vous avez conservé vos » lois, et qu'enfin, ce qui était un honneur inestimable, du » moins jusqu'à la journée de Cannes, nous avons admis une » grande partie d'entre vous à nos droits de souveraineté, et » que nous avons rendu Rome commune aux deux nations. » Il vous convient donc, Campaniens, d'envisager le désastre » de Cannes comme une calamité que vous partagez avec nous, » et de voir dans Rome une patrie que vous êtes, comme nous, » tenus de défendre. Si nous avions affaire à des Étrusques et à » des Samnites, ce serait encore une consolation de songer que » l'empire, en sortant de nos mains, ne sortirait pas du moins » de l'Italie. Mais nous avons pour ennemis des Carthaginois. » Eh! que dis-je, des Carthaginois? des sauvages que la terre a » vomis de ses extrémités les plus reculées, des bornes de l'Océan » et des colonnes d'Hercule, qui méconnaissent le droit des » gens et toutes les lois de l'humanité, qui ont à peine le lan- » gage humain. Leur chef, non content de la barbarie et de » la férocité naturelle à ces monstres, s'est plu à les rendre » plus féroces encore, en leur construisant des ponts et des » digues avec des monceaux de corps humains, et, ce qui » répugne même à dire, en leur enseignant à se repaître de » chair humaine. Ce sont donc de pareils hommes, nourris » de ces mets exécrables, et dont le contact seul serait une » horrible souillure, ce sont eux qui deviendraient et qui res- » teraient nos maîtres? Quel est celui des enfants de l'Italie » qui pourrait ne pas frémir d'une pareille idée, et voir tran-

» erit, Campani, prolapsum clade Romanum impe» rium, vestrâ fide, vestris viribus retentum ac recu» peratum esse. Triginta millia peditum, quatuor » equitum arbitror ex Campaniâ scribi posse: jam » pecuniæ affatim est, frumentique. Si parem for» tunæ vestræ fidem habetis, nec Hannibal se » vicisse sentiet, nec Romani victos esse. »

VI. Hâc oratione consulis dimissis redeuntibusque domum legatis, unus ex iis, Vibius Virrius, « Tem» pus venisse, » ait, « quo Campani non agrum » solum, ab Romanis quondam per injuriam ademp» tum, recuperare, sed imperio etiam Italiæ potiri » possint. Fœdus enim cum Hannibale, quibus » velint legibus, facturos; neque controversiam » fore, quin, cùm ipse confecto bello Hannibal » victor in Africam decedat, exercitumque depor» tet, Italiæ imperium Campanis relinquatur. » Hæc Virrio loquenti assensi omnes, ita renunciant legationem, uti deletum omnibus videretur nomen Romanum. Extemplo plebes ad defectionem ac pars major senatûs spectare. Extracta tamen, auctoritatibus seniorum, per paucos dies est res: postremò vicit sententia plurium, ut iidem legati, qui ad consulem Romanum ierant, ad Hannibalem mitterentur. Quò priusquam iretur, certumque defectionis consilium esset, Romam legatos missos à Cam-

» quillement Carthage, l'Afrique lui donner des lois, et l'I-
» talie devenir une province des Numides et des Maures? Qu'il
» vous sera glorieux, Campaniens, de réserver dans votre fidé-
» lité et dans vos forces, à cette puissance romaine abattue par
» un échec si désastreux, un appui qui la soutienne et la re-
» lève! J'imagine que la Campanie peut lever aisément trente
» mille hommes de pied, et quatre mille chevaux; je ne parle
» point de l'argent et des blés dont elle abonde. Si votre fidé-
» lité répond à vos moyens, ni Annibal ne se ressentira de
» sa victoire, ni Rome de sa défaite. »

VI. Les députés prirent congé, mais n'oublièrent point ce discours du consul. Chemin faisant, Vibius Virrius, l'un des membres de la députation, dit à ses collègues « que le moment était venu où les Campaniens pouvaient recouvrer les possessions que les Romains leur avaient autrefois enlevées si injustement, et même dominer à leur tour en Italie. Ils pouvaient traiter avec Annibal aux conditions qu'ils voudraient, et il n'y avait aucun doute que la guerre finie, lorsqu'Annibal victorieux retournerait en Afrique avec son armée, il ne laissât l'empire de l'Italie aux Campaniens. » Tous entrèrent dans les vues de Vibius. Au compte qu'ils rendirent de leur députation, il n'y eut personne qui ne crût le nom Romain anéanti, et sur-le-champ les esprits de tout le peuple et d'une grande partie du sénat tournèrent à la défection; elle fut cependant différée encore de quelques jours, sur les représentations de quelques vieux sénateurs; mais enfin la majorité décida que la même députation, envoyée d'abord au consul romain, irait traiter avec Annibal. Je trouve dans quelques historiens qu'avant que le projet de défection fût arrêté, et que la députation fût partie, les Campaniens avaient

panis, in quibusdam annalibus invenio, postulantes, ut alter consul Campanus fieret, si rem Romanam adjuvari vellent: indignatione ortâ, summoveri à curiâ jussos esse; missumque lictorem, qui ex urbe educeret eos, atque eo die manere extra fines Romanos juberet. Quia nimis compar Latinorum quondam postulatio erat, Cœliusque et alii id haud sine causâ prætermiserant scriptores, ponere pro certo sum veritus (9).

VII. Legati ad Hannibalem venerunt, pacemque cum eo conditionibus fecerunt: « Ne quis imperator » magistratusve Pœnorum jus ullum in civem Cam» panum haberet, neve civis Campanus invitus » militaret, munusve faceret: ut suæ leges, sui » magistratus Capuæ essent: ut trecentos ex Roma» nis captivis Pœnus daret Campanis, quos ipsi » elegissent; cum quibus equitum Campanorum, » qui in Siciliâ stipendia facerent, permutatio fie» ret. » Hæc pacta: illa insuper, quàm quæ pacta erant, facinora Campani ediderunt: nam præfectos sociûm civesque Romanos alios (10), partim aliquo militiæ munere occupatos, partim privatis negotiis implicitos, plebs repentè omnes comprehensos, velut custodiæ causâ, balneis includi jussit; ubi, fervore atque æstu animâ interclusâ, fœdum in modum exspirarent. Ea ne fierent, neu legatio mitteretur ad Pœnum, summâ ope Decius Magius, vir cui ad summam auctoritatem nihil præter sanam civium mentem defuit, restiterat. Ut verò

fait demander à Rome, pour prix de leurs secours, que l'un des consuls fût toujours pris dans leur nation : que dans l'indignation générale qu'excita une pareille proposition, on avait mis sur-le-champ leurs députés hors du sénat, et qu'on avait envoyé après eux un licteur, avec ordre de les faire sortir sur l'heure de la ville, et dans le jour du territoire. Comme ce fait paraît trop calqué sur une pareille prétention élevée autrefois par les Latins, et que Célius et d'autres historiens l'ont omis, sans doute pour de bonnes raisons, j'ai craint de le donner pour constant.

VII. Les conditions de l'alliance avec Annibal furent « que les généraux et les magistrats carthaginois n'auraient aucune autorité sur les citoyens campaniens; qu'on ne pourrait les assujétir ni à un service, ni à des contributions forcées; que Capoue conserverait ses lois et ses magistrats; qu'Annibal remettrait au pouvoir des Campaniens trois cents prisonniers romains, à leur choix, pour les échanger contre les trois cents chevaliers qui servaient en Sicile. » Voilà ce qui fut exprimé dans le traité : les Campaniens y ajoutèrent des cruautés gratuites. Quelques préfets des alliés, et d'autres citoyens romains se trouvaient à Capoue, les uns pour les besoins de la guerre, d'autres pour leurs affaires privées; le peuple les fit tous saisir, et leur donna pour prison des étuves où ils ne tardèrent point à être suffoqués par la vapeur, et où ils périrent tous de la manière la plus révoltante. Décius Magius s'était opposé de toute sa force, et à ces barbaries et à l'envoi de la députation vers Annibal. C'était un homme auquel il ne manqua, pour obtenir un ascendant suprême, que d'avoir à gouverner des esprits plus sensés. Lorsqu'il sut qu'Annibal voulait mettre garnison dans Capoue, il dissuada ses concitoyens de la rece-

præsidium mitti ab Hannibale audivit, Pyrrhi superbam dominationem, miserabilemque Tarentinorum servitutem, exempla referens, primò ne reciperetur præsidium, palam vociferatus est: deinde, ut receptum aut ejiceretur, aut, si malum facinus, quòd à vetustissimis sociis consanguineisque defecissent, forti ac memorabili facinore purgare vellent, ut, interfecto Punico præsidio, restituerent se Romanis. Hæc (neque enim occultè agebantur) cùm relata Hannibali essent, primò misit, qui vocarent Magium ad sese in castra: deinde, cùm is ferociter negasset se iturum (nec enim Hannibali jus esse in civem Campanum), concitatus irâ Pœnus, comprehendi hominem, vinctumque attrahi ad se jussit: veritus deinde, ne quid inter vim tumultûs, atque, ex concitatione animorum, inconsulti certaminis oriretur, ipse, præmisso nuncio ad Marium Blosium prætorem Campanum, postero die se Capuæ futurum, proficiscitur è castris cum modico præsidio. Marius concione advocata edicit, ut frequentes cum conjugibus ac liberis obviàm irent Hannibali. Ab universis id nòn obedienter modò, sed enixè, favore etiam vulgi, et studio visendi tot jam victoriis clarum imperatorem, factum est. Decius Magius nec obviàm egressus est, nec, quò timorem aliquem ex conscientiâ significare posset, privatim se tenuit: in foro cum filio clientibusque paucis otiosè inambulavit, trepidante totâ civitate ad excipiendum Pœnum

voir, en leur peignant sous les couleurs les plus vives la tyrannie affreuse de Pyrrhus, et la déplorable servitude des Tarentins. Quand il la vit entrée dans la ville, il ne se rebuta point encore. Il proposa de la chasser, ou, s'ils voulaient effacer par un acte mémorable de courage le tort d'avoir abandonné leurs anciens alliés et leurs parents, d'égorger cette garnison carthaginoise, pour se redonner ensuite aux Romains. Toutes ces propositions, dont il ne se cachait point, furent rapportées à Annibal. Celui-ci envoya d'abord ordre à Magius de venir le trouver dans son camp. Magius répondit fièrement qu'il n'y irait point, qu'Annibal n'avait aucune autorité sur un citoyen de Capoue. Dans le premier mouvement de sa colère, le Carthaginois voulait l'envoyer prendre, et le faire amener chargé de chaînes; mais ensuite, craignant que cet acte de violence n'occasionnât quelque tumulte, et que les esprits une fois échauffés, on ne fût obligé d'en venir à un combat, il se contenta de faire prévenir Marius Blosius, le préteur campanien, que le lendemain il se rendrait à Capoue, et il se met en marche avec un petit corps de troupes. Blosius, à la suite d'une assemblée générale du peuple, fit une proclamation, pour qu'un nombreux cortége de citoyens allât au devant d'Annibal avec leurs femmes et leurs enfants. Ce fut à qui partirait, moins par obéissance que par enthousiasme; on brûlait de considérer un général fameux par tant de victoires. Magius ne fut point du cortége; et afin qu'on ne pût lui supposer quelque sentiment de crainte, d'après la conduite hardie qu'il avait tenue, il ne resta point chez lui; il parut au Forum avec son fils et quelques amis, et s'y promena tranquillement pendant que toute la ville était en mouvement pour recevoir et pour contempler à loisir le général carthaginois. Annibal, à peine

visendamque. Hannibal, ingressus urbem, senatum extemplo postulat; precantibusque inde primoribus Campanorum, ne quid eo die seriæ rei gereret, diemque ut ipse adventu suo festum lætus ac libens celebraret, quanquam præceps ingenio in iram erat, tamen, ne quid in principio negaret, visendâ urbe magnam diei partem consumpsit.

VIII. Diversatetus apud Minios Celeres, Stenium Pacuviumque, inclytos nobilitate ac divitiis. Eò Pacuvius Calavius, de quo ante dictum est, princeps factionis ejus, quæ traxerat rem ad Pœnos, filium juvenem adduxit, abstractum abs Decii Magii latere, cùm quo ferocissimè pro Romanâ societate adversùs Punicum fœdus steterat; nec eum aut inclinata in partem alteram civitas, aut patria majestas sententiâ depulerat. Huic tum pater juveni Hannibalem deprecando magis, quàm purgando, placavit, victusque patris precibus lacrymisque, etiam ad cœnam eum cum patre vocari jussit; cui convivio neminem Campanum, præterquam hospites, Jubelliumque Tauream, insignem bello virum, adhibiturus erat. Cœperunt epulari de die (11); et convivium non ex more Punico, aut militari disciplinâ esse, sed, ut in civitate, atque etiam domo luxuriosâ, omnibus voluptatum illecebris instructum. Unus nec dominorum invitatione, nec ipsius interdum Hannibalis, Calavii filius Perolla vinci potuit, ipse valetudinem excusans, patre

entré, demande l'assemblée du sénat; mais les principaux Campaniens le priant de ne point s'occuper encore d'affaires, et de vouloir bien se prêter lui-même à toutes les réjouissances d'un jour dont son arrivée avait fait un jour de fête, il n'insista point, et faisant violence aux emportements de sa colère, pour ne point leur refuser une première demande, il employa une grande partie du jour à visiter la ville.

VIII. Il logea chez Sténius et Pacuvius, de la maison des Minius Céler, l'une des plus illustres et des plus opulentes du pays. Pacuvius Calavius, dont j'ai parlé plus haut, chef de la faction qui avait entraîné Capoue dans les intérêts d'Annibal, vint lui présenter son fils Pérolla, jeune homme d'un âge fait, qu'on avait eu beaucoup de peine à arracher de la maison de Décius Magius, qu'il ne quittait point, et à l'exemple duquel il avait soutenu, avec le dernier acharnement, le parti des Romains contre les Carthaginois, sans que le torrent qui emportait Capoue dans le parti contraire, et son respect pour la dignité paternelle, eussent pu ébranler un seul instant ses opinions. Le père, sans chercher à justifier son fils, obtint sa grâce d'Annibal à force de supplications; et le Carthaginois, subjugué par les prières et par les larmes du père, alla jusqu'à retenir le fils, ainsi que le père, au souper, où d'ailleurs, à l'exception de ses deux hôtes et de Jubellius Tauréa, guerrier d'une haute réputation, nul autre Campanien ne fut invité. On se mit à table qu'il restait encore une grande partie du jour; le festin ne se ressentait nullement de la frugalité carthaginoise, et encore moins de la discipline militaire. Il fut tel qu'on devait l'attendre d'une des maisons les plus fastueuses d'une ville aussi dissolue, et on n'y épargna aucun des raffinements de la volupté la plus recherchée. Le seul Pérolla resta

animi quoque ejus haud mirabilem interturbationem causante. Solis ferme occasu patrem Calavium, ex convivio egressum, secutus filius, ubi in secretum (hortus erat posticis ædium partibus) pervenerunt, « Consilium, » inquit, « affero, pater, quo non » veniam solùm peccati, quòd defecimus ad Han- » nibalem, impetraturi ab Romanis, sed in multò » majore dignitate et gratiâ simus Campani, quàm » unquam fuimus. » Cùm mirabundus pater, quidnam id esset consilii, quæreret; togâ rejectâ ab humero, latus succinctum gladio nudat: « Jam » ego; » inquit, « sanguine Hannibalis sanciam » Romanum fœdus: te id priùs scire volui, si fortè » abesse, dum facinus patratur, malles. »

IX. Quæ ubi vidit audivitque senex, velut si jam agendis, quæ audiebat, interesset, amens metu, « Per ego te, » inquit, « fili, quæcumque jura » liberos jungunt parentibus, precor quæsoque, ne » ante oculos patris facere et pati omnia infanda » velis. Paucæ horæ sunt, intra quas jurantes per » quidquid Deorum est, dextræ dextras jungentes, » fidem obstrinximus, ut sacratas fide manus, di- » gressi ab colloquio, extemplo in eum armaremus?

morne au milieu de l'ivresse de tous les convives: les invitations des maîtres de la maison, auxquelles se joignaient quelquefois celles d'Annibal lui-même, ne purent vaincre sa tristesse. Il s'en excusait sur une indisposition, à quoi le père ajouta, qu'il fallait aussi lui pardonner un peu de trouble en présence du vainqueur qu'il avait pu mécontenter. Vers le coucher du soleil, Calavius étant sorti du festin, Pérolla le suit, et lorsqu'ils furent à l'écart, dans un jardin sur les derrières de la maison : « Mon père, lui dit-il, j'ai un projet qui peut » non seulement nous obtenir des Romains le pardon de la » faute que nous avons commise en les quittant pour Annibal, » mais encore nous replacer mieux que jamais dans leur estime » et dans leurs affections. » Le père, tout étonné, demande quel est donc ce projet : alors Pérolla rejetant sa toge de dessus son épaule, et lui montrant une épée qu'il avait à son côté : « C'est avec le sang d'Annibal que je vais sceller, dit-il, notre » nouvelle alliance avec les Romains. J'ai voulu vous prévenir, » dans le cas où vous préféreriez de n'être pas témoin de l'exé» cution. »

IX. A cette vue, à ce discours, le vieillard éperdu, comme s'il avait déjà l'action même sous les yeux : « Oh! mon fils, » lui dit-il, oui, je t'en prie, je t'en conjure, au nom des » saints nœuds qui lient les enfants aux auteurs de leurs jours, » oui, promets-moi, mon fils, de ne pas souiller les regards » de ton père, du crime et du supplice affreux que ce crime » attirera sur ta tête. Il n'y a que peu d'instants, où par tout » ce qu'il y a de Dieux, nous avons scellé dans la main d'Anni» bal le serment de lui être fidèles, et c'est pour l'assassiner de » cette même main dont les Dieux ont reçu l'engagement sacré, » l'assassiner lui, dont le cœur s'est livré à nous dans tous les

» Ab hospitali mensâ surgis, ad quam tertius Cam-
» panorum adhibitus es ab Hannibale, ut eam ipsam
» mensam cruentares hospitis sanguine? Hanniba-
» lem pater filio meo potui placare, filium Hannibali
» non possum? Sed sit nihil sancti, non fides, non
» religio, non pietas: audeantur infanda, si non
» perniciem nobis cum scelere afferunt. Unus ag-
» gressurus es Hannibalem? quid illa turba tot
» liberorum servorumque? quid in unum intenti
» omnium oculi? quid tot dextræ? torpescentne in
» amentiâ illâ? Vultum ipsius Hannibalis (12),
» quem armati exercitus sustinere nequeunt, quem
» horret populus Romanus, tu sustinebis? Et, alia
» auxilia desint, meipsum ferire, corpus meum
» opponentem pro corpore Hannibalis, sustinebis?
» Atqui per meum pectus petendus ille tibi transfi-
» gendusque est. Deterreri hîc sine te potiùs, quàm
» illic vinci. Valeant preces apud te meæ (13), sicut
» pro te hodie valuerunt. » Lacrymantem inde ju-
venem cernens, medium complectitur, atque osculo
hærens, non antè precibus abstitit, quàm pervicit,
ut gladium poneret, fidemque daret, nihil factu-
rum tale. Tum juvenis: « Ego quidem, » inquit,

» épanchements de la confiance? Tu quittes cette table hospi-
» talière où tu as été admis par une faveur que deux Cam-
» paniens seuls partagent avec toi, et à cette même table tu
» ferais ruisseler le sang de ton hôte? J'ai pu obtenir d'Anni-
» bal la grâce de mon fils, et je ne pourrais obtenir de mon
» fils celle d'Annibal? Mais non, je le veux encore, foule aux
» pieds tout ce qu'il y a de plus sacré, la bonne foi, la reli-
» gion, la piété filiale; fais ce qu'on ne fit jamais, si notre
» perte à tous deux n'est pas la suite inévitable de ton crime.
» Seul, tu prétends attaquer Annibal? Eh! que feras-tu de
» cette foule d'hommes libres et d'esclaves qui l'entourent?
» Comment échapper à tous ces yeux ouverts qui veillent sans
» cesse à sa conservation? Tous ces bras, armés pour sa dé-
» fense, s'engourdiront-ils au moment de ton horrible fré-
» nésie? Que dis-je! le regard seul d'Annibal, ce regard ter-
» rible que n'ont pu soutenir des armées entières, qui fait
» trembler le peuple Romain, pourras-tu le soutenir? Et au
» défaut de tout autre secours, auras-tu bien le cœur de me
» frapper moi-même, moi, ton père, couvrant de mon corps
» le corps de ton ennemi? Oui, il faudra que tes coups per-
» cent au travers de ce cœur paternel pour aller percer le sien.
» Ah! mon fils, laisse à ton père l'honneur de te fléchir, plu-
» tôt qu'à d'autres celui de te vaincre! Que mes prières aient
» sur toi le pouvoir qu'elles ont eu aujourd'hui pour toi-même.»
Quelques larmes roulaient dans les yeux du jeune homme; le père qui les aperçoit, s'élance dans ses bras; il le serre des plus fortes étreintes; il ne le quitte point, et ne cesse de le supplier qu'après avoir obtenu enfin qu'il jette son arme, et qu'il jure d'abandonner son projet. « Eh bien, dit-il, j'acquitte
» envers mon père cette piété filiale que je devais à ma patrie;

» quam patriæ debeo, pietatem exsolvam patri. » Tuam doleo vicem, cui ter proditæ patriæ susti» nendum est crimen; semel, cùm defectionis ab » Romanis; iterum, cùm pacis cum Hannibale, » fuisti auctor; tertio hodie, cùm restituendæ Ro» manis Capuæ mora atque impedimentum es. Tu, » patria, ferrum, quo pro te armatus hanc arcem » defendere volebam, hosti minimè parcens, quan» do parens extorquet, recipe. » Hæc cùm dixisset, gladium in publicum trans maceriam horti abjecit; et, quò minùs res suspecta esset, se ipse convivio reddidit.

X. Postero die senatus frequens datus Hannibali; ubi prima ejus oratio perblanda ac benigna fuit, quâ gratias egit Campanis, quòd amicitiam suam Romanæ societati præposuissent, et inter cetera magnifica promissa pollicitus, brevi caput Italiæ omni Capuam fore, juraque inde cum ceteris populis Romanum etiam petiturum. « Unum esse exsor» tem Punicæ amicitiæ fœderisque secum facti, » quem neque esse Campanum, neque dici debere, » Magium Decium: eum postulare, ut sibi dedatur, » ac se præsente de eo referatur, senatûsque consul» tum fiat. » Omnes in eam sententiam ierunt; quanquam magnæ parti et vir indignus eâ calamitate, et haud parvo initio minui videbatur jus libertatis. Egressus curiâ, in templo (14) magistratus consedit, comprehendique Decium Magium, atque

» mais c'est vous que je plains, ô mon père! Eh! comment » votre cœur pourra-t-il n'être pas accablé de tout le poids » de cette triple trahison? C'est vous qui nous avez conseillé » d'abord ce lâche abandon de nos alliés, puis cette paix infâme » avec Annibal; et c'est vous enfin, qui, au moment où j'allais » rendre Capoue aux Romains, vous seul qui venez arrêter mon » bras. O ma patrie! je m'étais armé de ce fer pour ta cause, » pour défendre tes murs contre ton ennemi; mon père veut » que j'épargne ses jours; mon père m'arrache ce fer vengeur: » reprends-le de mes mains. » Et aussitôt il jette son épée dans la rue par dessus les murs du jardin; et pour ne point donner de soupçon, il rentre lui-même dans la salle du festin.

X. Annibal tint le lendemain l'assemblée du sénat: elle fut très nombreuse. Dans le commencement de son discours il prodigua les flatteries et les promesses. Il remercia les Campaniens d'avoir préféré son alliance à celle des Romains; et entre autres espérances magnifiques, il les assura que dans peu Capoue serait la capitale de l'Italie entière, et qu'elle dicterait la loi aux Romains, ainsi qu'aux autres peuples. Il n'exceptait de l'alliance et du traité que le seul Magius Décius, qui n'était plus un Campanien, et qu'on ne devait point honorer de ce nom. Il demandait qu'on le lui livrât, que la délibération s'ouvrît, et que le sénat prît un arrêté sur ce sujet en sa présence. Tous se rangèrent à l'avis d'Annibal, quoique plusieurs sentissent, et toute l'indignité du traitement qu'on faisait essuyer à leur collégue, et tout le danger de cette première atteinte portée à leur liberté. Le magistrat, sorti du sénat, alla dans le temple s'asseoir sur son tribunal; il envoya prendre Magius, et, se l'étant fait amener à ses pieds, il lui ordonna de se justifier. Magius con-

ante pedes destitutum causam dicere jussit. Qui cùm manente ferociâ animi, negaret lege fœderis id cogi posse, tum injectæ catenæ, ducique ante lictorem in castra est jussus. Quoad capite aperto est ductus, concionabundus incessit, ad circumfusam undique multitudinem vociferans : « Habetis libertatem, » Campani, quam petistis. Foro medio, luce clarâ, » videntibus vobis, nulli Campanorum secundus, » vinctus ad mortem rapior. Quid violentius Capuâ » captâ fieret ? Ite obviàm Hannibali, exornate » urbem, diemque adventûs ejus consecrate, ut » hunc triumphum de cive vestro spectetis. » Hæc vociferanti, cùm moveri vulgus videretur, obvolutum caput est, ociùsque rapi extra portam jussus : ita in castra perducitur : extemploque impositus in navim, et Carthaginem missus, ne motu aliquo Capuæ ex indignitate rei orto, senatum quoque pœniteret dediti principis ; et, legatione missâ ad repetendum eum, ne aut negando rem, quam primùm peterent, offendendi sibi novi socii, aut tribuendo, habendus Capuæ esset seditionis ac turbarum auctor. Navem Cyrenas detulit tempestas, quæ tum in ditione Regum erant (15) : ibi cùm Magius ad statuam Ptolemæi Regis (16) confugisset, deportatus à custodibus Alexandriam ad Ptolemæum, cùm eum docuisset, contra jus fœderis vinctum se ab Hannibale esse, vinculis liberatur, permissumque, ut rediret, seu Romam, seu Capuam mallet. « Nec » Magius « Capuam sibi tutam » dice-

servant toute la fierté de son caractère, soutint que d'après le traité même, on n'avait nul droit d'exercer sur lui de pareilles contraintes; il n'en fut pas moins chargé de chaînes, et on le fit conduire par un licteur dans le camp. Tout le temps qu'on lui laissa dans le chemin la tête découverte, il ne cessa de haranguer la multitude qui s'était portée en foule sur son passage. Il leur criait : « La voilà cette liberté que vous avez tant désirée. Au milieu de votre Forum, en plein jour, sous vos » yeux, un citoyen de Capoue, qui ne le cède à nul autre, » se voit chargé de fers et mené à la mort. Que ferait-on de » pis, si Capoue eût été prise d'assaut ? Allez maintenant au » devant d'Annibal; épuisez-vous en réjouissances, et consa- » crez par des fêtes le jour de son arrivée, pour qu'il vous » donne le spectacle d'un de vos concitoyens traîné à son char » de triomphe. » Comme ces cris paraissaient faire impression sur le peuple, on lui enveloppa la tête, et l'on mit la plus grande précipitation à l'emmener hors de la ville. Arrivé dans le camp, on le fit embarquer sur-le-champ pour Carthage, dans la crainte que, si cet acte de violence occasionnait quelque mouvement dans Capoue, le sénat lui-même ne vînt à se repentir d'avoir sacrifié un de ses chefs, et qu'alors, si une députation venait le réclamer, on ne fût exposé à l'alternative, ou d'offenser un nouvel allié, en lui refusant une première demande, ou, en la lui accordant, de laisser à Capoue un aliment de trouble et de sédition. Le vaisseau fut jeté par la tempête à Cyrène, qui était alors sous la domination des rois d'Égypte. Magius, à peine dans cette ville, alla se réfugier aux pieds de la statue du roi Ptolémée. Des gardes l'ayant conduit à Alexandrie et présenté au prince, celui-ci ne fut pas plutôt instruit qu'Annibal l'avait mis aux fers contre la foi

re, « et Romam eo tempore, quo inter Romanos » Campanosque bellum sit, transfugæ magis, quàm » hospitis, fore domicilium: Nusquam malle, quàm » in regno ejus vivere, quem vindicem atque auc- » torem habeat libertatis. »

XI. Dum hæc geruntur, Q. Fabius Pictor (17) legatus à Delphis Romam rediit, responsumque ex scripto recitavit: divi quoque in eo erant, quibus quoque modo supplicaretur. Tum « si ita faxitis, » Romani, vestræ res meliores facilioresque erunt; » magisque ex sententiâ respublica vestra vobis » procedet, victoriaque duelli populi Romani erit. » Pythio Apollini, republicâ vestrâ bene gestâ ser- » vatâque, lucris meritis donum mittitote, deque » prædâ, manubiis, spoliisque honorem habeto- » te (18): lasciviam à vobis prohibetote. » Hæc ubi ex Græco carmine interpretata recitavit, tum dixit, « Se oraculo egressum extemplo his omnibus divis » rem divinam thure ac vino fecisse; jussumque ab » templi antistite, sicut coronatus laureâ coronâ et » oraculum adisset, et rem divinam fecisset, ita » coronatum navim ascendere, nec antè deponere » eam, quàm Romam pervenisset. Se, quæcunque » imperata sint, cum summâ religione ac diligentiâ » exsecutum; coronam Romæ in aram Apollinis » deposuisse. » Senatus decrevit, ut eæ res divinæ supplicationesque primo quoque tempore cum curâ fierent.

d'un traité, qu'il le fit mettre en liberté, avec permission de se retirer à Capoue, ou à Rome s'il l'aimait mieux. Magius répondit « qu'il ne serait point en sûreté à Capoue, et qu'à Rome, dans un temps où elle était en guerre avec sa patrie, il aurait plus l'air d'un transfuge que d'un hôte; qu'il préférait de vivre dans les états de son libérateur. »

XI. Dans l'intervalle, Q. Fabius Pictor, qu'on avait envoyé à Delphes, revint à Rome, et fit lecture de la réponse de l'oracle, qui lui avait été donnée par écrit. On y avait marqué le nom de tous les Dieux, et la manière dont chacun devait être honoré. Puis on ajoutait : « Si vous vous conformez » à ces instructions, Romains, vos affaires prendront un cours » plus heureux; votre république deviendra chaque jour plus » florissante, et l'avantage de la guerre finira par rester au » peuple Romain. Ne manquez pas, après vos succès, et lors- » que vous aurez assuré le salut de votre état, d'envoyer, sur » le produit de vos victoires, une offrande à Apollon Pythien; » réservez la part du Dieu sur le butin en nature, sur l'argent » qui proviendra des objets vendus, en un mot, sur toutes » les dépouilles, et gardez-vous de l'enivrement de la prospé- » rité. » Tout cela était écrit en grec, et il le lut traduit dans sa langue. Il ajouta « que, sorti du temple, il avait sur-le-champ fait à tous les Dieux les oblations de vin et d'encens qu'on lui avait prescrites; que la prêtresse lui ayant recommandé de conserver toujours sur la tête, pendant tout le cours de sa navigation, la même couronne de laurier avec laquelle il s'était présenté dans le temple et avait offert des libations aux Dieux, et de ne la quitter que lorsqu'il serait arrivé à Rome, il s'était conformé avec une ponctualité religieuse à tout ce qu'on lui avait ordonné; enfin, qu'il avait déposé la couronne à Rome

XII. Dum hæc Romæ atque in Italià geruntur, nuncius victoriæ ad Cannas Carthaginem venerat Mago Hamilcaris filius, non ex ipsâ acie à fratre missus, sed retentus aliquot dies in recipiendis civitatibus Bruttiorum, ut quæque deficiebant. Is, cùm ei senatus datus esset, res gestas in Italiâ à fratre exponit : « Cum sex imperatoribus (19) eum, quorum quatuor consules, duo dictator ac magister » equitum fuerint, cum sex consularibus exercitibus » acie conflixisse : occîdisse supra ducenta millia » hostium ; supra quinquaginta millia cepisse. Ex » quatuor consulibus duos occidisse ; ex duobus » saucium alterum, alterum, toto exercitu amisso, » vix cum quinquaginta hominibus effugisse. Magis» trum equitum, quæ consularis potestas sit, fusum » fugatumque : dictatorem, quia se in aciem nun» quam commiserit, unicum haberi imperatorem. » Bruttios Apulosque, partim Samnitium ac Luca» norum defecisse ad Pœnos. Capuam, quod caput, » non Campaniæ modò, sed, post afflictam rem » Romanam Cannensi pugnâ, Italiæ sit, Hannibali » se tradidisse. Pro his tantis totque victoriis verum » esse grates Deis immortalibus agi haberique. » Ad fidem deinde tam lætarum rerum, effundi in vestibulo curiæ jussit annulos aureos, qui tantus acervus fuit, ut, metientibus dimidium super tres modios

sur l'autel d'Apollon. » Le sénat décréta que les sacrifices et les prières solennelles commenceraient au premier jour, et qu'on ne s'écarterait en rien des instructions de l'oracle.

XII. Pendant que tout ceci se passe à Rome et dans l'Italie, Magon, fils d'Amilcar, était arrivé à Carthage avec la nouvelle de la victoire de Cannes. Son frère ne l'avait point dépêché du champ de bataille même; il l'avait retenu quelques jours pour recevoir la soumission des Bruttiens et autres peuples qui avaient passé dans son parti. Le sénat s'étant assemblé sur-le-champ, Magon expose tout ce que son frère avait fait en Italie. « Il avait, dit-il, combattu en bataille rangée six généraux, dont quatre consuls, un dictateur et un général de » la cavalerie; défait six armées consulaires, tué à l'ennemi » plus de deux cent mille hommes, et fait prisonniers plus de » cinquante mille; des quatre consuls, deux avaient péri sur » le champ de bataille, et sur les deux autres, l'un ne s'était » sauvé que grièvement blessé, et l'autre à peine avec cinquante hommes, après avoir perdu toute son armée; le général de la cavalerie, dignité qui équivaut à celle de consul, » avait été battu et mis en fuite; le dictateur, pour n'avoir » jamais voulu courir la chance du combat, était regardé » comme un général unique; les Bruttiens et les Apuliens, » une partie des Samnites et des Lucaniens, s'étaient déclarés » pour les Carthaginois; Capoue, la capitale, non plus de la » Campanie seule, mais de l'Italie entière, depuis que la journée de Cannes avait abattu la puissance Romaine, s'était » donnée à Annibal. Pour tant et de si mémorables victoires, » il était bien juste de rendre de solennelles actions de grâces » aux Dieux immortels. » En témoignage de ces grands succès, il fit verser dans le vestibule de la curie un monceau

explesse, sint quidam auctores. Fama tenuit, quæ propior vero est, haud plus fuisse modio. Adjecit deinde verbis, quò majoris cladis indicium esset, neminem, nisi equitem, atque eorum ipsorum primores, id gerere insigne. Summa fuit orationis, « Quò propiùs spem belli perficiendi sit, eò magis » omni ope juvandum Hannibalem esse. Procul » enim ab domo militiam esse, in mediâ hostium » terrâ : magnam vim frumenti, pecuniæ, absumi, » et tot acies, ut hostium exercitus delesse, ita » victoris etiam copias parte aliquâ minuisse. Mit- » tendum igitur supplementum esse, mittendam in » stipendium pecuniam frumentumque tam bene » meritis de nomine Punico militibus. »

XIII. Secundùm hæc dicta Magonis lætis omnibus, Himilco, vir factionis Barcinæ, locum Hannonis increpandi esse ratus, « Quid est, Hanno? » inquit: « etiam nunc pœnitet belli suscepti adversùs » Romanos? Jube dedi Hannibalem : veta in tam » prosperis rebus grates Diis immortalibus agi. Au- » diamus Romanum senatorem in Carthaginiensium » curiâ. » Tum Hanno: « Tacuissem hodie, Patres » Conscripti, ne quid in communi omnium gaudio, » minùs lætum quod esset vobis, loquerer: nunc » interroganti senatori, pœniteatne me adhuc sus- » cepti adversùs Romanos belli, si reticeam, aut » superbus, aut obnoxius videar; quorum alterum » est hominis alienæ libertatis obliti, alterum suæ.

énorme d'anneaux d'or. Quelques auteurs rapportent que ce monceau mesuré donna plus de trois boisseaux et demi; mais la tradition qui a prévalu, et qui se rapproche plus de la vérité, est qu'il n'y en avait pas au-delà d'un boisseau. Il ajouta, pour donner l'idée d'un plus grand désastre, qu'il n'y avait que les chevaliers, et encore les plus distingués, qui portassent de ces décorations. La conclusion de son discours fut, « que plus ils avaient un espoir prochain de terminer glorieusement la guerre, plus il fallait aider puissamment Annibal; la guerre se faisait loin de Carthage, en pays ennemi; elle consommait beaucoup de vivres et d'argent; et tant de combats, en détruisant les armées ennemies, avaient causé aussi quelque perte aux troupes victorieuses. Il fallait donc envoyer des renforts, de l'argent et du blé, pour payer et pour nourrir des soldats qui avaient si bien mérité du nom Carthaginois. »

XIII. Ce discours de Magon remplit tous les esprits d'une joie extraordinaire; alors Himilcon, de la faction Barcine, saisissant cette occasion d'humilier Hannon: « Eh bien, dit-il, » Hannon, regrettez-vous encore qu'on ait fait la guerre aux » Romains? Ordonnez-nous donc de livrer Annibal; défen» dez-nous de rendre grâces aux Dieux pour des prospé» rités si éclatantes. Écoutons ce que va dire ce sénateur ro» main, dans un sénat carthaginois. » Hannon s'étant levé: « J'aurais gardé aujourd'hui le silence, Pères Conscrits, dit» il, pour ne point troubler, par des réflexions qui pour» raient ne pas vous plaire, cet enivrement de joie univer» selle. Mais puisqu'on m'interpelle, et qu'un sénateur me de» mande si je regrette encore que l'on ait entrepris la guerre » contre les Romains, il faut que je réponde, parce que le » silence aurait l'air, ou de l'orgueil, ou de l'avilissement, et

» Respondeam igitur Himilconi, non desisse pœnite-» re me belli, neque desiturum antè invictum ves-» trum imperatorem incusare, quàm finitum aliquâ » tolerabili conditione bellum videro; nec mihi pacis » antiquæ desiderium ulla alia res, quàm pax nova, » finiet. Itaque ista, quæ modò Mago jactavit, » Himilconi ceterisque Hannibalis satellitibus jam » læta sunt: mihi possunt læta esse, quia res bello » bene gestæ, si volumus fortunâ uti, pacem nobis » æquiorem dabunt: nam si prætermittimus hoc » tempus, quo magis dare, quàm accipere, possu-» mus videri pacem, vereor, ne hæc quoque lætitia » luxuriet nobis (20), ac vana evadat. Quæ tamen » nunc quoque qualis est? Occîdi exercitus hostium; » mittite milites mihi: quid aliud rogares, si esses » victus? Hostium cepi bina castra, prædæ videlicet » plena et commeatuum; frumentum, et pecuniam » date: quid aliud, si spoliatus, si exsutus castris » esses, peteres? Et, ne omnia ipse mirer (21), » (mihi quoque enim, quoniam respondi Himilconi, » interrogare jus fasque est) velim seu Himilco, » seu Mago respondeat; cùm ad internecionem » Romani imperii pugnatum ad Cannas sit, constet-» que in defectione totam Italiam esse, primùm » ecquis Latini nominis populus defecerit ad nos; » deinde ecquis homo, ex quinque et triginta tribu-» bus, ad Hannibalem transfugerit. » Cùm utrumque Mago negasset, « Hostium quidem ergo, »

» que l'orgueil serait aussi messéant, quand on a le senti-
» ment de la dignité d'autrui, que l'avilissement, quand on a
» le sentiment de la sienne. Je dirai donc à Himilcon, que
» mes regrets sur la guerre durent toujours, et que je ne ces-
» serai d'accuser son invincible général, que lorsque je verrai
» la guerre terminée à des conditions tolérables, et rien qu'une
» paix nouvelle ne me consolera de l'infraction de la paix.
» Aussi, tous ces grands succès que Magon vient de nous
» étaler, et qui, dans ce moment, font la joie d'Himilcon et des
» autres satellites d'Annibal, peuvent faire aussi la mienne,
» parce que, si nous voulons mettre à profit nos prospérités,
» ces succès obtenus par la guerre nous procureront une paix
» plus avantageuse. Mais si nous laissons échapper ce moment,
» où nous pouvons paraître donner la paix, plutôt que la
» recevoir, je crains fort que ces succès même ne soient que
» de brillantes promesses, dont la réalité deviendrait illusoire.
» Et dès ce moment-ci même, à quoi se réduisent-ils? J'ai
» détruit les armées ennemies : envoyez-moi des soldats. Fe-
» riez-vous une autre demande si vous aviez été vaincu? J'ai
» pris les deux camps ennemis, remplis apparemment de bu-
» tin et de vivres : envoyez-moi du blé et de l'argent. Quel
» autre langage tiendriez-vous, si c'était l'ennemi qui vous
» eût dépouillés de votre camp et de vos ressources? Et pour
» que je ne sois pas réduit à expliquer seul tout ce qu'il y a
» là dedans d'inconcevable (car enfin, puisque j'ai répondu à
» Himilcon, j'ai bien le droit aussi de l'interroger à mon
» tour), je voudrais qu'Himilcon lui-même, ou Magon,
» me donnât quelque éclaircissement. Puisque la victoire de
» Cannes entraîne la ruine entière de la puissance Romaine,
» et qu'il est constant que toute l'Italie est en pleine défection,

inquit, « adhuc nimis multùm superest : sed, multi-
» tudo ea quid animorum, quidve spei habeat, scire
» velim. » Cùm, id nescire, Mago diceret, « Nihil
» faciliùs scitu est, » inquit, « Ecquos legatos ad
» Hannibalem Romani miserunt de pace ? ecquam
» denique mentionem pacis Romæ factam esse,
» allatum ad vos est ? » Cùm id quoque negasset,
« Bellum igitur, » inquit, « tam integrum habemus,
» quàm habuimus, quâ die Hannibal in Italiam est
» transgressus. Quàm varia victoria priore Punico
» bello fuerit, plerique, qui meminerimus, super-
» sumus. Nunquam terrâ marique magis prosperæ
» res nostræ visæ sunt, quàm ante consules C. Lu-
» tatium et A. Postumium fuerunt. Lutatio et Pos-
» tumio consulibus, devicti ad Ægates insulas su-
» mus. Quòd si (id quod Dii omen avertant) nunc
» quoque fortuna aliquid variaverit ; tum pacem
» speratis, cùm vincemur, » quam nunc, cùm
vincimus, « dat nemo? Ego, si quis de pace consu-
» let, seu deferendâ hostibus, seu accipiendâ,
» habeo quid sententiæ dicam : si de iis, quæ Mago
» postulat, refertis, nec victoribus mitti attinere
» puto, et frustrantibus nos falsâ atque inani spe
» multò minùs censeo mittenda esse. » Haud multos
movit Hannonis oratio : nam et simultas cum familiâ
Barcinâ leviorem auctorem faciebat, et occupati
animi præsenti lætitiâ nihil, quo vanius fieret gau-
dium suum, auribus admittebant, debellatumque

» nommez-moi d'abord quelque peuple de la confédération du » Latium qui soit passé dans notre parti, et ensuite quelque » homme des trente-cinq tribus de Rome qui ait déserté » vers Annibal? » Magon répondit qu'il n'y en avait aucun, ni des uns ni des autres. « Ainsi donc, dit-il, il nous reste » encore beaucoup trop d'ennemis. Mais enfin, quelle est la » disposition des esprits? Conservent-ils quelque espérance? » C'est ce que je voudrais savoir. » Magon déclara qu'il ne le savait point. « Rien n'est plus facile, reprit Hannon. Les Ro- » mains ont-ils député vers Annibal pour des ouvertures de » paix? Vous a-t-on dit qu'à Rome il eût été question de paix » un seul moment? — Non, dit Magon. — Eh bien, dit Hannon, » nous avons donc la guerre tout aussi entière que le jour » qu'Annibal est passé en Italie. La plupart d'entre nous ont » vu la première guerre punique : ils peuvent se rappeler com- » bien de fois la victoire a changé de parti. Jamais nos af- » faires n'avaient paru, tant sur mer que sur terre, dans un » état de prospérité plus brillant qu'avant le consulat de » Lutatius et de Postumius. Sous ce consulat pourtant, nous » essuyâmes aux îles Ægates une défaite qui nous laissa sans » ressources. Que si maintenant encore (et plaise aux Dieux de » détourner ce présage!) nous éprouvions quelques revers, » vous flattez-vous de la paix, alors que nous serons vaincus, » tandis que personne ne vous l'offre, alors que nous sommes » les vainqueurs? Pour moi, si l'on met en délibération, soit » de proposer la paix à l'ennemi, soit de la recevoir, je sais ce » que j'aurai à dire. Si l'on se borne à délibérer sur les demandes » de Magon, je pense que si Annibal est vainqueur, il ne » faut rien lui envoyer; et s'il ne l'est pas, s'il nous trompe » par des rapports mensongers et par de fausses espérances,

mox fore, si adniti paululum voluissent, rebantur. Itaque ingenti consensu fit senatusconsultum, ut Hannibali quatuor Numidarum millia in supplementum mitterentur, et quadraginta elephanti, et argenti multa talenta (22). Dictatorque (23) cum Magone in Hispaniam præmissus est, ad conducenda viginti millia peditum, quatuor equitum, quibus exercitus, qui in Italiâ, quique in Hispaniâ erant, supplerentur. Ceterùm hæc, ut in secundis rebus, segniter otiosèque gesta.

XIV. Romanos, præter insitam industriam animis, fortuna etiam cunctari prohibebat: nam nec Consul ulli rei, quæ per eum agenda esset, deerat; et Dictator M. Junius Pera, rebus divinis perfectis, latoque, ut solet, ad populum, ut equum escendere liceret (24), præter duas urbanas legiones, quæ principio anni à consulibus conscriptæ fuerant, et servorum delectum, cohortesque ex agro Piceno et Gallico (25) collectas, ad ultimum propè desperatæ reipublicæ auxilium, cùm honesta utilibus cedunt, descendit, edixitque: « Qui capitalem fraudem ausi, » quique pecuniæ judicati in vinculis essent, qui

» mon avis est, qu'il faut encore moins lui envoyer. » Le discours d'Hannon ne trouva pas beaucoup de partisans. Outre que son animosité contre la famille Barcine le rendait un peu suspect, les esprits étaient trop préoccupés des grands succès du moment, pour que leurs oreilles pussent rien admettre de ce qui tendait à détruire leur joie; d'ailleurs ils se croyaient sûrs, pour peu qu'ils fissent d'efforts, de terminer promptement la guerre. Il y eut presque unanimité dans le sénat pour envoyer à Annibal un renfort de quatre mille Numides, quarante éléphants et une somme d'argent considérable. On fit partir aussi un dictateur avec Magon pour l'Espagne, afin d'y lever vingt mille hommes de pied et quatre mille chevaux, dont on se proposait de recruter les armées d'Espagne et d'Italie. Au reste, on mit dans toutes ces mesures la nonchalance et la lenteur qu'inspirent ordinairement les succès.

XIV. Les Romains, indépendamment de leur activité naturelle, étaient avertis par le malheur, qui ne leur permettait pas de s'endormir. Le consul ne manquait à rien de ce qui regardait son ministère. De son côté le dictateur, Marcus Junius Péra, après avoir terminé ce qui concernait la religion, et porté, selon l'usage, à l'acceptation du peuple la loi qui l'autorisait à monter à cheval dans la ville, se hâta de composer une armée. Outre les deux légions enrôlées par les consuls au commencement de l'année, pour la garde de la ville; outre la levée des esclaves et deux cohortes tirées, l'une du Picentin, l'autre du *Champ des Gaulois*, il ne rougit point de descendre à l'une de ces ressources extrêmes des états presque désespérés, lorsque toutes les convenances de l'honneur disparaissent devant la nécessité. Il fit une proclamation par laquelle il assurait à tous ceux qui étaient en prison, soit pour dettes, soit pour

» eorum apud se milites fierent, eos noxâ pecuniâque » sese exsolvi jussurum. » Ea sex millia hominum Gallicis spoliis, quæ triumpho C. Flaminii translata erant, armavit: itaque cum viginti quinque millibus armatorum ab urbe proficiscitur. Hannibal, Capuâ receptâ, cùm iterum Neapolitanorum animos, partim spe, partim metu nequidquam tentasset, in agrum Nolanum exercitum traducit, et, ut non hostiliter statim, quia non desperabat voluntariam deditionem, ita, si morarentur spem nihil eorum, quæ pati aut timere possent, prætermissurus. Senatus, ac maximè primores ejus, in societate Romanâ cum fide perstare; plebs novarum, ut solet, rerum, atque Hannibalis tota esse, metumque agrorum populationis, et patienda in obsidione multa gravia indignaque proponere animo: neque auctores defectionis deerant. Itaque ubi senatum metus cepit, si propalam tenderent, resisti multitudini concitatæ non posse; clam simulando dilationem mali inveniunt; placere enim sibi defectionem ad Hannibalem simulant; quibus autem conditionibus in fœdus amicitiamque novam transeant, parum constare. Ita spatio sumpto, legatos propere ad prætorem

crime capital, l'entier acquittement de leurs crimes et de leurs dettes, s'ils prenaient du service dans son armée. Cette mesure procura un secours de six mille hommes, que l'on équipa avec les armes gauloises qui avaient servi à la décoration du triomphe de Flaminius. Il eut ainsi une armée de vingt-cinq mille hommes, avec laquelle il put se mettre en campagne. Annibal, après s'être assuré de Capoue, fit sur Naples une seconde tentative, tout aussi infructueuse que la première. N'ayant pu rien gagner sur l'esprit des habitants, ni par les promesses, ni par les menaces, il passe avec son armée sur le territoire de Nole, et sans se permettre d'abord des hostilités, parce qu'il ne désespérait pas d'une reddition volontaire, il était bien décidé, pour peu qu'ils retardassent ses espérances, à ne leur épargner rien de ce qui pourrait les punir ou les intimider. Le sénat, et les chefs surtout, se faisaient un devoir de persévérer dans l'alliance des Romains; le peuple, que son caractère porte naturellement aux révolutions, était tout pour Annibal. Il n'envisageait dans la résistance que des désastres, tels que la dévastation de ses champs, et toutes les dures extrémités où se trouverait bientôt réduite une place assiégée; et il ne manquait point de chefs qui le poussassent à la défection. Les sénateurs commencèrent à craindre qu'une résistance ouverte ne pût tenir contre les emportements d'une populace mutinée, et ne virent que la dissimulation pour reculer le mal. Il firent donc entendre au peuple qu'ils approuvaient la défection comme lui, mais qu'il fallait auparavant convenir des conditions auxquelles ils passeraient dans l'alliance d'Annibal. Ayant ainsi gagné du temps, ils députent en toute diligence vers le préteur romain, Claudius Marcellus, qui était à Casilinum avec une armée. Ils l'ins-

Romanum Marcellum Claudium, qui Casilini cum exercitu erat, mittunt; docentque quanto in discrimine sit Nolana res: agrum Hannibalis esse et Pœnorum, urbem extemplo futuram, ni subveniatur: concedendo plebei senatum, ubi velint defecturos se, ne deficere præfestinarent, effecisse. Marcellus, collaudatis Nolanis, eâdem simulatione extrahi rem in suum adventum jussit: interim celari quæ secum acta essent, spemque omnem auxilii Romani. Ipse à Casilino Calatiam petit; atque inde, Vulturno amni trajecto, perque agrum Saticulanum Trebianumque super Suessulam per montes Nolam pervenit.

XV. Sub adventum prætoris Romani, Pœnus agro Nolano excessit, et ad mare proximè Neapolim descendit, cupidus maritimi oppidi potiundi, quò cursus navibus tutus ex Africâ esset. Ceterùm, postquam Neapolim à præfecto Romano teneri accepit, (M. Junius Silanus erat, ab ipsis Neapolitanis accitus) Neapoli quoque, sicut Nolâ, omissâ, petit Nuceriam. Eam cùm aliquandiu circumsedisset sæpe vi, sæpe sollicitandis nequidquam nunc plebe, nunc principibus, fame demum in deditionem accepit, pactus, ut inermes cum singulis abirent vestimentis: deinde, ut qui à principio mitis omnibus Italicis, præter Romanos, videri vellet, præmia atque honores, qui remanerent, ac militare secum voluissent, proposuit. Nec eâ spe quemquam tenuit:

truisent de la situation critique où se trouvait Nole; que les Carthaginois étaient maîtres de la campagne, et que sans un prompt secours, ils auraient bientôt la ville; que les sénateurs n'avaient trouvé d'autre moyen d'empêcher la défection d'éclater sur-le-champ, qu'en promettant au peuple qu'elle aurait lieu sitôt qu'il le voudrait. Marcellus, après leur avoir donné les plus grands éloges, leur recommanda d'user toujours de la même dissimulation, de traîner les choses en longueur jusqu'à son arrivée; surtout de ne laisser rien transpirer de ce qui avait été concerté entre eux, et de la marche des secours qu'il leur promettait. Il part aussitôt de Casilinum, et après avoir passé le Vulturne à Calatie, il prend par le territoire de Saticulum et de Trébula, et arrive à Nole par la chaîne des montagnes au-dessus de Suessula.

XV. Très peu de temps avant l'arrivée de Marcellus, Annibal quitta le territoire de Nole, et descendit vers la mer du côté de Naples, ayant à cœur de s'assurer d'une place maritime qui pût recevoir les secours qu'il attendait d'Afrique. Au reste, quand il sut qu'elle avait un commandant romain, (c'était Marcus Junius Silanus, appelé par les Napolitains eux-mêmes) il renonce à ses espérances sur Naples, comme sur Nole, et se porte sur Nucérie. Après un siége assez long, pendant lequel, tantôt les moyens de vive force, tantôt les séductions pour gagner soit le peuple, soit les chefs, furent inutilement essayés, il réduisit la place par famine. D'abord la capitulation portait qu'ils seraient désarmés, dépouillés, et qu'ils sortiraient tous de la ville; mais ensuite, revenant à cette politique qu'il avait affectée dès les commencements, de montrer de la sévérité pour les Romains seuls, et de la douceur pour tous les Italiens, il proposa des récompenses et des

dilapsi omnes, quocumque hospitia, aut fortuitus animi impetus tulit, per Campaniæ urbes, maximè Nolam Neapolimque. Cùm ferme triginta senatores, ac fortè primus quisque, Capuam petissent, exclusi inde, quòd portas Hannibali clausissent, Cumas se contulerunt. Nuceriæ præda militi data est, urbs direpta atque incensa. Nolam Marcellus non sui magis fiduciâ præsidii, quàm voluntate principum habebat: plebes timebatur, et ante omnes L. Bantius, quem conscientia attentatæ defectionis, ac metus à prætore Romano, nunc ad proditionem patriæ, nunc, si ad id fortuna defuisset, ad transfugiendum stimulabat. Erat juvenis acer, et sociorum eâ tempestate propè nobilissimus eques: seminecem eum ad Cannas in acervo cæsorum corporum inventum, curatumque benignè, etiam cum donis Hannibal domum remiserat: ob ejus gratiam meriti rem Nolanam in jus ditionemque dare voluerat Pœno; anxiumque eum et sollicitum curâ novandi res prætor cernebat. Ceterùm, cùm aut pœnâ cohibendus esset, aut beneficio conciliandus, sibi assumpsisse, quàm hosti ademisse, fortem ac strenuum maluit socium, accitumque ad se benignè appellat:

distinctions à tous ceux qui resteraient dans la place, et qui voudraient servir dans son armée. Cet appât ne retint personne. Ils se dispersèrent tous dans les différentes villes de la Campanie vers lesquelles les entraînaient, ou des liaisons d'hospitalité, ou la fantaisie seule, sans motif apparent. Le plus grand nombre se retira à Nole et à Naples. Environ trente sénateurs, des plus distingués, voulurent s'établir à Capoue. On ne les laissa point entrer, pour les punir d'avoir fermé leurs portes à Annibal, et ils allèrent chercher un asyle à Cumes. Tout le butin de Nucérie fut abandonné au soldat; on mit ensuite le feu à la ville. Marcellus se maintenait dans Nole, autant par l'affection des chefs, que par le peu de forces qu'il avait pu mener avec lui. Le peuple lui donnait de l'inquiétude, notamment Lucius Bantius. Ce jeune homme, après tout ce qu'il avait tenté pour décider la défection, avait tout à craindre du général romain, et c'était un puissant aiguillon pour l'exciter ou à livrer sa patrie, ou, s'il ne pouvait y parvenir, à passer du moins dans le camp d'Annibal. Il avait un courage intrépide, et c'était à peu près le plus distingué de tous les chevaliers qu'avaient fournis dans ce temps les troupes alliées. On l'avait trouvé à Cannes, enseveli sous un tas de morts, donnant à peine quelques signes de vie; et non content d'avoir fait panser ses blessures avec un soin extrême, Annibal l'avait encore renvoyé comblé de présents. Bantius, par reconnaissance, avait voulu donner sa patrie à son bienfaiteur; et Marcellus le voyait toujours occupé de ce projet, et intrigant pour le faire réussir. Des deux partis qui lui restaient, ou de le contenir par un châtiment sévère, ou de se l'attacher par un bienfait, il préféra le dernier, trouvant plus de profit à acquérir un homme de cette bravoure et de cette activité, qu'à

« Multos eum invidos inter populares habere, inde » existimatu facile esse, quòd nemo civis Nolanus » sibi indicaverit, quàm multa ejus egregia facinora » militaria essent. Sed, qui in Romanis militaverit » castris, non posse obscuram ejus virtutem esse: » multos sibi, qui cum eo stipendia fecerint, referre, » qui vir esset ille, quæque et quoties pericula pro » salute ac dignitate populi Romani adîsset; utique » Cannensi prælio non priùs pugnâ abstiterit, quàm » propè exsanguis ruinâ superincidentium virorum, » equorum, armorumque sit oppressus. Itaque macte virtute esto, » inquit: « apud me tibi omnis » honos atque omne præmium erit; et, quò frequentior mecum fueris, senties eam rem tibi dignitati » atque emolumento esse. » Lætoque juveni promissis equum eximium dono dat, bigatosque (26) quingentos quæstorem numerare jubet: lictoribus imperat, ut eum se adire, quoties velit, patiantur. Hâc comitate Marcelli ferocis juvenis animus adeò est mollitus, ut nemo inde sociorum rem Romanam fortiùs ac fideliùs juverit.

XVI. Cùm Hannibal ad portas esset, (Nolam enim rursus à Nuceriâ moverat castra) plebesque Nolana de integro ad defectionem spectaret, Marcellus sub adventum hostium intra muros se recepit, non cas-

se contenter de l'ôter à l'ennemi. Il le fait venir, et après l'accueil le plus affectueux, il lui dit « qu'il avait beaucoup d'envieux parmi ses concitoyens; qu'il ne fallait donc pas s'étonner que personne à Nole ne lui eût encore parlé de tous les beaux faits d'armes par lesquels Bantius s'était signalé; mais que la valeur d'un homme qui avait servi dans une armée romaine, ne pouvait rester obscure; que nombre de ceux qui avaient fait campagne avec lui, ne cessaient de lui dire quel homme c'était que Bantius, et combien de fois il avait affronté les plus grands périls, pour le salut et pour la gloire du peuple Romain, notamment à la bataille de Cannes, où il n'avait cessé de combattre qu'après avoir perdu presque tout son sang, et s'être vu écrasé par le poids des hommes, des chevaux et des boucliers qui tombaient sur lui. « Continuez » donc, brave jeune homme, ajouta Marcellus; il n'est point » de distinctions et de récompenses que vous ne deviez attendre de moi; et plus vous m'aurez connu, plus vous sentirez que je sais honorer le mérite et l'avancer. » A ces promesses, qui transportèrent de joie le jeune homme, il ajoute le don d'un magnifique cheval, et cinq cents bigatus qu'il lui fait compter par le questeur. En outre, il ordonne aux licteurs de le laisser entrer toutes les fois qu'il se présenterait. Ces prévenances généreuses du préteur touchèrent à tel point le cœur fier du brave guerrier, que depuis, parmi ses alliés, la puissance romaine n'eut pas de plus ardent et de plus zélé défenseur.

XVI. Comme Annibal était aux portes de la ville (car après la prise de Nucérie, il était revenu camper devant Nole), et que le peuple tournait de nouveau à la défection, Marcellus, au moment de l'arrivée des ennemis, se retira dans l'intérieur

tris metuens; sed ne prodendæ urbis occasionem nimis multis in eam imminentibus daret. Instrui deinde utrimque acies cœptæ, Romanorum, pro mœnibus Nolæ, Pœnorum ante castra sua : prælia hinc parva inter urbem castraque, et vario eventu fiebant; quia duces nec prohibere paucos temere provocantes (27), nec dare signum universæ pugnæ volebant. In hâc quotidianâ duorum exercituum statione, principes Nolanorum nunciant Marcello, « nocturna colloquia inter plebem ac Pœnos fieri; » statutumque esse, ut, cùm Romana acies egressa » portis iret, impedimenta eorum ac sarcinas diri» perent, clauderent deinde portas, murosque occu» parent, ut, potentes rerum suarum atque urbis, » Pœnum inde pro Romano acciperent. » Hæc ubi nunciata sunt Marcello, collaudatis senatoribus Nolanis, priusquam aliquis motus intus oriretur, fortunam pugnæ experiri statuit. Ad tres portas in hostes versas tripartitò exercitum instruxit : impedimenta subsequi jussit : calones lixasque et invalidos milites vallum (28) ferre : mediâ portâ robora legionum et Romanos equites; duabus circà portis novos milites levemque armaturam ac sociorum equites statuit. Nolani muros portasque adire vetiti; subsi-

de la place, non qu'il eût craint d'être forcé dans un camp, mais pour ne pas laisser autant de facilités aux mécontents, qui n'étaient qu'en trop grand nombre, et qui n'attendaient que l'occasion de livrer la ville aux Carthaginois. Les jours suivants, les deux armées furent presque toujours en bataille, les Romains rangés devant les murs de Nole, les Africains devant leur camp; dans l'intervalle qui les séparait, il se livra de petits combats, dont l'avantage était alternativement pour l'un et l'autre parti. Les généraux, sans vouloir interdire tous ces défis particuliers, se contentaient de ne pas donner le signal d'une affaire générale. Pendant que les deux armées restaient ainsi tous les jours en présence, les principaux habitants donnèrent avis à Marcellus, qu'il se tenait dans la nuit des conférences entre le peuple et les Carthaginois, et qu'il avait été arrêté, « que lorsque l'armée Romaine serait en bataille hors des murs de la ville, on pillerait les bagages, qu'on fermerait ensuite les portes, et que l'on occuperait les murs, afin que, se trouvant ainsi les maîtres de tous leurs mouvements et de la place, ils pussent se délivrer des Romains et recevoir les Carthaginois. » Marcellus, ainsi averti, commence par donner les plus grandes louanges aux sénateurs de Nole, et se décide à tenter l'événement du combat avant que le mouvement dans l'intérieur de la ville puisse éclater. Il fait trois corps de son armée, et les range en bataille à chacune des trois portes qui étaient en face de l'ennemi; il fait suivre les bagages de très près. Les valets, les vivandiers et les soldats invalides, sont chargés de porter des palissades. Il réserve pour la porte du milieu l'élite de ses légionnaires et la cavalerie romaine; il place aux deux autres les nouveaux soldats, ceux armés à la légère, et la cavalerie des alliés. Les Nolans eurent défense

diaque destinata impedimentis data, ne, occupatis prælio legionibus, in ea impetus fieret: ita instructi intra portas stabant. Hannibali, sub signis (id quod per aliquot dies fecerat) ad multùm diei in acie stanti, primò miraculo esse, quòd nec exercitus Romanus portâ egrederetur, nec armatus quisquam in muris esset: ratus deinde prodita colloquia esse, metuque resides factos, partem militum in castra remittit, jussos propere apparatum omnem oppugnandæ urbis in primam aciem afferre; satis fidens, si cunctantibus instaret, tumultum aliquem in urbe plebem moturam. Dum in sua quisque ministeria discursu trepidat ad prima signa, succeditque ad muros acies, patefactâ repentè portâ, Marcellus signa canere, clamoremque tolli, ac pedites primùm, deinde equites, quanto maximo possent impetu, in hostem erumpere jubet. Satis terroris tumultûsque in aciem mediam intulerant, cùm duabus circà portis P. Valerius Flaccus et C. Aurelius legati in cornua hostium erupêre. Addidêre clamorem lixæ calonesque, et alia turba custodiæ impedimentorum apposita, ut paucitatem maximè spernentibus Pœnis ingentis repentè exercitûs speciem fecerint. Vix equidem ausim affirmare: quod

d'approcher des portes et des remparts; on donna aux bagages de l'armée le détachement d'usage, pour empêcher qu'ils ne fussent pillés pendant que le combat occuperait les légions. Ainsi disposés, ils se tiennent en dedans des portes. Annibal s'était mis sous les armes, comme il avait fait tous les jours précédents; et après y être resté une grande partie de la journée, il fut d'abord très étonné de ne voir ni l'armée romaine sortir, ni aucun soldat paraître sur les remparts. Mais ensuite, supposant qu'on avait surpris le secret des conférences, et que la crainte d'être trahis retenait ainsi les Romains dans l'inaction, il renvoie dans le camp une partie des soldats avec ordre d'amener promptement, à la tête de la ligne, tout l'appareil nécessaire pour l'attaque des murs, ne doutant pas qu'en poussant l'ennemi dans ce moment d'hésitation, il ne facilitât les mouvements du peuple dans la place. Tandis que chacun, occupé de sa mission, court de côté et d'autre à la tête des enseignes, et que l'armée s'avance au pied des murailles, Marcellus, faisant ouvrir brusquement la porte du milieu, ordonne à tous les trompettes de sonner, aux soldats de pousser le cri de charge, et à l'infanterie d'abord, et ensuite à la cavalerie, de fondre sur l'ennemi avec toute l'impétuosité dont ils seraient capables. Cette attaque inopinée n'avait pas laissé que de jeter de la terreur et de la confusion dans le centre des ennemis, lorsque les lieutenants, P. Valérius Flaccus et Caïus Aurélius, sortant par les deux autres portes, tombèrent sur les ailes avec la même vigueur. A ces attaques, se joignirent les clameurs des vivandiers, des valets et du reste de la troupe laissée pour la garde des bagages; et tout ensemble saisissant l'imagination des Carthaginois, qui méprisaient surtout le petit nombre des ennemis, leur présenta subitement l'apparence

quidam auctores sunt, duo millia et octingentos hostium cæsos; non plus quingentis Romanos amisisse. Sive tanta, sive minor victoria fuit, ingens eo die res, ac nescio, an maxima illo bello gesta sit: non vinci enim ab Hannibale vincentibus difficilius fuit, quàm postea vincere.

XVII. Hannibal, spe potiundæ Nolæ ademptâ, cùm Acerras recessisset, Marcellus extemplo clausis portis, custodibusque dispositis, ne quis egrederetur, quæstionem in foro de iis, qui clam in colloquiis hostium fuerant, habuit: supra septuaginta damnatos proditionis securi percussit, bonaque eorum jussit publica populi Romani esse; et, summâ rerum senatui traditâ, cum exercitu omni profectus, supra Suessulam castris positis consedit. Pœnus, Acerras primùm ad voluntariam deditionem conatus perlicere, postquam obstinatos vidit, obsidere inde atque oppugnare parat: ceterùm Acerranis plus animi, quàm virium, erat: itaque, desperatâ tutelâ urbis, ut circumvallari mœnia viderunt, priusquam continuarentur hostium opera, per intermissa munimenta neglectasque custodias silentio noctis dilapsi, per vias inviaque, quâ quemque aut consilium aut error tulit, in urbes Campaniæ, quas satis certum erat non mutasse fidem, perfugerunt. Hannibal, Acerris direptis atque in-

d'une grande armée. Je n'oserais point affirmer, sur la foi de quelques historiens, qu'on tua aux ennemis deux mille huit cents hommes, tandis que les Romains n'en perdirent pas plus de cinq cents. Que l'avantage ait été aussi grand, ou qu'il ait été moindre, ce fut toujours un prodigieux événement que cette journée; et je ne sais pas s'il y en a eu de plus mémorable de toute la guerre; car enfin on eut la victoire, lorsqu'il était plus difficile de n'être pas vaincu par Annibal, qu'il ne l'a été depuis de le vaincre.

XVII. Annibal s'étant retiré sur Acerra, du moment qu'il eut perdu tout espoir de s'emparer de Nole, Marcellus à l'instant fit fermer toutes les portes et disposer des gardes pour empêcher qui que ce fût de sortir, et instruisit dans le Fòrum le procès de tous ceux qui avaient entretenu des intelligences secrètes avec l'ennemi; il y en eut au-delà de soixante-dix de condamnés qui expirèrent sous la hache : leurs biens furent confisqués au profit du peuple Romain. Après ces exécutions, ayant remis au sénat toute l'autorité, il partit avec toute l'armée, et alla camper sur les hauteurs au-dessus de Suessula. Le général Carthaginois, après une première tentative pour amener les Acerrans à une soumission volontaire, les voyant obstinés à se défendre, forme l'investissement de la place, et dispose tout ensuite pour l'attaque. Les Acerrans avaient plus de courage que de moyens. Désespérant de pouvoir se soutenir, ils n'eurent pas plutôt vu la circonvallation qui se formait, qu'avant que l'enceinte des ouvrages fût entièrement achevée, ils se glissèrent dans l'obscurité de la nuit par les intervalles et par les endroits dont la garde était négligée; et prenant les chemins battus, ou à travers champs, selon qu'ils reconnaissaient leur route ou qu'ils s'égaraient, ils

censis, cùm à Casilino dictatorem Romanum legionesque novas acciri nunciassent, ne quis, tam propinquis hostium castris, Capuam quoque recurrat, exercitum ad Casilinum ducit. Casilinum eo tempore quingenti Prænestini habebant, cum paucis Romanis Latinique nominis, quos eódem audita Cannensis clades contulerat. Hi, non confecto Præneste ad diem delectu, seriùs profecti domo, cùm Casilinum ante adversæ pugnæ famam venissent, et aliis aggregarent sese Romanis sociisque, profecti à Casilino cùm satis magno agmine irent, avertit eos retro Casilinum nuncius Cannensis pugnæ: ibi cùm dies aliquot, suspecti Campanis timentesque, cavendis ac struendis invicem insidiis traduxissent, jamque de Capuæ defectione agi, accipique Hannibalem satis pro certo habuêre, interfectis nocte oppidanis (29) partem urbis, quæ cis Vulturnum est (eo enim dividitur amni) occupavêre; idque præsidium Casilini habebant Romani. Additur et Perusina cohors, homines quadringenti sexaginta, eodem nuncio, quo Prænestini paucos ante dies, Casilinum compulsi. Et satis ferme armatorum ad tam exigua mœnia, et flumine alterâ parte cincta, tuenda erat:

se réfugièrent dans les villes de la Campanie, qu'ils savaient n'avoir point quitté le parti des Romains. Acerra fut saccagée et brûlée. Sur la nouvelle que de Casilinum on apercevait dans l'éloignement le dictateur romain avec ses nouvelles légions, Annibal, dans la crainte que cette grande proximité de l'ennemi ne donnât lieu à quelque mouvement dans Capoue, se porte avec toute son armée sur Casilinum. Cette place était gardée par cinq cents Prénestins, réunis à quelques Romains et à quelques Latins qui s'y étaient retirés lorsqu'ils eurent appris le désastre de Cannes. Comme les enrôlements à Préneste n'avaient pu être terminés à temps, leur départ avait été retardé, et toutefois ils étaient arrivés à Casilinum avant que le bruit de la bataille se fût répandu. Réunis à une autre troupe de Romains et alliés, ils s'étaient mis en marche de Casilinum, formant un détachement assez considérable, lorsqu'arriva la nouvelle de la défaite, qui les fit revenir sur leurs pas. Ils y passèrent quelques jours dans des perplexités cruelles, ayant tout à craindre des Campaniens qui les haïssaient, occupés à se garantir de leurs embûches, et leur en dressant aussi de leur côté. Enfin, quand ils eurent la certitude que Capoue traitait de sa défection, et qu'elle ouvrait ses portes aux Carthaginois, ils prirent le parti d'égorger la nuit les habitants de Casilinum, et de se cantonner dans la partie de la ville qui est en deçà du Vulturne; car cette rivière coupe la ville en deux. C'étaient là les forces que les Romains avaient à Casilinum, et en outre, une cohorte de Pérusiens, formant quatre cent soixante hommes, que la même nouvelle y avait jetés aussi, quelques jours après le retour des Prénestins. C'étaient à peu près tout ce qu'il fallait de monde pour défendre une aussi petite enceinte de murs, dont un côté d'ailleurs était bordé par la ri-

penuria frumenti, nimium etiam ut videretur hominum, efficiebat.

XVIII. Hannibal cùm jam inde haud procul esset, Gætulos cum præfecto, nomine Isalcâ, præmittit: ac primò, si fiat colloquii copia, verbis benignis ad portas aperiendas præsidiumque accipiendum perlicere jubet; si in pertinaciâ perstent, rem gerere, ac tentare, si quâ parte invadere urbem possit. Ubi ad mœnia accessêre, quia silentium erat, solitudo visa; metuque concessum barbarus ratus, moliri portas et claustra refringere parat; cùm patefactis repentè portis, cohortes duæ, ad id ipsum instructæ intus, ingenti cum tumultu erumpunt, stragemque hostium faciunt. Ita primis repulsis, Maharbal, cum majore robore virorum missus, nec ipse eruptionem cohortium sustinuit. Postremò Hannibal, castris ante ipsa mœnia oppositis, parvam urbem parvumque præsidium summâ vi atque omnibus copiis oppugnare parat: ac, dum instat lacessitque, coronâ undique circumdatis mœnibus, aliquot milites et promptissimum quemque è muro turribusque ictos, amisit. Semel ultro erumpentes agmine elephantorum opposito propè interclusit, trepidosque compulit in urbem, satis multis, ut ex tantâ paucitate, interfectis: plures cecidissent, ni nox prælio intervenisset. Postero die omnium animi ad oppugnandum accenduntur; utique postquam corona aurea muralis proposita est, atque ipse dux,

vière; et vu la pénurie des vivres, on pouvait même trouver qu'il y en avait trop.

XVIII. Annibal, n'étant déjà plus très éloigné de la place, fait prendre les devants à un corps de Gétules, sous les ordres d'Isalca : il lui enjoint, dans le cas où il pourrait entrer en pourparlers, de n'épargner aucune des séductions qui pourraient engager les ennemis à ouvrir leurs portes, et à recevoir garnison carthaginoise; s'ils se refusaient à toutes les ouvertures, il avait ordre d'attaquer, et d'essayer de pénétrer d'un côté ou d'un autre. Quand on fut près des murs, le silence lui persuadant qu'il n'y avait personne, Isalca, plein de l'idée que la crainte avait fait abandonner la place, se met en devoir de faire rompre les portes; mais il les voit s'ouvrir tout à coup; et deux cohortes, qui se tenaient derrière rangées en bataille, en sortent brusquement avec des cris terribles, et font des siens un grand carnage. Ce premier corps ainsi repoussé, Maharbal fut détaché avec des forces plus considérables; mais il ne put tenir lui-même contre une nouvelle sortie des cohortes. Enfin, Annibal ayant établi son camp en face et tout le long des murs mêmes, se dispose à déployer, contre une petite place et une faible garnison, tous les efforts d'une armée entière. A une première attaque qu'il poussait avec vigueur, ses troupes formant autour des remparts une chaîne non interrompue, il perdit quelques soldats, et des plus braves, qui furent atteints du haut de la muraille et des tours. Une fois les assiégés eurent l'audace de l'attaquer eux-mêmes. Les éléphants qu'il fit marcher en cette occasion, pensèrent leur couper la retraite; ils ne rentrèrent dans la ville qu'avec beaucoup de peine et dans le plus grand désordre, après avoir essuyé une perte assez considérable, pour le petit nombre qu'ils étaient; elle l'eût été

castelli plano loco positi segnem oppugnationem Sagunti expugnatoribus exprobrabat, Cannarum Trasimenique et Trebiæ singulos admonens universosque. Inde vineæ quoque cœptæ agi cuniculique; nec ad varios conatus hostium (30) aut vis ulla, aut ars deerat. Socii Romanorum propugnacula adversùs vineas statuere, transversis cuniculis hostium cuniculos excipere, et palam et clam cœptis obviàm ire; donec pudor etiam Hannibalem ab incepto avertit; castrisque communitis, ac præsidio modico imposito, ne omissa res videretur, in hiberna Capuam concessit. Ibi partem majorem hiemis exercitum in tectis habuit, adversùs omnia humana mala sæpe ac diu duratum, bonis inexpertum atque insuetum: itaque, quos nulla mali vicerat vis, perdidêre nimia bona ac voluptates immodicæ; et eò impensiùs, quò avidiùs ex insolentiâ in eas se merserant. Somnus enim, et vinum, et epulæ, et scorta, balineaque, et otium, consuetudine in dies blandius, ita enervaverunt corpora animosque, ut magis deinde præteritæ victoriæ eos, quàm præsentes tutarentur vires, majusque id peccatum ducis apud peritos artium militarium haberetur, quàm quòd non ex Cannensi

encore plus, sans la nuit qui mit fin au combat. Le lendemain, on courut à l'assaut avec une ardeur extraordinaire, surtout après la promesse d'une couronne d'or murale pour le premier qui serait monté sur le rempart. Annibal les menait en personne, faisant rougir les vainqueurs de Sagonte de leur mollesse vis-à-vis d'une petite place située dans une plaine, et leur rappelant à chacun en particulier, et à tous en général leurs victoires de Trébie, de Trasimène et de Cannes. On employa ensuite les mantelets et les mines; mais à ces différentes tentatives de l'ennemi, les alliés du peuple romain ne manquèrent pas d'opposer également et les ressources du courage et celles de l'art. Des machines furent dressées contre les mantelets; les mines furent contre-minées; les attaques ouvertes étaient repoussées, les attaques secrètes prévenues; enfin, Annibal tout le premier se dégoûta d'une obstination qui ne tournait qu'à sa honte; et, se contentant de fortifier son camp et d'y laisser un corps de troupes, pour n'avoir pas l'air d'avoir abandonné l'entreprise, il alla prendre des quartiers d'hiver à Capoue: son armée y resta la plus grande partie de la mauvaise saison, cantonnée dans les maisons mêmes de la ville. Prémunie contre toutes les misères humaines, qu'elle avait souvent et longtemps endurées, elle ne l'était point contre les délices, dont elle n'avait nulle expérience. Aussi ces hommes, que n'avait pu vaincre l'excès du mal, se perdirent par l'abondance et par l'excès des voluptés, d'autant mieux que les plaisirs ayant pour eux tout le charme de la nouveauté, ils s'y étaient plongés plus avidement. Le sommeil, le vin, la bonne chère, les courtisannes, les bains, et l'inaction, que l'habitude rend de jour en jour plus attrayante, énervèrent tellement et les corps et les ames, que depuis ils se soutinrent par leurs victoires pas-

acie protinus ad urbem Romanam duxisset: illa enim cunctatio distulisse modò victoriam videri potuit; hic error vires ademisse ad vincendum (31). Itaque, Hercule, velut si cum alio exercitu à Capuâ exiret, nihil usquam pristinæ disciplinæ tenuit: nam et redierunt plerique scortis impliciti; et, ubi primùm sub pellibus haberi cœpti sunt, viaque et alius militaris labor excepit, tironum modo corporibus animisque deficiebant; et deinde per omne æstivorum tempus magna pars sine commeatibus ab signis dilabebantur; neque aliæ latebræ, quàm Capua desertoribus erant.

XIX. Ceterùm, mitescente jam hieme, educto ex hibernis milite, Casilinum redit: ubi, quanquam ab oppugnatione cessatum erat, obsidio tamen continuata oppidanos præsidiumque ad ultimum inopiæ addùxerat. Castris Romanis Ti. Sempronius præerat, dictatore auspiciorum repetendorum causâ profecto Romam. Marcellum, et ipsum cupientem ferre auxilium obsessis, et Vulturnus amnis inflatus aquis, et preces Nolanorum atque Acerranorum (32), tenebant, Campanos timentium, si præsidium Romanum abscessisset. Gracchus assidens tantùm Casilino,

sées plus que par leurs forces présentes ; et les hommes de l'art ont jugé cette dernière faute du général carthaginois plus capitale que celle de n'avoir pas marché à Rome aussitôt après la journée de Cannes. L'une pouvait du moins ne paraître qu'avoir reculé sa victoire, au lieu que l'autre lui ôta absolument tous les moyens de vaincre. En effet, au départ de Capoue, on eût dit que ce n'était plus la même armée, tant elle avait perdu toutes les traces de son ancienne discipline. La plupart des soldats emmenèrent leurs maîtresses, qui ne les quittaient plus ; lorsqu'il fallut camper sous la tente, et reprendre la fatigue des marches et des autres travaux militaires, le courage et les forces leur défaillaient comme à de nouvelles recrues ; pendant toute la campagne, une grande partie, s'absentant sans congés, abandonnait ses drapeaux ; et tous ces déserteurs allaient se cacher dans Capoue.

XIX. Dès que la saison eut commencé à s'adoucir, Annibal, retirant ses troupes de leurs quartiers, retourne à Casilinum, où, au défaut des attaques qu'on avait interrompues, le blocus continué sans relâche, avait réduit les habitants et la garnison aux dernières extrémités. Titus Sempronius commandait l'armée romaine en l'absence du dictateur, parti pour aller reprendre à Rome les auspices. Il n'eût pas mieux demandé, et Marcellus aussi, que de porter du secours aux assiégés ; mais Marcellus était arrêté par les débordements du Vulturne, et par les prières des Nolans et des fugitifs d'Acerra, qui avaient tout à craindre des Campaniens, si les forces romaines s'éloignaient un moment. De son côté, Sempronius était retenu par les ordres du dictateur qui lui avait défendu expressément de rien entreprendre en son absence, et il restait dans l'inaction auprès de Casilinum, quoiqu'il sût la place dans une

quia prædictum erat dictatoris, ne quid absente eo rei gereret, nihil movebat; quanquam, quæ facilè omnem patientiam vincerent, nunciabantur à Casilino: nam, et præcipitasse se quosdam non tolerantes famem, constabat, et stare inermes in muris, nuda corpora ad missilium telorum ictus præbentes. Ea ægre patiens Gracchus, cùm neque pugnam conserere dictatoris injussu auderet (pugnandum autem esse, si palam frumentum importaret, videbat) neque clam importandi spes esset, farre ex agris circà undique convecto, cùm complura dolia complessèt, nuncium ad magistratum Casilinum misit, ut exciperent dolia, quæ amnis deferret. Insequenti nocte, intentis omnibus in flumen ad spem ab nuncio Romano factam, dolia medio missa amni defluxerunt: æqualiter inter omnes frumentum divisum. Id postero quoque die ac tertio factum est: nocte et mittebantur et perveniebant; eo custodias hostium fallebant. Imbribus deinde continuis citatior solito amnis, transverso vortice dolia impulit ad ripam, quam hostes servabant: ibi hærentia inter obnata ripis salicta conspiciuntur; nunciatumque Hannibali est; et deinde intentiore custodià cautum,

détresse capable de lasser la constance la plus héroïque. Il avait la certitude que des soldats, ne pouvant plus tenir aux horreurs de la faim, s'étaient précipités du haut des murs; que d'autres se tenaient sur les remparts, sans cuirasse et sans bouclier, appelant sur leurs corps nus tous les traits des ennemis. Dans la douleur dont le pénétraient tous ces récits, comme il n'osait point, contre le commandement formel de son général, risquer une action (et il la voyait inévitable, s'il tentait de leur porter ouvertement des vivres), Sempronius imagina un moyen de leur en procurer furtivement. Il fit rassembler tout ce qu'il y avait de blé dans les champs voisins, et en ayant rempli une grande quantité de tonneaux, il fit prévenir le magistrat de Casilinum de recevoir les tonneaux que lui apporterait le courant de la rivière. La nuit suivante, sur l'espoir que leur avait donné l'émissaire des Romains, tous les regards s'étant fixés sur la rivière, on vit arriver les tonneaux par le milieu du canal; le blé fut partagé également entre tous. La même manœuvre se répéta le lendemain et le surlendemain encore. Les tonneaux, partant et arrivant de nuit, échappaient à la vigilance des sentinelles ennemies. Mais ensuite, des pluies continuelles ayant donné au courant une rapidité qu'il n'avait point ordinairement, la force de ce courant détournant les tonneaux du milieu du canal, les porta du côté que gardait l'ennemi : on les y aperçut arrêtés au milieu des saules qui bordaient la rive, et l'on en donna avis à Annibal qui, de ce moment, prit des précautions si exactes, que rien ne pénétra plus dans la ville par le Vulturne. Cependant les Romains imaginèrent encore de jeter, de leur camp dans le fleuve, des noix qui, portées dans la place par le courant, étaient recueillies avec des claies. Enfin, les assiégés furent

ne quid falleret Vulturno ad urbem missum. Nuces tamen fusæ ab Romanis castris, cùm medio amni ad Casilinum defluerent, cratibus excipiebantur. Postremo ad id ventum inopiæ est, ut lora detractasque scutis pelles, ubi fervidâ mollissent aquâ, mandere conarentur, nec muribus aliove animali abstinerent, et omne herbarum radicumque genus aggeribus infimis muri eruerent: et, cùm hostes obarassent quidquid herbidi terreni extra murum erat, raporum semen injecerunt, ut Hannibal, « Eóne usque, dum » ea nascantur, ad Casilinum sessurus sum? » exclamaret: et, qui nullam antea pactionem auribus admiserat, tum demum agi secum est passus de redemptione liberorum capitum. Septunces auri in singulos pretium convenit. Fide acceptâ, sese tradiderunt; donec omne aurum persolutum est, in vinculis habiti: tum remissi Cumas cum fide. Id verius est, quàm ab equite in abeuntes immisso interfectos. Prænestini maxima pars fuêre: ex quingentis septuaginta, qui in præsidio fuerunt, minus dimidium ferrum famesque absumpsit; ceteri incolumes Præneste cum prætore suo Manicio (scriba is antea fuerat) redierunt. Statua ejus indicio fuit, Præneste in foro statuta, loricata, amicta togâ, velato capite; et tria signa cum titulo lamnæ æneæ inscripto, « Manicium pro militibus, qui Casilini in præsidio fuerint, votum vovisse. » Idem titulus tribus signis in æde Fortunæ positis fuit subjectus.

réduits à un tel excès de misère, qu'ils essayèrent de manger les cuirs de leurs boucliers, après les avoir amollis dans l'eau bouillante. Ils ne s'abstinrent ni des rats, ni des animaux les plus dégoûtants; ils arrachèrent toutes les plantes et toutes les racines qui pouvaient croître au pied de leurs murailles; et l'ennemi ayant fait passer la charrue sur tout le terrain qui était en dehors des murs, afin d'y détruire tout ce qu'il y avait d'herbes, ils y jetèrent de la graine de raves. A ce dernier trait, Annibal s'écria: « Veulent-ils donc me faire rester ici » jusqu'à ce qu'elles soient poussées? » Et lui, qui auparavant n'avait voulu entendre à aucune capitulation, souffrit enfin qu'on traitât avec lui du rachat de tout ce qui n'était point esclave. La rançon de chaque homme fut fixée à sept onces d'or. La convention signée, ils se rendirent; on les retint aux fers jusqu'à ce que toute la somme eût été payée; après quoi on les renvoya à Cumes, suivant la parole que leur avait donnée Annibal. Ceci est plus vrai que ce qu'on a débité, qu'il avait fait recourir après eux sa cavalerie qui les avait tous massacrés. La plus grande partie était des Prénestins; or, de cinq cent soixante-dix Prénestins qu'ils étaient, le fer et la faim n'en firent périr qu'un peu moins de la moitié, et le reste retourna à Préneste plein de vie, avec leur préteur Manicius, auparavant greffier. La preuve en est dans une statue de ce même Manicius que l'on voit dans le Forum de Préneste, où ce guerrier est représenté en cuirasse, vêtu d'une toge, la tête voilée, et entouré de trois figures plus petites: on lit cette inscription gravée sur une tablette de cuivre: *Manicius avait promis solennellement ce don pour les soldats de la garnison de Casilinum.* La même inscription se retrouve aussi au bas de trois petites statues placées dans le temple de la Fortune.

XX. Casilinum oppidum redditum Campanis est, firmatum septingentorum militum de exercitu Hannibalis præsidio; ne, ubi Pœnus inde abscessisset, Romani oppugnarent. Prænestinis militibus senatus Romanus duplex stipendium et quinquennii militiæ vacationem decrevit: civitate cùm donarentur ob virtutem, non mutaverunt. Perusinorum casûs obscurior fama est; quia nec ipsorum monumento ullo est illustratus, nec decreto Romanorum. Eodem tempore Petelinos (33), qui uni ex Bruttiis manserant in amicitiâ Romanâ, non Carthaginienses modò, qui regionem obtinebant, sed Bruttii quoque ceteri, ob separata ab se consilia, oppugnabant: quibus cùm obsistere malis nequirent Petelini, legatos Romam ad præsidium petendum miserunt. Quorum preces lacrymæque (in questus enim flebiles, cùm sibimet ipsi consulere jussi sunt, sese in vestibulo curiæ profuderunt) ingentem misericordiam Patribus ac populo moverunt; consultique iterum à Manio Pomponio prætore Patres, circumspectis omnibus imperii viribus, fateri coacti, nihil jam longinquis sociis in se præsidii esse, redire domum, fideque ad ultimum expletâ consulere sibimet ipsos in reliquum præsenti fortunâ jusserunt.

XX. La ville de Casilinum fut remise aux Campaniens ; Annibal y laissa une garnison de sept cents hommes de son armée, dans la crainte que les Romains ne voulussent la reprendre lorsqu'il s'en serait retiré avec toutes ses troupes. Le sénat de Rome, par un décret, accorda aux soldats prénestins une double paie, et une exemption de service pour cinq ans. On voulut aussi récompenser leur courage par le titre de citoyens romains ; ils préférèrent de garder celui de citoyens de Préneste. On est moins instruit de ce qui concerne les Pérusiens, parce qu'il n'existe ni monuments de leur part, ni décret du sénat qui aient suppléé au silence de l'histoire. Dans le même temps les Pétéliens, les seuls des Bruttiens qui eussent persévéré dans leur alliance avec les Romains, se voyaient attaqués, non seulement par les Carthaginois, maîtres de tout le pays, mais encore par les autres Bruttiens, qui ne leur pardonnaient pas de s'être isolés de leur nation. Dans l'impossibilité de résister à tant d'ennemis, ils envoyèrent à Rome demander du secours. Les prières et les larmes de leurs députés (car au moment où on leur eut annoncé qu'ils eussent à pourvoir eux-mêmes à leur défense, ils se répandirent dans le vestibule du sénat en plaintes lamentables) émurent de la plus vive compassion et les sénateurs et le peuple. Le préteur Manius Pomponius mit de nouveau leur demande en délibération ; mais le sénat, après avoir fait la revue de toutes les forces de l'empire, fut obligé d'avouer qu'il ne leur en restait plus pour protéger des alliés à cette distance ; on leur conseilla donc de retourner chez eux, et après avoir rempli jusqu'au bout les devoirs d'une amitié fidèle, de ne plus consulter qu'eux-mêmes pour toutes les mesures à prendre dans la conjoncture présente. Le rapport de cette députation saisit, dans le premier moment, les Pétéliens

Hæc postquam renunciata legatio Petelinis est, tantus repentè mœror pavorque senatum eorum cepit, ut pars profugiendi, quà quisque posset, ac deserendæ urbis auctores essent; pars, quando deserti à veteribus sociis essent, adjungendi se ceteris Bruttiis, ac per eos dedendi Hannibali. Vicit tamen ea pars, quæ nihil raptim nec temere agendum, consulendumque de integro censuit. Relatâ postero die per minorem trepidationem re, tenuerunt optimates, ut, convectis omnibus ex agris, urbem ac muros firmarent.

XXI. Per idem ferè tempus litteræ ex Siciliâ Sardiniâque Romam allatæ. Priores ex Siciliâ T. Otacilii proprætoris in senatu recitatæ sunt: « P. Furium » prætorem cum classe ex Africâ Lilybæum venisse; » ipsum graviter saucium in discrimine ultimo vitæ » esse: militi et navalibus sociis neque stipendium, » neque frumentum ad diem dari; neque, unde » detur, esse. Magnopere suadere, ut quamprimùm » ea mittantur; sibique, si ita videatur, ex novis » prætoribus successorem mittant. » Eadem ferme de stipendio frumentoque ab A. Cornelio Mammulâ proprætore ex Sardiniâ scripta. Responsum utrisque, non esse unde mitteretur; jussique ipsi classibus atque exercitibus suis consulere. T. Otacilius, ad unicum subsidium (34) populi Romani Hieronem legatos cùm misisset, in stipendium, quanti argenti opus fuit, et sex mensium frumen-

d'une telle douleur et d'une telle consternation, que dans leur sénat les uns voulaient que l'on abandonnât la place, et que l'on se réfugiât où l'on pourrait; d'autres, que, puisqu'ils étaient abandonnés par leurs anciens alliés, ils recourussent à la médiation des autres Bruttiens qui feraient leur paix avec Annibal. Un tiers parti prévalut : c'est celui qui proposait de ne rien précipiter, et avant de prendre une résolution désespérée, d'ajourner la délibération. Le lendemain, la discussion ayant été reprise avec moins de trouble, il fut décidé enfin que tout ce qu'il y avait dans la campagne serait transporté dans la ville, et qu'en s'y fortifiant de son mieux, on tâcherait de s'y maintenir.

XXI. Vers le même temps on apporta à Rome des lettres de Sicile et de Sardaigne. On commença d'abord par faire au sénat la lecture de celles de Sicile. Le propréteur Titus Otacilius mandait « que le préteur Lucius Furius était arrivé d'Afrique à Lilybée avec sa flotte; qu'il était grièvement blessé et dans le plus grand danger pour sa vie; qu'il n'y avait plus dorénavant ni argent ni blé pour le soldat et pour les équipages, et qu'on ne savait où en prendre; qu'il leur recommandait instamment de lui en faire passer au plus tôt; et s'ils le jugeaient convenable, de lui choisir un successeur parmi les nouveaux préteurs. » Aulus Cornélius Mammula, propréteur en Sardaigne, faisait à peu près les mêmes demandes et pour le blé et pour l'argent. On leur répondit, à l'un et à l'autre, « qu'on ne pouvait leur en envoyer, et qu'ils eussent à pourvoir eux-mêmes aux besoins de leurs flottes et de leurs troupes. » Otacilius, ayant député vers Hiéron, cet allié incomparable qui ne manqua jamais au peuple romain, en reçut tout l'argent qu'il fallait pour la solde, et du blé pour six mois. Les villes

tum, accepit. Cornelio in Sardiniâ civitates sociæ benignè contulerunt. Et Romæ quoque propter penuriam argenti triumviri mensarii rogatione M. Minucii tribuni plebis, facti, L. Æmilius Papus, qui consul censorque fuerat, et M. Atilius Regulus, qui bis consul fuerat, et L. Scribonius Libo, qui tum tribunus plebis erat. Et duumviri creati, M. et C. Atilii, ædem Concordiæ, quam L. Manlius prætor voverat, dedicaverunt. Et tres pontifices creati, Q. Cæcilius Metellus, et Q. Fabius Maximus, et Q. Fulvius Flaccus, in locum P. Scantini demortui, et L. Æmilii Paulli consulis, et Q. Ælii Pæti, qui ceciderant pugnâ Cannensi.

XXII. Cùm cetera, quæ continuis cladibus fortuna minuerat, quantùm consiliis humanis assequi poterant, Patres explessent; tandem se quoque et solitudinem curiæ, paucitatemque convenientium ad publicum consilium, respexerunt: neque enim post L. Æmilium et C. Flaminium censores senatus lectus fuerat, cùm tantùm senatorum adversæ pugnæ, ad hoc sui quemque casus per quinquennium absumpsissent. Cùm de eâ re Manius Pomponius prætor, dictatore post Casilinum amissum profecto jam ad exercitum, exposcentibus cunctis, retulisset; tum Sp. Carvilius, cùm longâ oratione non solùm inopiam, sed paucitatem etiam civium, ex quibus in Patres legerentur, conquestus esset; explendi senatûs causâ, et jungendi arctiùs Latini

alliées en Sardaigne fournirent libéralement aux besoins de Cornélius. A Rome aussi la disette d'argent se faisait sentir. Sur la proposition du tribun du peuple, Marcus Minucius, on créa des triumvirs chargés de recevoir celui que les particuliers voudraient bien avancer à l'état. Ce furent L. Æmilius Papus qui avait été consul et censeur, Marcus Atilius Régulus qui avait été deux fois consul, et Lucius Scribonius Libo, alors tribun du peuple. On nomma encore des duumvirs, M. et C. Atilius, pour faire la dédicace du temple de la Concorde que L. Manlius avait voué dans sa préture; et trois pontifes, Q. Cæcilius Métellus, Quintus Fabius Maximus et Quintus Fulvius Flaccus, à la place de P. Scantinius, mort naturellement, du consul Paul Æmile, et de Quintus Ælius Pætus, tués à la bataille de Cannes.

XXII. Les Pères Conscrits, après avoir, autant que pouvait y pourvoir la prudence humaine, cherché à combler les vides qu'avait laissés dans l'empire cette suite non interrompue de désastres, tournèrent leurs regards sur eux-mêmes, et s'occupèrent à repeupler enfin la solitude du sénat, et à donner, par un plus nombreux concours, plus de solennité aux délibérations du conseil public. En effet, depuis la censure de Lucius Æmilius et de Caïus Flaminius, on n'avait point recruté le sénat, quoiqu'il y eût eu, dans cet espace de cinq années, un nombre prodigieux de sénateurs emportés, soit par tant de batailles meurtrières, soit par les accidents ordinaires de la vie humaine. Le dictateur, depuis la perte de Casilinum, étant déjà reparti pour retourner à son armée, ce fut le préteur Manius Pomponius qui, sur la demande générale, mit cette affaire en délibération. Spurius Carvilius, après avoir déploré, dans un long discours, la malheureuse impuissance où

nominis, pro magnâ re se suadere dixit, ut ex singulis populis Latinorum, binis senatoribus, si Patres Romani censuissent, civitas daretur, atque in demortuorum locum in senatum legerentur. Eam sententiam haud æquioribus animis, quàm ipsorum quondam postulatum Latinorum, Patres audierunt; et, cùm fremitus indignantium totâ curiâ esset, et præcipuè T. Manlius, esse etiam nunc stirpis ejus virum, diceret, ex quâ quondam in Capitolio (35) consul minatus esset, quem Latinum in curiâ vidisset, eum suâ manu se interfecturum; Q. Fabius Maximus, « Nunquam rei ullius alieniore tempore mentionem factam in senatu, » dixit, « quàm inter tam suspensos sociorum animos incertamque fidem id tactum, quod insuper sollicitaret eos: eam unius hominis temerariam vocem silentio omnium exstinguendam esse; et, si quid unquam arcani sanctive ad silendum in curiâ, fuerit, id omnium maximè tegendum, occulendum, obliviscendum, pro non dicto habendum esse. » Ita ejus rei oppressa mentio est. Dictatorem, qui censor antè fuisset, vetustissimusque ex eis qui viverent censoriis esset, creari placuit, qui senatum legeret; accirique C. Terentium consulem ad dictatorem

l'on était de recruter dignement le sénat, non seulement par le peu de fortune, mais encore par le petit nombre de citoyens qui restaient, propose, comme une mesure de la dernière importance, soit pour remplir les vides du sénat, soit pour s'attacher plus étroitement la confédération des Latins, de donner, si le sénat le jugeait à propos, le droit de cité romaine à deux sénateurs de chaque peuple du Latium, et ensuite de les admettre dans le sénat, en remplacement de ceux qu'on avait perdus. Cette proposition n'excita pas un moindre soulèvement que l'ancienne demande faite par les Latins eux-mêmes. Il s'éleva dans toute la salle un murmure d'indignation, et Titus Manlius, se signalant par-dessus tous les autres, déclara qu'il existait encore un descendant de ce consul, qui jadis dans le Capitole menaça de tuer de sa propre main le premier Latin qui aurait l'audace de venir s'asseoir parmi eux. Fabius Maximus, se levant alors, dit : « Qu'on n'avait pu jamais commettre une plus grande indiscrétion que d'aller, dans un moment où la fidélité de leurs alliés n'était déjà que trop chancelante, éveiller des prétentions qui ne pouvaient que donner encore un nouvel ébranlement à des esprits inquiets; que tous les sénateurs devaient étouffer par le silence cette légèreté d'un seul; que si jamais il y avait eu dans le sénat des mystères sacrés qui dussent être impénétrables au dehors, c'était celui-là; qu'il fallait le tenir religieusement caché, le taire, l'oublier, le regarder comme non avenu. » Cette motion fut donc ensevelie dans le plus profond silence. On décida que l'on créerait un dictateur pour procéder aux nominations du sénat, et que l'on prendrait un ancien censeur, et le plus ancien de ceux qui existaient alors. Le consul Varron, mandé pour cette élection, ayant laissé dans l'Apulie, où il était alors, un corps

dicendum jusserunt: qui, cùm ex Apuliâ, relicto ibi præsidio, magnis itineribus Romam redisset, nocte proximâ, ut mos erat, M. Fabium Buteonem ex senatusconsulto sine magistro equitum dictatorem in sex menses dixit.

XXIII. Is, ubi cum lictoribus in rostra escendit; « Neque duos dictatores (36) tempore uno, quod » nunquam antea factum esset, probare se, » dixit: « neque dictatorem se sine magistro equitum: nec » censoriam vim uni permissam (37), et eidem » iterum: nec dictatori, nisi rei gerendæ causâ » creato, in sex menses datum imperium. Quæ » immoderata fors, tempus, ac necessitas fecerint, » iis se modum impositurum: nam neque senatu » quemquam moturum ex iis, quos C. Flaminius, » L. Æmilius censores in senatum legissent; trans- » cribi tantùm recitarique eos jussurum, ne penès » unum hominem judicium arbitriumque de famâ » ac moribus senatoris fuerit; et ita in demortuorum » locum sublecturum, ut ordo ordini, non homo » homini prælatus videretur. » Recitato vetere senatu, inde primos in demortuorum locum legit, qui post L. Æmilium et C. Flaminium censores curulem magistratum cepissent, necdum in senatum lecti essent, ut quisque eorum primus creatus erat: tum legit, qui ædiles, tribuni plebei, quæstoresve fuerant: tum ex iis, qui magistratus non cepissent, qui spolia ex hoste fixa domi haberent, aut civicam

de troupes suffisant, revint à Rome à grandes journées ; et dès la nuit suivante, comme c'est l'usage, le dictateur fut élu. Ce fut Marcus Fabius Butéo. Varron le nomma, d'après le sénatus-consulte, pour six mois, et sans général de la cavalerie.

XXIII. Butéo, entouré de ses licteurs, étant monté à la tribune aux harangues, déclara « qu'il n'approuvait pas ni qu'il y eût deux dictateurs à la fois, ce qui était sans exemple, ni qu'on l'eût nommé dictateur, lui personnellement, sans lui donner un général de la cavalerie, ni qu'on eût investi de toute la puissance censoriale un seul homme, et le même deux fois, ni qu'on eût étendu à six mois l'autorité d'un dictateur qui n'avait pas pour mission expresse de commander l'armée; au reste, il saurait bien réduire à leur juste mesure tout ce qu'il y avait d'outré dans des innovations, dont après tout il ne fallait accuser qu'une fatalité aveugle, le malheur des circonstances et la nécessité; d'abord il ne changerait pas une seule des nominations reconnues par les censeurs Æmilius et Flaminius, et se contenterait de transcrire et de lire les noms tels qu'ils se trouvaient dans l'ancienne liste, afin qu'il ne fût pas dit qu'un seul homme eût été le juge arbitraire des mœurs et de la réputation d'un sénateur; pour le remplacement des morts il se réglerait pour la préférence sur le rang, et non d'après des prédilections individuelles. » La lecture de l'ancienne liste achevée, les premiers qu'il choisit pour remplacer les morts, ce furent d'abord tous ceux qui, depuis la censure d'Æmilius et de Flaminius, avaient occupé des magistratures curules, et n'avaient point encore été incorporés dans le sénat. Il les appela tous en suivant la date de leurs magistratures ; il nomma ensuite ceux qui avaient été édiles, tribuns du peuple,

coronam accepissent. Ita centum septuaginta septem cum ingenti approbatione hominum in senatum lectis, extemplo se magistratu abdicavit, privatusque de Rostris descendit, lictoribus abire jussis: turbæque se immiscuit privatas agentium res, tempus hoc sedulò terens, ne deducendi sui causâ populum de foro abduceret: neque tamen elanguit cura hominum eâ morâ, frequentesque eum domum deduxerunt.

XXIV. Consul nocte insequenti, ad exercitum rediit, non facto certiore senatu, ne comitiorum causâ in urbe retineretur. Postero die consultus à Man. Pomponio prætore senatus decrevit, dictatori scribendum, uti, si è republicâ censeret esse, ad consules subrogandos veniret cum magistro equitum et prætore M. Marcello, ut ex iis præsentibus noscere Patres possent, quo statu respublica esset, consiliaque ex rebus caperent. Qui acciti erant, omnes venerunt, relictis legatis, qui legionibus præessent. Dictator, de se pauca ac modicè locutus, in magistrum equitum, Ti. Sempronium Gracchum, magnam partem gloriæ vertit; comitiaque edixit, quibus L. Postumius tertiùm, absens, qui tum

questeurs; et quand il eut épuisé les magistrats, il prit ceux dont les maisons étaient décorées de trophées remportés sur l'ennemi, et ceux qui avaient obtenu la couronne civique. Ayant ainsi élu cent soixante-dix-sept sénateurs, avec l'approbation unanime, il abdiqua sur-le-champ la dictature, et descendit de la tribune simple particulier, après avoir renvoyé ses licteurs. Il alla se confondre dans la foule des citoyens qu'occupaient leurs affaires privées, et affecta d'y rester long-temps, pour ne point détourner du Forum le peuple qui aurait été tenté de le reconduire; mais tous ces délais ne refroidirent point le zèle des citoyens, et un concours nombreux le ramena en triomphe dans sa maison.

XXIV. Le consul repartit la nuit suivante pour son armée, sans avoir prévenu le sénat, de peur qu'on ne le retînt pour les comices. Le lendemain, le sénat, d'après les premières ouvertures faites par le préteur Manius Pomponius, arrêta qu'on écrirait au dictateur de venir pour la nomination des consuls, dans le cas où sa présence à l'armée ne serait pas nécessaire, et d'amener avec lui le général de la cavalerie et le préteur Marcus Marcellus, afin qu'on pût les consulter en personne sur la situation des affaires, et prendre, de concert avec eux, les mesures les plus convenables. Ils se rendirent tous à Rome: des lieutenants commandèrent en leur absence. Le dictateur parla peu de lui et avec beaucoup de modestie; il fit retomber presque tout le mérite des succès sur son général de cavalerie, T. Sempronius Gracchus. Il indiqua le jour des élections où Lucius Postumius fut nommé consul pour la troisième fois, avec T. Sempronius Gracchus. Le premier était absent, et avait alors le département de la Gaule. Le second était édile curule en même temps que commandant de la cavalerie. On

Galliam provinciam obtinebat, et Ti. Sempronius Gracchus, qui tum magister equitum et ædilis curulis erat, consules crearentur. Prætores inde creati, M. Valerius Lævinus, Ap. Claudius Pulcher, Q. Fulvius Flaccus, Q. Mucius Scævola. Dictator, creatis magistratibus, Teanum in hiberna ad exercitum rediit, relicto magistro equitum Romæ; qui, cùm post paucos dies magistratum initurus esset, de exercitibus scribendis comparandisque in annum, Patres consuleret. Cùm eæ res maximè agerentur, nova clades nunciata, aliam super aliam cumulante in eum annum fortunâ; L. Postumium consulem designatum, in Galliâ ipsum atque exercitum deletos. Sylva erat vasta (Litanam (38) Galli vocabant) quà exercitum traducturus erat: ejus sylvæ dextrâ lævâque circa viam Galli arbores ita inciderant, ut immotæ starent, momento levi (39) impulsæ occiderent. Legiones duas Romanas habebat Postumius, sociûmque ab Supero mari tantum conscripserat, ut viginti quinque millia armatorum in agros hostium induxerit. Galli oram extremæ sylvæ cùm circumsedissent, ubi intravit agmen saltum, tum extremas arborum succisarum impellunt: quæ, alia in aliam, instabilem per se ac malè hærentem, incidentes, ancipiti strage arma, viros, equos obruerunt, ut vix decem homines effugerent. Nam cùm exanimati plerique essent arborum truncis fragmentisque ramorum, ceteram quoque multitudinem, inopinato

élut ensuite les préteurs, Marius Valérius Lævinus, Appius Claudius Pulcher, Q. Fulvius Flaccus, Q. Mucius Scævola. Le dictateur, après les élections, alla rejoindre son armée au camp de Téanum. Le général de la cavalerie resta à Rome, où, devant quelques jours après entrer en fonctions, il avait à régler avec le sénat la formation et la destination des armées pour cette nouvelle campagne. Tandis qu'on était le plus occupé de ces arrangements, on apprit un nouveau désastre qu'on venait d'essuyer, comme si la fortune eût pris plaisir à cumuler tous les malheurs sur cette année. L. Postumius, désigné consul, avait péri dans la Gaule, et toute son armée avec lui. Il y avait une vaste forêt par où l'armée devait passer (les Gaulois lui donnent le nom de Litana); à droite et à gauche du chemin qui la traverse, les Gaulois avaient coupé les arbres de manière qu'ils restassent encore debout, mais qu'une légère impulsion suffît pour les faire tomber. Postumius avait deux légions; il avait en outre levé, du côté de la mer Supérieure, un si grand nombre d'alliés, qu'au moment où il entra sur le territoire ennemi, son armée était forte de vingt-cinq mille hommes. Les Gaulois, qui s'étaient tenus cachés sur la lisière à l'extrémité de la forêt, n'eurent pas plutôt vu l'armée romaine engagée dans cette route assez étroite, qu'ils donnent l'impulsion à ces arbres, en commençant par les plus éloignés du chemin. Ceux-ci tombant de proche en proche sur les autres déjà si peu stables par eux-mêmes, et n'attendant qu'un léger ébranlement pour se renverser, la chute de tous ces arbres, qui se faisait en tout sens, écrasa les armures, les hommes, les chevaux; il se sauva à peine dix hommes de toute l'armée. Car indépendamment du grand nombre qui périt sur-le-champ, étouffé sous les troncs des arbres et accablé par

malo trepidam, Galli, saltum omnem armati circumsidentes, interfecerunt; paucis è tanto numero captis, qui, fluminis pontem petentes, obsesso antè ab hostibus ponte, interclusi sunt. Ibi Postumius, omni vi, ne caperetur, dimicans, occubuit: spolia corporis caputque ducis præcisum Boii ovantes templo, quod sanctissimum est apud eos, intulêre: purgato inde capite, ut mos iis est, calvam auro cælavêre: idque sacrum vas iis erat, quo solennibus libarent; poculumque idem sacerdoti esse, ac templi antistibus. Præda quoque haud minor Gallis, quàm victoria fuit: nam etsi magna pars animalium strage sylvæ oppressa erat, tamen ceteræ res, quia nihil dissipatum fugâ est, stratæ per omnem jacentis agminis ordinem inventæ sunt.

XXV. Hac nunciatâ clade; cùm per dies multos in tanto pavore fuisset civitas, ut, tabernis clausis, velut nocturnâ solitudine per urbem actâ, senatus ædilibus negotium daret, ut urbem circumirent, aperirique tabernas, et mœstitiæ publicæ speciem urbi demi juberent; tum Ti. Sempronius senatum habuit, consolatusque Patres est, et adhortatus; « Ne, qui Cannensi ruinæ non succubuissent, ad » minores calamitates animos summitterent: quod

les éclats des branches, le reste, dans le trouble où les avait jetés ce désastre si subit, fut bientôt massacré par les Gaulois qui bordaient en armes, de tous les côtés, toute la longueur de ce défilé. Un très petit nombre, cherchant à regagner le pont du fleuve, le trouva occupé d'avance par l'ennemi, et fut fait prisonnier. Ce fut là que Postumius se fit tuer en combattant avec la plus grande valeur pour ne point se laisser prendre. On le dépouilla, on lui coupa la tête; et cette tête, ainsi que les dépouilles, furent portées en triomphe par les Boïens dans le temple le plus vénéré de leur nation. Le crâne nettoyé, fut entouré d'or, suivant la coutume féroce de ces peuples, et devint leur vase sacré dans les solennités de leurs libations, et la coupe du prêtre et de tous les desservants du temple. Ce que les Gaulois prisaient bien autant que leur victoire, ce fut le butin immense qu'elle leur procura; car, à l'exception des animaux, dont une grande partie avait été écrasée par la chute des arbres, ils profitèrent de tout le reste; et comme la fuite n'en avait rien dispersé, ils n'eurent qu'à suivre les files de cette armée étendue par terre, pour le retrouver tout entier.

XXV. Lorsqu'on eut appris à Rome cette désastreuse nouvelle, il y régna pendant plusieurs jours une telle consternation que, les boutiques étant fermées, la ville, en plein jour, présentait aux regards toute la solitude de la nuit. Enfin, le sénat donna ordre aux édiles de parcourir les différents quartiers, et en faisant rouvrir les boutiques, d'ôter à la ville cet air de désolation universelle. Dans l'assemblée du sénat, Titus Sempronius rassura les Pères Conscrits, et leur fit sentir « que des hommes qui n'avaient pas succombé après l'accablante journée de Cannes, ne devaient

» ad Carthaginienses hostes Hannibalemque atti» net, prospera modò essent, sicut speraret futura, » Gallicum bellum et omitti tutò et differri posse; » ultionemque eam fraudis in deorum ac populi Ro» mani potestate fore. De hoste Pœno exercitibus» que per quos id bellum gereretur, consultandum » atque agitandum.» Ipse primùm, quid peditum equitumque, quid civium, quid sociorum in exercitu esset dictatoris, disseruit. Tum Marcellus suarum copiarum summam exposuit: quid in Apuliâ cum C. Terentio consule esset, à peritis quæsitum est: nec unde consulares exercitus satis firmi ad tantum bellum efficerentur, inibatur ratio. Itaque Galliam, quanquam stimulabat justa ira, omitti eo anno placuit. Exercitus dictatoris consuli decretus est. De exercitu Marcelli, qui eorum ex fugâ Cannensi essent, in Siciliam eos traduci, atque ibi militare, donec in Italiâ bellum esset, placuit: eòdem ex dictatoris legionibus rejici militem minimi quemque roboris, nullo præstituto militiæ tempore, nisi quod stipendiorum legitimorum esset. Duæ legiones urbanæ alteri consuli, qui in locum L. Postumii suffectus esset, decretæ sunt; eumque, cùm primùm salvis auspiciis posset, creari placuit: legiones præterea duas primo quoque tempore ex Siciliâ acciri; atque inde consul, cui legiones urbanæ evenissent, militum sumeret quantùm opus esset. C. Terentio consuli propagari in annum imperium; neque de eo

point laisser abattre leur courage par de moindres revers; que pourvu qu'on réussît, comme il l'espérait, du côté des Carthaginois et d'Annibal, on pouvait sans inconvénient, et négliger et différer cette guerre contre les Gaulois; que les Dieux et le peuple Romain sauraient bien, tôt ou tard, tirer vengeance de leur perfidie; que l'ennemi important était les Carthaginois, et qu'il fallait s'occuper des forces qu'on pourrait leur opposer. » Il commença par donner lui-même le détail de ce qu'il y avait en infanterie et en cavalerie, en troupes nationales et en troupes alliées dans l'armée du dictateur. Marcellus en fit autant pour le corps qu'il commandait. On sut par des hommes instruits ce qu'il y avait dans l'Apulie avec le consul Varron. Toutes ces forces réunies ne composaient point encore des armées consulaires telles que les eût demandées une guerre de cette importance. Ainsi, malgré la juste indignation dont on était pénétré, on prit le parti d'oublier les Gaulois cette année. L'armée du dictateur fut donnée au consul. On résolut de retirer de l'armée de Marcellus tous les fuyards de Cannes, et de les rejeter en Sicile, avec l'obligation d'y servir tout le temps que l'on aurait la guerre en Italie. On fit passer également dans cette île tous ceux des légions du dictateur sur la valeur desquels on pouvait le moins compter; mais sans prescrire un plus court terme pour leur service que le temps fixé par les lois. On décréta deux nouvelles légions pour la garde de la ville, qui devaient rester sous les ordres du consul que l'on nommerait en remplacement de Postumius, aussitôt que les auspices le permettraient. On donna en outre des ordres pour faire revenir au plus tôt de Sicile deux légions, dont le consul à qui seraient échues les deux légions de la ville, prendrait le nombre des soldats

exercitu, quem ad præsidium Apuliæ haberet, quidquam minui.

XXVI. Dum hæc in Italiâ geruntur apparanturque, nihilò segnius in Hispaniâ bellum erat; sed ad eam diem magis prosperum Romanis. P. et Cn. Scipionibus inter se partitis copias, ut Cnæus terrâ, Publius navibus rem gereret; Asdrubal, Pœnorum imperator, neutri parti virium satis fidens, procul ab hoste, intervallo ac locis tutus, tenebat se; quoad multùm ac diu obtestanti quatuor millia peditum, et quingenti equites in supplementum missi ex Africâ sunt. Tum refectâ tandem spe, castra propiùs hostem movit; classemque et ipse instrui pararique jubet, ad insulas maritimamque oram tutandam. In ipso impetu movendarum de integro rerum, perculit eum præfectorum navium transitio; qui, post classem ad Iberum per pavorem desertam graviter increpiti, nunquam deinde satis fidi aut duci, aut Carthaginiensium rebus fuerant. Fecerant hi transfugæ motum in Tartessiorum gente (40), desciverantque iis auctoribus urbes aliquot: una etiam ab ipsis vi capta fuerat. In eam gentem versum ab Romanis bellum est; infestoque exercitu Asdrubal in-

qui lui serait nécessaire. On prorogea le commandement pour un an au consul Varron, sans rien retrancher des forces qu'il avait pour la défense de l'Apulie.

XXVI. Ces événements et ces préparatifs en Italie ne ralentissaient nullement la guerre en Espagne, où les Romains avaient été plus heureux jusqu'à ce jour. Dans le partage que les deux Scipions avaient fait entre eux de leurs forces, Publius s'était réservé l'armée navale, Cnæus avait pris l'armée de terre. Asdrubal, général des Carthaginois, se sentant trop faible et sur terre et sur mer, se tenait dans des positions et à une distance qui l'empêchaient d'être compromis; et il suivit ce plan jusqu'à ce qu'enfin, après les demandes les plus réitérées et les plus pressantes, on lui eût fait passer d'Afrique un renfort de quatre mille fantassins et de quinze cents chevaux. Pour lors, reprenant quelque espoir, il rapprocha son camp de l'ennemi; et dans le même temps, par tous les soins qu'il se donna personnellement, il se trouva pourvu d'une flotte bien équipée, capable de défendre les îles et la côte maritime. Au moment même où il s'ébranlait pour redonner à la guerre une impulsion toute nouvelle, il fut découragé par la défection des commandants des vaisseaux qui, depuis les sévères réprimandes qu'ils avaient essuyées pour le lâche abandon de la flotte auprès de l'Èbre, n'avaient jamais servi avec une affection bien sincère, ni Asdrubal, ni la puissance carthaginoise. La désertion de ces chefs avait causé un mouvement dans la nation des Tartessiens, dont quelques villes s'étaient révoltées à leur instigation; il y en avait une qu'ils avaient même emportée l'épée à la main. Il fallut donc changer la direction de la guerre, et au lieu des Romains, aller combattre cette nation. Asdrubal, entré en ennemi sur leur territoire,

gressus agrum hostium, pro captæ ante dies paucos urbis moenibus, Galbum, nobilem Tartessiorum ducem, cum valido exercitu castris sese tenentem, aggredi statuit. Præmissâ igitur levi armaturâ, quæ eliceret hostes ad certamen, peditum partem (41) ad depopulandum per agros passim dimisit, ut palantes exciperent. Simul et ad castra tumultus erat, et per agros fugaque et cædes: deinde undique diversis itineribus cùm in castra se recepissent, adeò repentè decessit animis pavor, ut non ad munimenta modò defendenda satis animorum esset, sed etiam ad lacessendum hostem prælio. Erumpunt igitur agmine è castris, tripudiantes more suo; repentinaque eorum audacia terrorem hosti, paulò ante ultrò lacessenti, incussit: itaque et ipse Asdrubal in collem satis arduum, tutum flumine etiam objecto, copias subducit, et præmissam levem armaturam equitesque palatos eòdem recipit; nec aut colli aut flumini satis fidens, vallo castra permunit. In hoc alterno pavore certamina aliquot sunt contracta: nec Numida Hispano eques par fuit; nec jaculator Maurus cetrato, velocitate pari, robore animi viriumque aliquantùm præstanti.

résolut d'attaquer sur-le-champ Galbus, celui de leurs chefs qui avait le plus de réputation, et qui, à la tête d'un corps d'armée respectable, se trouvait alors campé le long des murs de la ville qu'ils avaient prise quelques jours auparavant. Il avait envoyé en avant ses troupes légères, pour attirer les Tartessiens au combat. En même temps il détache une partie de sa cavalerie pour dévaster la campagne, et ramasser les différents pelotons d'ennemis qui s'y étaient dispersés. L'alarme est donnée au camp en même temps que dans les champs, et les pelotons sont poursuivis et massacrés ; mais ensuite toutes ces bandes de fuyards ayant regagné le camp par différents chemins, les esprits revinrent de cette première frayeur par une révolution si soudaine, qu'ils se sentirent assez de courage, non seulement pour défendre leurs retranchements, mais pour attaquer eux-mêmes à leur tour. Les voilà donc tous sortis en bataille, et se précipitant avec ces gestes et ces bonds menaçants si familiers aux barbares. Cette audace si subite frappa de terreur ces mêmes ennemis qui, peu auparavant, les provoquaient avec tant de résolution. Asdrubal lui-même fut étonné. Il retire ses troupes sur une hauteur assez escarpée, défendue d'ailleurs par une rivière qui coulait au pied; il y rappelle les troupes légères qu'il avait envoyées en avant, ainsi que ses détachements de cavalerie; et ne se croyant point encore suffisamment protégé, ni par la rivière, ni par les escarpements de la colline, il entoure son camp d'un rempart de palissades. Dans ce passage de la terreur d'un parti à un autre, il y eut quelques engagements, où ni la cavalerie numide ne put tenir contre la cavalerie espagnole, ni l'infanterie maure contre ces fantassins couverts de leur *cétra*, et qui ne lui cédant point en agilité, la surpassaient en force et en courage.

XXVII. Posteaquam neque elicere Pœnum ad certamen obversati castris poterant, neque castrorum oppugnatio facilis erat; urbem Asenam (42), quò fines hostium ingrediens Asdrubal frumentum commeatusque alios convexerat, vi capiunt, omnique circà agro potiuntur: nec jam aut in agmine, aut in castris, ullo imperio contineri. Quam ubi negligentiam ex re (ut fit) bene gestâ oriri senserat Asdrubal, cohortatus milites, ut palatos sine signis hostes aggrederentur, degressus colle, pergit ire acie instructâ ad castra. Quem ut adesse tumultuosè nuncii refugientes ex speculis stationibusque attulêre, ad arma conclamatum est. Ut quisque arma ceperat, sine imperio, sine signo, incompositi, inordinati in prælium ruunt. Jam primi conseruerant manus, cùm alii catervatim currerent, alii nondum e castris exissent: tamen primò ipsâ audaciâ terruêre hostem: deinde rari in confertos illati, cùm paucitas parum tuta esset, respicere alii alios, et undique pulsi coire in orbem; et dum corpora corporibus (43) applicantur, armaque armis jungunt, in arctum compulsi, cùm vix movendis armis satis spatii esset, coronâ hostium cincti, ad multùm diei cæduntur. Exigua pars, eruptione factâ, sylvas ac montes petit; parique terrore et castra sunt deserta, et universa gens postero die in deditionem venit. Nec diu in pacato mansit: nam subinde ab Carthagine allatum est, ut Asdrubal primo quoque tem-

XXVII. Lorsque les Espagnols virent que d'un côté ils ne pouvaient attirer les Carthaginois au combat, quoiqu'ils ne cessassent de les insulter tout le long de leurs retranchements, et que d'un autre l'attaque même des retranchements était impraticable, ils se portèrent sur Aséna, ville dont Asdrubal, au moment où il entra sur les terres des ennemis, avait fait son magasin général. Ils l'enlèvent l'épée à la main, et se répandent dans tout le pays qui l'entoure. De ce moment il n'y eut plus aucune force qui pût contenir ces barbares, soit dans leurs marches, soit dans le camp. Asdrubal s'étant aperçu de cette négligence que produisent presque toujours les succès, fait sentir à ses soldats combien il était facile de battre des troupes ainsi dispersées qui ne reconnaissaient plus leurs enseignes; et descendant la colline, il les mène en bataille droit au camp ennemi. Au premier avis de son approche, donné tumultuairement par les sentinelles qui avaient déserté leurs postes pour s'enfuir, on crie aux armes. A mesure qu'on les a prises, sans ordre, sans drapeaux, sans se former en lignes, pas même en compagnies, on se précipite au combat. Les premiers en étaient déjà venus aux mains, que d'autres accouraient par pelotons épars, et d'autres n'étaient pas encore sortis du camp. Toutefois, dans le premier moment, leur audace seule en impose à l'ennemi; mais ensuite ces petites bandes clair-semées, trouvant en face les bataillons serrés qu'on leur opposait, et, s'alarmant de leur petit nombre, ils reculent en regardant derrière eux. Bientôt chassés de toutes parts, ils se trouvent resserrés dans un espace étroit, où gênés les uns par les autres, tous les corps, tous les boucliers se touchant, ils avaient à peine la place de se mouvoir; là ils furent enveloppés de tous les côtés par l'ennemi qui, jusque bien avant dans le jour,

pore in Italiam exercitum duceret: quæ vulgata res per Hispaniam omnium ferme animos ad Romanos avertit. Itaque Asdrubal extemplo litteras Carthaginem mittit, indicans, quanto fama profectionis suæ damno fuisset. « Si verò inde pergeret, priusquam » Iberum transiret, Romanorum Hispaniam fore. » Nam, præterquam quòd nec præsidium, nec du» cem haberet, quem relinqueret pro se, eos impe» ratores esse Romanos, quibus vix æquis viribus re» sisti possit. Itaque si ulla Hispaniæ cura esset, » successorem sibi cum valido exercitu mitterent; » cui, ut omnia prospere evenirent, non tamen otio» sam provinciam fore. »

en fit un massacre horrible. Un petit nombre s'étant fait jour, gagne les forêts et les montagnes ; et par une suite de la même terreur qui fit abandonner le camp, la nation entière se soumit le lendemain aux Carthaginois. Elle ne conserva pas longtemps ces dispositions pacifiques. Asdrubal reçut bientôt de Carthage l'ordre de faire toutes ses diligences pour passer en Italie avec son armée. La nouvelle s'en étant répandue dans l'Espagne, presque tous les esprits se tournèrent du côté des Romains. Asdrubal se hâta de mander à Carthage le mauvais effet qu'avait déjà produit le seul bruit de son départ; s'il l'effectuait, il n'aurait pas encore passé l'Èbre, que toute l'Espagne serait aux Romains. Sans compter qu'il n'y resterait plus de forces pour la défendre, ni de chef pour le remplacer, les généraux romains étaient d'une telle habileté, qu'on aurait peine à leur résister en leur opposant même des forces égales. Si l'on mettait donc quelque intérêt à la conservation de l'Espagne, il fallait lui envoyer un successeur avec une armée respectable; et en supposant que tout lui réussît à souhait, il aurait encore suffisamment d'occupation.

FIN DU SEPTIÈME VOLUME.

